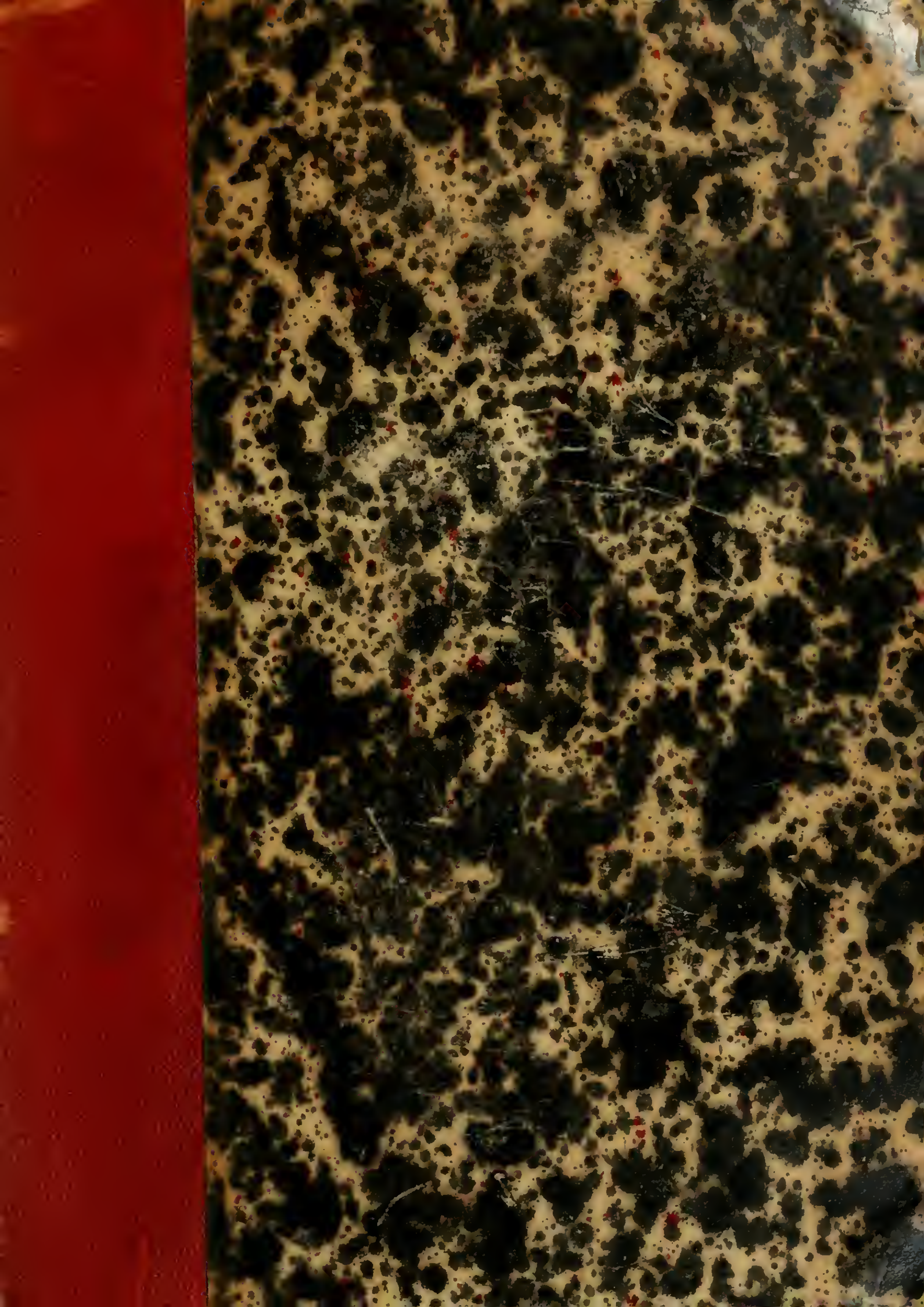
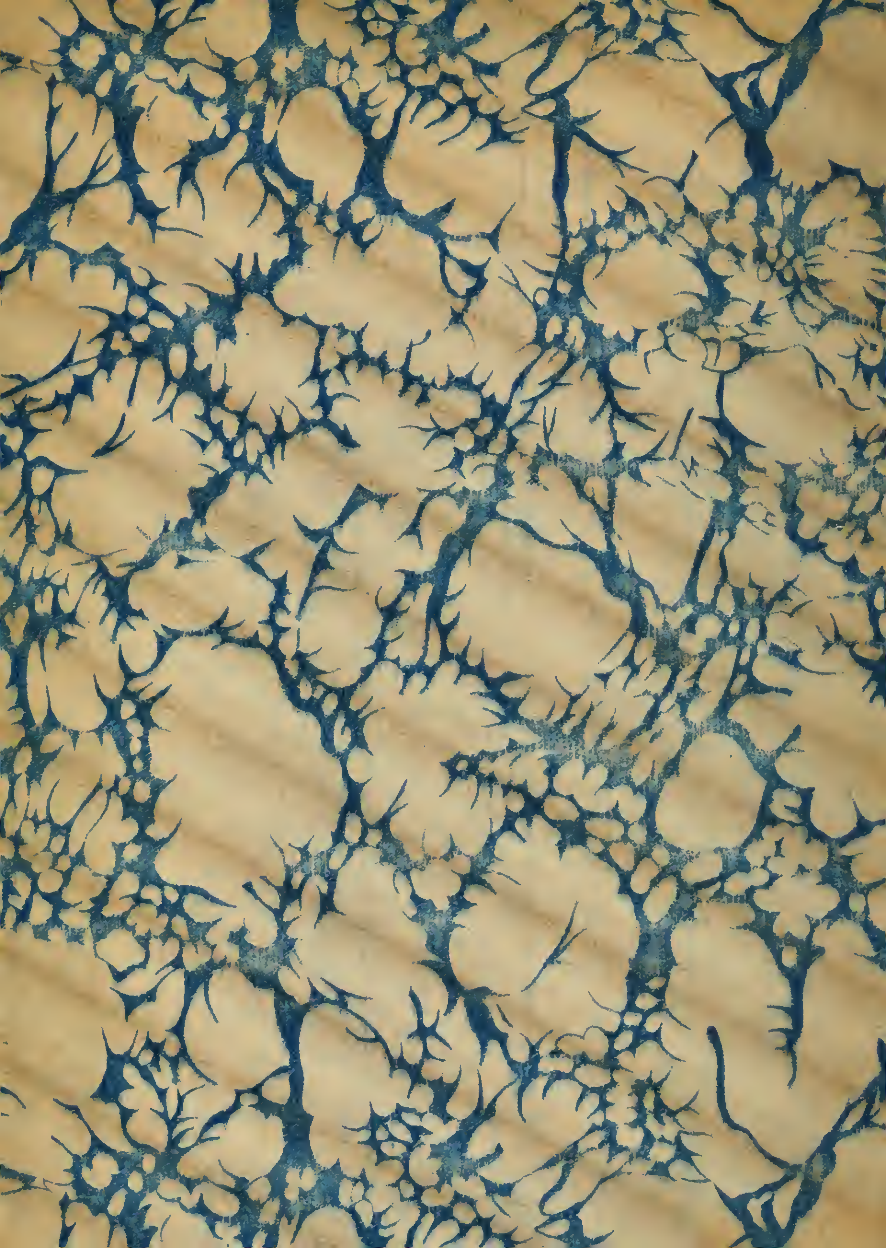
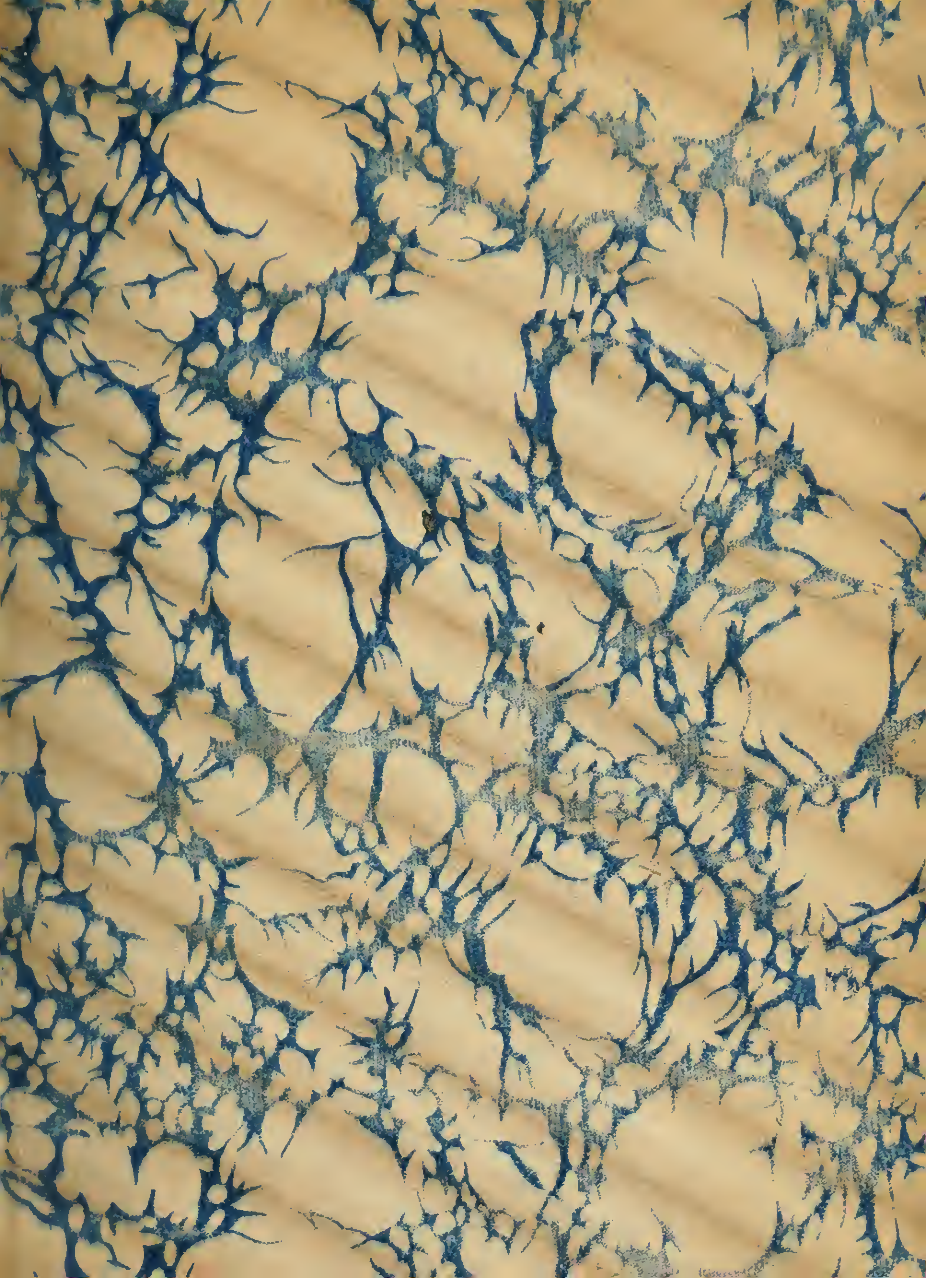






LE
Mouvement Socialiste

LE

Mouvement Socialiste

REVUE MENSUELLE INTERNATIONALE

HUITIÈME ANNÉE

TOME V
DE LA
DEUXIÈME SÉRIE

JANVIER-AVRIL
1906

TOME XVIII
de la *COLLECTION*

PARIS
EDOUARD CORNÉLY ET Cie, ÉDITEURS
101 rue de Vaugirard, 101

Réflexions
sur la Violence

Avant-propos.

Les réflexions que je soumets aux lecteurs du *Mouvement Socialiste*, au sujet de la violence, ont été inspirées par quelques observations très simples, relatives à des faits très évidents, qui jouent un rôle de plus en plus marqué dans l'histoire des classes contemporaines.

Depuis longtemps, j'ai été frappé de voir que le *déroulement normal* des grèves comporte un important cortège de violences : quelques savants sociologues cherchent à se dissimuler un phénomène que remarque toute personne qui consent à regarder ce qui se passe autour d'elle. Le syndicalisme révolutionnaire entretient l'esprit gréviste dans les masses et ne prospère que là où se sont produites des grèves notables, menées avec violence. Le socialisme tend à apparaître, de plus en plus, comme une théorie du syndicalisme révolutionnaire, ou, encore, comme une philosophie de l'histoire moderne en tant que celle-ci est sous l'influence de ce syndicalisme. Il résulte de ces données incontestables que, pour raisonner sérieusement sur le socialisme, il faut, avant tout, se préoccuper de chercher quel est le rôle qui appartient à la violence dans les rapports sociaux actuels.

Je ne crois pas que cette question ait été encore abordée avec le soin qu'elle comporte ; j'espère que ces réflexions conduiront quelques penseurs à examiner de près les problèmes relatifs à la violence prolétarienne ; je ne saurais trop recommander ces études à la *nouvelle école* qui, s'inspirant des principes de Marx plus que des formules enseignées par

les propriétaires officiels du marxisme, est en train de rendre aux doctrines socialistes un sentiment de la réalité et un sérieux qui leur faisaient vraiment par trop défaut depuis quelques années. Puisque la *nouvelle école* s'intitule marxiste, syndicaliste et révolutionnaire, elle ne doit avoir rien tant à cœur que de connaître l'exacte portée historique des mouvements spontanés qui se produisent dans les masses ouvrières et qui peuvent assurer au devenir social une direction conforme aux conceptions de son maître.

Le socialisme est une philosophie particulière de l'histoire des institutions et Marx a toujours raisonné en philosophe de l'histoire, quand des polémiques personnelles ne l'ont pas entraîné à écrire en dehors des lois de son système.

Le socialiste imagine qu'il a été transporté dans un avenir très lointain, en sorte qu'il puisse considérer les événements actuels comme des éléments d'un long développement écoulé et qu'il puisse leur attribuer la couleur qu'ils seront susceptibles d'avoir pour un philosophe futur. Un tel procédé suppose certainement qu'une part très large soit faite aux hypothèses, mais il n'y a point de philosophie sociale, point de considération sur l'évolution et même point d'action importante dans le présent, sans grandes hypothèses sur l'avenir. Cette étude a pour objet d'approfondir la connaissance des mœurs et non de discuter sur les mérites ou les fautes des personnages marquants ; il faut chercher comment se groupent les sentiments qui dominent dans les masses ; — la casuistique réfléchie qui peut avoir servi aux hommes de premier plan à peser les motifs de leur action, est une chose fort secondaire, le plus souvent même absolument négligeable, pour l'historien philosophe. C'est l'ensemble des choses et non la génération des états de conscience qui importe.

Il semble qu'il soit plus difficile de raisonner de cette manière quand il s'agit d'actes de violence que dans les autres

circonstances. La violence dont les chroniques nous ont surtout entretenus, est le complot ; chaque fois qu'il s'en produit un, nous voyons se renouveler les mêmes consultations des grands docteurs ès-sciences éthico-sociales qui pullulent dans le journalisme. L'attentat individuel a rendu de si grands services à la démocratie que celle-ci serait absurde si elle ne sacrait pas grands hommes les auteurs des attentats qui l'ont débarrassée de ses ennemis ; elle peut le faire d'autant plus facilement que ces grands hommes ne gênent point les chefs de la démocratie triomphante ; — quand on a disparu, on a toujours plus de vertus que les gens qui restent et qui peuvent être des concurrents.

Il ne me paraît pas inutile de signaler ici une note qui a paru dans l'*Humanité* du 18 février 1905, sur l'assassinat du grand-duc Serge ; l'auteur n'est pas, en effet, un de ces vulgaires blocards dont l'intelligence est à peine supérieure à celle des négritos ; c'est une lumière de l'Université française : M. Lucien Herr est du nombre des hommes qui doivent savoir ce qu'ils entendent dire. Le titre : *Les justes représailles*, nous avertit que la question va être traitée au point de vue d'une grande morale ; c'est le *jugement du monde* qui va être prononcé. L'auteur recherche scrupuleusement les responsabilités, calcule l'équivalence qui doit exister entre le crime et l'expiation, remonte aux fautes primitives qui ont engendré en Russie une suite de violences ; tout cela, c'est de la philosophie de l'histoire suivant les plus purs principes du maquis corse ; c'est une psychologie de la vendetta. Enlevé par le lyrisme de son sujet, M. Herr conclut en style de prophète : « Et la bataille se poursuivra ainsi, dans les souffrances et dans le sang, abominable et odieuse, jusqu'au *jour inéluctable*, au jour prochain où le trône lui-même, le trône meurtrier, le trône amonceleur de crimes s'écroulera dans la fosse aujourd'hui creusée. » Cette prophétie ne s'est pas réalisée ; mais c'est le vrai caractère des

grandes prophéties de ne pas se réaliser ; le trône meurtrier paraît même beaucoup plus solide que la caisse de l'*Humanité*. Et puis, qu'est-ce que tout cela peut nous apprendre ?

Il me semble que beaucoup de socialistes se posent très mal la question de la violence ; j'en ai pour preuve un article publié dans le *Socialiste* du 21 octobre 1905, par Rappoport : l'auteur, qui a écrit un livre sur la philosophie de l'histoire, aurait dû, semble-t-il, raisonner en examinant la portée lointaine des événements ; tout au contraire, il les considère sous leur aspect le plus immédiat, le plus mesquin et, par suite, le moins historique. D'après lui, le syndicalisme tend nécessairement à l'opportunisme ; comme cette loi ne semble pas se vérifier en France, il ajoute : « Si dans quelques pays latins, il a des allures révolutionnaires, c'est de la pure apparence. Il y crie plus haut, mais c'est toujours pour demander des réformes dans les cadres de la société actuelle. C'est un réformisme à coups de poing, mais c'est toujours du réformisme. »

Ainsi, il y aurait deux réformismes : l'un, patronné par le *Musée social*, le ministère du commerce et Jaurès, qui opère à l'aide de maximes, d'objurgations à la justice éternelle et de demi-mensonges ; l'autre qui opère à coups de poing ; celui-ci serait seul à la portée des gens grossiers qui n'ont pas été encore touchés par la grâce de la haute économie sociale. Les *braves gens*, les démocrates dévoués à la cause des Droits de l'Homme et des Devoirs du Délateur, les blocards sociologues ne peuvent comprendre les choses autrement ; ils estiment que la violence disparaîtra lorsque l'éducation populaire sera plus avancée, ils recommandent donc de multiplier les cours et conférences, ils espèrent noyer le syndicalisme révolutionnaire dans la salive de messieurs les professeurs. Il est assez singulier qu'un révolutionnaire, tel que Rappoport, tombe d'accord avec les *braves gens* et leurs acolytes sur l'appréciation du sens du syndicalisme ; cela

ne peut s'expliquer que si l'on admet que les problèmes relatifs à la violence sont demeurés jusqu'ici très obscurs pour les plus réfléchis des socialistes.

Il ne faut pas examiner les effets de la violence en partant des résultats immédiats qu'elle peut produire, mais de ses conséquences lointaines. Il ne faut pas se demander si elle peut avoir pour les ouvriers actuels plus ou moins d'avantages directs qu'une diplomatie adroite, mais se demander ce qui résulte de l'introduction de la violence dans les relations du prolétariat avec la société ; nous ne comparons pas deux méthodes de réformisme, mais nous voulons savoir ce qu'est la violence actuelle par rapport à la révolution sociale future.

Plusieurs ne manqueront pas de me reprocher de n'avoir donné aucune indication utile propre à éclairer la tactique : pas de formules, pas de recettes ! mais alors à quoi bon écrire ? Des gens perspicaces diront que ces études s'adressent à des hommes qui vivent en dehors des réalités journalières, du vrai mouvement, c'est-à-dire des bureaux de rédaction, des parlottes de politiciens ou des antichambres des financiers socialistes. Ceux qui sont devenus savants en se frottant de sociologie belge, m'accuseront d'avoir l'esprit plutôt tourné vers la métaphysique que vers la science. Ce sont des opinions qui ne me touchent guère, attendu que j'ai toujours eu pour habitude de ne tenir aucun compte des manières de voir des personnes qui mettent le comble de la sagesse dans la commune niaiserie et qui admirent surtout les hommes qui parlent ou écrivent sans penser.

Marx aussi fut accusé, par les hauts seigneurs du positivisme, d'avoir fait, dans le *Capital* de l'économie politique métaphysique ; on s'étonnait qu'il se fût borné à une simple analyse critique des éléments donnés, au lieu d'indiquer des

recettes (1). Ce reproche ne semble pas l'avoir beaucoup ému ; dans la préface de son livre, il avait d'ailleurs averti le lecteur qu'il ne déterminerait la position sociale d'aucun pays et qu'il se bornerait à rechercher les lois de la production capitaliste, « les tendances qui se manifestent avec une nécessité de fer (2). »

Il n'est pas nécessaire d'avoir une très grande connaissance de l'histoire pour s'apercevoir que le mystère du mouvement historique n'est intelligible que pour les hommes qui sont placés loin des agitations superficielles : les chroniqueurs et les acteurs du drame ne voient point ce qui sera regardé plus tard comme fondamental ; en sorte que l'on peut formuler cette règle d'aspect paradoxal : « Il faut être en dehors pour voir le dedans ». Quand on applique ces principes aux événements contemporains, on risque de passer pour métaphysicien, mais cela n'a point d'importance, car nous ne sommes pas à Bruxelles, savez-vous, sais-tu, pour une fois. Quand on ne veut pas se contenter des aperçus informes formés par le sens commun, il faut bien suivre des procédés tout opposés à ceux des sociologues, qui fondent leur réputation, auprès des sots, grâce à un bavardage insipide et confus ; il faut se placer résolument en dehors des applications immédiates et n'avoir en vue que d'élaborer les notions ; il faut laisser de côté toutes les préoccupations chères aux politiciens. J'espère que l'on reconnaîtra que je n'ai pas manqué à cette règle.

A défaut d'autres qualités, ces réflexions possèdent un mérite qu'on ne leur discutera pas : il est évident qu'elles sont inspirées par un amour passionné pour la vérité. L'amour de la vérité devient une qualité assez rare ; les blo-

---

(1) *Capital*, t. I, p. 349, col. 2.
(2) *Capital*, t. I, p. 10.

cards la méprisent profondément ; les socialistes actuels la regardent comme ayant des tendances anarchiques ; les politiciens et les larbins des politiciens n'ont pas assez d'injures pour les misérables qui préfèrent la vérité aux faveurs du pouvoir. Mais il y a encore des honnêtes gens en France et c'est uniquement pour eux que j'ai toujours écrit.

Plus j'ai acquis d'expérience et plus j'ai reconnu que la passion pour la vérité vaut mieux que les plus savantes méthodologies ; elle permet de briser les enveloppes conventionnelles, de pénétrer jusqu'au fond des choses et de saisir la réalité. Il n'y a point de grand historien qui n'ait été tout emporté par cette passion et, quand on y regarde de près, on voit que c'est elle qui a permis tant d'heureuses intuitions.

Je n'ai pas eu la prétention de présenter ici tout ce qu'il y aurait à dire sur la violence, et encore moins de faire une théorie systématique sur la violence. J'ai seulement réuni une série d'articles qui avaient paru dans une revue italienne, *Il Divenire sociale*, qui soutient le bon combat au-delà des Alpes contre les exploiteurs de la crédulité populaire. Ces articles avaient été écrits sans plan d'ensemble ; je n'ai pas essayé de les remanier, parce que je ne savais comment m'y prendre pour donner une allure didactique à un tel exposé ; il m'a semblé même qu'il valait mieux leur conserver leur rédaction débraillée, parce qu'elle serait peut-être plus apte à évoquer des idées. Il faut toujours craindre, quand on aborde des sujets mal connus, de délimiter trop rigoureusement des cadres ; on est ainsi exposé à fermer la porte à beaucoup de faits nouveaux que des circonstances imprévues ne cessent de faire jaillir. Que de fois les théoriciens du socialisme n'ont-ils pas été déroutés par l'histoire contemporaine ? Ils avaient construit de magnifiques formules, bien frappées, bien symétriques ; elles ne pouvaient s'accorder avec les faits ; plutôt que d'abandonner leurs thèses, ils

préféraient déclarer que les faits les plus graves étaient des anomalies.

CHAPITRE I

La lutte de classe et la violence.

I

Tout le monde se plaint de ce que les discussions relatives au socialisme soient fort obscures ; cette obscurité tient, pour une grande partie, à ce que les écrivains socialistes actuels emploient une terminologie qui ne correspond plus généralement à leurs idées. Les plus notables d'entre les gens qui s'intitulent *réformistes* ne veulent point paraître abandonner certaines phrases marxistes qui ont si longtemps servi d'étiquette pour caractériser la littérature socialiste. Lorsque Bernstein, s'apercevant de l'énorme contradiction qui existait entre le langage de la social-démocratie et la vraie nature de son activité, engagea ses camarades allemands à avoir le courage de paraître ce qu'ils étaient en réalité et à réviser une doctrine devenue mensongère, il y eut un cri universel d'indignation contre l'audacieux ; et les réformistes ne furent pas les moins acharnés à défendre les formules anciennes ; je me rappelle avoir entendu de notables socialistes français dire qu'ils trouvaient plus facile d'accepter la tactique de Millerand que les thèses de Bernstein.

Cette idolâtrie des mots joue un grand rôle dans l'histoire de toutes les idéologies ; la conservation d'un langage

marxiste par des gens devenus complètement étrangers à la pensée de Marx, constitue un grand malheur pour le socialisme. Le terme « lutte de classe » est, par exemple, employé de la manière la plus abusive ; tant qu'on ne sera point parvenu à lui rendre un sens parfaitement précis, il faudra renoncer à donner du socialisme une exposition claire.

a) Aux yeux du plus grand nombre, la lutte des classes est *le principe de la tactique socialiste*. Cela veut dire que le parti socialiste fonde ses succès électoraux sur les hostilités d'intérêts qui existent à l'état aigu entre certains groupes et qu'au besoin il se chargerait de les rendre plus aiguës ; les candidats demanderont à la classe la plus nombreuse et la plus pauvre de se regarder comme formant une corporation et ils s'offriront à devenir les avocats de cette corporation ; grâce à l'influenceque peuvent leur donner leurs titres de représentants, ils travailleront à améliorer le sort des déshérités. Nous ne sommes pas fort éloignés ainsi de ce qui se passait dans les cités grecques : les socialistes parlementaires ressemblent beaucoup aux démagogues qui réclamaient constamment l'abolition des dettes, le partage des terres, qui imposaient aux riches toutes les charges publiques et inventaient des complots pour pouvoir faire confisquer les grandes fortunes. « Dans les démocraties où la foule peut souverainement faire la loi, dit Aristote, les démagogues, par leurs attaques continuelles contre les riches, divisent toujours la cité en deux camps... Les oligarques devraient renoncer à prêter des serments comme ceux qu'ils prêtent aujourd'hui ; car voici le serment que de nos jours ils ont fait dans quelques Etats : Je serai l'ennemi du peuple et je lui ferai tout le mal que je pourrai lui faire ». (Aristote, *Politique*, livre VIII, chapitre VII, 19). Voilà certes une lutte entre deux classes aussi bien caractérisée que possible ; mais il me semble absurde d'admettre que ce

soit de cette manière que Marx entendit la lutte de classe dont il faisait l'essence du socialisme.

Je crois que les auteurs de la loi française du 11 août 1848 avaient la tête pleine de ces souvenirs classiques, lorsqu'ils édictèrent une peine contre ceux qui, par des discours ou des articles de journaux, cherchent « à troubler la paix publique, en excitant le mépris ou la haine des citoyens les uns contre les autres. » On sortait de la terrible insurrection du mois de juin et on était persuadé que la victoire des ouvriers parisiens aurait amené, sinon une mise en pratique du communisme, du moins de formidables réquisitions imposées aux riches en faveur des pauvres ; on espérait mettre un terme aux guerres civiles en rendant plus difficile la propagation de *doctrines de haine*, capables de soulever les prolétaires contre les bourgeois.

Aujourd'hui les socialistes parlementaires ne songent plus à l'insurrection; s'ils en parlent encore parfois, c'est pour se donner un air d'importance ; ils enseignent que le bulletin de vote a remplacé le fusil ; mais le moyen de conquérir le pouvoir peut avoir changé sans que les sentiments soient modifiés. La littérature électorale semble inspirée des plus pures doctrines démagogiques : le socialisme s'adresse à tous les mécontents sans se préoccuper de savoir quelle place ils occupent dans le monde de la production ; dans une société aussi complexe que la nôtre et aussi sujette aux bouleversements d'ordre économique, il y a un nombre énorme de mécontents dans toutes les classes ; — aussi trouve-t-on souvent des socialistes là où l'on s'attendrait le moins à en rencontrer. Le socialisme parlementaire parle autant de langages qu'il a d'espèces de clientèles. Il s'adresse aux ouvriers, aux petits patrons, aux paysans ; en dépit d'Engels, il s'occupe des fermiers ; tantôt il est patriote, tantôt il déclame contre l'armée. Aucune contradiction ne l'arrête — l'expérience ayant démontré que l'on peut, au

cours d'une campagne électorale, grouper des forces qui devraient être normalement antagonistes d'après les conceptions marxistes. D'ailleurs, un député ne peut-il pas rendre des services à des électeurs de toute situation économique ?

Le terme « prolétaire » finit par devenir synonyme d'opprimé ; et il y a des opprimés dans toutes les classes (1) : les socialistes allemands ont pris un extrême intérêt aux aventures de la princesse de Cobourg (2). Un de nos réformistes les plus distingués, Henri Turot, rédacteur de la *Petite République* (3) et conseiller municipal de Paris, a écrit un livre sur les « prolétaires de l'amour » ; il désigne ainsi les prostituées de bas étage. Si quelque jour l'on donne le droit de suffrage aux femmes, il sera, sans doute, chargé de dresser le cahier des revendications de ce prolétariat spécial.

b) La démocratie contemporaine se trouve, en France, un peu désorientée par la tactique de la lutte des classes ; c'est ce qui explique pourquoi le socialisme parlementaire ne se fond point dans l'ensemble des partis d'extrême gauche.

Pour comprendre la raison de cette situation, il faut se rappeler le rôle capital que les guerres révolutionnaires ont joué dans notre histoire ; un nombre énorme de nos idées politiques provient de la guerre ; la guerre suppose l'union

---

(1) Gênés par le monopole des agents de change, les *coulissiers* de la Bourse sont ainsi des *prolétaires financiers* et parmi eux se rencontre plus d'un socialiste admirateur de Jaurès.

(2) Sudekūm, *l'homme le plus élégant de Berlin*, a joué un grand rôle dans l'enlèvement de la princesse de Cobourg ; espérons qu'il n'a pas d'intérêts financiers dans cette *affaire*. C'est un des réformistes les plus distingués et il représente à Berlin le journal de Jaurès.

(3) H. Turot a été longtemps rédacteur au journal nationaliste *l'Eclair*, en même temps qu'à la *Petite République*. Lorsque Judet a pris la direction de *l'Eclair*, il a remercié son collaborateur socialiste.

des forces nationales devant l'ennemi et nos historiens français ont toujours traité très durement les insurrections qui gênaient la défense de la patrie. Il semble que notre démocratie soit plus dure pour des révoltés que ne le sont les monarchies ; les Vendéens sont encore dénoncés journellement comme d'infâmes traîtres. Tous les articles publiés par Clémenceau pour combattre les idées de Hervé sont inspirés par la plus pure tradition révolutionnaire et lui-même le dit clairement. « Je m'en tiens et je m'en tiendrai au patriotisme vieux jeu de nos pères de la Révolution », et il se moque des gens qui veulent « supprimer les guerres internationales pour nous livrer *en paix aux douceurs de la guerre civile.* » (*Aurore*, 12 mai 1905.)

Pendant assez longtemps, les républicains niaient, en France, les luttes des classes ; ils avaient tant horreur des révoltes, qu'ils ne voulaient pas voir les faits. Jugeant toutes choses au point de vue abstrait de la Déclaration des Droits de l'Homme, ils disaient que la législation de 1789 avait été faite pour faire disparaître toute distinction de classes dans le droit ; c'est pour cette raison qu'ils s'opposaient aux projets de législation sociale qui, presque toujours, réintroduisent la notion de classe et distinguent parmi les citoyens des groupes qui sont incapables de se servir de la liberté. « La Révolution avait cru supprimer les classes, écrivait avec mélancolie Joseph Reinach, dans le *Matin* du 19 avril 1895 ; elles renaissent sous chacun de nos pas... Il est nécessaire de constater ces retours offensifs du passé, mais il ne faut pas s'y résigner ; il faut les combattre. »

La pratique électorale a amené beaucoup de républicains à reconnaitre que les socialistes obtenaient de grands succès en utilisant les passions de jalousie, de déception ou de haine qui existent dans le monde ; ils ont, dès lors, aperçu la lutte des classes et beaucoup ont emprunté aux socialistes parlementaires leur jargon : ainsi est né le parti qu'on appelle

radical-socialiste. Clémenceau assure même qu'il connait des *modérés* qui se sont faits socialistes du jour au lendemain : « En France, dit-il, les socialistes que je connais (1) sont d'excellents radicaux qui... se disent qu'il est de bonne tactique de réclamer le plus pour avoir le moins. Que de noms et que d'aveux secrets je pourrais citer à l'appui de mon dire ! Ce serait bien inutile, car il n'y a rien de moins mystérieux ». (*Aurore*, 14 août 1905.)

Léon Bourgeois — qui n'a pas voulu complètement sacrifier à la nouvelle mode et qui, peut-être à cause de cela, quitta la Chambre des députés pour entrer au Sénat — disait au dernier Congrès de son parti : « La lutte des classes est un fait, mais un fait cruel. Je ne crois pas que c'est en la prolongeant qu'on arrivera à la solution du problème ; je crois que c'est en la supprimant,... en faisant que tous les hommes se considèrent comme des associés à la même œuvre. » Il s'agirait donc de créer législativement la paix sociale, en montrant aux pauvres que le gouvernement n'a pas plus de grand souci que celui d'améliorer leur sort, et en imposant des sacrifices nécessaires aux gens qui possèdent une fortune jugée trop forte pour l'harmonie des classes.

La société capitaliste est tellement riche, et l'avenir lui apparaît sous des couleurs si optimistes qu'elle supporte des charges effroyables ans trop se plaindre : en Amérique, les politiciens gaspillent sans pudeur de gros impôts ; en Europe, les préparatifs militaires engouffrent des sommes tous les jours plus considérables (2) ; la paix sociale peut bien être

---

(1) Clémenceau connaît, fort bien et d'ancien temps, tous les socialistes du Parlement.

(2) A la conférence de La Haye, le délégué allemand déclara que son pays supportait facilement les frais de la paix armée ; M. Léon Bourgeois soutint que la France supportait « aussi allègrement les obligations personnelles et financières que la dé-

achetée par quelques sacrifices complémentaires. L'expérience montre que la bourgeoisie se laisse facilement dépouiller, pourvu qu'on la presse quelque peu et qu'on lui fasse peur de la révolution : le parti qui saura manœuvrer avec le plus d'audace le spectre révolutionnaire aura l'avenir pour lui ; c'est ce que le parti radical commence à comprendre ; mais si habiles que soient ses clowns, il aura de la peine à en trouver qui sachent éblouir les gros banquiers juifs aussi bien que le fait Jaurès.

c) L'organisation syndicale donne une troisième valeur à la lutte des classes. Dans chaque branche de l'industrie, patrons et ouvriers forment des groupes antagonistes, qui ont continuellement des discussions, qui parlementent et qui font des traités. Le socialisme vient apporter sa terminologie de lutte sociale et compliquer ainsi des contestations qui pouvaient être purement d'ordre privé ; l'exclusivisme corporatif, qui ressemble tant à l'esprit de localité ou à l'esprit de race, s'en trouve consolidé, et ceux qui le représentent aiment à se figurer qu'ils accomplissent un devoir supérieur et font de l'excellent socialisme.

On sait que les plaideurs étrangers à une ville sont généralement fort maltraités par les juges des tribunaux de commerce, qui y siègent et qui cherchent à donner raison à leurs confrères. — Les compagnies de chemins de fer paient à des prix fantastiques les terrains dont la valeur est fixée par des jurés recrutés parmi les propriétaires du pays. — J'ai vu les prud'hommes pêcheurs accabler d'amendes, pour de prétendues contraventions, les pêcheurs italiens qui venaient

---

fense nationale impose à ses citoyens. » Ch. Guieysse, qui cite ces discours, pense que le tzar avait demandé la limitation des dépenses militaires parce que la Russie n'est pas encore assez riche pour se tenir sur le pied des grands pays capitalistes. (*La France et la paix armée*, p. 45.)

leur faire concurrence, en vertu d'anciens traités. — Beaucoup d'ouvriers sont, de même, disposés à admettre que, dans toutes contestations avec le patron, le travailleur représente la morale et le droit (1) : j'ai entendu un secrétaire de syndicat (si fanatiquement réformiste qu'il déniait le talent oratoire de Guesde) déclarer que nul n'avait autant que lui le sentiment de classe, parce qu'il raisonnait de la manière que je viens d'indiquer, et il en concluait que les révolutionnaires n'avaient pas le monopole de la juste conception de la lutte des classes.

On comprend que beaucoup de personnes aient pensé que cet esprit corporatif n'est pas une meilleure chose que l'esprit de clocher et qu'ils aient cherché à le faire disparaître, en employant des procédés fort analogues à ceux qui ont tant atténué, en France, les jalousies qui existaient entre les provinces. Une culture plus générale et la fréquentation des gens d'une autre région annulent rapidement le provincialisme : en amenant les hommes importants des syndicats à se rencontrer souvent avec des patrons et en leur fournissant l'occasion de participer à des discussions d'ordre général dans des commissions mixtes, ne pourrait-on pas faire s'évanouir le sentiment corporatif ? L'expérience a montré que cela était faisable.

II

Les efforts qui ont été tentés pour amener la disparition des causes d'hostilité qui existent dans la société moderne, ont incontestablement abouti à des résultats, — encore que

---

(1) Dans le *Divenire sociale* du 1er août 1905, Robert Michels a très bien montré que les jugements de la morale commune n'ont rien à faire avec les conflits relatifs au salaire.

les pacificateurs se soient bien trompés sur la portée de leur œuvre. En montrant à quelques fonctionnaires de syndicats que les bourgeois ne sont pas des hommes aussi terribles qu'ils l'avaient cru, en les comblant de politesses dans des commissions constituées au Ministère du commerce ou au *Musée social*, en leur donnant l'impression qu'il y a une *équité naturelle et républicaine*, supérieure aux haines ou aux préjugés de classe, on a pu changer l'attitude de quelques anciens révolutionnaires (1). Un grand désordre a été jeté dans l'esprit des classes ouvrières, par suite de ces conversions de leurs anciens chefs ; beaucoup de découragement a remplacé l'ancien enthousiasme chez plus d'un socialiste ; bien des travailleurs se sont demandé si l'organisation syndicale allait devenir une variété de la politique, un moyen d'arriver.

Mais, en même temps que se produisait cette évolution qui remplit de joie le cœur des pacificateurs, il y a eu une recrudescence d'esprit révolutionnaire dans une partie notable du prolétariat ; depuis que le gouvernement républicain et les philanthropes se sont mis en tête d'exterminer le socialisme, en développant la législation sociale et modérant les résistances patronales dans les grèves, on a observé que, plus d'une fois, les conflits avaient pris une acuité plus grande qu'autrefois. On explique souvent cela en disant qu'il y a là seulement un accident imputable aux anciens errements ; on aime à se bercer de l'espoir que tout marchera parfaitement bien le jour où les industriels auront

(1) Il y a peu de choses nouvelles sous le soleil en matière de clowneries sociales. Aristote a déjà donné des règles de paix sociale ; il dit que les démagogues « devraient dans leurs harangues ne paraître préoccupés que de l'intérêt des riches, de même que dans les oligarchies, le gouvernement ne devrait sembler avoir en vue que l'intérêt du peuple » (*loc. cit.*). Voilà un texte que l'on devrait inscrire à la porte des bureaux de la Direction du Travail au Ministère du commerce.

mieux compris les mœurs de la paix sociale. Je crois, au contraire, que nous sommes en présence d'un phénomène qui découle, tout naturellement, des conditions mêmes dans lesquelles s'opère cette prétendue pacification.

J'observe, tout d'abord, que les théories et les agissements des pacificateurs sont fondés sur la notion du devoir et que le devoir est quelque chose de complètement indéterminé, — alors que le droit recherche les déterminations rigoureuses. Cette différence tient à ce que le second trouve une base réelle dans l'économie de la production, tandis que le premier est fondé sur des sentiments de résignation, de bonté, de sacrifice : et qui jugera si celui qui se soumet au devoir a été assez résigné, assez bon, assez sacrifié ? Le chrétien est persuadé que jamais il ne peut parvenir à faire tout ce que lui commande l'Evangile ; quand il est affranchi de tout lien économique (dans le couvent), il invente toute sorte d'obligations pieuses, de manière à rapprocher sa vie de celle du Christ, qui aima les hommes au point d'avoir accepté, pour les racheter, un sort ignominieux.

Dans le monde économique, chacun limite son devoir d'après la répugnance qu'il éprouve à abandonner certains profits ; si le patron estime toujours qu'il a fait tout son devoir, le travailleur sera d'un avis opposé, et aucune raison ne pourra les départager : le premier pourra croire qu'il a été héroïque, et le second pourra traiter ce prétendu héroïsme d'exploitation honteuse.

Pour nos grands pontifes du devoir, le contrat de travail n'est pas une vente : rien n'est simple comme la vente : personne ne se mêle de savoir qui a raison de l'épicier ou du client, quand ils ne sont pas d'accord sur le prix du fromage ; le client va où il trouve à acheter à meilleur compte et l'épicier est obligé de changer ses prix, quand sa clientèle l'abandonne. Mais quand il se produit une grève, c'est bien autre chose : les bonnes âmes du pays, les gens de progrès

et les amis de la République se mettent à discuter la question de savoir qui des deux partis a raison : *avoir raison, c'est avoir accompli tout son devoir social.* Le Play a donné beaucoup de conseils sur la manière d'organiser le travail en vue de bien remplir le devoir ; mais il ne pouvait fixer l'étendue des obligations des uns et des autres ; il s'en rapportait au tact de chacun, au sentiment exact du rang, à l'appréciation intelligente des vrais besoins de l'ouvrier par le maître.

Les patrons acceptent généralement la discussion sur ce terrain ; aux réclamations du travailleur, ils répondent qu'ils ont été déjà jusqu'à la limite des faveurs qu'ils peuvent accorder — tandis que les philanthropes se demandent si les prix de vente ne permettraient pas de relever les salaires. Une telle discussion suppose que l'on sache jusqu'où devrait aller le devoir social et quels prélèvements le patron doit faire pour pouvoir *maintenir son rang* : comme il n'y a aucun raisonnement capable de résoudre un tel problème, les *gens sages* demandent que l'on ait recours à un arbitrage ; Rabelais aurait proposé que l'on eût recours au sort des dés. Quand la grève est importante, les députés réclament, à grands cris, une enquête, dans le but de savoir si les chefs d'industrie remplissent bien leurs *fonctions de bons maîtres*.

On arrive à des résultats par cette voie, qui semble cependant si absurde, parce que, d'une part, les grands patrons sont élevés dans des idées philanthropiques et religieuses, et que, d'autre part, ils ne peuvent pas se montrer trop récalcitrants lorsque certaines choses leur sont demandées par des personnes occupant une haute situation dans le pays. Les conciliateurs mettent tout leur amour-propre à réussir et ils seraient extrêmement froissés si les chefs d'industrie ne les mettaient pas à même de faire de la paix sociale. Les ouvriers sont dans une posture plus favorable, parce que le

prestige des pacificateurs est bien moindre auprès d'eux qu'auprès des capitalistes : ces derniers cèdent beaucoup plus facilement que les ouvriers pour permettre aux bonnes âmes d'avoir la gloire de terminer le conflit. On observe que ces procédés ne réussissent que rarement quand l'affaire est entre les mains d'anciens ouvriers enrichis : les considérations littéraires, morales ou sociologiques touchent fort peu les gens qui ne sont pas nés dans les rangs de la bourgeoisie.

Les personnes qui sont appelées à intervenir de cette manière, dans les conflits, sont induites en erreur par les observations qu'elles font sur certains secrétaires de syndicats, qu'elles trouvent beaucoup moins intransigeants qu'elles ne l'auraient cru et qui leur semblent mûrs pour comprendre la paix sociale. Au cours des séances de conciliation, plus d'un révolutionnaire dévoilant une âme d'aspirant à la petite bourgeoisie, il ne manque pas de gens très intelligents pour s'imaginer que les conceptions socialistes et révolutionnaires ne sont qu'un accident que pourraient écarter de meilleurs procédés à établir dans les rapports entre les classes ; elles croient que le monde ouvrier comprend, tout entier, l'économie sous l'aspect du devoir et se persuadent qu'un accord se ferait si une meilleure éducation sociale était donnée aux citoyens. Voyons maintenant sous quelles influences se produit l'autre mouvement qui tend à rendre les conflits plus aigus.

Les ouvriers se rendent facilement compte que le travail de conciliation ou d'arbitrage ne repose sur aucune base économico-juridique et leur tactique a été conduite (instinctivement peut-être) en conséquence. Puisque les sentiments et surtout l'amour-propre des pacificateurs sont en jeu, il convient de frapper fortement leur imagination et de leur donner l'idée qu'ils ont à accomplir une besogne de Titans ; on accumulera donc les demandes , on fixera les chiffres un peu

au hasard, et on ne craindra pas de les exagérer ; souvent le succès de la grève dépendra de l'habileté avec laquelle un syddiqué (qui comprend bien l'esprit de la diplomatie sociale) aura su introduire des réclamations fort accessoires en elles-mêmes, mais capables de donner l'impression que les entrepreneurs d'industrie ne remplissent pas leur devoir social. Bien des fois, les écrivains qui s'occupent de ces questions s'étonnent qu'il se passe plusieurs jours avant que les grévistes soient parfaitement fixés sur ce qu'ils doivent réclamer et que l'on voit à la fin apparaître des demandes dont il n'avait jamais été question au cours des pourparlers antérieurs. Cela s'explique sans difficulté lorsqu'on réfléchit aux conditions bizarres dans lesquelles se fait l'accord entre les intéressés. Je suis étonné qu'il n'y ait pas de professionnels des grèves, qui se chargeraient de dresser les tableaux des revendications ouvrières ; ils obtiendraient d'autant plus de succès dans les conseils de concilation, qu'ils ne se laisseraient pas éblouir par les belles paroles aussi facilement que les délégués des ouvriers (1).

Lorsque tout est fini, il ne manque pas d'ouvriers pour se rappeler que les patrons avaient d'abord affirmé que toute concession était impossible : ils sont amenés ainsi à se dire que ceux-ci sont des ignorants ou des menteurs ; ce ne sont pas des conséquences capables de beaucoup développer la paix sociale !

Tant que les travailleurs avaient subi les exigences patronales sans protester, ils avaient cru que la volonté de leurs maîtres était complétement dominée par les nécessités économiques ; ils s'aperçoivent, après les grèves, que cette

(1) La loi française du 27 décembre 1892 semble avoir prévu cette possibilité et elle ordonne que les délégués des comités de conciliation doivent être pris parmi les intéressés ; elle écarte ainsi ces professionnels dont la présence rendrait si précaire le prestige des autorités ou des philanthropes.

nécessité n'existe point d'une manière bien rigoureuse et que si une pression énergique est exercée par en bas sur la volonté du maître, cette volonté trouve moyen de se libérer des prétendues entraves de l'économie ; ainsi, en se tenant dans les limites de la pratique, le capitalisme apparaît aux ouvriers comme étant libre, et ils raisonnent comme s'il l'était tout à fait. Ce qui limite à leurs yeux cette liberté, ce ne serait pas la nécessité issue de la concurrence, mais l'ignorance des chefs d'industrie. Ainsi s'introduit la notion de l'infinité de la production. qui est un des postulats de la théorie de la lutte de classe dans le socialisme de Marx. (1)

Pourquoi donc parler de devoir social ? Le devoir se comprend dans une société dont toutes les parties sont étroitement solidaires les unes des autres ; mais si le capitalisme est infini, la solidarité n'est plus fondée sur l'économie et les ouvriers estiment qu'ils seraient dupes s'ils n'exigeaient pas tout ce qu'ils peuvent obtenir ; ils considèrent le patron comme un adversaire avec lequel on traite après une guerre: *Il n'y a pas plus de devoir social qu'il n'y a de devoir international.*

Ces idées-là sont un peu confuses, je le veux bien, dans beaucoup de cerveaux ; mais elles existent d'une manière beaucoup plus stable que ne le pensent les partisans de la paix sociale ; ceux-ci se laissent prendre aux apparences et ne descendent pas jusqu'aux racines obscures qui supportent les tendances socialistes actuelles.

Avant de passer à d'autres considérations, il faut observer que nos pays latins présentent une grande difficulté pour la formation de la paix sociale ; les classes y sont bien plus nettement séparées que dans les pays saxons par des caractères extérieurs ; de telles séparations gênent beaucoup les chefs des syndicats quand ils abandonnent leurs an-

---

(1) Cf. *Mouvement Socialiste*, 1er juillet 1905, p. 290.

ciennes manières de vivre pour prendre rang dans le monde officiel ou philanthropique (1) : ce monde les accueille avec grand plaisir, depuis qu'on lui a montré que la tactique de l'embourgeoisement progressif des fonctionnaires syndicaux pouvait produire d'excellents résultats ; mais leurs camarades se défient d'eux. Cette défiance est devenue, en France, beaucoup plus vive depuis que beaucoup d'anarchistes sont entrés dans le mouvement syndical, parce que l'anarchiste a horreur de tout ce qui rappelle les procédés des politiciens, dévorés du besoin de grimper dans les classes supérieures et ayant déjà l'esprit capitaliste alors qu'ils sont encore pauvres. (2)

La politique sociale a introduit de nouveaux éléments dont il nous faut maintenant tenir compte. On peut, tout d'abord, observer que les ouvriers comptent aujourd'hui dans le monde au même titre que les divers groupes producteurs qui demandent à être protégés ; ils veulent être traités avec sollicitude tout comme les viticulteurs ou les fabricants de sucre (3). Il n'y a rien de déterminé dans le protection-

---

(1) Toutes les personnes qui ont vu de près les chefs des *trade-unions*, sont frappées de l'extrême différence qui existe entre la France et l'Angleterre à ce point de vue ; les chefs des *trade-unions* deviennent rapidement des gentlemen sans que personne y trouve à redire. (Cf. de Rousiers, *Le trade-unionisme en Angleterre*, p. 309 et p. 322).

(2) Il y a un certain nombre d'années, Arsène Dumont a imaginé le terme de *capillarité sociale* pour exprimer la lente ascension des classes. Si le syndicalisme suivait les inspirations des pacificateurs, il serait un puissant agent de capillarité sociale.

(3) On a souvent signalé que l'organisation ouvrière en Angleterre est un simple syndicat d'intérêts, ayant en vue des avantages matériels immédiats. Quelques écrivains français sont très heureux de cette situation, parce qu'ils y voient avec raison, une difficulté pour la propagande socialiste. Embêter les socialistes, même au prix du progrés économique et du salut de la culture de l'avenir, voilà le grand but que se proposent les grands *idéalistes* de la bourgeoisie philanthropique.

nisme ; les droits de douane sont fixés de manière à satisfaire les désirs de personnalités très influentes qui veulent accroître leurs revenus; la politique sociale procède de la même manière. Le gouvernement protectionniste prétend avoir des lumières lui permettant de mesurer ce qu'il convient d'accorder à chaque groupe, de défendre les producteurs sans léser les consommateurs; de même la politique sociale annonce qu'elle prendra en considération les intérêts des patrons et ceux des ouvriers.

Peu de gens, en dehors des Facultés de droit, sont assez naïfs pour croire que l'Etat puisse remplir un tel programme : en fait, les parlementaires se décident de manière à satisfaire partiellement les intérêts les plus influents dans les élections sans soulever de trop vives protestations des gens sacrifiés. Il n'y a pas d'autre règle que l'intérêt vrai ou présumé des électeurs : tous les jours la commission des douanes remanie ses tarifs et elle déclare qu'elle ne cessera de les remanier tant qu'elle ne sera point parvenue à assurer des prix qu'elle considère comme rémunérateurs aux gens pour lesquels elle a entrepris d'être une providence ; elle a l'œil ouvert sur les opérations des importateurs ; toute baisse de prix éveille son attention et provoque des recherches destinées à savoir si on ne pourrait pas artificiellement relever les valeurs. La politique sociale se pratique exactement de la même manière : le 27 juin 1905, le rapporteur d'une loi sur la durée du travail dans les mines disait, à la Chambre des députés : « Au cas où l'application de la loi donnerait des déceptions aux ouvriers, *nous avons pris l'engagement* de déposer sans tarder un nouveau projet de loi. » Cet excellent homme parlait exactement comme un rapporteur d'une loi des douanes.

Il ne manque pas d'ouvriers qui comprennent parfaitement que tout le fatras de la littérature parlementaire ne sert qu'à dissimuler les véritables motifs qui dirigent les

gouvernements. Les protectionnistes réussissent en subventionnant quelques gros chefs de parti ou en entretenant des journaux qui soutiennent la politique de ces chefs de parti ; les ouvriers n'ont pas d'argent à offrir aux députés, mais ils ont à leur disposition un moyen d'action encore plus efficace; ils peuvent *faire peur* et, depuis quelques années, ils ne se privent pas de cette ressource. Lors de la discussion de la loi sur le travail des mines, il a été plusieurs fois question des menaces adressées au gouvernement : le 5 février 1902, le président de la commission disait que le pouvoir avait eu raison de « prêter une oreille attentive aux bruits du dehors, [qu'il avait été] inspiré par un sentiment de généreuse bienveillance en laissant arriver jusqu'à lui, *quelqu'en fût le ton*, les revendications ouvrières et le long cri de souffrance des ouvriers mineurs .» Un peu plus tard, il ajoutait : « Nous avons fait une œuvre de justice sociale... une œuvre de bonté aussi, en allant à ceux qui peinent et qui souffrent, comme à des amis uniquement désireux de travailler dans la paix et à des conditions honorables, et que nous ne devons pas, par une intransigeance brutale et trop égoïste, laisser s'abandonner à des entraînements qui, *pour ne pas être des révoltes*, n'en feraient pas moins des victimes. » Toutes ces phrases embrouillées servaient à dissimuler l'effroyable peur qui étreignait ce député grotesque (1). Dans la séance du 8 novembre 1904, au Sénat, le ministre déclarait que le gouvernement était incapable de céder à des menaces, mais qu'il fallait ouvrir non seulement les oreilles et l'esprit. mais aussi le cœur « aux réclamations respectueuses (?) »; il avait passé quelque peu d'eau sous les ponts depuis le jour

---

(1) Cet imbécile est devenu ministre du commerce. Tous ses discours sur cette question sont pleins de galimatias; il a été médecin aliéniste et a, peut-être, été influencé par la logique et le langage de ses clients.

où le gouvernement avait promis la loi sous la menace de la grève générale.

Je pourrais choisir d'autres exemples, pour montrer que le facteur le plus déterminant de la politique sociale est la poltronnerie du gouvernement. Cela s'est manifesté, de la manière la plus ostensible, dans des discussions récentes relatives à la suppression des bureaux de placement et à la loi qui a porté devant les tribunaux civils les appels des décisions rendues par les prud'hommes. Les syndicalistes révolutionnaires savent tirer un excellent parti de cette situation et ils enseignent aux ouvriers qu'il ne s'agit pas d'aller demander des faveurs, mais qu'il faut profiter de la *lâcheté bourgeoise* pour imposer la volonté du prolétariat. Il y a trop de faits venant à l'appui de cette théorie pour qu'elle ne prenne pas racine dans le monde ouvrier.

Une des choses qui me paraissent avoir le plus étonné les travailleurs, au cours de ces dernières années, a été la timidité de la force en présence de l'émeute : les magistrats qui ont le droit de requérir l'emploi de la troupe n'osent pas se servir de leur pouvoir jusqu'au bout et les officiers acceptent d'être injuriés et frappés avec une patience qu'on ne leur connaissait pas jadis. Il est devenu évident, par une expérience qui ne cesse de s'affirmer, que la violence ouvrière possède une efficacité extraordinaire dans les grèves : les préfets, redoutant d'être amenés à faire agir la force légale contre la violence insurrectionnelle, pèsent sur les patrons pour les forcer à céder ; la sécurité des usines est, maintenant, considérée comme une faveur dont le préfet peut disposer à son gré ; en conséquence, il dose l'emploi de sa police à son gré, pour intimider les deux parties et les amener, plus ou moins adroitement, à un accord.

Il n'a pas fallu beaucoup de temps aux chefs du mouvement syndical pour bien saisir cette situation et il faut reconnaître qu'ils se sont servis de l'arme qu'on mettait entre

leurs mains, avec un rare bonheur. Ils s'efforcent d'intimider les préfets par des démonstrations populaires qui seraient susceptibles d'amener des conflits graves avec la police et ils préconisent une action tumultuaire comme étant le moyen le plus efficace d'obtenir des concessions. Il est rare qu'au bout de quelque temps, l'administration, obsédée et effrayée n'intervienne pas auprès des chefs d'industrie et ne leur impose pas une transaction, qui devient un encouragement pour les propagandistes de la violence.

Que l'on approuve ou que l'on condamne ce qu'on appelle la *méthode directe et révolutionnaire*, il est évident qu'elle n'est pas près de disparaître ; dans un pays aussi belliqueux que la France, il y a des raisons profondes qui assureraient à cette méthode une sérieuse popularité, alors même que tant d'exemples ne montreraient pas sa prodigieuse efficacité. C'est le grand fait social de l'heure actuelle et il faut chercher à en comprendre la portée.

Je ne puis m'empêcher de noter ici une réflexion que faisait dernièrement Clémenceau à propos de nos relations avec l'Allemagne, et qui convient tout aussi bien aux conflits sociaux quand ils prennent l'aspect violent (qui semble devoir devenir de plus en plus général au fur et à mesure qu'une bourgeoisie lâche poursuit davantage la chimère de la paix sociale) : « Il n'y a pas de meilleur moyen, disait-il, que la politique de concessions à perpétuité, d'engager la partie adverse à demander toujours davantage. Tout homme ou toute puissance, dont l'action consiste toujours à céder, ne peut aboutir qu'à se retrancher de l'existence. Qui vit, résiste ; qui ne résiste pas se laisse dépécer en morceaux. » (*Aurore*, 15 août 1905.)

Une politique sociale fondée sur la lâcheté bourgeoise, qui consiste à toujours céder devant les menaces de violences, ne peut manquer d'engendrer l'idée que la bourgeoisie est condamnée à mort et que sa disparition n'est plus

qu'une affaire de temps. Chaque conflit qui donne lieu à des violences devient ainsi un combat d'avant-garde, et personne ne saurait prévoir ce qui peut sortir de tels engagements ; la grande bataille a beau fuir, en l'espèce chaque fois qu'on en vient aux mains, c'est la grande bataille napoléonienne (celle qui écrase définitivement les vaincus), que les grévistes espèrent voir commencer ; ainsi s'engendre, par la pratique des grèves, la notion d'une révolution catastrophique.

Un bon observateur du mouvement ouvrier contemporain a exprimé les mêmes idées dans un livre récent. « Comme leurs ancêtres, les révolutionnaires français sont pour la lutte, pour la conquête ; ils veulent par la force accomplir de grandes choses. Seulement, la guerre de conquête ne les intéresse plus. Au lieu de songer au combat, ils songent maintenant à la grève ; au lieu de mettre leur idéal dans la bataille contre les armées de l'Europe, ils le mettent dans la grève générale où s'anéantirait le régime capitaliste » (1).

Les théoriciens de la paix sociale ne veulent pas voir ces faits qui les gênent ; ils ont sans doute honte d'avouer leur poltronnerie, de même que le gouvernement a honte d'avouer qu'il fait de la politique sociale sous la menace de troubles. Il est curieux que ces gens qui se vantent d'avoir lu Le Play, n'aient pas observé que celui-ci avait des conditions de la paix sociale, une toute autre conception que ses successeurs imbéciles. Il supposait l'existence d'une bourgeoisie grave dans ses mœurs et pénétrée du sentiment de sa dignité, ayant l'énergie nécessaire pour gouverner le pays sans avoir recours à la vieille bureaucratie traditionnelle. A ces hommes qui disposaient de la richesse et du pouvoir, il prétendait enseigner le *devoir social envers leurs*

---

(1) Ch. Guieysse, *op. cit.*, p. 125.

sujets. Son système supposait une autorité indiscutée ; on sait qu'il déplorait comme scandaleuse et dangereuse la licence de la presse telle qu'elle existait sous Napoléon III ; ses réflexions à ce sujet font quelque peu sourire ceux qui comparent les journaux de ce temps à ceux d'aujourd'hui. Personne de son temps n'eût compris qu'un grand pays acceptât la paix à tout prix ; son point de vue ne différait pas beaucoup sur ce point de celui de Clémenceau. Il n'avait jamais admis que l'on pût avoir la lâcheté et l'hypocrisie de décorer du nom de devoir social la poltronnerie d'une bourgeoisie incapable de se défendre.

La lâcheté bourgeoise ressemble fort à celle du parti libéral anglais qui proclame, à tout instant son absolue confiance dans l'arbitrage entre nations : l'arbitrage donne, presque toujours, des résultats désastreux pour l'Angleterre ; mais ces *braves gens* aiment mieux payer ou même compromettre l'avenir de leur pays que d'affronter les horreurs de la guerre. Le parti libéral anglais a toujours le mot *justice* à la bouche, absolument comme notre bourgeoisie ; on pourrait se demander si toute la haute morale des grands penseurs contemporains ne serait pas fondée sur une dégradation du sentiment de l'honneur.

CHAPITRE II

La décadence bourgeoise et la violence.

I

On éprouve beaucoup de peine à comprendre la violence prolétarienne quand on essaie de raisonner au moyen des idées que la philosophie bourgeoise a répandues dans le

monde : suivant cette philosophie, la violence serait un reste de la barbarie et elle serait appelée à disparaitre sous l'influence du progrès des lumières. Il est donc tout naturel que Jaurès, nourri d'idéologie bourgeoise, ait un profond mépris pour les gens qui vantent la violence prolétarienne ; il s'étonne de voir des socialistes instruits marcher d'accord avec les syndicalistes ; il se demande par quel prodige de mauvaise foi des hommes qui ont fait leurs preuves comme penseurs, peuvent accumuler des *sophismes* en vue de donner une apparence raisonnable aux *rêveries de personnages grossiers qui ne pensent pas* (1). Cette question tourmente fort les amis de Jaurès, qui traitent volontiers de démagogues les représentants de la nouvelle école marxiste et les accusent de chercher les applaudissements de masses impulsives.

Les socialistes parlementaires ne peuvent comprendre les fins que poursuit la *nouvelle école*; ils se figurent que tout le socialisme se ramène à la recherche des moyens d'arriver au pouvoir. Les gens de la *nouvelle école* voudraient-ils, par hasard, faire de la surenchère pour capter la confiance de naïfs électeurs et subtiliser les sièges aux socialistes nantis? L'apologie de la violence pourrait encore avoir un très fâcheux résultat, en dégoûtant les ouvriers de la politique électorale, ce qui pourrait faire perdre leurs chances aux candidats socialistes, en multipliant les abstentions ! Voudrait-on faire revivre les guerres civiles? Cela paraît insensé à nos grands hommes d'État.

La guerre civile est devenue bien difficile depuis la découverte des nouvelles armes à feu et depuis le percement des grandes voies rectilignes dans les métropoles. Les

(1) Il paraît que c'est en ces termes que l'on parle du mouvement prolétarien dans le beau monde du socialisme raffiné.

récentes affaires de Russie semblent même avoir montré que les gouvernements peuvent compter, beaucoup plus qu'on ne supposait, sur l'énergie des officiers : presque tous les hommes politiques français avaient prophétisé la chute imminente du tzarisme, au moment des défaites de Mandchourie ; mais l'armée russe n'a point manifesté, en présence des émeutes, la mollesse qu'avait eue l'armée française durant nos révolutions ; la répression a été presque, partout, rapide, efficace ou même impitoyable. Les discussions qui viennent d'avoir lieu au congrès des social-démocrates, réunis à Iéna, montrent que les socialistes parlementaires ne comptent plus du tout sur une lutte armée pour s'emparer de l'Etat.

Est-ce à dire qu'ils soient complètement ennemis de la violence ? Il ne serait pas dans leur intérêt que le peuple fût tout à fait calme ; il leur convient qu'il y ait une certaine agitation ; mais il faut qu'elle soit contenue en de justes limites et contrôlée par les politiciens. Jaurès fait, quand il juge cela utile pour ses intérêts, des avances à la *Confédération du Travail* (1) ; il recommande parfois à ses pacifiques commis de remplir son journal de phrases révolutionnaires ; il est passé maître dans l'art d'utiliser les colères populaires. Une agitation, savamment canalisée, est extrêmement utile aux socialistes parlementaires, qui se vantent, auprès du gouvernement et de la riche bourgeoisie, de savoir modérer la révolution ; ils peuvent ainsi faire réussir les affaires financières auxquelles ils s'intéressent, faire obtenir de menues faveurs à beaucoup d'électeurs influents, et faire voter des lois sociales pour se donner de l'importance dans l'opinion des nigauds qui s'imaginent que ces socialistes

(1) Suivant les besoins, il est pour ou contre la grève générale. D'après quelques-uns il vota pour la grève générale au Congrès international de 1900, d'après d'autres il s'abstint.

sont de grands réformateurs du droit. Il faut pour que cela réussisse, qu'il y ait toujours un peu de mouvement et qu'on puisse faire peur aux bourgeois.

On conçoit qu'il pourrait s'établir une diplomatie régulière entre le parti socialiste et l'Etat, chaque fois qu'un conflit économique s'élèverait entre ouvriers et patrons ; deux *pouvoirs* règleraient le différend particulier. En Allemagne, le gouvernement entre en négociations avec l'Eglise chaque fois que les cléricaux gênent l'administration. On a souvent engagé les socialistes à imiter Parnell qui avait su imposer, si souvent, sa volonté à l'Angleterre. La ressemblance avec Parnell est d'autant plus grande que l'autorité de celui-ci ne reposait pas seulement sur le nombre de voix dont il disposait, mais aussi et principalement sur la terreur que tous les Anglais éprouvaient à la seule annonce de mouvements agraires en Irlande. Un peu de violences contrôlées par un groupe parlementaire, servait fort la politique parnellienne, comme elle sert aussi la politique de Jaurès : dans un cas comme dans l'autre, un groupe parlementaire vend la tranquillité aux conservateurs comme les sorciers barbares vendent le vent aux pêcheurs.

Cette diplomatie est difficile à conduire et on ne voit pas que les Irlandais, après la mort de Parnell, aient réussi à la continuer avec le même succès que de son temps. En France, elle présente une difficulté toute particulière, parce que, nulle part peut-être, le monde ouvrier est plus difficile à diriger : il est assez aisé de soulever des colères populaires, mais il est malaisé de les faire cesser. Tant qu'il n'y aura point de très riches syndicats, fortement centralisés, dont les chefs seront en relations suivies avec les hommes politiques, il ne sera point possible de savoir jusqu'où peut aller la violence. Jaurès voudrait bien qu'il existât de telles sociétés ouvrières, car le jour où le grand public s'apercevrait

qu'il n'est pas en mesure de modérer la révolution, son prestige disparaîtrait en un instant.

Tout devient question d'appréciation, de mesure, d'opportunité ; il faut beaucoup de finesse, de tact et d'audace calme pour conduire une pareille diplomatie : faire croire aux ouvriers que l'on porte le drapeau de la révolution, à la bourgeoisie qu'on arrête le danger qui la menace, au pays que l'on représente un courant d'opinion irrésistible. La grande masse des électeurs ne comprend rien à ce qui se passe et n'a aucune intelligence de l'histoire économique ; elle est du côté qui lui semble renfermer la force, et on obtient d'elle tout ce qu'on veut, lorsqu'on peut lui prouver qu'on est assez fort pour faire capituler le gouvernement. Mais il ne faut pas cependant aller trop loin, parce que la bourgeoisie pourrait se réveiller et le pays pourrait se donner à un homme d'Etat résolument conservateur ; la violence prolétarienne, qui échappe à toute appréciation, à toute mesure, à toute opportunité, peut tout mettre en question et ruiner la diplomatie socialiste.

Cette diplomatie se joue à tous les degrés : avec le gouvernement, avec les chefs de groupes dans le Parlement, avec les électeurs influents. Les politiciens cherchent à tirer le meilleur parti possible des forces discordantes qui se présentent sur le terrain politique.

Le socialisme parlementaire éprouve un certain embarras du fait de ce que le socialisme s'est affirmé, à l'origine, par des principes absolus et a fait appel, pendant longtemps, aux mêmes sentiments de révolte que le parti républicain le plus avancé. Ces deux circonstances empêchent de suivre une politique corporative comme celle que Charles Bonnier a recommandée souvent : cet écrivain, qui a été longtemps le principal théoricien du parti guesdiste, voudrait que les socialistes suivissent exactement l'exemple de Parnell, qui négociait avec les partis anglais sans jamais s'inféoder à l'un d'eux ;

on pourrait, de même, s'entendre avec les conservateurs, si ceux-ci s'engageaient à accorder aux prolétaires des conditions meilleures que les radicaux. (*Socialiste*, 27 août 1905.) Cette politique a paru scandaleuse à beaucoup de personnes. Bonnier a dû atténuer sa thèse : il demande maintenant que l'on agisse au mieux des intérêts du prolétariat (17 septembre 1905) ; mais comment savoir où sont ces intérêts, quand on ne prend plus pour règle unique et absolue le principe de la lutte de classe ?

Les socialistes parlementaires croient posséder des lumières spéciales qui leur permettent de tenir compte non seulement des avantages matériels et immédiats recueillis par la classe ouvrière, mais encore des raisons morales qui obligent le socialisme à faire partie de la grande famille républicaine. Leurs congrès s'épuisent à combiner des formules destinées à régler la diplomatie socialiste, à dire quelles alliances sont permises et quelles sont défendues, à concilier le principe abstrait de la lutte de classe (que l'on tient à garder verbalement) avec la réalité de l'accord des politiciens. Une pareille entreprise est une insanité ; aussi aboutit-elle à des équivoques, quand elle n'oblige pas les députés à des attitudes d'une déplorable hypocrisie. Il faut, chaque année, remettre les problèmes en discussion, parce que toute diplomatie comporte une souplesse d'allures incompatible avec l'existence de statuts parfaitement clairs.

La casuistique, dont Pascal s'est tant moqué, n'était pas plus subtile et plus absurde que celle que l'on retrouve dans les polémiques entre ce que nomme les *écoles socialistes* ; Escobar aurait eu quelque peine à se reconnaître au milieu des distinctions de Jaurès ; la théologie morale des *socialistes sérieux* n'est pas une des moindres bouffonneries de notre temps.

Toute théologie morale se divise nécessairement en deux tendances : il y a des casuistes pour dire qu'il faut se con-

tenter des opinions ayant une légère probabilité ; d'autres veulent qu'on adopte toujours l'avis le plus sévère et le plus sûr. Cette distinction ne pouvait manquer de se rencontrer chez nos socialistes parlementaires. Jaurès tient pour la méthode douce et conciliante, pourvu qu'on trouve moyen de l'accorder, tant bien que mal, avec les principes et qu'elle ait pour elle quelques autorités respectables ; c'est un *probabiliste* dans toute la force du terme, un *laxiste* ; Vaillant recommande la méthode forte et batailleuse, qui, à son avis, s'accorde seule avec la lutte de classe et qui a pour elle l'opinion unanime de tous les anciens maîtres ; c'est un *tutioriste* et une sorte de janséniste.

Jaurès croit, sans doute, agir pour le plus grand bien du socialisme, comme les casuistes relâchés croyaient être les meilleurs et les plus utiles défenseurs de l'Eglise ; ils empêchaient, en effet, les chrétiens faibles de tomber dans l'irréligion et les amenaient à pratiquer les sacrements, — exactement comme Jaurès empêche les riches intellectuels, venus au socialisme par le dreyfusisme, de reculer d'horreur devant la lutte de classe et les amène à commanditer les journaux du parti. A ses yeux, Vaillant est un rêveur, qui ne voit pas la réalité du monde, qui se grise avec les chimères d'une insurrection devenue impossible et qui ne comprend point les beaux avantages que peut tirer du suffrage universel un politicien roublard.

Entre ces deux méthodes, il n'y a qu'une différence de degré et non une différence de nature, comme le croient ceux des socialistes parlementaires qui s'intitulent révolutionnaires. Jaurès a, sur ce point, une grande supériorité sur ses adversaires, car il n'a jamais mis en doute l'identité des deux méthodes.

Les deux méthodes supposent, toutes les deux, une société bourgeoise entièrement disloquée, des classes riches ayant perdu tout sentiment de leur intérêt de classe, des hommes

disposés à suivre, en aveugles, les impulsions des gens qui ont pris à l'entreprise la direction de l'opinion. L'affaire Dreyfus a montré que la bourgeoisie éclairée était dans un étrange état mental : des personnages qui avaient, longtemps et bruyamment, servi le parti conservateur, se sont mis à faire campagne à côté d'anarchistes, ont pris part à de violentes attaques contre l'armée ou se sont même enrôlés définitivement dans le parti socialiste ; d'autre part, des journaux qui font profession de défendre les institutions traditionnelles, traînaient dans la boue les magistrats de la Cour de cassation. Cet épisode étrange de notre histoire contemporaine n'a pas brisé les cadres de la société, comme on l'a dit souvent, mais il a mis en évidence l'état de dislocation des classes.

Jaurès, qui avait été si mêlé à toutes les péripéties du dreyfusisme, avait rapidement jugé l'âme de la haute bourgeoisie, dans laquelle il n'avait pu encore pénétrer. Il a vu que cette haute bourgeoisie est d'une ignorance affreuse, d'une niaiserie béate et d'une impuissance politique absolue ; il a reconnu qu'avec des gens qui n'entendent rien aux principes de l'économie capitaliste, il est facile de pratiquer une politique d'entente sur la base d'un socialisme extrêmement large ; il a apprécié dans quelle mesure il fallait mêler les flatteries adressées à l'intelligence supérieure des imbéciles qu'il s'agit de séduire, les appels aux sentiments désintéressés des spéculateurs qui se piquent d'avoir inventé l'idéal, les menaces de révolution, pour devenir le maître de gens dépourvus d'idées. L'expérience a montré qu'il avait une très remarquable intuition des forces qui existent, à l'heure actuelle, dans le monde bourgeois. Vaillant, au contraire, connaît très médiocrement ce monde ; il croit que la seule arme à employer pour faire marcher la bourgeoisie est la peur ; sans doute, la peur est une arme excellente, mais elle pourrait provoquer une résistance obstinée si l'on dépassait une certaine mesure. Vaillant n'a pas, dans l'esprit, les

remarquables qualités de souplesse et peut-être même de duplicité qui brillent chez Jaurès et qui l'ont fait souvent comparer à un merveilleux marchand de bestiaux.

Plus on examine de près l'histoire de ces dernières années, plus on reconnaît que les discussions sur les deux méthodes sont puériles : les partisans des deux méthodes sont également opposés à la violence prolétarienne, parce que celle-ci échappe au contrôle de gens dont la profession est de faire de la politique parlementaire. Le syndicalisme révolutionnaire n'a pas à recevoir l'impulsion des socialistes dits révolutionnaires du Parlement

II

Les deux méthodes du socialisme officiel supposent une même donnée historique. Sur la dégénérescence de l'économie capitaliste se greffe l'idéologie d'une classe bourgeoise timorée, humanitaire et prétendant affranchir sa pensée des conditions de son existence ; la race des chefs audacieux qui avaient fait la grandeur de l'industrie moderne, disparaît pour faire place à une aristocratie ultra-policée, qui demande à vivre en paix. Cette dégénérescence comble de joie nos socialistes parlementaires. Leur rôle serait nul s'ils avaient devant eux une bourgeoisie qui serait lancée, avec énergie, dans les voies du progrès capitaliste, qui regarderait comme une honte la timidité et qui se flatterait de penser à ses intérêts de classe. Leur puissance est énorme en présence d'une bourgeoisie devenue presque aussi bête que la noblesse du XVIIIe siècle. Si l'abrutissement de la haute bourgeoisie continue à progresser d'une manière régulière, à l'allure qu'il a prise depuis quelques années, nos socialistes

officiels peuvent raisonnablement espérer atteindre le but de leurs rêves et coucher dans des hôtels somptueux.

Deux accidents sont seuls capables, semble-t-il, d'arrêter ce mouvement : une grande guerre étrangère qui pourrait retremper les énergies et qui, en tout cas, amènerait, sans doute, au pouvoir des hommes ayant la volonté de gouverner ; ou une grande extension de la violence prolétarienne qui ferait voir aux bourgeois la réalité révolutionnaire et les dégoûterait des platitudes humanitaires avec lesquelles Jaurès les endort. C'est en vue de ces deux grands dangers que celui-ci déploie toutes ses ressources d'orateur populaire : il faut maintenir la paix à tout prix ; il faut mettre une limite aux violences prolétariennes.

Jaurès est persuadé que la France serait parfaitement heureuse le jour où les rédacteurs de son journal et ses commanditaires pourraient puiser librement dans la caisse du trésor public ; c'est le cas de répéter un proverbe célèbre : « Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre. » Un tel gouvernement socialiste ruinerait, sans doute, le pays qui serait administré avec le même souci de l'ordre financier qu'à été administrée l'*Humanité* ; mais qu'importe l'avenir du pays pourvu que le nouveau régime procure du bon temps à quelques professeurs qui s'imaginent avoir inventé le socialisme et à quelques financiers dreyfusards ?

Pour que la classe ouvrière puisse accepter cette *dictature de l'incapacité*, il faudrait qu'elle fût devenue aussi bête que la bourgeoisie et qu'elle eût perdu toute énergie révolutionnaire, en même temps que ses maîtres auraient perdu toute énergie capitaliste. Un tel avenir n'est pas impossible et l'on travaille avec ardeur à abrutir les ouvriers dans ce but : l'*Office du travail* et le *Musée social* s'appliquent, de leur mieux, à cette merveilleuse besogne d'éducation idéaliste que l'on décore des noms les plus pompeux et que l'on présente comme une œuvre de civilisation du

prolétariat. Les syndicalistes gênent beaucoup nos idéalistes professionnels et l'expérience montre qu'une grève suffit parfois à ruiner tout le *travail d'éducation* que les fabricants de paix sociale ont patiemment conduit durant plusieurs années.

Pour bien comprendre les conséquences du régime si singulier au milieu duquel nous vivons, il faut se reporter aux conceptions que se faisait Marx sur le passage du capitalisme au socialisme. Ces conceptions sont bien connues ; mais il faut cependant y revenir continuellement, parce qu'elles sont souvent oubliées, ou tout au moins mal appréciées par les écrivains officiels du socialisme ; il est nécessaire d'y insister avec force chaque fois que l'on a à raisonner sur la transformation antimarxiste que subit le socialisme contemporain.

Suivant Marx, le capitalisme est entraîné en raison des lois intimes de sa nature, dans une voie qui conduit le monde actuel aux portes du monde futur, avec l'extrême rigueur que comporte une évolution de la vie organique. Ce mouvement comprend une longue construction capitaliste et il se termine par une rapide destruction qui est l'œuvre du prolétariat ; le capitalisme crée : l'héritage que recevra le socialisme, les hommes qui supprimeront le régime actuel et les moyens de produire cette destruction, — en même temps que s'opére la conservation des résultats acquis. Le capitalisme engendre les nouvelles manières de travailler ; il jette la classe ouvrière dans des organisations de révolte par la compression qu'il exerce sur le salaire ; il restreint sa base politique par la concurence qui élimine constamment des chefs d'industrie. Ainsi, après avoir résolu le grand problème de l'organisation du travail, en vue duquel les utopistes avaient présenté tant d'hypothèses naïves ou stupides, le capitalisme provoque la naissance de la cause qui le renversera, ce qui rend inutile tout ce que les utopistes avaient

écrit pour amener les gens éclairés à faire des réformes; et il ruine progressivement l'ordre traditionnel contre lequel les critiques des idéologues s'étaient montrées d'une si déplorable insuffisance. On pourrait donc dire que le capitalisme joue un rôle analogue à celui que Hartmann attribue à l'*Inconscient* dans la nature, puisqu'il prépare l'avènement de formes sociales qu'il ne cherche pas à produire. Sans plan d'ensemble, sans aucune idée directrice, sans idéal d'un monde futur, il détermine une évolution parfaitement sûre, il tire du présent tout ce qu'il peut donner pour le développement historique, il fait tout ce qu'il faut pour qu'une ère nouvelle puisse apparaître, d'une manière presque mécanique, et qu'elle puisse rompre tout lien avec l'idéologie des temps actuels, malgré la conservation des acquisitions de l'économie capitaliste.

Les socialistes doivent donc cesser de chercher (à la suite des utopistes) les moyens d'amener la bourgeoisie éclairée à préparer le passage à un droit supérieur; leur seule fonction consiste à s'occuper du prolétariat pour lui expliquer la grandeur du rôle révolutionnaire qui lui incombe. Il faut, par une critique incessante, l'amener à perfectionner ses organisations; il faut lui indiquer comment il peut développer des formations embryonnaires qui apparaissent dans ses sociétés de résistance, pour arriver à construire des institutions qui n'ont point de modèle dans l'histoire de la bourgeoisie, pour se former des idées qui dépendent uniquement de sa situation de producteur de grande industrie et qui n'empruntent rien à la pensée bourgeoise, et pour acquérir des mœurs de liberté que la bourgeoisie ne connaît plus aujourd'hui.

Cette doctrine est évidemment en défaut si la bourgeoisie et le prolétariat ne dressent pas, l'une contre l'autre, avec toute la rigueur dont elles sont susceptibles, les puissances dont ils disposent; plus la bourgeoisie sera ardemment ca-

pitaliste, plus le prolétariat sera plein d'un esprit de guerre et confiant dans la force révolutionnaire, plus le mouvement sera assuré.

La bourgeoisie que Marx avait connue en Angleterre, était encore, pour l'immense majorité, animée de cet esprit conquérant, insatiable et impitoyable qui avait caractérisé, au début des temps modernes, les créateurs de nouvelle industrie et les aventuriers lancés à la découverte de terres inconnues. Il faut toujours, quand on étudie l'économie moderne, avoir présent à l'esprit ce rapprochement du type capitaliste et du type guerrier; c'est avec grande raison que l'on a nommé capitaines d'industrie les hommes qui ont dirigé de gigantesques entreprises. On trouve encore aujourd'hui ce type, dans toute sa pureté, aux États-Unis : là se rencontrent l'énergie indomptable, l'audace fondée sur une juste appréciation de sa force, le froid calcul des intérêts, qui sont les qualités des grands généraux et des grands capitalistes. D'après Paul de Rousiers, tout Américain se sentirait capable de disputer sa chance sur le champ de bataille des affaires, en sorte que l'esprit général du pays serait en pleine harmonie avec celui des milliardaires ; nos hommes de lettres sont fort surpris de voir ceux-ci se condamner à mener, jusqu'à la fin de leurs jours, une existence de galériens ,sans songer à se donner une vie de gentilshommes comme font les Rotschild.

Dans une société ainsi enfiévrée par la passion du succès à obtenir dans la concurrence, tous les acteurs marchent droit devant eux comme de véritables automates, sans se préoccuper des grandes idées des sociologues ; ils sont soumis à des forces très simples et nul d'entre eux ne songe à se soustraire aux conditions de son état. C'est alors seulement que le développement du capitalisme se poursuit avec cette rigueur qui avait tant frappé Marx et qui lui semblait comparable à celle d'une loi naturelle. Si, au contraire, les

bourgeois, égarés par les *blagues* des prédicateurs de morale ou de sociologie, reviennent à un idéal de médiocrité conservatrice, cherchent à corriger les *abus* de l'économie et veulent rompre avec la barbarie de leurs anciens, alors une partie des forces qui devaient produire la tendance du capitalisme, est employée à l'enrayer, le hasard s'introduit et l'avenir du monde est complètement indéterminé.

Cette indétermination augmente encore si le prolétariat se convertit à la paix sociale en même temps que ses maîtres, ou, même simplement, s'il considère toutes choses sous un esprit corporatif, alors que le socialisme donne à toutes les contestations économiques une couleur générale et révolutionnaire.

Les conservateurs ne se trompent point lorsqu'ils voient dans les compromis des contrats collectifs et le particularisme corporatif des moyens propres à éviter la révolution marxiste (1); mais d'un danger ils tombent dans un autre et ils s'exposent à être dévorés par le socialisme parlementaire (2). Jaurès est aussi enthousiaste que les cléricaux des mesures qui éloignent les classes ouvrières de la révolution marxiste; je crois qu'il comprend mieux qu'eux ce que peut produire la paix sociale; il fonde ses propres espérances sur la ruine simultanée de l'esprit capitaliste et de l'esprit révolutionnaire.

---

(1) On parle constamment aujourd'hui d'organiser le travail; cela veut dire : utiliser l'esprit corporatif en le soumettant à la direction des *gens très sérieux* et affranchissant les ouvriers du joug des *sophistes*. Les gens très sérieux sont de Mun, Charles Benoist (l'amusant *spécialiste* des lois constitutionnelles), Arthur Fontaine et la bande des abbés démocrates.

(2) Vilfredo Pareto raille les naïfs bourgeois qui sont heureux de ne plus être menacés par les marxistes intransigeants et de tomber sous la coupe de marxistes transigeants (*Systèmes Socialistes*, t. II, p. 453).

On objecte aux gens qui défendent la conception marxiste qu'il leur est impossible d'empêcher le double mouvement de dégénérescence qui entraîne bourgeoisie et prolétariat loin des routes que Marx leur avait assignées. Sans doute, ils peuvent agir sur les classes ouvrières, et on ne conteste guère que les violences des grèves ne soient de nature à entretenir l'esprit révolutionnaire ; mais comment peuvent-ils espérer rendre à la bourgeoisie une ardeur qui s'éteint ?

C'est ici que le rôle de la violence nous apparaît comme singulièrement grand dans l'histoire, car elle peut opérer, d'une manière indirecte, sur les bourgois, pour les rappeler au sentiment de leur classe. Bien des fois on a signalé le danger de certaines violences qui avaient compromis d'*admirables* œuvres sociales, écœuré les patrons disposés à faire le bonheur de leurs ouvriers et développé l'égoïsme là où régnaient autrefois les plus nobles sentiments. Répondre par l'*ingratitude* à la *bienveillance* de ceux qui veulent protéger les travailleurs, opposer l'injure aux homélies des défenseurs de la fraternité humaine et répondre par des coups aux avances des propagateurs de paix sociale, cela n'est pas assurément conforme aux règles du socialisme mondain de Monsieur et Madame Georges Renard, mais c'est un procédé très pratique pour signifier aux bourgeois qu'ils doivent s'occuper de leurs affaires et seulement de cela.

Je crois très utile aussi de rosser les orateurs de la démocratie et les représentants du gouvernement, afin que nul ne conserve d'illusions sur le caractère des violences. Celles-ci ne peuvent avoir de valeur historique que si elles sont l'expression brutale et claire de la lutte de classe ; il ne faut pas que la bourgeoisie puisse s'imaginer qu'avec de l'habileté, de la science sociale ou de grands sentiments, elle pourrait trouver meilleur accueil auprès du prolétariat.

Le jour où les patrons s'apercevront qu'ils n'ont rien à

gagner par les œuvres de paix sociale ou par la démocratie, ils comprendront qu'ils ont été mal conseillés par les gens qui leur ont persuadé d'abandonner leur métier de créateurs de forces productives pour s'occuper du prolétariat. Alors il y a quelque chance pour qu'ils retrouvent une partie de leur énergie et que l'économie modérée ou conservatrice leur apparaisse aussi absurde qu'elle apparaissait à Marx. En tout cas la séparation des classes étant mieux accusée, le mouvement aura des chances de se produire avec plus de régularité qu'aujourd'hui.

Les deux classes antagonistes agissent donc l'une sur l'autre, d'une manière en partie indirecte, mais décisive. Le capitalisme pousse le prolétariat à la révolte, parce que, dans la vie journalière, les patrons usent de leur force dans un sens contraire aux désirs de leurs ouvriers ; mais cette révolte ne détermine pas entièrement l'avenir du prolétariat ; celui-ci s'organise sous l'influence d'autres causes et le socialisme, lui inculquant l'idée révolutionnaire, le prépare à supprimer la classe ennemie. La force capitaliste est à la base de tout ce processus, et elle y est d'une manière décisive. Marx supposait que la bourgeoisie n'avait pas besoin d'être excitée à employer la force ; nous sommes en présence d'un fait nouveau et fort imprévu : une bourgeoisie qui cherche à atténuer sa force ; faut-il croire que la conception marxiste est morte? Nullement, car la violence prolétarienne entre en scène en même temps que la paix sociale prétend apaiser les conflits ; la violence prolétarienne enferme les patrons dans leur rôle de producteurs et restaure la structure des classes au fur et à mesure que celles-ci semblaient se mêler dans un marais démocratique.

Non seulement la violence prolétarienne assure la révolution future, mais encore elle semble être le seul moyen dont disposent les nations européennes, abruties par l'humanitarisme, pour retrouver leur ancienne énergie. Cette

violence force le capitalisme à se préoccuper uniquement de son rôle matériel et tend à lui rendre les qualités belliqueuses qu'il possédait autrefois. Une classe ouvrière grandissante et solidement organisée peut forcer la classe capitaliste à demeurer ardente dans la lutte industrielle ; en face d'une bourgeoisie affamée de conquêtes et riche, si un prolétariat uni et révolutionnaire se dresse, la société capitaliste atteindra sa perfection historique.

Ainsi la violence prolétarienne est devenue un facteur essentiel du marxisme. Ajoutons, encore une fois, qu'elle aura pour effet, si elle est conduite convenablement, de supprimer le socialisme parlementaire, qui ne pourra plus passer pour le maître des classes ouvrières et le gardien de l'ordre.

III

La théorie marxiste de la révolution suppose que le capitalisme sera frappé au cœur, alors qu'il est encore en pleine vitalité, quand il achève d'accomplir sa mission historique avec sa complète capacité industrielle, quand l'économie est encore en voie de progrès. Marx ne semble pas s'être posé la question de savoir ce qui se produirait dans le cas d'une économie en voie de décadence ; il ne songeait pas qu'il pût se produire une révolution ayant un idéal de rétrogradation ou même de conservation sociale. Aujourd'hui, nous voyons que cela pourrait fort bien se produire : les amis de Jaurès, les cléricaux et les démocrates placent leur idéal de l'avenir dans le Moyen-Age : ils voudraient que la concurrence fût tempérée, que la richesse fut limitée, que la production fût subordonnée aux besoins. Ce sont des rêveries que Marx regardait comme réactionnaires et comme négligeables,

parce qu'il lui semblait que le capitalisme était entraîné dans la voie d'un progrès incoercible ; mais aujourd'hui nous voyons des puissances considérables se coaliser pour essayer de réformer l'économie capitaliste dans le sens médiéval au moyen de lois. Le socialisme parlementaire, l'Eglise et la démocratie ont un égal désir d'enrayer le mouvement capitaliste ; et cela ne serait peut-être pas impossible, étant donnée la lâcheté bourgeoise.

Marx comparaît le passage d'une ère à une autre, à une succession civile ; les temps nouveaux héritent des acquisitions antérieures. Si la révolution se produit durant une période de décadence économique, l'héritage ne serait-il pas fortement compromis et pourrait-on espérer voir le progrès économique bientôt reparaître ? Les idéologues ne se préoccupent guère de cette question ; ils assurent que la décadence s'arrêtera nét le jour où ils auront le trésor public à leur disposition ; ils sont éblouis par l'immense réserve de richesses qui seraient livrées à leur pillage ; que de festins, que de cocottes, que de satisfactions d'amour-propre ! Nous autres qui n'avons aucune perspestive pareille devant les yeux, nous devons demander à l'histoire si elle ne pourrait pas nous fournir quelques enseignements sur ce sujet et nous permettre de soupçonner ce que produit une révolution qui se réalise en temps de décadence.

Les recherches de Tocqueville nous permettent d'étudier à ce point de vue la Révolution française. Il étonna beaucoup ses contemporains quand, il y a un demi-siècle, il leur montra que la Révolution avait été beaucoup plus conservatrice qu'on ne le disait jusque là. Il fit voir que les institutions les plus caractéristiques de la France moderne datent de l'Ancien Régime (centralisation, réglementation à outrance, tutelle administrative des communes, interdiction pour les tribunaux de juger les fonctionnaires) ; il ne trouvait qu'une seule innovation importante, le remplacement

des administrations collectives par le groupement établi en l'an VIII de fonctionnaires isolés et de conseils délibérants. Les principes de l'Ancien Régime reparurent en 1800 et les anciennes habitudes reprirent faveur (1). Turgot lui semblait être un excellent type de l'administrateur napoléonien, qui avait un « idéal de fonctionnaire dans une société démocratique soumise à un gouvernement absolu (2) ». Il montrait que le morcellement du sol, dont il est d'usage de faire honneur à la Révolution, était commencé depuis longtemps et n'avait point marché d'un pas exceptionnellement rapide sous son influence (3).

Il est certain que Napoléon n'a pas eu un effort extraordinaire à accomplir pour remettre le pays sur un pied monarchique. Il a reçu la France toute prête et n'a eu qu'à faire quelques corrections de détail pour profiter de l'expérience acquise depuis 1789. Les lois administratives et fiscales avaient été rédigées, pendant la Révolution, par des gens qui avaient appliqué les méthodes de l'Ancien Régime ; elles subsistent encore aujourd'hui d'une manière à peu près intacte. Les hommes qu'il employa avaient fait leur apprentissage sous l'Ancien Régime et sous la Révolution ; tous se ressemblent ; tous sont des hommes du vieux temps par leurs procédés de gouvernement ; tous travaillent, avec une égale ardeur, pour la grandeur de Sa Majesté. Le véritable mérite de Napoléon fut de ne pas trop se fier à son génie, de ne pas se laisser aller aux rêves qui avaient, tant de fois, égaré les hommes du XVIIIe siècle et les avaient conduits à tout vouloir régénérer de fond en comble, — en un mot, de bien reconnaître le principe de l'hérédité historique.

---

(1) Tocqueville. *L'Ancien Régime et la Révolution*, chap. II, III, IV, p. 115-117, 121 et 320.

(2) Tocqueville. *Mélanges*, p. 155-156.

(3) Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, p. 40 et pp. 61-62.

Il résulte de là que le régime napoléonien peut être regardé comme une expérience mettant en évidence le rôle énorme de la conservation à travers les plus grandes révolutions.

Je crois bien que l'on pourrait même étendre le principe de la conservation aux choses militaires et montrer que les armées de la Révolution et de l'Empire furent une extension d'institutions militaires antérieures. En tout cas il est assez curieux que Napoléon n'ait point fait d'innovations sérieuses dans le matériel et que ce soient les armes à feu de l'Ancien Régime qui aient tant contribué à assurer la victoire aux troupes révolutionnaires. C'est seulement sous la Restauration que l'on modifia l'artillerie.

La facilité avec laquelle la Révolution et l'Empire ont réussi dans leur œuvre, en transformant si profondément le pays, tout en conservant une si grande quantité d'acquisitions, est liée à un fait sur lequel nos historiens n'ont pas toujours appelé l'attention et que Taine ne semble pas avoir remarqué : l'économie productive faisait de grands progrès et ces progrès étaient tels que vers 1780 tout le monde croyait au dogme du progrès indéfini de l'homme (1). Ce dogme, qui devait exercer une si grande influence sur la pensée moderne, serait un paradoxe bizarre et inexplicable si on ne le considérait pas comme le résultat du progrès économique et du sentiment de confiance absolue que ce progrès économique engendrait. Les guerres de la Révolution et de l'Empire ne firent que stimuler encore ce sentiment, non seulement parce qu'elles furent glorieuses, mais aussi parce qu'elles firent entrer beaucoup d'argent dans le pays et contribuèrent ainsi à développer la production (2).

---

(1) Tocqueville *L'Ancien Régime et la Révolution*, p. 283-287, p. 292, et *Mélanges*, p. 62.

(2) Kautsky a beaucoup insisté sur le rôle que jouèrent les trésors dont s'emparèrent les armées françaises. (*La lutte des classes en France en 1789*, trad. franç. pp. 104-106.)

Le triomphe de la Révolution étonna presque tous les contemporains et il semble que les plus intelligents, les plus réfléchis et les plus instruits des choses politiques aient été les plus surpris ; c'est que des raisons tirées de l'idéologie ne pouvaient expliquer ce succès paradoxal. Il me semble qu'aujourd'hui encore la question n'est guère moins obscure qu'elle n'était pour nos pères. Il faut chercher la cause première de ce triomphe dans l'économie : c'est parce que l'Ancien Régime a été atteint par des coups rapides, alors que la production était en voie de grand progrès, que le monde contemporain a eu une naissance relativement peu laborieuse et a pu être si rapidement assuré d'une vie puissante.

Nous possédons, par contre, une expérience historique effrayante relative à une grande transformation survenue en temps de décadence économique ; je veux parler de la conquête chrétienne et de la chute de l'empire romain qui la suivit de près. Tous les vieux auteurs chrétiens sont d'accord pour nous apprendre que la nouvelle religion n'apporta aucune amélioration sérieuse dans la situation du monde : la corruption du pouvoir, l'oppression, les désastres continuèrent à accabler le peuple comme par le passé. Ce fut une grande désillution pour les Pères de l'Eglise ; à l'époque des persécutions, les chrétiens avaient cru que Dieu comblerait Rome de faveurs le jour où l'Empire cesserait de poursuivre les fidèles ; maintenant l'Empire était chrétien et les évêques étaient devenus des personnages de premier ordre : cependant, tout continuait à marcher aussi mal que par le passé. Chose plus désolante encore, les mauvaises mœurs, si souvent dénoncées comme étant le résultat de l'idolâtrie, étaient devenues les mœurs des adorateurs du Christ. Bien loin d'imposer au monde profane une profonde réforme, l'Eglise avait pris les allures d'une administration impériale et les factions qui la déchiraient étaient bien

plutôt exaltées par l'appétit du pouvoir que par des raisons religieuses.

On s'est demandé souvent si le christianisme n'avait pas été la cause, ou du moins l'une des causes principales, de la chute de Rome (1). Gaston Boissier combat cette opinion, en essayant de montrer que le mouvement de décadence que l'on observe après Constantin, continue un mouvement qui existait depuis longtemps, et qu'il n'est pas possible de voir si le christianisme a accéléré ou retardé la mort du monde antique. Cela revient à dire que la conservation fut énorme ; nous pouvons, par analogie, nous représenter ce qui résulterait d'une révolution donnant aujourd'hui le pouvoir à nos socialistes officiels : toute l'idéologie bourgeoise serait conservée ; l'Etat bourgeois dominerait avec tous ses anciens abus ; la décadence économique continuerait.

Bientôt surgirent les invasions barbares : plus d'un chrétien se demanda si, enfin, n'allait pas surgir un ordre nouveau conforme aux principes de la nouvelle religion ; cette espérance était d'autant plus raisonnable que les Barbares se convertissaient en entrant sur l'Empire et qu'ils n'étaient pas habitués aux corruptions de la vie romaine. Au point de vue économique, on pouvait espérer une régénération, puisque le monde périssait sous le poids de l'exploitation urbaine ; les nouveaux maîtres, ayant des mœurs rurales grossières, ne vivaient pas en grands seigneurs, mais en chefs de grandes fermes ; peut-être alors la terre serait-elle mieux cultivée. On peut comparer les illusions des auteurs chrétiens contemporains des invasions à celles de nombreux utopistes qui espéraient voir le monde moderne régénéré par les vertus qu'ils attribuaient aux hommes de

---

(1) Je me permets de renvoyer à ce que j'ai dit dans la *Ruine du monde antique*, pp. 32-38.

moyenne condition : le remplacement de classes très riches par de nouvelles couches sociales devait amener la morale, le bonheur et la prospérité universelle.

Les Barbares ne créèrent point de sociétés progressives ; ils étaient peu nombreux et presque partout ils se substituèrent simplement aux anciens grands seigneurs, menèrent la même vie qu'eux et furent dévorés par la civilisation urbaine. En France, la royauté mérovingienne a été soumise à des études particulièrement approfondies : Fustel de Coulanges a mis en lumière le caractère conservateur qu'elle a affecté ; la conservation lui paraissait si forte qu'il pouvait écrire qu'il n'y avait pas eu de conquête et il se représentait toute l'histoire du haut Moyen-Age comme un mouvement ayant continué le mouvement de l'empire romain, avec un peu plus d'accélération (1). « Le gouvernement mérovingien, disait-il, est, pour plus des trois quarts, la continuation de celui que l'empire romain avait donné à la Gaule (2). »

Ce qu'on ne peut nier, c'est que la décadence économique s'accentua encore sous les rois barbares ; une renaissance ne put se produire que très longtemps après, lorsque le monde eut traversé une longue série d'épreuves. Il fallut au moins quatre siècles de barbarie pour qu'un mouvement progressif se dessinât ; la société avait été obligée de descendre jusqu'à un état très voisin de ses origines et Vico devait trouver dans ce phénomène l'illustration de sa doctrine du *ricorsi*. Ainsi une révolution survenue en temps de décadence économique avait forcé le monde à retraverser une période de civilisation presque primitive et arrêté tout progrès durant plusieurs siècles.

---

(1) Fustel de Coulanges. *Origines du régime féodal*. p. 566-567.

(2) Fustel de Coulanges. *La Monarchie franque*, p. 650.

Cette effrayante expérience a été maintes fois invoquée par les adversaires du socialisme ; je ne conteste pas la valeur de l'argument, mais il faut ajouter deux détails qui paraitront peut-être minimes aux sociologues professionnels : cette expérience suppose une décadence économique et une organisation qui assure une conservation idéologique très parfaite. Maintes fois on a présenté le socialisme *civilisé* de nos docteurs officiels comme une sauvegarde pour la civilisation : je crois qu'il produirait le même effet que produisit l'instruction classique donnée par l'Église aux rois barbares : le prolétariat serait corrompu et abruti comme furent les Mérovingiens et la décadence économique ne serait que plus certaine sous l'action de ces civilisateurs.

Le danger qui menace l'avenir du monde peut être écarté si le prolétariat s'attache avec obstination aux idées révolutionnaires, de manière a réaliser, autant que possible, la conception de Marx. Tout peut être sauvé si, par la violence, il parvient à reconstruire les classes et à rendre à la bourgeoisie quelque chose de son énergie ; c'est là le grand but vers lequel doit être dirigée toute la pensée des hommes qui ne sont pas hypnotisés par les événements du jour, mais qui songent aux conditions du lendemain. La violence prolétarienne, exercée comme une manifestation pure et simple du sentiment de lutte de classe, apparaît ainsi comme une chose très belle et très héroïque ; elle est au service des intérêts primordiaux de la civilisation ; elle n'est peut être pas la méthode la plus appropriée pour obtenir des avantages matériels immédiats, mais elle peut sauver le monde de la barbarie.

A ceux qui accusent les syndicalistes d'être d'obtus et de grossiers personnages, nous avons le droit de demander compte de la décadence économique à laquelle ils tra-

vaillent. Saluons les révolutionnaires comme les Grecs saluèrent les héros spartiates qui défendirent les Thermopyles et contribuèrent à maintenir la lumière dans le monde antique.

(A suivre) Georges Sorel

Le Socialisme Syndicaliste ou l'Individuation du Socialisme

I

Nous ne croyons pas à la parfaite conciliation du socialisme et de la « science positive » ; nous ajoutons peu de foi aux tentatives de ceux qui s'efforcent de rendre applicables au socialisme les lois de la « sociologie générale » et de la cosmologie.

L'essai d'Enrico Ferri de concilier dans une harmonieuse trinité philosophique Marx, Darvin et Spencer, souleva non seulement les protestations des philosophes de profession, des positivistes bourgeois, mais aussi la critique des socialistes. Critique qui fut expresse en Allemagne avec Kautsky dans la *Neue Zeit*, et en Italie avec Antonio Labriola, dans son livre *Discorrendo di Socialismo e di filosofia.* Avec raison, Antonio Labriola observait que le système marxiste constitue un système philosophique individualisé et distinct de tout l'organisme philosophique de positivisme français et anglais. D'autre part, un sociologue connu. Ludvig Gumplowicz, au Congrès International de Sociologie à Paris, réfutait la thèse un peu simpliste et peu scientifique d'Enrico Ferri : « La sociologie sera socialiste ou ne sera pas. »

Le socialisme n'est pas une science. La phrase « socia-

lisme scientifique » de F. Engels doit être interprétée avec beaucoup d'attention, *cum grano salis* ; et il faut observer que Engels parlait de l'*évolution du socialisme de l'utopie à la science*, se rapportant aux conditions historiques, politiques, intellectuelles, pour lesquelles le socialisme prolétaire n'était plus une abstraction philosophique, une conception mystique et sentimentale, mais une conception assise sur le terrain réel des faits économiques.

Mais si le socialisme n'est pas un organisme scientifique, il est une « doctrine critique ». Dans son commentaire au *Manifeste Communiste*, Antonio Labriola, s'opposant à toutes les aberrations, adultérations et déviations du socialisme révolutionnaire faites par les professeurs bourgeois des universités royales, et surtout dénonçant la *Quintessence du Socialisme* du ministre autrichien Albert Schaeffle, appelle « communisme critique » le tout organique des doctrines socialistes. Et que le socialisme soit entièrement *critique* et non pas *scientifique*, Edouard Bernstein l'admet aussi et le soutient dans sa brochure *Science et Socialisme.*

Nous avons insisté sur les rapports du socialisme avec la « science positive » pour bien préciser que le socialisme est une doctrine distincte, qui s'oppose à toutes les autres. Mais il faut ajouter que le socialisme, étant une doctrine *sociale*, est par là même *dynamique* et non *statique*.

Il est *dymanique* en ce sens que les éléments dont il se compose et qu'il organise en une unité systématique, au moyen de la méthode dialectique (matérialisme historique) ne sont pas des éléments cristallisés, quantités fixes et constantes, unités immuables, mais ce sont tout au contraire des éléments *sociaux*, et par cela même sujets à transformations historiques : c'est-à-dire des éléments très variables et très instables, qui s'élèvent a la dignité de *valeurs éthiques*

toujours se modifiant dans le creuset de l'histoire et de la société.

Il est facile de comprendre que, en raison même de cette instabilité et de ce déséquilibre de tous ces éléments en transformation, la doctrine, ou mieux le système logique dans lequel ils s'organisent en unité, ne peut pas être une doctrine *statique*, immuable dans ses énoncés et dans ses postulats théoriques, mais une doctrine *dynamique*, variable selon les exigences pratiques du mouvement social, répondant successivement à tous les besoins de l'expérience prolétaire. En ce sens, le socialisme est même une doctrine *pragmatique*, comme l'observe justement Hubert Lagardelle, bien plus qu'un système philosophique abstrait. Aussi Georges Sorel pouvait écrire que la doctrine et la pratique socialistes sont deux termes corrélatifs, qui s'intègrent dans le procès logique des idées. « La science est pour Marx simplement l'expression abstraite d'une certaine manière d'exercer notre pouvoir sur les choses (1). »

Pour toutes ces raisons, messieurs les philosophes, messieurs les économistes et messieurs les sociologues, qui parlent de décadence du marxisme sont priés de se taire, car ils n'y connaissent rien.

Que le marxisme dût constituer un corps rigide de doctrines, impénétrable à toutes les influences idéales du mouvement social ; que le marxisme dût être, en un mot, un fossile dans l'histoire de la littérature socialiste, nul marxiste sérieux et intelligent ne l'a jamais pensé.

Le marxisme — c'est-à-dire le « communisme critique » — se renouvelle continuellement, sous l'impulsion des expériences neuves de la vie prolétarienne, sous le contre-coup des phénomènes économiques, qui se déroulent dans leur mouvement historique.

---

(1) G. Sorel. *Critica sociale*, 1er mai 1898.

Et ces renouvellements constituent les *crises du marxisme*, comme on les qualifie jusqu'aujourd'hui. Ces *crises* — loin de prouver que le marxisme est une doctrine qui a fait son temps et qui est destinée à périr — fournissent la démonstration expérimentale et irréfutable que c'est un organisme vivant, qui bat frénétiquement d'un même rythme avec toute la vie sociale contemporaine, dont il reflète les déplacements, les transformations, les vicissitudes, les orientations diverses.

Le marxisme, avec ses *crises*, donne l'idée non pas d'un organisme qui meurt, mais d'un organisme toujours jeune qui vit et veut vivre, subissant — par les lois du procès organique — des *crises* de croissance, *crises* qui se résolvent en dernière instance dans l'augmentation de sa force vitale centrale, laquelle reste comme le noyau indestructible, la cellule éternelle de son existence idéale.

Et les socialistes allemands ont bien tort — Kautsky entre autres — de se plaindre et de se fâcher contre les « hérésies » des *révisionnistes*. Il faut se convaincre, comme se sont convaincus tous ceux qui ont bien considéré le problème « gnoséologique » du socialisme, que les *postulats* théoriques du socialisme ne sont pas des dogmes théologiques, des croyances idéalistes se soutenant dans le vide, des « catégories mentales » *a priori* ; mais que ce sont des catégories ou mieux des représentations idéologiques *a posteriori* des réalités, des phénomènes sociaux *in fieri*. Ces *postulats* n'ont pas une valeur d'absolu métaphysique, mais une valeur de suprême relativisme historique : parce qu'ils se conforment successivement — prenant une configuration diverse, systématisation et coordination logique — aux vicissitudes de la vie sociale en mouvement.

Cependant j'affirme que dans la continuelle expansion, évolution et élaboration idéologique de la pensée marxiste, les lois restent fermes que j'appellerai « logiques » du

marxisme, comme les désigne M. Werner Sombart, et que Antonio Labriola appelle *prémisses typiques*, sans lesquelles le socialisme ne peut pas se penser. Bien entendu les notions de la lutte de classes, du « matérialisme historique », etc..., restent comme les *canons* de la logique socialiste, les angles visuels à travers lesquels est observée et interprétée *socialistiquement* la réalité sociale, économique, juridique, politique, etc...

Il semble que les résultats de la critique ou de la *gnoséologie* socialiste déconcertent un peu les âmes timides et les consciences craintives des socialistes allemands *classiques*. Avec raison Georges Sorel écrit que *leur* socialisme « est un cléricalisme socialiste(1)». Ils sont attachés aux formules dogmatiques, et pour persévérer dans les vieilles croyances ils ferment les yeux à la réalité qui n'est pas une *stasis*, mais un penchant, une *praxis*. Le socialisme — dit avec raison Antonio Labriola — est précisément « la philosophie de la *praxis* » (2).

La conception du socialisme ne peut être que *pragmatique*. comme pense Lagardelle : c'est-à-dire une conception des *faits*, qui doivent, par leur force intérieure d'expansion idéale, déterminer, eux et eux seuls, le procès vivant et le flux des idées. Lorsque le *fait* se met en contradiction avec l'*idée* première, celle-ci ne doit pas opposer son inflexible rigidité, mais elle doit à nouveau se combiner et se replonger dans le creuset des éléments nouveaux qui s'élèveront à une nouvelle unité idéale.

Voilà les enseignements du « matérialisme historique », qui renferme en soi les lois générales de la connaissance humaine (3).

---

(1) G. Sorel. *Saggi di critica del Marxismo*, introduction.
(2) A. Labriola. *Discorrendo di Socialismo e di Filosofia*.
(3) Cette dernière opinion est acceptée par deux savants socio-

Le socialisme peut se comparer à cet égard à une plante, dont il suit le même procès organique. Aux feuilles sèches qui tombent succède un feuillage frais et vert. Ce sont les mêmes renouveaux pour le socialisme. Sur le terrain des faits nouveaux se produisent les lymphes idéales qui circulent dans tout l'organisme des idées, en les renouvelant et les rajeunissant. C'est ainsi que la réalité et la théorie ne s'opposent pas, mais, au contraire, s'unissent harmoniquement en un seul procès d'intégration et d'accroissement.

Ces enseignements du « matérialisme historique » sont plus spécialement suivis par les socialistes d'Italie et de France. En Allemagne, Guillelmo Ferrero écrivait, en 1898, dans un des meilleurs de ses livres, *L'Europa Giovane*, avec sa pénétration d'esprit et son sens historique, que le socialisme est une religion, une philosophie, et non pas un mouvement révolutionnaire, que l'organisation politique du socialisme est une église et non pas un groupe politique. Aujourd'hui cette appréciation, qui autrefois pouvait sembler hardie, est partagée par plusieurs socialistes allemands, surtout par les jeunes, plus intellectuels, qui veulent s'émanciper des vieilles croyances rigides, et dont l'esprit est exercé à la critique et à la dialectique, condition nécessaire et *sine qua non* d'une juste interprétation du marxisme.

Edouard Bernstein et Raphaël Friedeberg, aux deux pôles, sont amenés à accepter beaucoup des nouvelles notions socialistes qui ont poussé sur le terrain fécond du socialisme révolutionnaire de France et d'Italie. Et il n'y a pas long-

---

logues italiens : par Antoine Labriola dans son *Discorrendo di Socialismo e di Filosofia*, et par Alexandre Groppali dans *La Genesi sociale del fenomeno scientifico*.

temps, ici-même, Roberts Michels (1) décrivant l'état du socialisme en Allemagne, en faisait une description véridique, une critique aigüe, dont peuvent se tirer bien des enseignements pratiques.

En résumé, tout le mouvement pratique du socialisme qui se réalise organiquement dans les syndicats, les coopératives, dans les grèves et dans toutes les formes de l'*action directe* ouvrière ; et tout le mouvement socialiste intellectuel qui se réalise dans les livres, les journaux, les revues, les discours, etc., nous montrent une tendance générale du monde socialiste à se renouveler, à formuler de nouvelles notions, à forger de nouvelles armes pour la lutte sociale.

Ces désirs, ces penchants, ces besoins constituent, à mon sens, les « prémisses psychologiques » du syndicalisme moderne, qui est — en dernière instance — la plus parfaite et distincte *individuation* du socialisme.

II

Nous avons dit que le socialisme et les lois générales de la « science positive » ou mieux du « naturalisme philosophique » sont deux choses distinctes. Nous devons ajouter que le socialisme, ne surpassant pas, comme le font toutes les religions, les limites de la réalité, pour se réfugier dans le ciel, mais restant indissolublement enchaîné à elle par un rapport ou lien organique de cause à effet, ne contredit pas, mais rentre dans les lois universelles de la *causalité* et de la *necessité* naturelles. Il constitue une entité réelle, et, comme tout autre entité, il est sujet aux deux lois générales qui

(1) R. Michels. Les dangers du parti socialiste allemand. *Mouvement Socialiste*, novembre 1904.

dominent l'univers. J'entends les deux lois de *la formation naturelle* et de *l'individuation progressive*, qui ont été magistralement développées au point de vue de la « philosophie naturelle » par le célèbre écrivain italien Robert Ardigo. Pour lui, ces deux lois dominent la réalité. La loi de l'« individuation progressive » agit dans le champ astronomique, produisant les mondes sidéraux, qui sont des « individualités définies. Dans l'évolution organique, l' « individuation » produit les espèces distinctes. Dans l'évolution psychique, elle produit la conscience humaine. Dans l'ordre moral, ou évolution hyperorganique, l' « individuation » porte à l'unité le plus grand nombre de valeurs humaines, c'est-à-dire à la société politique et juridique.

Cette loi d' « individuation progressive » — qui n'est que réduction et expression plus distincte et plus précisée de la formule générale de l' *évolution* d'Herbert Spencer, c'est-à-dire du « passage de l'homogène à l'hétérogène, de l'indistinct au distinct » — cette loi s'applique t-elle aussi à la réalité *en devenir* qu'est le socialisme moderne? Sans doute, puisque le socialisme n'est pas une quantité fixe, constante, immuable, mais qu'il est une réalité en « devenir éternel », pour m'exprimer selon les termes d'Hegel. Il y a donc une évolution dans le socialisme, et s'il y a cette évolution naturelle, il s'ensuit que nous pouvons lui appliquer les deux lois de la « formation naturelle » et de l' « individuation progressive ».

Que le socialisme se développe selon la loi de la « formation naturelle », il n'y a que des aveugles pour le contester. C'est une réalité qui vit dans l'histoire, consubstantielle à la structure économique de la société capitaliste, dont elle est le produit causal. « La société, dit Benedetto Croce (1), est

(1) Benedetto Croce — *Sulla concezione materialistica della Storia* — Napoli.

aujourd'hui conformée de telle façon que la seule solution possible qu'elle porte en elle, c'est le socialisme. » Le socialisme est donc non pas une « utopie », mais une « réalité ». Mais là n'est pas la difficulté. Ce qui a plus d'intérêt pour notre thèse, c'est de voir *la ligne d'individuation progressive* selon laquelle le socialisme se développe historiquement.

Le « procès naturel » de toute réalité marche de l'indistinct au distinct, de l'indifférencié au différencié. Le « procès naturel » du socialisme nous est démontré par son histoire dans les principaux pays d'Europe et d'Amérique : aussi est-il préférable de parler d'un « procès historique » du socialisme, ce dernier étant un organisme de formation historique et sociale.

Dans ses premières manifestations pratiques et idéologiques, le socialisme est quelque chose d'indistinct, d'amorphe, d'indifférencié, vraie nébuleuse sociale qui est agitée d'un mouvement confus, et qui ne trouve pas le moyen de se fixer et de s'équilibrer. Toutes les classes sociales mécontentes et insatisfaites se rassemblent sous l'étendard vague et confus d'un *socialisme démocratique* ; tous les courants philosophiques s'entrelacent pour en soutenir la valeur éthique et sociale ; des écoles différentes y pénètrent et s'y mêlent. pour en préparer la réalisation ; presque tous les partis imitent et assimilent le programme du socialisme. Le socialisme, à ce moment de sa marche, est un penchant vague et universel vers un « meilleur ordre social », il est une aspiration indistincte à la « justice sociale », il est enfin un « humanitarisme éclairé », et jusqu'à un certain point il est la continuation, ou bien la dérivation historique des « principes de 1789 ». En ce sens le socialisme peut embrasser la cause de tous les souffrants, en faisant abstraction de toute considération économique sur les valeurs sociales qui se combattent entre elles.

Ce n'est que lorsque les positions économiques et sociales se présentent, dans leur configuration historique, à Marx et Engels, que le socialisme commence à se différencier et à s'individualiser en une doctrine et en une pratique *autonomes*, c'est-à-dire dans la doctrine et dans la pratique du prolétariat révolutionnaire constitué en classe unique et homogène.

Laissons de côté la personnalité intellectuelle et psychologique de Marx, en ses rapports avec les nouvelles réalités par lui observées dans les pays les plus avancés dans la grande industrie capitaliste. Cette analyse psychologique de la personnalité du grand agitateur communiste a été déjà faite par beaucoup de savants, socialistes et bourgeois, avec la plus grande précision. Ce qu'il faut seulement rappeler, c'est qu'avec Marx le socialisme passe de l'*indistinct* d'une conception vague et indeterminée au *distinct* d'une conception déterminée et differenciée du mouvement dynamique des classes ouvrières. Ajoutons que dans l'organisme doctrinal du marxisme se trouvant *virtuellement* conçues les affirmations de la théorie « syndicaliste » qui se ramènent aux deux termes suivants : « *Travailleurs de tous les pays, unissez-vous.* » et « *L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs mêmes.* » Le mouvement socialiste est ainsi par Marx idéologiquement représenté dans tous les éléments *objectifs et dynamiques* de son procès historique, selon une façon distincte et individualisée. (1)

Mais le « drame des idées » dans la pensée marxiste précède, ou mieux est une anticipation idéale du grand drame réel des faits sociaux. Les classes ouvrières, au temps de Marx,

---

(1) Je me suis occupé de cet argument dans un article sur l'*Unità del Socialismo* publié dans l'*Avanguardia Socialista* de Milan.

ne constituaient pas une « unité sociale » solide, organisée dans une classe indivisible et homogène ; mais tout au contraire ce n'étaient que des foules impulsives, inorganiques et primitives se mouvant en désordre et sans une *tactique* bien définie, dans des grèves mal dirigées. Les organes spécifiques de la lutte ouvrière — les syndicats — ne se sont pas à ce moment encore solidement constitués, et les fonctions normales de la lutte ne se sont pas nettement dessinées. L'émancipation des travailleurs réalisée par eux-mêmes, *directement*, reste encore un fait à venir, mais qui ne se traduit pas pratiquement dans la réalité.

Dans la réalité règne, au contraire, la confusion des partis politiques, les mélanges démocratiques-sociaux, la conception *socialiste*... de l'Etat *bourgeois*... soutenue aujourd'hui par Jaurès et tous les socialistes parlementaires et réformistes.

Ce qui manque, en un mot, c'est l'*acteur historique*, comme dit Lagardelle, du socialisme : c'est-à-dire le prolétariat organisé dans les syndicats ouvriers et parvenu à son unité de « classe révolutionnaire », selon le mot de Marx. Le socialisme de la pure et simple *individuation* théorique ou intellectuelle qui était dans la pensée de Marx, n'a pu devenir une *individuation* historique et sociale, que du jour où, par une complication de causes historiques, psychologiques et sociales immanentes à l'évolution économique et technique du capitalisme, la *lutte de classe* a poussé le protétariat, aguerri par tous les efforts de sa résistance, contre la bourgeoisie : c'est le jour où par la nécessité de la défense, dans la lutte, devenue plus acharnée, se constituent les syndicats ouvriers, dans lesquels le prolétariat se réunit, sentant son unité psychologique de classe, et dans lesquels « les foules ouvrières arrivent à avoir une

seule tête et un seul cœur, pensent comme prolétariat et acquièrent une libre subjectivité (1) ».

Le socialisme s'*individualise* donc dans l'histoire, par le moyen des syndicats, par les efforts *révolutionnaires* d'un prolétariat intelligent et organisé, arrivé à un degré de *capacité* économique, technique, psychologique et morale, tel qu'il peut anéantir le vieux monde bourgeois avec son Etat, sa religion, sa philosophie, etc., et qu'il peut se rendre *acteur* du nouveau drame social.

Le *syndicalisme* trouve en ses termes sa raison *objective* d'être et de se produire : il n'est que le socialisme idéal et philosophique de Marx mis en œuvre directement par les syndicats, par le *socialisme ouvrier*, comme l'a précisé encore Lagardelle dans un récent article. Les syndicats ne sont donc que les organes spécifiques de son affirmation et de son *individuation* historique. Et c'est en ce sens que j'ai dit plus haut que le *syndicalisme est l'individuation du socialisme*.

Lorsque les syndicats sont bien et solidement constitués, lorsque la lutte prolétaire est fortement dessinée, lorsque le prolétariat est conscient de sa capacité, de ses droits, de ses destinées, le socialisme n'est plus alors un penchant indistinct et vague de toutes les classes souffrantes vers l'*amélioration sociale*, mais il est le penchant distinct et *circonstancié* d'une classe déterminée, le prolétariat, à détruire une autre classe, la bourgeoisie, pour établir *ab imis fundamentis*, un nouvel ordre de vie humaine et de nouvelles relations éthiques et juridiques.

Dans ces nouveaux organes sociaux, les syndicats, se développe réellement et non pas abstraitement *la nouvelle vie socialiste* avec toutes ses manifestations économiques, poli-

(1) Georges Sorel : *Saggi di critica del Marxismo* (*Le idee giuridiche nel Marxismo*).

tiques et juridiques, selon un *procès organique* (1) d'accroissement, de différenciation, d'intégration et d'*individuation*.

Dans les syndicats, en résumé, le socialisme s'*individualise* avec *son* économie spécifiée, avec *son* droit, avec *sa* politique, avec son art, etc.; dans les syndicats, les nouvelles « notions » de l'éthique civile prolétaire s'affirment contre la vieille éthique bourgeoise.

Je me suis occupé de la « formation naturelle » du « droit prolétaire » dans le sein du syndicat ouvrier dans une étude sur le « droit ouvrier », que le *Mouvement Socialiste* publiera prochainement. La démonstration que je tente du devenir du « droit ouvrier », on pourrait l'étendre au phénomène économique et politique, et à toute autre manifestation de la vie ouvrière collective.

Mais, en poursuivant cette démonstration, j'outrepasserais les limites de cette étude, qui a voulu établir que :

1° *Le socialisme se trouve contenu virtuellement tout entier dans les syndicats* ;

2° *La prévision* morphologique *du socialisme, selon l'expression d'Antonio Labriola, est seulement possible par l'observation directe , présente et expérimentale de la vie ouvrière qui se développe dans les syndicats* ;

3° *C'est uniquement dans le syndicalisme que le marxisme trouve sa vérification pratique et son* ÉQUIVALENT HISTORIQUE ;

4° *Les efforts des socialistes réformistes de trainer le socialisme du sein des syndicats dans les parlements de la mo-*

---

(1) Nous prenons ici les mots *procès organique* dans leur véritable sens *étymologique* et non pas dans le sens *métaphorique* et *analogique*, adopté par l'école sociologique-*organiciste* (Spencer-Schæffle-Worms-Lilienfeld).

narchie ou de la République aboutiraient directement à DÉSINDIVIDUALISER *le socialisme.*

Si donc le socialisme veut se maintenir distinct et *individualisé* de tous les autres mouvements sociaux contemporains, ou mieux si le prolétariat veut former une *classe sociale unitaire* sans contact avec toutes les autres classes sociales, il doit être SYNDICALISTE. A cet unique prix, le socialisme pourra marcher dans le sens de l'histoire.

On comprend que toutes les jeunes forces du socialisme international, de France, d'Italie, et récemment d'Allemagne, fassent leur la conception *syndicaliste* du socialisme, dépouillée de toutes les scories idéalistes et romantiques du passé, et de toutes les fausses notions qu'ont apportées au socialisme les juristes, les sociologues et les politiciens bourgeois. La conception *syndicaliste* du socialisme n'est pas autre chose que la traduction consciente de la doctrine marxiste dans le monde pratique, réalisée par l'*action directe* du *prolétariat révolutionnaire*.

C'est au sein de la véritable lutte ouvrière que le socialisme doit se replonger pour se fortifier et pour sortir reconstitué de la crise actuelle.

La dégénérescence (1) réformiste du socialisme, est venue de ce que le socialisme, entre les mains des professeurs des universités, des députés, des réformateurs de toute espèce, a perdu sa physionomie et son individualité.

Pour faire que le socialisme revienne à ses origines fondamentales, il faut qu'il passe du « parlementarisme réformiste » au « syndicalisme révolutionnaire ».

En ce sens, nous disons que le syndicalisme — qui consiste entièrement dans l'*action directe* du prolétariat —

---

(1) Lire mon article « *Degenerazione* », dans l' « *Avanguardia socialista.* »

marque le retour au marxisme, non pas le retour à un marxisme « ecclésiastique », rigide, formaliste, dogmatique, mais à un marxisme frais, jeune, agile, actif et se transformant perpétuellement, — véritable *organisme* vivant qui tire son suc vital des expériences pratiques, des phrases de croissance, des augmentations de *capacité* et de force du prolétariat révolutionnaire.

SERGIO PANUNZIO

Molfetta (Italie), 1er décembre 1905.

LES SYNDICATS OUVRIERS

FRANCE

Le IVe Congrès des Bûcherons

Le IVe Congrès de la *Féderation nationale des bùcherons* s'est tenu à La Guerche, dans le Cher, les 24 et 25 septembre 1905. Je ne reprendrai pas, à ce propos, l'histoire de notre mouvement : il a été retracé plusieurs fois ici même, dans cette revue, et je renvoie notamment à l'étude si complète que fit notre camarade Mauger du IIIe Congrès bûcheron, tenu l'an passé à Auxerre.

Je me contenterai d'exposer en quelques mots l'œuvre du Congrès de La Guerche. Aussi bien ne pouvait-il que prendre acte de la croissance continue de notre mouvement et de son action syndicaliste révolutionnaire.

Le rapport du comité fédéral, qui exposait les efforts réalisés et les résultats obtenus depuis le congrès précédent, accusa une augmentation de 42 syndicats nouveaux. A Auxerre, en 1904, la *Fédération des bùcherons* comptait 71 syndicats, représentant environ 9.000 adhérents, dans les départements suivants : Allier, Aube, Cher, Haute-Marne, Indre, Jura, Loiret, Nièvre, Yonne, Vendée, Eure. A La Guerche, en 1905, elle en groupait 113, se répartissant dans 16 départements : Cher, Indre, Loiret, Loir-et-Cher, Yonne, Allier, Aube, Jura, Haute-Marne, Vendée, Deux-Sèvres, Seine-Inférieure, Eure, Côte-d'Or, Ardennes. Ces 113 syndicats de bùcherons comptent à peu près 20.000 ouvriers. Je dois ajouter que dans le Maine et les Vosges des syndicats sont en voie de constitution.

Tous ceux qui ont suivi, de près ou de loin, les travaux des congrès précédents, ont pu constater le degré de cons-

cience syndicaliste des représentants des organisations bûcheronnes. C'est la même impression qui s'est dégagée des travaux du Congrès de La Guerche, où les 63 délégués des syndicats bûcherons venus là ont fait preuve d'une connaissance chaque jour plus approfondie des exigences de la lutte ouvrière.

Les questions qu'avaient à résoudre le Congrès étaient de deux sortes : 1° celles dont la solution peut être obtenue par une pression exercée sur les pouvoirs publics ; 2° celles dont la réalisation ne peut être obtenue que par notre propre *action directe*.

Pour ce qui est des questions de la première catégorie, le Congrès ne pouvait que passer rapidement : les ouvriers bûcherons savent à quoi s'en tenir à ce sujet, et ils n'avaient qu'à émettre des vœux, sans s'y attarder plus longtemps.

Quant aux questions relevant de l'action propre des travailleurs, le Congrès eut d'abord à examiner celle de la *coopération*. Une assez longue discussion permit aux divers points de vue — que nous ne relaterons pas ici, car les arguments sont toujours les mêmes, et nos lecteurs les connaissent suffisamment — de se produire. Le Congrès décida à l'unanimité : 1° que des coopératives de production et de consommation seraient créées sous le contrôle de la *Fédération, sur des bases exclusivement communistes ;* 2° qu'il n'y aurait aucune distribution de trop-perçus ; 3° que *seuls les syndiqués pourraient être coopérateurs* ; 4° que la radiation ou la démission du syndicat entraînerait fatalement la radiation de la coopérative. On le voit, c'est une application stricte du principe de la *coopération syndicaliste* qu'a indiquée le Congrès.

La troisième question envisagée fut *l'orientation de la propagande et les moyens à employer*. Il n'en est pas de plus importante pour une organisation comme la nôtre. Les bûcherons n'ont pas toujours l'occasion de réfléchir à leur sort et de se rendre compte des moyens à employer pour se libérer de l'exploitation qui pèse sur eux. Il faut que notre propagande révolutionnaire les atteigne pour les amener à nous, que rien ne soit négligé pour leur donner conscience de leurs droits. C'est ce que le Congrès a décidé

en invitant le Comité fédéral à redoubler sa propagande et à multiplier ses moyens d'action.

La question du *sabottage* est venue ensuite. C'est un fait certain et que nul ne contestera, que le sabottage, en ce moment de la lutte ouvrière, est préconisé par la plupart des corporations. Contre une exploitation patronale éhontée, sans autres moyens de défense, le travailleur ne peut souvent améliorer son sort qu'en terrorisant le patron, en le frappant dans ses intérêts les plus chers. A mauvaises conditions de travail, mauvais travail. La dignité du producteur exige que sa production ne soit pas au prix des pires exploitations. De nombreux militants bûcherons vinrent apporter le résultat de leur expérience : contre la sauvagerie de certains patrons, ces procédés de lutte, qui détériorent la marchandise, étaient les seuls moyens d'action vraiment efficaces ! Le Congrès tout entier partagea ces vues et décida de répondre aux coups par les coups.

Restait la question de la journée de huit heures. Le grand mouvement d'action directe qu'on va tenter, dès le 1er mai prochain, ne pouvait laisser indifférents les bûcherons. Ils ont trop le sentiment de leur solidarité de classe pour ne pas être au premier rang du combat. Ils veulent la journée de huit heures, pour eux et pour toute leur classe. Le Congrès s'affirma unanime encore sur ce point.

La création d'un organe bûcheron, réclamée depuis longtemps par un grand nombre de syndicats, fut examinée en dernier lieu. Il est certain que les relations entre les membres d'une aussi vaste Fédération que la nôtre ont besoin d'être soutenues par le lien permanent du journal. Le Congrès décida que le premier numéro paraîtra le 20 février 1906.

Avant de clôturer ces travaux, le Congrès renomma son comité fédéral et réélut les membres sortants. C'est là une indication précieuse pour l'esprit de la Fédération : cela prouve à quel point elle est décidée à marcher dans les voies du syndicalisme révolutionnaire.

J'en aurai fini, en rappelant que, conformément aux décisions prises par les délégues de toutes les Fédérations des travailleurs de la terre, à l'issu du Congrès de Bourges de 1904, le Congrès de La Guerche eut à examiner — comme

l'avaient fait respectivement les Congrès des deux autres Fédérations terriennes des ouvriers agricoles et des ouvriers jardiniers — la constitution d'une *Union fédérative des travailleurs de la terre.*

La nécessité n'en est pas douteuse. Il est indispensable qu'il y ait un trait-d'union entre les trois fédérations des travailleurs du sol, non seulement pour se renseigner mutuellement sur l'action qu'on poursuit, mais pour s'aider et se soutenir.

La *Féderation des travailleurs agricoles*, dans son récent Congrès tenu à Perpignan, avait mis la question à l'ordre du jour de sa première séance. Envoyé par ma Fédération, je pus présenter au Congrès un rapport succinct mais suffisant pour que tous les congressistes y adhérassent d'enthousiasme. Le rapport indiquait que le principe était en fait adopté par chacune des trois fédérations en présence. Il précisait que les trois secrétaires généraux constitueraient le conseil d'administration, et que des rapports permanents seraient établis entre eux et qu'ils devraient se réunir, normalement tous les six mois, exceptionnellement toutes les fois que ce serait nécessaire.

Le Congrès d'Orléans de la *Fédération des ouvriers jardiniers* acquiesça à ces indications, et le Congrès de La Guerche des bûcherons ne pouvait que les approuver.

La création de cette vaste union terrienne ne doit faire naître aucune inquiétude. Elle n'a pas la prétention de constituer une organisation d'ouvriers ruraux se dressant à côté de la *Confédération* ou bien essayant de peser sur elle. Non : les trois fédérations des ouvriers agricoles, des jardiniers et des bûcherons continueront à être autonomes, à adhérer individuellement à la *Confédération* ; elles s'uniront simplement entre elles pour obtenir des résultats plus certains ou pour mener un mouvement d'ensemble devenu nécessaire. A Bourges, les trois fédérations ont repoussé la représentation proportionnelle, qui avait pour but de faire écraser la qualité par la quantité : c'est donc un gage suffisant de leur sens révolutionnaire.

Ce court compte-rendu demanderait un complément sur l'action même de la *Fédération* : contrats, grèves, agita-

tions diverses, etc... Je le fournirai aux lecteurs du *Mouvement Socialiste* dès que l'occasion s'en présentera.

Denis VEUILLAT,
Secrétaire général de la *Fédération nationale des Bûcherons.*

La Chapelle-Hugon (Cher), décembre 1905.

ESPAGNE

Le VIIIe Congrès de l'Union générale des Travailleurs.

La Union general de Trabajadores a tenu son huitième Congrès à Madrid du 16 au 19 mai dernier.

Il ne me paraît pas utile d'insister sur le détail des discussions qui y ont eu lieu. Ici, comme dans les assemblées du *Parti ouvrier*, avec lequel *l'Union general* est en rapports très étroits, ce sont de petites et utiles mesures d'administration qui forment le fonds des délibérations. Celles qui ont une portée plus générale révèlent surtout une grande confiance dans l'action de l'Etat... s'il voulait bien s'occuper de la classe ouvrière. Il n'est question que de réclamer des lois : loi sur l'inspection du travail, extension de la loi sur les accidents du travail aux travailleurs agricoles, loi sur le contrat de travail, loi organisant (!) des commissions mixtes d'ouvriers et de patrons pour fixer dans chaque localité le salaire minimum et la durée de la journée de travail, loi sur le travail à domicile, etc.

Il semble que les syndicats de *l'Union general* ait beaucoup moins confiance en leurs propres forces qu'en la bonne volonté du gouvernement et la sollicitude du Parlement.

Examiner la situation actuelle de *l'Union* est d'un intérêt plus certain. Mais ici, hélas ! le résultat n'est pas non plus brillant. L'accroissement des effectifs syndicaux, ininter-

rompu jusqu'alors (sauf pendant la période 1895-99), s'est transformé en 1905, en une diminution très appréciable. Voici les chiffres donnés par la *Union Obrera* organe semestriel de la *Union general* :

		Sections.	Fédérés.
		—	—
Novembre.	1889	27	3,355
Septembre	1890	36	3,896
Août . . .	1891	58	5,304
Août . . .	1892	97	8,014
Août . . .	1893	97	8,553
Mai. . . .	1895	79	6,276
Février . .	1896	69	6,154
Septembre	1899	65	15,264
Septembre	1900	126	26,088
Octobre. .	1901	198	31,558
Octobre. .	1902	251	40,087
Septembre	1903	331	46,574
Octobre. .	1904	363	55,817

La *Union Obrera* de février dernier recensait 373 syndicats avec 56.905 fédérés ; 400 syndicats étaient représentés au Congrès de mai, et Garcia Cortés pouvait écrire encore (1) que ce Congrès consacrait un nouveau triomphe. Mais le numéro du second semestre de la *Union Obrera* (24 octobre) apporte une autre note : il ne compte plus que 346 syndicats avec 46.485 affiliés, soit une diminution sur février de 27 sections et de 10.420 membres.

Dans ce déchet figurent d'abord 17 des 19 sections de travailleurs des ports, qui ont quitté la *Union* pour une raison que j'ignore avec leurs 3.786 affiliés. Son secrétaire, Vicente Barrio, explique ainsi la disparition du reste : La cause est « la crise du travail », qui n'existe pas seulement dans certaines industries et certaines régions, mais qui s'étend à toute la masse productrice du pays. Plusieurs des sections qui appartenaient à la *Union* ont été dissoutes parce que les individus qui les composaient ont quitté leurs pays,

(1) La *Revista Socialista* du 1er juin 1905.

poussés par la faim et la misère ». Dans certains endroits, il n'est pas resté un seul des membres dont la section était formée.

La diminution porte surtout sur les ouvriers du bâtiment (1.447), les mineurs (1.393), les groupes de l'alimentation (978), les ouvriers agricoles (680) et ceux de la métallurgie (667). Celles des corporations qui, par leur nature, n'ont pas à subir le contre-coup de la crise, ont continué leur mouvement ascensionnel ; celle des cochers, par exemple, s'est accrue de 880 membres.

Les centres où les syndicats sont les plus forts sont : Madrid (18.861), la Riscaye (3.997), Alicante (3.779).

Les organisations les plus nombreuses sont celles du bâtiment (10.914) ; viennent ensuite les ouvriers agricoles (5.366) ; ceux des industries du bois (charpentiers, tonneliers, tourneurs (4.628) ; ceux du livre (3.640) ; etc.

Espérons que le sentiment de la lutte, la conscience que l'on n'obtient que ce que l'on peut exiger, la confiance en leurs propres forces et non plus en la présidentielle intervention de l'Etat viendront donner aux militants de l'*Union General* une impulsion plus grande, qui permettra à leur organisation de prendre une ampleur nouvelle.

L'union General ne représente d'ailleurs pas à elle seule tout le mouvement syndical de la péninsule. Il existe une autre organisation, la *Federacion Espanola de Sociedades de Resistencia*, qui se compose des syndicats dits « anarchistes ». Son centre principal est à Barcelone où l'union ne possède que 1.485 adhérents. Je n'ai malheureusement sur elle que des renseignements jusqu'ici très incomplets. Je tâcherai d'y revenir prochainement.

André Morizet.

ITALIE

Le Syndicalisme rural

L'histoire du mouvement syndicaliste du prolétariat des champs est l'histoire d'hier et d'aujourd'hui, en Italie comme

ailleurs. Les agitations sporadiques, déréglées et éphémères, telle que l'agitation sicilienne des *fasci*, qui aboutit et échoua dans les massacres de 1894, n'ont en effet aucune affinité avec un mouvement syndicaliste sérieux et continu.

C'est à partir de quelques mois à peu près avant le premier congrès des travailleurs de la terre (Bologne, novembre 1901) qu'on peut calculer la vitalité des *ligues* les plus anciennes, toutes exceptions gardées pour le Mantouan *in primis*, où l'organisation paysanne est un peu plus âgée.

Avant cette époque, les entraves et les tracasseries policières, que le gouvernement, soit de droite, soit de gauche, opposait à toute liberté de parole et d'organisation, ou les retours périodiques de la réaction sanguinaire, empêchèrent la naissance ou étouffèrent dans leur premier développement, avec les syndicats des travailleurs industriels, ceux aussi des travailleurs de la terre.

Lorsque, après l'obstructionnisme parlementaire, le socialisme idéaliste des intellectuels et des philosophes eût joué son rôle, lorsque après la lutte démocratique pour la conquête des libertés élémentaires, s'ouvrit l'ère des luttes prolétaires pour la conquête de salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail, lorsque au socialisme des philanthropes et des démocrates succéda le socialisme des ouvriers, si dans les milieux industriels on pouvait du moins retrouver les débris des pénibles mouvements passés, cela n'était pas possible dans les campagnes où, quelques régions exceptées, aucun mouvement ne s'était développé.

Dans les villes, les émeutes de la révolution nationale, la propagande mazzinienne, les compétitions mêmes des politiciens avaient laissé des sédiments dans les masses ; les prolétaires prenaient parti tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre agitateur démocrate ; les associations mutualistes leur avaient donné l'esprit d'organisation ; mais les hommes des champs étaient toujours demeurés étrangers aux luttes politiques, ils avaient assisté passivement à la révolution nationale, ils étaient hors de l'histoire et de la vie sociale.

Dans les villes, le développement industriel, le contact plus direct avec les formes politiques de la civilisation moderne, l'instruction plus diffuse, avaient ouvert les capacités intellectuelles des travailleurs : l'idée syndicaliste n'était

pas pour eux presque un évangile nouveau. Mais dans les campagnes, où le paysan était encore le serviteur de la glèbe — aussi éloigné de la ville que de la civilisation, dépourvu de toute notion et de toute connaissance de ce qu'était la vie sociale, presque illettré, soumis comme un chien à son maître, abandonné à soi-même, — la pratique du socialisme et de l'association syndicale souleva, comme une foi nouvelle, les enthousiasmes des foules.

De même, les conditions économiques des travailleurs urbains étaient, — quoique peu prospères et pas satisfaisantes —, supérieures néanmoins à celles des travailleurs agricoles, parmi lesquels il y en avait qui louaient leur travail pour des salaires de famine : il suffit de rappeler les *viscinole* qui étaient payées 50 ou 60 centimes par jour, du lever au coucher du soleil.

Salaires qui, s'ils étaient peut-être justifiés par les conditions arriérées de l'économie et de la technique agricoles, restaient toujours comme un impôt que les travailleurs payaient — en disette — à la paresse et à l'incapacité des terriens et des capitalistes ruraux.

Telles étaient, en peu de mots, les conditions des ouvriers des champs, au moment où le socialisme devenait de parti politique et de philanthropie bourgeoise un mouvement et une action prolétaires.

Quand les quelques socialistes bourgeois descendirent de la théorie à la pratique, et cherchèrent à donner au socialisme une base ouvrière, ils envahirent bientôt les campagnes, la terre vierge qui s'ouvrit féconde à leur œuvre.

Ici le malaise économique aigu et la foi nouvelle qui, dans l'âme mystique du paysan, était presque une exaltation religieuse, donnèrent vie à ce merveilleux mouvement, qui fut précisément religion avant que conscience et esprit de classe. Mais en même temps l'absence absolue, de toute conception politique et sociale, et l'incapacité à comprendre les relations complexes de l'engrenage étatique, aussi bien que l'infatuation ministérielle des propagandistes, qui, victorieux par l'appui des partis démocrates dans l'obstructionnisme parlementaire, croyaient avoir en mains le ministère et accréditèrent parmi les paysans l'illusion parlementariste, furent les causes de cette dégénérescence : elle atteint son point

culminant lorsque les travailleurs de la terre criaient dans les grèves : *Viva Giolitti !*

Les paysans n'avaient presque jamais joui de la liberté politique et d'organisation ; de cette façon furent-ils aussi égarés quand cette ère nouvelle s'ouvrit pour eux, et, comme ils croyaient que toute liberté était un cadeau de Giolitti. Et comme les socialistes trompés ou trompeurs allaient prêchant que le ministère Zanardelli-Giolitti était le *ministère libéral*, qu'eux-mêmes l'avaient créé, et qu'il ne pouvait pas gouverner contre eux, c'est-à-dire contre le prolétariat, les paysans furent vite persuadés que la meilleure des choses, c'était de l'applaudir.

Ces bons enfants qui battaient des mains au ministre du roi étaient les mêmes qui, quelques mois auparavant, au Congrès de Bologne, proclamaient la lutte de classe et la socialisation de la terre. Enfantillages d'un mouvement qui venait de naître !

Le Congrès de Bologne fut presque une révélation. Lorsque les journaux répandirent la nouvelle que 150.000 travailleurs de la terre, groupés en 704 ligues, étaient représentés au congrès, les classes bourgeoises ne surent pas retenir leur émoi : un facteur nouveau faisait son entrée dans la vie sociale.

Mais ce congrès, qui devait être le commencement d'un travail méthodique et fécond, ne fut qu'une parade inutile, sans qu'aux propos et aux délibérations éclatantes succédât une sérieuse organisation et unification du mouvement.

La *Fédération nationale des travailleurs de la terre* fut créée, mais il manquait toujours les organismes fédéraux et l'esprit fédéraliste.

Les questions principales, telle que celle des rapports intervenant entre métayers (*coloni*) et ouvriers salariés (*braccianti*), restèrent à résoudre; le congrès s'était clos et le mouvement paysan n'était pas moins le même mouvement désordonné, qui portait encore les signes de son développement soudain, éclos comme un champignon après une averse automnale. En effet, comme nous l'avons dit, l'organisation paysanne était née et avait grandi bien plus à cause des conditions psychologiques et économiques où se trouvaient les masses que par le discernement et l'habileté des organisateurs.

Comme une débauche syndicaliste avait pris travailleurs, socialistes, médecins agricoles. tout le monde était dans les syndicats ou autour d'eux, tout le monde était organisateur.

Un petit bourgeois quelconque, un médecin socialiste, sans connaissances de l'économie agricole et des procès culturaux — connaissances qui, dans les grèves, étaient presque toujours les causes d'une victoire ou d'une défaite — avait constitué les premières ligues où se réunirent pêle-mêle petits propriétaires, métayers et ouvriers salariés.

Voilà les germes de la crise future. Crise dont il faut rechercher aussi les causes dans la résistance des capitalistes agricoles qui, n'étant pas surpris à l'improviste comme autrefois, surent vaincre plus d'une gréve, et dans la dépression du marché agricole, puisque le *maximum* du salaire consenti par la loi des niveaux économiques fut vite atteint.

Cela vint déterminer une transformation dans l'organisation même; les coopératives de consommation et de production, constituées par les membres du syndicat. commencèrent l'action de résistance.

Au Congrès de Bologne étaient représentées, comme nous avons dit, 704 *leghe* et 150.000 travailleurs ainsi répartis :

Régions	Provinces	Ligues	Adhérents
Piémont........	Alexandrie.........	12	1.140
	Novare............	4	1.100
Lombardie......	Mantoue...........	134	23.104
	Milan........	27	8.943
	Pavie..............	20	3.605
	Crémone...........	3	10.000
	Côme..............	8	1.400
Vénétie.........	Rovigo.............	47	12.289
	Padoue............	4	1.450
	Vérone.............	72	10.091
Emilie	Parme..............	22	4.267
	Plaisance..........	33	6.292
	Reggio.............	26	4.897
	Modène............	61	11.767
	Bologne...........	42	9.399
	Ferrare............	80	20.565

Romagne	Ravenne	51	7.361
	Forli	29	4.038
Marches	Ancône	1	300
Toscane	Florence	4	486
	Pise	2	600
	Lucques	1	200
	Grosseto	1	100
Ombrie	Pérouse	1	500
Abruzzes	Aquila	1	278
Latium	Rome	3	500
La Pouille	Bari	4	900
	Foggia	4	5.100
Calabre	Reggio	1	100
Sicile	Girgenti	4	1.000
	Palerme	1	250
	Trapani	1	100

Après le Congrès de Bologne le mouvement grandit, en se répandant dans tous les milieux agricoles.

Le printemps de 1902 demeurera célèbre dans l'histoire du syndicalisme italien : il atteint le plus haut point dans la statistique des grèves qui, presque toutes, furent des grèves agricoles. Dans l'été la période des agitations et des conflits continua aussi, pour s'évanouir au commencement de l'hiver, une fois le travail agricole cessé.

C'est à cette action glorieuse autant que désordonnée que le prolétariat des champs doit la hausse des salaires et l'amélioration des conditions de travail ; c'est après ces grèves que les paysans acquirent une réelle personnalité et une claire conscience de classe.

Si quelque ligue fut écrasée au premier choc, par manque d'esprit de solidarité et de courage parmi les paysans du milieu et quelquefois parmi ses membres mêmes, si les conditions économiques locales étouffèrent une autre fois toute action syndicale à sa naissance, le mouvement de résistance des travailleurs agricoles pourtant s'imposa bien vite à la considération générale.

Dans les villages, dans les bourgades des campagnes, une nouvelle institution prenait place à côté des institutions anciennes : la ligue ; et autour d'elle les paysans se réuni-

rent comme les bourgeois du moyen âge autour de la commune.

La première bataille gagnée, la ligue avait formé son noyau ; elle avait parmi les travailleurs son avant-garde consciente ; elle était vraiment née ; le temps ferait le reste ; l'organisation devait créer les organisés.

Mais en même temps tous les défauts de constitution, l'ignorance des organisateurs, la résistance des capitalistes. dont nous avons parlé, portèrent leurs effets.

La crise vint détruire ce qu'il y avait dans le mouvement paysan de faible, de rachitique, d'endommagé ; ce qu'on appela la débâcle de l'organisation des travailleurs de la terre était une crise de croissance et de purification.

Mais la myopie de ceux qui naguère croyaient à la socialisation de la terre à courte échéance aurait pu ensuite désespérer du syndicalisme agricole.

Et dans ce soudain changement d'opinions eut également sa part ce fait qu'à la période des grèves succéda presque une trêve de recueillement, de façon à détourner l'attention générale.

La débauche cessée, cessèrent aussi les illusions, cette bruyante agitation agricole qui était en partie une légende, apparut identique à tout mouvement syndical : une bataille parfois gagnée et parfois perdue.

Voici le tableau des forces syndicales avant la *débâcle*, en août 1902, adhérentes à la *Fédération Nationale* :

Régions	Provinces et arrondissements	Ligues	Adhérents
—	—	—	—
Piémont	Alexandrie	19	2.000
	Navare	27	6.000
	Verceil	32	8.000
Lombardie	Mantoue	243	30.137
	Milan	65	8.000
	Pavie	52	8.000
	Crémone	43	5.425
	Côme	8	1.400
	Bergame	4	1.000
	Mortara	57	12.000

Vénétie	Padoue	9	2.800
	Vérone	42	9.000
Emilie	Parme	63	8.000
	Plaisance	43	6.292
	Reggio	56	15.000
	Modène	61	11.767
	Bologne	65	15.000
	Ferrare	152	24.000
Romagne	Ravenne	40	7.000
Marches	Ancône	6	400
	Macérata	1	400
	Pesaro et Urbin	1	200
Toscane	Florence	19	2.000
	Pise	7	700
	Lucques	1	100
	Grosseto	3	600
	Sienne	9	600
Ombrie	Pérouse	17	6.400
Abruzzes	Aquila	1	270
Latium	Rome	9	3.000
La Pouille	Bari	35	15.000
	Foggia	13	10.000
	Leue	4	2.000
Basilicate	Potenza	8	2.000
Sicile	Syracuse	4	500
	Girgenti	4	1.000
	Palerme	1	250
	Trapani	1	100
Campanie	Naples	1	500
Terre de Labour	Caserte	6	850
Ligurie	Port-Maurice	3	300

A ces chiffres il faut ajouter les puissantes fédérations des métayers de la Romagne, dans lesquelles les idées républicaines mazziniennes ont le dessus et qui, après le vote de Bologne pour la socialisation de la terre, se détachèrent de la Fédération Nationale; les ligues dispersées dans les provinces plus arriérées et qui n'adhéraient pas encore ; les débris des fédérations locales déjà dissoutes, comme celle du Polésine (Ravigo), après le premier ouragan.

Dés août 1902, après la défaite de quelque grève et des

grèves du Polésine principalement, commença la déroute de la *Fédération Nationale ;* l'une après l'autre les *ligues* et les fédérations locales cessèrent de verser leurs cotisations ; depuis 1903 le secrétariat fédéral était réduit à l'impuissance.

Le mouvement paysan pourtant continua à se développer ; partout où l'organisation ne s'était pas dissoute, la fédération locale se substitua avantageusement à la *Fédération Nationale* ; l'action coopérative vint aider l'action de résistance.

Avec la différence des procès culturaux de lieu à lieu, la petite fédération répondait mieux aux nécessités de l'action organique et simultanée, les comités centraux pouvaient juger d'une situation avec une meilleure connaissance des conditions psychologiques et économiques du marché, les répercussions des grèves étaient plus vivement senties par les adhérents : à l'organisation fédérative venait se joindre l'esprit fédéraliste.

Il faudrait écrire une monographie pour chaque fédération provinciale et on ne donnerait même qu'une pâle idée, un exposé unilatéral du mouvement syndicaliste paysan.

Parler de la coopération de consommation, des associations collectives, des coopératives agricoles, ce serait un travail qui exigerait à lui seul un développement particulier.

Sans préjudice de l'action de résistance, à son aide même, les coopératives de travail servirent à combattre l'avilissement des salaires, à résister aux terriens qui cherchaient à vaincre l'organisation et à la dissoudre par le chômage artificiel, à révéler plus clairement aux travailleurs la fonction parasitaire du capitaliste.

D'autre part, les coopératives de consommation réduirent le prix des denrées alimentaires par la suppression des petits boutiquiers, aidèrent les grèves par le crédit, furent dans l'hiver la providence des pauvres chômeurs.

Dans nos villages il n'est pas difficile aujourd'hui de retrouver la *Maison du peuple,* qui accueillit dans son sein la ligue, la coopérative de travail et de consommation, la section du parti socialiste. Cela s'explique, parce que — il faut le dire — le mouvement syndicaliste des paysans d'Italie est un mouvement ouvertement socialiste, qui, en

même temps que de l'action directe de résistance, se soucie aussi de l'action électorale.

Et — après les éloges les critiques — il faut avouer que, comme la coque sent toujours le hareng, le syndicalisme agricole aussi sent toujours les politiciens.

Je ne suis pas contraire à l'action électorale, mais je hais cette action quand elle est inféodée aux avocats du réformisme, et c'est cela qui a lieu chez les paysans.

Ces hommes qui ne croient pas à la législation ouvrière, qui, lorsque leurs dirigeants s'agitent pour obtenir les prud'hommes agricoles, demeurent impassibles, qui se fichent de la loi sur les accidents du travail comme de celle sur le travail des femmes et des enfants, sont pourtant les électeurs de tous nos réformistes.

On comprendra cela quand on saura quel fétichisme lie ces pauvres parias de la terre à leurs vieux amis, quand on aura une connaissance de ce que c'est encore l'éducation politique et sociale de notre homme des champs.

Le mouvement économique ouvrier n'a pas retrouvé encore son équivalent dans la psychologie des masses agricoles ; mais cette différence dans les deux niveaux d'évolution sera vite comblée ; il y a déjà parmi les travailleurs de la terre des jeunes hommes très intelligents et très actifs, qui ne voient pas d'un œil bienveillant l'hégémonie des chefs bourgeois ; dans peu de temps la victoire sera à eux ; alors ce sera la fin du réformisme des députés.

Une fois que seront changés les dirigeants, que les prolétaires remplaceront les bourgeois, que les secrétaires seront réduits à leur fonction de bureaucrates, alors nous aurons le plus merveilleux des mouvements syndicaux.

J'achève là ma tâche, ayant cherché très sommairement de renseigner les lecteurs du *Mouvement Socialiste* sur les conditions du syndicalisme paysan d'Italie; le manque presque absolu d'études et des notices statistiques m'a empêché de donner des chiffres précis sur le relèvement des salaires et sur la diminution des heures du travail. M. Verrani, de la *Fédération nationale*, auquel je m'adressais jadis, me répondait en ces termes : « Les conditions des travailleurs se sont améliorées, voilà tout ce que je peux vous dire. »

J'ajoute qu'elles se sont améliorées de façon à doubler les

salaires; qu'elles sont devenues moins dures, par l'introduction du tour du travail, par l'élevation de la personnalité morale du travailleur, par la substitution du contrat collectif au contrat individuel.

Aujourd'hui je ne pourrai pas dire exactement combien d'ouvriers organisés groupent les *ligues* des travailleurs de la terre; certainement il y a des fédérations provinciales, comme celles de Bologne, de Mantoue, de Reggio, de Parme, de Ferrare, qui peuvent à elles seules rivaliser avec les plus puissantes fédérations nationales des autres métiers.

A celles-là il faut joindre des fédérations nouvelles, telles que la Fédération de Rome, la Fédération de Traponi et toutes les fédérations de l'Italie du Sud.

Au prochain Congrès des travailleurs de la terre, qui va se réunir à Bologne, en février prochain, on pourra voir les progrès de cette organisation, qui, trop vantée d'abord, trop méprisée ensuite, demeure pourtant la plus puissante des organisations syndicalistes d'Italie.

Paolo MAZZOLDI.

Bologne, 2 janvier 1906.

LES COOPÉRATIVES

FRANCE

La Coopération Syndicaliste

La Coopérative du Syndicat des métallurgistes de Montataire (Oise).

La monographie de notre camarade Dumas sur l'organisation des ouvriers métallurgistes, que l'on a lue dans les précédents numéros du *Mouvement Socialiste*, a indiqué la conception nettement syndicaliste que la Fédération des métallurgistes a de la coopération. Je voudrais faire connaître aux lecteurs du *Mouvement Socialiste* la mise en œuvre qu'a réalisée du *coopératisme syndicaliste* la coopérative de consommation du syndicat des métallurgistes de Montataire, dans l'Oise. Mieux que toutes les dissertations, cet exemple pratique montrera le profit que les ouvriers syndiqués peuvent, à certaines conditions, tirer de la coopération ouvrière.

En 1884, quelques ouvriers métallurgistes, voulant utiliser la loi sur les syndicats professionnels, fondèrent un syndicat. Ils ne purent guère grouper que 150 travailleurs. L'élan était si faible que, loin de prospérer, le syndicat, neuf ans après, était réduit à 54 adhérents.

C'est alors que ceux-ci, pour donner à l'organisation ouvrière plus d'attrait, songèrent à créer à côté du syndicat, une coopérative ouvrière de consommation. Ils se mirent à l'œuvre et prouvèrent ce que la volonté peut, lorsqu'elle est aidée par le dévouement et le sacrifice.

Une caisse syndicale vide, telles étaient les ressources dont disposaient nos 54 camarades ! Ils décidèrent alors d'un commun accord d'opérer chacun un versement facul-

tatif correspondant aux propres ressources dont ils pouvaient disposer.

Leur combinaison réussit à merveille ; et c'est ainsi que grâce aux lourds sacrifices qu'ils s'étaient librement imposés, ils trouvèrent le moyen, après avoir acheté le matériel strictement nécessaire à l'installation de leur petit magasin, de conserver par devers eux une somme de 1.200 francs pour l'achat des principales denrées.

Cette somme ne permettait guère d'achalander la coopérative que d'une façon très sommaire. Céla pouvait avoir de nombreux inconvénients, car les ménagères pouvaient craindre que si la société n'était pas en mesure de leur fournir tous les objets de première nécessité. elles se trouveraient dans un cruel embarras, d'autant plus dur que les commerçants pourraient, par haine ou par vengeance, leur refuser ensuite ce dont elles auraient besoin.

Nos camarades ne se démontèrent pas pour si peu et prirent les devants pour éviter qu'il en arrivât ainsi. Pour parer à ces inconvénients, ils passèrent chez toutes les ménagères, dont les maris ou les compagnons adhéraient à la coopérative et les prièrent de leur dresser un état des fournitures dont le besoin se fait le plus sentir.

Leurs 1.200 francs en poche, ainsi que les listes de fournitures, ils s'en furent chez deux ou trois commerçants de gros et demi-gros de la localité. Reçus par des éclats de rire, on leur refusa toute espèce de marchandise, en leur prédisant que l'œuvre nouvellement édifiée aurait à peine la durée d'une lune.

Voyant que les gros commerçants de leur localité ne les prenaient pas au sérieux, en présence d'une entreprise aussi téméraire, nos vaillants coopérateurs ne se tinrent pas pour battus : un d'eux fut délégué à Paris et alla s'approvisionner argent comptant dans l'une des plus grandes maisons de la capitale. Il s'en revint à Montataire chargé de denrées de toutes sortes, mais complétement démuni d'argent... Il ne restait plus en caisse de la société coopérative que la somme de... quatre sous !

Mais peu importait ! Procédant comme nous l'avons indiqué vis-à-vis des ménagères pour leurs commandes, nos amis eurent tôt fait, soit en majorant quelque peu leurs marchandises ou bien en réalisant quelques bénéfices sur les

achats toujours de plus en plus importants où encore en bénéficiant de l'escompte qui leur était fait en payant comptant, ils eurent tôt fait, dis-je, d'établir leur coopérative sur des bases solides.

Malgré de durs débuts, l'œuvre était enfin édifiée ; il ne restait plus qu'à la fortifier.

Au début de l'association, l'avoir social était de 3 actions de 25 francs par sociétaire. En 1904, il fut porté à 6 actions ou autrement dit à 6 parts. Notons en passant que les parts ne rapportent aucun dividende et que l'augmentation du nombre d'actions a été motivée par la création d'une boulangerie, boucherie, etc., etc., ainsi que par la construction de l'immeuble coopératif.

Dès les premières années, les parts pouvaient être versées soit en un seul versement, soit par souscriptions variables. Tous les sociétaires avaient la faculté de se libérer de leurs parts par le trop perçu de 5 p. 100 qui leur était versé en fin d'année, et qui, par la suite, s'est élevé à 8 p. 100. D'autre part — fait très équitable et on ne peut plus louable — les souscripteurs qui, pour des mobiles divers ou des raisons indépendantes de leur volonté, n'avaient pu compléter le versement statutaire, eurent et possèdent toujours les mêmes droits et les mêmes avantages que ceux qui se sont totalement libérés des actions souscrites.

Comme il est facile de le constater, c'est là une tolérance qui démontre l'esprit de solidarité des sociétaires syndicalistes coopérateurs.

De 54 syndiqués et coopérateurs qu'il y avait en 1893, aujourd'hui le syndicat des métallurgistes de l'Oise est monté à près de 600 membres et la coopérative à 500 et quelques adhérents.

Nul ne peut adhérer à la société coopérative s'il n'est préalablement syndiqué. L'affiliation au syndicat, par contre, n'impose pas l'adhésion à la coopérative.

Depuis que la coopérative existe, c'est-à-dire depuis 1893, le montant de ses affaires s'est élevé à près de 2.000.000 de francs.

Plus de 170.000 francs de trop-perçus ont été réalisés. 72.600 francs de bonis en espèces ont été distribués.

Il y a cependant lieu de constater que la plus grande part

des bonis répartis ont servi à acheter des objets de première nécessité pour les ménages ouvriers. Donc, par répercussion, ces bonis ont contribué à la prospérité de la Société, puisque toutes les matières achetées ont été prises à la coopérative.

Ajoutons qu'indépendamment des 72.600 fr. de bonis répartis, la Société a fait construire le bel immeuble précité dont le coût se monte à 74.578 fr. 80 et le terrain à 13.000 fr.

Si dans la coopérative de Montataire les actions ne rapportent aucun dividende, il est compréhensible que, si celle-ci fournit des bonis, ce ne peut être qu'en majorant les prix.

Ces bonis, ou mieux selon le terme coopératif ces « trop-perçus », sont dans la plupart des associations similaires la cause de divisions regrettables.

Certains camarades, à l'esprit large, voudraient les voir justement consacrés entièrement à la diffusion des idées émancipatrices ; d'autres, imbus d'un reste d'esprit de lucre et d'égoïsme, sont, au contraire, avides d'en bénéficier entièrement.

En ce qui nous concerne, nous sommes naturellement de l'avis des premiers camarades et repoussons avec dédain la cupidité des seconds.

Cependant, si nous sommes d'accord avec ceux qui considèrent que la coopération doit, par la majoration des produits distribués, servir strictement à propager la cause qui nous est chère, (et cela avec d'autant plus de facilités que les denrées nécessaires à notre existence nous sont livrées au même taux que chez le commerçant, et qu'en somme nous pouvons bien en disposer ainsi puisque les bonis réalisés ne proviennent que de l'achat en gros et de la majoration) on nous permettra bien, quand même, d'arguer que la thèse de nos camarades — quoique excellente — ne peut être appliquée d'une façon rigoureuse.

C'est que nombreux sont ceux qui ignorent que la loi, la fameuse loi, exige la répartition des trop-perçus.

Cela n'empêche cependant pas d'éviter, autant que faire se peut, de suivre la conception égoïste de ceux qui, dans leur avidité, voudraient avoir tout pour eux.

C'est ce qu'ont compris nos camarades de Montataire, et voici comment sont répartis les trop-perçus. Après la réserve

légale et les frais généraux déduits, 1 p. 100 sont attribués à la propagande sociale et économique, et 2 p. 100 à la solidarité.

On dira certainement que les trop-perçus affectés aux institutions de prévoyance et à la propagande sont bien minimes ?

Seules les circonstances en ont ainsi décidé. Quand l'on saura qu'il y a près de sept ans les camarades coopérateurs, réunis en assemblée générale, décidèrent d'abandonner 3 p. 100 de leurs bonis en espèces, afin d'ériger leur Maison du Peuple, on comprendra sans peine qu'en tenant compte de ce sacrifice, ainsi que des frais d'installation de la Boucherie, Charcuterie, Boulangerie, Bibliothèque, Salle de Bains et Salle de Conférence, on n'ait pu faire autrement.

Et pour ne pas qu'on puisse épiloguer à ce sujet, il est bon de noter que le local de nos amis a été construit dans le but de devenir, en plus du siège social de la Coopérative et du Syndicat, la Bourse du Travail du département de l'Oise.

Ajoutons d'autre part qu'une fois liquidées les grosses dépenses faites dans le cours de ces dernières années, nos camarades ont l'intention formelle d'augmenter dans une large mesure, les trop-perçus attribués à leurs diverses institutions de prévoyance sociale.

Après avoir examiné ses débuts difficiles, sa constitution, sa situation financière et morale, nous nous bornerons simplement à donner un petit aperçu des services qu'a pu rendre jusqu'ici cette courageuse petite Société.

Nous avons dit que 600 camarades étaient adhérents au syndicat des Métallurgistes de Montataire. C'est, comprenez-le bien, 600 syndiqués *payants* et non seulement 600 inscrits. Il paraît — à première vue — surprenant qu'il en soit ainsi ! Eh bien ! pour vous en expliquer l'énigme et pour ne pas être taxé d'exagération, nous laissons la parole à notre bon camarade Génie, secrétaire du syndicat : « *Aux métallurgistes de l'Oise*, disait-il dans un de nos derniers congrès métallurgistes, *aucun boni n'est distribué à un syndiqué s'il ne présente son livret de syndiqué et si ce livret n'est pas à jour ; une somme égale à ce qui est dû au syndicat lui est retenue, sur le boni. De sorte que personne ne peut dire : je suis syndiqué, alors qu'il ne l'est pas.* » Plus

loin, Génie ajoutait : « ...Tous les syndiqués, quel que soit le syndicat auquel ils appartiennent, peuvent venir à notre coopérative. A la fin de l'année, nous nous adressons aux secrétaires des syndicats en leur disant : Indiquez-nous si un tel est à jour ou combien il doit à votre syndicat ». Sur les sommes dues comme répartition, nous retenons ce qui est dû au syndicat et nous prions le secrétaire du syndicat de venir à la coopérative toucher cette somme. Avec cette organisation il n'y a pas de fuites, non seulement pour les syndicats de la Fédération de la Métallurgie, mais même pour les syndicats d'autres Fédérations. »

A ce système les syndicats et les coopératives ne peuvent que gagner. Ce n'est pas tout. En plus de la stabilité des cotisations, sur lesquelles on peut compter d'une façon sûre, tant pour la propagande que pour tout ce qui a trait au fonctionnement de l'action syndicale et fédérale, nos camarades de Montataire ont, dans un laps de temps de douze ans, donné sur les trop-perçus exclusifs de leur coopérative 13.708 fr. pour la propagande. Ce sont là des résultats à ce point significatifs qu'il n'est nul besoin de les commenter.

Je ne veux pas terminer ces courtes notes sans dire l'imposante impression que fait le bel immeuble élevé par les syndicalistes coopérateurs de Montataire.

C'est la vraie « Maison du Peuple ». Construite avec tous les perfectionnements de l'architecture moderne, le confortable ne le cède ni à l'hygiène ni à l'air. L'intérieur se compose de vastes magasins de vente et de réserve ; de superbes caves avec un matériel ingénieux sont à la disposition des répartiteurs pour satisfaire les adhérents dans le délai le plus bref. Vient ensuite une boulangerie modèle reliée par un ascenseur au magasin aux farines. Au rez-de-chaussée, en plus des magasins, se trouve le local destiné à la boucherie ; enfin, au premier, en plus du logement du gérant et des employés, il y a encore un luxueux magasin de draperies et de nouveautés. Sur ce même palier se trouvent les salles et les bureaux du syndicat et de la coopérative et enfin la bibliothèque qui n'attend plus que le complément nécessaire de volumes pour remplir ses multiples vitrines et donner la culture intellectuelle si nécessaire à l'homme qui cherche à s'émanciper.

Enfin, des hangars, des celliers, une grande cour et un vaste jardin qu'arrose une petite rivière complètent l'œuvre des 54 pionniers inlassables de 1893 ainsi que de ceux qui sont venus les seconder.

Voilà ce que de simples travailleurs comme nous ont su réaliser. Ils sont fiers de leur œuvre et considèrent qu'étant avant tout des hommes d'action, le meilleur plaisir que puissent leur faire leurs admirateurs, c'est de les imiter.

C'est ce qu'ils nous disaient lorsque, à l'issue de notre Congrès de Paris, au mois de novembre, nous nous rendîmes en nombre à l'invitation qu'ils nous avaient faite. Chacun de nous put emporter la vision personnelle de ce que peut, pour améliorer le sort de la classe ouvrière, la coopération soudée au syndicat et animée de l'esprit syndicaliste.

Jean LATAPIE,

Secrétaire de l'*Union fédérale des Ouvriers métallurgistes.*

LES GRÈVES

ALLEMAGNE

La Grève des Métallurgistes de Berlin.

Le système tant vanté d'entasser sous sur sous, pour mener la guerre sociale par ce moyen — et par ce moyen exclusivement, — vient d'inscrire une fois encore son inévitable faillite à une nouvelle page de l'histoire des luttes prolétariennes.

On a vu, dans la presse quotidienne, qu'à Berlin a eu lieu, il y a déjà quelques mois, une grande grève de métallurgistes, ou, plus exactement, un lockout des métallurgistes, qui a concentré, quelque temps, les regards du monde politique sur ces *Gewerkschaften* allemands, qui forment l'objet le plus tristement intéressant des polémiques des socialistes et des socialistoïdes de partout.

Voici les faits :

Vers la mi-septembre, environ 400 ouvriers des établissements d'électricité à Oberschoeneweide, appartenant à la grosse société « Allgemeine Elektricitaets Gesellschaft » et au Wernerwerk de la maison mondiale « Siemens und Halske, » près de Berlin, se mirent en grève pour une question de salaires. La direction refusa de céder ; une tentative de compromis entre les deux partis échoua. Alors, les patrons réunis des établissements d'électricité de Berlin, déclarèrent qu'ils jetteraient quelques milliers de leurs ouvriers à la rue, si les grévistes de Oberschoeneweide et du Wernerwerk ne reprenaient le travail au plus tard le 21 septembre. Les grévistes d'Oberschoeneweide, etc., continuant leur résistance, les patrons de Berlin mirent à exécution leurs menaces : de 8 à 10.000 ouvriers furent licenciés, et parmi eux, naturellement, les plus suspects d'idées sub-

versives. En même temps, les patrons déclarèrent catégoriquement avoir la ferme volonté et assez d'énergie pour continuer leurs coupes sombres ; et que si, dans une semaine — jusqu'au 27 septembre, — les grévistes d'Oberschoeneweide, etc., n'avaient pas enfin cédé et ne s'étaient pas soumis, à des conditions tout à fait insuffisantes, à leurs patrons, ils ne se gêneraient pas pour licencier de nouveaux milliers d'ouvriers.

Pendant que les patrons ne perdaient pas ainsi leur temps, les ouvriers, sur la tête desquels pendait ce glaive menaçant, ne remuaient pas : ils restaient apathiques et comme hébétés.

Non accoutumés à agir sans l'aide de leurs chefs, ils n'osèrent pas même se défendre ! Alors qu'une seule attaque vigoureuse de tous les ouvriers occupés dans cette branche aurait pu déconcerter les patrons et jeter l'effroi dans une capitale sans lumière et sans tramways, ils laissèrent passer le temps, incapables, inertes, sans prendre aucune initiative.

Non que les « chefs » n'aient pas fait quelque chose. Mais eux aussi, eux surtout, hélas ! ne faisaient, dans des interminables entrevues qu'ils sollicitaient avec les patrons et dans leurs tentatives d'amener le jugement d'un tribunal prudhommal, que tendre leur joue à une série bien comptée de soufflets retentissants.

Après avoir attendu encore trois jours, en plus du jour fixé d'avance pour le lockout, et voyant que les ouvriers d'Oberschoeneweide, etc., eux au moins, tenaient dur, les patrons exécutèrent de nouveau leur promesse le 30 septembre, en licenciant 33.000 ouvriers. Là, enfin, une partie de la classe prolétarienne de Berlin « perdait l'équilibre » ! Le 1er octobre, les mécaniciens et les chauffeurs des usines déclarèrent une grève de sympathie ; le lendemain, les ouvriers et surtout les ouvrières des établissements des lampes de forge en firent autant. En tout il n'y avait pas plus de 6.000 grévistes, mais enfin, au lockout des uns, suivait la grève d'une partie des autres.

Mais la grève-lockout de ces milliers d'ouvriers n'était pas à même d'empêcher le fonctionnement mécanique des fabriques. Les directeurs avaient réussi assez facilement à prendre des remplaçants ou *fakirs* ; le reste du personnel

était fourni par les pompiers militarisés. Les patrons cependant ne se contentaient pas de toutes ces victoires : ils voulaient une marche triomphale jusqu'à bout et savourer leur succès ; pour les ateliers qui n'avaient pas encore de grève, ils fixèrent un nouveau jour, le 14 octobre, pour un nouveau licenciement. Alors, sous la pression des chefs « intermédiaires et parlementaires » qui, à la veille des élections communales, ne voulaient pas risquer de s'aliéner les sympathies de la bourgeoisie boutiquière, les ouvriers cédèrent ou plutôt furent forcés de céder. On décida les métallurgistes d'Oberschoeneweide à reprendre leur travail aux conditions indiquées. Le reste se soumit sans conditions à ses patrons. Le bureau télégraphique Wolff — et non pas, fait caractéristique, la nouvelle rédaction à « tendances révolutionnaires » du *Vorwaerts*, organe socialiste central, à qui les « managers » de la paix sociale ne soufflaient mot — expédia la bonne nouvelle de la paix conclue !

La défaite fut des plus complètes. Quatre jours après cette fameuse paix, le 75 p. 100 des grévistes exclus se trouvaient encore sans travail ! On pouvait voir des milliers d'ouvriers attendre paisiblement, dans les cours des fabriques, les « caporaux » devant lesquels ils devaient passer la revue... Ce n'étaient que les éléments « les plus utiles » qui avaient l'honneur d'être acceptés. Les « chefs », en ce moment grave, accusaient dans leur presse les patrons de « myopie » ! Leur opiniâtreté, disaient-ils, ne leur a pas assuré la paix dans leurs ateliers !

Un des traits les plus caractéristiques de la grève fut la façon dont se poursuivit la stratégie : la Streikleitung (direction de la grève) se trouvait exclusivement entre les mains du *Verband* ; pendant plus d'une semaine, les grévistes ne furent convoqués à aucune assemblée. Ils vivaient dans la plus grande ignorance de ce qui allait se passer autour d'eux ou... au-dessus d'eux. Les « actions » énergiques s'étaient réfugiées dans la coulisse. Même lorsqu'une partie importante des patrons menaçait ouvertement d'étendre le lockout, c'est à-dire de jeter une nouvelle masse d'ouvriers sur le pavé, la Streikleitung — pas plus d'ailleurs, ce qui est encore plus étonnant, que les grévistes eux-mêmes — ne bougèrent un doigt. La seule chose qui marchait, c'était la quête pour les grévistes, et même cette action était boîteuse. On dut enten-

dre en effet la plainte générale que les syndicats ne savaient même pas ramasser des sous !

Pendant ces tergiversations, les patrons regardaient patiemment le temps passer. Avec toute l'inexorabilité de ceux qui savent attendre, quand il s'agit de mater une bonne fois les prolos et se procurer, pour un long laps de temps, de la tranquillité, ils ne savaient que trop bien que leur opiniâtreté. apparemment insoucieuse des pertes à subir, était. pour eux, le meilleur moyen de se ménager des gains doubles, pour les temps de hausse financière qu'ils prévoyaient à juste titre

Le prolétariat berlinois n'épargnait au moins pas la critique. Dans une assemblée de stuccateurs, le 20 novembre, Zedler, métallurgiste, prétendit que la faute principale avait consisté dans le règlement statutaire du syndicat des métallurgistes lui-même, qui ne permettait pas une action rapide et vigoureuse. par sa centralisation autoritaire. En second lieu, c'était le manque absolu d'idéalisme révolutionnaire dans les rangs des ouvriers eux-mêmes, qui n'entraient dans les syndicats *que pour les avantages immédiats et par l'attrait mesquin du mutualisme.* Kalisse tapa sur le même clou : le seul sauveur du mouvement syndical, déclara-t-il, ne pourra être que l'idéalisme révolutionnaire. Un autre ouvrier s'écria : « Mon Dieu ! Nous ne savons que faire dans notre mouvement avec des gens qui, dans toute lutte contre nos ennemis, se bornent à demander de l'argent. Qu'ils nous fichent enfin la paix ! » Et un troisième était d'avis que la grève avait atteint quand même le seul but de toutes les grèves : celui de créer des sentiments insurrectionnels...

Le 26 novembre, le syndicat général des métallurgistes (section de Berlin) lui-même tint son assemblée générale. Cohen, un des chefs les plus importants du syndicat, défendit la tactique officielle : la cause du désastre était due, selon lui, à trois causes : 1° le manque d'argent de l'organisation ; 2° l'insuffisance de l'organisation, et 3° le fonctionnement de l'organisation. Sur 33.300 grévistes, seulement 17.000 étaient organisés, dont seulement 11.318 dans les syndicaux centralisés — les autres dans le syndicat local, organisation dans les tendances de Friedeberg — et sur ces 11.318 seulement 40 p. 100 des membres de premier groupe-

ment ayant droit à des subsides complets, le reste n'étant entré au syndicat que peu de semaines avant. Les assistants ne se tranquillisèrent pas pour si peu !

L'ouvrier métallurgiste Stricker, applaudi par ses camarades, lui répondit que les chefs avaient étouffé cette jeune fleur de la grève avant même qu'elle fût éclose, que les ouvriers de Berlin n'avaient pas demandé mieux que de faire cause commune avec les grévistes et qu'enfin — quant à la fameuse question d'argent des grèves — des combats gigantesques comme les grèves, mettant sur pied plusieurs milliers d'ouvriers, ne pouvaient *jamais* être *décidés* par le poids des caisses, si remplies qu'elles fussent, *mais par la solidarité et la lutte*. Au lieu de la tactique actuelle — la tactique de la timidité — il était temps de prendre la tactique de demain, la tactique de l'attaque, de la lutte, de l'idéalisme révolutionnaire. Aussi fallait-il que les ouvriers syndiqués prissent enfin la gestion de leur propre cause dans leurs mains et imposassent la voie à suivre à leurs chefs, au lieu de les suivre passivement dans le chemin de la résignation et de la défaite.

L'échec de cette grève, perdue par le manque de courage et d'entraînement à la lutte, par la seule confiance aux gros sous des ouvriers à opposer aux millions des patrons, peut donc porter ses fruits. La réaction que cette défaite a provoquée semble devoir être le signe d'un renouveau. Souhaitons que les effets s'en fassent vite sentir.

Robert Michels.

Marburg, décembre 1905.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Livres.

Histoire du Mouvement social en France, par Georges Weill (*Paris, Alcan, 1905*).— L'auteur a réuni, dans ce livre, une quantité de faits, plus ou moins exactement rapportés, mais dont il ne semble pas avoir toujours compris la valeur. Nous ne retiendrons de son exposé que l'histoire des partis socialistes, qui y occupe la plus grande place. On pouvait croire que l'auteur, attachant à cette histoire une importance dominante, aurait suivi avec une attention plus perspicace l'évolution qu'il a voulu décrire. Mais il s'est contenté de recopier ses fiches bout à bout, de faire un récit terne de la marche des partis socialistes, et en aucun moment il n'a fait effort pour dominer son sujet. Il voit à côté, en dehors, à peu près. Ce n'est pas un livre d'histoire, intuitif et vivant : ce n'est qu'une narration superficielle, qui effleure les évènements et les idées, sans les pénétrer.

Il y a des inexactitudes qu'un peu de soin aurait évitées. — Marx a fait plus qu'*inspirer* (p. 145) le manifeste du Conseil Général de l'Internationale sur : *La Guerre civile en France*; il l'a écrit. — P. 221, l'auteur confond la *Révolution française*, créé en 1879, où collabora Guesde, avec la *Révolution sociale*, journal anarchiste, fondé en 1880 avec les fonds de la police. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que M. Weill renvoie en note aux *Mémoires* du prefet de police Andrieux. Or, les Mémoires parlent bien de la *Révolution sociale*, mais rien que de cette feuille. L'auteur a mal pris sa fiche — On ne peut pas dire (ch. X) qu'il y ait eu, dès 1878, une *renaissance* du collectivisme en France : il n'était jamais né ! — Le voyage de Guesde à Londres, en 1880, pour soumettre à Marx et Engels sur le programme du nouveau parti, n'a eu que l'importance d'une « consultation » (p. 226). — M. Weill, sur la foi d'une terminologie courante, qualifie de « marxisme » le collectivisme de Guesde. Il parle de « programme marxiste » (p. 228), de « collectivisme marxiste » (pr 234), etc... Tout le monde sait que les théories exposées par Guesde à cette époque (loi des salaires, etc.),si elles doivent être rapprochées d'un courant d'idées précédent, se rattachent à Lasalle et non à Marx. — Contre les possibilistes, c'est incontestablement Guesde qui avait raison, en se

plaçant au simple point de vue des engagements pris : le programme minimum voté au Congrès du Havre s'imposait également aux uns comme aux autres. Or, M. Weill explique la scission en indiquant que Brousse et Malon ne voulaient pas « subir le joug » de Guesde (p. 233). C'est aussi le « joug » du programme socialiste qu'ils voulaient secouer. — Nous ne pousserons pas plus loin le relevé de ces inexactitudes, qui se poursuivent dans la partie qui concerne la période contemporaine. Page 317, par exemple, l'auteur qualifie Kautsky de « député marxiste. » Page 412, une note nous apprend que la *Confédération générale du Travail* tire sa « force » de la subvention de 10.000 francs accordée à la *Fédération des Bourses* pour l'*Office National de Statistique et de Placement*, — office, ajoute notre « historien », *qui ne rend aucun service aux travailleurs.* L'erreur frise ici la calomnie : 1° la *Confédération* n'a rien à voir avec la subvention dont il est parlé, elle n'en profite à aucun degré, elle ne vit que des cotisations syndicales ; 2° la subvention gouvernementale a été surtout *théorique*, elle a rarement été payée intégralement, surtout au moment où écrit l'auteur (1902).

Mais la critique la plus grave que l'on puisse faire à cette tentative d' « histoire » du socialisme français, ce ne sont ni ces inexactitudes plus ou moins graves, ni l'esprit réformiste antisocialiste qui anime l'auteur et obscurcit son jugement : c'est l'incompréhension du mouvement de *décomposition* et de *recomposition* qui caractérise le développement du socialisme en France.

Si la *lutte de classe* est le commencement et la fin du socialisme — et nul « historien » ne peut le nier —, c'est l'évolution de cette notion fondamentale qu'il importe de suivre. Comment s'est-elle affirmée d'abord par la constitution des partis socialistes et comment ensuite s'est-elle retirée dans les organisations ouvrières, c'est cette marche qu'il était utile de décrire. Les étapes en sont précises. En 1878-1879, au moment où la propagande socialiste a commencé, le mouvement ouvrier était enlisé dans un corporatisme étroit et n'avait nullement la conception d'une *lutte d'ensemble* menée contre la classe capitaliste. La répression de la Commune avait paralysé pour de longues années l'effort révolutionnaire. Privée de ses militants les plus énergiques, redoutant de nouvelles représailles. défiante de tout ce qui ne venait pas d'elle, la classe ouvrière, réfugiée dans ses institutions économiques, n'attendait que des moyens pacifiques l'amélioration de son sort et son émancipation finale. Mais, dès que la propagande socialiste reprit, au lendemain de l'apaisement politique et du retour des exilés, la fermentation des idées révolutionnaires secoua violemment la torpeur des milieux ouvriers. C'est la seconde période de l'évolution ouvrière depuis la Com-

mune qui commence : celle où le prolétariat, éduqué par les partis socialistes, va passer du corporatisme au socialisme.

La lutte de classe est formulée avec une vigueur incomparable par Guesde : le parti socialiste doit avoir comme unique objectif de grouper, pour la révolution *imminente*, tous les prolétaires épars jusque là dans les divers partis bourgeois. La formation d'un *parti des ouvriers* n'est donc qu'un *moyen de groupement* de tous les travailleurs : il ne s'agit que d'organiser la révolte ouvrière contre le monde capitaliste. Guesde insiste dix fois, cent fois sur le caractère extra-parlementaire et exclusivement révolutionnaire du parti nouveau. Tout l'effort porte sur les organisations ouvrières, dans lesquelles il faut éveiller l'esprit révolutionnaire, importer l'idéal socialiste. Le parti se donne comme leur tuteur et leur guide. Mais cette conception d'un *parti* révolutionnaire, qui mène l'opposition irréductible contre le régime bourgeois, ne valait que tant qu'on se croyait à deux doigts de la révolution, en « pleine préface révolutionnaire ». Or, la révolution n'est pas venue : on a dû en rester à la « préface ». Le parti socialiste en a été réduit à devenir un parti politique comme les autres, à suivre sa logique propre de parti, se mêlant aux combinaisons électorales et conquérant les pouvoirs publics. La lutte de classe est passée peu à peu à l'état de formule. La pratique n'a plus été qu'une collaboration des classes plus ou moins avouée, prenant les formes diverses de coalitions électorales, conquêtes de municipalités, succès parlementaires. Au lieu de se tenir à l'écart de l'Etat, le parti socialiste en est venu lentement à prendre part à sa vie, à n'être plus qu'un de ses rouages les plus normaux. Devant cette impuissance à mener contre l'ordre capitaliste l'opposition de tous les instants, que comporte la lutte de classe, les organisations ouvrières, en qui avait été déposé l'esprit révolutionnaire, se sont finalement séparées des partis socialistes et ont opéré elles-mêmes la concentration des forces prolétariennes. C'est après les gros succès législatifs et parlementaires de 1893 que le parti socialiste s'enfonce de plus en plus dans la voie démocratique et que les syndicats se rejettent sur le terrain révolutionnaire. Voilà la seconde période, celle pendant laquelle va s'effectuer le passage de l'*organisation de parti* à l'*organisation de classe*, du *socialisme démocratique* au *socialisme ouvrier*.

Depuis 1893, la dégénérescence parlementaire des partis socialistes s'est intensifiée avec une accélération croissante. Le jeu régulier de la vie politique a forcé de plus en plus les partis socialistes à s'incorporer aux groupements de gauche, à soutenir les gouvernements radicaux contre la droite, à participer à l'élaboration des lois démocratiques, à prendre une part directe ou indirecte au pouvoir. En 1896, Guesde et ses amis donnent leur appui systématique au ministère Bourgeois. L'évolution se pré-

cipite sous le ministère Waldeck-Rousseau-Millerand. à tel point que même les députés révolutionnaires qui combattent le gouvernement, sont forcés de le protéger contre la réaction. Sous le ministère Combes enfin, les socialistes de la Chambre se trouvent à ce point liés au gouvernement que le groupe révolutionnaire n'ose prendre la responsabilité de faire tomber le ministère, en votant contre lui à propos des persécutions engagées contre la Bourse du travail de Paris.

Les organisations ouvrières ont conclu de cette expérience que, au contact de la pleine démocratie, le parti socialiste est rendu à sa destination propre, devient un agent actif de la *société politique* et ne peut prétendre conduire la lutte de classe. Ce rôle revient aux organes de la *société économique*, qui maintiennent constante la rupture entre le monde ouvrier et le monde bourgeois, parce qu'ils s'opposent aux organes politiques et administratifs de la démocratie. La lutte de classe n'est pas affaire de parti, c'est affaire de classe : tel est le sens du syndicalisme révolutionnaire, né de la décomposition des partis socialistes.

Ces idées sont, depuis plusieurs années, quotidiennement exposées dans les milieux syndicalistes. M. Weill les marque à peine. Le sens du syndicalisme révolutionnaire — que des observateurs anti-socialistes du mouvement social, comme M. Bourdeau et M. de Seilhac, ont clairement aperçu — lui échappe. Pour un « historien », c'est un phénomène pourtant digne de remarque que la prétention émise par la *Confédération générale du travail* de grouper la classe ouvrière, de la faire passer de la diversité inorganique à l'unité organique, de donner à la lutte ouvrière une *valeur politique* bien qu'extra-parlementaire et extra-électorale, de reconnaître en un mot que les institutions économiques du prolétariat, jadis conçues comme incapables de suffire à la lutte de classe, peuvent seules avoir une portée révolutionnaire.

Socialisme et Christianisme, par A.-D. Sertillanges (Paris, Lecoffre, 1905). — Ce livre montre à quel degré d'ignorance des faits et des idées qui constituent le socialisme moderne peuvent parvenir certains écrivains catholiques. Le P. Sertillanges a consacré huit conférences, qui font la matière d'un livre de plus de 300 pages, à disserter d'un sujet dont il ne connaît évidemment pas le premier mot. Il n'a rien lu de ce qui constitue l'essentiel de la littérature socialiste. En dehors des discours de Millerand et des élucubrations de Georges Renard, il ne sait rien. C'est maigre pour parler du socialisme.

Outre cette première constatation, ce livre vaut encore la peine d'être signalé, parce que l'auteur est de ceux qui pensent qu'on pourrait établir une entente entre le socialisme et l'Eglise. « Et puis, en parcourant du regard, tout à l'heure

— dit-il, dans sa préface — le monde socialiste, nous serons tenus de constater que tout n'y est pas de même couleur; que plus d'une bonne volonté égarée s'y fait voir et mérite, de la part du chrétien, bien plus un salut fraternel qu'un anathème. Un certain socialisme du cœur est frère de la doctrine chrétienne : disons mieux, il en est le fils (p. VIII)... Je montrerai à quel point le socialisme a tort de repousser violemment, comme il le fait, les catholiques; mais avec les restrictions que de droit, j'oserai avancer aussi la réciproque. »

Les catholiques sociaux peuvent trouver des analogies réelles entre le réformisme socialiste et leur réformisme à eux : corriger les maux engendrés par le développement industriel, faire intervenir l'Etat au profit des ouvriers, porter secours aux pauvres, donner aux pouvoirs publics le sens du « devoir social », critiquer la propriété et le salariat, parler de l'idéal, etc..., etc..., ce sont là choses parfaitement communes à l'un et à l'autre. Mais le socialisme n'est pas cela : c'est la lutte de classe. Organiser la révolte ouvrière pour détruire le monde capitaliste et lui substituer une société de producteurs libres et asssociés ; se préparer par la grève, par la lutte quotidienne sous toutes ses formes, à une lutte plus générale et finale ; mener sans merci la guerre contre la classe capitaliste et ses représentants, quelle que soit leur bienveillance, leur démocratie et leur « amour du peuple », tout cela, le P. Sertillanges le condamne avec horreur. Il prouve par cela même l'incompatibilité du catholicisme social et du socialisme.

L'Eglise et la Démocratie dénoncent de la même façon la lutte de classe : l'une et l'autre sont pour la paix sociale, comme elles sont pour la hiérarchie sociale et le « devoir social ». M Brunetière l'a remarqué, avec une grande pénétration d'esprit, dans une polémique avec M. G. Renard, où l'ami de Millerand n'eut pas le beau rôle. Contre l'Eglise, le socialisme ouvrier mène-t-il aussi la même lutte que contre la démocratie : c'est que la séparation des classes, la guerre à mort que prolétariat et bourgeoisie mènent l'un contre l'autre, constituent l'alpha et l'oméga du socialisme moderne.

La Coopération, par Hubert-Valleroux (*Paris*, *Lecoffre*, 1905). — Il y a dans ce volume, consacré à la gloire de la paix sociale, toute une collection d'aphorismes qui en font le principal intérêt. Page 2, l'auteur nous apprend que « les travailleurs manuels sont rarement les auteurs des institutions faites dans leur intérêt ; elles viennent habituellement des hommes ayant l'instruction et des loisirs, de ceux que les socialistes maudissent et attaquent sans cesse sous le nom de capitalistes et de bourgeois. » Ingrats travailleurs et horribles socialistes ! — Page 35, il déclare : « Il ne faut pas s'y tromper, la condition de salarié a de

sensibles avantages : ne rien risquer, n'avoir aucune responsabilité, n'avoir pas à s'occuper de l'entreprise ni de la conduite de l'affaire. » Il s'agit des salariés employés par les coopératives de production. Mais il n'est pas sûr que l'auteur ne pense pas de même au sujet de tous les salariés en général. Heureux salariés et pauvres « associés » ou patrons ! — Page 105 : « [Les ouvriers] sont bien obligés de constater que ces vertus bourgeoises de calcul, de prévision, d'épargne, qu'ils considèrent peu d'ordinaire, ne sont point méprisables, et que si les chefs d'industrie gagnent *ordinairement* plus que leurs ouvriers, ils ont un souci, une peine, une responsabilité que les salariés ignorent. » Triste sort des chefs d'industrie ! — Page 196 : « Je n'ai pas craint de m'étendre sur ce mouvement des coopératives socialistes... parce qu'il importe de bien aviser ceux qui, avec plus de bon vouloir que de réflexion et de logique, donnent leur appui à ces coopératives, qu'ils travaillent ainsi au succès des doctrines anti-religieuses et anti-sociales. »

Il faut ajouter que ce travail, où il y a pourtant quelques renseignements historiques, ne présente pas de valeur et n'apporte aucune contribution à l'étude du mouvement coopératif. Superficiel et hâtif, se bornant à une nomenclature incomplète des faits, il ne donne même pas une idée vague du sujet qu'il étudie. L'auteur, qui a rapidement parcouru les articles du *Mouvement socialiste* sur la question, n'a pas davantage une conception bien claire de ce qu'est le socialisme. Page 82, il déclare que la *Chambre coopérative des Associations de production* est socialiste ! M. Hubert-Valleroux lui octroie ce qualificatif parce que (p. 80), elle se fit représenter aux obsèques de Zola, « adversaire du catholicisme », « de même que, lors de l'épisode du champ de courses d'Auteuil, elle envoya à M. Loubet une adresse très accentuée ». Décidément, la « paix sociale » ne brille pas par ses pontifes. Elle fera bien de renouveler son personnel.

Corporations et syndicats, par Gustave Fagniez (*Paris, Lecoffre, 1905*). C'est un résumé populaire de l'évolution du régime corporatif et de la formation du mouvement syndical que M. Gustave Fagniez, membre de l'Institut et théoricien de la « paix sociale », a esquissé dans ce petit livre. Il a soin d'ailleurs de marquer qu'il n'y a aucune analogie entre le régime corporatif et le mouvement syndical. Il aurait pu ajouter qu'en un sens, c'est tout le contraire : la corporation avait l'obligation à sa base, tandis que le syndicat est essentiellement volontaire et libre. De plus, pour comprendre le rôle du syndicat moderne, il faut le considérer comme le produit de l'évolution industrielle et le rapporter à la lutte des classes. Du moins en France, c'est ainsi qu'on doit l'envisager.

M. Fagniez, après avoir rappelé les phases principales de l'histoire du régime corporatif, marqué l'œuvre de la Révolution en matière d'association professionnelle et retracé la lente formation syndicale jusqu'à la fin de 1884, examine les syndicats patronaux et les syndicats ouvriers. Il signale la stérilité des syndicats patronaux en ce qui touche les négociations amiables entre patrons et ouvriers : ils n'ont rien fait dans le sens de l'arbitrage et de la conciliation chers au pacifistes sociaux (pp. 86-92). Leur rôle s'est borné à agir sur les pouvoirs publics et à soutenir la lutte contre les syndicats ouvriers. Il faut souhaiter que les syndicats patronaux continuent à se considérer comme des organes, non de pacification, mais de guerre sociale : ils maintiendront aux relations du travail et du capital le véritable état d'opposition irréductible qui les caractérise.

Les syndicats ouvriers ne sont envisagés par l'auteur qu'au point de vue de leur fonctionnement, c'est-à-dire des services qu'ils ont créés. M. Fagniez néglige la « psychologie du monde syndical » (p. 155), et par là il entend ne pas donner place dans son étude au syndicalisme révolutionnaire. Ce sont pourtant les sentiments et les désirs des masses qui importent, plus que la création de quelques services, qui n'ont rien de spécialement ouvrier et qui relèvent de la mutualité vulgaire. M. Fagniez est grand admirateur des syndicats qualifiés dans les milieux ouvriers de « réformistes ». Il espère un rapprochement entre eux et les « économistes sociaux » ou coryphées de la paix sociale (p. 118). Il a une grande admiration par la Fédération du Livre (p. 141 et suiv.). Il fait un éloge enthousiaste de Keufer : « Sans illusion sur les défauts par lesquels la classe ouvrière entrave l'essor syndical, ayant le courage de le dire aux intéressés, il s'est renfermé dans la préoccupation des améliorations professionnelles sans les lier à des rêves de palingénésie sociale, sans flatter la crédulité populaire dans les coups de théâtre dont l'amuse le charlatanisme socialiste, tels que la grève générale » (p. 148). La Fédération des mécaniciens et son secrétaire Coupat obtiennent — et méritent — les mêmes éloges de l'honorable membre de l'Institut : « Dans la Fédération des mécaniciens, écrit M. Fagniez, comme dans la Fédération du Livre, on aperçoit une intelligence directrice. « Là aussi on a laissé au secrétaire général, M. Coupat, et à ses collaborateurs, le temps de bien faire, d'acheminer dans une voie féconde une de ces organisations ouvrières toujours exposées à tomber dans l'impuissance où conduisent les compétitions personnelles et les rêves du millénarisme social » (p. 150). Ces éloges que prodigue à ces organisations réformistes un des plus notoires conservateurs sociaux, sont la juste contrepartie des critiques que les syndicalistes révolutionnaires leur adressent. Ceux-ci se trouvent donc d'accord avec un théoricien de la paix

sociale comme M. Fagniez pour caractériser *de la même façon* les Fédérations pacifiques et anti-révolutionnaires du Livre et des mécaniens. Bonne note doit en être prise par les syndicalistes révolutionnaires ! Mais M. Fagniez se trompe lorsqu'il assimile à ces deux Fédérations, qui l'enthousiasment si fort, les deux Fédérations des lithographes et des mouleurs. C'est évidemment triste pour la paix sociale, mais ces Fédérations ont été conquises à ce syndicalisme révolutionnaire que M. Fagniez ne veut pas se donner la peine d'examiner attentivement. Le syndicalisme révolutionnaire aurait-t-il donc une vertu que ne soupçonne pas M. Fagniez ? L'auteur ferait bien de se renseigner avant de publier une seconde édition de son opuscule.

Les syndicats mixtes semblent à l'auteur sans avenir (p. 158). Il nous donne d'utiles renseignements sur quelques-uns d'entre eux (pp. 161 à 168). Les syndicats jaunes ont, paraît-il, les sympathies du public, s'ils sont condamnés par le monde syndical (p. 171). En terminant, M. Fagniez ne croit pas pouvoir prédire qui triomphera : ou du syndicalisme révolutionnaire, ou du syndicalisme réformiste ou du sydicalisme chrétien. Il se contente de formuler les vœux de paix et de concorde sociales qui constituent le fond de sa pensée. Et par là se termine ce petit volume, superficiel et rapide, dont le titre promet plus qu'il ne donne, mais qui est utile à consulter pour se rendre compte du peu de danger que présentent pour notre action les livres des membres de l'Institut.

Hubert LAGARDELLE.

Les Brochures

La Journée de huit heures, par Louis Niel (*Paris, La Vie socialiste, 1905*). — Notre camarade Niel, secrétaire de la Bourse du travail de Montpellier, a réuni les principaux arguments en faveur de la journée de huit heures. Il a fait précéder cette partie de son travail d'un historique de la question, où il a relevé les principales manifestations en faveur de la journée de 8 heures. Sa brochure constitue ainsi un instrument de propagande qui peut rendre de réels services.

Mais c'est surtout la façon dont Niel pose le problème des 8 heures que nous retiendrons, car c'est la conception même de la lutte ouvrière révolutionnairement menée qui s'y trouve engagée. La plupart des partisans de la journée de 8 heures se préoccupent beaucoup de persuader au patronat qu'il n'aura rien à y perdre. puisque la production n'en sera en rien diminuée. Niel pense avec raison que cela est d'abord peu vraisem-

blable, mais surtout que cela ne présente aucun intérêt pour la lutte ouvrière. Du moment qu'on proclame qu'il n'y a entre patrons et ouvriers *aucune communauté d'intérêts, aucune solidarité d'aucune sorte*, pourquoi se préoccuper du résultat de telle ou telle conquête prolétarienne sur la situation du patronat ? Les producteurs ne veulent travailler que huit heures, non pas pour être agréables aux chefs d'industrie, mais pour conquérir plus de bien-être et de liberté. Ils mènent une lutte unilatérale, ils poussent à fond les antagonismes de classe et ne se demandent en aucun moment la répercussion qu'aura sur le sort des employeurs la réalisation de leurs vœux. Niel a parfaitement raison d'insister sur ce point, en s'écriant (p. 25) : « Tant pis pour les patrons ! »

On ne voit pas, en effet, pourquoi les travailleurs auraient à l'égard des capitalistes plus de ménagements que n'en ont les capitalistes les uns à l'égard des autres. Lorsqu'un industriel crée, développe ou transforme une entreprise, il ne se demande jamais s'il n'amènera pas la chute, par la concurrence qu'il lui fait, de telle entreprise voisine. Il n'écoute que les exigences mêmes de la lutte économique, et se soucie peu des ruines qu'il peut amonceler. Le prolétariat n'a pas à entrer dans plus de considérations lorsqu'il combat le capitalisme.

A signaler encore dans la brochure de Niel les fortes pages qu'il consacre à l'*action directe* (p. 30 et suiv.) « Que les travailleurs, conclut-il, (p. 32), ne se laissent pas griser par la vertu divine de la loi ou la puissance providentielle de l'État, ou ils attendront longtemps la journée de huit heures. »

La journée de huit heures, éditée par la Confédération générale du Travail (*Paris, 10, cité Riverin, 1905*). — En engageant le mouvement pour la conquête de la journée de huit heures, la *Confédération du Travail* ne fait que mettre en œuvre une résolution fort ancienne prise par la classe ouvrière. Et les socialistes qui ont revendiqué une sorte de droit historique sur cette agitation n'ont vraiment pas été bien inspirés : la *Confédération* n'a jamais entendu apporter une nouveauté. Mais ce qu'elle prétend inaugurer, dans la campagne qu'elle a entreprise, ce sont les *moyens* employés par elle, et qui se résument tous dans ce mot : *action directe*. C'est ce que précise, dès ses premières pages, l'énergique appel que la *Confédération* a lancé, sous forme de brochures accessibles à tous, au prolétariat français : « Le tort a été d'attendre cette amélioration de l'intervention légale, tandis qu'il était si simple de se concerter entre travailleurs et de se mettre d'accord pour ne plus travailler que huit heures au maximum » (p. 2).

La *Confédération* ne compte donc que sur les forces seules de la classe ouvrière, sur son effort personnel, sur son entrée en

scène directe pour obtenir la journée de huit heures. La brochure qu'elle vient de publier n'a pour but que de fournir les principaux arguments que doivent développer les propagandistes dans la campagne entreprise. Nous n'en signalerons que les caractères essentiels, laissant de côté l'énumération des raisons courantes données en faveur des huit heures.

Avec beaucoup de force, la *Confédération* indique que le but que doit poursuivre le prolétariat n'est pas seulement de réduire la journée de travail à huit heures, mais d'obtenir cette diminution sans un abaissement consécutif des salaires. La brochure invoque des précédents significatifs :

« Quand il s'est agi de mettre en vigueur la journée de dix heures, dans les établissements mixtes (en conformité avec la loi du 30 mars 1900), une des craintes a été qu'il n'en résulte une diminution de salaire. N'avait-on pas vu ce phénomène se produire en 1892, lors de la réduction légale du travail des femmes?... Mais, depuis 1892. l'organisation syndicale s'est fortement développée!... Aussi, lorsqu'est venue en application la journée de dix heures, les patrons n'ont pu réduire les salaires à leur gré, — ils se sont buttés à la résistance ouvrière. Quantité de grèves ont éclaté et les grévistes exigeaient, soit le maintien du salaire ancien, soit une augmentation. — Une statistique publiée par l'Office du Travail évalue à 95.570 le nombre d'ouvriers qui se sont mis en grève, à ce propos. Or, sur ce chiffre, 87.250 ont obtenu satisfaction. C'est donc plus de neuf grévistes sur dix (exactement 91,30 p. 100), qui ont eu leur salaire antérieur maintenu ou élevé, en même temps qu'ils bénéficiaient d'une réduction dans la durée du travail » (p. 14).

La partie la plus décisive peut-être de la brochure est le petit chapitre consacré à la répercussion que peut avoir la journée de huit heures sur la production. *L'intérêt de la production se confond avec l'intérêt ouvrier*. C'est sous la pression des revendications ouvrières que les industriels perfectionnent leur technique, transforment leur matériel, se mettent au niveau des dernières inventions scientifiques. Il est telle grande grève qui a plus fait pour le progrès industriel que des années de découvertes théoriques. « Dans la plupart des cas, dit la brochure, page 20 (en France. plus que partout ailleurs), si la poussée ouvrière pour un mieux-être toujours plus grand ne venait pas secouer les capitalistes encroûtés de routine, ils continueraient leur exploitation surannée, sans éprouver le besoin de perfectionnements et, pour une production restreinte, ils imposeraient à leurs salariés long travail et maigre paye. Donc, en accentuant toujours ses exigences, la classe ouvrière sert la cause du progrès en général : *c'est elle qui, loin de conduire l'industrie à la ruine, la sauve de la décrépitude et lui ouvre des horizons nouveaux*; et c'est grâce à ses incessantes revendications que, malgré un

moindre effort humain, la puissance de production se trouve accrue. »

S'il arrive — ce qui est fatal dans bien des cas — que la réduction de la journée à huit heures amène une diminution correspondante de la production et par conséquent des profits patronaux, la brochure fait justement observer, comme Niel l'a précisé dans son étude, que cela ne regarde en rien la classe ouvrière : « C'est aux patrons qu'il incombera de trouver la solution la moins préjudiciable à leur coffre-fort » (p. 25). « Ne nous désolons donc pas pour cette race parasitaire ! » (p. 25).

Les adversaires avoués ou dissimulés de la *Confédération* ont souvent interprété le mouvement qu'elle prépare pour le 1er mai prochain comme une promesse formelle de donner à la classe ouvrière la journée de huit heures. Et comme il est bien probable que le 1er mai 1906 ne verra pas la généralisation immédiate et absolue de la journée de huit heures, on en conclut par avance à l'inefficacité de l'*action directe* du prolétariat. La brochure ne contient en rien ces promesses illusoires ! Il n'appartient pas à la *Confédération* d'apporter à date fixe la journée de huit heures aux travailleurs. Elle n'a pas ainsi posé la question. Elle a simplement dit à la classe ouvrière qu'elle n'obtiendrait la journée de huit heures que du jour où *elle se refuserait à travailler plus de huit heures dans les ateliers*. Et la date du 1er mai n'est que la date initiale d'une agitation qui ira de plus en plus en s'intensifiant. Le premier mot de la brochure est : *Veux-tu* ? Tout le sens de la propagande pour les huit heures est là.

Hubert LAGARDELLE.

Les revues socialistes allemandes.

Die Neue Zeit, *numéro du 26 août, numéros de septembre et d'octobre, numéros des 4, 11 et 18 novembre 1905.* — **Die Socialistische-Monatshefte**, *numéros d'août, de septembre, d'octobre et novembre 1905.*

Je suis quelque peu en retard avec les revues allemandes, et je me vois forcé de ne signaler que l'essentiel : on voudra bien m'en excuser. La question des rapports entre le Parti et les syndicats continue à préoccuper beaucoup nos camarades allemands ; maints articles sont expressément consacrés à élucider ce grave problème. On sait que les craintes furent vives de voir les syndicats et le Parti entrer en opposition ; le Congrès de Cologne

avait révélé dans le monde syndical des tendances ultra-modérées ; les orthodoxes s'en étaient émus, avaient dénoncé la funeste neutralité syndicale ; les révisionnistes répondaient sur un ton aigre-doux, et une certaine tension en était née dans les relations entre le Parti et les syndicats : une polémique, assez vive même, s'était élevée entre le *Vorwaerts*, approuvant pleinement les résolutions du Congrès de Cologne, et *Kaustky*, dénonçant l'inaptitude grandissante de ce journal à jouer le rôle que sa position d'organe central du Parti lui incombe.

On n'était donc pas sans inquiétude sur l'issue du Congrès d'Iéna, quand celui-ci s'est ouvert. Allait-il renouveler les scandales de Dresde et, qui pis est, provoquer la scission entre le Parti et les syndicats ? Serait-il — l'expression a été employée — un pronunciamento contre les syndicats ? On sait que Dresde reste un souvenir particulièrement fâcheux et pénible pour la mémoire de nos camarades allemands et ils feraient tout, je crois, — révisionnistes comme orthodoxes — pour en éviter une seconde édition.

Iéna ne fut pas un second Dresde et la Social-démocratie n'aura pas donné au monde deux fois un aussi triste spectacle : on respire de l'autre côté du Rhin ! Kautsky déclare même qu'Iéna fut un des Congrès les plus heureux et les plus réconfortants du Parti. Que la sainte Unité en soit louée ! Aucun scandale ; et le péril d'une scission entre Parti et syndicats paraît conjuré. Formellement, il semble qu'il y ait une opposition violente entre Iéna et Cologne : les syndiqués avaient déclaré à Cologne ne vouloir même pas discuter la question de la grève générale, et voici que le Parti, à Iéna, en prescrit, officiellement et solennellement, l'emploi éventuel ! Mais il faut croire que dans la réalité les choses ne sont pas aussi fortement accusées : Bœmelburg, l'homme pacifique de Cologne, n'est-il pas venu déclarer à Iéna qu'on avait beaucoup exagéré son amour du repos et Bebel, le rapporteur de la résolution sur la grève générale, n'a-t-il pas eu des mots d'une ironie exquise, comme si vraiment il ne fallait pas, non plus, exagérer le sérieux de sa résolution ?

La polémique entre le *Vorwaerts* et Kautsky s'est terminée, on le sait, par le départ du *Vorwaerts* d'un certain nombre de rédacteurs. Ceux-ci ont crié à l'étranglement de la liberté, et c'est l'occasion pour Kautsky, de nous donner une docte consultation sur la façon dont il faut entendre la liberté de la presse dans la Social-démocratie. Il y a vraiment du théologien dans notre camarade, et la casuistique semble son élément naturel. Et quand il prononce, par exemple, que si la fin ne justifie pas les moyens, il faut néanmoins pour juger les moyens, considérer la fin, cela ne laisse pas de nous plonger dans une certaine inquiétude. Kautsky montre qu'entre la presse bourgeoise et la presse socialiste, il y a cette différence que si, dans la première, le journaliste

est l'esclave d'un capitaliste, dans la seconde il n'est que le soldat discipliné de son Parti. Mais la liberté gagne-t-elle beaucoup à ce que l'esclavage devienne impersonnel et s'appelle discipline ? L'action, sans doute, veut de l'unité ; un journal, surtout un journal de combat, ne peut se contredire d'un jour à l'autre, et la rédaction en doit être homogène. Tout ce qui est vivant est un ; la vie est nécessairement sectaire et partiale ; mais c'est là une unité tout intérieure, dont ne doit connaître aucun juge étranger. En vérité, je ne suis guère plus avancé « en liberté » si je dois soumettre ma pensée et mes écrits au contrôle d'un Parti, au lieu de les plier au caprice d'un capitaliste. Et ce Parti pourra être fondé sur les bases les plus « démocratiques », cela ne change rien aux choses. On a beau faire le gouvernement aussi libéral que possible ; on ne travaille vraiment à accroître la liberté qu'en supprimant toute forme de gouvernement. Mais le socialisme est affamé d'unité dogmatique et gouvernementale ; il y a le Parti, et le Parti doit avoir sa presse officielle, son organe central : l'unité intérieure, principe de vie et d'action, devient une unité extérieure et gouvernementale, et l'on a recours à l'habituelle casuistique pour concilier la liberté individuelle avec cette unité. Le monde a connu jusqu'ici deux grandes casuistiques : celle des théologiens catholiques et celle des... théologiens socialistes, le socialisme se proposant d'être pour l'avenir ce que l'Eglise a été dans le passé : le gouvernement d'une idéologie !

Dans sa polémique avec le *Vorwaerts*, Kautsky, néanmoins, ne laisse pas d'émettre quelques vues intéressantes. L'opposition qu'il s'est attaché à mettre en lumière entre la « manière » du *Vorwaerts* et celle de la *Neue Zeit* et qu'il présente comme étant l'opposition d'un socialisme éthico-esthétique au socialisme scientifique ne manque certainement pas de justesse. Il est constant, d'une manière générale, que ce qu'on appelle « révisionnisme » en Allemagne et réformisme ailleurs, n'a été qu'un retour au vieux sentimentalisme humanitaire et pseudo-socialiste que les marxistes avaient pu croire définitivement dépassé et surmonté. De la « science » on est retombé dans le vulgaire empirisme, où dominent et règnent, nécessairement, les faciles considérations éthico-esthétiques : la morale et l'esthétique sont le domaine, par excellence, des préjugés et des jugements d'autant plus absolus qu'ils sont énoncés au nom de principes plus obscurs et plus « immédiats ». Pour briser ces moules tout faits où s'emboîte d'elle-même et sans effort la pensée empirique, il ne faut rien moins que la rude discipline de la science — de la science qui rend plus sévère et plus exigeant et élève le regard des régions fluentes d'un empirisme moral jusqu'à des noyaux plus résistants de la réalité.

Mais de cette « rechute » en plein sentimentalisme, le « socialisme scientifique » n'est-il pas lui-même quelque peu respon-

sable ? Et le « marxisme orthodoxe » avait-il été bien profond, pour permettre un aussi prompt et facile retour au simple humanitarisme ? Il apparaît bien aujourd'hui que la prétendue « science » du socialisme scientifique n'était guère qu'un ensemble de formules abstraites dont l'impuissance à étreindre la réalité a étrangement facilité le retour paresseux de la pensée socialiste à ses modes primitifs. Et si les considérations esthético-morales nous laissent nécessairement prisonniers des préjugés de la routine empirique, il ne semble pas que les considérations scientifiques des marxistes orthodoxes les en aient davantage et plus complètement affranchis. Voyez le « préjugé » patriotique, par exemple : aussi bien Guesde en France, que Bebel en Allemagne ou Ferri en Italie n'en ont, que je sache, brisé le joug — malgré toute la science de leur socialisme scientifique. C'est qu'il y quelque chose de plus révolutionnaire encore que la science, c'est l'action : les syndicats se sont révélés plus révolutionnaires que les partis socialistes, parce que l'action syndicale est, *ipso facto*, une action fondamentalement révolutionnaire, une action que brise beaucoup plus sûrement les moules traditionnels où s'enferme la pensée, que les plus savantes recherches scientifiques : et ce qui le prouve bien, c'est que l'antimilitarisme et l'antipatriotisme sont des *idées syndicales* par excellence, étant des conséquences logiques et nécessaires de l'action syndicale. Le socialisme scientifique, au contraire, conduit au socialisme d'Etat, et partant, à une nouvelle forme de patriotisme — et cela est naturel : la science ne crée pas, elle « réfléchit », ce qui est ; il n'y a que l'action qui soit créatrice, et partant révolutionnaire ; la science « révolutionnaire », c'est celle qui réfléchit les créations de l'action, comme Marx l'a enseigné ; mais la science seule et sans l'appui d'une pratique nouvelle reste un facteur de conservation sociale : le marxisme orthodoxe, pure théorie, acceptant les formes traditionnelles de l'Etat moderne et prétendant les utiliser à ses fins propres, a été absorbé par lui et avorte misérablement aujourd'hui en un socialisme démocratique et patriotique : c'était logique et c'était fatal.

Aussi, quand *Oda Olberg* (*Neue Zeit* du 4 novembre) dans son article sur *le syndicalisme italien*, vient nous dire que la doctrine sorellienne, dont s'inspirent les syndicalistes tant italiens que français ne fait que donner à de très vieilles choses un nouveau nom, suis-je tenté de lui répondre qu'elle a raison plus encore qu'elle ne croit ; car, — mon Dieu oui ! — l'Internationale est une vieille chose, et les doctrines de Prodhon et de Marx aussi ! et la « doctrine » de Sorel, c'est bien un retour aux doctrines essentielles de l'Internationale, et une illustration pénétrante et profonde de ce qu'il y avait de fondamental dans la pensée de Marx et de Proudhon. Eh oui, assurément, ce sont là, je le répète, de très vieilles choses, mais par

rapport à la pratique générale des partis politiques socialistes, elles sont redevenues tres nouvelles et très révolutionnaires, ce qui mesure le degré d'avachissement socialiste où sont tombés lesdits partis politiques.

Le syndicalisme n'a nullement, en effet, la prétention d'être une chose nouvelle, puisqu'il ne fait que reprendre la tradition de l'Internationale ; mais cette tradition était tombée dans un si profond oubli que la reprendre fut une véritable « nouveauté». Et s'il y a un mérite qu'on ne contestera pas au syndicalisme, c'est d'avoir, au nom de cette tradition, si bien et si nettement restauré le problème du socialisme dans sa primitive et vigoureuse originalité, que la torpeur à la fois dogmatique et empirique des partis socialistes en est encore effarée. L'antipatriotisme, en particulier, n'a-t-il pas fait l'effet d'un véritable pavé dans la mare aux grenouilles ? — l'antipatriotisme, cette pierre de touche infaillible du degré de profondeur des sentiments socialistes.

Socialisme scientifique, disais-je plus haut, socialisme d'Etat, patriotisme socialiste — tout cela va de pair et forme un ensemble parfaitement logique, comme, par contraste, syndicalisme, antiétatisme, antipatriotisme. Un antiétatisme conséquent avec lui-même est antipatriotique. Quel est, en effet, l'argument essentiel des « patriotes » ? Ils disent que nous voulons livrer la France, la France libre de la Révolution, à Guillaume II, c'est à-dire à la réaction autocratique et féodale ; ils prétendent que nous concevons l'humanité sous la forme d'une masse homogène et amorphe où les différences nationales disparaissent ; et que le plus clair résultat d'une telle indifférence en matière de patrie serait de favoriser la restauration d'une sorte de monarchie universelle au profit de quelque Guillaume II. Mais raisonner ainsi, c'est admettre que le mouvement d'absorption et de centralisation politique, par lequel les Etats modernes se sont constitués dans leurs limites nationales respectives, puisse déborder ces limites et devenir international. Et sans doute Napoléon I[er] tenta de réaliser ce rêve monstrueux, renouvelé du Moyen-âge, d'un empire universel ; mais on sait ce qu'il en advint et les traités de Vienne, comme l'a bien vu Proudhon (1), en réaffirmant le principe de l'équilibre européen qu'avaient déjà posé les traités de Westphalie et en affirmant le principe nouveau des libres constitutions politiques à l'intérieur de chaque Etat, ont établi les deux règles fondamentales du droit public européen, négation de toute tentative nouvelle de monarchie universelle.

(1) Voir sa brochure: *Si les traités de* 1815 *ont cessé d'exister*.

Mais ne voit-on pas, en tous cas, que le socialisme syndicaliste, qui prétend résorber dans les organisations ouvrières toute la puissance de l'Etat moderne et qui, par conséquent, est contre l'étatisme dans les limites nationales, admettrait encore bien moins cette sorte d'étatisme international, que constituerait une monarchie universelle? Il est contre l'absorption politique par l'Etat des forces nationales : *a fortiori*, serait-il contre une absorption politique internationale. L'étatisme, miné déjà à l'intérieur des limites nationales et ayant à se défendre contre un ennemi national intérieur, ne peut plus songer à déborder à l'extérieur, et si la centralisation politique menace ruine déjà en deçà des frontières, elle ne peut plus extravaser : le principe même du gouvernementalisme est mis en cause, tant nationalement qu'internationalement : c'est tout le vieux système politique qui s'écroule.

Pernerstorfer (numéro d'août des *Socialistische - Monatshefte*), dans un article sur « la pensée nationale et internationale », fait remarquer qu'en Autriche, où il y a tant de nationalités différentes, le Parti socialiste a été obligé de reconnaître la diversité de ces nationalités et d'accorder à chaque fraction nationale son autonomie ; il en conclut que l'internationalisme, sous sa forme ancienne tout au moins, est une pure chimère, et que le patriotisme est fondé même en raison socialiste. Mais quel rapport y a-t-il entre cette conclusion et les prémisses ? Nous ne le voyons pas, ou plutôt, nous ne le voyons que trop : on conçoit l'internationalisme comme le rêve d'une absorption politique des différentes nationalités par je ne sais quelle unité gouvernementale internationale, c'est-à-dire qu'on conçoit l'internationalisme sur le patron de la centralisation politique nationale réalisée par les Etats modernes. Le Parti socialiste autrichien, nous dit Pernerstorfer, a été obligé de tenir compte des diversités nationales : pourquoi le socialisme international ne tiendrait-il pas compte des « patries » ? On voit le raisonnement. Il est simple, mais il a un grand tort : il ne porte pas ; il pêche par ignorance du sujet. Car il n'y a pas de mouvement plus fédéraliste que le mouvement ouvrier ; chaque syndicat prétend garder son autonomie et sa liberté ; un organisme central, qui prétendrait absorber en lui toute la vie syndicale, comme l'Etat politique absorbe en lui toute la vie sociale, ne serait pas toléré par les syndicalistes ; le mouvement ouvrier syndicaliste est affamé de liberté, de décentralisation et d'autonomie, comme les partis politiques sont affamés de centralisation, de dictature et de pouvoir. Et l'unité que les syndicalistes prétendent réaliser n'est pas une unité gouvernementale, mais une unité tout intérieure et tout intellectuelle, où peuvent vivre en toute liberté les diversités les plus grandes, — le monde de la production étant le monde le plus varié qu'il y ait, le plus

réfractaire, par conséquent, à toute centralisation et absorption de nature politique.

Là gît précisément la grande différence qui sépare le socialisme ouvrier du socialisme politique : celui-ci s'est constitué sur le patron des partis politiques bourgeois, dont le but est la conquête de la puissance centralisée de l'Etat et son idéal d'organisation implique, en conséquence, la plus grande unité possible, la plus forte centralisation, comme l'État lui-même, dont il veut s'emparer ; celui-là, au contraire, inaugure un ordre politique tout à fait nouveau et n'ayant pas pour but la conquête de l'Etat, mais sa disparition, il est aussi fédéraliste, décentralisateur et libertaire que les partis politiques sont unitaires, centralisateurs et dictatoriaux.

C'est pourquoi le divorce est si profond entre le syndicalisme révolutionnaire et les partis socialistes. On agite beaucoup, en Allemagne, la question des rapports entre les syndicats et le Parti, mais on n'aperçoit pas l'essentiel et l'on se borne à souhaiter l'union des deux forces. Je ne vois que Bernstein qui, en creusant un peu le problème, arrive à le poser d'une manière intéressante. Et ses deux articles d'octobre et de novembre, dans les *Socialistische-Monatshefte*, sont remarquables à cet égard. Dans le premier, celui d'octobre, « classe et lutte de classe », il recherche ce qu'il faut entendre par classe. Marx a distingué *la classe en soi* et *la classe pour soi* : mais que signifie cette distinction et à quoi correspond-elle dans la réalité ? *La classe en soi* est un groupement économique ; elle a une réalité économique, une unité économique ; l'unité de *la classe pour soi* est, au contraire, une unité plutôt psychologique ; c'est celle d'un parti : mais le parti est-il adéquat à la classe, la recouvre-t-il exactement ? En fait, le parti déborde de beaucoup la classe ouvrière proprement dite, puisqu'il comprend dans son sein des petits-bourgeois, des intellectuels, des bureaucrates et maintes autres catégories sociales. Le socialisme conservera-t-il un caractère purement ouvrier ou deviendra-t-il un parti démocratique ? C'est ainsi que finalement le problème se pose et que Bernstein le pose : il intitule, par exemple, son article d'août : *La Socialdémocratie deviendra-t-elle un parti populaire ?*

On sait que l'effort, précisément, des révisionnistes et réformistes, en tous pays, a été de transformer le socialisme en un parti simplement démocratique. Pour eux, le schéma marxiste de la lutte de classe était devenu, étant donné la complication croissante des groupes sociaux, beaucoup trop simple et trop étroit : il a fallu le compliquer et l'élargir pour que petits bourgeois, fonctionnaires, intellectuels, puissent entrer dans les partis socialistes. Mais plus le socialisme se gonflait ainsi d'éléments non spécifiquement ouvriers, et plus il s'embourbait dans le marécage démocratique. Et qu'est-ce alors que le syndica-

lisme révolutionnaire, sinon, simplement, l'effort que le socialisme accomplit pour revenir à ses origines ouvrières et retrouvrer un caractère spécifiquement ouvrier? Vis-à-vis de cet effort, l'attitude des orthodoxes et des révisionnistes est sensiblement différente: les premiers, au fond, méprisent le mouvement syndical; pour eux, le syndicat reste « l'école primaire » du socialisme, et il ne faut pas contester la prééminence du Parti. C'est la pureté du dogme qu'il faut maintenir: peu importe qu'au nom de ce dogme on rassemble les éléments sociaux les plus disparates. Les révisionnistes, eux, sont très férus des syndicats; ils en ont plein la bouche; ils sont « syndicalistes » plus que personne au monde; et ils accorderont volontiers aux syndicats une mission particulière: ils sont pour la neutralité syndicale. Mais ils savent s'adapter à la complexité grandissante de la société moderne; ils sont sceptiques vis-à-vis des dogmes et ils sont gens pratiques; à côté des syndicats, ils veulent un parti simplement démocratique groupant, outre les ouvriers, toutes les catégories extra-ouvrières qu'engendre la différenciation sociale croissante.

Dans son article de novembre: « Lutte syndicale et lutte de classe », Bernstein, observant que cette différenciation sociale croissante se retrouve au sein même de la classe ouvrière qui, loin de constituer une unité abstraite et parfaitement homogène, est formée de groupements extrêmement différenciés, en conclut la nécessité du syndicat et de la lutte syndicale — lutte qui doit être menée en toute autonomie par la classe ouvrière en dehors et à côté de la lutte de classe proprement dite, de la lutte politique. La lutte syndicale n'est donc, à ses yeux, qu'une partie de la lutte de classe, elle n'est pas toute la lutte de classe — comme pour nous, syndicalistes; Bernstein, évidemment, quand il pense au mouvement syndical, se réfère toujours au mouvement ouvrier anglais, si pénétré d'esprit corporatif qu'il s'est produit des grèves, — Bernstein le rappelle dans son article, — non pour contestations entre patrons et ouvriers, mais pour différends entre corporations ouvrières. Mais, comme l'observait si justement Pellontier (1), l'action purement professionnelle, à tendances individualistes, n'est pas le seul type d'action ouvrière: il y a l'action concertée des diverses professions, par laquelle le prolétariat prend conscience de sa force collective et qui, par conséquent, est la véritable action politique. Ce qui se passe aujourd'hui en France, où les Bourses du Travail sont entrées en antagonisme aigu avec l'Etat, le montre bien.

Bernstein s'est déclaré partisan de la grève générale politique:

---

(1) Voir son *Histoire des Bourses du Travail*, conclusion.

il pousse donc les syndicats à engager une véritable action politiquo et semble ainsi se contredire. Mais, ce qui afflige surtout Bernstein, c'est l'impuissance du parlementarisme en Allemagne; il voudrait que la fraction socialiste du Reichstag pût jouer le rôle influent que lui semble jouer celle de la Chambre française, et pour cela il faut que le Parlement, dans l'Empire allemand, devienne autre chose qu'une ombre de Parlement : les syndicats sont donc conviés à renforcer le parlementarisme. Et il me faut, à ce propos, signaler, pour terminer, un intéressant article de *Hilferding*, dans la *Neue Zeit* du 16 septembre, article intitulé précisément « Parlementarisme et grève générale ».

Pour Hilferding, l'impuissance du Parlement, en Allemagne, tient à ce que les antagonismes de classes y sont plus développés et plus accusés qu'ailleurs, — si bien qu'entre la réaction et la Révolution, il n'y a pour ainsi dire pas de milieu. En France, au contraire, étant donnée la faiblesse du développement économique et, par conséquent, du prolériat industriel, l'opposition des classes est bien moins violente et la fraction parlementaire socialiste peut jouer un rôle qui correspond précisément à la faiblesse du prolétariat socialiste. La conclusion d'Hilferding, c'est qu'en Allemagne la grève générale ne peut pas servir à renforcer simplement le parlementarisme : elle signifierait forcément la Révolution.

Je voudrais pouvoir commenter, comme il le mérite, cet article, mais l'espace me manque et je me contenterai de rappeler ce que Marx disait déjà dans sa *Critique de la philosophie du droit de Hegel*, qu'en Allemagne ce n'est pas la Révolution *radicale* qui est utopique, mais la Révolution *partielle* et seulement politique. « L'Allemagne, écrivait-il, ne peut s'émanciper du Moyen-âge, qu'en s'émancipant aussi des triomphes partiels déjà remportés sur le Moyen-âge ». « Mais ce qui manque en Allemagne, dit encore Marx, c'est, à chaque classe, la netteté, le courage, l'audace... le génie qui exalte la puissance matérielle jusqu'à la puissance politique ; il manque de cette hardiesse révolutionnaire qui lance à l'adversaire cette fière parole : *Je ne suis rien et je devrais être tout.* Ce qui forme le fond de la morale et de l'honorabilité allemande, non seulement pour les individus, mais aussi pour les classes, c'est bien plutôt *cette sorte d'égoïsme modeste* qui tire parti de sa médiocrité et laisse tirer parti de cette médiocrité contre lui-même... En France, il suffit qu'on soit quelque chose pour vouloir être tout; en Allemagne, on n'ose être rien, si l'on ne doit pas renoncer à tout.. La vie pratique y est aussi dépourvue d'esprit que la vie intellectuelle est dépourvue de sens pratique, et aucune classe de la société civile n'a le besoin ni la capacité d'atteindre à l'émancipation générale tant qu'elle n'y est pas poussée par sa position *immédiate*, par la nécessité *matérielle*, par *ses chaînes elles-mêmes.* »

Ces paroles de Marx sont toujours aussi vraies, et les discussions que la grève générale a suscitées en Allemagne en sont une nouvelle confirmation. On dirait que nos camarades allemands, que la classe ouvrière allemande, se sentant acculés de plus en plus à des résolutions extrêmes et, pour tout dire, à la Révolution, n'osent regarder en face la réalité : même ceux qui préconisent nettement la grève générale en sont comme épouvantés d'avance, et ils essaient d'imaginer une grève générale pacifique, qui ne serait qu'une simple et paisible démonstration. Et les révisionnistes, comme Wolfgang Heine (voir les *Socialistische* d'octobre) ont la partie belle, vraiment, lorsqu'ils tournent en dérision une telle grève générale. Hilferding, lui, ne se fait pas d'illusions, et il voit nettement qu'une grève générale, en Allemagne, ce ne serait pas seulement un épisode de la lutte de classe et un simple moyen de renforcer le parlementarisme, mais bel et bien la Révolution elle-même.

Edouard BERTH.

Chronique Politique et Sociale

Antimilitarisme et Syndicalisme.

L'antimilitarisme et l'antipatriotisme font partie intégrante du syndicalisme révolutionnaire : telle est la conclusion que comporte notre *Enquête sur l'idée de Patrie dans la classe ouvrière* et que viennent de confirmer les débats du récent procès antimilitariste.

Les représentants des organisations ouvrières qui ont répondu à notre questionnaire, ou qui ont déposé devant le jury de la Seine, ont tous proclamé cette double conception du prolétariat révolutionnaire : 1° L'armée est l'instrument de la domination de l'Etat et les travailleurs doivent la combattre sans merci ; 2° la patrie et la guerre sont *affaire capitaliste* et ne regardent en rien la classe ouvrière.

Les orateurs parlementaires qui, au cours des interpellations sur l'antimilitarisme, ont cité, à la Chambre, notre *Enquête*, ou les journalistes qui ont commenté, dans la

presse, les déclarations des accusés et des témoins devant la cour d'assises, se sont montrés stupéfaits de semblables révélations. Il n'y a pourtant là rien de nouveau. Depuis cinq ou six ans, les congrès ouvriers ont mis l'antimilitarisme à l'ordre du jour de leurs discussions, et ce sont eux qui ont jeté les bases de la propagande méthodique qui de plus en plus atteint aujourd'hui les soldats. C'est en vertu des résolutions de ces congrès que fut édité le *Manuel du Soldat*, qu'a été organisé dans de nombreux syndicats le *Sou du Soldat* ou caisse de secours pour les syndiqués accomplissant leur temps de service, et qu'enfin — malgré les circulaires du ministre républicain général André — les Bourses du travail ont noué des rapports réguliers avec les ouvriers « sous les drapeaux ». Comme dans les manifestations actuelles, les syndicalistes ont poursuivi toujours le même but : rappeler aux prolétaires que l'armée, la patrie et la guerre sont *chose bourgeoise* et que la lutte de classe seule est *chose ouvrière*.

Mais les organes de la classe capitaliste n'avaient prêté jusqu'ici au mouvement autonome des masses prolétariennes qu'une attention distraite. Ils s'arrêtaient aux déclarations équivoques des partis socialistes, en qui ils croyaient voir les interprètes de la pensée ouvrière. Or l'on sait à quel point les partis socialistes, dont l'internationalisme s'est habilement tempéré de patriotisme et dont l'antimilitarisme a su si bien s'accorder avec le « sentiment de la défense nationale », n'ont plus rien d'effrayant pour la bourgeoisie.

Il a fallu le scandale provoqué dans le parti socialiste et

dans la presse réactionnaire et démocratique par un discours d'Hervé, au moment même où se répandaient des bruits alarmants de guerre, pour que l'opinion la moins avertie ait pu enfin se rendre compte que le vrai sentiment des ouvriers organisés n'a rien de commun avec l'attitude ambiguë des socialistes parlementaires.

Ainsi c'est *de la clarté* qu'a apportée la campagne antimilitariste et antipatriotique des syndicalistes révolutionnaires. Elle a séparé ce qui doit être séparé : l'action des partis socialistes et l'action des organisations ouvrières, l'humanitarisme démocratique et l'antimilitarisme ouvrier, la conciliation des classes et la lutte des classes.

On a reproché au parti socialiste d'avoir obéi, en se réfugiant dans le silence ou la duplicité, à la crainte de l'électeur. L'explication est vraie, mais elle est insuffisante. Sans doute, les plus glorieuses campagnes patriotiques qu'aient à leur actif les partis socialistes, en France, se sont produites à la veille d'élections législatives : 1893 et 1898 en sont les grandes dates. Sans doute aussi les plus purs tenants du révolutionnarisme électoral qualifient actuellement Hervé de « criminel », parce que beaucoup de candidatures seront compromises par sa propagande. Mais, en fait, ces sentiments patriotiques des partis socialistes ont des causes plus générales : ils tiennent à leur nature même de partis politiques.

L'idée de patrie est l'expression symbolique de la collaboration des classes. Elle signifie qu'une solidarité supé-

rieure confond les différentes classes sociales dans la même *unité nationale.* Elle ne peut donc être niée que par ceux qui, se mettant violemment hors l'Etat, n'ont aucun intérêt à sa conservation.

Les partis socialistes, qui ont pour but la conquête de l'Etat, qui sont des rouages normaux de l'Etat, se trouvent-ils dans cette condition ? Loin de là : ils sont au contraire nécessairement incorporés au bloc national. Ils agissent sur le terrain même où les classes fusionnent. Loin de séparer les classes, l'action électorale les mêle : les candidats socialistes s'adressent à la fois aux ouvriers, aux petits bourgeois, aux petits paysans, aux fonctionnaires, aux intellectuels, etc.. Et l'action parlementaire ? N'est-elle pas par excellence la mise en œuvre de la collaboration des classes ? Mélange des votes, entente avec les groupes voisins, compromis pour la confection des lois, défense des gouvernements démocratiques, participation constante à l'administration de l'Etat, etc., ce sont là autant d'actes qui supposent l'accord des parties coopérantes.

Rejeter l'idée de patrie, le socialisme parlementaire ne le pourrait qu'en se ruinant du même coup en tant que parti. Il perdrait les électeurs dont il a besoin et il rendrait, au parlement, son action impossible.

Les anathèmes enflammés proférés par Jaurès ou par Guesde à l'adresse de Hervé ne sont que la traduction légitime des exigences qui s'imposent au parti socialiste, organe naturel de la démocratie.

Evidemment, le patriotisme des socialistes parlementaires n'est pas sans mélange. Les sentiments antipatriotiques des

masses ouvrières sont trop profonds pour que les partis socialistes ne songent pas à leur faire leur part. Ils se déclarent donc à la fois internationalistes et patriotes. Dans ces derniers temps, ils se sont donnés beaucoup de mal pour concilier ces deux termes que tout homme de bon sens juge contradictoires. Ils n'y sont pas parvenus et ils ne s'en trouvent qu'en plus mauvaise posture pour se présenter devant les clientèles différentes qu'ils sollicitent.

Il ne faut voir là que la contradiction fondamentale qui est à la base des partis socialistes. Ils parlent de lutte de classe et ils pratiquent la collaboration des classes. Ils ont une théorie révolutionnaire et une action démocratique. Ils se disent internationalistes et ils se déclarent patriotes. Tant que les partis socialistes se donneront pour le groupement révolutionnaire chargé de transformer le monde, ils aboutiront à cette impasse et à cette stérilité. C'est ce que vient de démontrer, plus lumineusement que jamais, leur opposition à l'antimilitarisme et à l'antipatriotisme des syndicalistes.

Une autre différenciation s'est aussi opérée : les tartufes du pacifisme bourgeois et de l'humanitarisme pleurard, les tenanciers de congrès de la paix, les larme-à-l'œil du dreyfusisme avorté, toute la bande des intellectuels droits-de-l'hommistes, tous les éléments mondains et sportifs qui avaient accouru porter leurs « sympathies » au socialisme, tous, absolument tous, ont eu le haut-le-corps salutaire, se

sont défilés au pas de course, ont regagné leur classe — d'où ils n'auraient jamais dû sortir.

Les syndicalistes révolutionnaires peuvent être tranquilles : les salons, qui se sont enthousiasmés pour le socialisme éloquent de Jaurès, ne feront pas le même accueil aux théories grossières qui prêchent l'antipatriotisme et l'antimilitarisme ouvrier. Les mêmes hommes du monde qui déclamaient contre l'état-major réactionnaire et les conseils de guerre se sont révélés les pires défenseurs de l'armée. Tout est donc remis en sa place : les bourgeois socialistes ont rejoint la bourgeoisie et les ouvriers révolutionnaires restent seuls.

On aurait vainement cherché un moyen plus radical d'effectuer la séparation des classes : le syndicalisme révolutionnaire, qui est la réalisation parfaite de la lutte de classe, n'aurait peut-être pas si rapidement révélé à l'opinion publique ses caractères essentiels, si les évènements ne l'avaient amené à proclamer bruyamment son antimilitarisme et son antipatriotisme.

L'évolution socialiste ne peut désormais que se précipiter. Débarrassé progressivement de tous les éléments corrupteurs et de toutes les conceptions étrangères qui l'obscurcissaient, le socialisme, rendu à lui-même et au prolétariat révolutionnaire, paraîtra tel qu'il est : la négation pratique de tout ce qui appartient au monde bourgeois.

Hubert LAGARDELLE.

Index Bibliographique

G. Sorel. — Le système historique de Renan. Introduction. (*Paris. Jacques, éditeur, 1906.*)

Hubert Bourgin. — Fourier, 1 fort vol. (*Paris, Société Nouvelle, 1905.*)

René Leblanc. — L'Enseignement professionnel en France. (*Paris, E. Cornély et Cie, 1905.*)

Henry Clément. — La Réforme électorale. (*Paris, Victor Lecoffre, 1906.*)

Albert François. — Elisée Reclus et l'Anarchie, 1 broch. (*Gand, Vooruit, 1905.*)

Achille Rey. — Notice sur l'histoire des classes ouvrières, 1 broch. (*Cavaillon, Mistral, éditeur, 1905.*)

Emile Pouget. — Le Parti du Travail. (*Paris, Confédération Générale du Travail, 1905.*)

A. de Morsier. — La journée de huit heures et le salariat industriel, 1 broch. (*Genève, Kunding, 1906.*)

L. Bertrand. — Almanach des Coopérateurs belges pour 1906. (*Bruxelles, L. Bertrand, 1905.*)

Almanach du *Socialiste Ardennais* pour 1906. *(Charleville, Socialiste Ardennais, 1906.)*

Annuaire statistique, 24e vol., 1904. *(Paris, Imprimerie Nationale, 1905.)*

Almanach de la Paix, 1906. *(Paris, Plon-Nourrit, 1906.)*

Ferdinand Lassalle. — Intime Briefe an Eltern und Schwester. *(Berlin, Vorwaerts, 1905.)*

Werner Sombart. — Sozialismus und soziale Bewegung, 5 auflage. *(Iena, Gustav Fischer, 1905.)*

Julius Wernsdorf. — Grundriss des Systems der Soziologie und die Theorie des Anarchismus. *(Iena, Gustav, Tauscher, 1905.)*

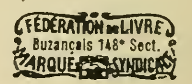
Robert Michels. — Proletariat und Bourgeoisie in der sozialistischen Bewegung Italiens. *(Extrait des Archiv für sozialwissenschaft und sozialpolitik 1905.)*

Francesco Arca. — Le concessioni amministrative ed i contratti pe' pubblici servizi. *(Reggio Calabria, Tipografia Economica, 1905.)*

Ottavio Dinale. — Il sindicalismo, 1 broch. *(Mirandola, Tipografia Cooperativa, 1905.)*

Le Gérant : Jean Rieux.

COMPOSÉ EN COMMANDITE
IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)



Les Socialistes Allemands et la Guerre.

Le voyage que notre camarade Griffuelhes, secrétaire de la *Confédération Générale du Travail*, a fait, il y a quelques semaines, à Berlin, et les événements qui l'ont suivi, ont jeté de nouveau une vive lumière sur les sentiments réels des syndicats ouvriers et de la social-démocratie d'Allemagne à l'égard de la guerre et de l'antimilitarisme.

Rappelons brièvement les faits. Partant de cette considédération élémentaire que pour être efficace, le mouvement antimilitariste doit être mené parallèlement des deux côtés du Rhin, la *Confédération générale du Travail* avait dépêché notre ami Griffuelhes auprès de la *Commission générale des syndicats allemands*, pour tenter l'organisation en commun d'une vaste manifestation ouvrière. Il s'agissait d'unir dans une même protestation les prolétariats des deux pays, à l'heure surtout où le monde officiel ne cessait de parler de l'éventualité d'une guerre entre l'Allemagne et la France. Dans ce but, Griffuelhes portait une double proposition : 1° *Organisation d'une démonstration à Paris et à Berlin* ; 2° *tenue d'une conférence extraordinaire des Confédérations des deux pays*.

C'est aux syndicats allemands que les syndicats français s'adressaient naturellement. Mais l'organisation centrale de la classe ouvrière d'Allemagne ne voulut pas entendre l'appel de l'organisation centrale de la classe ouvrière de

France. Après une courte délibération en réunion plénière, la *Commission générale* donna une réponse négative, se retranchant derrière *la différence des buts poursuivis* par les mouvements syndicaux des deux pays. Elle représenta le mouvement ouvrier allemand comme strictement limité à la défense des intérêts professionnels, et étant, non d'aspirations socialistes comme le mouvement ouvrier français, mais *neutre*. L'action antimilitariste — fut-il opposé à Griffuelhes — étant d'essence politique ne relevait pas du ressort des syndicats allemands. Pour de pareilles manifestations, on le pria de s'adresser à la social-démocratie, considérée comme le parti politique du prolétariat allemand.

Notre camarade Griffuelhes, qui n'avait mandat de traiter qu'avec les groupements syndicaux — auxquels, selon les conceptions françaises, incombe essentiellement l'agitation antimilitariste, — crut utile cependant, non pas de frapper à la porte du parti, mais de renseigner, *à titre officieux*, les représentants de la social-démocratie, à qui venait d'en référer la *Commission générale* de Berlin. Griffuelhes a raconté comment le citoyen Singer, président du groupe socialiste parlementaire du Reichstag, opposa, à son tour, une fin de non-recevoir absolue aux propositions que les syndicats français venaient faire aux syndicats allemands (1). Il objecta l'*incompétence* de la social-démocratie à traiter *directement* avec les organisations ouvrières de France, sans passer par l'intermédiaire du *Parti socialiste unifié* et du *Bureau socialiste international*. Griffuelhes s'en revint, les mains vides.

Si on se place au point de vue du protocole, les syndicats allemands et la social-démocratie ont suivi à la lettre les

---

(1) Voir *La Voix du Peuple*, numéro du 11 février 1906.

termes de leur *règlement*. Il est exact qu'il y a des différences capitales entre leur organisation et le syndicalisme français. Griffuelhes, malgré qu'il fut le délégué officiel des syndicats français, était en dehors de la voie hiérarchique : il voulait que les prolétariats des deux pays agissent comme classe, par dessus les bureaux des partis ! Administrativement, n'était-ce pas violer toute règle de *compétence ?*

La compétence bureaucratique, c'est tout ce que les syndicats et les socialistes allemands ont trouvé à objecter au représentant du syndicalisme révolutionnaire. En face des plus graves événements de la vie internationale, au moment où s'imposait une vaste manifestation de solidarité ouvrière, c'est le *règlement* que nos camarades ont invoqué pour se dérober !

Mais donnons-leur raison là-dessus. Admettons leur point de vue bureaucratique. Cela ne prouvera rien. Il y a, malheureusement, pour la social-démocratie allemande, *des précédents*, qui prouvent que son excuse n'a pas de valeur.

C'est, d'abord, la tentative faite auprès d'elle, dès l'apparition du conflit marocain, par le *Parti socialiste unifié* — sous l'inspiration du citoyen Vaillant — et par la *Social-Démocratic Fédération* d'Angleterre, pour l'entrainer dans une action nettement antimilitariste. On sait que ces efforts ne réussirent pas à faire bouger les socialistes allemands.

C'est, aussi, la proposition faite, au mois d'août, à la fois par le citoyen Hyndman, les socialistes belges et le Secrétariat socialiste international de convoquer sans retard le *Bureau international*, pour prendre des mesures immédiates contre la guerre menaçante. On n'a pas oublié que la direction du parti socialiste allemand fut la seule à ne pas donner son adhésion.

C'est, encore, quelques semaines après, le renouvellement de cette proposition par le Secrétariat du *Bureau Socialiste International* (Anseele, Vandervelde, Huysmans)

qui la complétait par cette autre de tenir un congrès socialiste franco-allemand en terre belge. On se souvient que les socialistes allemands refusèrent de nouveau.

C'est, enfin, au mois de janvier, une nouvelle motion du citoyen Vaillant — que fit sienne le Parti socialiste unifié — et qui demandait de répondre à toute déclaration de guerre par *la grève générale*. La motion insistait sur la nécessité d'une réunion immédiate du *Bureau socialiste international*. On se rappelle que le parti socialiste allemand réitéra son refus, prétextant qu'il était trop occupé... par la campagne pour le droit de suffrage à cette Chambre inoffensive qu'est la Diète prussienne.

La preuve est donc faite que ce ne sont pas les occasions *réglémentaires*, s'offrant *avec toute la régularité bureaucratique*, qui ont manqué aux socialistes d'Allemagne. La social-démocratie est inexorablement restée sourde aux appels répétés du socialisme international ! On peut donc dire que même si le camarade Griffuelhes avait été le représentant d'une organisation reconnue par la social-démocratie, s'il avait été un chef patenté du parti socialiste français, il n'aurait très probablement pas trouvé meilleur accueil.

La vérité, c'est qu'à l'égard du militarisme, de la guerre, de la patrie, l'attitude des socialistes allemands est loin d'être audacieuse. Nous l'avons signalé ici-même : dans l'affaire du Maroc ils ont donné l'exemple de l'inertie la plus invétérée. Au lieu de porter, au cœur même des masses ouvrières allemandes, une intense agitation antimilitariste démontrant le caractère capitaliste de toute guerre, en prenant comme exemple l'affaire du Maroc, le parti socialiste allemand n'est pas sorti de sa coquille parlementaire.

Sans doute on peut objecter que la bourgeoisie allemande n'en a pas moins accusé d'antipatriotisme la social-démocratie et que c'est un discours de Bebel au Reichstag qui a

motivé cette violente campagne. Assurément Bebel a protesté, au début du mois de décembre, contre la façon dont le gouvernement allemand intervenait dans la question marocaine, et il a refusé, au nom de la fraction socialiste parlementaire, toute augmentation des forces navales. Il a même, dans deux passages de son discours, signifié au pouvoir que les ouvriers allemands pourraient bien, si on continuait à ne pas leur faire leur place dans la vie politique et sociale, refuser un jour de marcher en cas de guerre.

Mais il faut avouer, d'abord, que ces déclarations de Bebel ne formaient pas le centre de son discours. Ce n'en étaient que les ornements accessoires. De plus, le point de vue même auquel il se plaçait, rendait sa menace peu effrayante pour la bourgeoisie allemande. Qu'avait dit Bebel ? Il avait revendiqué pour le prolétariat le droit de choisir les guerres à son gré. S'il critiquait la diplomatie dans l'affaire du Maroc, ce n'était pas parce qu'il opposait irréductiblement la classe ouvrière à cette entité du monde bourgeois qu'est *la patrie* : *c'était seulement parce que les droits qu'ont les travailleurs allemands dans leur patrie sont insuffisants*. Ce que Bebel déclarait aux classes dirigeantes se ramenait tout bonnement à ceci : la bourgeoisie allemande n'a pas à compter, en cas de guerre, sur le concours du prolétariat, tant qu'elle ne lui aura pas accordé tout entier... le droit de suffrage. Alors seulement, une fois le droit de vote en poche, les masses ouvrières se résoudront plus tôt à obéir !

Les sentiments de la social-démocratie sont tels que même ce discours, pourtant peu révolutionnaire, laissa froide la presse socialiste allemande. Seule, la *Leipziger Volkszeitung* essaya de le corser, d'en hausser le ton, de lui donner une portée qu'il n'avait pas en fait, pour essayer de secouer l'inertie du parti et de répondre avec quelque énergie aux cris des journaux bourgeois. Le 8 décembre, elle publia un vigoureux article, faisant appel, au cas d'une déclaration de

guerre, à la grève générale et à l'insurrection révolutionnaire. Les passages suivants en montreront la portée :

« C'est à juste titre que Bebel pouvait riposter aux émeutiers de l'ordre, hurlant sous ses coups : « Eh bien, Messieurs, vous ne vous figurez pas les sentiments de révolte politique accumulés dans les masses ouvrières, par cela seul qu'elles se sentent traitées en ilotes. Si l'ouvrier n'a pas une patrie qu'il peut aimer, il se demandera si, le cas échéant, il doit défendre la patrie »... Que la classe ouvrière refuse enfin de jouer le rôle de bétail patient, voilà qui est, aux yeux de Messieurs les bourgeois, une impertinence insensée ! C'est la rébellion ouverte, la débâcle de l'ordre mondial divin !... Que les mêmes masses qui créent, par un travail sans fin, toutes les richesses, pour le profit d'une infime minorité — pendant qu'elles-mêmes doivent se contenter d'une miette de pain et d'un verre d'eau, — que ces masses aient encore à défendre, de leurs propres os, ces richesses qu'on leur a volées, pour permettre à cette minorité parasitaire d'en jouir en toute tranquillité, voilà évidemment qui est le comble de l'ironie. Et il va de soi qu'un parti, qui a déclaré au système capitaliste la guerre, ne peut que déclarer aussi la guerre à la forme supérieure de cette exploitation : la guerre.

« C'est que cette agitation contre la guerre entre maintenant dans une nouvelle étape. Jusqu'ici elle avait surtout pour but d'éclairer les masses sur le vrai caractère de la guerre, ou — pour parler le jargon des cuistres de la bourgeoisie — de leur arracher le patriotisme du cœur. Cela était suffisant tant que la possibilité d'une guerre n'était pas à nos portes. Aujourd'hui, la situation a changé. On le savait dans les discours de Guillaume II et de M. de Bulow. La vieille Europe se débat dans les maux de la gestation d'une nouvelle époque historique. L'antique Etat barbare de l'Est va s'écroulant et l'Etat de pourriture féodale du Sud-

Est tient à peine sur ses pieds. La banqueroute de la Russie approche et avec elle l'ébranlement le plus formidable qu'ait vu l'Europe. Le sentiment de la révolte politique marche en Allemagne, avec violence, vers une explosion. La danse macabre qu'est la course aux armements a saisi tous les pays. C'est précisément le moment où les politiciens aux abois considèrent qu'il n'y a eu qu'une issue à l'impasse où ils sont acculés : la guerre. Dans ce tourbillon des événements, le socialisme est l'unique port de salut, l'abri sûr de la culture en danger...

«... Que nos adversaires ne se fassent point d'illusion. Quand, l'heure venue, le parti aura à répondre à l'appel des classes régnantes le convoquant à la défense de la patrie des capitalistes, ce sera par la *grève générale !* Alors nous verrons un nouveau 1813, mais en sens contraire, alors on pourra dire : « Le socialisme appela et tous vinrent ! »

Il se trouva seulement deux journaux du parti pour reproduire cet article. Si on ajoute quelques articles que je publiai dans la *Volksstimme* de Francfort, que citèrent quelques autres organes, ce fut tout. Les rares voix qui s'élevèrent ne furent ainsi que des voix clamant dans le désert.

Il est inutile de se tromper soi-même. Dans son ensemble, la social-démocratie allemande n'aime pas entendre ces airs de charge. La direction du parti et l'organe central, le *Vorwaerts*, ont signifié, à maintes reprises, qu'ils n'entendaient pas entrer dans la voie antimilitariste. Tout au plus, le groupe socialiste parlementaire pourrait-il voter contre la guerre —ou s'abstenir. C'est le maximum qu'on puisse attendre de l'action antimilitariste des socialistes allemands. Les plus internationalistes d'entre eux se contentent d'exprimer le désir que l'armée française ou la flotte anglaise écrasent l'armée ou la flotte allemandes ; ils espèrent que sur les débris des armées impériales détruites par l'ennemi extérieur, pourra se dresser l'ennemi intérieur : la révolution sociale !

C'est là à peu près ce que semble attendre Kautsky (1). Nos « internationalistes » allemands ne rêvent donc pas de soustraire les fils des prolétaires à l'armée capitaliste : il les lui donnent, avec l'espoir burlesque que ces ouvriers socialistes, après avoir été vaincus, tués, anéantis, ressusciteront sous forme de révolutionnaires !

Pourquoi donc l'armée formidable des socialistes allemands (trois millions de voix) et des syndicats (plus d'un million d'adhérents) est-elle à ce point paralysée et incapable de tout effort ? Cette absence d'énergie tient à une absence totale de confiance en soi et d'esprit révolutionnaire.

Lorsqu'on discute avec les camarades allemands, on entend presque toujours le raisonnement suivant : « Nous sommes aussi internationalistes et aussi antimilitaristes que les socialistes de l'étranger. Le prolétariat allemand est aussi rebelle à la guerre que les prolétariats des pays voisins. Nous sommes trop imprégnés d'esprit marxiste pour ne pas considérer la guerre comme une affaire capitaliste qui ne regarde en rien la classe ouvrière. Mais, malgré cette conviction profonde, nous voulons garder tout notre calme, en présence d'une guerre. Nous devons, en effet, tenir compte des réalités. Or, si nous mesurons les forces socialistes (*trois* millions de voix) avec les forces de nos adversaires (*neuf* millions de voix), nous ne pouvons que conclure que nous sommes encore trop faibles pour pouvoir oser toute grande action. Ce serait une vaine sottise de notre part que de nous jeter au travers d'une déclaration de guerre. La propagande antimilitariste serait une folie en Allemagne. Elle aurait pour résultats de nous décimer, de faire empri-

---

(1) Voir la *Neue Zeit*, article en réponse à la *Vie Socialiste*.

sonner nos chefs, détruire nos organisations, confisquer l'argent de nos caisses, et le mouvement ouvrier allemand se trouverait rejeté d'une cinquantaine d'années en arrière. Tout cela explique pourquoi nous autres, socialistes allemands, restreignons notre action à la critique des armements militaires, sans sortir du cadre des lois. »

Evidemment, il y a dans toutes ces tentatives d'excuser la pusillanimité des socialistes allemands, quelque parcelle de vérité. Après la Russie, il est incontestable que c'est l'empire germanique qui a l'honneur d'être l'Etat le plus réactionnaire de l'Europe. L'Etat allemand est l'organisme politique où les forces des classes bourgeoises combinées avec les forces des classes féodales survivantes forment le bloc le plus formidable et le plus compact. En Allemagne, en dépit du haut degré où est parvenu l'industrialisme, la bourgeoisie capitaliste se trouve encore dans la plénitude de sa puissance juvénile. Aucun doute sur la suprême justice de sa cause ne la trouble et ne l'amollit. En France, en Italie, en Angleterre même, les classes régnantes sont plus ou moins sceptiques sur leur bon droit et leur avenir. Les classes bourgeoises de l'Allemagne moderne, si divisées soient-elles (en matière confessionnelle, douanière, etc.), savent s'unir contre le prolétariat et sont prêtes à tous les coups de force. Leur alliance intime avec le gouvernement, auprès duquel elles prennent le mot d'ordre, leur donne le maximum de puissance. L'opinion publique, cette force qui sert si souvent les agitations de la classe ouvrière, n'existe pas non plus en Allemagne. Enfin l'absence de tout sentiment démocratique, la sévérité des tribunaux, la férocité de leurs exécutions, la rigueur de la police, etc., tout cela forme évidemment un terrain d'action difficile pour les socialistes allemands.

Mais, encore une fois, ces considérations ne suffisent à

expliquer les défaillances de la social-démocratie. Ces défaillances, elle en a en partie la responsabilité. Il n'y a pas longtemps, dans une réunion publique tenue dans une ville de Prusse, un professeur allemand, appartenant à l'opposition bourgeoise, s'écriait, au cours d'une critique du gouvernement : « Certes, la social-démocratie de Prusse ne vaut rien. Elle n'a que des tendances destructives. Mais il faut bien avouer que tout gouvernement n'a que la social-démocratie qu'il mérite. » On peut retourner la phrase et dire : « Tout parti socialiste n'a que le gouvernement qu'il mérite. » Est-ce que les procédés de l'Etat allemand n'auraient pas été modifiés, si le prolétariat lui avait montré les dents d'un peu plus près ? Et n'est-il pas naturel qu'un gouvernement, qui sait le degré de docilité et d'obéissance de son parti « révolutionnaire », agisse envers lui sans ménagements et sans crainte ? Le gouvernement sait trop bien que les menaces de la social-démocratie ne sont que des menaces, pour pouvoir y croire et y sacrifier la moindre bribe de ses privilèges.

Seule la force consciente d'elle-même est un facteur historique décisif. Mais la condition préalable de toute force consciente d'elle-même, c'est l'esprit de sacrifice. Nous l'avons souvent dit ici-même : un mouvement qui poursuit l'émancipation de la classe ouvrière ne perd pas seulement son efficacité, mais encore sa raison d'être, lorsqu'il commence à peser les sacrifices et à en avoir peur.

C'est précisément le sentiment du sacrifice, le souffle de l'héroïsme qui manque le plus aux socialistes et aux syndicats d'Allemagne. En abandonnant son champ d'action : le terrain de la pure lutte de classe, en déménageant dans la confortable maison meublée du bureaucratisme parlementaire et syndical, en centralisant les forces de millions de combattants entre les mains d'une poignée de chefs, le mouvement ouvrier allemand a perdu la qualité essentielle,

qu'exige toute lutte et toute victoire : l'élasticité. Le mécanisme du parti et des syndicats s'est alourdi, dans la mesure où se remplissaient leurs coffres-forts. Une innombrable armée d'employés vit aujourd'hui du parti et des syndicats, et, si c'est là chose très humaine et que je constate simplement, il n'en est pas moins vrai que cette masse de fonctionnaires ne se résoud pas très facilement à risquer, par une action hardie, les positions sûres qui sont les siennes. La moindre agitation fait craindre pour les caisses bien remplies de pièces d'argent, méticuleusement entassées avec le soin d'un petit bourgeois économe. Ce fameux « nerf de la guerre » devient de plus en plus, non un arsenal de munitions pour la lutte, mais l'objet d'un culte spécial, pour lui-même : il est la Toison d'or qu'il faut défendre avant tout et ne jamais compromettre. Comment le rythme du mouvement prolétarien allemand ne se trouverait-il pas ralenti et enrayé par cet esprit exagérément financier ? Comment l'amour de l'organisation ne contrarierait-il pas toute action spontanée ?

La peur de perdre ses électeurs et ses économies, telle est la *loi suprême* de la social-démocratie. C'est cette peur qui explique sa stratégie indolente et sa passivité. C'est cette peur qui, faisant du parti socialiste allemand — malgré ses ressources prodigieuses d'hommes et d'argent — le parti le plus faible des partis socialistes, nous donne la clef de son attitude à l'égard de la guerre et du militarisme.

Robert MICHELS.

Marburg, 10 février 1906.

Réflexions sur la Violence [1]

CHAPITRE III

Les préjugés contre la violence.

I

Les idées qui ont cours, dans le grand public, au sujet de la violence prolétarienne, ne sont point fondées sur l'observation des faits contemporains et sur une interprétation raisonnée du mouvement syndical actuel ; elles dérivent d'un travail de l'esprit infiniment plus simple, d'un rapprochement que l'on établit entre le présent et des temps passés ; elles sont déterminées par les souvenirs que le mot *révolution* évoque d'une manière presque nécessaire. On suppose que les syndicalistes, par le seul fait qu'ils s'intitulent révolutionnaires, veulent reproduire l'histoire des révolutionnaires de 93. Les blanquistes, qui se regardent comme les légitimes propriétaires de la tradition terroriste, estiment qu'ils sont, par cela même, appelés à diriger le mouvement prolétarien (2) ; ils montrent pour les syndicalistes beaucoup plus

---

(1) Voir notre dernier numéro.

(2) Le lecteur pourra se reporter utilement à un très intéressant chapitre du livre de Bernstein : *Socialisme théorique et socialdémocratie pratique*, pp. 47-63. Bernstein, étranger aux préoccupations de notre syndicalisme actuel, n'a pas, à mon sens, tiré du marxisme tout ce qu'il contient. Son livre a, d'ailleurs, était écrit à une époque où l'on ne pouvait pas encore bien comprendre le mouvement révolutionnaire, en vue duquel sont écrites ces réflexions.

de condescendance que les autres socialistes parlementaires ; ils sont assez disposés à admettre que les organisations ouvrières finiront par comprendre qu'elles n'ont rien de mieux à faire qu'à se mettre à leur école. Il me semble que, de son côté, Jaurès, en écrivant l'« histoire socialiste » de 93, ait, plus d'une fois, songé aux enseignements que ce passé, mille fois mort, pouvait lui donner pour la conduite du présent.

On ne fait pas toujours bien attention aux grands changements qui sont survenus dans la manière de juger la Révolution depuis 1871 ; cependant ces changements sont essentiels à considérer quand on veut comprendre les idées contemporaines relatives à la violence.

Pendant très longtemps la Révolution apparut comme étant essentiellement une suite de guerres glorieuses qu'un peuple, affamé de liberté et emporté par les passions les plus nobles, avait soutenues contre une coalition de toutes les puissances d'oppression et d'erreur. Les émeutes et les coups d'Etat, les compétitions de partis souvent dépourvus de tout scrupule et les proscriptions des vaincus, les débats parlementaires et les aventures des hommes illustres, en un mot tous les événements de l'histoire politique, n'étaient, aux yeux de nos pères, que des accessoires très secondaires des guerres de la Liberté.

Pendant vingt-cinq ans environ, on avait mis en question le changement de régime de la France ; après des campagnes qui avaient fait pâlir les souvenirs de César et d'Alexandre, la charte de 1814 avait incorporé définitivement à la tradition nationale le système parlementaire, la législation napoléonienne et l'Eglise concordataire ; la guerre avait rendu un jugement irréformable dont les considérants, comme dit Proudhon, avaient été datés de Valmy, de Jemmapes et de cinquante autres champs de bataille, et dont les conclusions avaient été prises à Saint-Ouen par Louis XVIII.

Protégées par le prestige des guerres de la Liberté, les institutions nouvelles étaient devenues intangibles et l'idéologie, qui fut construite pour les expliquer, fut comme une foi qui sembla longtemps avoir pour les Français la valeur que la révélation de Jésus a pour les catholiques.

Plusieurs fois, les écrivains éloquents crurent qu'ils pourraient déterminer un courant de réaction contre ces doctrines et l'Eglise put espérer qu'elle viendrait à bout de ce qu'elle nommait l'erreur du libéralisme ; une longue période d'admiration pour l'art médiéval et de mépris pour les temps voltairiens sembla menacer de ruine l'idéologie nouvelle ; toutes les tentatives de retour au passé ne laissèrent cependant de traces que dans l'histoire littéraire ; il y eut des époques où le pouvoir gouverna de la manière la moins libérale, mais les principes du régime moderne ne furent jamais menacés sérieusement. Il y a une quarantaine d'années, Le Play, dont l'ambition se bornait à obtenir le doublement de la quotité disponible laissée à la disposition du testateur, eut beau accumuler les enquêtes et obtenir même l'appui de Napoléon III, il échoua devant l'opposition des conseillers d'Etat et des hauts magistrats, qui se révoltaient à l'idée d'admettre une réforme qui leur semblait être une contradiction avec l'idéologie issue des institutions napoléoniennes.

On ne saurait expliquer ce fait par la puissance de la raison et par quelque loi du progrès ; la cause en est simplement dans l'épopée des guerres qui avaient rempli l'âme française d'un enthousiasme analogue à celui que provoquent les religions.

Cette épopée militaire donna une couleur épique à tous les événements de la politique intérieure ; les compétitions des partis furent ainsi haussées au niveau d'une Iliade, les politiciens devinrent des géants et la Révolution, que Joseph de Maistre avait dénoncée comme satanique, fut divinisée. Les scènes sanguinaires de la Terreur étaient des épisodes sans

grande portée à côté des énormes hécatombes de la guerre et on trouvait moyen de les envelopper d'une mythologie dramatique. Les émeutes étaient mises sur le même rang que les batailles illustres ; et c'est vainement que des historiens plus calmes cherchaient à ramener la Révolution et l'Empire sur le plan d'une histoire commune ; les triomphes prodigieux des armées révolutionnaires et impériales rendaient toute critique impossible.

La guerre de 1871 a changé tout cela. Au moment de la chute du second Empire, l'immense majorité de la France croyait encore, très fermement, aux légendes qui avaient été répandues sur les armées des volontaires, sur le rôle miraculeux des représentants du peuple, sur les généraux improvisés ; l'expérience produisit une cruelle désillusion. Tocqueville avait écrit (1): « La Convention a créé la politique de l'impossible, la théorie de la folie furieuse, le culte de l'audace aveugle. » Les désastres de 1871 ont ramené le pays à des considérations pratiques, prudentes et prosaïques; le premier résultat de ces désastres fut de développer l'idée tout opposée à celle dont parlait Tocqueville, l'idée d'opportunisme, qui aujourd'hui s'est introduite même dans le socialisme.

Une autre conséquence fût de changer toutes les valeurs révolutionnaires et notamment de modifier les jugements que l'on portait sur la violence.

Après 1871, tout le monde se préoccupa en France de chercher les moyens les plus appropriés pour relever le pays. Taine voulut appliquer à cette question les procédés de la psychologie la plus scientifique et il regarda l'histoire de la Révolution comme une expérimentation sociale. Il espérait pouvoir rendre évident le danger que présentait

(1) Tocqueville. *Mélanges*, p. 189.

selon lui, l'esprit jacobin et amener ainsi ses contemporains à changer le cours de la politique française, en abandonnant des notions qui semblaient incorporées à la tradition nationale et qui étaient d'autant plus solidement ancrées dans les têtes que personne n'en avait jamais discuté les origines. Taine a échoué dans son entreprise, comme échouèrent Le Play et Renan, comme échoueront tous ceux qui voudront fonder une réforme intellectuelle et morale sur des enquêtes, sur des synthèses scientifiques et sur des démonstrations.

On ne peut pas dire cependant que l'immense labeur de Taine ait été fait en pure perte ; l'histoire de la Révolution a été bouleversée de fond en comble, l'épopée militaire ne domine plus les jugements relatifs aux incidents de la politique. La vie des hommes, les ressorts intimes des factions, les besoins matériels qui déterminent les tendances des grandes masses, sont passés maintenant au premier plan. Dans le discours qu'il a prononcé le 24 septembre 1905 pour l'inauguration du monument de Taine à Vouziers, le député Hubert, tout en rendant hommage au grand et multiple talent de son illustre compatriote, a exprimé le regret que le côté épique de la Révolution eût été laissé par lui de côté d'une manière systématique. Regrets superflus ; l'épopée ne pourra plus désormais gouverner cette histoire et on peut se rendre compte des effets grotesques auxquels peut conduire la préoccupation de revenir aux anciens procédés, en lisant « l'histoire socialiste » de Jaurès : Jaurès a beau tirer des armoires de la vieille rhétorique les images les plus mélodramatiques, il ne parvient qu'à être parfaitement ridicule.

Le prestige des grandes journées révolutionnaires s'est trouvé directement atteint par la comparaison avec les luttes civiles contemporaines ; il n'y eut alors rien qui pût soutenir la comparaison avec les batailles qui ensanglantèrent Paris en 1848 et en 1871 ; le 14 juillet et le 10 août apparais-

sent maintenant comme ayant été des échaffourées qui n'auraient pu faire trembler un gouvernement sérieux. Il y a une autre raison, mal reconnue encore par les professionnels de l'histoire révolutionnaire, qui a beaucoup contribué à enlever la poésie à ces événements. Il n'y a point d'épopée populaire de choses que le peuple ne peut se représenter comme reproduisibles dans un avenir prochain ; la poésie populaire s'applique bien plutôt au futur qu'au passé : c'est pour cette raison que les aventures des Gaulois, de Charlemagne, des Croisés, de Jeanne d'Arc ne peuvent faire l'objet d'aucune épopée capable de séduire d'autres personnes que des lettrés. Depuis qu'on a commencé à croire que les gouvernements contemporains ne pourraient être jetés à terre par des émeutes semblables au 14 juillet et au 10 août, on a cessé de regarder ces journées comme épiques. Les socialistes parlementaires, qui voudraient utiliser le souvenir de la Révolution pour exciter l'ardeur du peuple et qui lui demandent en même temps de mettre toute sa confiance dans le parlementarisme, sont fort inconséquents, car ils travaillent à ruiner eux-mêmes l'épopée dont ils voudraient maintenir le prestige dans leurs discours.

Mais alors, que reste-t-il de la Révolution, quand on a supprimé l'épopée militaire et celle des journées populaires? Ce qui reste est peu ragoûtant : des opérations de police, des proscriptions et des séances de tribunaux serviles. L'emploi de la force de l'Etat contre les vaincus nous choque d'autant plus que beaucoup de coryphées de la Révolution devaient bientôt se distinguer parmi les serviteurs de Napoléon et employer le même zèle policier en faveur de l'empereur qu'en faveur de la Terreur. Dans un pays qui a été bouleversé par tant de changements de régime et qui a, par suite, connu tant de palinodies, la justice politique a quelque chose de particulièrement odieux, parce que le criminel d'aujourd'hui peut devenir le juge de demain : le général

10

Malet pouvait dire, devant le conseil de guerre qui le condamna en 1812, qu'il aurait eu pour complices la France entière et ses juges eux-mêmes s'il avait réussi (1).

Il est inutile d'insister davantage sur ces réflexions ; il suffit de la moindre observation pour constater que les violences prolétariennes évoquent une masse de souvenirs pénibles de ces temps passés : on se met, instinctivement, à penser aux comités de surveillance révolutionnaire, aux brutalités d'agents soupçonneux, grossiers et affolés par la peur, aux tragédies de la guillotine. On comprend donc pourquoi les socialistes parlementaires font de si grands efforts pour persuader au public qu'ils ont des âmes de bergers sensibles, que leur cœur est tout plein de sentiments de bonté et qu'ils n'ont qu'une seule pensée, *la haine pour la violence*. Ils se donneraient volontiers pour les protecteurs de la bourgeoisie contre la violence prolétarienne et, dans le but de rehausser leur prestige d'humanitaires, ne manquent jamais de repousser tout contact avec les anarchistes ; quelquefois même, ils repoussent ce contact avec un sans-façon qui n'exclut pas une certaine dose de lâcheté et d'hypocrisie.

Lorsque Millerand était le chef incontesté du parti socialiste au Parlement, il recommandait d'*avoir peur de faire peur* ; et, en effet, les députés socialistes trouveraient peu d'électeurs s'ils ne parvenaient à convaindre le grand public qu'ils sont des gens fort raisonnables, fort ennemis des anciennes violences et uniquement occupés à méditer sur la philosophie du droit futur. Dans un grand discours prononcé le 8 octobre 1905 à Limoges, Jaurès s'est attaché à rassurer beaucoup plus les bourgeois qu'on ne l'avait fait jusqu'ici ;

(1) Ernest Hamel, *Histoire de la conspiration du général Malet*, p. 241.

il leur a annoncé que le socialisme vainqueur se montrerait bon prince et qu'il étudiait diverses solutions pour indemniser les anciens propriétaires. Il y a quelques années, Millerand ne promettait d'indemnités qu'aux pauvres (*Petite République*, 26 mars 1898) ; maintenant tout le monde sera mis sur le même pied et Jaurès nous assure que Vandervelde a écrit sur ce sujet des choses pleines de profondeur. Je veux bien le croire sur parole.

La révolution sociale est conçue par Jaurès comme une faillite ; on donnera de bonnes annuités aux bourgeois d'aujourd'hui, puis de génération en génération, ces annuités décroîtront. Ces plans doivent sourire aux financiers habitués à tirer grand parti des faillites et je ne doute pas que les actionnaires de l'*Humanité* ne trouvent ces idées merveilleuses ; ils seront les syndics de la faillite et toucheront de bons honoraires, qui compenseront les pertes que leur a occasionné ce journal.

Aux yeux de la bourgeoisie contemporaine, tout est admirable qui écarte l'idée de violences. Nos bourgeois désirent mourir en paix.

II

Examinons maintenant d'un peu plus près la violence de 93 et cherchons si elle peut être identifiée avec celle du syndicalisme contemporain.

Il y a une quinzaine d'années, Drumont (1), parlant du socialisme et de son avenir, écrivait ces phrases qui parurent alors fort paradoxales à beaucoup de personnes : « Saluez

(1) Drumont. *La fin d'un monde*, p. 137-138.

les chefs ouvriers de la Commune, peut dire aux conservateurs l'historien qui est toujours un peu prophète ; vous ne les reverrez plus !... Ceux qui viendront seront autrement haineux, mauvais et vindicatifs que les hommes de 1871. Un sentiment nouveau prend désormais possession du prolétariat français : la haine. » Ce n'étaient pas là des paroles en l'air d'un homme de lettres : Drumont avait été renseigné sur la Commune et le monde socialiste par Malon, dont il fait un portrait très enthousiaste dans son livre.

Cette sinistre prédiction est fondée sur l'idée que l'ouvrier s'éloigne de plus en plus de la tradition nationale et qu'il se rapproche du bourgeois, beaucoup plus accessible que lui aux mauvais sentiménts. « Ce fut l'élément bourgeois, dit Drumont (2), qui fut surtout féroce dans la Commune ; ...l'élément peuple, au milieu de cette crise effroyable resta *humain, c'est-à-dire français*... Parmi les internationalistes qui firent partie de la Commune, quatre seulement se prononcèrent pour des mesures violentes. » On voit que Drumont en est encore à cette naïve philosophie du XVIIIe siècle et des utopistes antérieurs à 1848, d'après laquelle les hommes suivent d'autant mieux les injonctions de la loi morale qu'ils ont été moins gâtés par la civilisation ; en descendant des classes supérieures aux classes pauvres, on trouve plus de bonnes qualités ; le bien n'est naturel qu'aux individus qui sont demeurés rapprochés de l'état de nature.

Cette philosophie des classes conduit Drumont à une théorie historique assez curieuse : aucune de nos révolutions ne fut aussi sanglante que la première, parce qu'elle fut « conduite par la bourgeoisie » ; à mesure que le peuple s'est plus intimement mêlé aux révolutions, elles sont devenues

---

(2) Drumont. *Op. cit.*, p. 128.

moins féroces » ; « le prolétariat, quand il eut, pour la première fois, une part effective de pouvoir, fut infiniment moins sanguinaire que la bourgeoisie (1) ». Nous ne saurions nous contenter des explications futiles qui suffisent à Drumont ; mais il est certain qu'il y a quelque chose de changé depuis 93 ; et nous devons nous demander si la férocité des anciens révolutionnaires ne tiendrait pas à des raisons purement bourgeoises, en sorte que l'on commettrait un contre-sens en confondant les abus de la force bourgeoise révolutionnaire de 93 avec la violence de nos syndicalistes révolutionnaires : le mot *révolutionnaire* aurait ainsi deux sens parfaitement distincts.

Le Tiers-État, qui a rempli les assemblées à l'époque révolutionnaire, celui que l'on peut appeler le Tiers-État officiel. n'était point l'ensemble des agriculteurs et des chefs d'industrie ; le pouvoir ne fut jamais alors entre les mains des hommes de la production, mais entre les mains des hommes de loi. Taine est très frappé de ce fait que sur 577 députés du Tiers-État à la Constituante, il y avait 373 « avocats inconnus, gens de loi d'ordre subalterne, notaires, procureurs du roi, commissaires de terrier, juges et assesseurs de présidial, baillis et lieutenants de baillage, simples praticiens enfermés depuis leur jeunesse dans le cercle étroit d'une médiocre juridiction ou d'une routine paperassière, sans autre échappée que des promenades philosophiques à travers les espaces imaginaires, sous la conduite de Rousseau et de Raynal (2) ». Nous avons peine aujourd'hui à comprendre l'importance qu'avaient les gens de loi dans l'ancienne France ; il y avait une multitude de juridictions ; les propriétaires mettaient un amour-propre extrême à

(1) Drumont. *Op. cit.*, p. 136.
(2) Taine. *La Révolution*, t. I, p. 155.

faire juger des questions qui nous paraissent aujourd'hui bien médiocres, mais qui leur paraissaient énormes à cause de l'enchevêtrement du droit féodal dans le droit de propriété ; on trouvait partout des fonctionnaires de l'ordre judiciaire et ils avaient le plus grand prestige auprès des populations.

Cette classe apporta à la Révolution beaucoup de capacités administratives ; c'est grâce à elles que le pays put traverser assez facilement la crise qui l'ébranla durant dix ans et que Napoléon put si rapidement reconstituer des services bien réguliers ; mais cette classe apporta aussi une masse de préjugés qui firent commettre les plus lourdes fautes à ceux de ses représentants qui occupèrent les premiers postes. On ne peut, par exemple, comprendre la conduite de Robespierre quand on le compare aux politiciens d'aujourd'hui ; il faut toujours voir en lui l'homme de loi sérieux, préoccupé de ses devoirs, soucieux de ne pas ternir l'honneur professionnel du barreau ; de plus il était lettré et disciple de Rousseau. Il a des scrupules de légalité qui étonnent les historiens contemporains ; quand il lui fallut prendre des résolutions suprêmes et se défendre contre la Convention, il se montra d'une naïveté qui confine à la niaiserie. La fameuse loi du 22 prairial, qu'on lui a si souvent reprochée et qui donna une allure si rapide au tribunal révolutionnaire, est le chef-d'œuvre de ce genre d'esprit ; on y retrouve tout l'Ancien Régime exprimé en formules lapidaires.

La pensée fondamentale de l'Ancien Régime avait été l'emploi de la procédure pénale pour ruiner tous les pouvoirs qui faisaient obstacle à la royauté. Il semble que, dans toutes les sociétés primitives, le droit pénal ait commencé par être une protection accordée au chef et à quelques privilégiés qu'il honore d'une faveur spéciale ; c'est seulement fort tard que la force légale sert indistinctement à sauvegarder les personnes et les biens de tous les habi-

tants du pays. Le Moyen-Age avait été un retour aux mœurs barbares et il était naturel qu'il engendrât de nouveau des idées fort archaïques relatives à la justice, et fit considérer les tribunaux comme ayant surtout pour mission d'assurer la grandeur royale. Un accident historique vint donner un développement extraordinaire à cette théorie de sauvages : l'Inquisition fournissait le modèle de tribunaux qui, mis en action sur de très faibles indices, poursuivent avec persévérance les gens qui gênent l'Eglise et les mettent dans l'impossibilité de lui nuire. L'Etat royal emprunta à l'Inquisition beaucoup de ses procédés et suivit presque toujours ses principes.

La royauté demandait constamment à ses tribunaux de travailler à agrandir son territoire ; il nous parait aujourd'hui étrange que Louis XIV fît prononcer des annexions par des commissions de magistrats ; mais il était dans la tradition ; beaucoup de ces prédecesseurs avaient fait confisquer par le Parlement des seigneuries féodales pour des motifs fort arbitraires. La justice, qui nous semble aujourd'hui faite pour assurer la prospérité de la production et lui permettre de se développer, en toute liberté, sur des proportions toujours plus vastes, semblait faite autrefois pour assurer la grandeur royale : *son but essentiel n'était pas le droit, mais l'Etat.*

Il fut très difficile d'établir une discipline sévère dans les services constitués par la royauté pour la guerre et pour l'administration ; à chaque instant, il fallait faire des enquêtes pour punir des employés infidèles ou indociles ; les rois employaient pour ces missions des hommes pris dans leurs tribunaux ; ils arrivaient ainsi à confondre les actes de répression disciplinaire avec la répression des crimes. Les hommes de loi devaient transformer toutes choses suivant leurs habitudes d'esprit ; ainsi la négligence, la mauvaise volonté ou l'incurie devenaient de la révolte contre l'autorité,

des attentats ou de la trahison. La Révolution recueillit pieusement cette tradition et donna aux crimes imaginaires une importance d'autant plus grande que ses tribunaux politiques fonctionnaient au milieu d'une population affolée par la gravité du péril ; on trouvait alors tout naturel d'expliquer les défaites des généraux par des intentions criminelles et de guillotiner les gens qui n'avaient pas été capables de réaliser les espérances qu'une opinion, revenue aux superstitions de l'enfance, avait rêvées. Notre code pénal renferme encore pas mal d'articles qui ne s'appliquent plus jamais ; aujourd'hui on ne comprend plus facilement, par exemple, que l'on puisse accuser sérieusement des citoyens de pratiquer des machinations ou entretenir des intelligences avec les puissances étrangères ou leurs agents, pour les engager à commettre des hostilités ou entreprendre la guerre contre la France, ou pour leur en procurer les moyens. Un pareil crime suppose que l'Etat peut être mis en péril tout entier par le fait d'une personne : cela ne nous paraît guère croyable. (1)

Les procès contre les ennemis du roi furent toujours conduits d'une manière exceptionnelle ; on simplifiait les procédures autant qu'on le pouvait ; on se contentait de preuves médiocres, qui n'auraient pu suffire pour des délits ordinaires ; on cherchait à faire des exemples terribles et profondément intimidants. Tout cela se retrouve dans la législation robespierrienne. La loi du 22 prairial se contente de définitions assez vagues du crime politique, de manière à ne laisser échapper aucun ennemi de la Révolution ; quant aux preuves, elles sont dignes de la plus pure tradition de l'Ancien Régime et de l'Inquisition. « La preuve nécessaire pour condamner les *ennemis du peuple* est toute espèce de docu-

(1) C'est cependant l'article que l'on a appliqué à Dreyfus.

ments, soit matérielle, soit morale, soit verbale, soit écrite, qui peut naturellement obtenir l'assentiment de tout esprit juste et raisonnable. La règle des jugements est la conscience des jurés éclairés par l'amour de la patrie ; leur but est le *triomphe de la République et la ruine de ses ennemis.* » Nous avons, dans cette loi terroriste célèbre, la plus forte expression de la doctrine de l'Etat (1).

La philosophie du XVIII[e] siècle était venue renforcer encore ces tendances ; elle prétendait, en effet, formuler un retour au droit naturel ; l'humanité avait été, jusqu'alors, corrompue, par la faute d'un petit nombre de gens qui avaient eu intérêt à la duper ; mais on avait enfin découvert le moyen de revenir aux principes de bonté primitive, de vérité et de justice ; toute opposition à une réforme si belle, si facile à appliquer et d'un succès certain, était l'acte le plus criminel que l'on pût imaginer ; les novateurs étaient résolus à se montrer inexorables pour détruire l'influence néfaste que des mauvais citoyens pouvaient exercer en vue d'empêcher la régénération de l'humanité. L'indulgence était une faiblesse coupable, car elle ne tendait à rien moins qu'à sacrifier le bonheur des multitudes aux caprices de gens incorrigibles qui montraient un entêtement incompréhensible, refusaient de reconnaître l'évidence et ne vivaient que de mensonges.

De l'Inquisition à la justice politique de la royauté et de celle-ci aux tribunaux révolutionnaires, il y avait eu constamment progrès dans le sens de la raideur des mesures, de l'extension de la force et de l'amplification de l'autorité. L'Eglise avait eu, très longtemps, des doutes sur la légitimité des procédures exceptionnelles que pratiquaient

(1) Les détails même de cette loi ne peuvent s'expliquer que par leur rapprochement avec les règles de l'ancien droit pénal.

ses Inquisiteurs ; elle avait cru devoir donner, dans ses monuments juridiques, une théorie des poursuites beaucoup moins sévère que n'était la pratique de ses hommes (1). La royauté n'avait plus eu autant de scrupules, quand elle avait acquis sa pleine maturité ; mais la Révolution étalait au grand jour le scandale de son culte superstitieux de l'Etat.

Une raison d'ordre économique donnait alors à l'Etat. une force que n'avait jamais eue l'Eglise. Au début des temps modernes, les gouvernements, par leurs expéditions maritimes et les encouragements donnés à l'industrie, avaient occupé une très grande place dans la production ; mais au XVIIIe siècle cette place était devenue exceptionnellement énorme dans l'esprit des théoriciens. Tout le monde avait alors la tête pleine de grands projets ; on concevait les royaumes sur le plan de vastes compagnies qui entreprennent de mettre le sol en valeur et on s'attachait à assurer le bon ordre dans le fonctionnement de ces compagnies. Aussi l'Elat était-il le dieu des réformateurs : « Ils veulent, dit Tocqueville (2), emprunter les mains du pouvoir central et l'employer à tout briser et à tout refaire suivant un nouveau plan qu'ils ont conçu eux-mêmes ; lui seul leur paraît en état d'accomplir une telle tâche. La puissance de l'Etat doit être sans limites, comme son droit, disent-ils ; il ne s'agit que de lui persuader d'en faire un usage convenable ». Les physiocrates paraissaient disposés à sacrifier les droits privés à l'utilité générale ; ils tenaient fort peu à la liberté et trouvaient absurde l'idée d'une pondération des pouvoirs ; ils espéraient convertir l'Etat ; leur

(1) Léa, *Histoire de l'Inquisition*, Paris, t. I, p. 219, pp. 459-460. Des auteurs modernes, prenant à la lettre certaines instructions de la papauté, ont pu soutenir que l'Inquisitiou avait été relativement indulgente eu égard aux mœurs du temps.

(2) Tocqueville, *L'Ancien régime et la Révolution*, p. 127.

système est défini par Tocqueville « un despotisme démocratique » ; le gouvernement eut été en théorie un mandataire de tous, contrôlé par une opinion publique éclairée ; pratiquement il était un maître absolu (1). Une des choses qui ont le plus étonné Tocqueville, au cours de ses études sur l'Ancien Régime, est l'admiration que les physiocrates avaient pour la Chine, qui leur paraissait le type du bon gouvernement, parce que là il n'y a que des valets et des commis soigneusement catalogués et choisis au concours.

Depuis la Révolution, il y a eu un tel bouleversement dans les idées que nous avons peine à bien comprendre les conceptions de nos pères. L'économie capitaliste a mis en pleine lumière l'extraordinaire puissance des individus ; la confiance que les hommes du XVIIIe siècle avaient dans les capacités industrielles de l'Etat, paraît puérile à toutes les personnes qui ont étudié la production ailleurs que dans les insipides bouquins des sociologues ; ceux-ci conservent encore fort soigneusement le culte des âneries du temps passé ; — le droit de la nature est devenu un sujet inépuisable de railleries pour les personnes qui ont la moindre teinture de l'histoire ; — l'emploi des tribunaux comme moyen de coercition contre des adversaires politiques soulève l'indignation universelle et les gens éclairés trouvent qu'il ruine toute notion juridique ; le grand morcellement de la propriété a eu pour conséquence de répandre dans le peuple plus d'idées juridiques que les plus beaux traités de philosophie n'en ont répandu dans le monde savant.

Sumner Maine fait observer que les rapports des gouvernements et des citoyens ont été bouleversés de fond en comble depuis la fin du XVIIIe siècle ; jadis l'Etat était toujours

(1) Tocqueville. *Op. cit.*, pp. 265-266 et pp. 269-271.
(1) Sumner Maine. *Essai sur le gouvernement populaire*, trad. franc., p. 20.

censé être bon et sage, par suite toute entrave apportée à son fonctionnement était regardée comme un délit grave ; le système libéral suppose, au contraire, que le citoyen, laissé libre, choisit le meilleur parti et qu'il exerce le premier de ses droits en critiquant le gouvernement, qui de maître devient serviteur. Maine ne dit pas quelle est la raison de cette transformation ; la raison me semble être surtout d'ordre économique. Dans le nouvel ordre de choses, le crime politique est un acte de simple révolte, qui ne saurait comporter aucune infamie, que l'on arrête par des mesures de prudence, mais qui ne mérite plus le nom de crime, car son auteur ne ressemble point aux criminels.

Nous ne sommes peut-être pas meilleurs, plus humains, plus sensibles aux malheurs d'autrui que n'étaient les hommes de 93 ; je serais même assez disposé à admettre que le pays est peut-être moins moral qu'il n'était à cette époque ; mais nous n'avons plus, autant que nos pères, la superstition du Dieu-Etat, auquel ils sacrifièrent tant de victimes. La férocité des Conventionnels s'explique facilement par l'influence funeste des conceptions que le Tiers-Etat avait puisées dans les pratiques détestables de l'Ancien Régime.

III

Il serait étrange que les idées anciennes fussent complètement mortes ; l'affaire Dreyfus nous a montré que l'immense majorité des officiers et des prêtres concevait toujours la justice à la manière de l'Ancien Régime et trouvait tout naturelle une condamnation pour raison d'Etat. Cela ne doit pas nous surprendre, car ces deux catégories de personnes, n'ayant jamais eu de rapports directs avec la production, ne peuvent rien comprendre au droit. Il y eut une si grande

révolte dans le public éclairé contre les procédés du Ministère de la guerre, que l'on put croire un instant que la raison d'Etat ne serait bientôt plus admise (en dehors de ces deux catégories) que par les lecteurs du *Petit Journal*, dont la mentalité se trouverait ainsi caractérisée et rapprochée de celle qui existait il y a un siècle. Nous avons vu, hélas ! par une cruelle expérience, que l'Etat avait encore des pontifes et de fervents adorateurs parmi les dreyfusards.

L'affaire Dreyfus était à peine terminée que le gouvernement de défense républicaine commençait une autre affaire politique au nom de la raison d'Etat et accumulait presque autant de mensonges que l'Etat-major en avait accumulés dans le procès de Dreyfus. Aucune personne sérieuse ne doute, en effet, aujourd'hui, que le grand complot pour lequel Déroulède, Buffet et Lur-Saluces furent condamnés, était une invention de la police; le siège de ce qu'on a appelé le fort Chabrol avait été arrangé entre le chef des assiégés et la sûreté générale pour faire croire aux parisiens qu'ils avaient été à la veille d'une guerre civile. On a dernièrement proposé d'amnistier les victimes de ce forfait juridlque, mais l'amnistie ne devrait pas suffire ; si les dreyfusards avaient été sincères, ils auraient réclamé que le Sénat reconnût la scandaleuse erreur que les mensonges de la police lui ont fait commettre : je crois qu'ils trouvent, tout au contraire, très conforme aux principes de la Justice éternelle, de maintenir une condamnation fondée sur la fraude la plus évidente (1).

Après la mort mystérieuse de Syveton, Jaurès a écrit des

---

(1) Depuis que cela a paru dans le *Divenire sociale*, l'amnistie a été votée ; mais l'erreur judiciaire subsiste toujours, le crime gouvernemental n'a pas été condamné. C'est pourquoi je n'ai pas changé le texte.

articles pour démontrer que ce député nationaliste avait été assassiné ; les raisons qu'il donnait valaient au moins celles qu'il a données en faveur de l'innocence de Dreyfus ; le gouvernement a cru utile d'étouffer l'affaire et n'a point permis que la Cour d'assises pût jeter quelque lumière sur ce drame (1). Jaurès s'est tu, pourquoi ? Je ne sache pas qu'il ait expliqué à ses lecteurs la raison de son silence ; en serait-il venu à penser que le meurtre politique est excusable quand il s'agit de l'intérêt supérieur de la Défense républicaine ?

Nous avons vu Jaurès et les plus éminents dreyfusards admirer les procédés de délation organisés par Combes et André. Dans le *Rappel* du 24 novembre 1904, Charles Bos avait le droit de définir en ces termes la conduite de Jaurès : « Hier il flétrissait les faux et les délateurs. Aujourd'hui il les encense, il les défend, il les couvre. Il dénonce lui-même ; il abreuve d'abominables calomnies le colonel Hartmann. »

L'expérience nous a toujours montré jusqu'ici que nos révolutionnaires arguent de la raison d'Etat dès qu'ils sont parvenus au pouvoir, qu'ils emploient alors les procédés de police, et qu'ils regardent la justice comme une arme dont ils peuvent abuser contre leurs ennemis. Les socialistes parlementaires n'échappent point à la règle commune ; ils conservent le vieux culte de l'Etat ; ils sont donc préparés à commettre tous les méfaits de l'Ancien Régime.

On pourrait composer un beau recueil de vilaines sentences politiques en compulsant « l'Histoire socialiste » de Jaurès : je n'ai pas eu la patience de lire les 1824 pages consa-

---

(1) Henry Bérenger, qui est probablement le journaliste le plus intelligent du parti gouvernemental, et qui a tant de moyens pour être bien renseigné, déplorait encore récemment que l'affaire se fût terminée par une ordonnance de non-lieu et maintenait la version d'un crime. (*Action*, 12 décembre 1905.)

crées à raconter la Révolution entre le 10 août 1792 et la chute de Robespierre ; j'ai seulement feuilleté ce fastidieux bouquin et j'ai vu qu'on y trouvait mêlées une philosophie digne de monsieur Pantalon et une politique de pourvoyeur de guillotine. J'avais, depuis longtemps, estimé que Jaurès serait capable de toutes les violences contre les vaincus ; j'ai reconnu que je ne m'étais pas trompé ; mais je n'aurais pas cru qu'il fût capable de tant de platitude : le vaincu à ses yeux a toujours tort, et la victoire fascine notre grand défenseur de la Justice éternelle ; il est prêt à souscrire toutes les proscriptions qu'on exigera de lui : « Les révolutions, dit-il (1), demandent à l'homme le sacrifice le plus effroyable, non pas seulement de son repos, non pas seulement de sa vie, mais de l'immédiate tendresse humaine et de la pitié. » Pourquoi avoir tant écrit sur l'inhumanité des bourreaux de Dreyfus ? Eux aussi sacrifiaient « l'immédiate tendresse humaine » à ce qui leur paraissait être le salut de la patrie.

Il y a quelques années, les républicains n'eurent pas assez d'indignation contre le vicomte de Voguë qui, recevant Hanotaux à l'Académie Française, appelait le coup d'Etat de 1851 une mesure de police. Jaurès, instruit par l'histoire révolutionnaire, raisonne maintenant tout juste comme le grotesque vicomte ; il vante, par exemple, « la politique de vigueur et de sagesse » qui consistait à forcer la Convention à expulser les Girondins avec « une régularité apparente (2). »

Les massacres de septembre 1792 ne sont pas sans le gêner un peu : la régularité n'est pas ici apparente ; mais il a de grands motset de mauvaises raisons pour toutes les vilaines causes ; la conduite de Danton ne fut pas très digne

(1) J. Jaurès *La Convention*, p. 1732.
(2) J. Jaurès. *Op. cit.*, p. 1434.

d'admiration au moment de ces tristes journées ; mais Jaurès doit l'excuser, puisque Danton triomphait durant cette période (1). « Il ne crut pas de son devoir de ministre révolutionnaire et patriote d'entrer en lutte avec ces *forces populaces égarées*. Comment épurer le métal des cloches quand elles sonnent le toscin de la liberté en péril ? » Il me semble que Cavaignac aurait pu expliquer de la même manière sa conduite dans l'affaire Dreyfus : aux gens qui lui reprochaient de marcher avec les antisémites, il aurait pu répondre que son devoir de ministre patriote ne le forçait pas à entrer en lutte avec la populace égarée et que les jours où le salut de la défense nationale est en jeu, on ne peut épurer le métal des cloches qui sonnent le tocsin de l'armée en danger.

Lorsqu'il arrive aux temps où Camille Desmoulins cherche à provoquer un mouvement d'opinion capable d'arrêter la Terreur, Jaurès se prononce avec énergie contre cette tentative : il reconnaîtra cependant, quelques pages plus loin, que le système de la guillotine ne pouvait toujours durer ; mais Desmoulins, ayant succombé, a tort aux yeux de notre humble adorateur du succès ; Jaurès accuse l'auteur du *Vieux Cordelier* d'oublier les conspirations, les trahisons, les corruptions et tous les rêves dont se nourrissait l'imagination des terroristes ; il a même l'ironie de parler de la « France libre ! » et il prononce cette sentence digne d'un élève jacobin de Joseph Prudhomme (2) : « Le couteau de Desmoulins était ciselé avec un art incomparable, mais il le plantait au cœur de la Révolution. » Lorsque Robespierre ne disposera plus de la majorité dans la Convention, il sera, tout naturellement, mis à mort par les autres terroristes, en vertu du jeu légitime des institutions parlementaires ; mais faire

(1) J. Jaurès. *Op. cit.*, p. 77.
(2) J. Jaurès. *Op. cit.*, p. 1731.

appel à la *seule opinion publique* contre les chefs du gouvernement, voilà quel était le « crime » de Desmoulins. Son crime fut aussi celui de Jaurès au temps où il défendait Dreyfus contre les grands chefs de l'armée et le gouvernement ; que de fois n'a-t-on pas reproché à Jaurès de compromettre la défense nationale ? Mais ce temps est déjà bien éloigné et, à cette époque, notre tribun, n'ayant pas encore goûté les avantages du pouvoir, n'avait pas une théorie de l'Etat aussi féroce qu'aujourd'hui.

Je crois qu'en voilà assez pour me permettre de conclure que si, par hasard, nos socialistes parlementaires arrivaient au pouvoir, ils se montreraient de bons successeurs de l'Inquisition, de l'Ancien Régime et de Robespierre ; les tribunaux politiques fonctionneraient sur une grande échelle et nous pouvons même supposer que l'on abolirait la *malencontreuse* loi de 1848, qui a supprimé la peine de mort en matière politique. Si j'ai bonne mémoire, Jaurès s'indigna jadis qu'on n'eût pû condamner Dreyfus à mort par suite de cette erreur des gens de 1848. Grâce à cette *réforme*, on pourrait voir de nouveau l'Etat triompher par la main du bourreau.

Les violences prolétariennes n'ont aucun rapport avec ces proscriptions ; elles sont purement et simplement des actes de guerre, elles ont la valeur de démonstrations militaires et servent à marquer la séparation des classes. Tout ce qui touche à la guerre se produit sans haine et sans esprit de vengeance ; en guerre on ne tue pas les vaincus, on ne fait pas supporter aux êtres inoffensifs les conséquences des déboires que les armées peuvent avoir éprouvés sur les champs de bataille (1) ; la force s'étale alors suivant sa nature, sans

(1) Je signale ici un fait qui n'est peut-être pas très connu, la guerre d'Espagne, au temps de Napoléon, fut l'occasion d'atrocités sans nombre ; mais le colonel Lafaille dit qu'en Catalo-

jamais prétendre rien emprunter aux procédures juridiques que la société engage contre des criminels.

Plus le syndicalisme se développera, en abandonnant les vieilles superstitions qui viennent de l'Ancien Régime et de l'Eglise, — par le canal des gens de lettres, des professeurs de philosophie et des historiens de la Révolution — plus les conflits sociaux prendront un caractère de pure lutte semblable à celles des armées en campagne. On ne saurait trop exécrer les gens qui enseignent au peuple qu'il doit exécuter je ne sais quel mandat superlativement idéaliste d'une justice en marche vers l'avenir. Ces gens travaillent à maintenir les idées sur l'Etat qui ont provoqué toutes les scènes sanglantes de 93, tandis que la notion de lutte de classe tend à épurer la notion de violence.

IV

Le syndicalisme se trouve engagé, en France, dans une propagande antimilitariste qui montre clairement l'immense distance qui le sépare du socialisme parlementaire sur cette question de l'État. Beaucoup de journaux croient qu'il s'agit là seulement d'un mouvement humanitaire exagéré, qu'auraient provoqué les articles de Hervé ; c'est une grosse erreur. Il ne faut pas croire que l'on proteste contre la dureté de la discipline, ou contre la durée du service militaire, ou contre la présence dans les grades supérieurs d'officiers hostiles aux institutions actuelles ; ces raisons-là sont celles qui ont conduit beaucoup de bourgeois à applaudir

---

gne les meurtres et les cruautés ne furent jamais le fait des soldats espagnols enrégimentés depuis un certain temps et ayant pris les mœurs propres à la guerre. (*Mémoires sur les campagnes de Catalogne de 1808 à 1814*, p. 164-165.)

les déclamations contre l'armée au temps de l'affaire Dreyfus, mais ce ne sont pas les raisons des syndicalistes.

L'armée est la manifestation la plus claire, la plus tangible et la plus solidement rattachée aux origines que l'on puisse avoir de l'État. Les syndicalistes ne se proposent pas de réformer l'État comme se le proposaient les hommes du XVIIIe siècle; ils voudraient le détruire parce qu'ils veulent réaliser cette pensée de Marx : que la révolution socialiste ne doit pas aboutir à remplacer une minorité gouvernante par une autre minorité. Les syndicalistes marquent, encore plus fortement, leur doctrine quand ils lui donnent un aspect plus idéologique et se déclarent antipatriotes — à la suite du *Manifeste Communiste*.

Sur ce terrain il est impossible qu'il y ait la moindre entente entre les syndicalistes et les socialistes officiels ; ceux-ci parlent bien de tout briser, mais ils attaquent plutôt les hommes au pouvoir que le pouvoir lui-même; ils espèrent posséder la force de l'État et ils se rendent compte que le jour où ils détiendraient le gouvernement, ils auraient besoin d'une armée ; ils feraient de la politique étrangère et, par suite, auraient, eux aussi, à vanter le dévouement à la patrie.

Les socialistes parlementaires sentent bien que l'antipatriotisme tient fort au cœur des ouvriers socialistes et ils font de grands efforts pour concilier ce qui est inconciliable : ils ne voudraient pas trop heurter des idées qui sont devenues chères au prolétariat, mais ils ne peuvent pas abandonner leur cher État qui leur promet tant de jouissances. Ils se sont livrés aux acrobaties oratoires les plus cocasses pour se tirer d'affaire. Vandervelde, que l'on retrouve toujours au premier rang des prophétes du socialisme raffiné, n'a pas manqué une si belle occasion de dire des enfantillages ; il a expliqué qu'il fallait distinguer les guerres défensives et les offensives; pour ces dernières seulement les socialistes auraient

le droit de refuser le service ; Clémenceau n'a pas eu de peine a montrer qu'on ne sait jamais quel est le véritable agresseur (*Aurore*, 23 mai 1905) et le socialiste belge demeura muet. Jaurès fit une masse de distinctions puériles, hypocrites ou même absurdes ; Clémenceau eut beau jeu pour montrer que les socialistes parlementaires ne savaient de quel côté se tourner ; mais Clémenceau ne remarqua point que les sophismes de Jaurès étaient la preuve la plus certaine de l'ampleur acquise par l'agitation antipatriotique.

Aussi on ne pourrait plus contester qu'il n'y ait une opposition absolue entre le syndicalisme révolutionnaire et l'État ; cette opposition prend en France la forme particulièrement âpre de l'antipatriotisme, parceque les hommes politiques ont mis en œuvre toute leur science pour arriver à jeter la confusion dans les esprits, sur l'essence du socialisme : sur le terrain du patriotisme, il ne peut y avoir de compromissions et de position moyenne.

Nous avons le droit de conclure de là que l'on ne saurait confondre les violences syndicalistes exercées au cours des grèves par des prolétaires qui veulent le renversement de l'État, — avec les actes de sauvagerie que la superstition de l'État a suggérés aux révolutionnaires de 93, quand ils eurent le pouvoir en main et qu'ils purent exercer sur les vaincus l'oppression —, en suivant les principes qu'ils avaient reçus de l'Église et de la royauté. Nous avons le droit d'espérer qu'une révolution socialiste, poursuivie par les purs syndicalistes, ne serait point souillée par les abominations qui souillèrent les révolutions bourgeoises.

Les Syndicats
de Fonctionnaires

I

Les Syndicats et les Employés de l'Etat.

Le dimanche 28 janvier, les employés et salariés de l'Etat, des départements et des communes ont affirmé dans 38 meetings donnés sur tous les points du territoire, leur volonté d'exercer les libertés, les prérogatives syndicales que les travailleurs de l'industrie privée ont conquises. Ils ont invité le Parlement à se prononcer, avant le 15 mars, « sur les propositions de loi qui ont pour but de faire disparaître l'équivoque derrière laquelle se retranche le gouvernement pour restreindre l'application de la loi du 21 mars 1884 ». Ils ont déclaré que « si, à cette date, satisfaction ne leur était pas accordée, ils prendraient, tant au point de vue politique qu'économique, toutes les dispositions que comporterait la situation ».

Cette manifestation, cette levée en masse, de 400.000 salariés des grands services publics, des ateliers, manufactures de l'Etat (agents et sous-agents des postes, ouvriers des arsenaux, des tabacs, etc., instituteurs) a vivement préoccupé la presse bourgeoise. Les *Débats*, le *Temps*, l'*Eclair*, la *Libre Parole*, etc., n'ont pas cherché à dissimuler les très vives appréhensions que leur cause une telle agitation.

Nous assistons, disent les *Débats*, à la plus redoutable tentative qui ait été faite pour détruire l'Etat.

Reprenant à son compte les déclarations de M. Rouvier, le

Temps déclare que le gouvernement ne peut accorder satisfaction aux postiers, aux instituteurs et agents des autres services publics, sans se suicider, sans mettre en péril l'existence de la République, de tout régime régulier et normal.

« Les syndicats (de salariés de l'Etat), dit M. Alphonse Humbert dans l'*Eclair*, ne sont pas encore formés, encore moins fédérés ; déjà ils dictent des ordres à la Chambre. Ils viennent de lui donner jusqu'au 15 mars pour voter une loi dont ils lui imposent le texte. Qu'ils ne réussissent pas cette fois, c'est possible ; mais le flot les porte et ils seront bientôt les maîtres de l'heure. »

Quant au directeur de la *Libre Parole*, l'avenir lui apparaît sous les couleurs les plus sombres. « Lorsqu'il dépendra de quelques meneurs d'arrêter net le mécanisme de la vie nationale, comme on arrête une machine, en pressant un ressort, la société, la Patrie, la chose publique courront les plus grands dangers. »

On peut donc affirmer que le mouvement des salariés de l'Etat inspire, dans certains milieux bourgeois, des inquiétudes très sérieuses.

Le journal de Jaurès, l'*Humanité*, a mené campagne en faveur de l'extension du droit syndical. Je veux, au sujet de son compte rendu de la réunion du manège Saint-Paul, signaler une omission singulière.

Après le discours académique d'un instituteur qui aborda les questions de haute métaphysique démocratique, et couvrit l'auditoire de fleurs de rhétorique, un autre orateur eut l'audace d'opposer le syndicalisme révolutionnaire au réformisme et de dire que les salariés de l'Etat devaient se solidariser de manière effective, avec la *Confédération générale du Travail*, s'engager, à sa suite, dans la voie révolutionnaire et non paralyser ses efforts, en apportant, chez elle, une jaunisse réformiste, démocratique et officielle.

Les déclarations de ce camarade étaient significatives et

méritaient d'être rapportées. Or, l'*Humanité* négligea complètement d'en parler. Ce fait prouve, qu'à certains jours, l'humanitarisme roublard et corrupteur s'offusque d'un simple discours révolutionnaire. Mais passons.

Il s'agit pour nous de rechercher, d'abord, si les syndicats des travailleurs de l'Etat — d'employés des postes, particulièrement — sont capables d'agir dans leur milieu et de s'opposer à l'Etat ; d'examiner ensuite s'ils constituent un appoint sérieux, pour le syndicalisme révolutionnaire. On peut poser les questions d'une façon précise sans promettre de réponse catégorique.

II

Les employés de l'Etat, agents des contributions, des douanes, des postes, etc., forment une catégorie sociale dont la psychologie — nous avons eu l'occasion de le dire souvent ici même — ressemble beaucoup à celle des bourgeois. Jusqu'à ces temps derniers, leur existence s'est déroulée, grise, régulière, monotone, sans accidents, sans heurts. Ils vivaient d'une vie purement végétative. Leur situation n'était pas très brillaute, mais elle leur procurait, avec une très grande tranquillité, un certain confort.

Malgré le bien-être relatif et la sécurité dont ils jouissaient, les employés de l'Etat auraient pu se plaindre de l'oppression administrative, de l'arbitraire gouvernemental, du favoritisme et de la corruption dûs aux politiciens.

En effet, l'Etat industriel, l'Etat grand maître des Postes ou conducteur des Travaux publics s'arroge des droits personnels sur les gens qu'il emploie. Il exige d'eux ce qu'il demande à ses représentants directs. Il ne les considère pas comme des citoyens ordinaires, mais comme des *clients*

qui doivent servir ses intérêts et se courber sous sa volonté. En refusant aux postiers, aux instituteurs le droit de se syndiquer, il les place hors du droit commun, mais cela est conforme à la tradition. Sous tous les gouvernements, la liberté de conscience, la liberté d'opinion, l'indépendance des employés de l'Etat ont été redoutées. En tout temps, les ministres ont surveillé l'attitude des fonctionnaires, grands et petits. A la tribune de la Chambre, Jaurès, alors ministre sans portefeuille, a déclaré qu'il fallait s'inquiéter de leurs opinions, de leurs relations, les « arracher à l'influence de la cure ou du château ». Aux yeux de Jaurès, comme aux yeux des radicaux, l'espionnage et la délation sont des grands principes qu'il ne faut pas abandonner.

Non seulement les employés des grands services publics se sont montrés, jusqu'à ces temps derniers, les clients dociles de l'Etat, mais ils n'ont pas protesté, non plus, contre les nouvelles mœurs, contre les nouvelles pratiques dues à l'intrusion des politiciens dans les choses administratives. Le parasitisme s'est développé dans des proportions considérables.

L'Etat industriel a une conception idéaliste de l'économie. Il ne cherche pas à organiser la production sur des bases rationelles. On lui a reproché, avec juste raison, de ne jamais s'occuper du prix de revient. Il gaspille, il institue une hiérarchie inutile et coûteuse. Tout cela est connu. Mais, depuis quelque temps, les fonctions improductives se sont multipliées. Il a fallu, coûte que coûte, créer des emplois nouveaux, donner un avancement rapide aux créatures des politiciens. La puissance de corruption de ces derniers n'a plus connu de bornes. Le régime de l'intrigue et de la faveur a remplacé les traditions, les principes d'après lesquels grades, hauts emplois, étaient donnés aux plus compétents. Dans l'appréciation des ministres, des sous-secrétaires d'Etat et des grands conseils administratifs,

les services politiques ont primé la compétence et la valeur professionnelle. La hiérarchie s'est avilie, dégradée à un tel point qu'elle ne joue plus qu'un rôle absolument parasitaire. Elle a perdu toute notion de droit et de responsabilité.

Ainsi. les postes, les télégraphes et les téléphones, qui devraient fonctionner d'une manière parfaite et régulière, se trouvent dans l'impossibilité de donner satisfaction au public. Pendant l'été dernier, nous l'avons vu, les lettres cheminaient aussi lentement qu'au temps des diligences et les télégrammes, mutilés, tronqués, arrivaient aux destinataires avec des retards de vingt-quatre heures.

Les postiers auraient donc pu, il y a quelque temps déjà, protester contre l'oppression gouvernementale, contre le favoritisme et la mauvaise organisation du travail. Mais de l'arbitraire gouvernemental, ils n'avaient pas conscience. Ils se considéraient comme des représentants de la puissance publique. Il n'avaient pas leur franc parler, — heureux, au contraire, de porter la livrée officielle. Le souci de leur indépendance, de leur émancipation, ne les préoccupait à aucun degré.

Cependant, au lendemain de l'affaire Dreyfus, quelques-uns d'entre eux, libres-penseurs et humanitaires, jetèrent les bases d'une association pour discuter les questions professionnelles, comme cela se pratiquait, disaient-ils, en Angleterre, en Italie et en Suisse. A cette époque M. Millerand était ministre du Commerce. Cet apôtre de la paix sociale donna son assentiment et promit son concours. Il encouragea l'entreprise. Bien mieux, sans lui, sans le secrétaire d'Etat aux Postes, M. Mougeot, l'Association (l'A. G.) aurait eu grand peine à se constituer. Le personnel, courbé sous la hiérarchie, habitué à l'obéissance passive, craignait, en adhérant à l'A. G., de mécontenter les chefs immédiats et d'avoir à subir leurs représailles.

Mais, M. Waldeck-Rousseau ayant autorisé, par décret (29 novembre 1900), la constitution de l'A. G., MM. Millerand et Mougeot ne manquèrent pas de protéger, de patroner sérieusement le groupement naissant. Cela, dans le but de s'assurer le loyalisme, le concours électoral des agents de l'administration, restés, jusque-là, mélinistes et cléricaux.

Au mois d'avril 1901, l'A. G. ne comptait que 3.000 adhérents ; au mois de mai 1902 elle en avait près de 12.500. « Ce succès — disait le président (assemblée générale de 1902) — nous le devons d'abord, nous ne saurions trop le répéter, aux encouragements reçus des pouvoirs publics, je veux dire du ministre du Commerce, M. Millerand, et du sous-secrétaire d'Etat, M. Mougeot. Ces deux membres du gouvernement n'ont pas manqué une occasion de nous manifester leur sympathie... Ils n'ont pas craint, maintes fois, de s'arracher à leurs travaux absorbants et d'affronter les fatigues de longs voyages, pour aller présider les banquets de nos groupes, nous donnant ainsi, par leur présence et leurs paroles, de précieux encouragements compris de tous, grands et petits. »

Dans son rapport sur la situation matérielle et morale de l'A. G., le secrétaire général ne manque pas d'adresser ses témoignages de reconnaissance au ministre et au sous-secrétaire d'Etat. Parlant au nom de l'association, il ajoute : « Nous sommes heureux de leur dire, une fois de plus, qu'ils trouveront toujours en nous, non des turbulents ou des indisciplinés, mais des hommes pénétrés de tous leurs devoirs, respectueux de la hiérarchie et soucieux, avant tout, de la bonne marche de l'important service qui leur est confié. »

On peut dire que depuis 1900, jusqu'à l'avènement du ministère Rouvier, l'A. G. a été sous la tutelle, sous la dépendance absolue du gouvernement. Des scissions se sont pro-

duites à l'intérieur du groupement. Au Congrès de 1902, une question très irritante pour les gros receveurs fut soulevée. Menacés dans leurs intérêts, ces derniers fomentèrent des divisions et créèrent des associations dissidentes ou associations jaunes. Voulant briser l'unité de l'A. G., ils essayèrent de détacher d'elle les catégories de receveurs, de commis principaux, de dames employées, d'ambulants, etc. Devant les manœuvres des receveurs, devant des défections toujours possibles, l'A. G. avait plus besoin que jamais, de la bienveillance, de la protection des pouvoirs publics. Les circonstances et les événements déterminèrent sa tactique. Ses militants, démocrates, libres penseurs, socialistes « nouveau jeu », firent tout leur possible, pour mériter la confiance gouvernementale.

Ils connaissaient bien la psychologie de leurs camarades. Ils savaient bien que ceux-ci n'abandonneraient pas l'A. G. si l'A. G., plus entreprenante, plus active que les groupements dissidents, se montrait capable de satisfaire leurs appétits de petits bourgeois, de leur procurer quelques avantages matériels. C'est pourquoi les efforts de l'association portèrent surtout sur la question de l'avancement des commis à 3.000, sur les frais de nuit aux ambulants, sur les frais de séjour, sur les retraites. On organisa la course à la pièce de cent sous. Les délégués de l'A. G. qui ne se laissaient rebuter par aucune corvée, firent démarches sur démarches, auprès des députés, des sénateurs, du rapporteur du budget, de la commission du budget. Ils allèrent relancer M. Combes jusqu'au ministère de l'Intérieur. Ils implorèrent tout le monde. Rien ne fut négligé pour faire aboutir des revendications dont le bien-fondé, dont l'urgence n'étaient pas toujours parfaitement justifiés.

Heureux de voir venir à eux une clientèle électorale qui avait toujours favorisé leurs adversaires politiques, les parlementaires de gauche secondèrent les efforts de l'A. G.

Aussi, postiers, députés, sénateurs, ministres fraternisèrent dans des réunions, dans des banquets. Dans ces banquets, les uns réclamaient des augmentations de salaires, les autres en promettaient. Avant de se quitter, on buvait au progrès démocratique, à l'avènement d'une société meilleure et... aux succès des revendications des postiers, de ce personnel « si respectueux de la hiérarchie, si dévoué aux institutions républicaines ».

J'ai voulu caractériser rapidement l'A. G., ses revendications, ses tendances, sa tactique. Dans ce groupement qui apparaît comme un syndicat d'appétits, à la remorque du gouvernement et des politiciens, on trouve cependant quelques militants qui se préoccupent de l'arbitraire administratif, du parasitisme, des passe-droits, de l'organisation du travail, de l'hygiène, de leur indépendance matérielle et morale.

Au Congrès de 1902, par exemple, plusieurs délégués vinrent protester contre les recommandations politiques. « A l'heure actuelle, disait l'un d'eux, lorsqu'une vacance se produit dans un service quelconque, nous voyons tous les agents en ligne dépêcher à l'administration qui, un député, qui, un sénateur, qui, un général, un ambassadeur, etc., et la vacance est comblée naturellement au profit du plus fortement « pistonné ». Je n'insisterai pas sur ce que ce système peut avoir de décourageant pour le personnel. »

Quelques autres camarades dénoncèrent le favoritisme. Mais tout cela intéressait fort peu la masse. La question des recommandations politiques ne fut reprise, en effet, qu'en 1905.

On attaqua d'autres abus. On fit des rapports sur les feuilles signalétyques, sur les notes secrètes, sur la composition des conseils de discipline. Certaines propositions de l'A. G. furent défendues à la tribune de la Chambre, par le rapporteur du budget.

Mais ces propositions étaient présentées par quelques militants ; la masse des adhérents s'en désintéressait complètement.

On organisa bien des meetings pour demander le paiement d'heures de nuit, pour protester contre le surmenage, mais on ne fit jamais entendre de protestation publique contre les avancements scandaleux, ni contre les jugements des conseils de discipline.

A différentes reprises, des camarades dévoués, pleins d'initiative entreprirent des enquêtes sur le fonctionnement des divers services. Ils firent appel à leurs collègues, mais ils eurent toutes les peines du monde à recueillir les renseignements dont ils avaient besoin. Cependant, un rapport complet sur la transformation des wagons ambulants fut établi et deux délégués furent désignés pour aller le défendre devant le comité technique administratif.

Je suis entré dans tous ces détails pour donner de l'A. G. une physionomie aussi exacte que possible. Cela importait. L'A. G. pourra, en effet, se transformer en syndicat, mais cette transformation ne changera pas beaucoup, sans doute, ses traditions, sa tactique, les sentiments de ses adhérents. Seule, une crise grave, une grande grève pourrait opérer un tel changement.

III

Depuis le mois d'août dernier, des événements se sont produits qui ont provoqué d'abord une certaine effervescence, puis un mouvement plus important, chez les postiers.

L'effervescence première, que j'ai déjà signalée, est due à la crise de l'été dernier, au gâchis incroyable dans lequel s'est débattu, pendant plusieurs mois, un personnel débordé,

surmené, incapable d'assurer la marche régulière des services. De mémoire de postier, jamais pareil désordre ne s'était produit.

Jamais les grands chefs n'avaient montré pareille imprévoyance, pareille incurie. A Paris, dans les grands centres, postiers et télégraphistes organisèrent des réunions, dans le but de faire connaître au public et à la presse une situation lamentable, afin d'obliger l'administration à opérer les réformes nécessaires.

La campagne menée par le personnel a donné des résultats, mais elle a donné aussi des déceptions.

L'administration a bien demandé des crédits, elle les a même obtenus, mais elle n'a pas su les employer. Elle veut transformer une grande partie du matériel sans renforcer le personnel. L'administration marche à clocle-pied. Elle prépare une nouvelle crise, plus aiguë que la première. En ce moment, le personnel cherche à faire modifier les prévisions budgétaires du sous-secrétaire d'Etat.

Ces faits ont porté une rude atteinte au prestige des grands chefs de la rue de Grenelle. En remontant des effets aux causes, les employés qui réfléchissent quelque peu ont été amenés à dénoncer, à combattre le parasitisme, le régime de la faveur, à considérer les grands chefs comme des ennemis. Ils se sont groupés plus fortement autour de l'A. G. qui a reçu, immédiatement après la crise, mille adhésions nouvelles.

D'autre part, avec le gouvernement Rouvier, les rapports entre l'administration de l'Etat et les groupements professionnels d'employés se sont tendus. Les agents des contributions indirectes, des douanes, les instituteurs n'ont plus trouvé, dans les ministères, le même accueil, la même bienveillance qu'au temps du ministère Combes. Loin de là. Des instituteurs ont été inquiétés, frappés. Dans le département de la Seine, il y a eu un commencement de poursuites

contre un syndicat des maîtres de l'enseignement primaire.

On sait que le 7 novembre dernier, M. Lasies présentant, à la tribune de la Chambre. une motion sur les syndicats de fonctionnaires provoqua, de la part de M. Rouvier, les déclarations rappelées au début de cet article.

Mais, ce n'est pas tout. Quelques jours après, les ouvriers des arsenaux de la marine se mettaient en grève et le ministre, M. Thomson, leur signifiait qu'il ne reconnaissait pas le droit de coalition à des travailleurs intéressés à la défense nationale. Devant l'attitude du ministre de la marine et du gouvernement, *l'Union Fédérative des travailleurs de l'Etat* (marine, guerre, finances, postes, travailleurs municipaux, assistance publique, instituteurs) mit la question du droit syndical à l'ordre du jour. Dans une réunion tenue à la Bourse du Travail de Paris, le 24 novembre, les salariés des grands services publics déclarèrent qu'ils devaient, en dépit des défenses réitérées du gouvernement, non seulement se syndiquer, mais encore se fédérer et recourir, au besoin, à la grève générale, au cas où leurs droits acquis seraient contestés.

Autre fait important à noter. Dans le monde des postiers, une scission s'était produite parmi le personnel des sous-agents. Une minorité importante s'était détachée de l'Association Générale, composée en partie de jaunes, entièrement dévoués à l'administration. Cette minorité avait pris la question syndicale pour plate-forme. Elle avait entraîné, dans le même mouvement, le groupement des agents lui-même. C'est pourquoi un journal professionnel des agents des postes pouvait déclarer tout récemment que des circonstances indépendantes de la volonté des militants avaient donné à la question syndicale un caractère général d'actualité.

Cette question, en effet, n'avait jamais passionné beaucoup les adhérents. Pourtant, elle avait été agitée dans les

congrès. La transformation de l'A. G. en syndicat, décidée, en principe, avait toujours été ajournée. On a pu voir comment les postiers ont été amenés à faire cause commune avec les autres ouvriers et employés de l'État, à participer au mouvement qui cause tant d'inquiétude aux *Débats*, au *Temps* et autres journaux de la bourgeoisie.

Dans une sorte de manifeste adressé à la presse, les instituteurs ont indiqué le but social qu'ils poursuivraient dans leurs syndicats. Les postiers n'ont pas donné d'explications à ce sujet. Dans les réunions du 28 janvier, ils ont demandé à jouir des libertés syndicales consenties par la loi de 1884. Ils ne se considèrent plus comme des représentants de la puissance publique, mais comme des citoyens ordinaires. A ce titre, ils ne veulent plus être inquiétés pour leurs opinions. Ils veulent que le droit commun ne leur soit plus, désormais, contesté. A ce sujet, le *Professionnel des Postes, Télégraqhes, Téléphones* s'exprime ainsi :

Nous souffrons d'une équivoque. Travailleurs manuels ou intellectuels, nous avons, par contrat, loué notre travail à l' tat-patron. Celui-ci a le droit de nous en demander compte ; là devrait se borner s.n rôle. Or, par une survivance inexplicable de la conception gouvernementale des ministres de l'Empire, une certaine incapacité civique pèse sur nous. On s'accorde généralement pour reconnaître que les représentants de l'Etat — de l' tat souverain devrait-on dire — ne peuvent user librement de tous leurs droits de citoyens.

Plus loin, le camarade du *Professionnel* ajoute :

Faire de la politique dans le sens souhaité par le gouvernement, ce n'est pas seulement le droit mais le devoir d'un fonctionnaire, disait M. Waldeck-Rousseau.

Il se peut que cela soit admissible pour les préfets. Quant à nous, nous ne voulons pas connaître un semblable devoir.

Les gouvernements changent ; leurs vues, leurs tendances sont souvent fort différentes. Contraindre les agents des postes à faire toujours de la politique gouvernementale, c'est porter atteinte à leur dignité, en les décrétant, *a priori*, d'improbité politique.

Pouvons-nous changer d'opinion à chaque changement de

ministère? Y a-t-il donc intérêt pour la République à former des légions d'assouplis ?

Telle manifestation publique, telle recommandation qui valut, en 1903, un avancement exceptionnel au camarade X..., compromettra-t-elle la carrière de Y... en 1906 ?

Le personnel républicain s'est posé ces questions. Il voit le ravage que le favoritisme cause dans la conscience des meilleurs. Il se convainc, chaque jour, que l'avilissement du citoyen entraîne rapidement la méconnaissance de tout devoir professionnel. Quelle règle de conscience proposer à l'homme qui perd toute dignité ?

Passionnément épris de justice, intimement persuadé que les mœurs publiques gagneront à sa libération totale, résolu à prêter son concours à l'œuvre de rénovation sociale qui se poursuit, le personnel des postes va de tout son élan vers le syndicat.

Dans cette forme de groupement s'incarnent pour lui, non plus le droit de grève — ce droit, il le prendra quand il voudra — mais sa complète liberté politique ; non pas un renoncement à son prétendu prestige, mais son relèvement moral ; non pas l'anarchie des compétitions personnelles, mais l'ordre nouveau où le travail aura sa récompense et ne mettra plus comme un carcan de honte au cou des producteurs.

On voudra bien pardonner ces longs extraits. Ils expriment, à mon avis, les sentiments d'une minorité importante qui ne veut plus supporter la tutelle avilissante de l'État ; d'une minorité révoltée par l'injustice, le favoritisme, l'abaissement moral d'une hiérarchie corrompue par les politiciens.

Il n'est pas douteux que cette minorité va essayer de réagir contre l'État, de limiter les droits qu'il s'est arrogés ; de combattre le parasitisme ; de se substituer, autant que possible, à l'administration, dans l'organisation du travail.

Or, émanciper les travailleurs des grands services publics, sauvegarder leur indépendance et leur dignité ; détacher de l'Etat des éléments qu'il s'était incorporés, qu'il faisait, ensuite, servir à ses fins propres, voilà de la bonne besogne socialiste à accomplir.

IV

Il nous reste maintenant à revenir sur une autre question que nous avons déjà abordée dans le *Mouvement socialiste* : celle du rôle des salariés de l'Etat dans la *Confédération générale du Travail.*

Je ne sais quelle sera l'issue du duel engagé, en ce moment, entre les fonctionnaires qui veulent rentrer dans le droit commun et le gouvernement. Je ne sais quelles seront les décisions du Parlement au sujet de l'extension du droit syndical en faveur des postiers, douaniers, instituteurs, ouvriers des arsenaux, etc. Supposons un instant que l'assimilation aux ouvriers de l'industrie privée leur soit refusée. Qu'adviendra-t-il ? Passeront-ils outre aux décisions du Parlement ? Iront-ils jusqu'au bout dans la voie où ils se sont engagés ? Auront-ils recours à la grève générale?

Je puis bien affirmer qu'ils ont de plus en plus conscience de leurs droits, de leur force, de l'importance des rouages qu'ils font mouvoir et du rôle économique qu'ils jouent.

Mais il serait imprudent de répondre aux questions précédentes, grosses questions que se posent avec une certaine anxiété les grands journaux.

La bourgeoisie qu'effraie le mouvement ouvrier actuel avec ses manifestations antimilitaristes, ses grèves tumultueuses, sa campagne en faveur de la journée de 8 heures, paraît redouter particulièrement l'entrée des employés et ouvriers de l'Etat à la *Confédération générale du Travail*

Cette entrée aurait-elle donc des conséquences tellement graves, tellement désastreuses pour les exploiteurs, pour la société capitaliste ?

Il ne faut rien exagérer. Les postiers, agents et sous-agents, par exemple, ne connaissent rien du mouvement

ouvrier. Jusqu'à ce moment, ils ont mené la lutte dans les couloirs de la Chambre ou dans les antichambres ministérielles. Ils n'ont aucune idée révolutionnaire. Ils n'attachent pas à la grève l'importance et la signification qu'elle a prise dans la conscience des syndicalistes révolutionnaires.

Au contraire, ils se montrent pleins d'admiration pour « l'admirable Fédération du Livre qui ne connait pas encore la grève. » Cette dernière ne leur apparaît pas comme le meilleur moyen de révolution. mais comme le « recours suprême des travailleurs spoliés et asservis. » Pour eux, la grève générale est un fait lointain dont il ne faut pas trop se préoccuper. « Il n'y a pas lieu d'envisager les conséquences d'un fait si lointain, encore très imprécis dans le cerveau de ceux qui le préconisent. » (1)

Les camarades qui parlent ainsi n'hésitent pas non plus à dire qu'ils iront à la *Confédération générale du Travail* pour y porter un peu de « sagesse et de pondération. »

La *Confédération générale du Travail* ne s'enrichira donc pas d'éléments révolutionnaires. Il y a encore d'autres raisons à cela. Il est fort probable, en effet, que les employés de l'Etat n'abandonneront pas, tout de suite, leur tactique qui consiste à faire présenter leurs revendications par des parlementaires.

Mais je ne crois pas, tout de même, que leurs syndicats consentiront à jouer le rôle d'Etat-tampon entre la classe bourgeoise et la classe ouvrière, à devenir des instruments dans les mains des politiciens.

Et puis, il faut tenir compte des évènements imprévus qui peuvent se produire. En temps de crise, emportés par le

(1) *Bulletin officiel de l'Association des agents des postes*, décembre 1905.

mouvement général, mûs par l'organisation ouvrière à laquelle ils auront adhéré, les salariés de l'Etat pourront peut-être devenir les auxiliaires de la *Confédération du Travail* et les désorganisateurs de la machinerie gouvernementale.

Gabriel Beaubois.

II

Le Syndicalisme Universitaire

Après avoir exprimé toutes les réserves que l'on pouvait faire sur l'assimilation des associations d'instituteurs aux syndicats ouvriers et toutes légitimes défiances que devaient avoir les camarades révolutionnaires contre des gens qui ne comprennent guère ou pas du tout leur action, je concluais, dans un article sur les Amicales et les Syndicats (1), en disant que néanmoins des syndicats d'instituteurs se créeraient et auraient leur entrée dans les Bourses du Travail.

Depuis un an, il s'est produit des événements qui ont fait faire un grand pas à la transformation des associations de fonctionnaires en syndicats ; je l'examinerai avec minutie en recherchant si mes premières préventions ne doivent pas céder devant la logique des faits.

Ces événements ont assez fait de bruit. C'est : la constitution du syndicat d'instituteurs de la Seine, survenue après la création du syndicat des sous-agents des postes et télégraphes et les poursuites dirigées contre les 40 membres du Conseil

(1) Les Amicales d'instituteurs et les Syndicats : *Mouvement socialiste* du 15 mars 1905.

d'administration ; la discussion d'un projet de résolution en faveur des libertés syndicales dans la séance du 7 novembre qui aboutit à l'approbation des déclarations du gouvernement ; la constitution de plusieurs syndicats et l'agitation créée pour la transformation des Amicales en syndicats ; en dernier lieu enfin, il y a le manifeste des instituteurs syndicalistes qu'ont publié l'*Humanité* et la *Revue de l'Enseignement*, les deux organes officiels du syndicalisme universitaire.

Au Congrès des sous-agents des postes et télégraphes, une minorité imposante se sépara de l'Association Amicale pour constituer un syndicat national de la corporation ; à la suite de cette détermination, les instituteurs de la section parisienne de l'*Emancipation* décidèrent de se former en syndicat et jetèrent les bases du syndicat national des instituteurs. Les Amicales du Var et des Pyrénées-Orientales s'étaient constituées en syndicats quelque temps auparavant.

Le Prétet de la Seine refusa de délivrer le récépissé de déclaration. « Considérant, comme l'a déclaré le ministre de « l'Instruction publique, ce syndicat comme illégal ; considérant que les instituteurs, en vertu des circulaires du « ministre de l'Instruction publique, n'avaient pas qualité « pour se constituer en syndicats, il a averti de la constitution de ce syndicat et le ministre de l'Instruction publique « et le ministre de la Justice : c'est alors que la question a « été porté devant l'autorité judiciaire. » Les 40 instituteurs de la Seine, membres du Conseil d'administration furent ainsi déférés devant le tribunal correctionnel pour organisation de société illégale. Ces poursuites émurent beaucoup les parlementaires amis : je ne sais pas quelle peine encouraient ces fonctionnaires, vraisemblablement elle eût été la dissolution pure et simple du syndicat avec une amende légère à laquelle on eût appliqué la loi de sursis. J'examine ce point parce que des députés se sont montrés très scanda-

lisés qu'on osât poursuivre des instituteurs. A la suite de la séance de la Chambre, le tribunal décida de surseoir aux poursuites, d'après les ordres du gouvernement sans doute, jusqu'après la discussion du projet Barthou portant modification de la loi du 21 mars 1884. La parole est maintenant aux législateurs : les instituteurs demandent qu'on discute sans tarder le projet Barthou, et le gouvernement aussi.

Il ne ressort pas grande clarté de la question débattue à la Chambre dans la séance du 7 novembre ; il s'agissait d'une simple motion et M. Rouvier a été amené à discuter le fond même de la question ; le débat a eu ainsi une allure très désordonnée ; les ministres voulaient se défendre de poursuivre judiciairement les instituteurs et ils déclaraient que la loi de 1884 ne s'appliquait pas aux fonctionnaires ; ils n'ont été ni catégoriques, ni précis : au fond ils sont ennuyés de la constitution des syndicats d'employés de l'Etat et ils ne veulent pas le laisser entrevoir.

Le Président du Conseil a interprété la loi dans un sens défavorable aux fonctionnaires, « agents de l'Etat, puissance publique ; » mais il a ajouté que les tribunaux avaient été saisis beaucoup moins « pour appeler des peines répressives sur des agents qui ont pu se tromper que pour faire fixer définitivement un point de jurisprudence » ; il ajoutait que les Chambres devraient ensuite examiner le projet de M. Barthou.

Le ministre de l'Instruction publique a rappelé que M. Combes avait prononcé la dissolution des syndicats de cantonniers, d'après une interprétation de la loi de 1884 par le ministre de la justice, et que, par une circulaire en date du 12 janvier 1903, il engageait les cantonniers à se constituer en associations d'après la loi du 1er juillet 1901, qui conférait aux intéressés à peu près les mêmes avantages que la loi de 1884. M. Bienvenu-Martin, donna ensuite lecture

d'une lettre qu'il avait adressée aux préfets au sujet des syndicats d'instituteurs, dans laquelle il disait notamment, « que les instituteurs qui ont mission d'enseigner aux enfants le respect de la loi doivent être les premiers à en donner l'exemple ».

Les députés qui parlèrent en faveur des syndicats d'instituteurs, MM. Dejeante, Puech, Jaurès, Renoult, déclarèrent que la loi de 1884 n'avait pas le sens restrictif que lui donnait le gouvernement ; que les fonctionnaires comme les facteurs, les cantonniers et les instituteurs avaient bien des intérêts professionnels et économiques ; répondant à un argument du Président du Conseil, ils dirent que la loi de 1884 ne conférait nullement le droit de grève aux fonctionnaires que leur refusaient les articles 123 et 126 du Code pénal. M. Dubief, ministre, fut mis en contradiction avec M. Dubief simple député, qui dans une série d'articles réunis dans le livre « A travers la législation du Travail », avait établi une distinction entre les agents d'autorité et les agents de gestion, en reconnaissant à ces derniers le droit syndical.

Ces divers orateurs se sont demandés quel intérêt pouvait bien avoir le gouvernement à proscrire les syndicats et à encourager les Amicales, puisque, d'après lui, l'une ou l'autre de ces deux formes d'association donnent à peu près les mêmes avantages ; ils invoquèrent la discussion qui eut lieu en 1894, à propos des syndicats d'employés de chemins de fer qui aboutit à la chute du cabinet de M. Casimir-Périer, qui s'opposait à l'extension de la loi de 1884 à ces employés. Comme je l'ai dit, les députés amis des instituteurs, demandèrent avec insistance de suspendre les poursuites judiciaires exercées contre les 40 membres du Conseil d'Administration du syndicat des instituteurs de la Seine et de mettre instamment le projet Barthou en délibération. J'insiste sur ces faits parce que les véritables socia-

listes ont le devoir de connaître la façon vraiment superficielle avec laquelle les parlementaires discutent la plupart des questions. Les ouvriers révolutionnaires sont fixés depuis longtemps sur la valeur des réformes qui émanent de l'initiative des législateurs, mais les instituteurs restent étatistes et ont une foi très vive dans la démocratie constitutionnelle.

Le manifeste des instituteurs syndicalistes est signé d'un très grand nombre de présidents d'Amicales et de conseillers départementaux. Dans les considérants on lit d'abord que la loi du 21 mars 1884 sans leur dénier formellement le droit syndical ne le leur reconnaît pas non plus et qu'il importe que le point de droit soit fixé au plus tôt. Le manifeste ajoute que les instituteurs ne peuvent être assimilés aux agents d'autorité, que leur enseignement n'est pas donné au nom du gouvernement, « mais au nom de la vérité ». Il en résulte que « le corps des instituteurs a besoin de toute son autonomie et les instituteurs eux-mêmes de la plus large indépendance » : ils sont décidés à substituer la force syndicale à l'autorité administrative... « Ils déclarent ne pas poursuivre le droit de grève et c'est dans une pensée d'organisation républicaine qu'ils demandent la capacité syndicale. » Les instituteurs syndicalistes veulent entrer dans les Bourses du Travail, ils veulent appartenir à la *Confédération du Travail.* « C'est au milieu des syndicats ouvriers que nous prendrons connaissance des besoins intellectuels et moraux du peuple. C'est à leur contact et avec leur collaboration que nous établirons nos programmes et nos méthodes. » « ... Les syndicats doivent se préparer à constituer les cadres des futures organisations auxquelles l'Etat remettra le soin d'assurer sous son contrôle et sous leur contrôle réciproque les services progressivement socialisés. »

Il y a plusieurs années déjà, j'avais formulé quelques-

unes de ces revendications qui sont l'application du principe proudhonien de l'autonomie des corps techniques.

Dans l'article sur les Amicales et les instituteurs paru ici le 15 mars 1905, je disais que la transformation des Amicales pourrait être l'occasion d'une lutte des instituteurs contre l'autoritarisme de l'Etat. C'est bien à ce point de vue qu'il semble que l'on doive étudier la question et qu'elle présente un véritable intérêt. Ce n'est pas à l'aide de simples organismes, même les mieux conformes aux desiderata des intéressés, que l'on conquerra un mieux-être et une liberté supérieurs, mais c'est par la lutte, par l'*action directe* et incessante contre toutes les forces qui s'opposent à cette conquête d'une situation meilleure.

Si le gouvernement n'avait pas poursuivi les instituteurs de Paris, s'il n'avait pas essayé de faire dissoudre les syndicats existants et si leurs adhérents n'avaient pas résisté, la question eut été vraiment secondaire. Mais les instituteurs n'ont pas obéi avec la docilité passive qui était presque de tradition dans leur corporation, ils ont esquissé un geste de révolte que l'Administration n'a pas constaté sans frémir.

Et ce geste et la campagne qui suivit pour propager l'idée syndicale, il faut en souligner la haute portée : cela contribuera à ruiner l'autorité des administrations académiques et l'omnipotence du ministère de l'instruction publique.

En réalité, à l'aide des Amicales, animées d'un esprit de résistance, bien déterminées à conquérir l'autonomie, les instituteurs auraient pu arriver aux mêmes fins. Car la forme syndicale n'est pas la baguette magique qui transformera les institutions et ruinera par elle-même l'autoritarisme et la hiérarchie.

La campagne qui se fait chez les instituteurs en faveur du syndicalisme a surtout du succès parce que l'idée rencontre des résistances auprès du gouvernement, qui eût été sûrement mieux inspiré en ignorant, comme l'a fait le ministère

Combes, l'existence des syndicats d'instituteurs. Beaucoup d'instituteurs n'ont, en effet, pas compris tout l'avantage que prêtent aux syndicats leurs propagandistes et ne se sont pas rendus aux raisons qui leur étaient données, mais ils ont voulu, en adhérant au mouvement syndical, protester contre les résistances et les prescriptions gouvernementales.

On a vu que les motifs qui ont été donnés par MM. Rouvier et Bienvenu-Martin pour poursuivre les syndicats d'instituteurs n'étaient pas bien déterminés ; ils ont invoqué la loi dont ils sont les gardiens passionnés, mais ils n'ont pas osé faire un appel direct au principe d'autorité dont ils s'inspirent en réalité ; il se sont ainsi montrés bien inférieurs au ministre Spüller qui, dans une circulaire fameuse en date du 20 septembre 1887 relative aux associations d'instituteurs, disait : « Les instituteurs font partie d'une hiérarchie légalement constituée, ils ont des devoirs et des droits qui n'appartiennent pas à tous les citoyens. Ils ont des responsabilités particulières, des garanties non moins particulières ; ils sont placés à un rang déterminé dans l'Université, au-dessus de leurs subordonnés, les stagiaires, au-dessous de leurs chefs, les inspecteurs ; par conséquent ils ne sont autonomes ni individuellement, ni collectivement... L'autonomie des fonctionnaires a un autre nom, elle s'appelle l'anarchie, et l'autonomie des sociétés de fonctionnaires, ce serait l'anarchie organisée. »

Un ministre ne tiendrait pas aujourd'hui un langage aussi franc et catégorique, mais il n'en est pas moins jaloux de ses privilèges et des prérogatives de ses bureaux. Seulement il est fait moins appel à la force, qui réussit moins et n'intimide plus autant ; il est d'autres armes beaucoup plus efficaces : l'administration est la grande distributrice des faveurs de divers ordres qui servent à payer la soumission des uns et à vaincre la résistance des autres. Les instituteurs peuvent obtenir des postes de choix, des promotions au choix,

des récompenses honorifiques. Les postes de choix constituent la meilleure des faveurs, la mieux appréciée : il se distinguent par une résidence agréable, à proximité de voies de communication, possédant des facilités d'approvisionnenement ; par des émoluements supplémentaires ; par le titre de directeur donné aux instituteurs qui ont deux adjoints et plus. Le directeur d'école est un personnage et la direction une distinction à laquelle est attachée une indemnité de 200 francs pour deux adjoints, de 400, 600 francs avec quatre et six adjoints ; à partir de six classes, le directeur est vraiment une sorte d'inspecteur, il n'a plus de classe à faire, sauf en cas d'absence d'un maître, et il dirige effectivement.

Pour arriver à occuper un bon poste et pour devenir directeur, il n'est pas suffisant de posséder de solides capacités professionnelles, d'être un instituteur instruit et intelligent ; il faut posséder des qualités de souplesse et d'adulation qui peuvent parfois se cacher sous des protestations verbales d'indépendance. Ces directeurs, bras droits de l'Administration, chez lesquels les inspecteurs trouvent tout entiers cette confiance, ce respect traditionnel, une grande complaisance et une générosité habile, affirme-t-on, sont aussi le plus souvent les grands électeurs des députés du Bloc. En principe ces instituteurs ne font pas de politique ; cela veut dire qu'ils ne combattent jamais le pouvoir dont ils font partie intégrante et ne critiquent pas le gouvernement qui les paie : ils vont à la loge où ils ne font pas de politique, parce qu'ils y votent des ordres du jour de confiance et de félicitation au ministère ; au comité radical, parce qu'ils soutiennent la candidature de leur député ; dans leurs communes, parce qu'ils sont toujours d'accord avec leur maire dont ils sont les plus fermes soutiens.

En dehors de ces instituteurs, il y a la masse des instituteurs de campagnes à une classe ou deux, et les instituteurs-

adjoints plus ou moins frondeurs, plus ou moins révoltés.

Il y a ainsi deux catégories d'instituteurs, séparés par des intérêts apparemment divers, qui donnent aux uns l'obligation de considérer l'autorité comme nécessaire et indispensable, aux autres la résolution plus ou moins virile de combattre cette autorité et de ruiner la hiérarchie. Il existe au sein des Amicales deux courants, lorsque la scission ne se produit pas, en créant une Amicale de directeurs comme à Paris, à Marseille, à côté de l'autre association. La question syndicale déterminera presque partout cette scission qu'on était parvenu à empêcher par quelques concessions. En raisonnant d'une façon abstraite, on arrive à considérer comme excellente une séparation qui donne plus de clarté et plus de force à une action nécessairement un peu hésitante. Mais je disais que l'existence de deux associations rivales ne manquait pas d'être néfaste, parce qu'un syndicat d'instituteurs ne peut agir comme un syndicat d'ouvriers, une scission peut être nécessaire, mais elle n'est pas désirable. L'instituteur rural est un homme très isolé; on peut se demander s'il n'est pas lié davantage aux populations parmi lesquelles il vit qu'à ses collègues, qu'il ne voit que rarement. Il semble que ces questions commencent seulement à se poser et il est difficile de se prononcer catégoriquement.

Les Amicales, et demain les syndicats, ont à lutter contre les inspecteurs d'abord, qui sont les représentants directs de l'autorité, ensuite contre les hommes politiques de toute nature : députés, conseillers généraux, maires, qui prétendent avoir le droit de faire nommer et déplacer les instituteurs. L'inspecteur d'académie, les inspecteurs primaires, les préfets sont le plus souvent les intruments des parlementaires, qui obéissent à leur tour aux sollicitations de leurs grands électeurs et des intéressés eux-mêmes. A l'avance, les bons postes sont attribués à des instituteurs qui ont fait des dé-

marches directes et pressantes auprès des hommes politiques. Les protestations de certaines Amicales contre les recommandations sont restées tout à fait platoniques ; est-il raisonnable de prétendre que la forme syndicale amènera les instituteurs à renoncer aux protections? Pour lutter contre la tyrannie des politiciens, les associations de fonctionnaires se trouvent dans une situation défavorable : il ne se passe pas une session parlementaire sans que les instituteurs, les facteurs, les cantonniers n'adressent des suppliques aux députés et aux sénateurs pour l'amélioration de leurs traitements ; s'ils les indisposent, ils risquent de voir repousser leurs réclamations.

Il est assez difficile d'examiner actuellement les rapports entre instituteurs, députés et inspecteurs : il n'y a pas unité. Dans certains départements, les Amicales ont réussi à s'aliéner les chefs et les hommes politiques ; la lutte se présente alors très nette et très franche ; dans d'autres, elles sont d'accord avec les inspecteurs contre la députation ou une fraction, tandis que le contraire existe aussi dans quelques autres.

Je tiens à préciser certains détails qui peuvent paraître insignifiants, parce que les éléments d'appréciation manquent généralement à ceux qui veulent se faire une idée exacte et réelle de la situation, et parce que l'on est tenté de juger les choses d'après les ordres du jour, toujours très catégoriques, ou des articles de journaux amis, à qui la sympathie cache un peu la vérité.

L'argument le plus sérieux qui ait été donné en faveur de la transformation des Amicales en syndicats est celui qui a montré que les chefs des Amicales, les bureaux, les conseils d'administration étaient soumis au pouvoir discrétionnaire des préfets et des inspecteurs qui pouvaient les punir pour être intervenus en faveur de camarades au nom de l'association ; le cas s'est présenté. La loi du 21 mars 1884 con-

fère, au contraire, aux délégués des syndicats, secrétaires, trésoriers, administrateurs, l'immunité dans leurs fonctions. Parce que le syndicat apparaît aux instituteurs comme le symbole de la révolte consciente, il faut en noter le développement avec attention, en regrettant que la question se pose ainsi, non en soi, mais extérieurement.

Les instituteurs, qui luttent pour conquérir le droit de se syndiquer, représentent incontestablement la partie la plus indépendante, la plus active du personnel de l'enseignement primaire ; c'est aussi la partie jeune, elle se compose surtout d'adjoints. Les autres, les anciens, les directeurs, se considèrent volontiers comme des fonctionnaires d'autorité ; ils sont hostiles aux syndicats qui les effraient, ils craindraient certainement de froisser leur redingote de bonne coupe au contact des bourgerons ouvriers ; volontiers ils traitent leurs collègues syndicalistes d'énergumènes.

L'opposition faite par tous les corps constitués et administratifs aux syndicats de fonctionnaires, en particulier aux syndicats d'instituteurs, contribuera sûrement à développer la volonté révolutionnaire chez ceux qui ont le courage de résister. L'idéologie démocratique qui fait agir le plus grand nombre ne pourra guère survivre à une action coordonnée et énergique. Lorsque les instituteurs comprendront bien toute la matérialité de la lutte engagée entre le capitalisme et la classe ouvrière, ils pourront aider à l'émancipation du prolétariat par un enseignement vraiment pratique, dégagé de tous les préjugés de direction et de servitude ; un enseignement qui, s'appuyant sur la vie concrète et le métier, permettra à l'ouvrier de connaître pleinement le milieu dans lequel il vit.

II

Les instituteurs syndicalistes disent surtout qu'ils veulent entrer dans les Bourses du Travail et adhérer à la *Confédération du Travail*, en un mot ils veulent entrer dans le mouvement ouvrier. Dans l'article du *Mouvement socialiste* où j'analysais le rôle que pourraient jouer, dans les Bourses du Travail, les associations d'instituteurs, je disais que les instituteurs avaient des préoccupations de direction ; je ne pense pas que ce reproche n'ait pas été mérité, mais il est juste d'ajouter, pour être impartial, que beaucoup de militants instituteurs s'aperçoivent que cette prétention était injustifiée. Dans les *Pages Libres* du 9 décembre, Marcel Borit, secrétaire du syndicat des Deux-Sèvres, écrit en effet : « Derniers venus au syndicalisme, ayant pleine conscience de leur incompétence en bien des matières, les instituteurs savent qu'ils n'ont pas à s'imposer, qu'ils ont, au contraire, beaucoup à gagner au contact des ouvriers sur le chapitre de la solidarité et de l'action coopératives. » Ce sont là d'excellentes paroles qu'il importe de retenir. Le manifeste des instituteurs syndicalistes dit aussi : « C'est au milieu des syndicats ouvriers que nous prendrons connaissance des besoins intellectuels et moraux du peuple. C'est à leur contact et avec leur collaboration que nous établirons nos programmes et nos méthodes. » Ce ne sont là, évidemment, que de simples phrases auxquelles il ne faut pas attribuer une importance exagérée, mais ce langage signifie, malgré tout, qu'en principe les instituteurs commencent à s'apercevoir qu'il existe une classe ouvrière, consciente et organisée, ayant ses idées propres.

Ainsi, les instituteurs veulent entrer dans les Bourses du Travail, surtout pour y saisir la pensée ouvrière ; c'est là

une louable et excellente préoccupation, malgré tout insuffisante pour susciter l'enthousiasme des syndicalistes révolutionnaires. Ch. Guieysse ne trouve pas non plus que les syndicats d'instituteurs puissent être facilement assimilés aux syndicats ouvriers : il dit que les salariés de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, produisent ou transportent des marchandises, tandis que les instituteurs ne produisent rien. Les lignes suivantes résument très bien la pensée de cet éminent observateur : « Les intérêts professionnels des ouvriers et des employés dépassent tout de suite les limites des corporations. Dès que les ouvriers et employés s'occupent d'action syndicale, ils se heurtent à des questions de droit et mettent en discussion le principe de propriété. Pour les instituteurs, il en est tout autrement : ils ne peuvent, en s'occupant de leurs intérêts professionnels, que modifier l'organisation intérieure de l'Université (1). »

Ce qui cause la perplexité des militants, c'est la désignation sous un même vocable de deux organismes reposant sur des situations différentes : un syndicat d'instituteurs ne peut s'intéresser ni aux questions de mutualité syndicale : secours de route, chômage, ni aux questions de lutte intérieure : grève générale, diminution des heures de travail, etc. ; il ne peut faire grève.

Les instituteurs ne peuvent assister aux Congrès de la *Confedération da Travail*, où ils n'ont aucun intérêt à défendre, ils ne peuvent discuter au sein des unions de syndicats et dans les Bourses de Travail pour la même raison.

Il est sage de ne pas conclure catégoriquement. Pour terminer, je crois que l'opinion de P. Delesalle, que rapporte Borit dans l'article cité plus haut, exprime nettement ce qu'il faut penser, quand on se place au point de vue du syn-

---

(1) Ch. Guieysse. *Pages Libres*, 9 décembre, n° 258, p. 568.

dicalisme ouvrier : « Personnellement, j'aurais pas mal de réserves à faire au sujet des syndicats de fonctionnaires ou de salariés de l'Etat qui, dans le mouvement ouvrier, devraient, à mon avis, avoir une place tout à fait à part. Il est, entre autres, incontestable que ces salariés ont parfois des intérêts contraires à ceux de l'industrie privée qui sont, à la fois, exploités comme salariés et comme contribuables ; mais il n'en est pas moins vrai que tous les exploités, le fussent-ils par l'Etat, doivent avoir le droit de se grouper comme bon leur semble. C'est pourquoi l'effort tenté à la fois par les postiers et par les instituteurs mérite tous nos encouragements (1). »

M.-T. LAURIN.

(1) P. Delesalle. *Temps Nouveaux*, 11 novembre 1905.

Le Déclin du Parti Socialiste International

Notre ami Salvattore Piroddi a publié dans *Il Divenire Sociale* du mois de janvier l'interview suivante de G. Sorel. Elle touche aux problèmes essentiels que soulève le syndicalisme révolutionnaire et nos lecteurs nous sauront gré de la reproduire ici.

Les trois questions auxquelles elle répond sont les suivantes :

1° *Les Congrès de Dresde et d'Amsterdam. et plus récemment celui de Chalon n'ont-ils pas marqué, et pourquoi, le déclin du Parti socialiste international ?*

2° *Ce déclin n'avait-il pas été prévu par la « nouvelle école » et n'était-il pas devenu inévitable, à la suite de la propagande, toujours croissante, du syndicalisme révolutionnaire ?*

3° *Le mouvement syndicaliste révolutionnaire et le Parti socialiste international peuvent-ils avoir des intérêts communs ?*

Que peut attendre du Parti socialiste international le syndicalisme revolutionnaire ?

A. — Il y a une quinzaine d'années, on entendait en France le terme « parti socialiste » dans un sens si particulier que personne n'aurait songé, un seul instant, à établir une analogie entre les groupes socialistes et les partis ordinaires : royaliste, opportuniste ou radical. En admettant que les royalistes (que les républicains dénonçaient comme *subversifs*) fussent arrivés à changer la constitution de la

France, il n'en serait résulté que d'assez faibles perturbation dans la vie commune : quelques familles nobles seraient parvenues à mieux caser leurs enfants dans la diplomatie ; l'Eglise aurait obtenu quelques faveurs et le respect de l'armée eût été sévèrement maintenu ; les banquiers juifs, qui commanditent aujourd'hui des journaux socialistes, auraient soutenu des journaux cléricaux.

En général les partis se proposent de conquérir les honneurs pour leurs chefs, en vue de gouverner la société bourgeoise dans un sens déterminé, et aussi au plus grand profit de leurs membres. Les socialistes ne se proposaient point une telle fin autrefois ; Guesde et Lafargue, écrivaient en 1883 que le socialisme abandonnait les « sièges de conseillers et de députés aux hémorroïdes des bourgeois de tout acabit ».

Chaque parti politique a une conception particulière des relations avec l'étranger ; longtemps les radicaux français accusèrent leurs adversaires de détourner vers les conquêtes coloniales des forces qui auraient dû être concentrées en vue de la revanche. Le socialisme niait alors toute politique étrangère ; il pensait que les divers prolétariats n'avaient rien à démêler avec les ambitions bourgeoises. Nul n'aurait songé à confondre l'internationalisme avec le pacifisme.

Le terme « parti socialiste » n'était évidemment pas très heureux ; mais la langue est pauvre et d'ailleurs une raison particulière justifiait cette expression : les socialistes ne se présentaient-ils pas aux élections comme un parti ? La tactique électorale était regardée comme nécessaire pour faire pénétrer dans les esprits la notion de classe ; les propagandistes ne pouvaient faire entendre cette notion en employant des analogies empruntées au régime féodal ; les connaissances économiques des ouvriers étaient encore très sommaires et on lisait sur tous les murs la devise républicaine qui nie l'existence des classes : « liberté, égalité, fraternité ». On trouva commode d'utiliser les sentiments très vifs d'agitation politique que les campagnes de Gambetta avaient provoqués en France ; et on identifia *classe* et *parti* ; les élections furent regardées comme un excellent procédé de propagande socialiste.

Dès qu'il y eut à la Chambre un nombre suffisant de députés pour former un groupe, on vit se vérifier cette règle

élémentaire : que les hommes pensent bien moins par eux-mêmes qu'en raison des conditions de leur vie. Les socialistes du parlement furent des parlementaires comme les bourgeois du parlement. Tous les députés sont frappés de constater avec quelle aisance les révolutionnaires s'assimilent à leur milieu.

Je laisse de côté les incidents relatifs à la France, incidents sur lesquels en a énormément bavardé dans les congrès et auxquels on a attribué une importance exagérée. En Allemagne il n'y a eu ni Millerand ni Jaurès, et cependant sur quoi a-t-on discuté au congrès de Dresde en 1903 ? Sur des problèmes d'étiquette et de protocole bourgeois. Les socialistes allemands voulaient que l'un d'entre eux devînt vice-président du Reichstag ; cela aurait prodigieusement flatté l'amour-propre du citoyen Singer que Clémenceau appelle un de nos plus distingués prolétaires ; la grande question était de savoir si ce député se soumettrait aux usages des cours, question qui aurait dû être renvoyée à l'arbitrage de maitres de danse. Tout le monde était d'accord sur le fait que le parti socialiste au parlement était un groupe de même espèce que les autres groupes.

Le *grand* Congrès d'Amsterdam, en 1904, fut écœurant d'hypocrisie : Bebel se donna des allures de révolutionnaire pour avoir une occasion de lutter contre Jaurès et de vaincre le *leader* français ; mais il se garda bien de présenter une résolution qui aurait écarté du socialisme les amis de Jaurès ; une fois qu'il eut obtenu ce qu'il cherchait, une satisfaction d'amour-propre, il voulut que tous les socialistes français demeurassent unis. Le vrai vainqueur fut ainsi Jaurès, car il fut implicitement affirmé que Guesde et Vaillant avaient eu tort de se séparer de lui.

Il est maintenant évident que le socialisme est une opinion parlementaire, analogue à l'opinion radicale ou à l'opinion progressiste ; la vraie conclusion devrait être l'entrée du groupe socialiste entier dans ce qu'on appelle le *Bloc républicain* ; ce sont des considérations assez misérables de tactique électorale qui ont empêché cette mesure.

L'internationalisme est fini ; les députés socialistes prennent part, tout comme leurs collègues, aux discussions sur l'armée, les colonies, la diplomatie, le tarif douanier, en vue d'obtenir des réformes désirées par la majorité de leurs électeurs , et cette majorité est fort loin d'être socialiste.

B. — Pendant quelque temps on a dû se demander si le socialisme ne serait pas obligé de suivre la même évolution que le groupe de ses prétendus représentants. Cette erreur, que j'ai moi-même partagée, tient, pour beaucoup, à notre éducation toute dominée par l'idée de hiérarchie.

Nous pouvons jeter quelque lumière sur cette question en rapprochant le socialisme et le christianisme. Celui-ci n'est pas la même chose que le cléricalisme qui se propose moins une fin purement religieuse qu'un accroissement de pouvoirs, d'honneurs et de profits matériels pour le clergé ; l'expérience montre que les triomphes du cléricalisme ne sont pas, en général, favorables au progrès religieux. Souvent, on a préconisé, dans le monde réactionnaire, la formation d'un parti catholique en France ; mais les gens vraiment religieux estiment que cette organisation serait certainement fatale à l'Eglise ; je ne crois pas, d'ailleurs, que la religion ait beaucoup gagné aux progrès du Centre en Allemagne. Le socialisme parlementaire est une sorte de cléricalisme ; il peut donner de grandes satisfactions de vanité et d'argent aux hommes que le hasard des élections a transformés en champions officiels du socialisme ; mais il faudrait démontrer qu'il résulte de leurs succès un sérieux progrès du prolétariat dans sa marche vers sa mission révolutionnaire.

On m'objectera que cléricalisme et religion ne sont pas tellement séparés que des mesures prises contre le clergé ne soient, plus d'une fois, nuisibles à la religion ; de même les attaques contre les parlementaires ne sont-elles pas dangereuses pour le socialisme ? Un tel raisonnement est d'une force évidente pour des gens habitués à raisonner en catholiques ; mais l'observation de nombreuses communautés protestantes nous montre avec quelle facilité, quand la vie chrétienne est forte, on peut dissocier cléricalisme et religion. Le syndicalisme révolutionnaire est l'équivalent des sectes protestantes, qui sont en Amérique, à la fois si autonomes et si unies.

Le grand but de la propagande socialiste actuelle devrait être de montrer que le socialisme prolétarien ne dépend point des aventures parlementaires. L'évolution que le socialisme officiel a subie est heureuse à ce point de vue, car elle met en évidence la nécessité de cette dissociation. Je regarde comme malheureux les efforts que font parfois quelques révolutionnaires pour ramener les députés socialistes dans

l'ancienne voie révolutionnaire ; ces efforts ne peuvent que servir à maintenir la confusion dans les esprits ouvriers. Il faut espérer que les forces qui ont entraîné le socialisme officiel dans la voie bourgeoise, continueront à opérer avec assez d'efficacité pour que le syndicalisme révolutionnaire soit de moins en moins confondu avec ce socialisme.

Le temps est passé où il pouvait être nécessaire de présenter la classe ouvrière comme un parti ; les syndicats ont fait aujourd'hui l'éducation économique du prolétariat et grâce à eux la notion de classe devient tous les jours plus claire. Il est possible que les anarchistes eussent tort, il y a vingt-cinq ans, de soutenir que la préparation révolutionnaire du prolétariat pouvait se faire par une propagande purement économique ; mais qu'importent maintenant ces querelles ? Le temps est venu où le socialisme peut se présenter sous son vrai jour comme syndicalisme révolutionnaire ; et il ne faut pas s'étonner si tant d'anarchistes viennent à nous sans aucune arrière-pensée. Ceux qui profitent de cette circonstance pour nous accuser d'abandonner le terrain conquis et de revenir aux vieilles positions de l'ancien anarchisme, montrent qu'ils ne comprennent rien à l'histoire des idées contemporaines.

C. — L'analogie que j'ai indiquée entre le syndicalisme et le christianisme des communautés anglo-saxonnes peut encore nous servir à comprendre beaucoup d'autres questions. Ainsi les socialistes ne sont pas tenus de subordonner toute leur activité aux seules affaires qui sont spécifiquement socialistes, ou de subordonner leurs relations aux indications que leur donne un *clergé politique*. Il n'y a aucune raison pour qu'ils n'entrent pas dans des sociétés de tempérance, d'art, de science, sans qu'ils aient besoin de se préoccuper de savoir si les fondateurs de ces sociétés sont ou ne sont pas sympathiques au socialisme (1).

Les parlements ont à statuer sur une foule de choses qui

---

(1) Il est clair que cela suppose que les sociétés soient vraiment neutres et qu'elles ne servent pas à propager la paix sociale ou à amener des syndiqués dans le bercail de politiciens. J'aurais bien fait, dans l'interview, de mieux préciser, car il paraît qu'il y a tout un plan de campagne conçu par les politi-

peuvent à des degrés divers, intéresser les hommes qui participent au mouvement syndicaliste; par exemple, il n'est pas indifférent que la presse soit plus ou moins libre, ou que les tribunaux soient formés de gens honnêtes, ou que l'instruction technique soit dirigée intelligemment au lieu de l'être d'une manière stupide. Je ne parle même pas des innombrables intérêts matériels auxquels touchent les lois douanières ou les tarifs des chemins de fer. Il serait déraisonnable que les socialistes s'enfermassent dans un superbe isolement; de même que les membres les plus zélés des sectes américaines suivent chacun leur voie, ainsi les syndicalistes peuvent participer à la vie politique commune sans rien abandonner de leurs principes.

Je ne vois aucune raison pour qu'ils se croient tenus de voter pour un candidat se présentant avec l'étiquette socialiste, alors qu'ils ont un député local qui fait bien les affaires du pays. Ils ne doivent pas se croire dépendants de l'*obédience d'une congrégation socialiste*; mais chacun doit agir à sa guise. Puisque les syndicats actuels formulent très nettement leur séparation d'avec les groupes politiques, c'est que le socialisme syndicaliste n'est ni une annexe, ni un auxiliaire, ni un analogue du socialisme parlementaire. Il n'y a entre ces deux choses qu'une ressemblance de mots, qui ne peut prévaloir contre la différence des natures. A l'heure actuelle en France, je crois que beaucoup de syndicalistes feraient très bien d'accentuer leur indépendance et de déclarer qu'ils n'ont aucun mot d'ordre à recevoir des comités qui prétendent détenir le monopole du socialisme, et trafiquer des votes des prolétaires (1).

---

ciens pour utiliser les sociétés de tempérance, maintenant que les Universités populaires n'ont pas rendu ce qu'on attendait d'elles.

(1) Dans le *Socialiste* du 27 août 1905, Ch. Bonnier s'exprimait ainsi : « Il faudrait que le prolétariat conscient et unifié se débarrassât de ses préjugés, qu'il considérât l'action bonne, dans le camp réactionnaire aussi bien que chez les républicains, pourvu qu'elle ait pour résultat l'acquisition de nouvelles recrues, arrachées à ceux qui les décevaient. » Ch. Bonnier accorde au *parti* le droit de faire des alliances au *second tour* avec des réactionnaires ; je demande seulement que le citoyen

En un mot, il n'y a point de liens immédiats entre les partis socialistes officiels et le syndicalisme révolutionnaire ; c'est à chacun des syndicalistes de choisir le candidat politique qui lui semble le moins mauvais, eu égard aux conditions de temps et de lieu, ou de ne choisir personne.

D.— J'avoue que je ne comprends point très bien pourquoi les socialistes ont un tel amour pour le suffrage universel : il faut évidemment tenir compte des circonstances. En Hongrie, le suffrage universel est prôné à la fois par l'absolutisme de la cour autrichienne et par le socialisme ; singulier mélange ! Il est probable que l'absolutisme gagnerait ainsi la majorité dans les Chambres ; le socialisme pourrait faire passer quelques candidats dans quelques rares collèges ; il est vrai que ces candidats seraient peut-être de *très distingues prolétaires* de la Bourse et quand on sait l'influence scandaleuse que les Juifs ont sur le socialisme autrichien, on comprend que le succés de ces prolétaires millionnaires serait une grande victoire socialiste.

Dans cette question les socialistes ont à agir *individuellement* et je ne disconviens pas que dans certains cas le suffrage très étendu ne soit une bonne chose. Cependant il ne faut pas lui attribuer des vertus bien grandes : longtemps on a soutenu que le suffrage universel était un obstacle à l'accroissement des dépenses militaires, aux conquêtes coloniales, au régime protectionniste ; l'expérience de la France contemporaine prouve que toutes ces prévisions se sont trouvées fausses et même archi-fausses. La démocratie a trouvé le moyen de colorer habilement toutes ces mesures, que tant de théoriciens avaient regardées autrefois comme antidémocratiques. Le service militaire égal et universel est la raison de l'entretien d'une énorme armée. On fait des expéditions coloniales pour défendre la justice et le droit. Je lis dans le *Petit Parisien* du 17 décembre, que dans les affaires marocaines « la France, une fois de plus, digne et pacifique, s'est montrée l'avocat du droit et de la justice pour tous et partout » ; ce journal est le plus grand organe de la

---

puisse voter librement, sans considération de parti, pour un député qui rend des services à la localité ; qu'en un mot le *socialiste ne soit plus inféodé aux partis.*

démocratie, de la politique sociale et du socialisme à la Millerand. Le régime protectionniste a pour objet de maintenir la modeste situation des petites gens et les salaires raisonnables des ouvriers, suivant ses défenseurs.

Le suffrage universel a été, en France, cause de la dernière loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; si cette mesure n'avait pas été désirée par une immense quantité de paysans, surtout dans les régions vinicoles, elle n'aurait pas abouti. Les socialistes ont marché avec ardeur, dans le sens de la séparation, d'accord avec les radicaux et beaucoup de républicains peu avancés. Il n'y avait évidemment aucune raison sérieuse pour regarder cette mesure comme entrant dans un programme socialiste ; mais il n'y avait, non plus, aucune raison péremptoire pour ne pas combattre l'Eglise. Nous avons ici un de ces cas si nombreux dans lesquels les socialistes peuvent participer à la politique générale, en dehors du socialisme (1).

Une campagne pour le suffrage universel peut être, tout comme celle-ci, poursuivie avec raison par l'immense majorité des socialistes agissant individuellement, sans que le suffrage universel soit une question vraiment socialiste.

Cette distinction n'offrirait aucun intérêt pratique si beaucoup de personnes n'arguaient du suffrage universel et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat pour soutenir que le syndicalisme révolutionnaire n'est pas tout le socialisme. Je crois que nous avons le droit de maintenir la position prise par la *nouvelle école* et que plus on approfondira les problèmes. plus on reconnaîtra que nous avons raison en soutenant : 1° que le socialisme organisé n'est pas autre chose que le syndicalisme révolutionnaire ; 2° que les socialistes,

---

(1) Dans l'affaire Dreyfus le « Parti ouvrier français » n'a point voulu s'engager, mais un grand nombre de ses adhérents ont marché avec les dreyfusards, et de concert avec les anarchistes. Si l'affaire Dreyfus a été jugée appartenir à l'action individuelle, à plus forte raison peut-on en dire autant de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. On pourrait même se demander à quoi peut servir une organisation de parti, si cette organisation trouve convenable de se désintéresser de l'affaire Dreyfus comme elle s'était désintéressée du boulangisme.

agissant individuellement, peuvent prendre une part active aux luttes communes de leurs pays; 3° que le socialisme parlementaire est une *fraction d'un organisme bourgeois* et qu'il n'a nul titre pour prétendre prendre la direction du prolétariat.

G. Sorel.

LES SYNDICATS OUVRIERS

FRANCE

Le IVe Congrès des Travailleurs du verre.

Parmi les grandes Fédérations qui ont tenu, pendant l'année qui vient de s'écouler, leur Congrès, il convient de signaler particulièrement la *Fédération française des Travailleurs du verre.*

Le Xe Congrès national — IVe Congrès de la nouvelle Fédération — s'est tenu, dans la Salle des fêtes de Rive-de-Gier (Loire), les 31 août, 1er, 2 et 3 septembre.

Faire l'historique de cette organisation n'entre pas dans le cadre du présent article (1).

Qu'il me suffise de rappeler pour expliquer l'indication : — Xe Congrès national ; IVe Congrès de la nouvelle Fédération — qu'à la suite de querelles intérieures, résultat de grèves malheureuses dues à de puissantes coalitions patronales, la première Fédération du verre, qui avait été fondée vers 1889, disparut en 1899.

Trois ans plus tard, sur l'initiative d'un syndicat de Bordeaux (syndicat du Hautoir) qui lança une circulaire pour tenter un rapprochement entre les syndicats de travailleurs du verre qui avaient résisté à la crise ayant entraîné la mort de l'ancienne Fédération, une première Conférence-Congrès, à laquelle répondirent sept syndicats, se tint à la Bourse du travail de Paris.

---

(1) Nous espérons que notre camarade Ch. Delzant, secrétaire de la *Fédération des Travailleurs du verre*, nous donnera, un jour, cette étude depuis longtemps attendue.

A cette première Conférence furent jetées les bases de l'actuelle Fédération et fut rédigé un projet de statuts qu'on adopta définitivement au Congrès qui se tint l'année suivante (1903), à Lyon.

Depuis, la nouvelle *Fédération des Travailleurs du verre* n'a fait que prospérer et elle compte à l'heure actuelle, dans son sein, 46 syndicats groupant près de 5.000 membres cotisants.

J'ajoute que, conformément à l'esprit moderne de l'organisation ouvrière, qui tente à faire disparaître l'ancienne aristocratie de métier, l'organisation qu'ont créée les travailleurs du verre est à base de Fédération d'industrie et unit dans son sein toutes les spécialités du verre et des métiers similaires. La Fédération groupe indistinctement : des verriers à vitre, des verriers à bouteilles (verre noir), des verriers en verre blanc (flaconage, etc.). des tailleurs sur cristaux, etc., etc.

Il y eut bien, au début, une faible résistance de la part des verriers à vitres — les aristocrates de la corporation — qui auraient voulu former, tout au moins une section à part. Mais après des débats, souvent intéressants — au Congrès de Lyon notamment — l'idée d'un bloc verrier a triomphé et c'est le système de la Fédération d'industrie, toujours plus à même de résister aux exigeances capitalistes, qui a prévalu au sein du prolétariat verrier.

C'est sous les heureux auspices d'une situation florissante que s'est ouvert le IVe Congrès des travailleurs du verre.

37 syndicats étaient représentés au congrès par 34 délégués, auxquels il faut ajouter la section fédérale du Sud-Est. représentée par son secrétaire le camarade Sigward, un vétéran de la corporation : le comité de la Fédération représenté par son secrétaire Ch. Delzant et son trésorier R. Hancart. Enfin, la Confédération générale du Travail s'était faite représenter par le signataire de ces lignes.

L'ordre du jour était très chargé, trop chargé même, 34 questions, dont quelques-unes se confondant, il est vrai, étaient inscrites à l'ordre du jour et furent néanmoins examinées par le congrès. J'en passerai sous silence une grande partie, d'un ordre exclusivement technique, qui n'ont provoqué, que des échanges de vues entre les délégués. sur des modes et des conditions de travail ; et sans qu'il ait pu, la plupart du temps, intervenir des résolutions fermes.

Je citerai parmi ces questions purement professionnelles, celles de la « casse des rebuts par l'ouvrier » ; de la « suppression de la garniture » ; de la suppression des choix, etc.

Le développement rapide de la *Fédération*, tel que je l'ai esquissé plus haut, nécessitait aussi quelques modifications aux statuts, sur lesquelles je ne m'arrêterai pas davantage, non sans avoir signalé toutefois le transfert du siège de la Fédération de Fresnes à Aniche, rendu nécessaire par le rapprochement du secrétaire et du trésorier jusque-là séparés.

Une question, importante entre toutes, et qui a retenu assez longtemps l'attention des congressistes, est celle du travail des enfants, et notamment des enfants assistés dans les verreries. Ces adolescents, que l'assistance publique place dans les verreries vers l'âge de 13 ans, restent sous sa surveillance jusqu'à 21 ans. Ils sont nourris, vêtus et couchés par les soins (!!) des patrons, qui profitent généralement de cette situation pour leur payer des salaires dérisoires, sur lesquels l'assistance publique, cette « mère », prélève en moyenne chaque mois la somme de trente francs. Dans quelques rares verreries cependant, leurs salaires sont identiques à ceux des autres ouvriers de la même catégorie.

C'est, tout en protestant contre l'exploitation dont sont victimes de trop jeunes gens, à l'égalité de traitement que s'est rangé l'unanimité du congrès. Les syndicats ont été de plus invités à procéder dans leur sein, à une enquête sévère dont les résultats seront transmis au Comité fédéral qui, après examen, y donnera la meilleure suite, notamment en ce qui concerne la diminution du temps de travail journalier.

Là, comme partout ailleurs du reste, la fameuse loi sur « la durée du travail des enfants dans l'industrie » n'est pas appliquée, ni applicable, paraît-il, une *dérogation* à la loi existant en ce qui concerne les usines à feu continu, telles que les verreries.

Dans le Lyonnais, les « enfants assistés » sont remplacés par des petits Italiens, dont la situation est sensiblement identique. Ce sera l'une des tâches du Comité fédéral de faire campagne pour enrayer les abus partout où ils se produisent.

Une intéressante discussion a été ensuite soulevée au sujet de la création de secrétaires régionaux permanents rendus nécessaires par le développement de la Fédération. Déjà, à

la suite du Congrès de Blangy, une section fédérale a été formée par les syndicats de la Loire et du Lyonnais, sous le nom de *Section fédérale des ouvriers verriers et tailleurs sur verre du Sud-Est*. Un court rapport fourni au Congrès en a expliqué la formation et a énoncé les services que les organisations y adhérentes en attendent.

Du reste, cette création de secrétariats régionaux est encouragée par le Comité fédéral. Le développement de la *Fédération* fait que le Comité n'est plus toujours en mesure de répondre efficacement aux appels réitérés qui lui sont adressés. Les conflits sont fréquents en verrerie, et souvent il y a utilité à les solutionner vivement : la création de sections régionales *ayant chacune un secrétaire permanent* peut seule, dans l'état actuel des choses, soulager le Comité fédéral.

Le principe en a été admis à l'unanimité par le Congrès, et la Fédération divisée en quatre grandes sections géographiquement réparties comme suit :

Première région : Le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne, les Ardennes, la Champagne, la Meurthe-et-Moselle. la Meuse et les Vosges.

Deuxième région : Pour la section du Sud-Est :

Le Rhône, la Loire, la Haute-Loire, l'Allier, la Haute-Saône, la Saône-et-Loire, le Cher, le Gard, l'Ardèche, la Nièvre et les Bouches-du-Rhône.

Troisième région : la Seine-Inférieure, la Seine, la Seine-et-Oise, le Loir-et-Cher, l'Eure, la Somme et l'Orne.

Quatrième région : le Tarn, la Dordogne, la Haute-Garonne, la Gironde, l'Hérault et l'Aveyron.

Le principe étant admis et les « sections fédérales » ainsi distribuées, les critiques et les observations ont été soulevées.

Certains délégués craignaient, en effet, que la création de ces sections ne portent atteinte à l'unité fédérale.

Pour parer à ce danger possible, le Congrès a décidé que le Comité fédéral élaborerait des statuts communs aux différentes sections, statuts définissant nettement les attributions des secrétaires et des sections régionales.

Il est intéressant de contater, alors que certaines fédérations n'ont en vue qu'une centralisation excessive, que d'autres au contraire cherchent à développer l'autonomie syndi-

cale. La création de secrétariats régionaux — qu'a aussi décidée la *Fédération de la Métallurgie* dans son dernier Congrès — est un pas en ce sens.

Et ainsi, l'organisation même des diverses fédérations donne des indications sur leurs tendances.

Le Congrès des verriers s'est nettement prononcé pour la décentralisation et l'autonomie des syndicats : nul doute que la vie syndicale de la *Fédération* ne se trouve. de cette importante décision, puissamment augmentée.

La question de la journée de huit heures, qui se présente d'une façon tant soit peu particulière en verrerie, a donné lieu à une discussion parfois passionnée et toujours intéressante.

En effet, alors que dans certaines parties du travail du verre, la journée de huit heures existe depuis déjà pas mal de temps, dans d'autres parties, il est encore courant de travailler onze heures. Ce sont là des anomalies qui ont fortement touché le Congrès.

Dans le verre noir, le système de trois équipes travaillant huit heures a depuis longtemps déjà remplacé la journée de onze heures.

Les orateurs qui ont pris la parole à ce sujet ont montré avec chiffres à l'appui à leurs camarades que le taux des salaires n'avait pas pour cela baissé, au contraire.

Dans le verre à vitres, la journée est de neuf heures dans le Nord ; elle est de moins de huit heures dans le Midi. Dans le Nord, sur neuf heures de présence à la verrerie, on prend une demi-heure pour le repas. Dans le Midi, sur moins de huit heures, on prend une heure pour le repas. Il n'y a pas, que nous sachions, plus de misère chez les camarades verriers à vitres du Midi, que chez ceux du Nord.

C'est dans les verreries du verre blanc, flaconnage et gobeletterie que les journées sont les plus longues, dix heures généralement et quelquefois onze heures.

Le délégué de Bordeaux a expliqué au Congrès que son organisation était, dans l'état actuel des choses, contre la journée de huit heures qui favoriserait le système des trois équipes :

Actuellement, disait ce délégué, nous travaillons environ neuf heures et le chômage est de deux mois et parfois même

trois mois par an. Avec le système de trois équipes de huit heures la *campagne* ne durerait pas plus de six mois et le patronat seul en bénéficierait. C'est pourquoi nous ne tenterons rien pour les huit heures ; ce qui ne nous empêche pas d'aider nos camarades, ajoutait ce délégué, qui ne sont pas placés dans les mêmes conditions que nous.

A quoi un autre délégué répondait :

On ne voit pas, je crois, la question des heures sous son véritable aspect. Il ne s'agit pas de savoir qu'elles sont les difficultés que l'on rencontrera dans telle ou telle verrerie ; nous n'avons pas à envisager les détails. Il est décidé de chômer le 1er mai et de ne travailler ensuite que huit heures. S'il y a unanimité pour appliquer la décision de Bourges, le patronat sera obligé de céder.

La question se pose simplement : les ouvriers rentrent à l'usine et au bout de huit heures posent la canne. Si tous les camarades sont conscients et posent la canne, le lendemain les patrons n'insisteront pas.

Grâce aux décisions du Congrès de Bourges, toutes les forces du prolétariat organisé sont engagées dans ce mouvement. Mais pour réussir, le prolétariat doit avoir la conscience d'un succès certain.

Et le délégué de Mége-Coste pour rallier les hésitants, les délégués de la Normandie notamment, qui craignent de voir leurs salaires réduits par l'application de la journée de 8 heuheures, répondait à ses camarades :

A ceux qui craignent de gagner moins en 8 heures que précédemment, je citerai l'exemple de Mége-Coste, où nous gagnons davantage en 8 heures qu'en 12 heures autrefois. Je dis à tous les camarades de ne pas avoir de craintes et de marcher résolument, ils n'en seront que plus heureux et leurs familles aussi.

Mais les plus timorés n'ont pas eu de peine à être convaincus, d'autant plus que les courtes journées sont presque une nécessité en verrerie. Là où la journée de 9, 10 ou 11 heures existe encore, les ouvriers sont astreints à chaque instant de se reposer, et ils se rendent facilement compte qu'ils auraient plus d'intérêt à abaisser la durée journalière du travail qu'à continuer le système des longues journées.

C'est dans ces conditions, et, j'en suis convaincu, avec le plus vif désir d'aboutir, que les verriers engageront le mouvement au 1er mai 1906.

Le vote par bulletin portant le titre des organisations, a donné : 25 POUR et 4 CONTRE l'application de la journée de 8 heures dans les conditions émises au Congrès de Bourges.

La question « des grèves et des moyens de résistance » a donné également lieu à une forte discussion.

Dans peu de corporations, je crois, la solidarité en cas de grève est aussi développée que chez les verriers. C'est l'une des rares organisations où l'on ait pratiqué et où l'on pratique encore la retenue au prorata du salaire de chacun, retenue allant du 2 au 5 et même parfois jusqu'au 10 p. 100 du salaire. Et l'on cite dans la corporation des cas où cette retenue a pu être faite pendant des mois sans que personne n'y trouve à redire.

Actuellement encore la retenue dans ces conditions est prévue par un article des statuts de la Fédération qui dit explicitement :

En cas d'épuisement de la caisse de la Fédération, celle-ci devra faire appel aux syndicats fédérés, afin de subvenir et de parer aux besoins de leurs frères en grève et cela en demandant une cotisation taxée au prorata du salaire de chaque syndiqué.

La discussion a surtout porté sur l'application stricte de cet article.

Malheureusement, comme je l'ai dit au début, certains syndicats, notamment dans le Lyonnais, ne viennent que de se reformer, et les délégués estiment que c'est peut-être demander à ces nouveaux syndiqués un trop grand effort que de vouloir exiger trop strictement l'application d'un tant pour cent en cas de grève.

Par contre, d'autres délégués se sont engagés à en faire l'application, chaque fois que les circonstances l'exigeraient. Ce système de retenue au prorata du salaire de ceux qui restent à travailler, alors que des camarades de la corporation sont en grève, remplaçant la cotisation permanente, mériterait d'être examiné dans d'autres corporations qui ne semblent pas y avoir songé jusqu'à maintenant.

Les corporations qui ont de fortes caisses de grèves hésitent souvent à laisser engager leurs adhérents dans des conflits, et les en retiennent trop facilement pour sauver la caisse.

Le système du prélèvement d'un tant pour cent sur les salaires en cas de grève développerait à la fois l'esprit de solidarité et de lutte.

L'application qu'en ont faite et qu'en font encore dans certains cas les verriers, m'a convaincu que la classe ouvrière y trouverait de nombreux et sérieux avantages.

Dans certaines corporations, l'on a pu se rendre compte que les cotisations et les caisses spéciales sont notoirement insuffisantes en cas de conflit. Il y a peut-être là un moyen terme destiné à aplanir bien des difficultés. La question pour le moins mérite d'être étudiée.

La question des retraites ouvrières a été à l'ordre du jour de tous les congrès ouvriers. A chacun de leur congrès, les verriers s'en sont préoccupés.

Déjà à Lyon, en 1903, un ordre du jour motivé demandait que, pour les verriers, la limite d'âge de la retraite fût abaissée à 45 ans.

Si dans la bourgeoisie l'on peut dire qu'un homme de 45 ans est dans « la force de l'âge », chez les verriers, ceux qui atteignent 45 ans sont déjà à moitié des vieillards. Ceux qui peuvent encore travailler ont déjà tous — sauf bien entendu de très rares exceptions — rétrogradé à cet âge. De chefs de place ils sont redevenus grands garçons, quand même ils ne sont pas obligés avant d'abandonner complètement le travail de verrerie.

A ce sujet, et pour justifier devant les pouvoirs publics l'abaissement de l'âge de la retraite à 45 ans pour les verriers, et sans y compter en rien, je dois bien le dire, le camarade Hancart, l'intelligent trésorier de la Fédération, a communiqué à ses camarades du Congrès de Rive-de-Gier une intéressante statistique relevée par lui sur les registres des décès de la mairie d'Aniche.

Voici le passage de Hancart sur ce sujet :

J'ai voulu me rendre compte des décès verriers d'Aniche depuis l'année 1880 à l'année 1904 inclue. J'ai relevé cette statistique dans les registres de l'état civil de la mairie d'Aniche.

Décès de	20 à 30 ans	47
—	30 à 40 ans	66
—	40 à 50 ans	72
—	50 à 60 ans	38
—	60 à 65 ans	18
—	66 à 70 ans	7
—	71 à 75 ans	11
—	75 à 80 ans	4
—	80 et au-dessus	5
	Total......	267

Soit un total de 267, presque 70 p. 100 des décès en dessous de 50 ans d'âge. D'après le projet de retraites qui avait été proposé à la Chambre et fixant comme limite d'âge 65 ans, il y a passé 90 p. 100 des verriers à vitres qui n'en profiteraient pas.

Cette statistique comprend également les similaires verriers qui ne vont pas devant les fours, ce qui montre bien que la statistique dont je viens de vous donner lecture est encore bien au-dessous de la vérité.

A cela, Delzant, secrétaire de la Fédération, ajoutait que les verriers à vitre sur lesquels portaient les chiffres de Hancart sont sans contredit les plus favorisés parmi les ouvriers verriers.

Je crois vraiment inutile d'insister, ces chiffres dispensent de toute dissertation sur la question, ce qui n'empêche pas la Chambre de discuter, sans tenir compte, bien entendu, des désiderata et des besoins ouvriers.

Du reste, il faut le dire bien haut, la question des retraites ouvrières actuellement en discussion apparaît aux intéressés bien plus comme une combinaison financière faite sur le dos des travailleurs que comme une loi sociale. C'est un nouvel impôt sur le travail dont seuls les exploités feront, quoi qu'il en soit, tous les frais, sans en retirer grand profit, comme cela apparaît incontestablement pour les ouvriers verriers.

Malgré ces constatations, quelques délégués pensaient qu'il n'y avait pas lieu de condamner le principe même des retraites ouvrières, et ce fut l'occasion d'une controverse intéressante entre syndicalistes réformistes, partisans du principe, et les révolutionnaires qui firent en fin de compte adopter, à une forte majorité, l'ordre du jour suivant, assurément le plus logique après le débat qui venait d'avoir lieu :

Le Congrès, reconnaissant que malgré les plaintes réitérées de la classe ouvrière, la bourgeoisie capitaliste reste sourde à ses appels et, que, tout ce que nous tenions de meilleur du passé a toujours été conquis de haute lutte, engage la classe ouvrière à surtout compter sur elle-même pour parvenir à son émancipation.

Comme je l'ai dit plus haut, je m'abstiendrai de traiter des questions de technique relatives aux conditions mêmes du travail dans les verreries ; cela m'entraînerait à des développements souvent fastidieux. Cependant, je dois encore signaler quelques points qui montrent toute l'importance que pourra avoir ce congrès pour le prolétariat verrier.

C'est ainsi qu'il a été décidé que le journal *La Voix des Verriers*, de mensuel deviendrait bi-mensuel, et cela dans le but de resserrer les liens qui unissent les travailleurs de la corporation, de les tenir au courant de la vie intime de la *Fédération* et surtout d'intensifier la propagande par l'écrit, dont plusieurs délégués ont su avec force argument démontrer tous les avantages.

Il me faut aussi signaler le rapport présenté au congrès sur *L'armée dans les grèves et la propagande antimilitariste*, où les camarades Delzant et Hancart justifiaient et démontraient en quoi *la propagande antimilitariste est intimement liée et fait partie intégrante de l'action syndicaliste.*

Ce rapport, si plein d'actualité, en un temps où l'on tente de réprimer la propagande antimilitariste avec la violence que l'on sait, serait à citer en entier. Je me contenterai d'en donner ici les deux passages les plus saillants :

Lorsqu'elle n'intervient pas — l'armée — directement comme police pour réprimer les révoltes ouvrières, elle montre sous un autre côté son rôle antiprolétarien, elle remplace les travailleurs à l'atelier, au chantier ou aux champs, comme cela s'est vu dans une grève de chemin de fer en Italie, dans plusieurs grèves de dockers, à la grève des boulangers de Paris et dernièrement dans celle des ouvriers agricoles.

Et en terminant, ce passage qui justifie par avance l'intensification de cette propagande dans ces derniers temps :

Devant les grands mouvements grévistes qui se produisent continuellement et à l'approche du 1er mai 1906, la propagande

antimilitariste nous apparaît de plus en plus urgente, car plus nous désabuserons les jeunes gens qui vont à la caserne, plus s'amoindrira la force capitaliste et plus nous serons forts.

Mais si nous laissons toujours faire, la bourgeoisie renouvellera plus souvent ses massacres et les travailleurs en culotte rouge seront toujours les ennemis des travailleurs en blouse, c'est-à-dire leurs propres ennemis.

Le rapport et ses conclusions ont été adoptés à l'unanimité.

Le congrès des verriers a été, l'on peut s'en rendre compte, on ne peut plus net au sujet de l'antimilitarisme. L'on ne prévoyait pas encore alors les événements récents qui ont donné tant d'actualité à la question. Cela montre d'autant mieux que ce fut une constante préoccupation de la classe ouvrière, ce qui serait facile à prouver d'autant plus qu'en recherchant dans les comptes rendus de tous les congrès tenus depuis dix ans, l'on trouverait des résolutions identiques à celles prises par les camarades verriers dans leur congrès de Rive-de-Gier.

Je signalerai enfin le mandat donné par le Congrès au *Comité fédéral* des travailleurs du verre, de prendre l'initiative de l'organisation à bref délai d'un Congrès international, qui vraisemblablement se tiendra dans le courant de cette année.

J'ajoute, pour terminer, que le prochain Congrès, où certaines questions qui n'ont pu être suffisamment approfondies à Rive-de-Gier, doivent revenir en discussion, se tiendra, cette année même, à Albi.

Le IV[e] Congrès des Travailleurs du verre a montré au patronat verrier qu'il existe à nouveau une organisation qui, quoiqu'encore numériquement faible, possède cependant dès à présent des cadres suffisants pour parer aux besoins de la lutte. L'élan est donné, et comme les militants que la confiance de leurs camarades a placés à la tête de la Fédération savent comprendre leur rôle, qu'ils estiment ne pas consister uniquement à percevoir des cotisations, comme l'agitation et l'action restent encore la meilleure école d'éducation pour la classe ouvrière, nous pouvons être certains que la corporation verrière ne tardera pas à prendre une place prépondérante dans le mouvement ouvrier.

Le Congrès de Rive-de-Gier et l'importance des décisions qui ont été prises nous en donnent l'assurance.

Paul DELESALLE

BELGIQUE

Le VII[e] Congrès syndical.

Le VII[e] Congrès syndical belge s'est tenu, comme chaque année, à la Noël, à la Maison du Peuple de Bruxelles. Les résolutions qu'il a prises ont trait à *l'éducation particulière et génerale des ouvriers*, *à la propagande syndicale* et *à l'action du parti ouvrier*, *plus spécialement quant aux lois ouvrières à modifier*, *à créer ou à démolir*. Nous en rappellerons brièvement les dispositions.

I. — *Education ouvrière.*

I. — *La presse syndicale* est relativement peu développée en Belgique. Quelques grands corps de métiers seuls ont un organe spécial ; mais la plupart des professions n'ont aucun périodique qui contribue à renseigner les ouvriers sur la marche des industries et sur l'action des travailleurs organisés ; en outre. les journaux existants n'ont pas un caractère suffisamment éducatif ; à ce point de vue, les meilleurs d'entre eux appartiennent aux industries de la mine, de la métallurgie, du diamant ; néanmoins, il n'y a pas encore de comparaison à établir entre eux et les organes corporatifs étrangers, allemands par exemple. Ceux-ci, il est vrai, sont rédigés par des ouvriers devenus rédacteurs assis, contrairement aux rédacteurs de nos journaux professionnels, qui doivent compter sur la bonne volonté des correspondants, rédiger des articles, réunir des renseignements après la journée de travail ordinaire.

La même critique s'adresse aussi à l'organe syndical central : *Le Journal des correspondances*, qui est entré dans sa

troisième année d'existence, et auquel des délégués ont bien voulu reconnaitre que ce qu'il faisait était bien pour « son âge » et ses ressources, tout en lui reprochant, avec raison, les mêmes défauts qu'aux organes professionnels spéciaux.

Mais le *Journal des correspondances* ne reçoit pas de correspondances des secrétaires des syndicats, pour la bonne raison qu'après avoir manié le pesant outil toute la journée, ceux-ci ne sont guère disposés à manier la plume.

Nous tournons donc ici dans un cercle vicieux : l'organe de la Commission syndicale n'a pas, lui non plus, de rédacteur assis : il devrait pourtant publier des renseignements sur le mouvement syndical belge, mais pour cela il devrait en recevoir et pour en recevoir, pouvoir en demander...

Le délégué des diamantaires a préconisé un bureau permanent de la Commission syndicale. Ce bureau serait chargé de la propagande syndicale, avec l'aide des secrétaires syndicaux, de la rédaction du *Journal des correspondances* et d'articles destinés aux organes professionnels.

Les délégués n'ayant pas de mandat sur ce point spécial, la question a été renvoyée au prochain Congrès.

En attendant, tout le monde a promis de faire de son mieux pour améliorer et propager le *Journal des correspondances*.

II. — *L'instruction obligatoire* a été examinée au point de vue des détails de son application. Le Congrès a voté à l'unanimité l'obligation pour les enfants de fréquenter l'école de 6 à 14 ans et pour les jeunes gens, de suivre des cours du soir de 14 à 18 ans. Les cours pour enfants de 12 à 14 ans. seront consacrés mi à l'étude d'un programme scientifique, mi à l'étude d'un programme professionnel ; les cours du soir seront plus spécialement consacrés à la technique.

Comme corollaire indispensable à l'instruction obligatoire, le Congrès demande l'instauration de cantines et de vestiaires scolaires, et l'établissement, dans toutes les écoles, de bains et de douches.

Enfin, pour rendre la loi efficace, les délégués demandent unanimement la revision de la loi du 13 décembre 1889 sur le travail des femmes et des enfants, dans ce sens que ceux-ci, — 14-18 ans, — soient rendus à la liberté, dès 5 heures du soir, par les industriels.

II. — *La propagande syndicale.*

Le nombre des syndiqués grandit incontestablement. Seulement, au fur et à mesure du développement des syndicats et de leur réunion en fédérations, les travailleurs devront songer à libérer des hommes et à leur donner le poste de propagandistes permanents.

C'est ce que la *Fédération nationale des métallurgistes* a bien compris en nommant, en dehors du secrétaire général, des secrétaires régionaux, chargés de mener la propagande, d'établir des relations permanentes entre eux, et d'envoyer des correspondances locales et régionales à l'*Ouvrier métallurgiste.*

C'est ce qu'a compris aussi le syndicat des diamantaires d'Anvers, qui a un bureau permanent de trois membres et de nombreux employés. Les résultats ne se sont pas fait attendre : la presque totalité des ouvriers diamentaires est syndiquée, et les salaires ont doublé.

Evidemment, les secrétaires doivent avoir des qualités spéciales, que nous essayerons d'établir un jour.

III. — *Dispositions politico-économiques.*

I. — *Les Conseils de prud'hommes.* — Le Congrès a voté l'extension de la juridiction des prud'hommes à TOUS les ouvriers, même à ceux qui ne transforment pas la matière première : l'électorat et l'éligibilité aux ouvrières. Il y a lieu d'étendre la juridiction des prud'hommes aux établissements de crédit, au commerce, aux entreprises de transport par terre et par mer, aux industries agricoles et horticoles. Les conditions restrictives de domicile et de la durée de la profession devraient être écartées. Pour les employés, les prud'-hommes devraient être reconnus compétents pour les conflits jusqu'à 400 francs au lieu de 200. Il faudrait une juridiction d'appel. Un second conseil de prud'hommes, composé de conseillers prud'hommes anciens ayant donné des garanties de compétence, conviendrait parfaitement pour constituer cet appel. La voix prépondérante du président

devrait être écartée. Enfin, la femme mariée devrait être autorisée à plaider sans le consentement de son mari.

II. — *La réduction des heures de travail* — La lutte pour cette réforme se continue par l'action directe, qui a sa répercussion sur l'action parlementaire.

Les diamantaires d'Anvers et les tisserands de Gand ont, durant 1905, fait grève pour réduire la journée de travail. Après d'admirables efforts, le but a été atteint : les diamantaires ne travaillent plus que 9 heures au lieu de 10 et les tisserands, moins heureux, ont cependant obtenu une réduction de la journée qui consacre ainsi le principe de la muabilité des conditions de travail, même à Gand. D'autres corps de métiers, tels les ouvriers de la pierre, préparent un mouvement en faveur de la réduction des heures de travail ; cet exemple sera suivi.

D'autre part, les conseillers communaux et provinciaux et les députés socialistes poursuivent la lutte, afin de faire fixer par la loi les avantages obtenus par l'action directe des associations professionnelles, et pour protéger, comme en France, les ouvriers trop faiblement syndiqués contre l'exploitation des patrons.

La presse syndicale est chargée de mener une vigoureuse campagne en faveur de la réglementation de la journée de travail.

L'article 310 du Code pénal continue à subir les assauts répétés des ouvriers conscients.

Avant 1892, l'article 310 du Code pénal punissant les atteintes à la liberté du travail, était relativement peu sévère. Les peines prévues n'étaient que de 8 jours à 3 mois de prison et de 26 à 1.000 francs d'amende.

Il a été modifié comme suit :

Sera puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de 50 à 1.000 francs, ou d'une de ces peines seulement, toute personne qui, dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires ou de porter atteinte au libre exercice du travail, aura commis des violences, proféré des injures ou des menaces, soit contre ceux qui travaillent, soit contre ceux qui font travailler.

Cet article est d'une remarquable élasticité ; aussi les condamnations sont-elles nombreuses et variées. Elles sont

appliquées à des cas qui semblent logiquement n'avoir aucun rapport avec l'article cité.

Sont passibles des peines prévues par l'article 310, les ouvriers qui cessent le travail parce que d'autres ne sont pas syndiqués ou travaillent au-dessous du prix ; s'ils demandent le renvoi des ouvriers non syndiqués ; s'ils se réunissent devant les établissements en grève.

Jean Berghmans, des chapeliers bruxellois, a été condamné à un mois de prison pour avoir été en délégation chez un patron. — Précédemment, le président et le secrétaire des diamantaires d'Anvers ont fait *des mois* de prison, parce que des membres de leur syndicat avaient refusé de travailler avec des non-syndiqués. — Des ouvriers de Cockerill, à Seraing, ont été condamnés pour avoir passé en corps à proximité des ateliers. — L'auteur de ce compte-rendu a été condamné à un mois pour avoir lancé l'épithète de *Judas* à des ouvriers supplanteurs. — Et ainsi de suite.

L'article 310 est donc fait pour empêcher les ouvriers de se syndiquer et pour obliger les ouvriers à accepter toutes les conditions patronales.

Nos camarades français s'expliqueront maintenant, mieux encore, la rage qui anime les travailleurs belges contre cet article 310.

Aussi, le Congrès syndical de Noël a-t-il décidé de pousser la lutte jusqu'au bout. Tous les candidats à la députation seront questionnés sur ce point en période électorale. Les candidats partisans de l'article 310 seront vigoureusement combattus.

Voilà les mesures principales que les délégués ouvriers ont arrêtées dans leur Congrès. Leur unité de vues est un gage de triomphes successifs.

Bruxelles, le 1er janvier 1906.

A. Octors.

LES GRÈVES

FRANCE

Le Mouvement ouvrier dans les Vosges.

L'année 1905 a vu le réveil de notre Lorraine, restée si longtemps à l'écart du socialisme. Aux deux extrémités de la province, le prolétariat s'est révolté contre la tyrannie patronale. En Meurthe-et-Moselle, ça été le superbe mouvement de Longwy, dont Merrheim nous contait dernièrement les terribles péripéties. Dans les Vosges, ça été la levée des tisseurs de Plainfaing. Ce dernier événement n'est que l'épisode le plus marquant jusqu'ici d'une lutte engagée depuis plusieurs années. Je vais essayer de résumer les principaux faits de cette lutte, encore peu connue des militants révolutionnaires.

I. — L'Industrie Vosgienne

1° *Les trois régions.*

Le département des Vosges comprend trois régions naturelles, nettement distinctes :

A l'est, c'est la Montagne, occupée par les ramifications de la chaîne vosgienne. Le terrain, très accidenté, est formé de grès et de granit. Les sommets sont couronnés de pâturages appelés chaumes, et de roches dénudées. Les pentes les plus rapides sont couvertes de vastes sapinières. Les autres pentes sont cultivées. Terres légères et pauvres en chaux, soumises au climat le plus excessif de toute la France ; ces dernières ne peuvent mûrir la vigne et conviennent médiocrement au blé. Le seigle, l'avoine, le sarrazin, la pomme de terre, s'y plaisent davantage. Au fond des vallées, s'étendent des prairies naturelles très bien arrosées et

s'élèvent des villages industriels, aux habitations disséminées, auxquels se rattachent les hameaux et les fermes des alentours.

A l'ouest, c'est la Plaine, formée par les molles ondulations du plateau lorrain. L'altitude varie de 200 à 400 mètres. Le sol est argilo-calcaire. Les forêts, composées d'arbres à feuilles caduques, sont moins importantes que celles de la montagne. Les terres sont plus fécondes. On y rencontre quelques vignes, des céréales, et, surtout, des herbages enclos, où paissent librement les chevaux et les vaches. Les villages, agglomérés, sans écarts, de faible population, sont habités par des paysans. Rares sont ceux qui possèdent une petite usine (1). Trois d'entre eux, Vittel, Contrexéville et Martigny, doivent à leurs eaux minérales, durant la belle saison, une animation passagère.

Au sud, enfin, dans la boucle formée par les Faucilles, c'est la Vôge. Cette région, la moins étendue des trois, tient des deux autres. Elle est constituée par un plateau semblable à la Plaine, profondément creusé par des vallées en éventail, qui rappellent celles de la Montagne. Grâce à l'emploi des engrais chimiques (2), le sol de grès bigarré est assez fertile. La culture y domine. Quelques petites industries métallurgiques, fabriques de couverts et de casseroles, clouteries, forges et tréfileries, achèvent d'y agoniser.

2° *Naissance de l'Industrie.*

Aux siècles passés, la Plaine était un pays relativement riche et populeux, la Montagne, un pays pauvre et sauvage. Les rôles sont aujourd'hui renversés. Le développement industriel de ces cent cinquante dernières années est la cause de cette transformation.

Dans les Vosges, comme partout ailleurs, le capitalisme est né de l'usure et de la spéculation. « Au confluent des

---

(1) Exception faite, toutefois, des villages situés sur la Basse Moselle, entre Epinal et Charmes, dont les conditions industrielles sont celles des villages de la montagne.

(2) Voir : L'*Agriculture dans les Vosges*, 1904, par Ch. Lafite, p. 181.

vallées les plus importantes, au croisement des routes utilisées par le transit entre le Nord et le Midi, entre la France et l'Allemagne, s'élevaient de petites villes, centralisant le commerce de la région (1). » Ce furent les bourgeois de ces villes qui accumulèrent les premiers capitaux et qui créèrent les premières entreprises.

Quelques-unes des industries introduites alors ne purent prendre une bien grande extension, et, par la suite, périclitèrent, ainsi les industries de la Vôge. D'autres, mieux favorisées par les circonstances, réussirent à prospérer, la papeterie, aujourd'hui florissante à Raon, Etival, Le Souche, Arches, Docelles, etc., en est un exemple. Une, enfin, la dernière venue, pourtant, était appelée à conquérir une situation prépondérante et à influer profondément sur le milieu social. C'était l'industrie cotonnière.

3° *Débuts de l'industrie textile.*

Les maigres produits de leurs champs sableux ne suffisant pas à leur assurer l'existence, les paysans de la montagne utilisaient d'autres ressources. A certains endroits, ils récoltaient la résine des pins et préparaient la poix. Ailleurs, ils fabriquaient la boissellerie. Presque partout, ils employaient la mauvaise saison, si longue et si rigoureuse en ces contrées, à filer et à tisser le chanvre et le lin. Ces derniers travaux, dévolus principalement aux femmes, se faisaient à domicile. Chaque chaumière possédait ses rouets et son métier à bras. Une partie de la toile produite servait aux usages domestiques. Le reste était vendu aux marchands de la ville voisine.

En 1766, deux fonctionnaires, Delorme, receveur des sels, et Leduc, receveur des tabacs, s'étant pourvu d'un privilège et ayant obtenu du ministre Trudaine diverses exemptions, organisèrent à Remiremont, la filature et le tissage du coton américain. « En 1771, les ouvriers travaillant pour leur entrepôt étaient au nombre de 900. Dix ans plus tard, Leduc s'étant séparé de lui, Delorme renonce au tissage, mais conserve la filature. Il avait alors six cents ouvriers sous

(1) Voir : *Pages Libres*, n° 214, février 1905.

ses ordres. Le fil fabriqué alimentait les usines de Bar-le-Duc et de Ligny, dans la Meuse » (1).

En 1787, Dom Tailly, bénédictin, étant allé prendre les eaux à Plombières, fit, selon la coutume, un voyage dans la montagne. Il s'exprime ainsi dans l'une de ses lettres :

«... Il y a encore une autre branche de commerce, qui est d'un grand rapport dans toutes les Vosges, je veux parler de diverses manufactures de coton en filasse. Depuis Bussang, Saint-Maurice, La Bresse en particulier, Remiremont, Epinal, Gérardmer, on trouve quantité de maisons considérables remplies de fileuses de coton (2).

«... Il y a de forts riches négociants qui amènent des voitures énormes chargées de cette matière brute. Ces négociants en distribuent autant de quintaux qu'il en faut pour occuper des familles très nombreuses et très laborieuses, qui, souvent, n'y travaillent que pendant l'hiver.

«... Les préposés de ces entreprises occupent quantité de petits enfants de l'un et l'autre sexe, qui ne font autre chose que de nettoyer ce coton brut, ou d'en tirer toutes les paillettes et toutes les matières hétérogènes. D'autres, plus forts et plus expérimentés, le cardent et le mettent en état d'être employé pour des ouvrages en boutique, pour du piquot ou pour de la broderie, ou, enfin, pour le filer, ce qui forme dans ces enfants le goût et l'habitude du travail... Les entrepreneurs de ces manufactures ont ordinairement plusieurs personnes affidées et habiles pour les seconder dans leurs travaux, de sorte qu'ils peuvent faire tous leurs voyages et visiter leurs différentes compagnies sans inquiétude... D'ailleurs, ils ne peuvent pas facilement être trompés, car, sachant ce qu'ils délivrent, ils savent aussi ce qu'ils doivent retirer. Chacun est payé selon son ouvrage et selon le degré de perfection qu'il donne à la matière qu'on lui a confiée. Le coton que l'on file ou que l'on devide est numéroté selon son mérite et sa qualité, de telle façon que par l'étiquette, on voit du premier coup ce que l'on doit à l'ouvrier, et ce que l'on peut vendre l'écheveau » (3).

---

(1) Voir : *Pages libres*, n° 214.
(2) L'atelier familial a donc déjà fait place à la fabrique.
(3) Dom Tailly : Voyage à Remiremont, etc.

4° Développement de l'Industrie textile.

Après la Révolution, débarassé des dernières entraves que lui imposait le droit féodal, le capitalisme prend un essort plus vigoureux. C'est l'époque ou la Société des Manufactures Saint-Maurice s'empare de la vallée de Senones. Après 1815, la Restauration ramène une paix favorable aux affaires. La machine à filer, introduite à Mulhouse en 1815, commence à remplacer l'antique fuseau. Le métier mécanique, dès 1821, se met à supplanter le vieux métier à tisser à bras. Sous Louis-Philippe et sous Napoléon III, règnent les financiers et naissent les chemins de fer, nouvelles causes de progrès. La dynastie des Géliot s'établit à Plainfaing.

Mais ce fut au lendemain du traité de Francfort, que le mouvement se produisit avec une puissance vraiment remarquable. Des patrons alsaciens, désirant éviter les nouvelles conditions économiques amenées par l'annexion, transportèrent leurs entreprises au-delà de la nouvelle frontière. Une masse d'ouvriers les y suivit. La population doubla sur les rives de la Meurthe, de la Vologne, de la Moselotte et de la Moselle. L'établissement du Canal de l'Est ouvrit aux capitalistes la vallée inférieure de ce dernier cours d'eau. Enfin les lois protectionnistes, résultats de la conquête du pouvoir par les Ferry, les Méline et les Krantz, couronnèrent cette longue évolution et marquèrent l'apogée de l'industrie vosgienne.

Les chiffres suivants, extraits d'une brochure, citée par l'*Ouvrier Vosgien* (1), peuvent donner une idée de la progression suivie :

Les Vosges comptaient :

En 1848 : 237.000 broches et 55 tissages.
En 1873 : 413.000 broches et 14.475 métiers à tisser.
En 1903 : 1.800.000 broches et 42.800 métiers à tisser.

---

(1) Brochure sur l'Industrie cotonnière, publiée par la Chambre de Commerce d'Epinal.

5° Crise de l'Industrie textile.

Cette progression rapide s'est arrêtée brusquement. L'industrie cotonnière paraît avoir atteint dans les Vosges son complet développement. Elle s'est même trop développée à la faveur de la protection. De nombreux capitaux ont été attirés dans cette branche, beaucoup de nouvelles usines se sont fondées, mais aucun débouché nouveau ne s'est ouvert. Aussi à une période de prospérité factice, a succédé la crise, créée par l'excès de la production sur la consommation.

Le premier effet de la crise a été de rendre plus acharnée la concurrence entre les patrons. Pour arriver à produire à meilleur marché que le voisin, chacun d'eux a baissé les salaires de ses ouvriers. Cette baisse s'est manifestée de deux façons : par des diminutions de tarif, par l'augmentation du nombre des métiers à conduire. En même temps, s'introduisait la prime. Ce système, très préjudiciable aux ouvriers, qu'il pousse au surmenage, est destiné à maintenir l'intensité du travail. Ses applications sont diverses.

En voici des exemples :

1° A Nomexy, au tissage Peters, en 1903, on payait :

Pour les tissus unis : 3 fr. 52 par 100 mètres aux ouvriers produisant plus de 28 mètres par jour et par métier, — 3 fr. 25 à ceux produisant moins de 28 mètres.

Pour les tissus façonnés : 3 fr. 85 par 100 mètres aux ouvriers produisant plus de 28 mètres par jour et par métier, — 3 fr. 50 à ceux produisant moins de 28 mètres.

2° A Fraize et à Plainfaing aux tissages Géliot, en 1905, on payait :

Aux ouvriers produisant plus de 1.650 mètres par mois, 3 fr. 20 pour 100 mètres ;

A ceux produisant seulement plus de 825 mètres 3 fr. 10 pour 100 mètres ;

A ceux produisant moins de 825 mètres (un seul métier) 2 fr. 95 pour 100 mètres.

D'après Renard, secrétaire de la *Fédération nationale*, parlant au Congrès de Moyenmoutier, la prime peut causer entre deux paies successives, un écart allant quelquefois

jusqu'à 15 ou 18 francs. D'après les délégués de Saint-Dié et de Granges au même congrès, les patrons savent très bien s'arranger pour que l'ouvrier n'atteigne jamais le métrage voulu et n'ait pas droit à la prime.

Lapicque et Méline, ces deux adversaires, sont cependant d'accord pour reconnaître la gravité de la situation créée par l'encombrement du marché. Mais ils diffèrent quant aux remèdes à y apporter. Le premier s'adresse aux ouvriers et leur montre le chemin du salut dans la conquête des pouvoirs publics et la socialisation. Le second s'adresse aux industriels et leur recommande le chômage et l'institution de comptoirs de vente.

Les patrons furent les premiers à profiter des avis donnés. Malgré la concurrence, ils savent s'entendre. A deux reprises, en 1901 et en 1904, leur syndicat imposa, durant un trimestre, le chômage du samedi. Cette mesure obligeait tous les usiniers ne travaillant pas à façon. Elle fut strictement appliquée. Grâce à cela, la situation n'a pas empiré.

Les ouvriers ont été plus lents à se remuer. Mais ils commencent à se grouper sur le terrain politique. Le département compte déjà quatorze groupes socialistes. Douze sont d'un réformisme bien pâle, à rendre jalouse la Fédération des Ardennes. Deux, celui de Granges, non fédéré, et celui de Châtel-Nomexy, ont une tendance révolutionnaire (1). Aux prochaines élections législatives, des candidatures, posées dans toutes les circonscriptions, permettront aux partisans de la socialisation de dénombrer leurs forces.

6e *Patrons et Ouvriers.*

Par suite de l'évolution industrielle, les rapports sociaux se sont transformés. Les petits bourgeois et les àrtisans de jadis, classes peu distantes et peu différentes l'une de l'autre, ont fait place aux capitalistes et aux salariés.

Les premiers vécurent longtemps d'une vie simple. Ils

(1) Au récent congrès électoral, tenu à Epinal, le 31 décembre dernier, le délégué de Châtel fut seul à défendre la théorie antimilitariste dite « d'Hervé ».

ménageaient leur argent pour amasser davantage, poussant quelquefois l'avarice jusqu'au grotesque. Quelques-uns ont conservé ces antiques mœurs, mais ils se font de plus en plus rares. Le patron d'aujourd'hui, — j'entends celui qui est réellement un patron, je ne parle pas du pauvre diable qui, propriétaire nominal d'une petite « boîte », se débat difficilement entre les réclamations de son personnel et les exigences de ses créanciers,— le patron d'aujourd'hui, enrichi à millions, semble ébloui par sa rapide fortune. Il dépense beaucoup, habite un château, mène une existence de luxe et d'ostentation. La manie du moellon le domine comme celle de l'or dominait ses prédécesseurs.

Ses idées, comme ses habitudes, sont celles d'un souverain. Elle peuvent se résumer en deux mots : Paternalisme et Autorité. Philanthrope, il distribue des aumônes. Il fait jeter des sous à la canaille, au baptême de ses enfants, au mariage de ses filles. Il fonde et dote des hôpitaux, des crèches, des écoles. Il préside toutes sortes de sociétés : musique, gymnastique, tempérance, mutualité, associations militaires. Mais, démocrate ou clérical, catholique, juif ou protestant, il entend rester le maître absolu dans ses ateliers, chez « ses » ouvriers. A certains endroits, sa domination apparaît nettement comme succédant à celle des anciens princes, comtes ou barons. Ainsi, les Géliot à Plainfaing, les Vincent à Senones, les Nansé au Saulcy, les Ancel-Seitz à Granges, les Lederlin à Thaon, les Peters à Nomexy.

La vie et la mentalité des travailleurs ne se sont pas moins modifiées. L'ouvrier possédant une petite ferme et quelques jours de terrain, cumulant le tissage et la culture, existe encore dans les coins les plus reculés, au Saulcy, dans la vallée de Rabodeau, et à Plainfaing, dans la vallée de la Haute-Meurthe. Il conserve la vie frugale, les désirs modestes et les idées étroites du paysan propriétaire. Attaché au sol, pouvant ajouter à son salaire d'autres moyens de subsistance, il supporte plus facilement l'exploitation. Mais, dans les centres les plus importants, dans les vallées les plus récemment ouvertes à l'industrie cotonnière, la masse des salariés se compose de prolétaires véritables, dont beaucoup viennent d'Alsace. Les patrons logent ces émigrants dans des cités, des « casernes » comme on dit ici, vilaines maisons, élevées à peu de frais, sur les terrains attenant à l'usine.

Les sentiments des ouvriers à l'égard de leurs patrons ont été longtemps la soumission et le respect, pour ne pas dire la servilité et la bassesse. Leur seule opinion politique était le patriotisme, le chauvinisme aigu, qui les faisait s'emballer pour Boulanger ou contre les juifs. Cela a changé depuis la formation des syndicats. L'esprit socialiste pénètre peu à peu les cerveaux. Mais, en dépit des grèves et de l'agitation, ses progrès sont encore très lents. Peut-être cela est-il dû à la trop prudente tactique des réformistes, qui font tout ce qu'ils peuvent pour ne pas être distingués des radicaux. Quoiqu'il en soit, il reste beaucoup à faire.

7° *Salaires et budgets.*

Dans les Vosges, on a pu le constater plus haut par les chiffres cités à propos de la prime, les salaires sont loin d'être élevés. C'est même à leur faiblesse que l'industrie cotonnière doit son rapide succès dans une région aussi éloignée des ports et des mines de houille. La progression qu'ils ont suivie n'est sûrement pas parallèle à celle de l'accroissement des fortunes patronales. Voici, pour compléter les renseignements à ce sujet, deux budgets d'ouvriers textiles. Le premier a été publié par *l'Ouvrier vosgien*, en 1903 ; le second est établi d'après des données fournies, à la même époque, par le même journal.

Plus de deux ans se sont écoulés depuis, mais la situation n'a pas sensiblement changé.

I. *Budget d'une famille ouvrière de Moyenmoutier, composée de 9 personnes.*

Le père et un garçon travaillent à la filature (1). La mère et six enfants en bas âge restent à la maison.

Gain :

	fr.	c.		fr.	c.
Salaire du père pour 25 jours.	75	»	Pour 27 j.	81	»
— fils —	43	75	—	47	25
Totaux...........	118	75		128	25

(1) Cette filature appartient à la Société Vincent Ponnier, dont

Dépenses :

		fr.
Loyer (2 chambres et 1 cuisine)	par mois	9 »
Boucher (graisse)......................	—	15 »
Boulanger..............................	—	25 »
Epicier................................	—	35 »
Légumes et pommes de terre............	—	8 »
Lait pour les enfants..................	—	15 »
Vêtements et chaussures	—	15 »
Tabac et petits frais	—	6 »
Total..................		128 »

Le chauffage n'est pas compris parmi les dépenses, le père et le fils prenant sur leur sommeil pour aller en forêt, ramasser du bois mort.

II. *Budget moyen d'un tisseur de Nomexy (usine Peters).*

Gain :

Avec la prime :

Chaque ouvrier conduisait, en général, 3 métiers, dont un en « façonné ».

	fr. c.
2 métiers (uni) donnant par jour 28 × 2 = 56 m. et par mois 56 × 25 = 1.400 m., rapportent : 3 fr. 52 × 14 =........................	49 28
1 métier (façonné) donnant par jour 28 m. et par mois 28 × 25 = 700 m., rapporte : 3 fr. 85 × 7 =	26 95
Soit pour les 3 métiers un total de.......	76 50

---

le gérant vient de faire construire à Moyenmoutier un hôpital de 500.000 francs.

Sans prime :

	fr. c.
2 métiers (uni) donnant par jour 27 × 2 = 54 m. et par mois 54 × 25 = 1.350 m., rapportent : 3 fr. 25 × 13,5 = ...	43 875
1 métier (façonné) produisant par jour 27 m. et par mois 27 × 25 = 675 m., rapporte : 3 fr. 50 × 6,75 =	23 625
Soit pour les 3 métiers un total de.......	67 50

A déduire 0 fr. 025 par franc, pour la caisse de secours de l'usine.

Dépenses :

Pour une famille de 5 personnes, dont 2 travailleurs :

		fr.	
Loyer (3 pièces aux cités).............	par mois	12	»
Chauffage...........................	—	8	»
Nourriture..........................	—	110	»
Vêtements et divers.................	—	20	»
Total......................		150	»

Rapprochons de ces budgets ce billet de paye de Plainfaing (janvier 1905).

	fr.	c.
Paye de 26 jours de travail (2 métiers)...........	24	85
Dépense à l'économat..........................	22	85
Saisie-arrêt.................................	2	»
Reste dû	»	»

7° *Les Economats.*

Il est nécessaire de dire ici quelques mots des économats. Quoiqu'il n'en existe pas dans tous les centres, les travailleurs vosgiens, comme ceux de Longwy, ont fort à s'en plaindre. C'est, sous la forme commerciale, une seconde

exploitation, qui s'ajoute à la première et qui pèse plus lourdement encore sur les épaules du salarié. Ces institutions présentent plusieurs types.

Il y a d'abord le type le plus pur et le plus cynique, le « truck-systeme », comme anciennement chez les Géliot, comme chez certains patrons de la Haute-Moselle. L'usinier établit, avec ses seuls capitaux, une boutique, et, par des procédés plus ou moins directs, il oblige ses ouvriers à s'y fournir. Ce n'est ni plus ni moins que le rétablissement de la paie en nature. Lapicque, à propos de la grève de Saint-Maurice, nous a conté, à ce sujet, des faits suggestifs. Aujourd'hui, ces boutiques sont condamnées par tous ceux qui n'en tirent pas profit. Flayelle lui-même, le député réactionnaire de Remiremont, pour assurer sa réélection prochaine, en a proposé la suppression à la Chambre.

D'autres économats, pour emprunter le masque de la philanthropie et l'étiquette coopérative, n'en sont que plus nuisibles et plus dangereux. Ici, le patron n'est plus que le principal actionnaire. Ses capitaux, pour le commerce de la chandelle et du saindoux, se sont associés aux économies de ses employés, de ses contre-maîtres, voire même de quelques-uns de ses ouvriers. Ce système est moins lucratif pour l'industriel, qui doit, alors, partager les bénéfices. Par contre, il a l'avantage d'intéresser plusieurs familles à la bonne marche de l'établissement, et le patron, en cas de conflit, peut compter sur le « jaunisme » des « coopérateurs ».

Les Sociétés de consommation, créées il y a douze ou quinze ans par les Vincent Ponnier, à Senones, La Petite Raon, Moyenmoutier, allaient plus loin encore. Les patrons n'y jouaient aucun rôle. Seuls, les ouvriers et employés des manufactures Saint-Maurice pouvaient être actionnaires, mais aucun ne pouvait posséder plus d'une action. Ces sociétés fonctionnaient donc comme de véritables coopératives. Le seul point commun entre elles et les économats était la retenue, faite tous les mois à l'usine, sur la paie des clients ouvriers. Les affaires marchaient admirablement, surtout depuis le vote d'une double mesure, accordant une ristourne aux acheteurs non actionnaires et supprimant les dividendes aux actionnaires n'achetant pas suffisamment. Les gérants des manufactures vivaient en très bonne intelligence avec

les conseils d'administration, qui leur étaient, du reste, tout dévoués.

Ces rapports amicaux viennent de se changer brusquement en une hostilité déclarée. MM. Vincent Ponnier entreprennent à cette heure de démolir l'œuvre qu'ils avaient eux-mêmes édifiée. Après avoir supprimé l'autorisation de retenir sur les paies, ils ordonnent à leurs employés d'abandonner de suite leurs fonctions d'administrateurs. Il font, en même temps, attaquer « La Senonaise » par leurs contremaîtres. Rien, dans l'attitude de la coopérative — je le sais de source certaine — ne peut justifier ces attaques. Que s'est-il donc passé ?

Il s'est passé les grèves d'Etival, de Plainfaing, de Raon. Le mouvement syndical grandit rapidement dans les Vosges. Longtemps, les Vincent se sont crus à l'abri de l'orage, grâce à leur habile coopératisme jaune. Ils comprennent aujourd'hui que les coopératives n'empêcheront rien. Au contraire, leur institution a indisposé les petits commerçants contre les patrons. Au jour de la lutte, ceux-ci auront tout le monde à dos. Cette solitude les effraie. C'est pourquoi ils essaient — peut-être un peu tard ! — de réparer les fautes commises. Sont-ils bien sûrs, en agissant comme ils le font, de ne pas en commettre une pire ?

Georges Airelle.

(*A suivre*)

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Livres.

Fourier. — Contribution à l'étude du socialisme français, par Hubert Bourgin. (*Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition*, 1905.)

Ce livre, de 617 pages grand in-8, avait été annoncé comme devant nous faire connaître définitivement Fourier, au moyen d'une méthode rigoureusement scientifique. Pour connaître Fourier, il n'était pas besoin d'un grand appareil d'érudition ; l'amoncellement énorme de fiches recueillies par M. Bourgin aboutit à ne pas nous apprendre ce que nous avons le plus besoin de savoir ; c'est que peut-être les exercices littéraires par lesquels s'est formé l'esprit de l'auteur ne sont pas une excellente préparation pour raisonner sur le socialisme. J'avais eu l'occasion, d'ailleurs, de montrer, il y a quelques années, ce que vaut la méthode scientifique dont est nourri M. Bourgin ; il avait publié une brochure sur Proudhon, dans laquelle il avait trouvé le moyen de supprimer l'étude des parties capitales de Proudhon, parce qu'il ne convenait pas à ses tendances personnelles de les faire connaître au public.

Il me semble que la méthode de M. Bourgin ressemble fort à celle de M. Bertillon — qui est, comme chacun le sait, une des gloires du gouvernement de Défense républicaine : on découpe des petits bouts de phrase, sans s'occuper de leur valeur, et on les rapproche, pour en conclure qu'il existe des ressemblances ou des différences entre deux doctrines. Voulant montrer que Proudhon dépend de Fourier, M. Bourgin utilise beaucoup trop un livre qui, dans l'œuvre du premier. est une véritable anomalie et est. d'ailleurs, tout à fait manqué, *la Création de l'ordre dans l'humanité* ; — il attache une importance fort exagérée à des expressions que la littérature phalanstérienne avait popularisées et que Proudhon a aussi employées ; il fait grand état de quelques expressions flatteuses que celui-ci a parfois écrites à propos des fouriéristes. Cette dernière erreur montre une singulière incapacité à lire Proudhon : cet homme, qu'on se représente souvent comme un Titan toujours irrité et toujours à la recherche de grands éclats, était, au contraire, fort enclin à

faire des avances à tous les gens qu'il supposait capables d'accueillir ses idées, et on pourrait parfois lui reprocher même son obséquiosité (cf. par exemple le *Représentant du peuple* du 6 juin 1848).

Pour comprendre un système, il faut descendre jusqu'à ses bases ; or, voici ce que nous trouvons : Proudhon regardait le travail attrayant de Fourier comme une sottise et concevait le travail comme fondé sur la science et l'art ; — la vie devait être gouvernée, suivant lui, par les trois règles de la pauvreté, de la chasteté et de l'égale dignité des hommes ; il a maintes fois dénoncé l'illusion du luxe, la débauche et les inégalités que faisaient miroiter aux yeux des phalanstériens éblouis les chefs de la secte ; — il ne pouvait parvenir à raisonner sur des rapports sociaux qu'en faisant appel à des considérations juridiques ; Fourier n'a jamais eu la moindre idée juridique. Nous devrions donc en conclure qu'il n'y a aucune relation entre les deux doctrines.

L'examen des sources de Fourier conduit M. Bourgin à admettre que celui-ci a recueilli les idées de ses prédécesseurs « dans le courant des notions élémentaires et publiques que la tradition avait rendues, en quelque sorte, habituelles et vulgaires » (p. 89). Il y a quelques années, Jaurès crut avoir découvert le véritable inspirateur de Fourier, un peintre lyonnais, nommé L'Ange, qui fit peu de bruit en son temps et qu'on exhuma en grande pompe pour la joie des lecteurs de l'*Histoire socialiste*. M. Bourgin prend beaucoup de précautions pour ne pas blesser l'amour-propre de Jaurès, mais il ne croit pas à la grande découverte (pp. 100-101). Les brochures de L'Ange peuvent seulement servir de témoignages pour montrer à quel point étaient vulgarisées certaines idées sur une nouvelle administration générale de la richesse à la fin du XVIIIe siècle.

En général, les hommes de ce temps avaient peu d'originalité et Voltaire, lui-même, d'après M. Brunetière, n'aurait pas eu d'idées personnelles (*Etudes critiques*, 4e série, p. 308). A quoi nous servirait de savoir que Fourier dépend de Rétif, puisqu'il nous faudrait chercher ensuite de qui dépendrait Rétif ? Mais si les hommes comptent peu, durant ce temps, il y a des courants distincts ; s'il y a une méthode scientifique, elle devrait servir à déterminer les relations d'un auteur avec chacun de ces courants. J'ai été un peu étonné de ne pas voir mentionné ici, parmi les livres qui définissent les courants, *la Fable des abeilles*, qui fut si goûtée et dans laquelle est développé le paradoxe relatif à l'utilité des vices ; Fourier a, en effet, poussé ce paradoxe très loin.

Rousseau est un personnage si extraordinaire et si différent de tous ses contemporains que nous éprouvons toujours le besoin de savoir quelle position un homme d'autrefois prend par rapport à

lui ; la question est traitée trop sommairement ; Fourier parle presque toujours de Rousseau avec colère et il eût été bon de dire pourquoi. Je crois fort que si Jean-Jacques est traité de « prince des sophistes », c'est parce qu'il avait donné comme idéal le type de l'artisan, qui, citoyen d'une petite république protestante, est toujours préoccupé de sa conscience, de sa liberté et du salut de la ville : l'idéal phalanstérien ne comprend aucun de ces éléments.

Nul ne doute aujourd'hui que le courant de la renaissance chrétienne se rattache à Rousseau. M. Bourgin trouve de l'analogie entre les principes du fouriérisme et ceux du christianisme (p. 533), ce qui me ferait croire que sa « science » ne l'a pas beaucoup éclairé sur ces derniers. Les phalanstériens, suivant les intérêts du moment, se montrèrent antipathiques ou sympathiques aux idées religieuses et Proudhon reprochait à Considérant ses palinodies à ce sujet (Proudhon, t. XVII, p. 275). Il est remarquable que Fourier ne semble avoir rien compris à la grande renaissance chrétienne qui se produisait autour de lui ; il reste homme du XVIIIe siècle ; il construit une église et un opéra dans son phalanstère, mais c'est pour l'amusement.

Les théosophes et les magiciens eurent une telle vogue à la fin du XVIIIe siècle et surtout à Lyon qu'il serait étonnant que Fourier eût complètement échappé à leur influence (p. 84-88) ; nous savons qu'il avait « des vues particulières sur la vision des somnambules » (Proudhon, t. I, p. 321), ce qui montre qu'il avait été impressionné par les mesmériens. M. Bourgin se demande si Fourier n'aurait pas pris dans Képler et dans Rétif l'idée de son astronomie fantaisiste (pp. 87-89). La théorie des analogies universelles se retrouve dans toutes les magies et elle est si naturelle à l'esprit qu'on ne peut en arguer pour déterminer un courant particulier ; d'autre part rien n'a peut-être davantage frappé nos pères que la découverte des sexes dans les fleurs, que les livres de Linné popularisèrent au milieu du XVIIIe siècle. Fourier n'avait donc nul besoin du secours d'un maître pour donner des sexes aux planètes ; Rétif les regardait comme femelles, il les regarda comme androgynes,

On serait assez disposé à rapprocher certaines inventions de Fourier des rêveries messianiques (Isaïe, LXV, 25 : Ezéchiel, XLVII, 8-12) ; mais son imagination peut avoir suffi pour lui faire créer des antilions propres aux usages domestiques et lui faire dessaler la mer. De même je ne crois pas que ses bizarres combinaisons familiales, dans lesquelles il combine le mariage et la prostitution (p. 360), dérivent de la connaissance qu'il aurait eue d'institutions antiques.

Pour bien entendre Fourier, il faut se rappeler comment composaient ses contemporains. S'ils avaient peu d'idées originales, ils avaient une imagination effrayante ; ils avaient complètement

mis de côté les règles de l'esthétique du grand siècle ; ils cherchaient à étonner par le rare, l'imprévu ou l'amusant ; ils s'emparaient de situations banales et les transformaient en changeant toutes les proportions, mettant au premier plan l'accessoire et poussant le paradoxe jusqu'à l'impossible. C'est ce qui rend difficile de reconnaître les emprunts faits par des auteurs particulièrement imaginatifs aux courants généraux de ce siècle.

C'est donner au terme *observateur* un sens bien exagéré que de l'appliquer à Fourier, comme fait M. Bourgin (pp. 48-54). Les romanciers qui composent des feuilletons pour le *Petit Journal* ont, eux aussi, observé quelque chose dans le monde, mais tout autre chose et tout autrement que Flaubert ; celui-là est vraiment un observateur. Fourier avait un certain talent de reporter, pour relever les côtés absurdes, grossiers ou odieux de la vie courante, il avait l'esprit gouailleur et savait parfois trouver des formules assez drôles ; s'il avait su écrire, il aurait pu composer des contes et des vaudevilles. Son talent est tout superficiel : le fond des choses n'est pas comique, mais plutôt douloureux, élégiaque ou dramatique, aussi est-il toujours resté fermé pour ce prétendu observateur. L'antisémitisme de Fourier est le résultat de cette superficialité. M. Bourgin est surpris que les disciples aient fini par tomber dans une basse démagogie (p. 227 et p. 531) ; il ne voit pas que l'antisémitisme contemporain est né d'une manière d'observer identique à celle de Fourier : il a été créé par des journalistes sans nulle culture économique ou philosophique.

Appliquant à Fourier son singulier principe scientifique, qui lui avait permis d'élaguer dans Proudhon ce qui lui déplaisait, M. Bourgin est d'une sobriété telle en parlant des *analogies* que le lecteur ne peut se faire une idée quelque peu exacte des raisonnements de Fourier. Non seulement les analogies sont la base de toutes les conceptions de celui-ci, mais encore c'est en les examinant que l'on peut se rendre un compte exact de la valeur de sa prétendue faculté d'observateur ; elles reposent sur des caractères futiles et sont combinées en vue de produire, autant que possible, des effets amusants. Je vais prendre deux exemples au hasard.

Il faut savoir, tout d'abord, qu'il y a sept droits, qui correspondent à sept passions, à sept couleurs, à sept courbes, à sept notes de la gamme (*Unité universelle*, t. II, p. 164). Le canard est l'emblème du mari qui ne voit que par les yeux de sa femme, aussi a-t-il une extinction de voix, parce que ces maris n'ont pas le droit de parler contre l'opinion de leur femme ; sa tête est « baignée dans l'illusion en couleur verte... et ce vert est partout encadré de noir, couleur de la fausseté » ; il n'a pas de crête sur la tête, comme le coq, parce que « la tête d'un mari ensorcelé est du moins féconde en efforts d'imagination » (*Op. cit.*, t. I,

p. 214). Fourier nous apprend qu'il est parvenu à déchiffrer l'énigme de l'œillet que personne n'avait pu expliquer : cette plante représente un être gorgé d'amour parce qu'elle est plus près de l'azur que du vert ; elle symbolise une classe que l'amour obsède et affaiblit parce que sa tige élégante traîne à terre ; elle correspond à la jeune fille. (*Op. cit.*, t. III, p. 225).

Il ne faut pas demander à Fourier des idées nettes sur l'écomie ; sa conception du travail fondé sur une alternance d'occupations disparates n'est pas du tout la division parcellaire du travail, comme paraît le croire M. Bourgin, dont les connaissances économiques semblent fort littéraires (p. 312). Fourier ne connaissait évidemment pas l'organisation de l'atelier dans les manufactures ; nous verrons plus loin d'où lui venait sa théorie du travail ; il ne se doutait même pas des manières de traiter les grandes affaires dans le haut commerce ; il n'avait observé que les ruses, la routine et la bêtise du revendeur : tandis que Marx écrira, plus tard, que la tromperie sur la marchandise est en contradiction avec les conditions de la production capitaliste (*Capital*, t. III, 1re partie, p. 375), Fourier croit que la tromperie est l'essence de notre civilisation.

De ce temps, on parlait beaucoup des prodiges que devaient engendrer de meilleures méthodes agricoles ; Fourier, qui n'avait aucune idée précise sur les forces productives, imagine tantôt que le revenu d'un pays peut être multiplié par trois et tantôt par vingt (p. 267), les chiffres n'avaient d'ailleurs pour lui aucune signification. Proudhon nous apprend que « Fourier, ayant à multiplier un nombre entier par une fraction, ne manquait jamais, dit-on, de trouver un produit beaucoup plus grand que le multiplicande » ; il se moque de l'arithmétique fantaisiste des phalanstériens. (Proudhon, t. I, p. 154). Il y a des gens qui ont des recettes pour se faire dix-mille francs de rente en élevant des lapins ; Fourier se faisait fort de payer la dette de l'Angleterre en six mois avec des œufs de poule. (*Unité*, t. III, pp. 206-207).

Un bon exemple des procédés de Fourier nous est donné par ses calculs sur le « raffinage atmosphérique par voie de culture intégrale du globe » ; il avait lu quelque part que la culture améliore le régime du climat, et il part de là pour montrer quels avantages résulteraient d'une meilleure agronomie ; au bout de 120 à 130 ans, les trois quarts des glaces polaires seront fondues et on fera trois récoltes par an. (*Unité*, t. II, pp. 87-97). M. Bourgin s'arrange pour que son lecteur remarque à peine cette théorie si caractéristique (p. 324) ; on n'est pas plus scientifique !

Pour comprendre le fouriérisme, il faut partir des représentations de la vie phalanstérienne et les rapprocher de ce qu'était la société française au lendemain de la Révolution : quantité

de spéculateurs et de pillards, ayant fait de rapides fortunes, se ruaient alors sur les jouissances. L'Harmonie est l'idéal de ces grossiers parvenus : elle offre le luxe le plus extravagant, la cuisine la plus raffinée et une vie de débauches variées. On pourrait croire que, plus d'une fois, Fourier a pensé à Cambacérès, auquel ses contemporains ont souvent imputé des goûts orientaux ; nous savons que Fourier avait été conduit « par ses spéculations sur l'analogie à sanctifier jusqu'aux *conjonctions unisexuelles* » (Proudhon, t. II, p. 65) ; je n'ai point trouvé trace de ce fait si curieux dans le livre de M. Bourgin. Dans l'*Unité universelle*, il y a des tableaux passablement égrillards ; mais il paraît que dans un manuscrit resté inédit de Fourier et intitulé les *Amours des Saints*, se trouvaient des turpitudes qu'on ne faisait pas connaître aux profanes (Proudhon, t. XVII, p. 275) ; cela est d'autant plus vraisemblable que Fourier nous avertit lui-même que dans ses livres imprimés il n'a pas tout dit. (*Unité*, t. IV, p. 461). Je crois que M. Bourgin ne s'est pas rendu compte de l'importance capitale de ces questions.

Les Harmoniens s'inspirent de la vie des seigneurs d'Ancien Régime ; ils s'amusent à travailler, font de l'agriculture comme en faisait Marie-Antoinette à Trianon ; ont des ateliers comme Louis XVI ; ils ont besoin d'avoir des occupations très variées, parce qu'ils ne tarderaient pas à s'ennuyer ; les soirées se passent en lieux galants. Comme les affinités sentimentales nous font connaître les hommes mieux que tous les raisonnements, nous pensons que les socialistes qui, aujourd'hui, parlent avec admiration de Fourier, pourraient bien être des farceurs qui entrent dans le socialisme avec l'espoir qu'il les mènera rapidement aux régions de la haute noce. Il peut y avoir des exceptions ; mais elles doivent être fort rares.

On a cru souvent que le fouriérisme supprimait tout gouvernement de l'homme par l'homme et laissait à la place « cette administration des choses qui est une des principales fonctions de l'économie » (p. 314) ; M. Bourgin voit dans le fouriérisme « la conciliation du socialisme et de l'anarchisme » (p. 592) et il semble un peu étonné que les théoriciens de l'anarchisme n'aient pas revendiqué Fourier (p. 554). Cette manière de voir me semble très fausse. Dans une société où régneraient d'énormes inégalités, où la richesse dépendrait du classement des capacités établies par des assemblées délibérantes, et où tout se ferait sous l'influence de l'enthousiasme, il est clair qu'un pouvoir infini appartiendrait aux gens qui sauraient manier cet enthousiasme. Il n'y aurait pas de constitution politique et pas de droit privé, par suite aucune limite à la domination des beaux parleurs, qui seraient des despotes irresponsables sans avoir besoin d'aucun titre légal. Le phalanstère eût été le modèle le

plus parfait de la tyrannie démagogique, ce qui n'est point pour le rendre odieux à nos socialistes parlementaires.

Pour faire fonctionner son Harmonie, Fourier avait fabriqué des passions qu'il dosait exactement de manière à avoir les forces suffisantes pour faire pirouetter ses marionnettes ; l'Harmonie n'était qu'en apparence fondée sur la nature de l'homme, c'était la nature de l'homme qui était déduite par Fourier de son plan d'Harmonie. Ce procédé n'avait pas été inventé par lui, mais il l'avait beaucoup perfectionné et il a continué à être adopté par les fabricants de réformes morales, par M. Gide et les autres théoriciens de la coopération, par le successeur de Le Play, par les abbés démocrates et par leurs concurrents protestants. Je n'avais donc pas tout à fait tort quand il y a dix ans, je disais que les neuf dixièmes des Français « s'occupant de questions sociales sont des fouriéristes incomplets ou illogiques ». M. Bourgin m'a fait l'honneur d'aller chercher cette phrase et une autre dans un compte rendu publié par moi sur une petite brochure fouriériste dans la *Revue philosophique*, mais fidèle à ses méthodes scientifiques, il présente les choses de manière à faire croire au lecteur que j'ai dit tout le contraire de ce que je pensais. En me reportant au texte, j'ai vu que je parlais surtout des *sociologues* ; je disais que « les conceptions de l'école sociétaire tiennent, par les liens les plus étroits aux idées courantes, aux préjugés, aux formules reçues, aux utopies sentimentales ». Je n'entendais pas faire honneur à Fourier d'avoir prévu l'évolution, mais d'avoir été un des maîtres de la *niaiserie sociale*, qui a d'ailleurs pris, depuis que j'écrivais ce compte rendu des proportions invraisemblables.

Les idées de Fourier restèrent peu connues jusque vers 1830 ; à cette époque le grand tapage mené par les Saint-Simoniens appela l'attention sur l'homme qui se posait en rival de Saint-Simon, d'autant plus que plusieurs disciples d'Enfantin passèrent dans l'autre école. Les circonstances étaient d'ailleurs très favorables : la littérature romantique avait tant glorifié les passions que les fantaisies érotiques de l'Harmonie ne choquaient guère ; l'épopée révolutionnaire et impériale rendait naturelle l'idée d'une société entièrement fondée sur l'enthousiasme ; on commençait à se griser à nouveau en voyant les merveilles de l'industrie. Il ne faut pas oublier, non plus, que la philosophie hégélienne était alors vulgarisée par Cousin, et que l'on était friand des formules peu intelligibles ; le fouriérisme en possédait beaucoup ; ce qu'on nomme aujourd'hui galimatias était alors fort admiré.

A côté de l'Harmonie, Fourier avait décrit un autre régime qu'il appelait garantisme et dont il offrait la recette aux humains pour le cas où ceux-ci n'auraient pas eu le courage de franchir les étapes et de sauter en Harmonie. C'était un socialisme d'Etat

qui était de nature à plaire aux gens que le Saint-Simonisme avait séduits et que l'inventeur semble avoir cherché à mettre sous le patronage du grand nom de Napoléon. Il me semble que, dans ses derniers livres, Fourier ait conçu lui-même de grands doutes sur la possibilité de réaliser les merveilles harmoniennes; il accuse Owen de vouloir révolutionner trop vite le monde.

Un esprit nouveau souffle dans l'école à partir du jour où elle devient concurrente du Saint-Simonisme. Considérant représenter les nouvelles tendances: sa doctrine du droit au travail en 1830, est présentée comme un moyen de renforcer la propriété; peu après paraît une brochure sur la politique générale, à propos de laquelle Proudhon le félicite d'avoir abandonné les idées et la méthode de Fourier, de raisonner sur les données actuelles (Proudhon, t. II, p. 56); en 1848, Considérant revendique pour son groupe l'honneur d'avoir élucidé la question de prêt hypothécaire (*op. cit.*, t. VI, p. 219). Sa situation ressemblait fort à celle de nos socialistes parlementaires qui continuent à parler de révolution, tout en faisant de la *sage politique sociale* et qui prétendent nous mener au communisme libertaire en taansformant tous les producteurs en fonctionnaires; de même les fouriéristes n'osaient pas abandonner l'Harmonie, tout en s'occupant de réformes qui avaient quelque rapport avec le Garantisme.

Une lettre de Considérant à Arago, publiée en 1840, permet de supposer que le chef des phalanstériens n'avait pas d'illusions sur la portée des rêveries fouriéristes; mais la naïveté de ses amis avait fait de lui un *pape* et son pontificat ne pouvait se maintenir que si on entretenait chez les âmes confiantes l'ancienne foi. Proudhon a dénoncé le servilisme des phalanstériens et, à la page 470, M. Bourgin a donné quelques renseignements sur l'entourage de Considérant. Celuici, comme Enfantin, fut une victime de sa papauté. M. Bourgin veut que Fourier ait été atteint de la « folie du rêveur » (p. 51), et cette hypothèse lui est commode pour se débarrasser de ce qui le gêne dans l'œuvre de Fourier; je doute de cette folie; Considérant et Enfantin devraient être, dans son système, classés parmi les fous de l'insincérité sacerdotale.

La décomposition de l'école fut rapide et complète; il ne pouvait rien demeurer d'original dès que le rêve de l'Harmonie se fut évanoui; l'école se maintenait parce que de vieux fouriéristes ne voulaient pas avouer qu'ils avaient été victimes d'une énorme erreur de jeunesse; on pouvait se donner l'illusion d'être quelque chose parce que le fouriérisme était devenu tellement vague qu'il pouvait s'accrocher à toutes les utopies; il s'agissait seulement d'ajouter à celles-ci quelques formules dépourvues de sens. Cela durait depuis les environs de 1840. (Cf. Proudhon, t. II, p. 58).

L'histoire de cette décomposition serait intéréssante à comparer à celle des destinées du marxisme ; il y a quelques années, on a pu croire que le marxisme allait être enterré ; mais quand l'école se fut à peu près dissoute, on s'aperçut qu'il n'avait jamais eu autant de jeunesse ; c'est qu'il y avait chez lui autre chose que de l'imagination, de la littérature et des désirs de réformes sociales ; il y avait une intelligence claire des raisons du mouvement de révolte prolétarienne, une théorie historique de cette révolte et une conception des moyens propres à la conduire à la révolution. C'est à cause de cela que le marxisme est demeuré le socialisme, tandis que les doctrines de Fourier n'ont été que des incidents littéraires.

Georges Sorel.

Les Revues.

Les préoccupations métaphysiques des physiciens modernes, par G. Sorel. (*Revue de métaphysique et de morale*, n° de novembre 1905. Colin, éditeur.)

La science peut-elle connaître la nature ? Telle est la question que l'auteur s'est posée, question qui pourra sembler impertinente à beaucoup de nos « scientistes modernes » et à laquelle il leur semblera qu'on ne peut répondre que par l'affirmative : c'est cependant par la négative que Sorel, — ô sacrilège ! — résoud ce problème capital. La distinction du milieu cosmologique ou naturel et du milieu artificiel ou social est une distinction familière aux marxistes, et affirmer que *nous ne connaissons que ce que nous faisons* ou, plus exactement encore, *que l'ensemble des mécanismes* que nous montons pour nous rendre maîtres des forces de la nature, n'étonnera certainement, parmi ceux qui se réclament de Marx, que ceux — il y a encore de ces fossiles ! — pour qui le marxisme est resté une mauvaise contrefaçon de la métaphysique matérialiste des d'Holbach et Hélvétius. Engels, naguère, en un livre dont la valeur philosophique a été singulièrement surfaite dans les milieux marxistes orthodoxes, affirma que le secret de la « chose en soi » nous était livré par l'industrie : ce n'était là qu'une mauvaise plaisanterie ; Engels identifiait par là arbitrairement le milieu cosmologique et le milieu artificiel. Sorel nous montre au contraire que ce sont là deux *ordres* profondément distincts et que la science, œuvre par excellence du

milieu artificiel ou social, ne saurait par conséquent prétendr connaître la nature. Eh oui, il faut s'y résigner : la science ne nous livre pas le dernier mot des choses !

Je n'ai pas l'intention de résumer en quelques lignes l'article de Sorel, il est trop dense et trop plein. Que ceux que ces questions métaphysiques intéressent s'y réfèrent : ils ne perdront ni leur temps ni leur peine. Ces problèmes peuvent paraître de nature bien abstraite et n'avoir avec le socialisme qu'un rapport bien lointain. J'estime qu'il s'agit là, au contraire, de questions très vivantes et très actuelles. Quand on va au fond des choses, si l'on recherche ce qui nous sépare, nous, syndicalistes révolutionnaires, des marxistes orthodoxes, on voit que c'est précisément cette *superstition scientiste* à laquelle l'article de Sorel porte un nouveau coup. Il n'y a rien de plus essentiel, à l'heure présente, pour la parfaite élucidation théorique du socialisme que de mettre bien en relief l'opposition entre, d'une part, le scientifique, le mécanique, le législatif, et, d'autre part, le vivant, l'organique, le non-parlementarisable : car l'opposition entre l'action parlementaire et l'action directe n'est pas autre chose que l'opposition entre le socialisme dit scientifique, qui prétend se réaliser à coup de décrets parlementaires et le socialisme ouvrier qui a pris nettement conscience de l'impossibilité pour le socialisme de se réaliser parlementairement. Le socialisme est un nouveau principe de vie et de production : tout ce que peut faire un Parlement, c'est de toucher à l'échange, qui est de nature mécanique ; mais toucher à l'échange, ce n'est nullement *révolutionner* une société : on pourrait socialiser, par exemple tout le système de l'échange sans que le capitalisme soit le moins du monde atteint — au contraire. Le capitalisme ne cherche-t-il pas lui-même à se débarrasser de la domination de l'échange ? L'opposition entre l'échange et la production, voilà, en définitive, l'opposition fondamentale, essentielle — ; entre l'échange, de nature abstraite et mécanique, susceptible de transformations graduelles par voie législative, et la production, dont la nature est plutôt celle d'un être vivant, qui se transforme du dedans, par révolutions intérieures et totales, et non du dehors, par retouches successives On découvre ainsi la racine des illusions dont se berce le socialisme parlementaire ; c'est par excellence, *l'illusion intellectualiste*, qui s'imagine que la science est la maîtresse de la vie. Marx avait cependant nettement établi l'antécédence de l'action sur la théorie ; mais les marxistes « orthodoxes » ont été à ce point pénétrés de la pensée de leur maître qu'ils en ont oublié la règle fondamentale et qu'ils ont, plus que personne, donné dans la superstition scientiste. L'article de Sorel, je le répète, porte à cette superstition un nouveau et rude coup. Il pourra sembler que nous nous sommes tenus assez loin « des préoccupations métaphysiques des physiciens modernes ». Mais encore une fois,

on ne résume pas, on n'analyse pas un article de cette force ; et je n'ai qu'un désir, c'est que l'infidélité même de mon compte rendu crée le salutaire besoin de se référer au texte même.

Edouard Berth.

Les Revues Socialistes Allemandes.

Die Neue Zeit, n[os] des 16, 23 et 30 décembre 1905 et n[os] de janvier ; — **Die Socialistiche-Monatshefte**, n[os] de janvier et de février 1906.

Romantiques ! Philistins ! Telles sont les aimables épithètes que, pour le quart d'heure, nos révisionnistes et orthodoxes d'Outre-Rhin se lancent réciproquement à la tête. On sait de quoi il s'agit. La nouvelle rédaction du *Vorwaërts* est de tendances « révolutionnaires » ; Rosa Luxemburg, qui en fait partie, ne cesse de rappeler aux ouvriers allemands l'exemple de leurs frères russes ; on a préparé, pour célébrer l'anniversaire du 22 janvier, de grandes manifestations.

Tout cela agace singulièrement nos révisionnistes, déjà très mécontents de la façon plutôt cavalière dont on a expédié les anciens rédacteurs du *Vorwaëits*. Et Bernstein et Von Elm font chorus pour traiter l'attitude du *Vorwaërts* « nouveau style », de romantique, et exprimer leurs craintes que tout ce néoromantisme révolutionnaire ne soit finalement très préjudiciable aux intérêts tant du Parti que des syndicats. Ce à quoi nos orthodoxes, par la bouche de Mehring (*Neue Zeit* du 6 janvier) répliquent en qualifiant nos révisionnistes de « Philistins ».

Mehring se moque même agréablement de Bernstein, qui, pendant quatre grandes pages, s'essouffle à nous démontrer que *les conditions* allemandes ne sont pas *les conditions* russes. Belle et profonde découverte, en effet ! Et si ce n'est pas là du philistinisme, l'esprit de lourdeur, comme dirait Nietzche, n'est pas étranger à cette docte et pertinente démonstration.

Philistins ! romantiques ! Admirons-ici la clairvoyance du mépris qui, toujours, sait trouver l'épithète exacte pour caractériser l'adversaire. Nous avons, sous le choc même de ces deux mots, le choc du monde syndical allemand, monde d'affaires, monde bourgeois, pour qui « la politique » et la « religion » sont *tabou* et qui préfère à tout le repos, le calme, la tranquillité, propices aux lentes et persévérantes accumulations de capitaux, et du monde socialiste allemand, monde théorique, monde idéologique, dernier refuge de l'idée pure et de la philosophie classique allemande. Ces deux mondes se méprisent, mais se com-

plètent de la façon la plus harmonieuse. Ce sont, en somme, les deux subdivisions fondamentales du monde bourgeois, les deux groupements essentiels, entre lesquels la bourgeoisie s'est toujours partagée : les marchands et les intellectuels, et l'on sait si la bohème, qu'elle soit artistique, littéraire, politique, socialiste ou anarchiste, a toujours chargé d'un mépris transcendant le marchand, le bourgeois, le philistin — mépris que celui-ci lui a toujours amplement rendu, d'ailleurs. Ce qui n'empêche nullement le bourgeois d'être « un romantique » et la bohème d'être « bourgeoise », foncièrement. Le bourgeois oisif, rentier, retiré des affaires, n'a pas la tête très solide; il admet avec une extrême facilité les utopies les plus folles, les fantaisies les plus désordonnées, les abstractions les plus abstruses : il faut bien passer le temps, combler le vide de la journée, et l'art, la philosophie, la politique ou la religion sont de précieuse ressource à cet effet, à côté du café-concert, des sports, de la philanthropie, des « œuvres » sociales et autres distractions plus ou moins amusantes. « Il ne serait pas bourgeois complet s'il n'était pas socialiste » dit très spirituellement quelqu'un dans une toute récente comédie : nous avons, en effet, assisté depuis quelque dix ans à ce spectacle très piquant du socialisme passé à l'état de sport bourgeois. Une philosophie de producteurs qui devient le passe-temps des oisifs, on avouera que la chose est assez paradoxale, mais ce n'est pas la première fois que ce paradoxe se réalise : il n'est pas de « théorie socialiste » que la bourgeoisie, dans le cours du XIXe siècle, n'ait adoptée, et l'on peut même dire que le socialisme n'a été jusqu'ici, en tant que théorie, qu'une importation bourgeoise, une sorte de « colonisation » parmi le monde ouvrier, cette *terra incognita* qui, depuis un siècle, n'a cessé d'exciter et ne cessera pas de sitôt d'exciter la romantique curiosité des explorateurs bourgeois... à moins que la violence prolétarienne, éclairant d'un jour trop cru ce monde inconnu, ne vienne les dégoûter à tout jamais de ces explorations, — lesquelles, en vérité, on en conviendra facilement, ne sont intéressantes qu'à la condition de ne présenter aucun danger.

En France, les choses sont assez avancées, et le syndicalisme révolutionnaire s'est assez développé, pour espérer que bientôt la « bonne volonté » bourgeoise sera découragée : quand les ouvriers apparaîtront décidément sous leur aspect véritable de « barbares » qui ne respectent rien, pas même la patrie, ce chef-d'œuvre de l'histoire bourgeoise et sa création la plus héroïque, les financiers et les intellectuels de notre bourgeoisie décadente cesseront de prêter au socialisme ceux-là leur argent, ceux-ci leur... savoir et les choses rentreront dans l'ordre. Mais, en Allemagne, il n'en est pas encore ainsi, et les bourgeois philistins, comme les bourgeois romantiques, ont encore de beaux jours devant eux pour se complaire les premiers au développe-

ment d'un mouvement syndical bien honnête et bien sage, tout à fait selon leur cœur, les seconds à l'ordonnancement d'un parti politique où la pureté du dogme révolutionnaire ne le cèdera qu'à l'impuissance de la pratique bourgeoise.

Et, en Angleterre, où en sont les choses? Les libéraux, on le sait, viennent d'y remporter une éclatante victoire; l'impérialisme de Chamberlain est, pour le moment du moins, écarté; et une sorte de parti ouvrier a fait son entrée sur la scène parlementaire. Bien mieux, un « socialiste », *Burns*, fait partie du cabinet libéral. L'Angleterre a son Millerand, ce qui ne semble pas d'ailleurs émouvoir autrement nos camarades socialistes anglais: sûrement, *le cas Burns* ne deviendra pas, comme le cas Millerand, un cas de conscience du socialisme international!

Ce Burns, d'ailleurs, nous rappelle *M. Beer* dans son article sur le changement ministériel anglais (*Neue Zeit* du 6 janvier) approuva hautement *Asquith*, aujourd'hui son collègue, lorsque celui-ci, étant ministre de l'intérieur dans le dernier cabinet libéral, fit tirer sur des mineurs d'Ecosse en grève. Notre Millerand mit bien sa main dans celle de Gallifet! Ce ministère libéral, au demeurant, rappelle par beaucoup de côtés notre fameux ministère Waldeck-Rousseau. Il concentre en lui toutes les nuances de la bourgeoisie libérale réformatrice: libéraux-impérialistes, libéraux purement gladstoniens, libéraux démocrates allant jusqu'à une sorte de socialisme corporativo-philanthropico-gouvernemental. La grande ombre de Gladstone plane sur lui, comme celle de Gambetta planait sur le ministère Waldeck-Rousseau: Bannerman, n'est-il pas le disciple direct de Glasdtone, comme Waldeck-Rousseau l'était de Gambetta?

On fait grand état, dans les milieux du « socialisme unifié » des dernières élections anglaises; vingt-neuf socialistes on été élus; un parti politique de classe s'est formé; les ouvriers anglais renoncent à l'*action directe*; le Trade-unionisme, qui ne voulait pas entendre parler de « politique », se voit obligé d'en faire; quel triomphepour nos politiciens socialistes! quelle défaite pour le syndicalisme!

Or, de quoi s'agit-il au fond? Le problème capital du socialisme, c'est d'opérer entre le monde ouvrier et le monde bourgeois la scission la plus radicale et la plus profonde. Tout le socialisme est contenu dans l'idée de la lutte de classe. On nous dit bien que les ouvriers anglais, jusqu'ici inféodés politiquement au parti libéral, viennent de rompre avec ce parti pour former un parti indépendant, mais ce qu'on ne nous dit pas, c'est la pensée directrice de ce parti ouvrier indépendant. Nous, qui depuis 1893, avons vécu l'expérience socialiste parlementaire française — on se rappelle l'enthousiasme, qu'à cette époque, produisit l'entrée à la Chambre d'un parti socialiste assez nombreux — et qui savons

que sur le terrain parlementaire, cette scission que le socialisme doit opérer entre la bourgeoisie et le prolétariat ne peut pas se maintenir, nous sommes déjà, à l'avance, tout cuirassés de scepticisme contre toute illusion sur l'expérience parlementaire socialiste anglaise. Mais si nous lisons, par dessus le marché, des articles comme celui que *J.-R. Macdonald*, membre précisément de ce Parti ouvrier anglais, candidat et, je crois, un des élus, écrit dans le numéro de janvier des *Socialistische-Monatshefte* sur la pratique socialiste, nous sommes décidément fixés. Ce Macdonald est le même qui déjà avait conclu du congrès d'Amsterdam que le socialisme international avait abandonné l'idée de la lutte de classe — ce qui, assurément, faisait honneur à sa perspicacité. Et *M. Beer* nous apprend (dans la *Neue Zeit* du 23 décembre) qu'il a écrit, pour une bibliothèque socialiste anglaise en formation, un volume dont la pensée directrice est celle de la fameuse théorie sociologique de l'organicisme social : Beer appelle cela du *socialisme biologique*.

Ce qui est sûr, c'est que livre et article nous transportent à mille lieues de toute conception socialiste. Le socialisme part de cette idée qu'entre le monde capitaliste, le monde *des maîtres* actuels de la production, et le monde ouvrier, le monde *des serviteurs* de cette même production, il n'y a rien de commun, aucune solidarité ni sociale ni nationale, ni de quelque nature que ce soit : il n'y a d'autre rapport entre eux qu'un rapport de lutte, de guerre à outrance ; c'est le combat à la vie, à la mort, pour la reconnaissance réciproque des moi, comme dit Hégel, combat dont la fin est la disparition même du rapport de maître à serviteur et l'avènement de *la raison*, c'est-à-dire d'un nouveau principe de vie sociale. Mais l'organicisme social part de l'hypothèse diamétralement opposée : il suppose entre tous les membres d'une société déterminée, une solidarité organique analogue à celle qui relie entre elles les différentes parties d'un être vivant ; il fait donc rentrer capitalistes et ouvriers dans un tout qui leur est supérieur et auquel ils doivent subordonner leurs visées égoïstes : il n'admet, par conséquent, ni « l'égoïsme » patronal ni « l'égoïsme » ouvrier ; il veut les courber tous les deux sous la férule de l'altruisme social, incarné dans un Etat dit socialiste. On ne peut rien imaginer, comme on le voit, de plus contraire, comme conception, au socialisme d'inspiration marxiste. Le marxisme exalte les deux égoïsmes en lutte ; il dit aux capitalistes : produisez, produisez à outrance, sans vous préoccuper d'autre chose, et il dit aux ouvriers : luttez, luttez à outrance pour arracher à vos maîtres, peu à peu, toute leur puissance ; et c'est de la lutte entre ces deux égoïsmes ainsi fouettés l'un par l'autre que le marxisme veut dégager la nouvelle société, la nouvelle raison sociale. L'organicisme social, le positivisme social dit au contraire : halte-là, songez, vous, capitalistes, qu'il

y a un intérêt social supérieur au vôtre, songez à vos devoirs, soyez humains, ne poussez pas vos droits à fond ; et vous, ouvriers, ne repoussez pas toute solidarité, restez au moins patriotes, inclinez votre barbarie devant la Raison sociale !

On ne fonde rien, nous dit Macdonald, par une opposition irréductible, ni en politique, ni en industrie. Dans un pays démocratique, ce qui est souverain, c'est l'opinion publique. En Angleterre, ajoute-t-il, il y a cinquante ans, l'opinion publique était pénétrée d'individualisme ; aujourd'hui, elle est pénétrée de socialisme, aussi bien du côté conservateur et libéral que du côté ouvrier. Fort bien, dirons-nous, mais que signifie ce socialisme universel ? Nous savons qu'aujourd'hui tout le monde est plein de bonne volonté réformatrice ; les classes laborieuses excitent un intérêt, une sympathie, une sollicitude générales : qui ne voudrait combler de ses dons ces pauvres ouvriers si à plaindre ? Quand les sans-travail, à Londres, organisent une de ces manifestations, dont ils sont coutumiers, M. le Premier les reçoit, leur dit de bonnes paroles ; et les hautes classes font pleuvoir dans leur escarcelle une pluie d'or : la reine souscrit, le roi suit le mouvement, c'est un déluge de charité publique, officielle, royale.

Rothstein (*Neue Zeit* du 16 décembre), nous parlant de ce problème des sans-travail, voit dans ce phénomène dont le développement est particulièrement aigu et intense en Angleterre, une des plaies vives de la société anglaise ; c'est, à ses yeux, le phénomène social anglais qui aura pour l'Angleterre la même portée révolutionnaire que celui des trusts pour les Etats-Unis, par exemple. Ce problème des sans-travail s'est toujours posé à la société anglaise avec une particulière acuité, et depuis l'époque de la grande Elisabeth jusqu'à celle de... Burns, ex-socialiste, ex-agitateur de ces mêmes sans-travail, promu ministre à côté de sir Henry Campbell-Bannermann, bourgeois libéral et de Asquith, radical ex-fusilleur de grévistes, la société anglaise s'en est toujours tirée par des explosions de charité... attendrie et apeurée. Le bourgeois protestant libéral anglais a l'âme si sensible !

Maintenant que la classe ouvrière anglaise a sa représentation parlementaire, cela va changer, sans doute ; on passera d'un mouvement de pure charité à des institutions de droit. On ne dit pas lesquelles, par exemple. Et comme le socialisme d'Etat parlementaire, sous sa forme nationale ou municipale — cette forme pour laquelle Macdonald a tant de tendresse — ne nous a habitués jusqu'ici qu'à des institutions de bienfaisance bourgeoise, le plus probable, c'est que nous assisterons à un élégant compromis où les représentants des Trade-unions conservatrices s'entendront avec les libéraux au pouvoir pour escamoter le problème.

Hyndman, naguère, se retirait avec éclat de l'action socialiste, déclarant que, décidément, il n'y avait rien à faire avec les travailleurs anglais, dont il était impossible d'ouvrir la cervelle à l'idée de la lutte de classe. Aujourd'hui on nous corne aux oreilles que la conscience de classe commence à s'éveiller au sein de la classe ouvrière anglaise, puisqu'elle vient de se séparer des libéraux et de fonder un parti politique distinct. A d'autres ! La vérité, c'est que les Trade-Unions transportent de la scène corporative sur la scène parlementaire leurs revendications... bourgeoises ; et que le philistinisme corporatif devienne du crétinisme parlementaire, il n'y a pas là de quoi chanter victoire. Les groupements d'intérêt sont multiples dans la société actuelle ; ils ont tous, plus ou moins, leur représentation parlementaire : et vraiment, la formation d'un groupe ouvrier dans un Parlement bourgeois, n'a pas beaucoup plus de portée révolutionnaire que celle d'un groupe viticole ou sucrier. Dans une démocratie, dit *M. Beer*, on ne vote pas pour faire opposition au gouvernement, mais pour participer à la curée gouvernementale. Et s'il y a opposition, ajouterons-nous, elle n'est jamais que conditionnelle : c'est du chantage !

Signalons, en terminant, un article clair et judicieux de *Kautsky* sur la question agraire en Russie (*Neue Zeit* du 23 décembre) ; *Meerfeld*, dans le même numéro, nous fait assister au sein du parti du Centre allemand, au travail sourd des antagonismes économiques sous la solidarité idéologique ; et *Lafargue*, dans les numéros des 6, 18 et 20 janvier, nous livre en allemand, ce qu'il avait déjà livré en français, dans la défunte *Vie socialiste*, le très important secret des origines de la croyance en Dieu.

Edouard Berth

Index Bibliographique

G. Sorel. — Le Système historique de Renan, II. Renan historien du Judaïsme (*Paris, Jacques, 1906*).

Jules Destrée. — Une idée qui meurt ; La Patrie (*Bruxelles, Larcier, 1906*).

Henri Hauser. — La Patrie, la Guerre et la Paix à l'Ecole (*Paris, Cornély, 1905*).

P. Las Cases. — L'Assurance contre le chômage en Allemagne (*Paris, Giard et Brière, 1906*).

G. de Greef. — Eloges d'Elisée Reclus et de Kellès-Krauz (*Gand. Société coopérative, 1906*).

Léon Troclet. — L'Impôt sur le revenu, Proposition au Conseil municipal de Liège (*Liège, « La Meuse », 1906*).

Libres Entretiens. — Sur l'Internationalisme. Fascicules I et II (*Paris, 6, impasse Ronsin, 1906*).

Les Accidents du Travail. — Manuel édité par l'Union des Syndicats de la Seine (*Paris, Bourse du Travail*).

Office du Travail. — Rapport sur l'apprentissage dans les Industries de l'Ameublement (*Paris, Imprimerie Nationale, 1906*).

Office du Travail de Belgique. — Rapports annuels de l'inspection du Travail (*Bruxelles, Lebègue, Schepens, 1905*).

Robert Michels. — Patriotismus und Etik (*Leipzig, Dietrich, 1906*).

Julius Wernsdorf. — Grundriss des Systems der Soziologie und die Theorie des Anarchismus. — I. (*Iena Tauscher, 1906*).

Rudolf Goldschéid. — Verelendungs oder Meliorationstheorie ? (*Berlin, Sozialistische-Monatschefte, 1906*).

Antonio Labriola. — Scritti varii di Filosofia e Politica (*Bari. Laterza, 1906*).

Ottavio Dinale. — Critica et Psicologia socialista (*Mirandola, Tipografia Coopérativa, 1906*).

Almanaco dei Cooperatori, 1906. (*Lega delle Coopérative, Milano, 1906.*)

ERRATUM

Dans l'article de tête de ce numéro, page 139, ligne 18, deux mots sont tombes à l'impression, dont l'absence dénature totalement la pensée de l'auteur :

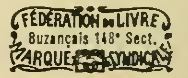
Au lieu de : Comment l'amour de l'organisation ne contrarierait-il pas toute action spontanée ?

Lire : Comment l'amour de l'organisation *pour l'organisation...*

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro notre *Chronique Politique et Sociale.*

Le Gérant : Jean Rieux.

COMPOSÉ EN COMMANDITE
IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)



Les Grèves

et le Syndicalisme français.

La grève est incontestablement une des formes de la lutte ouvrière qui permet le mieux de mesurer l'intensité de la vie syndicale. Par l'esprit qui l'inspire, par l'élan qui l'anime, par les résultats qu'elle atteint, la grève indique exactement le degré de l'activité prolétarienne. En même temps qu'elle fait surgir la conscience de la classe productrice, elle en montre la valeur combative réelle.

Il n'y a pas de mouvement ouvrier qui ait donné une illustration plus éclatante de cette vérité que le syndicalisme français. L'esprit et les résultats des grèves qui se déroulent en France depuis plusieurs années sont à ce sujet singulièrement significatifs. Nous avons relevé, à l'usage des lecteurs du *Mouvement Socialiste*, des chiffres probants et on jugera de leur éloquence.

I

Prenons les statistiques officielles des grèvres depuis 1899 jusqu'à 1904 inclusivement et nous verrons la force authentique du mouvement ouvrier en France qu'elles accusent.

L'année 1899 a vu 740 grèves comprenant 176.826 grévistes. Elles se sont terminées : 180 avec 21.131 grévistes par une réussite complète, 282 avec 124.767 grévistes par

une réussite partielle et 278 avec 30.328 grévistes par un échec.

Sur 740 grèves, 422 avaient pour but une augmentation de salaire. Elles se sont réparties de la façon suivante : 99 comprenant 20.239 grévistes avec réussite complète, 168 comprenant 64.261 grévistes avec une réussite partielle et 155 comprenant 32.072 grévistes avec un échec.

101 grèves avaient pour objet de réduire la durée de travail avec le même salaire ou même un salaire supérieur.

48 de ces demandes intéressant 10.520 grévistes ont été suivies de réussite complète, 18 avec 18.274 grévistes de réussite partielle et 37 avec 3.496 grévistes ont échoué.

45 grèves étaient motivées par une réduction de salaire ; 45,7 p. 100 des ouvriers lésés sont parvenus à l'éviter, 22,7 p. 100 l'ont évité en partie et 31,5 p. 100 ont été contraints de la subir.

L'année 1900 a vu 902 grèves comprenant 222.714 grévistes. Elles ont donné 205 réussites avec 24.216 grévistes, 360 réussites partielles avec 140.358 grévistes et 337 échecs avec 58.140 grévistes.

580 reposaient sur une demande d'augmentation de salaires ; 113 de ces demandes comprenant 37.893 grévistes ont réussi complètement, 249 avec 92.070 grévistes ont réussi en partie et 218 avec 48.894 grévistes ont échoué.

100 reposaient sur une demande de réduction de la durée de travail ; 44 avec 23.925 grévistes ont réussi, 24 avec 35.448 ont abouti partiellement et 32 avec 19.139 grévistes ont échoué.

66 grèves étaient motivées par une réduction de salaires ; 30.8 p. 100 des ouvriers lésés sont parvenus à l'éviter, 50.9 p. 100 l'ont évitée en partie et 18.3 p. 100 l'ont subie.

Avec la moyenne des grèves de la période décennale 1891-

1900 on obtient : 19,25 p. 100 des grévistes réussissent ; 46,58 p. 100 réussissent en partie et 34,17 p. 100 échouent.

L'année 1901 a vu 523 grèves comprenant 111.414 grévistes. Elles ont donné 114 réussites avec 9.364 grévistes, 195 réussites partielles avec 44.386 grévistes et 214 échecs avec 57.664 grévistes.

274 avaient pour objet une demande d'augmentation de salaires ; 69 pour obtenir une réduction de la durée de travail et 57 pour s'opposer à une réduction de salaire. Pour 250 de ces grèves, voici les chiffres : sur 225 de celles relatives à une augmentation de salaires, il y a eu 51 réussites avec 3.734 grévistes entraînant une augmentation moyenne de 56 centimes par jour, 79 réussites partielles avec 20.617 grévistes entraînant une augmentation moyenne de 22 centimes par jour, 95 échecs avec 31.486 grévistes.

Sur 25 relatives à la réduction de salaires, il y a eu 9 réussites qui ont empêché la moyenne du salaire de descendre de 42 centimes par jour, 5 réussites partielles qui ont réduit la moyenne de la diminution de 17 centimes par jour, 11 échecs.

En 1902, il y a eu 512 grèves comprenant 212.704 grévistes donnant 111 réussites avec 23.533 grévistes, 184 réussites partielles avec 160.820 grévistes et 217 échecs avec 28.351 grévistes.

256 tendaient à une augmentation et 83 s'opposaient à une réduction de salaire. Sur ces 256, les chiffres sont connus pour 193. Ce nombre comprend 40 réussites avec 3.889 grévistes entraînant une augmentation moyenne de 47 centimes par jour, 63 réussites partielles avec 8.283 grévistes entraînant une augmentation de 53 centimes par jour et 90 échecs avec 7.070 grévistes. Sur les 83 ayant trait à une réduction de salaire, voici les chiffres pour 27 d'entre elles : 6 succès

qui ont empêché la moyenne du salaire de descendre de 29 centimes par jour, 6 succès partiels qui ont empêché la moyenne du salaire de descendre de 34 centimes par jour.

Ces chiffres ne comprennent pas 39 réussites, 53 transactions et 28 échecs dont les évaluations étaient impossibles pour diverses raisons.

38 grèves tendaient à réduire la durée de travail : 18 de ces demandes ont abouti avec 1.813 grévistes, 3 ont abouti partiellement avec 124.162 grévistes (la grève des mineurs rentre dans cette catégorie avec 115.240 grévistes).

En 1903, il y a eu 567 grèves avec 123.151 grévistes donnant 122 réussites avec 12.526 grévistes, 222 réussites partielles avec 89.736 grévistes et 223 échecs avec 20.889 grévistes.

284 tendaient à une augmentation de salaires et 58 s'opposaient à une réduction. Sur ces 284 les chiffres sont connus pour 231. Ce nombre comprend 58 réussites avec 5.679 grévistes entraînant une augmentation de 43 centimes par jour, 74 réussites partielles avec 14.602 grévistes entraînant une augmentation moyenne de 32 centimes par jour et 99 échecs.

Sur les 58 relatives à la réduction, 32 se décomposent ainsi : 10 succès avec 804 grévistes empêchant une diminution moyenne de 26 centimes par jour ; 8 succès partiels avec 1.265 grévistes réduisant la diminution de 17 centimes par jour et 4 échecs avec 681 grévistes.

Ces chiffres ne comprennent pas 21 réussites, 44 transactions et 14 échecs pour les mêmes raisons que précédemment.

57 grèves tendaient à réduire la journée de travail : 18 réussites avec 4.415 grévistes, 11 réussites partielles avec 2.671 grévistes et 28 échecs avec 4.917 grévistes.

Enfin, en 1904, il y a eu 1.026 grèves comprenant 271.097 grévistes donnant 297 réussites avec 53.555 grévistes, 394 succès partiels avec 168.034 grévistes et 335 échecs avec 49.508 grévistes, soit 28,95 p. 100 de succès, 38,40 de succès partiels et 32,65 d'échecs.

591 tendaient à une augmentation et 59 tendaient à s'opposer à une réduction de salaire.

Sur les 591, les chiffres sont connus pour 363 comprenant 125 réussites, entraînant une augmentation moyenne de 25 centimes par jour pour 19.759 grévistes, 124 réussites partielles entraînant une augmentation moyenne de 48 centimes par jour pour 37.172 grévistes, et 114 échecs avec 10.060 grévistes. Sur les 59 ayant trait à une réduction de salaire, les chiffres sont connus pour 21, dont 8 succès, empêchant une diminution moyenne de 67 centimes par jour à 813 ouvriers, 6 réussites partielles empêchant une diminution moyenne de 18 centimes par jour à 271 ouvriers, et 7 échecs avec 481 ouvriers.

Ces chiffres ne comprennent pas 56 réussites, 145 réussites partielles et 65 échecs.

192 grèves tendaient à une réduction de la durée de travail, dont 102 réussites avec 22.241 grévistes, 37 réussites partielles avec 43.657 grévistes, et 53 échecs, avec 33.834 grévistes.

En résumé, pour la période de six ans, allant de 1899 à 1904 inclus, que nous avons examinée, nous trouvons : 4.270 grèves, comprenant 1.119.050 travailleurs, dont 1.029 succès, 1637 succès partiels et 1.604 échecs. *Soit 2.666 grèves ayant apporté des améliorations à 872.426 ouvriers et 1.604 échecs n'ayant rien apporté à 246.624 ouvriers.* 2.094 d'entre elles étaient des grèves offensives.

Nous ne classons parmi ces dernières que celles qui ont pour but une augmentation de salaire et la réduction de la

durée du travail. Nous n'avons pas compté celles qui tendaient à faire modifier des conditions dans le mode de travail à obtenir le renvoi de contre-maîtres ou de directeurs et la réintégration d'ouvriers qui, cependant, sont des luttes offensives.

En faisant la moyenne des dix dernières années (1894-1903), on obtient donc les proportions suivantes :

22,44 p. 100 de grèves réussissent ; 35,43 p. 100 réussissent partiellement, et 42,13 p. 100 seulement échouent.

13,44 p. 100 des grévistes réussissent ; 59,18 p. 100 des grévistes réussissent partiellement, et 26,98 p. 100 des grévistes échouent.

II

Ces chiffres sont significatifs par eux-mêmes. Ils montrent que malgré ses défauts — qui n'en a pas ? — la classe ouvrière française sait lutter. Ils prouvent aussi que le souci des réalisations immédiates n'est pas obscurci par l'affirmation chaque jour renouvelée de l'idéal révolutionnaire.

Il est même permis de prétendre que ces grèves n'ont pu donner les résultats indiqués que *parce que la classe ouvrière ne sépare pas son désir d'améliorations quotidiennes de son idéal révolutionnaire* ; c'est, peut-on dire, ce dernier qui lui communique l'élan et la vigueur que traduisent si nettement les grèves françaises.

Ce qui donne leur vraie valeur aux chiffres que nous avons relevés, c'est que les syndicats français n'ont point de ces fortes caisses, dont la rondeur est si orgueilleusement affichée par de nombreux syndicats étrangers, ceux d'Allemagne et d'Angleterre notamment.

Aux millions patronaux ils n'opposent pas les sous péni-

blement entassés des prolétaires, car ils savent que la lutte placée sur ce terrain est par trop inégale.

A l'absence de fortes caisses, les syndicats français suppléent par l'enthousiasme, l'énergie, le sentiment du sacrifice et le sens supérieur de la lutte.

Ont-ils tort, dans leur action, de ne tenir compte de la caisse que dans une certaine mesure ? Devraient-ils subordonner leurs efforts à la grosseur de leurs coffres-forts ? A ces deux questions, nous pouvons répondre avec assurance par la négative, et par là nous indiquons que, si l'argent a son utilité dans nos conflits, les syndicats ne sauraient considérer les fortes réserves comme le meilleur élément de succès. Car l'expérience dit que, pour être à même, dans la plupart des corporations dont le but est la constitution de puissantes caisses, de faire face aux charges qu'on a pris, on est amené à éviter tout conflit, à empêcher la grève dont l'ampleur et l'étendue pourraient vider les caisses.

Notre intention n'est pas de tirer d'autres conclusions du simple et sec exposé de chiffres que nous avons présenté ici.

Nous nous bornons à appeler sur ces statistiques l'attention de ceux qui parlent à la légère des résultats pratiques du syndicalisme révolutionnaire.

Qu'on compare ces résultats à ceux qu'obtiennent d'autres mouvements syndicaux, hors de France, avec d'autres méthodes.

Et à qui estime que les millions sont nécessaires pour la lutte ouvrière, il apparaîtra clairement que si les syndicats français possédaient les millions des organisations allemandes ou anglaises, les chiffres seraient encore plus décisifs et les avantages obtenus autrement éclatants.

Victor GRIFFUELHES,
Secrétaire de la *Confédération générale du travail.*

Réflexions sur la Violence [1]

CHAPITRE IV

La Grève générale prolétarienne (2).

I

Toutes les fois que l'on cherche à se rendre un compte exact des idées qui se rattachent à la violence prolétarienne, on est amené à se reporter à la notion de grève générale ; mais la même notion peut rendre bien d'autres services et fournir des éclaircissements inattendus sur toutes les parties obscures du socialisme. Dans les dernières pages du premier chapitre, j'ai comparé la grève générale à la bataille napoléonienne qui écrase définitivement l'adversaire ; ce rapprochement va nous aider à comprendre le rôle idéologique de la grève générale.

Lorsque les écrivains militaires actuels veulent discuter

(1) Voir nos deux derniers numéros.

(2) Les deux chapitres sur la grève générale, qui ont paru dans le *Divenire sociale* étaient sensiblement plus courts que ceux-ci ; mais ils m'ont paru obscurs sur certains points ; j'ai mieux développé les parties qui me semblaient d'une intelligence difficile, surtout celles qui ont des affinités avec la philosophie de M. Bergson, parce que cette philosophie est encore peu vulgarisée et qu'elle a une importance majeure pour tous les raisonnements relatifs aux faits sociaux.

de nouvelles méthodes de guerre appropriées à l'emploi des troupes infiniment plus nombreuses que n'étaient celles de Napoléon et pourvues d'armes bien plus perfectionnées que celles de ce temps, il ne supposent pas moins que la guerre devra se décider dans des batailles napoléoniennes. Il faut que les tactiques proposées puissent s'adapter au drame que Napoléon avait conçu ; sans doute, les péripéties du combat se dérouleront tout autrement qu'autrefois ; mais la fin doit être toujours la catastrophe de l'ennemi. Les méthodes d'instruction militaire sont des préparations du soldat en vue de cette grande et effroyable action, à laquelle chacun doit être prêt à prendre part au premier signal. Du haut en bas de l'échelle, tous les membres d'une armée vraiment solide ont leur pensée tendue vers cette issue catastrophique des conflits internationaux.

Les syndicats révolutionnaires raisonnent sur l'action socialiste exactement de la même manière que les écrivains militaires raisonnent sur la guerre ; ils enferment tout le socialisme dans la grève générale ; ils regardent toute combinaison comme devant aboutir à ce fait ; ils voient dans chaque grève une imitation réduite, un essai, une préparation du grand bouleversement final.

La *nouvelle école* qui se dit marxiste, syndicaliste et révolutionnaire, s'est déclarée favorable à l'idée de grève générale, dès qu'elle a pu prendre une claire conscience du sens vrai de sa doctrine, des conséquences de son activité, ou de son originalité propre. Elle a été conduite ainsi à rompre avec les anciennes chapelles officielles, utopistes et politiciennes, qui ont horreur de la grève générale et à entrer, au contraire, dans le mouvement propre du prolétariat révolutionnaire qui, depuis déjà longtemps, fait de l'adhésion à la grève générale le *test* au moyen duquel le socialisme des travailleurs se distingue du socialisme des révolutionnaires amateurs.

Les socialistes parlementaires ne peuvent avoir une grande influence que s'ils parviennent à s'imposer à des groupes très divers, en parlant un langage embrouillé : il leur faut des électeurs ouvriers assez naïfs pour se laisser duper par des phrases ronflantes sur le collectivisme futur ; ils ont besoin de se présenter comme de profonds philosophes aux bourgeois stupides qui veulent paraître entendus en questions sociales ; il leur est très nécessaire de pouvoir exploiter des gens riches qui croient bien mériter de l'humanité en commanditant des entreprises de politique socialiste. Cette influence est fondée sur le galimatias et nos grands hommes travaillent, avec un succès parfois trop grand, à jeter la confusion dans les idées de leurs lecteurs ; ils détestent la grève générale, parce que toute propagande faite sur ce terrain est trop socialiste pour plaire aux philantrophes.

Dans la bouche de ces prétendus représentants du prolétariat, toutes les formules socialistes perdent leur sens réel. La lutte de classe reste toujours le grand principe ; mais elle doit être subordonnée à la solidarité nationale ; l'internationalisme est un article de foi, en l'honneur duquel les plus modérés se déclarent prêts à prononcer les serments les plus solennels, mais le patriotisme impose aussi des devoirs sacrés (1) ; l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, comme on l'imprime encore tous les jours, mais la véritable émancipation consiste à voter pour un professionnel de la politique, à lui assurer les

---

(1) Le *Petit Parisien* a publié, le 8 octobre 1905, un article enthousiaste sur « le devoir sacré » qui s'impose aux conscrits, et sur « le culte de ce drapeau tricolore qui a parcouru le monde avec nos gloires et nos libertés ». Le 17 décembre, autre article, au moins aussi enthousiaste, en l'honneur du gouvernement qui vient d'écrire « une page de l'histoire de France » ; la déclaration sur le Maroc constitue « une journée française ». Ce journal est l'organe le plus répandu du socialisme réformiste.

moyens de se faire une bonne situation, à se donner un maître ; l'État doit disparaître et on se garderait de contester ce que Engels a écrit là-dessus ; mais cette disparition aura lieu seulement dans un avenir si lointain que l'on doit s'y préparer en utilisant provisoirement l'Etat pour gaver les politiciens de bons morceaux, et la meilleure politique pour faire disparaître l'Etat consiste provisoirement à renforcer la machine gouvernementale ; Gribouille, qui se jette à l'eau pour ne pas être mouillé par la pluie, n'aurait pas raisonné autrement ; — etc.. etc.

On pourrait remplir des pages entières avec l'exposé sommaire des thèses contradictoires, cocasses et charlatanesques qui forment le fond des harangues de nos grands hommes ; rien ne les embarrasse et ils savent concilier, dans leurs discours pompeux, fougueux et nébuleux, l'intransigeance la plus absolue avec l'opportunisme le plus souple. On m'assure même qu'on a prétendu récemment que l'art de concilier ainsi les oppositions par le galimatias est le plus clair résultat qu'on ait tiré de l'étude des œuvres de Marx. J'avoue ma radicale incompétence en ces matières difficiles ; je n'ai d'ailleurs nullement la prétention d'être compté parmi les gens auxquels les politiciens concèdent le titre de savants ; cependant, je ne me résous point facilement à admettre que ce soit là le fond de la philosophie marxiste.

La polémique de Jaurès avec Clémenceau au sujet de l'idée de patrie a montré, d'une manière parfaitement incontestable, que nos socialistes parlementaires ne peuvent réussir à en imposer au public que par leur galimatias et qu'à force de tromper leurs lecteurs, ils ont fini par perdre tout sens de la discussion honnête. Dans l'*Aurore* du 4 septembre 1905, Clémenceau reproche à Jaurès d'embrouiller l'esprit de ses partisans « en des subtilités métaphysiques où ils sont incapables de le suivre » ; il n'y a rien à objecter à ce reproche, sauf l'emploi du mot *métaphysique* ; Jaurès

n'est pas plus métaphysicien qu'il n'est juriste ou astronome. Dans le numéro du 26 octobre, son contradicteur démontre qu'il possède « l'art de solliciter les textes » et termine en disant : « Il m'a paru instructif de mettre à nu certains procédés de polémique dont nous avons le tort de concéder trop facilement le monopole à la congrégation de Jésus ».

En face de ce socialisme bruyant, bavard et menteur, qui est exploité par les ambitieux de tout calibre, qui amuse quelques farceurs et qu'admirent les décadents, se dresse le syndicalisme révolutionnaire qui s'efforce, au contraire, de ne rien laisser dans l'indécision ; la pensée est ici honnêtement exprimée, sans supercherie et sans sous-entendus ; on ne cherche plus à diluer les doctrines dans un fleuve de commentaires embrouillés. Le syndicalisme cherche à employer des moyens d'expression qui projettent sur les choses une pleine lumière, qui les posent parfaitement à la place que leur assigne leur nature et qui accusent toute la valeur des forces mises en jeu. Au lieu d'atténuer les oppositions, il faudra, pour suivre l'orientation syndicaliste, les mettre en relief ; il faudra donner un aspect aussi solide que possible aux groupements qui luttent entre eux ; enfin on représentera les mouvements des masses révoltées de telle manière que l'âme des révoltés en reçoive une impression pleinement maîtrisante.

Le langage ne saurait suffire pour produire de tels résultats d'une manière assurée ; il faut faire appel à des ensembles d'images capables d'évoquer *en bloc et par la seule intuition*, avant toute analyse réfléchie, la masse des sentiments qui correspondent aux diverses manifestations de la guerre engagée par le socialisme contre la société moderne. Les syndicalistes résolvent parfaitement ce problème en concentrant tout le socialisme dans le drame de la grève générale ; il n'y a plus ainsi aucune place pour la conciliation

des contraires par les *savants officiels* ; tout est bien dessiné, en sorte qu'il ne puisse y avoir qu'une seule interprétation possible du socialisme. Cette méthode a tous les avantages que présente la connaissance totale sur l'analyse, d'après la doctrine de M. Bergson ; et peut-être ne pourrait-on pas citer beaucoup d'exemples capables de montrer d'une manière aussi parfaite la valeur des doctrines du célèbre professeur (1).

On a beaucoup disserté sur la possibilité de réaliser la grève générale : on a prétendu que la guerre socialiste ne pouvait se résoudre en une seule bataille ; il semble aux *gens sages*, pratiques et savants, qu'il serait prodigieusement difficile de lancer avec ensemble les grandes masses du prolétariat ; on a analysé les difficultés de détail que présenterait une lutte devenue énorme. Au dire des socialistes-sociologues, comme à celui des politiciens, la grève générale serait une rêverie populaire, caractéristique des débuts d'un mouvement ouvrier ; on nous cite l'autorité de M. Sidney Webb qui a décrété que la grève générale était une illusion de jeunesse (2), dont s'étaient vite débarrassés les ouvriers anglais, que les propriétaires de la science sérieuse nous ont si souvent présentés comme les dépositaires de la véritable conception du mouvement ouvrier.

Que la grève générale ne soit pas populaire dans l'Angleterre contemporaine, c'est un pauvre argument à faire valoir contre la portée historique de l'idée, car les Anglais

---

(1) La nature de ces articles ne comporte pas de longs développements sur ce sujet ; mais je crois que l'on pourrait faire une application plus complète encore des idées de M. Bergson à la théorie de la grève générale. Le mouvement, dans la philosophie bergsonnienne, est regardé comme un tout indivisé ; ce qui nous conduit justement à la conception catastrophique du socialisme.

(2) J. Bourdeau. *L'évolution du socialisme*, p. 232.

se distinguent par une extraordinaire incompréhension de la lutte de classe; leur pensée est restée très dominée par des influences médiévales : la corporation, privilégiée ou protégée au moins par les lois, leur apparaît toujours comme l'idéal de l'organisation ouvrière ; c'est pour l'Angleterre que l'on a inventé le terme *d'aristocratie ouvrière* pour parler des syndiqués et, en effet, le trade-unionisme poursuit l'acquisition de faveurs légales (1). Nous pourrions donc dire que l'aversion que l'Angleterre éprouve pour la grève générale devrait être regardée comme une forte présomption en faveur de celle-ci, par tous ceux qui regardent la lutte de classe comme l'essentiel du socialisme.

D'autre part, M. Sidney Webb jouit d'une réputation fort exagérée de compétence; il a eu le mérite de compulser des dossiers peu intéressants et la patience de composer une des compilations les plus indigestes qui soient, sur l'histoire du trade-unionisme ; mais c'est un esprit des plus bornés qui n'a pu éblouir que des gens peu habitués à refléchir (2). Les personnes qui ont introduit sa gloire en France, n'entendaient pas mot au socialisme, et si vraiment il est au premier rang des auteurs comtemporains d'histoire économique, comme l'assure son traducteur (3), c'est que le ni-

(1) C'est ce qu'on voit, par exemple, dans les efforts tentés par les trade-unions pour obtenir une loi leur évitant la responsabilité civile de leurs actes.

(2) Tarde ne pouvait arriver à se rendre compte de la réputation que l'on avait faite à M. Sidney Webb, qui lui semblait un barbouilleur de papier.

(3) Metin : *Le socialisme en Angletrre*, p. 210. Cet écrivain a reçu un *brevet de socialisme* du gouvernement; le 26 juillet 1904, le Commissaire général français de l'Exposition de Saint-Louis disait : « M. Metin est animé du meilleur esprit démocratique ; c'est un excellent républicain ; c'est même un socialiste que les associations ouvrières doivent accueillir comme un ami. » (*Association ouvrière*, 30 juillet 1904). Il y aurait une

veau intellectuel de ces historiens est assez bas ; bien des exemples nous montrent d'ailleurs qu'on peut être un illustre professionnel de l'histoire et un esprit moins que médiocre.

Je n'attache pas d'importance, non plus, aux objections que l'on adresse à la grève générale en s'appuyant sur des considérations d'ordre pratique ; c'est revenir à l'ancienne utopie que vouloir traiter comme des faits historiques, des hypothèses relatives aux luttes de l'avenir et aux moyens de supprimer le capitalisme. Il n'y a aucun procédé pour pouvoir prévoir l'avenir d'une manière scientifique, ou même pour discuter sur la supériorité que peuvent avoir certaines hypothèses sur d'autres ; trop d'exemples mémorables nous démontrent que les plus grands hommes ont commis des erreurs prodigieuses en voulant, ainsi, se rendre maîtres des futurs, même des plus voisins.

Cependant l'homme ne cesse de raisonner comme s'il était vraiment en état de sortir du présent et l'expérience montre que ses constructions peuvent avoir une grande efficacité, d'immenses avantages et fort peu d'inconvénients ; cela se produit quand on les regarde comme des mythes, c'est-à-dire comme des compositions faites avec art, en vue de donner un aspect de réalité à des espoirs sur lesquels s'appuie la conduite présente. C'est ce qu'on peut montrer par bien des exemples historiques.

Les premiers chrétiens attendaient le retour du Christ et la ruine totale du monde païen, avec l'instauration du royaume des saints. pour la fin de la première génération. La catastrophe ne se produisit pas, mais la pensée chrétienne tira un tel parti du mythe apocalyptique que certains

---

étude amusante à faire sur les personnes qui possèdent de pareils brevets, délivrés soit par le gouvernement, soit par le *Musée social*, soit par la *presse bien informée*.

savants contemporains voudraient que toute la prédication de Jésus eût porté sur ce sujet unique (1). Les espérances que Luther et Calvin avaient formées sur l'esprit religieux de l'Europe ne se sont nullement réalisées; très rapidement ces Pères de la Réforme ont paru être des hommes d'un autre monde ; pour les protestants actuels, ils appartiennent plutôt au Moyen-Age qu'aux temps modernes et les problèmes qui les inquiétaient le plus occupent fort peu de place dans le protestantisme contemporain. Devrons-nons contester, pour cela, l'immense résultat qui est sorti de leurs rêves de rénovation chrétienne? On peut soutenir également que les vraies conséquences de la Révolution ne ressemblent nullement au tableau enchanteur qui avait apparu aux yeux éblouis de ses premiers adeptes ; et sans ce tableau la Révolution aurait-elle eu lieu? et dans ce tableau ne retrouve-t-on pas une masse des résultats acquis effectivement, mais autrement réalisés et avec des aspects que ne soupçonnaient pas nos pères? On peut même se demander si la Révolution n'a pas été une transformation beaucoup plus profonde que ne l'avaient soupçonné les gens qui, au XVIIIe siècle, fabriquaient des utopies sociales. Tout près de nous, Mazzini a poursuivi ce que les hommes sages de son temps nommèrent une folle chimère; mais on ne peut plus douter aujourd'hui que sans Mazzini l'Italie ne serait jamais devenue une grande puissance et que celui-ci a beaucoup plus fait pour l'unité italienne que Cavour et tous les politiques de son école.

Il importe donc fort peu de savoir ce que les mythes renferment de détails destinés à apparaître réellement sur le plan de l'histoire future; ce ne sont pas des almanachs

(1) Cette doctrine occupe, à l'heure actuelle, une grande place dans l'exégèse allemande; elle a été apportée en France par l'abbé Loisy.

astrologiques ; il peut même arriver que rien de ce qu'ils renferment ne se produise (comme ce fut le cas pour la catastrophe attendue par les premiers chrétiens). Il faut juger les mythes comme des moyens d'agir sur le présent et toute discussion sur la manière de les appliquer matériellement sur le cours de l'histoire est dépourvu de sens ; *c'est l'ensemble du mythe qui importe seul ;* ses parties n'offrent d'intérêt que par le relief qu'ils donnent à l'idée contenue dans la construction. Il n'est donc pas utile de raisonner sur les incidents qui peuvent se produire au cours de la guerre sociale et sur les conflits décisifs qui peuvent donner la victoire au prolétariat ; alors même que les révolutionnaires se tromperaient, du tout au tout, en se faisant un tableau fantaisiste de la grève générale, ce tableau pourrait avoir été, au cours de la préparation à la révolution, un élément de force de premier ordre, s'il a admis, d'une manière parfaite, toutes les aspirations du socialisme et s'il a donné à l'ensemble des pensées révolutionnaires une précision et une raideur que n'auraient pu leur donner d'autres manières de penser.

Pour apprécier la portée de l'idée de grève générale, il faut donc abandonner tous les procédés de discussion qui ont cours entre politiciens, sociologues ou gens ayant des prétentions à la science pratique ; on peut concéder aux adversaires tout ce qu'ils s'efforcent de démontrer, sans réduire, en aucune façon, la valeur de la thèse qu'ils croient pouvoir réfuter ; il importe peu que la grève générale soit une réalité partielle, ou seulement un produit de l'imagination populaire. Toute la question est de savoir si la grève générale contient bien tout ce qu'attend la doctrine socialiste du prolétariat révolutionnaire.

Pour résoudre une pareille question, nous ne sommes plus réduits à raisonner savamment sur l'avenir ; nous n'avons pas à nous livrer à de hautes considérations sur la philoso-

phie, sur l'histoire et sur l'économie; nous ne sommes pas sur le domaine des idéologies, mais nous pouvons rester sur le terrain des faits que l'on peut observer; nous avons à interroger les hommes qui prennent une part très active au mouvement réellement révolutionnaire au sein du prolétariat, qui n'aspirent point à monter dans la bourgeoisie et dont l'esprit n'est pas dominé par des préjugés corporatifs. Ces hommes peuvent se tromper sur une infinité de questions de politique, d'économie ou de morale; mais leur témoignage est décisif, souverain et irréformable quand il s'agit de savoir quelles sont les représentations qui agissent sur eux et sur leurs camarades de la manière la plus efficace, qui possèdent, au plus haut degré, la faculté de s'identifier avec leur conception socialiste, et grâce auxquelles la raison, les espérances et la perception des faits particuliers semblent ne plus faire qu'une seule unité (1).

Grâce à eux, nous savons que la grève générale est bien ce que j'ai dit : le *mythe* dans lequel le socialisme s'enferme tout entier, une organisation d'images capables d'évoquer, instinctivement, tous les sentiments qui correspondent aux diverses manifestations de la guerre engagée par le socialisme contre la société moderne. Les grèves ont engendré dans le prolétariat les sentiments les plus nobles, les plus profonds et les plus moteurs qu'il possède ; la grève générale les groupe tous dans un tableau d'ensemble et, par leur rapprochement, donne à chacun d'eux son maximum d'intensité; faisant appel à des souvenirs très cuisants de conflits particuliers, elle colore d'une vie intense tous les détails de la composition présentée à la conscience. Nous obtenons ainsi cette intuition du socialisme que le langage ne pouvait pas nous donner d'une ma-

(1) C'est encore une application des thèses bergsoniennes.

nière parfaitement claire — et nous l'obtenons dans un ensemble perçu instantanément (1).

Nous pouvons encore nous appuyer sur un autre témoignage pour démontrer la puissance de l'idée de grève générale. Si cette idée était une pure utopie, comme on le dit si fréquemment, les socialistes parlementaires ne s'échaufferaient pas tant pour la combattre ; je ne sache pas qu'ils aient jamais rompu des lances contre les espérances insensées que les utopistes ont continué de faire miroiter aux yeux éblouis du peuple (2). Tout dernièrement même, Clémenceau faisait ressortir ce qu'a de machiavélique l'attitude de Jaurès quand il est en face de pareilles illusions : il met sa conscience à l'abri de « quelque sentence habilement balancée », mais si habilement balancée qu'elle « sera distraitement accueillie par ceux qui ont le plus grand besoin d'en pénétrer la substance » (*Aurore*, 28 décembre 1905). Mais quand il s'agit de la grève générale, c'est tout autre chose ; nos politiciens ne se contentent plus de réserves compliquées ; ils parlent avec violence et s'efforcent d'amener leurs auditeurs à abandonner cette conception.

La cause de cette attitude est facile à comprendre : les politiciens n'ont aucun danger à redouter des utopies qui présentent au peuple un mirage trompeur de l'avenir et orientent « les hommes vers des réalisations prochaines

---

(1) C'est la connaissance parfaite de la philosophie bergsonienne.

(2) Je n'ai pas souvenir que les socialistes officiels aient montré tout le ridicule des romans de Bellamy, qui ont eu un si grand succès. Ces romans auraient d'autant mieux nécessité une critique qu'ils présentent au peuple un idéal de vie toute bourgeoise. Ils étaient un produit naturel de l'Amérique, pays qui ignore la lutte de classe ; mais en Europe, les théoriciens de la lutte de classe ne les auraient-ils pas compris ?

de terrestre félicité, dont une faible partie ne peut être scientifiquement le résultat que d'un très long effort. » (C'est ce que font les politiciens socialistes d'après Clémenceau). Plus les électeurs croiront facilement aux forces magiques, plus ils seront disposés à voter pour le candidat qui promet des merveilles ; dans la lutte électorale, il y a une surenchère continuelle ; pour que les candidats socialistes puissent passer sur le corps des radicaux, il faut que les électeurs soient capables d'accepter toutes les espérances (1) ; aussi, nos politiciens socialistes se gardent-ils bien de combattre d'une manière efficace l'utopie du bonheur facile.

S'ils combattent la grève générale, c'est qu'ils reconnaissent, au cours de leurs tournées de propagande, que l'idée de grève générale est si bien adaptée à l'âme ouvrière qu'elle peut la dominer de la manière la plus absolue et ne laisser aucune place aux désirs que peuvent satisfaire les parlements. Ils s'aperçoivent que cette idée est tellement motrice qu'une fois entrée dans les esprits, ceux-ci échappent à tout contrôle de maîtres et qu'ainsi le pouvoir des députés serait réduit à rien. Enfin ils sentent, d'une manière vague, que tout le socialisme pourrait bien être absorbé par la grève générale, ce qui rendrait fort inutiles tous les compromis entre les groupes politiques en vue desquels a été constitué le régime parlementaire.

L'opposition des socialistes officiels fournit donc une confirmation de notre première enquête sur la portée de la grève générale.

---

(1) Aristophane a donné, dans la comédie des *Chevaliers*, le tableau éternellement vrai des surenchères par lesquelles les démagogues cherchent à tromper le peuple. Dans l'article cité, Clémenceau rappelle que Jaurès a pratiqué cette surenchère dans un grand discours prononcé à Béziers.

II

Il nous faut maintenant aller plus loin et nous demander si le tableau fourni par la grève générale est vraiment complet, c'est-à-dire s'il comprend tous les éléments de la lutte reconnus par le socialisme moderne. Mais tout d'abord il faut bien préciser la question, ce qui sera facile en partant des explications données plus haut sur la nature de cette construction. Nous avons vu que la grève générale doit être considérée comme un ensemble indivisé ; par suite aucun détail d'exécution n'offre aucun intérêt pour l'intelligence du socialisme ; on pourrait même dire que l'on est toujours en danger de perdre quelque chose de cette intelligence quand on essaie de décomposer cet ensemble en parties. Nous allons essayer de montrer qu'il y a une identité fondamentale entre les thèses capitales du marxisme et les aspects d'ensemble que fournit le tableau de la grève générale.

Cette affirmation ne manquera pas que de paraître paradoxale à plus d'une personne ayant lu les publications des marxistes les plus autorisés. Il a existé, en effet, pendant très longtemps, une hostilité fort déclarée dans les milieux marxistes contre la grève générale. Cette tradition a beaucoup nui aux progrès de la doctrine de Marx et ce n'est pas le plus mauvais exemple que l'on puisse prendre pour montrer que les disciples tendent, en général, a restreindre la portée de la pensée magistrale. La *nouvelle école* a eu beaucoup de peine à se dégager de ces influences ; elle a été formée par des personnes qui avaient reçu à un très haut degré une empreinte marxiste et elle a été longtemps avant de reconnaître que les objections adressées à la grève générale provenaient de l'incapacité des représentants officiels du

marxisme plutôt que des principes mêmes de la doctrine (1).

La *nouvelle école* a commencé son émancipation le jour où elle a clairement reconnu que les formules du socialisme s'éloignaient souvent beaucoup de l'esprit de Marx et qu'elle a préconisé un retour à cet esprit. Ce n'était pas sans une certaine stupéfaction qu'elle s'apercevait que l'on avait mis sur le compte du maître de prétendues inventions qui provenaient de ses prédécesseurs ou qui même étaient des lieux communs à l'époque où fut rédigé le *Manifeste communiste*. Suivant un auteur qui a sa place parmi les gens bien informés — selon le gouvernement et le *Musée Social* — « l'accumulation (du capital dans les mains de quelques individus) est une des grandes découvertes de Marx, une des trouvailles dont il était le plus fier » (2). N'en déplaise à la science historique de ce notable universitaire, cette thèse était une de celles qui couraient les rues avant que Marx eût jamais rien écrit et elle était devenue un dogme dans le monde socialiste à la fin du règne de Louis-Philippe. Il y a quantité de thèses marxistes du même genre.

Un pas décisif fut fait vers la réforme lorsque ceux des marxistes qui aspiraient à penser librement, se furent mis à étudier le mouvement syndical ; ils découvrirent que « les purs syndicaux ont plus à nous apprendre qu'il n'ont à apprendre de nous » (3). C'était le commencement de la sagesse;

---

(1) Dans un article sur l'Introduction à le métaphysique, publié en 1903, M. Bergson signale que les disciples sont toujours portés à exagérer les divergences qui existent entre les maîtres et que « le maître, en tant qu'il formule, développe, traduit en idées abstraites ce qu'il apporte, est déjà, en quelque sorte, un disciple vis-à-vis de lui-même ». (*Cahiers de la Quinzaine*, 12e cahier de la 4e série, pp. 22-23).

(2) A Metin. *Op. cit.*, p. 191.

(3) G. Sorel. *Avenir socialiste des syndicats*, p. 12.

on avait retrouvé la véritable voie de Marx; on pouvait revenir aux seuls procédés qui peuvent fournir « des idées vraies et fécondes, qui sont autant de prises de contact avec des courants de réalité » (1). Et on peut utilement citer ici une profonde pensée de M. Bergson : « On n'obtient pas de la réalité une intuition, c'est-à-dire une *sympathie intellectuelle avec ce qu'elle a de plus intérieur*, si l'on n'a pas gagné sa confiance par une large camaraderie avec ses manifestations superficielles. Et il ne s'agit pas seulement de s'assimiler les faits marquants ; il en faut *accumuler et fondre* ensemble une si énorme masse qu'on soit assuré, dans cette fusion, de neutraliser les unes par les autres toutes les idées préconçues et prématurées que les observateurs ont pu déposer, à leur insu, au fond de leurs observations. Alors seulement se dégage la matérialité des faits connus ». On parvient enfin à ce que M. Bergson nomme une *expérience intégrale* (2).

Grâce au nouveau principe, on arriva bien vite à reconnaître que toutes les affirmations dans le cercle desquelles on avait prétendu enfermer le socialisme sont d'une déplorable insuffisance et qu'elles sont souvent plus dangereuses qu'utiles. C'est le respect superstitieux voué par la social-démocratie à la scolastique de ses doctrines qui a rendu stériles tous les efforts tentés en Allemagne en vue de perfectionner le marxisme.

Lorsque la *nouvelle école* eut acquis une pleine intelligence de la grève générale et qu'elle eut ainsi atteint la profonde intuition du mouvement ouvrier, elle reconnut que toutes les thèses socialistes possédaient une clarté qui leur avait manqué jusque là, dès qu'on les interprétait en évoquant à leur aide cette grande construction ; elle s'aperçut

(1) Bergson. *Loc. cit.*, p. 21.
(2) Bergson. *Loc. cit.*, pp. 24-25.

que l'appareil lourd et fragile que l'on avait fabriqué en Allemagne pour expliquer les doctrines de Marx, était à rejeter si l'on voulait suivre exactement les transformations contemporaines de l'idée prolétarienne ; elle découvrit que la notion de la grève générale mettait en mesure d'explorer avec fruit tout le vaste domaine du marxisme, qui était resté jusque-là à peu près inconnu aux pontifes qui prétendaient régenter le socialisme. Ainsi les principes fondamentaux du marxisme ne seraient parfaitement intelligibles que si on s'aide du tableau de la grève générale et, d'autre part, on peut penser que ce tableau ne prend toute sa signification que pour ceux qui sont nourris de la doctrine de Marx.

A) Tout d'abord, je vais parler de la lutte de classe, qui est le point de départ de toute réflexion socialiste et qui a tant besoin d'être élucidée depuis que des sophistes s'efforcent d'en donner une idée fausse.

1° Marx parle de la société comme si elle était coupée en deux groupes foncièrement antagonistes ; cette thèse dichotomique a été souvent combattue au nom de l'observation et il est certain qu'il faut un certain effort de l'esprit pour la trouver vérifiée dans les phénomènes de la vie commune.

La marche de l'atelier capitaliste fournit une première approximation et le travail aux pièces joue un rôle essentiel dans la formation de l'idée de classes ; il met, en effet, en lumière une opposition très nette d'intérêts se manifestant sur le prix des objets (1) : les travailleurs se sentent dominés par les patrons d'une manière analogue à celle dont se sentent dominés les paysans par les marchands et les prê-

(1) Je ne sais pas si les *savants* ont toujours bien compris le rôle du travail aux pièces. Il est évident que la fameuse formule : « Le producteur devrait pouvoir racheter son produit » provient de réflexions faites sur le travail aux pièces.

teurs d'argent urbains ; l'histoire montre qu'il n'y a guère d'opposition économique plus clairement sentie que celle ci ; campagnes et villes forment deux pays ennemis depuis qu'il y a une civilisation. Le travail aux pièces montre aussi que dans le monde des salariés il y a un groupe d'hommes ayant la confiance du patron et qui n'appartiennent pas au monde du prolétariat. La grève apporte une clarté nouvelle; elle sépare. mieux que les circonstances journalières de la vie, les intérêts et les manières de penser des deux groupes de salariés; il devient alors clair que le groupe administratif aurait une tendance naturelle à constituer une petite aristocratie; c'est pour ces gens que le socialisme d'Etat serait avantageux, parce qu'ils s'élèveraient d'un cran dans la hiérarchie sociale.

Mais toutes les oppositions prennent un caractère de netteté extraordinaire quand on suppose les conflits grossis jusqu'au point de la grève générale ; alors toutes les parties de la structure économico-juridique, en tant que celle-ci est regardée du point de vue de la lutte de classe, sont portées à leur perfection ; la société est bien divisée en deux camps, et seulement en deux, sur un champ de bataille. Aucune explication philosophique des faits observés dans la pratique ne pourrait fournir d'aussi vives lumières que le tableau si simple que l'évocation de la grève générale met devant les yeux.

2° On ne saurait concevoir la disparition du commandement capitaliste si on ne supposait l'existence d'un ardent sentiment de révolte qui ne cesse de dominer l'âme ouvrière· mais l'expérience montre que, très souvent, les révoltes d'un jour sont bien loin d'avoir le ton qui est véritablement spécifique du socialisme ; les colères les plus violentes ont dépendu, plus d'une fois, de passions qui pouvaient trouver satisfaction dans le monde bourgeois ; on voit beaucoup de révolutionnaires abandonner leur ancienne intransigeance

lorsqu'ils rencontrent une voie favorable (1). Ce ne sont pas seulement les satisfactions d'ordre matériel qui produisent ces fréquentes et scandaleuses conversions ; l'amour-propre est, encore plus que l'argent, le grand moteur du passage de la révolte à la bourgeoisie. Cela serait peu de chose s'il ne s'agissait que de personnages exceptionnels ; mais on a souvent soutenu que la psychologie des masses ouvrières est si facilement adaptable à l'ordre capitaliste que la paix sociale serait facilement obtenue pour peu que les patrons voulussent bien y mettre un peu du leur.

M. Gustave Le Bon soutient qu'on se trompe beaucoup lorsqu'on croit aux instincts révolutionnaires des foules, que leurs tendances sont conservatrices, que toute la puissance du socialisme provient de l'état mental, passablement détraqué, de la bourgeoisie ; il est persuadé que les masses iront toujours à un César (2). Il y a beaucoup de vrai dans ces jugements qui sont fondés sur une connaissance très étendue des civilisations ; mais il faut ajouter un correctif aux thèses de M. Le Bon ; ces thèses ne valent que pour des sociétés dans lesquelles manque la notion de lutte de classe.

L'observation montre que cette notion se maintient avec une force indestructible dans tous les milieux qui sont atteints par l'idée de grève générale : plus de paix sociale pos-

---

(1) On se rappelle que l'éruption de la Martinique a fait périr un gouverneur qui, en 1879, avait été un des protagonistes du Congrès socialiste de Marseille. La Commune, elle-même, n'a pas été funeste à tous ses partisans : plusieurs ont eu d'assez belles carrières ; l'ambassadeur de la France, à Rome, s'était distingué, en 1871, parmi ceux qui avaient demandé la mort des otages.

(2) G. Le Bon, *Psychologie du socialisme*, 2e édition, p. 111 et pp. 457-459. L'auteur, traité, il y a quelques années, d'imbécile par les petits matamores du socialisme universitaire, est l'un des physiciens les plus originaux de notre temps.

sible, plus de routine résignée, plus d'enthousiasme pour des maîtres bienfaisants ou glorieux, le jour où les plus minimes incidents de la vie journalière deviennent des symptômes de l'état de lutte entre les classes, où tout conflit est un incident de guerre sociale, où toute grève engendre la perspective d'une catastrophe totale. L'idée de grève générale est à ce point motrice qu'elle entraîne dans le sillage révolutionnaire tout ce qu'elle touche. Grâce à elle, le socialisme reste toujours jeune, les tentatives faites pour réaliser la paix sociale semblent enfantines, les désertions de camarades qui s'embourgeoisent. loin de décourager les masses, les excitent davantage à la révolte ; en un mot, la scission n'est jamais en danger de disparaître.

3° Les tentatives souvent favorables que font les politiciens socialistes pour faire sentir ce qu'ils nomment l'influence prolétarienne dans les institutions bourgeoises, constitue un très grand obstacle au maintien de la notion de lutte de classe. Le monde a toujours vécu de transactions entre les partis et l'ordre a toujours été provisoire ; il n'y a pas de changement, si considérable qu'il soit, qui puisse être regardé comme impossible dans un temps comme le nôtre, qui a vu tant de nouveautés réussir d'une manière imprévue. C'est par des compromis successifs que s'est réalisé le progrès moderne ; pourquoi ne pas poursuivre les fins du socialisme par des procédés qui ont si bien réussi ? On peut imaginer beaucoup de moyens propres à donner satisfaction aux désirs les plus pressants des classes malheureuses. Pendant longtemps ces projets d'amélioration furent inspirés par un esprit conservateur, féodal ou catholique ; on voulait arracher les masses à l'influence des démagogues ; ceux-ci, menacés dans leurs situations moins par leurs anciens ennemis que par les politiciens socialistes, imaginent aujourd'hui des projets pourvus de couleurs progressives, démocratiques

et libres-penseuses ; on commence enfin à nous menacer de compromis d'allure socialiste !

On ne prend pas toujours garde à ce que beaucoup d'organisations politiques, de systèmes d'administration et de régimes financiers peuvent se concilier avec la domination d'une bourgeoisie. Il ne faut pas toujours attacher grande valeur à des attaques violentes formulées contre la bourgeoisie ; elles peuvent être motivées par le désir de réformer le capitalisme et de le perfectionner (1). Il semble qu'il y ait aujourd'hui pas mal de gens qui sacrifieraient volontiers l'héritage, comme les saint-simoniens, tout en étant fort loin de désirer la disparition du régime capitaliste (2).

La grève générale supprime toutes les conséquences idéologiques de toute politique sociale possible ; ses partisans regardent les réformes, même les plus populaires, comme ayant un caractère bourgeois ; rien ne peut atténuer pour eux l'opposition fondamentale de la lutte de classe. Plus la politique des réformes sociales deviendra prépondérante, plus le socialisme éprouvera le besoin d'opposer au tableau du progrès qu'elle s'efforce de réaliser, le tableau de la catastrophe totale que la grève générale fournit d'une manière vraiment parfaite.

B) Examinons maintenant divers aspects très essentiels de la révolution marxiste en les rapprochant de la grève générale.

---

(1) Je connais, par exemple, un catholique fort éclairé qui manifeste avec une singulière acrimonie son mépris pour la bourgeoisie française ; mais son idéal est l'américanisme, c'est-à-dire un capitalisme très jeune et très actif.

(2) Les saint-simoniens devinrent d'intrépides pirates de la finance et il me semble qu'ils n'avaient jamais rêvé autre chose que de prélever d'abondantes commissions sur les industries ; leurs successeurs ne paraissent pas valoir mieux qu'eux.

1° Marx dit que le prolétariat se présentera, au jour de la révolution, discipliné, uni, organisé par le mécanisme même de la production. Cette formule si concentrée ne serait pas bien claire si nous ne la rapprochions du contexte ; d'après Marx, la classe ouvrière sent peser sur elle un régime dans lequel « s'accroît la misère, l'oppression, l'esclavage, la dégradation, l'exploitation » et contre lequel elle organise une résistance toujours croissante, jusqu'au jour où toute la structure sociale s'effondre (1). Maintes fois on a contesté l'exactitude de cette description fameuse, qui semble beaucoup mieux convenir aux temps du *Manifeste* (1847) qu'aux temps du *Capital* (1867) ; mais cette objection ne doit pas nous arrêter et elle doit être écartée au moyen de la théorie des *mythes*. Les divers termes que Marx emploie pour dépeindre la préparation au combat décisif, ne doivent pas être pris pour des constatations matérielles, directes et déterminées dans le temps ; c'est l'ensemble seul qui doit nous frapper et cet ensemble est parfaitement clair : Marx entend nous faire comprendre que toute la préparation du prolétariat dépend uniquement de l'organisation d'une résistance obstinée, croissante et passionnée contre l'ordre de choses existant.

Cette thèse est d'une importance suprême pour la saine intelligence du marxisme ; mais elle a été souvent contestée, sinon en théorie, du moins en pratique ; on a soutenu que le prolétariat devait se préparer à son rôle futur par d'autres voies que par celles du syndicalisme révolutionnaire. C'est ainsi que les maîtres de la coopération soutiennent qu'il faut accorder à leur recette une place notable dans l'œuvre d'affranchissement ; les démocrates disent qu'il est essentiel de supprimer tous les préjugés qui proviennent de l'ancienne

(1) *Capital*, t. I, p. 342, col. 1.

influence catholique, etc. Beaucoup de révolutionnaires croient que, si utile que puisse être le syndicalisme, il ne saurait suffire à organiser une société qui a besoin d'une philosophie, d'un droit nouveau, etc. ; comme la division du travail est une loi fondamentale du monde, le socialisme ne doit pas rougir de s'adresser aux spécialistes qui ne manquent point en matière de philosophie et de droit ; Jaurès ne cesse de répéter ces balivernes. Cet *élargissement* du socialisme est contraire à la théorie marxiste aussi bien qu'à la conception de la grève générale ; mais il est évident que la grève générale commande la pensée d'une manière infiniment plus claire que toutes les formules.

2° J'ai appelé l'attention sur le danger que présentent pour l'avenir d'une civilisation les révolutions qui se produisent dans une ère de déchéance économique ; tous les marxistes ne semblent pas s'être bien rendu compte de la pensée de Marx sur ce point. Celui-ci croyait que la grande catastrophe serait précédée d'une crise économique énorme ; mais il ne faut pas confondre les crises dont Marx s'occupe, avec une déchéance ; les crises lui apparaissaient comme le résultat d'une anticipation trop hasardeuse de la production qui avait créé des forces productives hors de proportion avec les moyens régulateurs dont dispose automatiquement le capitalisme de l'époque. Une telle anticipation suppose que l'on a vu l'avenir ouvert aux plus puissantes entreprises et que la notion du progrès économique est tout à fait prépondérante à une telle époque. Pour que les classes moyennes dont les moyens d'existence prospère correspondent encore à l'ère capitaliste, puissent se joindre au prolétariat, il faut que la production future soit capable de leur apparaître aussi brillante qu'apparut autrefois la conquête de l'Amérique aux paysans anglais qui quittèrent la vieille Europe pour se lancer dans une vie d'aventures.

La grève générale conduit aux mêmes considérations. Les

ouvriers sont habitués à voir réussir leurs révoltes contre les nécessités imposées par le capitalisme durant les époques de prospérité, en sorte qu'on peut dire que le seul fait d'identifier révolution et grève générale éloigne toute pensée de concevoir qu'une transformation essentielle du monde puisse résulter de la décadence économique. Les ouvriers se rendent également bien compte que les paysans et les artisans ne marcheront avec eux que si l'avenir paraît tellement beau que l'industrie soit en état d'améliorer non seulement le sort de ses producteurs, mais encore celui de tout le monde (1).

Il est très important de mettre toujours en relief ce caractère de haute prospérité que doit posséder l'industrie pour permettre la réalisation du socialisme, car l'expérience nous montre que c'est en cherchant à combattre le progrès du capitalisme et à sauver les moyens d'existence des classes en voie de décadence que les prophètes de la paix sociale cherchent surtout à capter la faveur populaire. Il faut présenter, d'une manière saisissante, les liens qui rattachent la révolution au progrès constant et rapide de l'industrie (2).

3° On ne saurait trop insister sur ce fait que le marxisme condamne toute hypothèse construite par les utopistes sur l'avenir. Bernstein rapporte qu'en 1869 Marx écrivait à son ami Beesly, qui avait publié un article sur l'avenir de la

---

(1) On ne saurait trop insister sur ce point et il n'est pas difficile de reconnaître que les propagandistes sont amenés à revenir fréquemment sur cet aspect de la révolution sociale. Celle-ci se produira quand les classes intermédiaires seront encore en vie, mais quand elles auront été écœurées par les farces de la paix sociale et quand il se trouvera des conditions de si grand progrès économique que l'avenir se colorera d'une manière favorable pour tout le monde.

(2) Kautsky est souvent revenu sur cette idée qui était particulièrement chère à Engels.

classe ouvrière, qu'il l'avait tenu jusque-là pour le seul anglais révolutionnaire et qu'il le tenait désormais pour un réactionnaire, car, disait-il, « qui compose un programme pour l'avenir est un réactionnaire » (1). (*Mouvement Socialiste*, 4 septembre 1899, p. 270.) Il estimait que le prolétariat n'avait point à suivre les leçons de doctes inventeurs de solutions sociales, mais à prendre, tout simplement, la suite du capitalisme. Pas besoin de programmes d'avenir ; les programmes sont réalisés déjà dans l'atelier. L'idée de la continuité technologique domine toute la pensée marxiste.

La pratique des grèves nous conduit à une conception identique à celle de Marx. Les ouvriers qui cessent de travailler ne viennent pas présenter aux patrons des projets de meilleure organisation du travail et ne leur offrent pas leur concours pour mieux diriger les affaires ; en un mot, l'utopie n'a aucune place dans les conflits économiques. Jaurès et ses amis sentent fort bien qu'il y a là une terrible présomption contre leurs conceptions relatives à la manière de réaliser le socialisme, ils voudraient que dans la pratique des grèves s'introduisissent déjà des fragments de programmes industriels fabriqués par les doctes sociologues et acceptés par les ouvriers ; ils voudraient voir se produire ce qu'ils appellent le *parlementarisme industriel*, qui comporterait, tout comme le parlementarisme politique, des masses conduites et des rhéteurs qui leur imposent une direction. Ce serait l'apprentissage de leur socialisme qui devrait commencer dès maintenant.

Avec la grève générale, toutes ces belles choses disparais-

---

(1) Avec quoi se fabriquent tous ces programmes d'avenir ? Avec du passé et presque toujours avec du passé fort reculé ; il n'y a pas que les catholiques qui soient hypnotisés par les troubadours et les contes relatifs du Moyen-Age.

sent; la révolution apparaît comme une pure et simple révolte et nulle place n'est réservée aux sociologues, aux gens du monde amis des réformes sociales, aux intellectuels qui ont embrassé la *profession de penser pour le prolétariat*.

C) Le socialisme a toujours effrayé, en raison de l'inconnu énorme qu'il renferme; on sent qu'une transformation de ce genre ne permettrait pas un retour en arrière. Les utopistes ont employé tout leur art littéraire à essayer d'endormir les âmes par des tableaux si enchanteurs que toute crainte fût bannie ; mais plus ils accumulaient de belles promesses, plus les gens sérieux soupçonnaient des pièges, en quoi ils n'avaient pas complètement tort, car les utopistes eussent mené le monde à des désastres et à la tyrannie si on les avait écoutés.

Marx avait, au plus haut degré, l'idée que la révolution sociale dont il parlait constituerait une transformation irréformable et qu'elle marquerait une séparation absolue entre deux ères de l'histoire ; il est revenu souvent sur ces points et Engels a essayé de faire comprendre, sous des mythes parfois grandioses, comment l'affranchissement économique serait le point de départ d'une ère n'ayant aucun rapport avec les temps antérieurs. Rejetant toute utopie, ils renonçaient aux ressources que leurs prédécesseurs avaient possédées pour rendre moins redoutable la perspective d'une grande révolution ; mais si fortes fussent les expressions qu'ils employaient, les effets qu'elles produisent sont encore bien inférieurs à ceux qui résultent de l'évocation de la grève générale. Avec cette construction il devient impossible de ne pas voir qu'une sorte de flot irrésistible passera sur l'ancienne civilisation.

Il y a là quelque chose de vraiment effrayant ; mais je crois qu'il est très essentiel de maintenir très apparent ce caractère du socialisme si l'on veut que celui-ci possède toute sa valeur éducative. Il faut que les socialistes soient

persuadés que l'œuvre à laquelle ils se consacrent est une œuvre grave, redoutable et sublime ; c'est à cette condition seulement qu'ils pourront accepter les innombrables sacrifices que leur demande une propagande qui ne peut procurer ni honneurs, ni profits, ni même satisfactions immédiates. Quand l'idée de la grève générale n'aurait pour résultat que de rendre plus héroïque la notion socialiste, elle devrait, déjà par cela seul, être regardée comme ayant une valeur inappréciable.

Les rapprochements que je viens de faire entre le marxisme et la grève générale pourraient être beaucoup étendus et approfondis ; si on les a négligés jusqu'ici, c'est que nous sommes beaucoup plus frappés par la forme des choses que par le fond ; il semblait difficile à beaucoup de personnes de bien saisir le parallélisme qui existe entre une philosophie issue de l'hégélianisme et des constructions faites par des hommes qui ne possèdent point de culture supérieure. Marx avait pris en Allemagne le goût des formules très concentrées et ces formules convenaient trop bien aux conditions au milieu desquelles il travaillait, pour qu'il n'en fît pas un grand usage. Il n'avait pas sous les yeux de grandes et nombreuses expériences lui permettant de connaître dans le détail les moyens que le prolétariat peut employer pour se préparer à la révolution. Cette absence de connaissances expérimentales a beaucoup pesé sur la pensée de Marx ; il évitait d'employer des formules trop concrètes qui auraient eu l'inconvénient de donner une consécration à des institutions existantes qui lui semblaient médiocres ; il était donc heureux de pouvoir trouver dans les usages des écoles allemandes une habitude de langage abstrait, qui lui permît d'éviter toute discussion sur le détail.

Il n'y a peut-être pas de meilleure preuve à donner pour démontrer le génie de Marx, que la remarquable concordance qui se trouve exister entre ses vues et ce que le syn-

dicalisme révolutionnaire a construit lentement, avec peine, en se tenant toujours sur le terrain de la pratique des grèves.

III

L'idée de grève générale aura longtemps encore beaucoup de peine à s'acclimater dans les milieux qui ne sont pas spécialement dominés par la pratique des grèves. Il me semble très utile de chercher ici quelles sont les raisons qui expliquent les répugnances que l'on rencontre chez des gens intelligents et de bonne foi, que trouble la nouveauté du point de vue syndicaliste. Tous les adhérents de la *nouvelle école* savent qu'il leur a fallu de sérieux efforts pour combattre les préjugés de leur éducation, pour écarter les associations d'idées qui montaient automatiquement à leur pensée et raisonner suivant des modes qui ne correspondent point à ceux qu'on leur avait enseignés.

Au cours du XIXe siècle, a existé une incroyable naïveté scientifique, qui est la suite des illusions qui avaient fait délirer la fin du XVIIIe. Parce que l'astronomie parvenait à calculer les tables de la lune, on a cru que le but de la science était de prévoir avec exactitude l'avenir ; parce que Leverrier avait pu indiquer la position probable de la planète Neptune (qu'on n'avait jamais vue et qui rendait compte des perturbations de la planète la plus lointaine), on a cru que la science était capable de corriger la société et d'indiquer les mesures à prendre pour faire disparaître ce que le monde actuel renferme de déplaisant. On peut dire que ce fut la conception bourgeoise de la science : elle correspond bien à la manière de penser de capitalistes qui, étrangers à la technique perfectionnée des ateliers, dirigent cependant l'industrie et trouvent toujours d'ingénieux inventeurs pour les

tirer d'embarras. La science est pour la bourgeoisie un moulin qui produit des solutions pour tous les problémes qu'on se pose (1) : la science n'est plus considérée comme une manière perfectionnée de connaître, mais seulement comme une recette pour se procurer certains avantages (2).

J'ai dit que Marx rejetait toute tentative ayant pour objet la détermination des conditions d'une société future ; on ne saurait trop insister sur ce point, car nous voyons ainsi que Marx se plaçait en dehors de la science bourgeoise : la doctrine de la grève générale nie aussi cette science et les savants ne manquent pas d'accuser la *nouvelle école* d'avoir seulement des idées négatives ; quant à eux, ils se proposent le noble but de construire le bonheur universel. Il ne me semble pas que les chefs de la social-démocratie aient été fort marxistes sur ce point ; il y a quelques années, Kautsky écrivait la préface d'une utopie passablement burlesque (3) ; je crois que, parmi les motifs qui ont amené, Bernstein à se séparer de ses anciens amis, il faut compter l'horreur qu'il éprouvait pour les utopies de ceux-ci. Si Bernstein avait vécu en France et avait connu notre syndicalisme révolutionnaire, il aurait vite aperçu que celui-ci est dans la véritable voie marxiste ; mais ni en Angleterre, ni en Allemagne, il ne trouvait un mouvement ouvrier pouvant le guider ; voulant rester attaché aux réalités, comme

---

(1) Marx cite cette curieuse phrase de Ure écrite vers 1830 : « Cette invention vient à l'appui de la doctrine déjà développée par nous : c'est que si le *capital enrôle la science*, la main rebelle du travail apprend toujours à être docile » (*Capital*, t. I, p. 188, col. 2).

(2) Pour employer le langage de la *nouvelle école,* la science était considérée du point de vue du consommateur et non au point de vue du producteur.

(3) Cf. un compte-rendu de ce livre par E. Seillière dans les *Débats* du 16 août 1899.

l'avait été Marx, il crut qu'il valait mieux faire de la politique sociale, en poursuivant des fins pratiques, que de s'endormir au son des belles phrases sur le bonheur de l'humanité future.

Les adorateurs de la science vaine et fausse, dont il est question ici, ne se mettaient guère en peine de l'objection qu'on eût pu leur adresser au sujet de l'impuissance de leurs moyens de détermination. Leur conception de la science, étant dérivée de l'astronomie, supposait que toute chose est susceptible d'être rapportée à une loi mathématique, ou que, suivant une fameuse formule de Kant il y a de scientifique dans toute connaissance exactement ce que celle-ci renferme de mathématique. Evidemment il n'y a pas de lois de ce genre en sociologie ; mais l'homme est toujours sensible aux analogies qui se rapportent aux formes d'expression ; on pensait qu'on avait déjà atteint un haut degré de perfection, et qu'on faisait déjà de la science lorsqu'on avait pu présenter une doctrine d'une manière simple, claire, déductive, en partant de principes contre lesquels le bon sens ne se révolte pas, et qui peuvent être regardés comme confirmés par quelques expériences communes.

Les utopistes excellèrent dans l'art d'exposer suivant ces préjugés ; il leur semblait que leurs inventions fussent d'autant plus convaincantes que l'exposition était plus conforme aux exigences d'un livre scolaire. Je crois qu'on devrait renverser leur thèse et dire qu'il faut avoir d'autant plus de défiance, quand on se trouve devant des projets de réforme sociale, que les difficultés semblent résolues d'une manière en apparence plus satisfaisante.

Je voudrais examiner, d'une manière sommaire, quelques-unes des illusions auxquelles a donné lieu ce qu'on peut nommer la *petite science*, qui croit atteindre la vérité en atteignant la clarté d'exposition. Cette *petite science* a beaucoup contribué à créer la crise du marxisme, et nous

entendons, tous les jours, reprocher à la *nouvelle école* de se complaire dans les obscurités que l'on avait déjà tant reprochées à Marx, tandis que les socialistes français et les sociologues belges... !

Pour donner une idée vraiment exacte de l'erreur des faux savants, contre lesquels la *nouvelle école* combat, le mieux est de jeter un coup d'œil sur des ensembles et de faire un rapide voyage à travers les produits de l'esprit, en commençant par les plus hauts.

A) 1° Les positivistes, qui représentent, à un degré si éminent, la médiocrité, l'orgueil et le pédantisme, avaient décrété que la philosophie devait disparaître devant *leur science*; mais la philosophie n'est point morte et elle s'est réveillée, avec éclat, grâce à M. Bergson, qui, loin de vouloir tout ramener à la science, a revendiqué pour le philosophe le droit de procéder d'une manière toute opposée à celle qu'emploie le savant. On peut dire que la métaphysique a reconquis le terrain perdu en montrant à l'homme l'illusion de prétendues solutions scientifiques et en ramenant l'esprit vers la région mystérieuse que la *petite science* abhorre. Le positivisme est encore admiré par quelques Belges, les employés de l'Office du travail et le général André (1) : ce sont gens qui comptent pour peu de chose dans le monde où l'on pense.

2° Il ne me semble point que les religions soient sur le point de disparaître. Le protestantisme libéral meurt parce qu'il a voulu, à tout prix, rabattre la théologie chrétienne

(1) Cet illustre guerrier (!) s'est mêlé, il y a quelques années, de faire écarter du Collège de France, Paul Tannery, dont l'érudition était universellement reconnue en Europe, au profit d'un positiviste. Les positivistes constituent une congrégation laïque qui est prête à toutes les sales besognes.

sur le plan des expositions parfaitement claires et rationalistes. A. Comte avait fabriqué une caricature du catholicisme, dans laquelle il n'avait conservé que la défroque administrative, policière et hiérarchique de cette Eglise ; sa tentative n'a eu de succès qu'auprès des gens qui aiment à rire. Le catholicisme a repris, au cours du XIXe siècle, une vigueur extraordinaire, parce qu'il n'a rien voulu abandonner ; il a renforcé même ses mystères, et, chose curieuse, il gagne du terrain dans les milieux cultivés, qui se moquent du rationalisme jadis à la mode dans l'Université (1).

3° Nous considérons aujourd'hui comme une parfaite cuistrerie l'ancienne prétention qu'eurent nos pères de créer une science de l'art ou encore de décrire l'œuvre d'art d'une manière si adéquate, que le lecteur puisse prendre dans le livre une exacte appréciation esthétique du tableau ou de la statue. Les efforts que Taine a faits dans le premier but, sont fort intéressants mais seulement pour l'histoire des écoles. Sa méthode ne nous fournit aucune indication utile sur les œuvres elles-mêmes. Quant aux descriptions, elles ne valent quelque chose que si les œuvres sont très peu esthétiques et si elles appartiennent à ce qu'on nomme parfois la *peinture littéraire* ; la moindre photographie nous apprend cent fois plus sur le Parthénon qu'un volume consacré à vanter les merveilles de ce monument ; il me semble que la fameuse prière sur l'acropole, que l'on a si souvent vantée comme un des beaux morceaux de Renan, est un assez remarquable exemple de galimatias, et qu'elle est bien plus propre à nous rendre inintelligible l'art grec qu'à nous faire admirer le Parthénon. Malgré tout son enthousiasme

(1) Pascal a protesté éloquemment contre ceux qui regardent l'obscurité comme une objection contre le catholicisme, et c'est avec raison que M. Brunetière le regarde comme étant le plus anticartésien des hommes de son temps. (*Etudes critiques*, 4e série, pp. 144-149).

(parfois cocasse et exprimé en charabia) pour Diderot, M. Joseph Reinach est obligé de reconnaître que son héros manquait du sentiment artistique dans ses fameux *Salons*, parce que Diderot appréciait surtout les tableaux quand ils sont propres à provoquer des dissertations littéraires (1). M. Brunetière a pu dire que les *Salons* de Diderot sont la corruption de la critique, parce que les œuvres d'art y sont discutées comme pourraient l'être les livres (2).

L'impuissance du discours provient de ce que l'art vit surtout de mystère, de nuances, d'indéterminé ; plus le discours est méthodique et parfait, plus il est de nature à supprimer tout ce qui distingue un chef-d'œuvre; il le ramène aux proportions du produit académique.

Ce premier examen des trois plus hauts produits de l'esprit nous conduit à penser qu'il y a, dans tout ensemble complexe, à distinguer une région claire et une région obscure, et que celle-ci est peut-être la plus importante. L'erreur des médiocres consiste à admettre que cette deuxième partie doit disparaître par le progrès des lumières et que tout finira par se placer sur les plans de la *petite science*. Cette erreur est particulièrement choquante pour l'art, et surtout peut-être pour la peinture moderne qui exprime, de plus en plus, des combinaisons de nuances qu'on aurait refusé jadis de prendre en considération à cause de leur peu de stabilité, et par suite de la difficulté de les exprimer par le discours.

B) 1° Dans la morale, la partie que l'on peut exprimer facilement dans des exposés clairement déduits, est celle qui se rapporte aux relations équitables des hommes; elle renferme des maximes qui se retrouvent dans beaucoup de

---

(1) J. Reinach. *Diderot*, pp. 116-117, 125-127, 131-132.
(2) Brunetière. *L'évolution des genres*, p. 122. Il appelle ailleurs Diderot un *philistin*, p. 153.

civilisations différentes ; on a cru, en conséquence, pendant longtemps, que l'on pourrait trouver dans un résumé de ces préceptes les bases d'une morale naturelle propre à toute l'humanité. La partie obscure de la morale est celle qui a trait aux rapports sexuels ; elle ne se laisse pas facilement déterminer par des formules ; pour la connaître, il faut avoir habité un pays pendant un grand nombre d'années. C'est aussi la partie fondamentale ; quand on la connaît, on comprend toute la psychologie d'un peuple ; on s'aperçoit alors que la prétendue uniformité du premier système dissimulait, en fait, beaucoup de différences : des maximes à peu près identiques pouvaient correspondre à des applications fort diverses ; la clarté n'était que leurre.

2° Dans la législation, tout le monde voit de suite que le code des obligations constitue la partie claire, celle qu'on peut nommer scientifique ; ici encore on trouve une grande uniformité dans les règles adoptées par les peuples et on a cru qu'il y aurait un sérieux intérêt à rédiger un code commun fondé sur une révision raisonnée de ceux qui existent ; mais la pratique montre encore que, suivant les pays, les tribunaux ne comprennent pas, en général, les principes communs de la même manière ; cela tient à ce qu'il y a quelque chose de plus fondamental. La région mystérieuse est celle de la famille, dont l'organisation influence toute les relations sociales. Le Play avait été extrêmement frappé d'une opinion émise par Tocqueville à ce sujet: « Je m'étonne, disait ce grand penseur (1), que les publicistes anciens et modernes n'aient pas attribué aux lois sur les successions une plus grande influence sur la marche des affaires humaines... Elles devraient être placées en tête des institutions politiques,

(1) Tocqueville. *Démocratie en Amérique*, t. I, chap. 3. Le Play. *Réforme sociale en France*, chap. 17, IV.

car elles influent incroyablement sur l'état social des peuples, dont les lois politiques ne sont que l'expression. » Cette remarque a dominé toutes les recherches de Le Play.

Cette division de la législation en une région claire et une région obscure a une curieuse conséquence : il est fort rare de voir des personnes étrangères aux professions juridiques se mêler de disserter sur les obligations ; elles comprennent qu'il faut être familier avec certaines règles de droit pour pouvoir raisonner sur ces questions : un profane s'expose à se rendre ridicule ; mais quand il s'agit du divorce, de l'autorité paternelle, de l'héritage, tout homme de lettres se croit aussi savant que le jurisconsulte, parce que dans cette région obscure il n'y a plus de principes bien arrêtés, ni de déductions irréfutables.

3° Dans l'économie la même distinction est, peut-être, encore plus évidente ; les questions relatives à l'échange sont d'une exposition facile ; les méthodes d'échange se ressemblent beaucoup dans les divers pays, et on ne se hasarde guère à proposer des paradoxes trop violents sur la circulation monétaire ; au contraire tout ce qui est relatif à la production présente une complication parfois inextricable ; c'est là que se maintiennent, le plus fortement, les traditions locales ; on produira indéfiniment des utopies ridicules sur la production sans trop choquer le bon sens des lecteurs. Nul ne doute que la production ne soit la partie fondamentale de l'économie ; c'est une vérité qui joue un grand rôle dans le marxisme et qui a été reconnue même par les auteurs qui n'ont pas su en comprendre l'importance.

C) Examinons maintenant comme opèrent les assemblées parlementaires. Pendant longtemps on a cru que leur principal rôle consistait à raisonner sur les plus hautes questions d'organisation sociale et surtout sur les constitutions ; là, on pouvait procéder en énonçant des principes, en établissant

des déductions et en formulant, dans un langage précis, des conclusions très claires. Nos pères ont excellé dans cette scolastique, qui constitue la partie lumineuse des discussions politiques. Certaines grandes lois peuvent encore donner lieu à de belles joutes oratoires, depuis que l'on ne disserte plus guère sur les constitutions ; ainsi pour la séparation de l'Eglise et l'Etat, les professionnels ont pu se faire écouter et même se faire applaudir ; on a été d'avis que rarement le niveau des débats avait été aussi élevé ; on était encore sur un terrain qui se prête à la scolastique. Mais, plus souvent, on s'occupe de lois d'affaires ou de mesures sociales : alors s'étale dans toute sa splendeur l'ânerie de nos représentants : ministres, présidents ou rapporteurs de commissions, spécialistes, rivalisent à qui sera le plus stupide ; — c'est que nous sommes ici en contact avec l'économie, et l'esprit n'est plus dirigé par des moyens simples de contrôle ; pour donner des avis sérieux sur ces questions, il faudrait les avoir connues pratiquement, et ce n'est point le cas de nos honorables. Il y a là beaucoup de représentants de la *petite science ;* le 5 juillet 1905, un notable guérisseur de véroles (1) déclarait qu'il ne s'occupait point d'économie politique, ayant « une certaine défiance pour cette science conjecturale » (*Journal Officiel*, 6 juillet 1905, p. 2724, col. 2). Il faut sans doute entendre par là qu'il est plus difficile de raisonner sur la production que de diagnostiquer des chancres syphilitiques.

La *petite science* a engendré un nombre fabuleux de sophismes que l'on rencontre, à tout instant, sur son chemin

---

(1) M. Augagneur fut longtemps une des gloires de cette catégorie d'intellectuels qui regardaient le socialisme comme une variété de dreyfusisme ; ses grandes protestations en faveur de la justice l'ont conduit à devenir gouverneur de Madagascar, ce qui prouve que la vertu est quelquefois récompensée.

et qui réussissent admirablement auprès des gens ayant la culture moyenne et niaise que distribue l'Université (1). Ces sophismes consistent à tout niveler dans chaque système par amour de la logique ; ainsi on ramènera la morale sexuelle aux rapports équitables entre contractants, le code de la famille à celui des obligations, la production à l'échange.

De ce que, dans presque tous les pays et tous les temps, l'Etat a pris soin de régler la circulation, soit monétaire, soit fiduciaire, ou qu'il a constitué un système légal de mesures, il n'en résulte nullement que, par amour de l'uniformité, il y ait également avantage à confier à l'Etat la gestion des grandes entreprises : ce raisonnement est cependant de ceux qui séduisent beaucoup de médicastres et de nourrissons de l'Ecole de Droit. Je crois bien que Jaurès ne peut encore parvenir à comprendre pourquoi l'économie a été abandonnée par des législateurs paresseux aux tendances anarchiques des égoïsmes ; si la production est vraiment fondamentale, comme le dit Marx, il est criminel de ne pas la faire passer au premier rang, de ne pas la soumettre à un grand travail législatif conçu sur le plan des parties les plus claires, c'est à-dire de ne pas la faire dériver à de grands principes analogues à ceux que l'on manie quand il est question de lois constitutionnelles.

Le socialisme est nécessairement une chose très obscure puisqu'il traite de la production, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus mystérieux dans l'activité humaine et qu'il se propose d'apporter une transformation radicale dans cette ré-

---

(1) C'est parce que la culture de *petite science* est de plus en plus celle que distribuent nos Universités françaises, que l'on ne saurait trop désirer voir disparaître tout ce qui a été fait en France depuis trente ans dans l'enseignement public

gion qu'il est impossible de décrire avec la clarté que l'on trouve dans les régions superficielles du monde. Aucun effort de la pensée, aucun progrès des connaissances, aucune induction raisonnable ne pourront jamais faire disparaître le mystère qui enveloppe le socialisme ; et c'est parce que le marxisme a bien reconnu ce caractère qu'il a acquis le droit de servir de point de départ pour toutes les études socialistes.

Mais il faut se hâter d'ajouter que cette obscurité se rapporte au discours par lequel on prétend exprimer les fins du socialisme ; on peut l'appeler scolastique et elle n'empêche nullement qu'il y ait moyen de se représenter le mouvement prolétarien d'une façon totale, exacte et saisissante, au moyen de la grande construction que l'âme prolétarienne a conçue, au cours des conflits sociaux, et que l'on nomme grève générale. Il ne faut jamais oublier que la perfection de ce mode de représentation s'évanouirait à l'instant, si l'on prétendait résoudre la grève générale en une somme de détails historiques ; il faut s'approprier son tout indivisé et concevoir le passage du capitalisme au socialisme comme une catastrophe dont le processus échappe à la description.

G. SOREL.

Exode rural et Taux des salaires

Dans tous les pays modernes on constate un afflux considérable de la population rurale dans les villes ; les jeunes campagnards y vont chercher des emplois de jardiniers, de domestiques, de cochers, de garçons d'écurie ou palefreniers, de garçons laitiers, ou du travail comme manœuvres et ouvriers dans plusieurs branches d'industrie.

A lui seul, cet exode ne prouve pas que le bien-être matériel des ouvriers des villes soit supérieur à celui des habitants des campagnes. En réalité, ce phénomène social est partout la résultante de toute une série de causes ; et ces causes ne sont pas seulement d'une nature strictement économique, mais il en est de psychologiques, de politiques, de religieuses, etc.

Il existe déjà sur l'exode rural toute une littérature internationale, française, anglaise, allemande, etc. Je n'ai pas ici à l'analyser et je me contente de faire remarquer qu'elle donne une place prépondérante aux motifs psychologiques, politiques et religieux, plutôt qu'aux causes strictement économiques.

L'opinion des grands propriétaires fonciers et des agrariens est bien nette. Suivant eux, l'exode rural ne serait pas provoqué, en général, par les conditions économiques moins favorables des ouvriers de villages comparées à celles des ouvriers des centres industriels et commerciaux ; mais, surtout, par les attractions qu'offre la vie des villes, particulièrement aux jeunes gens non mariés des deux

sexes. Ils font remarquer qu'il y a plus de liberté dans les villes, que la contrainte politique et religieuse y est moins sensible et que la conduite morale des habitants y est moins contrôlée ; enfin et surtout, ils parlent des plaisirs que présente la ville et que la campagne ne peut pas offrir. Ce sont ces motifs et d'autres analogues, ne concernant pas immédiatement le bien-être matériel, qui expliqueraient pourquoi les campagnards quittent en si grand nombre leurs villages, en sacrifiant souvent des avantages économiques réels.

Il est incontestable que cette opinion contient beaucoup de vérité, dès qu'il s'agit des pays où le degré de productivité de la campagne est relativement élevé, et de ceux où le progrès des industries urbaines n'est guère plus avancé que celui de l'agriculture. Aussi serait-il impossible de traiter à fond de l'exode rural sans tenir compte de tous les motifs non exclusivement économiques qui peuvent entrer en jeu.

Dans le grand rapport de l'*Industrial Commission* des Etats-Unis sur l'agriculture (1), on trouve mentionnée, par exemple, en outre des causes économiques fondamentales, une série de motifs accessoires qui tous ensemble régissent le mouvement vers les villes. A côté des salaires plus élevés qui sont payés dans les villes, figurent : le désir si répandu de jouir d'un milieu excitant et de tous les avantages sociaux de la ville ; l'absence de routes et de bonnes écoles dans les districts ruraux ; la facilité apparente de la vie urbaine comparée à la dureté du travail dans les exploitations agricoles ; l'occasion d'avoir de l'avancement dans

(1) V. *Report of the Industrial Commission*, vol. X, *Agriculture*, Washington, 1901, p. XXIV et les déclarations des témoins.

la ville et d'y trouver un emploi pour les différents membres de la famille ; l'idée qu'ont nombre de jeunes gens que le travail agricole est dégradant ; le fait que certains jeunes hommes et certaines filles doivent, dès leur jeunesse, travailler si rudement que la pensée seule du travail agricole les écœure pour tout le reste de leur vie, etc. Dans le même rapport, cependant, on constate également une sorte de réaction contre l'exode vers les villes, réaction qui se manifesterait à la fois par un ralentissement du mouvement et par une tendance au retour vers la campagne.

Ce sont là quelques-uns des éléments qui entrent en ligne de compte pour une étude détaillée de l'exode rural. Qui veut envisager l'aspect purement économique du problème doit recourir à des documents sur les conditions matérielles dans lesquelles vivent les habitants des campagnes, d'une part, et ceux des villes de l'autre, c'est-à-dire recourir, entre autres, aux statistiques des salaires. Malheureusement ces statistiques ne peuvent guère nous servir encore. Ce n'est pas que ces statistiques ne soient, pour une grande partie, sérieuses. Il a paru, ces dix dernières années, aux Etats-Unis, en France, en Belgique, en Angleterre, des statistiques de ce genre méritant toute confiance, autant pour les données qu'elles fournissent sur les salaires nominaux que sur les salaires réels estimés en articles de consommation.

Mais c'est la comparaison des salaires payés dans les villes avec ceux payés dans les campagnes — milieux sociaux si différents — qui est difficile, et dont l'élaboration ne saurait être demandée à des statistiques générales portant souvent sur de vastes régions.

Les salaires des ouvriers agricoles sont, pour une petite partie plus ou moins importante, payés en nature ; et il en est ainsi pour plusieurs catégories d'ouvriers industriels ; ensuite la valeur de l'argent peut être sensiblement diffé-

rente dans les villes et dans les campagnes. Une comparaison des conditions matérielles de la population rurale avec celles de la population urbaine n'aurait donc aucune valeur si l'on ne considérait pas comme nécessaire :

1° de ne pas se baser sur un taux de salaire quelconque dans les deux milieux sociaux qu'on compare, mais exclusivement sur le gain total des ouvriers de l'une et l'autre catégorie ;

2° de réduire, s'il y a lieu, en monnaie les subventions données en nature ;

3° de tenir compte dans ces deux milieux de la valeur d'achat de l'argent.

La difficulté est surtout grande quand il s'agit d'ouvriers mariés des deux catégories ; elle est moindre pour le valet de ferme ou la domestique logés et nourris par le paysan qui les emploie et pour les ouvriers non mariés des villes.

En somme, les difficultés qui se posent sont assez grandes pour expliquer pourquoi jusqu'à présent la question du bien-être matériel de la population ouvrière rurale comparé à celui des populations ouvrières urbaines est si peu et d'ordinaire si superficiellement traitée.

Quiconque se contenterait de preuves indirectes trouverait sans doute résolu le problème en faveur des ouvriers urbains dans plusieurs contrées où se rencontrent des différences sensibles entre plusieurs milieux ruraux. Tel sera le cas partout où ces différences ne sauraient être attribuées à un degré plus élevé du développement des forces productives, bien qu'il puisse y avoir coïncidence et que cette coïncidence soit même très fréquente. Elles peuvent tenir en premier lieu au voisinage plus ou moins immédiat de centres industriels ou commerciaux.

C'est ainsi qu'un rapport publié en 1900 par l'*Office du*

Travail anglais sur *les salaires et les gains des ouvriers agricoles dans le Royaume-Uni* constate ce qui suit :

« Les salaires des ouvriers agricoles dans le Pays de Galles sont assez fortement influencés par le voisinage de mines et de carrières. Dans certaines régions le taux des salaires varie considérablement, si une partie de la région est strictement agricole et qu'une autre contienne des charbonnages, des fonderies et des aciéries, ou des carrières ; et il en est partout ainsi, lorsque de telles régions sont séparées par une barrière naturelle de collines, ou s'il n'y a pas de chemin de fer pour les mettre en contact l'une avec l'autre (1). »

Les exemples ne manquent pas de faits analogues dans chaque pays moderne.

Cette démonstration expérimentale est insuffisante ; il y faut joindre des comparaisons plus directes. Pour que ces comparaisons aient une valeur réelle, il faut :

1º Etudier les salaires et le coût de la vie dans des milieux où l'exode rural se fait réellement et en masse ; c'est ainsi qu'on choisira pour une étude de l'exode rural en France non pas la Champagne ou la Bourgogne, mais plutôt des pays comme la Bretagne ou l'Auvergne, où l'émigration vers les villes a une importance sensible.

2º Prendre soin de ne faire porter l'étude que sur une catégorie d'ouvriers urbains pouvant réellement se recruter parmi les habitants des campagnes ; c'est-à-dire sur des emplois qui ne présentent pas pour l'ouvrier rural de trop grandes difficultés techniques et d'apprentissage.

Malheureusement les grandes publications statistiques sont incomplètes sur ce point ; seules, des enquêtes personnelles peuvent les compléter.

---

(1) *Wages and Earnings of Agricultural Labourers in the United Kingdom, Wales*, § II, p. 58.

J'ai entrepris une enquête de ce genre (1) : elle porte sur la vie matérielle de l'ouvrier aide-maçon à Amsterdam comparée à celle de l'ouvrier agricole ordinaire frison, l'exode rural de la Frise sur Amsterdam ayant un caractère accusé de constance. Voici les résultats de cette enquête qui, j'espère, sera imitée en d'autres pays.

Tableau comparatif du gain annuel d'un ouvrier agricole ordinaire sur les terres arables du nord-ouest de la Frise (Pays-Bas) et de celui d'un aide-maçon à Amsterdam. Année de comparaison 1904.

I. — Famille d'un ouvrier agricole sans enfants soi-disant à emploi *fixe* ; l'homme a un salaire hebdomadaire fixe en argent ; habitation gratuite et quelques salaires en nature :

Salaire en argent :

8 florins (2) par semaine pendant les six mois de l'été ; 26 × 8 florins........	208.00 fl.
6 florins par semaine pendant les six mois de l'hiver ; 26 × 6 florins......	156.00 fl.

Emoluments :

Produit de 10 Acres de terre louée ; cette terre est cultivée par l'homme le dimanche et aux heures libres de la semaine et partiellement par la femme.	20.00 fl.

(1) Les renseignements d'ordre agricole m'ont été fournis par la rédaction du journal hollandais *De Landman* (l'Ouvrier agricole) et ceux concernant les aides-maçons par l'Union des aides-maçons amsterdamois. J'ai contrôlé personnellement les chiffres obtenus avant de les grouper.

(2) Le *florin* hollandais à 100 *cents* valait, en décembre 1904, 2 fr. 08.

5 Hectolitres de pommes de terre, fournies gratuitement par le patron-paysan ; comptés à 2 fl. par Hectolitre............................	10.00 fl.
Total...........	394.00 fl.

En outre, jouissance gratuite de la maison pouvant être évaluée à 52 florins par an ; cette somme n'est pas prise en considération, attendu que le gain annuel de l'aide-maçon a été diminué de son loyer qu'il paye. La journée moyenne de l'ouvrier agricole est de onze heures (repos déduit). En été (de mai à août) les journées de travail sont plus longues d'une heure ou de deux heures, certains jours, pendant la moisson, de trois heures ; en outre, pendant les moments de presse, le temps de repos est souvent diminué d'une heure.

II. — Famille d'un ouvrier aide-maçon sans enfants à Amsterdam :

L'ouvrier travaille au tarif minimum fixé à Amsterdam en mai 1904 pour les travaux communaux mis en adjudication.

Travail fourni pendant 230 jours de l'année (déduction faite de 135 jours de fête ou de chômage).

230 journées de 10 heures à 0.25 fl. par heure ; 2300 × 0.25 florins..........	575.00 fl.
Gains de la femme comme femme de ménage ; 70 jours à 0.80 fl. ; 70 × 0.80 fl	56.00 fl.
Total...........	631.00 fl.

A déduire sur cette somme le loyer d'une habitation à 2.25 fl. par semaine ;	
Loyer annuel 52 × 2.25 fl.	117.00 fl.
Reste	514.00 fl.

III. — Ouvrier agricole non marié demeurant chez le paysan :

Salaire annuel.	175.00 fl.
En outre logis et alimentation.	
Salaire en argent	175.00 fl.

Journée connue indiquée plus haut de 4 heures du matin à 6 heures du soir, dont 3 heures de repos. En été, de mai en août, la journée de travail est plus longue d'une heure ou de deux heures et, pendant la moisson, de trois heures ; pendant les moments de presse, diminution d'une heure de repos ; donc, dans le cas extrême, journée de dix-sept heures, dont deux heures de repos.

IV. — Aide-maçon, non marié :

Travail aux mêmes conditions que plus haut.

230 journées de travail de 10 heures à un salaire de 0.25 florins par heure ; 2300 × 0.25 fl.	575.00 fl.
A déduire pour logis et alimentation dans une pension de 5.50 florins par semaine ; 52 × 5.50 fl.	286.00 fl.
Total.	289.00 fl.

Il faut encore ajouter quelques observations à propos de chaque catégorie d'ouvriers :

L'ouvrier agricole travaillant dans le nord-ouest de la Frise au salaire fixe de 6 florins par semaine en hiver, de 8 florins en été, est une exception ; dans cette contrée, les salaires habituels sont de 4 à 6 florins par semaine en hiver, et de 7 à 8 florins en été. Pour cette raison, je n'ai pas tenu compte des paiements supplémentaires que certains ouvriers reçoivent aux moments de presse, mais que la grande partie d'entre eux ne reçoivent pas. Pour la même raison, je n'ai pas non plus compté les profits que rapporte la brebis donnée à son ouvrier par le paysan-propriétaire en sus du salaire et qu'il laisse pâturer sur ses terres, coutume autrefois générale dans cette contrée, mais à présent assez rare. Je ne pouvais pas compter avec ces gains supplémentaires et conserver sur le tableau la jouissance gratuite d'une habitation et le don des pommes de terre. L'ouvrier agricole présenté ici est un ouvrier-type dont les gains ne doivent pas, pour que la comparaison soit permise, dépasser la moyenne. D'ordinaire, les ouvriers agricoles doivent se contenter de leur salaire diminué de un florin par semaine, soit 52 florins par an, pour habitation et pommes de terre. Je n'ai pas non plus pris en considération les gains supplémentaires en argent que peut se procurer la femme ; ils font généralement défaut dans une famille ouvrière comme celle que je viens de présenter en tant que typique et où le mari rentre dans la catégorie des ouvriers les plus favorisés et gagne un salaire considéré comme suffisant pour faire vivre la famille entière. Tout au plus, la femme tirera-t-elle quelque profit de son travail sur le lopin de terre que la famille a loué ; plus rarement encore, elle gagnera quelque argent en allant traire les vaches du paysan pendant les moments de presse, ou en faisant, un ou deux jours par semaine, le ménage de quelque rentier du pays. Généralement l'ouvrier

agricole n'a pas de poules ni de porcs ; je pouvais d'autant moins tenir compte d'émoluments dérivant de cette source, que l'ouvrier que j'ai présenté jouit d'une habitation gratuite. Dans ce cas spécial, sa demeure sera située près de la ferme où il travaille et, d'ordinaire, on lui pose déjà d'avance la condition de n'avoir ni porcs, ni volailles. Le but de cette prohibition est d'éviter que les poules de l'ouvrier aillent sur les champs du paysan et que l'ouvrier ne se procure, dans la ferme, la nourriture pour ses propres bêtes.

La somme que rapporte le petit lopin de terre, 20 florins par an, est sans doute modeste ; mais il faut prendre en considération que cette terre a été cultivée dans les heures de loisir qu'on ne choisit guère soi-même, et d'une manière assez primitive ; que l'engrais fait souvent défaut, etc. Aussi y-a-t-il des cas nombreux où tout ce que produit un pareil coin de terre est à peine suffisant pour contrebalancer le loyer et les dépenses de fumure, de semence, etc.

Pour la famille de l'aide maçon de la grande ville, j'ai aussi tâché de présenter un ouvrier-type. La plupart des aides-maçons à Amsterdam ne travaillent pas, sans doute, aux travaux de la commune, mais à ceux entrepris par des particuliers. Mon ouvrier travaille à un salaire égal à celui que fixe le tarif minimum en vigueur pour les travaux communaux mis en adjudication ; je n'ai donc pas tenu compte du fait qu'éventuellement les aides-maçons travaillent aussi à des salaires moindres, par exemple à un salaire de 0,23 florins l'heure, ni de l'autre fait que les aides-maçons à Amsterdam travaillent souvent à la tâche et que, dans ce cas, leurs salaires varient de 0,25 florins à 0,40 et 0,45 florins l'heure. Je n'ai pas non plus pris en considération les gains supplémentaires qu'un ouvrier peut se procurer, le soir, le dimanche, etc. La durée du chômage involontaire avec lequel l'ouvrier de la campagne doit nécessairement compter

en venant exercer en ville le métier d'aide-maçon est une moyenne rationnelle.

En ce qui concerne les ouvriers non mariés, mes deux cas présentent également des ouvriers-types et sont tels que l'ouvrier campagnard puisse sans trop de difficultés se faire ouvrier urbain. Mon ouvrier aide-maçon non marié gagne le plein salaire de 0,25 florins l'heure ; de même mon agriculteur gagne le salaire maximum que puisse obtenir l'ouvrier adulte, entraîné, en outre de son logis et de sa nourriture.

A cette somme correspond, du côté de l'aide-maçon, une somme de 315 florins, déduction faite des dépenses pour le logis et la pension.

Comme renseignements complémentaires j'ajoute encore que dans la campagne du nord-ouest de la Frise la plupart des ouvriers sont membres d'une caisse de maladie ; ils payent à cette caisse 0,08 ou 0,10 florins par semaine et ont droit, en cas de maladie, à un versement hebdomadaire de 5 à 6 florins pendant au plus 13 semaines ; le malade, dans ce cas, paye le médecin et le pharmacien. La cotisation dans la plus grande caisse amsterdammoise est également de 0,10 florins par semaine, mais l'aide-maçon à l'habitude dans la capitale de se déclarer « indigent », se fait, en conséquence, soigner gratuitement et se procure gratuitement les médicaments nécessaires.

Quant à la valeur de la monnaie dans les différents milieux sociaux, quelques observations s'imposent. On met souvent en évidence que les principaux aliments de la famille ouvrière : pain, beurre, viande, pommes de terre, légumes, etc., sont beaucoup moins chers à la campagne qu'en ville et que, pour certains d'entre eux, par exemple, pour le lait, on paye souvent dans la ville le double de ce qu'on paye à la campagne. On en conclut volontiers que l'ouvrier agricole, tout en touchant une somme moindre en ar-

gent, peut pourtant gagner plus en salaire réel ; ceci est exact pour les aliments que nous venons d'indiquer et pour tous ceux, en somme, qui se produisent dans la région même. Mais il en est déjà tout autrement pour les aliments qui sont importés des colonies et en général pour tous ceux qui arrivent de loin : tels, par exemple, le riz, le café, le sucre, le thé et souvent aussi le poisson, le fromage, le vin ou le maïs.

Mais le taux des prix est surtout plus élevé dans les campagnes que dans les villes pour plusieurs sortes de vêtements et, en général, pour tous les articles manufacturés, par exemple pour les outils et aussi pour ces innombrables articles de ménage que le bazar urbain fournit à des prix contre lesquels toute concurrence dans les campagnes est impossible.

J'ai fait autrefois des recherches sur les prix, en trois endroits, d'articles d'étrennes (sur les surprises) : dans une grande ville commerciale (Rotterdam), dans une petite ville de province et dans une commune rurale. J'obtins des résultats intéressants : le boutiquier ou commerçant des quartiers populaires de la petite ville allait faire en personne ses achats dans les grands bazars de Rotterdam ou bien recevait en visite les commis-voyageurs des maisons de gros ; il augmentait de 25 à 100 p. 100 (50 p. 100 en moyenne) les prix de détail du bazar urbain. De son côté, le boutiquier de village, qui ne se rendait pas à la grande ville mais faisait ses emplettes dans la petite ville, haussait d'environ 50 p. 100 les prix qu'il payait lui-même. En somme, je trouvais que les prix de certains articles étaient ainsi portés au quadruple ou au quintuple de ceux du bazar de la métropole. Bien mieux, l'habitant de la petite cabane isolée qui se voit obligé d'acheter chez le colporteur ou le marchand ambulant, se trouve souvent, à ce point de vue, dans une

situation plus défavorable encore que ses compatriotes demeurant dans le centre du village.

Je n'ai pas trouvé l'occasion d'étendre mes recherches à des vêtements, à des articles de ménage, vaisselle, couteaux, fourchettes et cuillers, articles de chauffage, tapisserie, etc., ni aux outils de toutes sortes. Mais je suis convaincu qu'une étude sérieuse et détaillée sur ce point fournirait nombre de cas où, en sens inverse, la différence des prix entre la ville et la campagne égalerait au moins celle des prix du lait, constatée plus haut. Enfin, je reconnais que l'ouvrier de la grande ville dépensera peut-être une petite somme annuelle, comme frais de déplacement; il sera peut-être obligé de prendre le tramway ou le chemin de fer local pour se rendre à son chantier. Dans ce cas, cependant, certains désavantages sont compensés par des avantages. C'est ainsi que les ouvriers habitant les faubourgs des grandes villes profitent à la fois de la campagne et de la ville. Ils paient les œufs, le lait, les pommes de terre, les légumes, au prix local et rapportent, en revenant du chantier, des articles d'habillement et de ménage.

Christian Cornélissen.

Critique du Socialisme juridique

L'objet de la présente étude, étude à la fois d'exposition et de critique, est de fixer le concept, le contenu substantiel, les limites de cette conception désignée communément sous le nom de socialisme ou « solidarisme juridique » et d'en montrer la valeur et l'efficacité vis-à-vis des nouveaux idéaux sociaux *prolétariens*, qui poussent sur le terrain fécond du syndicalisme révolutionnaire.

I

Qu'est-ce que le « socialisme juridique » ? Est-ce le vieux socialisme d'Etat sous un autre nom et en vêtements plus modernes ? Et quelle attitude et quelle position doit-il prendre vis-à-vis des exigences radicales et révolutionnaires du monde prolétarien ?

Il est nécessaire d'avoir une certaine connaissance de la nouvelle littérature sociologique et juridique d'Allemagne, de France et d'Italie, pour connaître ce *courant intellectualiste* des plus modernes, qui est désigné sous le nom de « socialisme juridique ».

Juristes, sociologues, écrivains de sciences morales et philosophiques, dans une confluence tacite d'idées et de principes directeurs, et dans une communion de vues géné-

rales, s'accordent pour donner la notion précise et synthétique de ce nouveau *système socialiste*, qui, en face de tous les autres systèmes sortis de la réalité historique et de la connaissance des hommes, a une véritable autonomie et une individualité marquée.

Parmi ces juristes qui l'ont déterminé et vont le soutenant dans leurs œuvres, et dans leurs discours, de la chaire et de la tribune, il faut noter : Pour l'Autriche, Anton Menger, auteur de deux ouvrages très estimés, tous deux traduits en italien : *Le droit civil et le prolétariat* (dont plusieurs principes s'introduisirent dans la toute récente constitution du Code civil allemand) et l'*Etat socialiste* ; pour l'Allemagne : Gierdel et Schlossmann ; pour la France : Glasson, Duguit ; pour l'Italie : Cimbali, Gabba, Salvioli, Gianturco, Vivante, tous continuateurs de la critique du *Code civil* de notre illustre Pellegrino Rossi.

La base de ce système n'est pas économique, mais simplement *éthique*, et consiste en un idéal de *solidarité*, dont ces corollaires s'appliquent dans le champ du droit.

Le principe de solidarité — démontré sociologiquement d'une façon magistrale par Emile Durkheim (Division du travail social), lequel le fait dériver du fait *économique* de la croissante division du travail, qui augmente la *mutuelle dépendance* de toutes les parties de l'organisme social ; ce principe qu'Alfred Fouillée (Science sociale contemporaine) considère comme loi générale du monde cosmique, qui est tout un organisme formé de parties solidaires et interdépendantes, et qu'il considère aussi comme *fait spécifique* de la société humaine — veut être le plus parfait « organisme contractuel ».

Transporté du champ de la philosophie abstraite et de la sociologie théorique dans le champ pratique et réaliste de la morale et du droit, ce principe devient le centre idéal autour duquel devrait graviter tout le mouvement social.

Si la « solidarité » est dans les choses, si elle résulte de la constitution essentielle de la réalité, elle doit régner davantage encore chez les hommes volontaires et conscients, qui, par le moyen de ce que le sociologue américain Lester Word appelait la « telesi sociale » établissent leur destin, fixent les bornes de la vie sociale, élaborent et constituent le droit.

Le socialisme juridique ne serait donc que l'application du principe de solidarité, immanent dans tout l'univers, dans le champ du droit et de la morale : et en soi ce n'est pas une idée abstraite surgie *ex abrupto* de la cervelle d'un petit nombre de penseurs, mais un reflet idéologique de tout cé qui vit et frémit autour de nous (1).

Par ces concepts élémentaires se précise le caractère essentiel et la notion du socialisme juridique, lequel n'est pas un idéal de transformation *révolutionnaire* de la société, ni une tendance positive à changer *ab imis fundamentis* l'organisme actuel de la production capitaliste par l'expropriation et l'élimination des classes *non travailleuses* (comme le proclame le socialisme prolétarien) ; ce n'est pas non plus une tendance à rendre par dessus tout tyran et dominateur absolu, l'Etat patron des *moyens de production et d'échange*, l'Etat étant chargé de toutes les fonctions économiques de la vie sociale (comme le veut le socialisme d'Etat) ; mais c'est simplement et uniquement un idéal *négatif* d'assurance, de protection et d'intégration des droits des hommes contre les nécessités naturelles, contre les aspérités de l'engrenage social, contre les pièges qui pourraient être tendus, même sous les auspices de la *liberté contractuelle* ; et ceci pour ne pas rendre vaine et illusoire mais

(1) Dans la suite de cette étude, on démontre comment l'*idéal* de solidarité est un produit historique et un reflet idéologique de la forme *réelle* de vie associée qui est celle du monde prolétarien.

effective et agissante, la *justice sociale*, qui ne signifie ni guerre, ni concurrence, ni liberté sans entraves, mais, convergence d'intérêts et union des groupes et des hommes qui les représentent, limitation *réciproque* des égoïsmes et des libertés individuelles, et répression (pénale) de tout ce qui est *antisocial* (Menger).

Les fins que le socialisme juridique se propose de réaliser sont simplement éthiques et juridiques, et n'ont aucun caractère économique : nous ferons d'elles un bref examen, nous plaçant au point de vue des droits *réels*, *d'obligation* et de *famille*. Ce qu'il est important dès maintenant d'établir et de tenir pour certain, c'est que les *exigences* du socialisme juridique sont, répétons-le, tout à fait *éthiques* et non *économiques*.

Nous pensons que le socialisme révolutionnaire, comme il fut conçu par Karl Marx, se sépare autant des exigences d'ordre rationnel, que de celles d'ordre éthique ; et que son principe a été, précisément pour cela, accusé d'immoralité et d'*anti-éthicité*.

La nécessité et l'exigence essentielle du socialisme révolutionnaire résident dans ce fait positif, concret, historique, que l'ordre social actuel ne répond plus aux besoins de la production, de la répartition des richesses, et la loi *dialectique* du processus historique, c'est-à-dire la *négativité* inhérente à la société présente (Antonio Labriola) détermine le bouleversement, c'est-à-dire la négation des conditions actuelles, pour la réalisation successive de conditions correspondantes et conformes à la nouvelle phase de l'évolution sociale, caractérisée par le développement *autonome* de la classe ouvrière (Sorel). Ainsi on peut dire d'une façon définitive que la base du socialisme révolutionnaire est économique, et que les transformations éthiques et juridiques qu'il vise sont considérées comme consécutives et posté-

rieures à l'évolution économique. concevant ainsi le droit non comme une entité, mais comme une « hyperstructure », un « épiphénomène » qui trouve ses racines dans la *structure économique sous-jacente* (Marx).

Cette observation préliminaire faite, disons que le socialisme juridique n'est pas soutenu par une nécessité historique, il ne représente pas les intérêts précis et concrets d'un groupe donné ou association d'hommes ; mais il répond seulement à une exigence vague et générale, encore que sentie par tous, une exigence éthique de la société moderne, à laquelle, tout en n'en niant pas l'existence comme fait psychologique, nous attribuons la valeur la plus restreinte, et une efficacité minime ; parceque, dans le développement et la complication des faits humains, nous voyons le jeu mécanique des intérêts et des classes en antagonisme, et nous pensons que le moteur secret de l'histoire ne peut consister dans les idées et dans les sentiments, quand, ensuite, ces idées et ces sentiments sont en parfaite antinomie avec cet état de fait extrêmement antihumanitaire qu'est la *lutte de classe* dans notre société moderne.

Le socialisme juridique n'est rien autre — comme nous l'avions dit dès le début — qu'un courant *intellectualiste*, une aspiration vers un état de *justice sociale* conçu par des mentalités supérieures de sociologues, de philosophes et de juristes, et ses manifestations pratiques apparaissent, dans la critique du droit existant, dans les *propositions* pour une codification de lois positives, inspirées toutes par le principe de solidarité, lois qui remédient aux maux surgissant de la constitution sociale actuelle.

La critique de tout le système du droit civil et plus particulièrement de quelques institutions du droit privé, jointe à des intentions de réformes législatives, commença lorsque l'on s'aperçut pratiquemment de ce qui manquait ou, comme

dit le professseur Salvioli, (1) des « défauts sociaux » des codes des bourgeoisies modernes, en ce qui regarde la réglementation de tous les rapports complexes et infiniment *nouveaux*, introduits dans la vie économique par les dernières innovations du capitalisme et du machinisme industriel.

Dans la première phase, le socialisme juridique est simplement critique et négatif, c'est seulement dans une seconde phase qu'il devient constructif et énonce les nouveaux postulats, affirme et dessine les linéaments et l'esquisse d'une nouvelle *législation civile.*

Il serait utile de parler ici de tout le mouvement critique dans le champ du droit civil, en Allemagne, en France et en Italie ; mais nous nous contenterons de résumer les idées générales de ces innovateurs et particulièrement des innovateurs allemands et italiens ; ces derniers, qu'il nous soit permis de le répéter ouvertement et avec pleine satisfaction, par la modération des jugements, par la mesure de leurs raisonnements, s'éloignent autant des aberrations individualistes françaises que des aberrations étatistes allemandes : mieux que les autres, ils me semblent représenter ce mouvement idéologique qu'est le socialisme juridique.

II

Quels sont les principes fondamentaux dont partent les juristes pour critiquer le droit positif existant ?

Pour Menger, le vice fondamental, l'imperfection essentielle du droit actuel, consiste dans la subdivision de celui-ci en deux parties distinctes : le droit *privé* et le droit *public.*

---

(1) Salvioli : Les défauts sociaux du Code civil. (*Critica sociale*).

Or, l'illustre juriste, partant du principe que « le droit résulte de l'ensemble des rapports de domination et de subordination, des rapports de puissance qui font loi dans un pays », et que l'Etat et les lois qui en émanent sont exclusivement entre les mains des classes possédantes, arrive à cette conclusion que, dans la société moderne règnent les « puissants », et que les non-possédants, *égaux en droits présumés*, gisent effectivement dans une condition misérable : parce que influant sur le droit privé, ils n'influent pas sur le droit public qui appartient tout entier aux puissants, la législation leur étant due (1).

Pour François Gabba (2), le vice fondamental de la constitution juridique d'aujourd'hui réside dans la prévalence écrasante de l'élément « juridique » incarné dans l'individualisme le plus impitoyable et le plus illimité, sur l'élément « idéal » qui consiste dans l'altruisme et dans la solidarité. Henri Cimbali (3) écrit d'une façon plus nette, que, dans le droit d'aujourd'hui, l'élément « atomique » individualiste prévaut sur l'élément « organique » social.

Les conséquences médiates et immédiates de ces défauts et imperfections sont l'exaltation de quelques individus et de quelques classes privilégiées, et l'abaissement de tous les autres, la distance toujours plus grande entre les groupes sociaux, les heurts violents, les antagonismes de classes.

Le principe vivifiant de presque tous les codes modernes, la liberté, s'il est le moyen par lequel la bourgeoisie augmente toujours davantage sa puissance économique et

(1) Menger : L'Etat socialiste.
(2) F. Gabba. « L'élément idéal et l'élément juridique de la société humaine contenu dans les conférences : Autour de quelques-uns des problèmes les plus généraux de la science sociale. V. II. »
(3) Henri Cimbali. La nouvelle phase du droit civil dans les rapports économiques et sociaux.

politique sur la société, est aussi entre ses mains l'*instrument* par lequel elle réussit à ravaler les conditions du prolétariat qui, privé de toute défense, sans moyens pour vivre, *est contraint* contre sa propre volonté et sa *liberté*, à vendre à vil prix la force de ses bras aux avides et puissants entrepreneurs.

Et c'est justement dans la sphère du *contrat de travail* qu'éclate le plus nettement l'injustice de la constitution existante. Et, en vérité, comment peut-il y avoir un libre contrat — dans lequel les parties *sont* et *doivent* êtres *libres* et *égales* — quand, de front au capital et aux associations colossales de capitalistes, qui ont tout en leur pouvoir, se dresse le maigre visage du travailleur privé de subsistances, qui, sous l'impulsion de la faim, est poussé à accepter *toutes* les conditions imposées par le patron et à détruire de ses propres mains ce principe de la *liberté conventionnelle*, élément constitutif de tout contrat, et, par conséquent, de tout le droit d'aujourd'hui, qui tire ses origines du contrat ?

Ce code bourgeois peut recourir à tous les moyens et sanctionner en beaucoup d'articles les garanties du droit de propriété, il protège les intérêts des possédants s'ils sont *incapables* d'y pourvoir, s'ils sont *prodigues*, s'ils sont victimes des fraudes d'autrui — suppléant ainsi à leur insuffisante et imparfaite « capacité juridique » ; et ce code se tait lâchement, s'écrie Salvioli, quand il s'agit de défendre *l'unique* propriété dont les travailleurs puissent disposer, la propriété de leurs bras.

La raison de cet esprit d'individualisme excessif, qui inspire tout le Code civil moderne, ne peut être qu'*historique* et *économique*. De fait, comme le pense le professeur Salvioli, le Code moderne est le résultat historique de la bourgeoisie industrielle, et reflète fidèlement les conditions de l'ambiance économique ultra-individualiste dans laquelle la bourgeoisie s'est développée. A une économie qui dissocie et

tient séparés les éléments des *facteurs* de la production qui, *par eux-mêmes*, ne sont pas séparables, correspond un code *individualiste* qui ne tient pas compte de *l'unité fonctionnelle* des éléments sociaux et de la convergence de leurs intérêts, mais de *l'hétérogenéité* des classes économiques spécifiques, et de la divergence criante des intérêts qui s'annulent réciproquement.

A *l'individualisme économique*, en un mot, fait pendant *l'individualisme juridique*.

La caractéristique principale de la constitution d'aujourd'hui est l'individualisme soit dans l'économie, soit dans le droit, individualisme qui lui-même, historiquement, est le reflet des conditions matérielles du siècle, et dépend dans l'idéologie de cet abstrait rationalisme des philosophes du « droit naturel », pour lesquels l'unique réalité vivante était *l'individu*, vrai et seul sujet propre à fournir matière à légiférer, isolé, sans aucun rapport de dépendance avec le vrai *sujet des droits*, qui est la société.

Cette conception théorique eût beaucoup de résultantes dans la pratique de la vie juridique. Il y a tout d'abord : l'importance nulle attribuée au droit public, lequel, fondé sur le principe qui est la base du droit privé, le *contrat*, n'est qu'un chapitre de ce dernier : il est le complet développement du droit privé dans toutes ses institutions particulières, chargées de la défense des « individus propriétaires ».

La matière du droit est toute entre les mains des individus qui, par le moyen des *conventions* ou *contrats*, établissent des rapports obligatoires hors de toute ingérence de l'Etat, considéré comme étranger à la constitution de droits, naissant dans les limites de la liberté contractuelle. Il s'ensuit que les individus peuvent fixer dans leur intérêt exclusif et pour la satisfaction de leur plus sordide égoïsme, toutes les conditions, tous les pactes, très éloignés de considérer

s'ils peuvent produire le mal des tiers, c'est-à-dire du reste de la société, qui trouve dans l'Etat son organisation politique et juridique. Cet Etat est donc une personne sans fonctions *positives* qu'elle puisse exercer, si on lui ôte celle, négative, d'assurer l'exercice des droits individuels.

Contre cette mauvaise organisation, source de tant d'injustices, se dressent les *solidaristes*. Le droit, s'écrient-ils à l'unanimité, doit modérer l'élément individuel et l'élément social, et doit trouver son expression synthétique dans la plus haute « personne juridique » : l'Etat « lequel doit tempérer les excès de l'égoïsme de classe à classe, quelle que soit la forme par laquelle cet égoïsme se manifeste » — et doit « assurer à chaque individu le plus haut degré de puissance et de culture ». — C'est un rôle de coordination et de compensation qu'est appelé à exercer l'Etat moderne, rôle par lequel il doit venir en aide aux faibles, sans réduire les forts à l'impuissance : il doit prévenir les actes exhorbitants, sans détruire la cause qui les produit ; contenir dans de justes limites l'action des forts pour qu'elle ne sorte pas des règles, sans abattre les forts pour inaugurer, sur la faiblesse et la ruine de tous, le triomphe d'une véritable tyrannie (1).

Par les paroles de l'éminent juriste et sociologue, on voit facilement cette différence essentielle, indiquée par nous dès le début entre le socialisme d'Etat et le socialisme juridique : signifiant, le premier, complète abolition de toute autonomie et libre activité individuelle, et souveraineté sur tout et tous d'un monstrueux être impersonnel ; le second, signifiant un *rapport* de proportionnement, de juste équilibration entre l'élément individuel et l'élément social du droit, qui, loin de se supprimer réciproquement, doivent s'intégrer,

---

(1) Henri Cimbali. *Op. cit.*, p. 341.

se pénétrer dans une unité agissante et productrice du bien-être de chacun et de tous.

En somme, le socialisme juridique ne veut pas détruire l'individualité, mais contenir en de *justes limites* son action et sa volonté ; il reconnaît bien comme un droit fondamental le droit de l'individu, mais admet qu'il existe à côté de celui-là. un droit également fondamental : celui de la société ou de *tous* les sujets juridiques qui la composent : en sorte que ce socialisme, n'est pas, comme le socialisme d'Etat. une négation ou un complet anéantissement de l'individualisme. mais qu'il en est au contraire un correctif, un modérateur savant et un fortifiant.

En admettant que, outre les individus, existe un « tout harmonique et organique formé par eux » qui est l'Etat (1) (Vanni), cet Etat néanmoins doit être investi de plusieurs fonctions ; il doit *intervenir par des actes positifs* dans chaque fait de la vie sociale, non seulement public mais encore privé — pour voir, dans l'intérêt du tout qu'il représente, *jusqu'à quelle limite*, l'intérêt du particulier peut être poussé sans léser celui des autres, et empêchant, par l'application de sanctions spéciales, civiles et pénales, l'exercice de droits quand ceux-ci nuisent à la société, contrairement au droit actuel qui établit la règle : *qui suo jure utitur neminem ledit.*

L'individu n'est donc pas, pour le socialisme juridique, abandonné seul dans la sphère des droits, qu'il se constitue

---

(1) Pour le solidarisme, l'Etat n'est pas une personne *distincte* qui existe au-dessus des individus dont elle annule la volonté. affirmant sa propre volonté absolue et tyrannique; mais il résulte de l'ensemble des individus, de leur constitution organique en un tout harmonique. qui est une réalité « vivante » *autant* et *plus* que les individus qui la constituent, parce que l'Etat « représente l'individualité humaine élevée à l'état d'organisation sociale ». (Cimbali, *op. cit.*)

d'une façon autonome au moyen de *déclarations de volontés* : sur tous ses pas, sur toutes ses actions l'Etat doit veiller, car pour lui, seuls sont admissibles les droits qui n'entrent pas en conflit avec le « droit social ». Il apparaît de la sorte manifestement que, pour le socialisme juridique, ne règne plus la distinction entre le droit public et le droit privé : l'un ne pouvant avoir une existence indépendante de celle de l'autre, n'étant pas l'un et l'autre *deux* biens et *deux* justes en *antagonisme*, celui de l'individu et celui de la société, mais se conditionnant réciproquement.

On en arrive à fixer ainsi la première application du principe de solidarité dans le champ du droit.

Donnons la parole au professeur Joseph Salvioli :

« Aucune séparation entre le droit public et le droit privé. Ce sont les deux branches d'un même arbre. Leurs frontières sont artificielles. »

« Aucune solution de continuité ne peut exister entre la justice sociale et la justice individuelle. Il n'y a pas deux justices ; il n'y a pas deux droits étrangers l'un à l'autre, dont le premier serait un monopole exclusif de la société, et le second une domination privilégiée de l'individu (Fouillée, *Science sociale contemporaine*). La loi ne doit pas distinguer entre le droit public et le droit individuel. « Il n'y a qu'un droit unique, idéal, écrit Acollas dont la loi de Montesquieu est l'expression ». « Droit public et droit privé sont deux faces d'un fait unique, celui de la solidarite sociale, condition de la vie sociale » (Saleille). « Le droit est unique et a la même base » (Duguit) (1).

Comme on le voit, la solidarité est l'idée centrale d'où partent les juristes : cette solidarité d'idées, de sentiments et d'intérêts qui se réalise toujours davantage aujourd'hui grâce

---

(1) Salvioli : *Leçons de phil. du droit*, p. 119.

à la division du travail, à l'association des forces, qui est une résultante du caractère « social » de la production moderne.

L'*Etat*, qui est « l'organe du droit », *doit intervenir dans la sphère des droits privés*. Ceci est un principe pratique fondamental et essentiel pour le socialisme juridique, et diamétralement opposé à celui de la *non-intervention de l'Etat* conçu par Rousseau et développé en Allemagne par Humboldt. L'*intervention* de l'Etat doit dessiner les limites de la liberté individuelle dans le cercle des divers droits privés *patrimoniaux ou non patrimoniaux*

Donnons brièvement l'esquisse des limitations que doivent subir ces droits par l'intervention de l'Etat (de la société), nous arrêtant avec une plus grande attention sur les *droits d'obligation*, qui, ayant pour bases et causes productrices « un lien constitué par la libre volonté humaine », portent les caractères typiques du droit actuel au caractère individualiste.

III

Jusqu'ici nous nous sommes occupés du côté négatif et critique du socialisme juridique ; maintenant nous en arrivons à nous occuper de son côté positif de réforme et d'élaboration nouvelle des institutions du droit privé.

Commençons par le droit *réel* de propriété.

La réforme du droit de propriété consiste, pour lui, à *tendre* graduellement et successivement, au fur et à mesure que le conseillent des nécessités impérieuses et les besoins de l'organisation sociale, à fixer des limites toujours plus étroites au droit du propriétaire, à tempérer son *jus utendi* et *abu-*

tendi, « le subordonnant à une continuelle et vigilante ingérence des pouvoirs sociaux, l'obligeant, par exemple, à cultiver, à constituer des associations syndicales, à faire des améliorations, etc. » (1).

Une de ces limites correctrices et modératrices du droit de propriété est déterminée aussi dans notre Code civil en matière de *servitudes réelles* où le législateur, s'inspirant des nouveaux besoins de l'agriculture, s'est occupé de dicter des préceptes, de fixer des règles, qui, ensemble, constituent un plan de *législation rurale*, comme l'observe justement un savant juriste allemand.

Par le solidarisme, la propriété ne sera pas détruite, elle reste intacte, sur ses bases fondamentales, mais elle est seulement corrigée, comblée dans les lacunes que la nécessité de la vie, toujours en transformation, met en évidence et adaptée aux toujours renaissantes exigences de la vie sociale.

Enfin, le droit de propriété n'est pas conçu par les solidaristes comme une institution invariable, immobile et cristallisée, mais conformément à la direction et aux principes *évolutifs* des sciences économiques et sociales, il est considéré comme très transformable et modifiable par l'influence croissante et l'*exigence pratique* du « droit social ».

Résumons tout ce qui concerne le droit de propriété dans les paroles synthétiques et significatives de Menger : *Le droit de propriété ne sera pas détruit, mais à l'avenir se transformera* (dans un sens social).

IV

En ce qui concerne les droits des obligations, qui naissent de la libre *contractation des parties*, on propose des trans-

---

(1) Salvioli. *Op. cit.*

formations dans un sens social et des limitations de la liberté individuelle très importantes. Et cela est naturel — quand on pense que le droit des obligations est celui qui, plus qu'aucun autre, repose sur l'élément individuel de la « libre volonté humaine ». Le droit des obligations doit donc être, lui aussi, puissamment influencé par l'élément social, qui manque dans notre législation, pour laquelle la liberté des contrats est encore possible même quand une partie est lésée dans sa personne et dans ses intérêts.

Ce concept de l'obligation est combattu, à plusieurs points de vue, en Allemagne, en France et en Italie.

« Selon le droit contractuel des Codes civils de toutes les nations, le patron peut normalement jeter sur le pavé l'ouvrier en le licenciant ; le propriétaire peut le chasser avec sa famille, même si l'expulsé ne trouve pas d'autre gite ; le boutiquier et l'usurier peuvent le déposséder à leur tour, sans rencontrer un frein efficace dans la législation (1). »

Pour réglementer mieux et discipliner la matière de ce droit, les solidaristes soutiennent la nécessité d'établir une législation plus équitable et plus soigneuse qui limite la liberté contractuelle d'une part, intègre et renforce la capacité juridique des personnes et des groupes plus débiles qui interviennent dans la conclusion de ce négoce juridique. A cette occasion il me plaît de m'en référer aux paroles de Salvioli (2).

« L'objet des obligations, c'est-à-dire la prestation d'un fait ou d'une chose, qui est le contenu de l'obligation née entre les contractants, doit toujours chercher à satisfaire un intérêt social, plutôt qu'un intérêt personnel, et ce dernier intérêt doit être véridique et équitable. De là doit se former une théorie juridique de l'utilité qui exclue le caprice, an-

(1) Menger. *L'Etat socialiste*, p. 14.
(2) Salvioli. *Op. cit.*, p. 126.

nule la règle : *Nullus vis detur dolo facere qui suo jure utitur*, et prohibe les actes d'antagonisme, c'est-à-dire les actes qui s'accomplissent dans la sphère du droit propre, mais avec nulle ou minime utilité intrinséque, et avec la pensée de nuire aux autres. Il n'est plus admissible, parce que cela répugne à la conscience du devoir de coopération, que *la loi sanctionne les intérêts subjectifs qui, seuls, ne représentent pas une utilité objective.* »

Quand une action ne se fonde pas sur un avantage évident et cause un dommage d'une nature quelconque à un tiers, elle ne doit pas être permise. Le caprice intime de celui qui commet une action, doit tomber sous le coup de la justice. *Par là l'utilité veut être objective et non subjective.*

En dernière instance « chaque acte de volonté individuelle produit un effet, quand il est déterminé par un but de solidarité, c'est-à-dire d'utilité à la fois collective et individuelle (1) ».

De cette façon voilà le droit des obligations soustrait aux embûches d'un individualisme exagéré, et reprenant sa « fonction sociale » *normale.*

Ce n'est qu'en poussant aux extrêmes conséquences pratiques une prémisse juridique d'une valeur indiscutable que quelques solidaristes, sortant du champ du droit entendu dans son sens objectif précis, et s'avançant dans le champ plus vaste, plus indéfini, et par conséquent plus incertain de la morale, arrivent à cette conclusion qui a une forte saveur d'hétérodoxie juridique : « La société protège la volonté non pour *l'acte par lequel elle se traduit*, mais pour le but qui la détermine. La seule volonté ne peut justifier l'existence des contrats, mais il importe d'en vérifier les motifs. »

---

(1) Duguit : *L'Etat, le droit objectif et la règle du droit.*

Or, il n'est personne qui ne voie qu'en scrutant ces motifs de la volonté qui, se *manifestant* extérieurement, se traduit en actes, on rentre dans le champ de la morale et que l'on sort des limites précises, déterminés, spécifiques du droit, lequel *garantit* et *défend* les droits, considérés non dans leur aspect interne (psychologique), c'est-à dire dans leurs *motifs* déterminants, mais dans leur aspect externe, réel, objectif, *formel.*

De l'application pratique de ces concepts *quasi-juridiques* résulterait immédiatement une transformation intime et essentielle dans l'organisme des contrats ; à cette conséquence est opposé le professeur César Vivante, qui dans une préface à son cours, lue à l'Université de Rome à l'ouverture de l'année scolaire 1902 (1), soutient que « le mouvement réformiste ne tend pas à *modifier* la structure du contract, *mais à renforcer la position réciproque des contractants, et en particulier des contractants économiquement plus débiles,au moyen de la contractation par groupes, qui agissent d'une façon plus ou moins manifeste.* »

Voyons l'application pratique de ce concept en matière de contrats de travail.

Infinies sont les dissensions des juristes sur le caractère des contrats de travail, excessives sont leurs espérances et spécialement celles des solidaristes, qui croient pouvoir résoudre la question sociale, si complexe et si profonde, par la simple substitution d'une entité juridique à une autre : le *contrat collectif* au contrat individuel de travail, sans changer *ab imis* la *raison économique* dont le contrat n'est que l'expression externe, superficielle, *formelle.*

Mais voyons les critiques que les juristes actuels agitent contre l'état actuel des choses.

---

(1) L'influence du socialisme sur le droit privé. (Opuscule édité par la *Critica sociale.*)

Menger écrit : « Le défaut principal de notre droit d'obligation est que la liberté des parties contractantes n'est, en beaucoup de cas, qu'apparente, et cela se révèle d'une façon particulière dans le *contrat de salaire* qui intervient presque toujours entre pauvres et riches. »

Là est l'évidence manifeste de l'insuffisance du droit existant et la démonstration de l'inanité et de l'*antijuridicité* du principe de la *liberté* formelle par lequel sont présumées juridiquement *égales*, des personnes qui, *de fait*, c'est-à-dire économiquement, sont *inégales*, et qui ne se trouvent pas en rapport d'indépendance, mais de domination et de subordination à l'égard des tiers. Mais si la réalité juridique n'est pas une réalité hypostatique, mais une « superstructure » de la réalité économique, dont elle reflète les vicissitudes, les changements et les désordres, il est de fait que le contrat individuel de travail trouve seulement aussi, et uniquement, dans de *nouveaux* faits économiques, un principe de correction et de transformation spontanée et quasi-automatique.

Ces nouveaux faits économiques non observés par les divers codes civils qui répondaient, *pour* et *dans* le temps où ils furent établis (1), encore aux exigences d'une économie individualiste et dissociée, se sont spontanément produits et ont mûri dans la seconde moitié du siècle passé, grâce aux perfectionnements du machinisme, à l'extension et à la centralisation de la grande industrie avec, d'une part, l'association consécutive des capitalistes (cartels industriels), de

---

(1) Le code français parut avant le milieu du XIXe siècle, quand la grande industrie capitaliste était à peine à ses débuts ; le code italien, quoique rédigé dans la seconde moitié du siècle, quand la grande transformation industrielle s'accomplissait, répondait encore à une économie attardée et à un développement industriel restreint et lent.

l'autre, avec la division du travail et la *résistance* ouvrière dans les *syndicats de métiers*.

Le fait économique qui, de lui-même, se charge de changer la nature et la forme du contrat de travail est la *solidarité professionnelle*, qui est devenue la force consciente des classes ouvrières et le moyen par lequel elles travaillent à la transformation radicale, économique et juridique de la société capitaliste d'aujourd'hui, en la société socialiste de demain.

De la solidarité professionnelle naît ce contrat *collectif* de travail, comme une notion *nouvelle* et une réalité juridique spécifiquement *prolétarienne*.

Sergio PANUNZIO.

(Traduit par L.-C.)

(A suivre.)

Les Organisations Socialistes

ESPAGNE

Le VII[e] Congrès du Parti ouvrier.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET MUNICIPALES

Les Congrès que le *Parti ouvrier espagnol* tient tous les trois ans restent ordinairement dans une pénombre silencieuse ; à peine sait-on à l'étranger qu'il s'en est tenu un. Iglesias a constaté le fait — sans aigreur aucune d'ailleurs — dans un article de *El Socialista*. Commentant les délibérations du congrès de Madrid (5-11 octobre) : « Nos congrès, dit-il, ne peuvent faire à travers le monde le même bruit que ceux de nos coreligionnaires des pays où le socialisme représente déjà une force importante ; leur besogne se limite à perfectionner graduellement notre organisation, à donner à ses éléments une cohésion de plus en plus grande et à faciliter la propagande de nos idées et leur introduction dans le plus de milieux ouvriers possible. »

Nos camarades espagnols sont trop modestes, et notre ignorance de leurs faits et gestes est tout à fait injuste. Elle s'explique aisément par ce fait qu'ils ne possèdent point de grands ténors. Ce ne sont certes pas les phraseurs qui manquent en Espagne ; au contraire ! Mais il n'y a que des coups à gagner dans le parti ouvrier. Aussi ne se compose-t-il — et c'est, je pense, un cas unique dans l'Internationale socialiste — que de militants ouvriers. Ils luttent laborieusement, obstinément, obscurément aussi, et ce n'est point leur faire injure que de constater — comme ils le constatent eux-mêmes — que l'histoire de leur parti manque d'éclat. Comment d'ailleurs en aurait-elle, dans ce pays inerte et assoupi qui n'est civilisé qu'à la surface, dans cette population ignorante (60 p. 100 d'illettrés), affamée, indolente et résignée comme si elle subissait encore invinciblement l'influence atavique de ses ancêtres maures !

« L'Espagne, écrit J.-A. Mélia dans la *Revista Socialis-*

ta (1), est un pays si dépourvu d'énergie que les faibles palpitations de ses artères ressemblent plus aux spasmes de la mort qu'au souffle d'une vie qui s'éveille. Parfois, le corps social se soulève convulsé, s'agite, frappe de ses poings osseux l'obstacle de la routine, de la tradition, de la honte... Ce sont les convulsions de l'affamé. L'obstacle demeure inébranlable, ironique. C'est ce qui fait que le Parti socialiste n'a pas actuellement de grands problèmes à résoudre. Dans un organisme anémié comme le peuple espagnol, les apoplexies ne sont pas à craindre. »

Notre ignorance des « choses d'Espagne » est donc facilement explicable. Elle n'en est pas moins à regretter, car l'histoire du *Parti ouvrier espagnol* nous serait d'un enseignement utile. Elle ne nous donnerait pas, évidemment, l'exemple d'une activité intellectuelle en travail incessant; la doctrine du Parti ressemble plutôt à un *credo* immuable, fixé une fois pour toutes, qu'on enseigne comme un catéchisme ; encore la logique des faits l'oblige-t-elle à se plier parfois à des nécessités nouvelles — combien de fois condamnées au nom de la « Doctrine » ! — comme cet essai de grève générale dont nous aurons à parler tout à l'heure. Elle ne nous montrerait non plus sans doute aucune institution ouvrière curieuse dont nous puissions nous inspirer. Mais elle nous donnerait, mieux qu'aucune autre, un précieux exemple : celui d'une inlassable et magnifique force morale, d'une foi inébranlable et d'un désintéressement absolu.

C'est de ce point de vue psychologique qu'il faut considérer le *Parti Ouvrier*, car sa seule originalité, sa vraie originalité — originalité bien espagnole — c'est ce caractère quelque peu farouche et fanatique, par lequel son action ressemble à celle des militants d'une autre foi qui a conquis le pays comme ils le conquierront. Depuis vingt-sept ans que le Parti existe, sa vie monotone, et, comme eut dit Laforgue, désespérément « quotidienne », a été marquée par une suite de petits progrès, parfois médiocres, mais toujours continus, et poursuivis sans une défaillance, avec une incroyable ténacité.

(1) *El Congreso de Madrid*, n° du 16 octobre.

16 groupes avaient pris part au premier congrès socialiste (Barcelone, 1888). Il y en eut 23 à Bilbao (1890), 37 à Valence (1892), 45 et 68 aux deux congrès de Madrid (1894 et 99), 82 à Gijon (1902). Grâce au développement qu'a pris en ces dernières années, surtout en Castille, l'organisation du prolétariata gricole, 150 groupes, comptant environ 9.000 membres, ont pris part au dernier congrès.

Autant qu'on peut compter les voix électorales en un pays où les scrutins sont partout entachés d'invraisemblables fraudes — quand ils ne sont pas effectivement supprimés — on trouverait dans les élections, depuis que le Parti y prend part, l'indice de la même marche ascendante : 5.000 voix en 1891, 7.000 en 93, 14.000 en 96, 20.000 en 98, 23.000 en 99, 25.000 en 1901, 29.000 en 1903.

Pourtant, les élections de septembre dernier ont, pour la première fois, marqué un recul : les socialistes n'ont obtenu que 26.000 voix. La crise effroyable qui pèse sur l'Espagne en est cause ; je mentionnais ici même, il y a deux mois (1), à propos du récent congrès syndical, que l'organisation économique avait perdu plusieurs milliers de membres pour les mêmes raisons : misère et émigration. Il faut d'ailleurs remarquer que, si les élections législatives ont été mauvaises, les élections municipales qui ont eu lieu depuis le congrès, le 10 novembre, ont eu une meilleure issue. 71 conseillers représentent aujourd'hui le Parti dans 30 communes contre 50 dont 23 communes en 1903 ; et l'importance de ce succès s'augmente beaucoup du fait que, pour la première fois, trois socialistes, Iglesias, Caballero et Ormaechea, forcent les portes de *Ayuntamiento*, de Madrid.

Mais, si le nombre des votx électorales obtenues est toujours un bien mauvais critérium de la puissance réelle d'un Parti, c'est surtout dans les pays comme l'Espagne, où la sincérité des scrutins est chose tout à fait inconnue qu'il faut se garder de la prendre pour élément d'appréciation (2).

---

(1) *Le* VIII° *congrès de l'Union général de Trabajadores*, n° du 15 janvier 1906.

(2) Le Parti ouvrier ignore même en réalité le chiffre des suffrages qu'il a pu obtenir. Celui qu'il indique ne s'obtient que par des calculs compliqués et plus qu'approximatifs ; on augmente

Un fait tout récent nous fera mieux saisir l'importance du Parti socialiste et l'influence qu'il exerce sur la classe ouvrière. C'est l'essai de grève générale du 20 juillet dernier.

On sait les effroyables famines qui ravagent périodiquement l'Espagne. Si l'industrie et le commerce sont paralysés par le défaut d'un outillage public sérieux, résultat de l'inertie gouvernementale et parlementaire, l'agriculture, soumise au régime de la grande propriété, surtout dans le Midi (1), reste embryonnaire par suite de la négligence et de l'inertie des possédants. Depuis deux ans, en particulier, des milliers d'individus meurent de faim sur un sol qui pourrait nourrir une population deux ou trois fois plus dense, ou sont réduits à émigrer. La misère est telle que le pays retourne véritablement à l'état sauvage, et que des troupes armées parcourent l'Andalousie comme au temps classique du brigandage.

Pour protester contre la cherté des subsistances, conséquence de la crise agricole, le *Parti ouvrier*, d'accord avec les syndicats de l'*Union générale des travailleurs*, avait décidé pour le 20 juillet un chômage général.

Les journaux bourgeois prédisaient à cette manifestation une issue ridicule. Elle obtint un succès inespéré dont ils durent eux-mêmes témoigner leur surprise : 155.000 travailleurs firent grève au jour indiqué, dont 20.000 à Madrid, 18.000 à Alicante, 33.000 à Bilbao et dans la zone minière, 11.000 dans la province également minière de Santander. Si l'on considère que le *Parti ouvrier* et l'*Union générale* comptent à eux deux 60.000 affiliés, près de 100.000 travailleurs non organisés avaient donc suivi leur mouvement. Encore faut-il remarquer que, comme par un accord tacite, qui fut critiqué par Madinaveitia au nom des groupes d'Eibar (Bil-

---

le total connu de 50 p. 100, représentant les voix dérobées. puis d'un nombre arbitrairement fixé, auquel on évalue les votes des travailleurs ruraux socialistes éloignés de leurs communes lors des élections. C'est ainsi que, pour 1905, le chiffre réel de 15.000 monte à 22.500, puis à 26.000. *El Socialista*, n° du 29 décembre. O mystères de l'arithmétique électorale !

(1) Cf. *Les Conditions du travail rural en Andalousie*, par Henri Lorin, dans les *Annales du Musée social.*

bao), ni les boulangers, ni les ouvriers des chemins de fer, ni ceux de l'éclairage, n'avaient pris part à la grève.

La force du socialisme en Espagne est donc loin d'être négligeable. Leurs congrès s'appliquent à l'augmenter, à à l'utiliser du mieux possible. Encore un coup, il n'y faut point chercher des controverses larges et passionnantes ; ce sont surtout des assemblées administratives. Elles sont presque entièrement consacrées aux « questions d'affaires », aux réformes qu'exigent les statuts, aux compte-rendus administratifs. Il n'est rien à retenir de ces discussions, qui n'ont qu'une portée locale. Quant à celles qui, plus rares, concernent la tactique ou les obligations générales des militants, on ne saurait les comprendre si l'on ne se place à ce point de vue moral dont je parlais tout à l'heure. A l'ordre du jour du congrès de Madrid figurait par exemple cette question : Un membre du Parti peut-il conserver des rapports d'amitié avec un ancien membre exclu du Parti ? Des préoccupations de ce genre semblent sans doute à première vue un peu puériles ; mais il faut pour les juger se mettre à la place des militants qui les ont discutées sérieusement, et tranchées par la négative ; vivant dans un pays où tout se vend et s'achète ouvertement : voix électorales, députés, fonctionnaires, faveurs de tout ordre et de tout rang, au milieu d'une corruption inouïe dont notre République parlementaire ne peut même pas donner une idée approximative, c'est une nécessité pour eux, c'est leur puissance et leur raison d'être de ne pas donner aux calomnies la moindre prise, et, comme la femme de César, de ne pouvoir pas même être soupçonnés (1).

C'est encore la même préoccupation de dignité et de tenue morale, mêlée à un besoin politique, qui a dicté cette résolution relative aux alliances avec les partis voisins : « Lors-

(1) Le premier acte des trois conseillers municipaux de Madrid a été de refuser les cartes de circulation mises à leur disposition par la compagnie des tramways ; leur première proposition — repoussée bien entendu — avait pour but de soustraire à la faveur la nomination des fonctionnaires de la ville par l'institution d'un concours, etc.

que les éléments républicains ou anarchistes auront diffamé le Parti socialiste ou quelqu'un de ses membres, les groupes du Parti ne célébreront aucun meeting d'accord avec eux. Cette règle ne s'étend pas aux partis monarchiques, parce qu'avec eux il n'est et ne saurait être question d'aucune campagne commune. » Ceux de nos lecteurs qui ont lu le premier des articles, parus ici-même, de notre excellent camarade Mario Antonio (1), savent quelle est l'attitude du *Parti ouvrier* vis-à-vis des républicains. Cette résolution confirme et complète les décisions antérieurement adoptées par les socialistes à l'égard d'un parti bourgeois qui peut faire illusion aux démocrates étrangers par son titre, mais qui ne saurait faire illusion, quand on le voit de près — deux ou trois individualités mises à part — ni sur sa valeur politique, ni sur sa valeur morale.

Enfin, c'est toujours cette préoccupation de l'obligation morale qu'on retrouve dans une résolution de solidarité par laquelle le Parti s'engage à venir en aide aux camarades condamnés pour avoir défendu ses idées. Et c'est encore le désir de relever la conscience populaire qu'on lit dans la motion votée par ce congrès comme par les précédents, contre le spectacle dégradant des courses de taureaux.

Ces quelques décisions, toutes inspirées du même esprit, c'est tout ce qu'il y a à retenir des délibérations du Congrès de Madrid.

On pourra trouver que c'est peu. C'est pourtant en poursuivant avec constance de petites besognes de ce genre, c'est par la succession de petits travaux aussi modestes, que les militants du *Parti ouvrier* ont fini par mettre debout, dans la mollesse et l'indifférence générales, une petite troupe résistante et tenace, qui grandira *quoiqu*'elle soit espagnole.

Il y a dix-huit mois, à Madrid, j'interviewais un soir un des chefs des républicains ; bien qu'il partageât l'antipathie que les socialistes inspirent à tous ses amis, il ne cachait pas qu'il éprouvait pour eux quelque admiration. Qu'on ait pu de leur réveiller torpeur, organiser et discipliner

---

(1) Le *Mouvement Socialiste* du 15 juin 1903

quelques milliers d'Espagnols semblait à ce digne homme un nouveau travail d'Hercule. « Il n'y a qu'Iglesias, disait-il, pour y être arrivé. Nul autre n'aurait réussi. Ce qu'il a fait ici est vraiment étonnant! A Barcelone, ajoutait-il avec un sourire, à Barcelone c'est autre chose... »

Ce n'est pas là une opinion isolée. Le *Parti ouvrier* est arrivé à imposer le respect à ses adversaires. Il y a quelques mois, au lendemain des élections où son leader avait failli être élu à Bilbao, battu de quelques centaines de voix seulement par le républicain Solaegui, que soutenaient tous les partis monarchistes, le journal *El Liberal* de Bilbao disait : « Nous devons le confesser honnêtement : cette lutte sans espoir, et pourtant si glorieuse, des socialistes a eu un résultat heureux... Ils ont empêché en grande partie le honteux commerce des voix électorales en recourant même à la violence quand c'était le seul moyen de résister au choc de leurs adversaires, et ainsi ils ont réussi, en fortifiant chez les uns la confiance dans le droit, en intimidant les autres, à purifier un peu nos coutumes électorales ».

Ce caractère très particulier du socialisme en Espagne se retrouve dans une autre contrée, de mœurs assez semblables : dans l'Italie méridionale. Là aussi, je l'avais observé avec curiosité dans ces autres foyers de corruption et de pourriture que sont Naples et la Sicile, c'est en se posant en face des camorristes et des maffiosistes en champions de la morale publique que les socialistes sont arrivés à gagner la confiance des travailleurs et à faire pénétrer dans leurs cerveaux les idées qui seules pourront les affranchir de leurs maîtres.

C'est là sans doute la forme de propagande la plus appropriée à ces régions si extraordinairement arriérées, et c'est seulement en nous rendant compte des conditions et du milieu dans lequel ils opèrent que nous comprendrons ce qui parfois nous échappe ou nous étonne dans leur action.

André Morizet.

LES GRÈVES

FRANCE

Le Mouvement ouvrier dans les Vosges (1).

III

La Fédération des syndicats.

1° — *Formation des premiers syndicats.*

Avant 1884, le mouvement ouvrier était nul dans les Vosges. Après le vote de la loi Waldeck-Rousseau, quelques groupements naquirent çà et là, groupements à bases purement mutualistes, sans aucune préoccupation politique et sans aucun lien entre eux. Tels furent les syndicats textiles de Saint-Dié, Senones, Moussey.

Ces organisations étaient destinées à une disparition précoce. La loi, en conférant aux ouvriers le droit de s'associer, n'avait pu leur donner la force et la capacité nécessaires. Elle était en avance sur le milieu vosgien. Le syndicat de Saint-Dié s'écroula. Celui de Moussey s'éteignit lentement. Celui de Senones, après une courte période prospère, succomba dans une grève.

Quelques années plus tard, de nouveaux syndicats existaient à Remiremont, ceux du Livre, du Bâtiment, des Textiles. Ils constituaient une union locale, dirigée par le citoyen Houot. Ce sont, paraît-il (2), ces syndicats romarimontains qui incitèrent à Epinal la formation de groupements analogues, en vue d'établir une fédération départe-

---

(1) Voir notre dernier numéro.
(2) Voir *l'Ouvrier vosgien* du 22 octobre 1905.

mentale. Le mouvement ouvrier socialiste vosgien aurait donc eu, pour berceau, la ville d'où l'industrie cotonnière, un siècle et demi plus tôt, s'était répandue sur la contrée.

Le premier syndicat créé à Epinal fut celui du Livre. Son secrétaire, Pernot, devait devenir le plus ardent des propagandistes syndicaux dans les Vosges. Placé à la tête de la Fédération naissante, c'est à lui que cette organisation doit d'avoir échappé aux redoutables périls du début. C'est à lui encore, à son activité, à son sens pratique, à sa persévérance, qu'elle doit en grande partie le développement rapide atteint. Mais, peut-être, eut-il été possible d'obtenir ces mêmes résultats sans tant de compromissions. Peut-être, aussi, la crainte de l'insuccès a-t-elle trop souvent réfréné les velléités d'action énergique. C'est qu'au point de vue économique comme au point de vue politique, Pernot est, avant tout, un possibiliste. Il lui faut des résultats immédiats, si modestes soient-ils et si mince qu'en soit la portée. Il s'est toujours montré chaud partisan des mesures législatives à la Millerand, des moyens d'action pacifiques et pacifistes à la Keufer, de l'alliance étroite et constante entre syndicats et politiciens démocrates.

La section spinalienne du Livre organisa, entre ses membres, une caisse de secours et de maladie, qui fonctionne très bien (1). Elle obtint la réduction de la journée à 10 heures au lieu de 11, avec gratification de dix centimes pour chaque heure supplémentaire. Elle fit élever les salaires quotidiens de 4 fr. 50 à 5 francs.

En même temps que cette œuvre corporative, Pernot,

---

(1) Moyennant un versement hebdomadaire de 0 fr. 10, cette caisse, fondée en 1895, accorde à ses adhérents les secours suivants :

2 francs par jour durant la première semaine de maladie ;

2 fr. 50 par jour de la deuxième à la dix-huitième semaine ;

2 francs par jour de la dix-neuvième à la vingt cinquième semaine ;

1 fr. 50 par jour de la vingt-sixième à la trentième semaine.

En outre, en cas de décès, elle verse aux héritiers une indemnité variant de 40 à 60 francs.

secondé par de dévoués collaborateurs, comme notre pauvre camarade Humbert. mort à la peine. poursuivait l'œuvre fédérale Sous son impulsion, un syndicat d'employés. un syndicat de plâtriers, un syndicat de ferblantiers, se formaient à Epinal.

Les deux dernières de ces organisations se désagrégèrent bientôt. Seul, le syndicat des employés de commerce. malgre le peu de succès de sa campagne contre l'ouverture des magasins le dimanche, réussit à se maintenir. Typos et calicots. même réunis, c'était peu de chose, dans une ville de trente mille habitants. Ceux qu'il aurait fallu avoir, pour être une force, c'étaient les textiles. Mais, comment arriver jusqu'à eux? Tout s'opposait à cette entreprise. D'abord, l'état d'esprit de ces ouvriers trop soumis, trop craintifs. Ensuite, la rigueur de leur assujettissement. Des essais, tentés vers 1901, n'aboutirent à rien. Heureument, les évènements allaient venir faciliter la besogne.

2° *Débuts du mouvement textile. Congrès d'Epinal, 1902.*

Ces événements furent les grèves, provoquées à la fois par la crise cotonnière et par l'application de la loi Millerand Colliard. Cette loi fut très mal accueillie dans les Vosges. Contre elle, ouvriers et patrons protestèrent. Les seconds reconnaissaient, pourtant, la nécessité de diminuer la production. La loi réduisant la durée du travail aurait dû trouver en eux d'ardents défenseurs. Le contraire eut lieu. C'est que messieurs les capitalistes, et messieurs les capitalistes vosgiens en particulier, sont, *a priori*, les ennemis de toute intervention légale dans leurs affaires ; — sauf, bien entendu, quand cette intervention a pour but avoué de les « protéger ! » — Ils regardent toute « loi ouvrière » comme une atteinte à leur autorité et à leur propriété, comme un acheminement vers le socialisme. Ils peuvent admettre le chômage forcé, mais imposé *par* eux. non imposé *à* eux.

Quant aux ouvriers, ils ne voyaient dans la mise en vigueur de la réforme que cette seule chose : une diminution des salaires, déjà si avilis, l'impossibilité de gagner désormais la prime. Ne pouvant agir contre les législateurs pour

amener le retrait de la loi, ils furent obligés d'agir contre les patrons en réclamant l'élévation des tarifs.

Ce fut ainsi que des grèves éclatèrent, notamment dans la vallée de la Basse-Moselle, où les travailleurs étaient tous des prolétaires immigrés, sans autre ressource que l'industrie, plus touchés, par conséquent, par les effets de la crise et de la loi.

L'action de Pernot dans ces grèves amena, durant les premiers mois de 1902, la naissance de quatre syndicats textiles, ceux d'Epinal, Thaon, Igney, Châtel-Nomexy. Du coup, l'effectif de la fédération se trouvait plus que doublé. Le syndicat textile de Saint-Dié, ressuscité par Zévaès, à l'occasion d'un conflit survenu quelques années auparavant, donna son adhésion vers la même époque.

A la suite de cette extension, un premier congrès fut organisé. Il se tint à Epinal, le 22 juin. Deux à trois mille ouvriers y étaient représentés, par vingt-trois délégués, appartenant à huit syndicats différents. Quelques vœux furent formulés. Le conseil général méliniste et le conseil municipal nationaliste ayant refusé toute subvention à la fédération, furent blâmés. Mais la décision la plus importante fut celle de publier, sous le patronnage de la fédération, un journal hebdomadaire d'éducation et de propagande.

Ce n'était pas là une mince affaire. Aucun maître imprimeur d'Epinal, de Saint Dié ou de Remiremont n'aurait consenti à se charger de l'impression. Il fallait donc, ou faire imprimer le journal hors du département, ou monter une imprimerie spéciale. Pernot préféra le second moyen. Il quitta l'atelier, trouva quelqu'un pour lui avancer les fonds et s'installa à son compte, avec Humbert pour unique ouvrier.

Le premier numéro de *L'Ouvrier vosgien* parut le 7 septembre 1902. En tête, figurait un programme tout plein d'affirmations républicaines, démocratiques, pacifiques et d'espérances réformistes. Ce programme fut suivi à la lettre. Le journal prit une allure prudente et pâle, relégant, dans un coin de la seconde page, les brèves informations syndicales, s'occupant surtout de politique ministérielle. Ses rédacteurs habituels furent Lapicque et quelques bourgeois de ses amis.

3° — *Du Congrès d'Epinal au Congrès de Saint-Dié. 1902-1903.*

La fin de l'année 1902 fut. pour la Fédération, une époque des plus critiques. D'abord, les syndicats d'Igney et de Thaon, ce dernier vaincu dans une grève, durent disparaître devant les tracasseries patronales. Ensuite, les syndicats de Remiremont abandonnèrent la lutte pour se ranger du côté des jaunes.

Dans cette localité, le citoyen Houot, démissionnaire, avait été remplacé. au secrétariat de l'Union, par le citoyen Gerberon. Appelé par les mélinistes, Lanoir arrive à Remiremont à l'effet d'y donner une conférence. Gerberon prie aussitôt Pernot de venir faire la contradiction à l'orateur des renégats. Mais quand, au jour convenu, Pernot se présente chez Gerberon, il apprend avec stupeur que celui-ci est sorti... en compagnie de Lanoir, et qu'ils doivent déjeuner ensemble ! Il se rend quand même à la réunion. Gerberon, qui préside, lui refuse la parole, fait voter un ordre du jour favorable aux jaunes, et, malgré les protestations de son ami de la veille, lève la séance.

Lanoir n'eut heureusement pas autant de succès à Epinal et à Saint-Dié, où il alla les jours suivants. Là, Pernot n'eut pas de peine à réfuter ses arguments et à démontrer son infamie. L'agent du patronat dut s'en retourner sans avoir réussi à semer la division parmi les syndiqués de ces deux villes.

La Fédération des syndicats vosgiens n'en était pas moins très réduite et très affaiblie, quand. au début de 1903, elle eut à soutenir un nouveau combat.

A La Petite-Raon. village de 1.700 habitants, dans la vallée du Rabodeau, M. Laederich, patron démocrate d'Epinal, possède un tissage employant trois cents ouvriers. Ces travailleurs, conduisant deux métiers et payés 4 fr. 10 par 100 mètres, arrivaient à gagner 75 ou 80 francs par mois. Le patron prétendit leur imposer une diminution de 15 p. 100, pour les obliger à travailler sur trois métiers. Ils refusèrent d'accepter ces nouvelles conditions, et, le 2 février, ils se mirent en grève, Le directeur de l'usine, l'orsqu'il sut leur résolution, laissa échapper cet aveu : « Mais, malheu-

reux, que faites vous ? Vous ne pouvez pas tenir huit jours, puisque vous n'êtes pas syndiqués ! »

La grève se poursuivit sans incident durant un mois. Beaucoup de grévistes s'occupaient au travail des jardins et de la forêt. Quelques-uns avaient trouvé à s'embaucher ailleurs. Le 8 mars, Pernot, informé par quelques socialistes de la vallée, vint entreprendre la formation d'un syndicat. Cela marcha très bien pour commencer. De nombreuses adhésions furent recueillies, au milieu de l'enthousiasme général. Un essai de reprise, tenté par le patron, avorta complètement. Les quelques jaunes, attirés à grand renfort d'annonces dans les journaux, s'en retournèrent, après avoir exigé une indemnité du directeur (1).

Mais, fin avril, le découragement survint. Une nouvelle tentative de réouverture réussit aisément. Les ouvriers reprirent le chemin de l'usine, consentant à conduire trois métiers et à ne plus gagner que 3 fr. 50 par 100 mètres. Trente camarades, parmi lesquels toute la commission syndicale, étaient renvoyés.

Cette grève, pourtant, n'était pas inutile. La présence de Pernot dans la vallée avait amené la création d'un nouveau syndicat textile à Moyenmoutier. Cette organisation et celle, de même nature, formée à Granges, quelques semaines auparavant, furent pour la Fédération un sérieux appoint, sans toutefois compenser les pertes précédemment subies.

4° — *Congrès de Saint-Dié, 1903.*

Le deuxième congrès fédéral se tint à Saint-Dié le 28 juin 1903. La municipalité blocarde, présidée par le patron Duceux, alors candidat contre Méline aux élections sénatoriales, avait gracieusement mis à la disposition des délégués le salon de l'hôtel de ville.

Ces délégués, au nombre de treize, représentaient seule-

---

(1) Quelques-uns, auxquels cette indemnité avait été refusée, attaquèrent Laederich devant les tribunaux et obtinrent gain de cause.

ment sept syndicats : les textiles d'Epinal, Saint-Dié, Châtel-Nomexy. Granges, Moyenmoutier, les employés et les typos d'Epinal. Le syndicat de La Petite-Raon, bien qu'existant encore, n'avait mandaté personne.

L'ordre du jour comportait huit questions, concernant notamment le respect des lois ouvrières, la propagande, les amendes de police dans les usines, les caisses de secours et les économats patronaux, le journal fédératif.

Humbert, dans un remarquable rapport, fit comprendre aux délégués l'importance des fédérations nationales d'industrie ou de métier et les engagea à y faire adhérer leurs organisations. Des renseignements détaillés furent donnés sur le fonctionnement des économats et sur celui des caisses de secours. Divers vœux, à transmettre aux pouvoirs publics, furent adoptés presque sans discussion.

La question la plus intéressante fut, comme au congrès d'Epinal, celle de l'organe fédératif. Pernot rendit compte de ses efforts et des résultats obtenus. *L'Ouvrier Vosgien* ne faisait pas ses frais. Son directeur était obligé d'ajouter de sa poche soixante francs par mois, pour en assurer la publication.

La cause de cette lamentable situation était le peu d'empressement des syndiqués à souscrire un abonnement. Sur les dix-huit cents membres de la fédération, cinq cents seulement étaient abonnés. Bon nombre n'étaient même pas lecteurs au numéro.

Le remède proposé et adopté par tous fut que chaque syndicat verserait désormais sa quote-part dans le déficit mensuel, en attendant qu'une active propagande ait amélioré les conditions d'existence du journal.

A l'issue du congrès, sur l'invitation des camarades organisateurs, les délégués se rendirent au siège du Cercle républicain démocratique, où une « fraternelle » réception leur fut faite.

5° Du Congrès de Saint-Dié au Congrès de Châtel, 1903-1904.

Le principal effet du congrès de Saint-Dié fut un redoublement d'énergie dans la propagande. L'exhortation de

Humbert fut entendue. Après les conférences de Renard à Châtel et à Saint-Dié. de Keufer à Moyenmoutier, les syndicats textiles qui ne l'avaient pas encore fait, adhérèrent à la fédération nationale de cette industrie.

En octobre, une pétition demandant le renforcement de l'inspection du travail et la circulation gratuite pour les inspecteurs fut adressée au ministère. En décembre, les syndicats spinaliens prirent part au mouvement général contre les placeurs : un meeting eut lieu. Une enquête sur la situation des ouvriers vosgiens, lancée à la même époque par la voie du journal, amena quelques réponses intéressantes, particulièrement celles citées dans la première partie de cette étude.

Plusieurs syndicats nouveaux se créèrent. Celui des mécaniciens d'Épinal, en août, après un premier essai resté sans fruit. Celui des mécaniciens de Saint-Dié et celui des mouleurs de la même ville, en janvier. Mais une tentative dans le bâtiment échoua, ainsi qu'une autre chez les verriers de la Vôge. Un syndicat d'ouvriers en couverts, établi à Darney, en février, disparut dans une grève en avril.

Ce fut, naturellement, parmi les textiles, que se produisirent les efforts les plus sérieux et que s'obtinrent les succès les plus remarquables. Un syndicat existait à Saint Laurent, près d'Epinal. Jusqu'alors, il s'était tenu en dehors de la fédération. Il s'y rallia, le premier janvier. Le 31 du même mois, en réponse à la décision des patrons. proclamant une seconde fois le chômage obligatoire, *L'Ouvrier Vosgien* publiait un appel intitulé : « Garde à vous ! » Ce manifeste faisait ressortir les contradictions des usiniers, lesquels, d'une part, déclaraient nécessaire une suspension du travail, et, d'autre part, violaient la loi Millerand (1). Il se terminait par des conseils d'union, de calme et de prudence.

Immédiatement, quatre syndicats nouveaux, bientôt suivis d'un cinquième, surgissent dans la Haute-Moselle. Grâce aux camarades de Granges et de Saint-Dié, après deux

(1) M. Laederich venait justement d'encourir une condamnation pour ce fait.

conférences, la seconde par Pernot et Renard, les ouvriers de Fraize et Painfaing s'organisent. Enfin l'Union de Remiremont, désabusée, abandonne les jaunes pour revenir à ses anciennes amitiés. Ce dernier événement, il faut le dire, était plus important par sa signification que par sa valeur, car la pauvre Union n'était plus qu'un fantôme de groupements, sans force et sans influence.

Quelques grèves, provoquées par la baisse des tarifs, éclatèrent d'avril à juin, quand échut le dernier délai imparti par la loi Millerand. Celle de la Goutte-du-Rieux, à Saint-Maurice, et celle du tissage Calame, à Nomexy, se terminèrent dans la huitaine, par une victoire. Celle de l'usine Kempf, à Moyenmoutier, dura neuf jours et fut un échec. J'ignore les résultats pour la grève Géliot, de Saint-Etienne-les-Remiremont, et pour la grève Laederich, de Fresse-sur-Moselle.

A la fin de juin, Renard entreprit une nouvelle tournée. Il parla à Granges, Moyenmoutier, Châtel et Saint-Maurice remportant partout le plus vif succès.

Mais, tout en poursuivant sa propagande sur le terrain économique, Pernot et son journal continuaient à s'occuper beaucoup de politique démocratique. Le secrétaire de la Fédération syndicale était, en même temps, vice-président de « l'Alliance républicaine », association ministérielle, comptant pas mal de patrons parmi ses membres ! Cette coïncidence fut la cause d'une affaire qui mérite d'être rappelée ici.

Un syndiqué textile, nommé Croissant, fut renvoyé de l'usine Kahn et Lang. La mesure prise à son égard ne s'appuyait sur aucun motif sérieux. Croissant était simplement victime de ses opinions socialistes. Il adressa, en même temps, une plainte au Conseil des prud'hommes et une protestation à *L'Ouvrier Vosgien*. Pernot refusa d'insérer la protestation, alléguant sa qualité de juge aux prud'hommes, qui l'empêchait d'émettre un avis sur la question avant le prononcé du jugement. Croissant ne fut pas satisfait de cette réponse. Il accusa Pernot de prendre parti contre lui, parce que MM. Kahn et Lang étaient adhérents à l' « Alliance ». La protestation fut publiée par *La Vrille*, feuille polygraphiée, éditée chaque semaine par le coiffeur Loquier, secrétaire du groupe libertaire. Une polémique très vive s'ensuivit. Certains révolutionnaires rompirent avec Pernot.

Les accusations de trahison alors portées contre ce dernier ne m'ont jamais paru fondées. Mais toute cette histoire eut été évité si l'organe fédératif s'était un peu plus tenu à l'écart de la politique électorale.

Il s'en occupait, au contraire, de plus en plus. Déjà, six mois auparavant, il avait pris parti pour l'industriel Duceux, lors des élections au Sénat, sans toutefois s'engager à fond dans la lutte. Le mois de janvier 1904 vit un spectacle bien plus réjouissant. *Le Mémorial des Vosges*, organe des capitaux mélinistes, entretenu par Peters, soutien des Krantz et des Boucher ; — *Les Voges Républicaines*, organe des patrons démocrates (1) et des petits bourgeois avancés ; — *L'Ouvrier Vosgien, journal d'éducation et de défense ouvrière* s'unirent en un touchant accord pour défendre l'avocat Desbleumortiers, candidat « républicain » au siège abandonné par Méline. Malgré tous les efforts, malgré toutes les professions de foi anticollectivistes, malgré le numéro spécial de *L'Ouvrier Vosgien*, édité et distribué à Remiremont le jour du vote, Desbleu fut battu par son concurrent « plébiscitaire », le millionnaire Flayelle.

L'action politique de *L'Ouvrier Vosgien* n'était pas du goût de tous les syndiqués, ainsi que l'avait déjà prouvé l'affaire Croissant. Des plaintes adressées de Moyenmoutier, de nombreuses démissions données à Granges, au lendemain d'une causerie anticléricale faite par Pernot, vinrent à nouveau le démontrer.

Depuis celui du 19 juin 1904, chaque numéro de *L'Ouvrier Vosgien* contient une feuille supplémentaire, entièrement consacrée à la propagande antialcoolique. Cette feuille donne des contes, des nouvelles, des faits divers, des statistiques et des conseils d'hygiène. Elle est publiée aux frais et par les soins de l'inspecteur du travail ! Au temps où ils paraissaient, les journaux jaunes, *L'Avenir de l'Est* (2), *Le*

---

(1) Comme Pinot, maire de Rupt, qui fit tomber le syndicat créé dans cette commune, en renvoyant en bloc tout le comité. Comme Nansé, du Saulcy-Senones, nommé président du groupe démocratique cantonal, au moment même où ses ouvriers faisaient grève.

(2) Organe du *Sillon*, disparu en octobre 1905.

Travailleur des Vosges. l'offraient aussi à leurs lecteurs. Les rédacteurs de cette feuille, bien que l'un d'eux s'intitule député socialiste suisse, semblent être de chauds partisans de la paix sociale. Les articles patriotards, en particulier, n'y sont point rares.

6° — *Congrès et grève de Châtel-Nomexy, 1904.*

Ce fut au syndicat de Châtel-Nomexy, que revint la tâche d'organiser le troisième Congrès fédéral, tenu à la mairie de Châtel le 7 août 1904.

Les syndicats représentés étaient plus nombreux qu'à Saint-Dié. On en comptait onze ayant mandaté des délégués. C'étaient les textiles d'Epinal, Saint-Dié, Châtel-Nomexy, Granges, Moyenmoutier, Fresse-sur-Moselle, Maxonchamp, La Goutte-du-Rieux et Les Charbonniers, les typos et les employés d'Epinal. Le syndicat de Fraize-Plainfaing et l'Union de Remiremont n'avaient pas désigné de représentant, mais avaient envoyé leurs pouvoirs au Congrès.

L'ordre du jour, plus chargé que ceux des Congrès précédents, appela la discussion sur les lois ouvrières, la suppression des caisses de secours patronales, la reconnaissance des syndicats par les patrons, le minimum de salaire, l'inspection du travail, la suppression de la prime, l'établissement d'un règlement unique pour tous les ateliers, le journal fédéral et la révision des statuts fédéraux.

Un mois environ après le Congrès, une grève se déclarait à Nomexy, grève intéressante par les circonstances particulières où elle éclata et par le procès auquel elle donna lieu.

Les ouvriers du tissage Peters, on l'a vu dans la première partie de cette étude, conduisaient trois métiers. L'un d'entre eux, un non-syndiqué, espérant augmenter son gain, demanda à en conduire six. Ses compagnons, craignant la généralisation prochaine de ce genre de travail, et pensant qu'une baisse de tarif s'ensuivrait fatalement, refusèrent d'acquiescer à cette innovation. Le directeur menaça plusieurs des protestataires, qui vivaient en faux

ménage, de les renvoyer pour inconduite. Le « collage », disait-il, ne serait plus toléré désormais parmi les ouvriers du tissage. Chose singulière, l'homme aux six métiers vivait, lui aussi, en concubinage, et la menace ne le visait pas. Le 16 septembre, cinquante tisseurs quittèrent l'atelier, demandant l'interdiction du travail sur six métiers, le renvoi du jaune cause du conflit, le retrait des menaces directoriales. Le lendemain, trente-cinq seulement persistaient dans la grève. Le patron déclara renvoyer trente-deux de ces opiniâtres. Pour les informer de cette décision, il fit placarder, à l'extérieur de l'usine, une affiche énumérant leurs noms et les invitant à passer prendre leur compte (1).

Toute l'usine cessa alors le travail, se solidarisant avec les trente-deux congédiés. Mais, au bout de quelques jours, jugeant inutile une plus longue lutte, les ouvriers reprirent le collier. Les trente-deux victimes s'adressèrent au juge de paix de Châtel. Une tentative de conciliation échoua. L'affaire vint en jugement.

Les tisseurs réclamaient au patron une indemnité pour brusque renvoi et pour préjudice causé par l'affichage. M. Peters refusait tout et, de son côté, exigeait des malheureux 50.000 francs de dommages-intérêts, pour grève brusque. Le juge donna raison aux ouvriers. Le patron fut condamné à verser à chacun d'eux une quinzaine de salaire et soixante francs.

Aussitôt le jugement rendu, Peters fait appeler à son bureau ses trente-deux adversaires. Profitant de leur situation, il offre de transiger. Chacun lui donne quittance définitive, après avoir touché le montant de la quinzaine plus dix francs. Le jour même, Pernot, averti de la chose, leur apprend qu'ils ont été filoutés. Il était malheureusement trop tard pour réparer le mal, puisque le patron avait les reçus. Tout ce que l'on pouvait faire, c'était une protestation platonique dans le journal. Lapicque la rédigea, sous la forme d'un violent article intitulé : Voleur !

Mais, Peters ne se tenait nullement pour battu. Il était

---

(1) L'affiche n'était pas timbrée, mais M. Peters ne fut pas inquiété pour ce motif.

décidé à poursuivre l'affaire aussi loin qu'il le faudrait et à épuiser toutes les ressources de la jurisprudence, pour faire reconnaître le bien fondé de ses exigences. Il voulait obtenir la fixation d'un point de droit, savoir si la grève, brusquement décrétée, alors qu'aucune modification n'a été apportée aux conditions du travail, peut être considérée comme rupture du contrat, du fait de l'ouvrier. A cet effet, il assigna en appel une seule de ses victimes, la première venue. Dans les derniers mois de 1905, il eut le plaisir de voir les juges d'Epinal casser l'arrêt de Châtel et condamner le gréviste.

1°— *Après le Congrès de Châtel : Provenchères et Planfaing, 1904-1905.*

Dans l'arrondissement de Remiremont, à Saint-Maurice, les ouvriers du tissage Levêque étaient ceux de toutes les Vosges qui supportaient la pire exploitation. Au lendemain du congrès de Châtel, ils essayèrent d'imiter leurs camarades de la Goutte-du-Rieux et des Charbonniers, en s'unissant en syndicat. Le patron eut vent de l'affaire, il mit les promoteurs à la porte et tout rentra dans l'ordre.

La propagande se poursuivait avec plus de succès dans la vallée de la Meurthe. Le syndicat de Fraize et Plainfaing, groupant maintenant plus de mille ouvriers des usines Géliot, créait une nouvelle organisation à Saint-Léonard, une section à Saalcy-sur-Meurthe (1) et entreprenait la propagande à Laveline. Les ouvriers de Provenchères se mettaient en grève.

Provenchères-sur-Fave est un petit chef-lieu de canton, situé à peu de distance de l'Alsace, sur la route de Saint-Dié à Saules. La population, neuf cents habitants, est presque entièrement agricole. La seule usine est un tissage, appartenant à M. Valentin, alors maire de la commune. Les

(1) Ne pas confondre avec Le Saulcy-Senones (voir plus loin).

cent cinquante ouvriers de ce tissage quittèrent le travail pour ne pas subir une diminution de 0 fr. 25 par 100 mètres, qui eut réduit leurs salaires maximum à 50 ou 55 francs par mois. Ils résistèrent un hiver entier, depuis novembre jusqu'avril. Leur patron leur devait, au début de la grève, trois mille francs de salaires. Malgré réclamations et protestations, il s'obstina à ne rien payer avant la fin du conflit. Les grévistes durent rentrer sans aucune satisfaction. Mais, grâce au camarade Houssemand, secrétaire des textiles de Saint-Dié, ils s'étaient syndiqués.

En décembre, Pernot adressa, par la voie du journal, une requête aux capitalistes textiles et fit une démarche personnelle au siège de leur association. Il s'agissait d'obtenir l'établissement de commissions mixtes, destinées à étudier les remèdes à apporter à la crise. Malgré ses appels à l'humanité et ses assurances pacifiques, le secrétaire fédéral fut éconduit.

Les patrons étaient bien éloignés de songer à entretenir avec les délégués des syndicats des relations suivies. Après avoir longtemps feint d'ignorer l'existence du mouvement ouvrier vosgien, après l'avoir, ensuite, regardé avec une sorte de dédain, comme un ennemi fort peu redoutable, ils commençaient à se sentir inquiets, et cherchaient le meilleur moyen de consolider leur autorité menacée.

Ils se décidèrent enfin pour une habile tactique : la division. Ils firent venir des Ardennes un homme à tout faire, un ancien instituteur, nommé Camille Dorangeon, connu d'eux pour avoir organisé, quelques années auparavant, une exposition industrielle. Pourvu des fonds nécessaires, assuré de généreuses subventions, Dorangeon fut chargée de fonder à Epinal une Bourse du Travail « indépendante », et un journal également « indépendant ».

Le journal parut le 1er janvier 1905. Il avait pour titre : *Le Travailleur des Vosges et de la région de l'Est.* Tiré à cinq mille exemplaires, il fut envoyé partout gratuitement, jusqu'au fond des hameaux les plus reculés, principalement dans les endroits où le socialisme avait déjà pénétré. Le premier numéro donnait *in extenso*, en énormes caractères, le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme, et publiait des articles et des filets non signés, attaquant les socialistes en général, les syndicats vosgiens en particulier.

Dorangeon, devenu rédacteur en chef, prenait le pseudonyme de Paul Cayol.

Au début, *l'Ouvrier Vosgien* entreprit de répondre aux attaques de l'organe patronal. Mais, peu à peu, devant l'évidente mauvaise foi de l'adversaire, qui ne demandait, dans un but facile à saisir, qu'à prolonger les discussions, Pernot cessa toute polémique. Les mensonges de Cayol, du reste, étaient peu dangereux. Aucun ouvrier ne s'y laissait prendre. Malgré ses alléchantes promesses de placement gratuit, les abonnés ne venaient pas.

Paul Cayol fut la cause indirecte d'un grave incident qui, au mois de février 1905, vint jeter l'alarme dans le camp patronal. Les industriels de la Haute-Meurthe, MM. Nicolas Géliot fils et Cie, représentés par le vieux Gillotin, gérant de la société, avaient vu d'un très mauvais œil le syndicalisme s'implanter parmi leurs ouvriers. Longtemps, ils s'étaient crus à l'abri de la contagion, grâce à la précaution prise de n'embaucher que des travailleurs originaires de la vallée, à l'exclusion de tout étranger pouvant apporter des idées d'ailleurs. Et voilà que le syndicat fondé par Pernot et Renard, il y avait moins d'un an, comptait déjà plus de quinze cents membres. Il était devenu le plus beau syndicat du département. Un groupe socialiste venait de surgir à ses côtés. Que faire pour enrayer cette rapide évolution ?

On fit venir Cayol. Celui-ci « appelé par un groupe d'indépendants », arriva le dimanche 12. Il devait donner une conférence publique, à l'issue de laquelle un syndicat jaune serait formé. Mais, dans la salle de la mairie de Plainfaing, où la réunion avait lieu, les rouges étaient en majorité. Ils choisissent pour présider leur secrétaire, Mégel. Celui-ci, malgré la présence des directeurs et des mouchards, déclare refuser la présidence d'une réunion jaune. Une bagarre éclate. La réunion est dissoute. Les « indépendants » se sauvent dans un café voisin. Le soir, Cayol reprend le train, ayant échoué dans son entreprise.

Le lendemain, les directeurs, furieux de l'échec, renvoient cinq ouvriers syndiqués, choisis parmi les plus ardents, quatre dans une usine, un dans une autre. Aussitôt, les six cents cinquante travailleurs de ces deux usines quittent les métiers. La nouvelle se répand dans les autres fabriques. Elles se vident à leur tour. Le soir, les

trois mille ouvriers des établissements Géliot réclamaient. par l'intermédiaire du juge de paix, la réintégration de leurs cinq camarades.

Gillotin répondit à cette demande par un refus formel. Le mardi, Pernot arrive. Une nouvelle lettre est adressée au patron par la même voie. Le mercredi matin, aucune réponse n'est encore parvenue. Pernot, accompagné des délégués, retourne chez le juge. « Je me suis engagé à maintenir le calme durant les pourparlers, lui dit-il en substance, mais si ces pourparlers sont prolongés intentionnellement, je ne réponds plus de rien. » Le magistrat comprend et s'empresse d'aller lui même chercher le réponse. Une heure plus tard, Pernot et les délégués discutaient au bureau, avec MM. Gillotin, Géliot, Buffet et avec les directeurs. Après quelques difficultés, les patrons cédaient sur toute la ligne. Les ouvriers, triomphants, reprenaient le travail le vendredi.

8° — *Après le Congrès de Châtel : Dans la Haute-Moselle. 1904-1905.*

En même temps que la vallée de la Haute-Meurthe, celle de la Haute-Moselle s'agitait. Ce fut d'abord la grève des deux tissages Haffner, à Bussang et à Fresse. Les ouvriers réclamaient une augmentation. Ils l'obtinrent par un accord arbitral, signé devant le juge de paix du Thillot. Ce fut, ensuite, la grève du tissage Levêque, à Saint-Maurice.

Les cent cinquante malheureux qui peinaient dans ce bagne étaient certainement, comme je l'ai dit ci-dessus, les plus exploités de tout le département. Ils subissaient le système de la toile élastique, le patron défalquant 7 p. 100 du métrage, de sorte qu'une pièce mesurant 118 mètres était payée pour 110. Les salaires les plus élevés atteignaient cinquante-cinq francs. L'économat était obligatoire, et, sur les livrets, à la suite du total mensuel, figuraient parfois des observations comme celles-ci : « C'est peu ! » ou : « C'est insuffisant ! » L'esclavage moral égalait l'esclavage physique. Lors du départ des sœurs, M. Lévêque obligea ses

ouvriers à aller manifester à la gare. Et, pour comble d'ironie, l'un des pauvres diables portait une pancarte sur laquelle on lisait : « Liberté ! » (1).

Malgré l'échec d'une première tentative, ces ouvriers réussirent à mettre debout un syndicat et présentèrent leurs revendications. Ils exigeaient fort peu de chose : la paie au tarif, suivant le métrage, le relèvement du tarif d'après la grosseur de la trame et la « liberté d'économat. » Le patron refusa tout, prétendant qu'il marchait à perte et ne faisait rouler ses deux usines que par charité. Et, pour donner une leçon à ces ingrats, il ajouta qu'il fermerait la plus ancienne des deux boîtes et renverrait vingt-cinq ouvriers.

Les tisserands quittèrent le travail. Pernot et Lapicque, le premier appelé par eux, le second venu de lui-même, arrivèrent à Saint-Maurice pour encourager la résistance. A une demande de versement de la paie due pour janvier, Lévêque répondit par un réglement de compte général. Mais tous ses mandats-poste lui furent retournés. Après avoir affiché quelques jours l'intransigeance la plus hautaine, il finit par accepter l'arbitrage du juge de paix. La grève se termina le trois mars, par un arrangement concédant aux ouvriers : le paiement intégral du nombre de mètres produits, le droit d'acheter où bon leur semblerait, l'autorisation d'organiser un syndicat, et l'assurance que les salaires seraient augmentés à partir du premier juin.

Peu de temps après les grèves de la Haute-Moselle, le jaunisme fit, pour la seconde fois, son apparition à Remiremont. Il y fut amené par la politique.

Comme on l'a vu plus haut, le député de la circonscription était Flayelle, « républicain-plébiscitaire », élu par les ouvriers contre le méliniste honteux Desbleumortiers, candidat des patrons et des socialistes. Ce député sentait sa popularité menacée par les menées de Lapicque, lequel se servait du mouvement syndical pour préparer une candidature aux élections prochaines. Désirant conserver les sympathies et les voix des travailleurs, Flayelle résolut d'attaquer son adversaire sur le terrain où celui-ci se croyait solide. Il intervint dans la grève de Saint-Maurice. Son journal, *La Vo-*

---

(1) Tous ces faits ont été rapportés par Lapicque, dans *L'Ouvrier vosgien.*

lonté nationale, soutint la cause des tisseurs son sous-ordre ; Ponthière vint les haranguer en réunion publique. Le conflit terminé, Lévêque raconta que Flayelle, dès le premier jour, lui avait offert un arbitrage. Le pauvre industriel n'avait pu accepter cette offre, le député exigeant de lui de trop fortes concessions !

Quelques semaines plus tard, on apprit que M. Flayelle déposait à la Chambre un projet de loi portant suppression des économats. On apprit également que les textiles de Remiremont abandonnaient à nouveau la Fédération pour s'organiser en syndicat « indépendant » sous le patronage de M. Flayelle. Le généreux châtelain versait à la caisse indépendante une somme de deux cents francs, se chargeait du local. Un industriel, M. de Montbel, — propriétaire d'un économat ! — versait cent francs. Un autre promettait aussi quelque chose.

La première réunion du syndicat flayelliste eut lieu le samedi 29 avril. Un nommé Strub, au nom du Comité, prit la parole, attaqua les rouges, tout en se défendant d'être jaune, et ressassa contre les Bourses du Travail les inepties alors en cours. *L'Ouvrier vosgien* de la semaine suivante fournit à ses lecteurs quelques détails sur ce Strub. C'était un ancien ouvrier du Valdoie, près Belfort. D'abord adhérent au syndicat rouge, il s'était mis ensuite de la bande à Biétry. La maison Viellard lui avait prêté son appui financier pour la création de deux syndicats indépendants, l'un textile, l'autre métallurgique, et pour la fondation d'une Bourse non moins indépendante. Ces tentatives de division ayant raté, Strub quitta Belfort et vint à Remiremont.

9° — *Après le Congrès de Châtel : L'action fédérale. 1904-1905.*

En dehors des événements précédents, l'activité de la fédération se manifesta, durant cette période, par la fondation de plusieurs syndicats nouveaux, celui des chapeliers d'Epinal, celui du bâtiment de Saint-Dié, celui des bûcherons de la Bourgonce, celui des textiles de Saulceray, celui des carriers de Senones. La naissance de ce dernier mérite d'être exposée d'une façon moins succincte.

A Senones et dans les environs, au Puid, à Saint-Stail, existent d'importantes carrières de granit. Les ouvriers qui y travaillent sont en majorité des Italiens, vivant à l'écart de la population indigène, regagnant chaque hiver le Piémont ou la Lombardie, pour revenir en France au printemps suivant. Parmi ces Italiens, un grand nombre professent des opinions socialistes et sont syndiqués dans leur pays. Décidés à secouer l'apathie de leurs camarades français, ils écrivirent en Suisse à la Fédération internationale du bâtiment, je crois, lui demandant quelle était la Bourse du travail la plus rapprochée. La réponse n'était pas encore arrivée, quand un syndiqué de Saint-Dié leur apprit l'existence de la Fédération vosgienne et leur donna l'adresse de Pernot. Ils firent venir celui-ci. Une réunion publique eut lieu à Senones, un dimanche d'avril. Un syndicat fut créé, auquel les Italiens adhérèrent en masse; les Français eurent moins d'entrain.

La chambre syndicale des employés spinaliens essaya de reprendre la campagne pour la fermeture des magasins le dimanche. Les circonstances paraissaient des plus favorables. Les premières tentatives avaient échoué devant l'opposition des commerçants cléricaux. Or, ces commerçants, répondant à l'appel du *Sillon*, montraient maintenant des meilleures dispositions. Mais, ce fut alors aux négociants israélites et libres penseurs à refuser leur concours, sous prétexte qu'ils ne pouvaient avoir l'air de céder aux volontés des sillonnistes !

Cependant, *L'Ouvrier vosgien* continuait sa politique démocratique. Un industriel d'Eloyes, M. Kiener, vint à mourir. L'organe d'éducation et de défense ouvrière publia de lui un éloge funèbre dithyrambique. Un mois plus tard, le même journal ouvrait ses colonnes à la circulaire du comité formé pour statufier Waldeck-Rousseau. Mais Pernot n'était plus vice-président de l'Alliance républicaine. Il avait rompu avec les radicaux pour entrer à la Fédération socialiste vosgienne. L'*Ouvrier* devint naturellement l'organe de cette fédération nouvelle, fondée, dirigée et entretenue par Lapicque.

La plupart des syndicats vosgiens appartenaient à leur fédération nationale de métier ou d'industrie, mais, pour des raisons budgétaires, la fédération des syndicats ouvriers des Vosges n'appartenait pas à la section des Bourses.

Elle ne put, en conséquence, participer au Congrès de Bourges.

La décision prise par ce Congrès, au sujet des huit heures, n'eut pas le don de plaire à Pernot. Dans un article intitulé: « La charrue devant les bœufs », paru le 26 février 1905, il en fit le procès. D'après lui, la majorité qui « décréta l'agitation pour la journée de huit heures à partir du 1er mai 1906 » fut une majorité fictive. Ceux qui la composaient étaient, pour la plupart, des « libertaires ignorant les difficultés de la lutte. » « La résolution adoptée est extrêmement dangereuse, car elle a fait naître des espoirs qui ont toutes chances d'être déçus. »

Cet article portait la mention : à suivre. Mais, dans les numéros publiés postérieurement, vous chercheriez en vain la suite promise. Devant les énergiques protestations de syndiqués révolutionnaires, Pernot préféra laisser sa démonstration inachevée et évita quelque temps dans ses écrits toute allusion au Congrès de Bourges.

Le 1er mai 1905, des manifestations pacifiques se déroulèrent à Saint-Dié, Saulcy, Saint-Léonard, Fraize et Plainfaing. Les textiles de ces localités, ornés de cocardes et de rubans rouges, s'en allèrent déposer leurs cahiers de revendications à la mairie et à la sous-préfecture. Quinze jours plus tard, l'*Ouvrier* donnait son premier article antihervéiste, lequel devait être suivi de beaucoup d'autres semblables. Son collaborateur Noël, après avoir désavoué les « paroles impies » de ceux qui veulent « lancer le prolétariat sur la route ensanglantée de l'action directe », rappelait les « paroles nécessaires » prononcées à ce sujet par M. Rouvier, président du Conseil !

10° — *Congrès de Moyenmoutier, 1905.*

Le quatrième Congrès départemental se réunit à Moyenmoutier, les 11 et 12 juin 1905. Plus que les trois précédents, il doit retenir notre attention.

Douze syndicats vosgiens y avaient envoyé des délégués. C'étaient les textiles d'Epinal, Saint-Laurent, Saint-Dié, Fraize-Plainfaing-Saulcy, Granges, Les Charbonniers, Moyenmoutier, Fresse-sur-Moselle, les typographes et les

employés d'Epinal, le bâtiment de Senones. Bien que fédérés, les textiles de la Goutte-du-Rieux et de Maxonchamp n'avaient pas de mandataires.

En outre, trois organisations textiles étrangères au département avaient été convoquées. Deux seulement, celle d'Héricourt (Haute-Saône), et celle de Lunéville (Meurthe-et Moselle), se firent représenter. Le syndicat de Belfort se borna à une adhésion morale.

L'admission de ces derniers groupements était motivée par la présence du citoyen Renard, de Lille, secrétaire de la fédération nationale textile. Le Congrès devait, sous la direction de ce camarade, fondre en un programme unique les revendications des fileurs et des tisseurs et jeter les bases d'une action commune.

Des trois séances du Congrès, la première fut entièrement prise par les rapports du secrétaire fedéral vosgien et du trésorier, rapports approuvés à l'unanimité.

Durant la seconde, les délégués s'occupèrent uniquement des textiles. On vota la suppression de la prime, l'établissement de salaires minimum : 3 fr. 50 par jour pour les fileurs et les rattacheurs, 1 fr. 75 pour les bobineurs, 4 francs pour les tisseurs et les teinturiers apprêteurs. On réclama l'application de la loi de 1850, obligeant le patron à payer au poids ou au mètre. On préconisa l'institution de délégués ouvriers, désignés par les syndicats et chargés d'aider les inspecteurs du travail. On émit un vœu en faveur de la paie hebdomadaire et d'une rétribution pour le temps consacré au nettoyage. Enfin, on réclama la suppression des amendes ou leur versement aux caisses syndicales et la limitation, par voie législative, du nombre de métiers à conduire.

La dernière séance fut employée à examiner des questions d'un ordre plus général. Pernot proposa et obtint des mesures destinées à mettre fin aux abus commis par ceux qui demandent des secours de route. La création d'une Bourse du Travail fut décidée en principe. La cotisation fédérale fut portée à deux centimes par mois et par cotisant, au lieu d'un centime, afin de permettre la fondation d'une caisse de grève. Une résolution fut admise en faveur des retraites ouvrières : deux francs par jour à cinquante-cinq ans d'âge.

Le syndicat textile de Saint-Dié avait posé la question

des huit heures. Tous les délégués se déclarèrent partisans de cette réforme. Mais bon nombre exprimèrent leurs craintes d'une action trop précipitée. Finalement, après quelques mots de Pernot, disant qu'il fallait songer d'abord à faire appliquer la loi de dix heures, et après quelques mots de Renard, déclarant qu'il désapprouvait la tactique de Bourges, mais qu'il fallait quand même mener la lutte, un ordre du jour fut adopté, invitant les ouvriers à chômer le 1er mai 1906, et à revendiquer à cette date la journée de huit heures avec minimum de salaire.

Le Congrès fut clos par une grande réunion publique, où parla Renard. Déjà, les jours précédents, le même orateur avait causé à Maxonchamp, Fresse, Saint-Maurice, Saint-Laurent, Golbey, Granges, Châtel-Nomexy et Saint-Dié. Partout les travailleurs, syndiqués ou non, avaient applaudi ses discours.

11° — *Après le Congrès de Moyenmoutier, 1905.*

Le Congrès de Moyenmoutier ouvrit à la Fédération vosgienne la période la plus active et la plus agitée de son existence. En juillet et en août, de nouveaux syndicats apparurent : celui des textiles de Golbey, celui des textiles et celui des ouvriers en jouets de Gérardmer. Les carriers de la Moselotte tentèrent d'imiter l'exemple donné par leurs camarades de Senones.

Des grèves éclatèrent chez les tisseurs. A Saint-Michel-sur-Meurthe, ceux de Saulceray, syndiqués depuis six semaines, quittèrent l'atelier, protestant contre une amende injustement infligée. Ils rentrèrent au bout de quelques jours, ayant obtenu diverses satisfactions, notamment le versement des amendes à la caisse de secours. A Saint-Dié, ceux de l'usine Steib réclamaient, par mètre, trente centimes, au lieu de vingt-quatre, pour la fabrication d'un nouveau tissu et deux centimes d'augmentation pour les articles anciens. La première revendication leur fut accordée totalement. Sur la seconde, ils obtinrent un centime. A l'usine de Quieux, commune du Saulcy-Senones, la cessation du travail eût pour cause le renvoi de quelques ouvriers, coupables d'avoir rossé un contre-maître trop brutal. Les

grévistes demandaient la reprise des congédiés et le départ du garde-chiourme. Le patron Nausé finit par céder, mais il jugea bon de laisser chômer son tissage durant quinze jours encore après l'accord intervenu.

Depuis son aventure à Plainfaing. les affaires de Cayol n'allaient plus. Les usiniers, peu à peu, l'abandonnaient. Ils se lassaient de financer pour ne voir arriver aucun résultat. Ils croyaient de moins en moins nécessaire l'entretien de ce parasite, qui se moquait d'eux et de leur cause et ne cherchait qu'à les « faire suer ». Le pauvre diable, se sentant perdu, s'ingénia pour échapper à la débâcle. Il multiplia les démarches, corsa ses attaques contre Pernot, essaya de détacher de lui les organisations timorées. Il en vint à se dire socialiste, socialiste pacifique, bien entendu, et à publier dans son journal des phrases comme celle-ci : « Le seul moyen capable d'améliorer le sort des travailleurs, c'est de les rendre propriétaires de la mine, de l'usine ou de l'outil qui les font vivre. »

Exposer de telles idées dans un organe spécialement fondé pour combattre syndicats et socialisme, c'était raide. Aussi, personne ne prit au sérieux ces belles paroles, non plus que le système de coopération proposé dans le même article. Cayol dut chercher autre chose.

Un syndicat textile venait de naître à Golbey, banlieue d'Epinal, syndicat réformiste s'il en fut, puisque son premier soin fut d'adresser aux patrons une circulaire on ne peut plus « paix sociale ». Cette circulaire annonçait la création du syndicat et manifestait l'espoir que MM. les industriels daigneraient en reconnaître l'existence. « De cette façon, concluait-elle, l'association sera le trait d'union indispensable de concorde et de bonne harmonie entre la direction et le personnel. »

Eh bien, de ce syndicat si modéré, Cayol fit un épouvantail destiné à stimuler le zèle des souscripteurs trop récalcitrants. Au début du mois d'août, une rumeur étrange, dont on reconnut la source sans peine, se répandit parmi les bourgeois d'Epinal. La grève générale des textiles allait éclater dans la région. Un « meneur » *(sic)* était venu tout exprès de Paris pour arranger avec Pernot les détails de l'affaire. Le mouvement devait commencer à Golbey, à l'usine Ziegler, et, de là, gagner tous les autres ateliers.

« Deux personnes infiniment respectables » ayant eu

connaissance de l'émotion causée chez les industriels par ces bruits sans fondement, s'empressèrent d'en informer le secrétaire fédéral. Celui-ci trouva bon de se justifier solennellement. *L'Ouvrier vosgien* du 13 août publia en première page, avec titre en manchette, un démenti formel à tous les racontars. En voici le passage le plus saillant :

« Nous sommes les adversaires irréductibles de la grève, que nous subissons parfois, mais que nous ne *préparons jamais* (1) et cela, parce que les ouvriers en souffrent les premiers.

« Que les industriels honnêtes se rassurent et qu'ils aient un peu plus d'estime pour les travailleurs, qui, pendant trente ans, ont fait leur fortune... »

12° — Les Grèves d'Etival, 1905.

Fort heureusement, les faits sont plus forts que les hommes et les aspirations pacifistes de chefs craignant les responsabilités sont aisément emportées par les nécessités de la lutte. Au moment même où Pernot affirmait, avec plus de chaleur que jamais, ses sentiments antigrévistes, la Fédération était amenée à soutenir une grève importante, grève qui revêtit un caractère d'acuité jusqu'alors inconnu dans les Vosges.

Le mouvement avait gagné les ouvriers de la papeterie. Un syndicat formé au Souche d'Anould groupait cinq cents membres et avait déjà réalisé quelques améliorations, lorsque, le dimanche 2 juillet, Pernot fut appelé à Etival.

Les papeteries d'Etival-Clairefontaine, situées sur la Meurthe, entre Saint-Dié et Raon, sont parmi les plus vastes de la région. Etablies en 1861, elles appartiennent actuellement à MM. Nusse, Bodet et Cie. Environ mille ouvriers y travaillent, divisés en deux équipes, l'une de jour, l'autre de nuit, qui se relaient chaque semaine. Les salaires quotidiens varient de deux à trois francs.

Quarante-huit heures après sa naissance, le syndicat organisé par Pernot et par quelques camarades de Saint-

(1) C'est Pernot qui souligne.

Dié et d'Anould, proclamait la grève. Le conflit fut de courte durée. L'unique objet des revendications était une augmentation générale des salaires. M. Bodet, le directeur, consentit à augmenter immédiatement la moitié la plus besogneuse du personnel, promettant de s'occuper des autres ensuite. Le travail reprit le lendemain.

Cette victoire facile et rapide accrut beaucoup le prestige et la force du syndicat. Il compta bientôt sept cent vingt adhérents. Mais, alors, commencèrent à l'adresse des militants, une foule de vexations mesquines, dues aux contremaîtres et aux chefs de service. En même temps, des tentatives étaient faites pour amener des démissions au syndicat rouge et pour dresser en face de lui un contre syndicat système Cayol.

Entre les plus acharnés défenseurs du capital, se distinguait le chef de fabrication, un nommé Bernard. Non content d'insulter chaque jour les syndiqués, auxquels il promettait de passer bientôt « un anneau dans le nez », il donna leur avertissement à plusieurs.

Le comité du syndicat, auquel Pernot conseillait une attitude prudente, alla se plaindre au directeur et lui demanda le renvoi de Bernard. M. Bodet refusa d'abord de rien entendre. Puis il accepta un arbitrage.

Les arbitres choisis furent, pour le patron, un industriel de ses amis, pour le syndicat, le sous-préfet de Saint-Dié. Ces deux Messieurs déclarèrent qu'il fallait clore l'incident par un coup d'éponge. Cette décision ne plut pas au Comité, qui, pour la seconde fois, décréta la grève.

Elle commença le 28 juillet, à huit heures du matin. Une quarantaine de jaunes, seulement, continuaient le travail. Le lendemain, une active surveillance fut organisée aux abords de l'usine, pour reconnaître ces individus et s'assurer de leur nombre. A la sortie de midi, les grévistes massés sur la route, les conspuèrent. Malgré la présence de nombreux gendarmes, aucun incident ne survint. Il n'en fut pas de même à la sortie du soir. Des insultes, on en vint aux coups. Les gendarmes mirent sabre au clair. Plusieurs camarades furent blessés. L'un d'eux fut arrêté, puis relâché.

Les jours suivants s'écoulèrent plus calmes. La police avait été renforcée et des dragons de Lunéville campaient dans l'usine. Des cuisines communistes, — elles faisaient

ainsi leur apparition dans les Vosges,—avaient été installées et fonctionnaient grâce aux abondantes souscriptions recueillies. Les grévistes, jouissant de la sympathie populaire, organisaient des cortèges dans les villages voisins. Au cours d'une de ces promenades, ils trouvèrent, ivre-mort, au fond d'un fossé, celui dont ils avaient tant à se plaindre.

M. Bodet finit par reconnaître le bien fondé de la réclamation des ouvriers. Il congédia son contre-maître. Seulement, il émit en même temps la prétention de renvoyer dix des grévistes. La plupart de ceux-ci refusèrent de traiter à ces conditions. Mais un certain nombre, fatigués de résister, réintégrèrent l'atelier. Ce fut le signal de nouvelles bagarres. Des camarades furent incarcérés. Le tribunal de Saint-Dié les condamna à des peines variant de dix jours à trois mois.

Un referendum secret, organisé vers la mi-août, donna sur 594 votants, 580 voix pour la continuation de la grève. Cependant, désirant mettre fin à une situation pénible pour leurs compagnons de misère, les dix ouvriers désignés par le directeur se résignèrent à chercher du travail ailleurs. L'usine reprit sa marche normale. La résistance avait duré vingt-deux jours.

13° — *Les grèves de la Haute-Meurthe*, 1905.

La lutte n'était pas encore terminée à Etival, au moment où commencèrent les grèves de la Haute-Meurthe. Je ne puis retracer par le menu l'histoire de ces grèves, ce serait allonger démesurément cet article, déjà si long. Je me bornerai donc à rappeler les principaux événements, en renvoyant le lecteur à l'étude publiée dans *Pages Libres*, numéro 260, du 23 décembre dernier.

Fraize et Plainfaing sont deux localités contiguës, placées au centre de la chaîne des Vosges. La population totale des deux communes, dispersée dans des fermes et dans des hameaux, s'élève à 10.000 habitants, vivant de la petite culture et de l'industrie textile.

Des onze usines échelonnées le long de la Meurthe, dix sont la propriété de la Société Géliot, la onzième appartient à M. Bluche, patron d'origine alsacienne. Les Géliot possè-

dent en outre un tissage à Saulcy, village campé quelques kilomètres plus bas, au-delà d'Anould et de Saint-Léonard, sur la route de Saint-Dié.

D'après les chiffres fournis au Congrès de Moyenmoutier, les ouvriers des Géliot étaient payés aux prix ci-dessous :

Ouvriers des filatures.

	Francs par jour.
Fileurs	3.85 à 4
Rattacheurs	2.50
Bobineurs	1.50
Etireurs	1.90
Bambrocheuses	1.75
Rattacheuses	1.75
Intermédiaires	2.60
Bobineuses	1.60
Cardeuses	2 à 2.25

Ouvriers des tissages.

	Pour deuxmétiers, francs par mois.
Tisseurs sur grands métiers 9/8	80
Tisseurs sur métiers 5/4	70 à 80
Tisseurs sur petits métiers	40 à 50
Tisseurs sur métiers 4/4	55 à 70

Les 130 tisseurs de l'usine Bluche, conduisant trois métiers, gagnaient moins encore, à peine cinquante ou soixante francs par mois. Le patron, violant la loi de 1850, ne payait ni à la longueur. ni au poids, mais à la pièce, et rétribuait suivant un tarif connu de lui seul. De plus, il menaçait d'une prochaine diminution.

Le 16 août, après cinq tentatives infructueuses de conciliation, les tisseurs de l'usine Bluche se mirent en grève. Ils demandaient la revision du tarif et son affichage dans les salles. M. Bluche ne daigna pas discuter. Il déclara fermer son usine pour un temps indéterminé et partit pour Mulhouse. Les grévistes tinrent bon. Le syndicat, auquel les trois quarts d'entre eux appartenaient, les soutenait énergiquement. Les souscriptions de toutes les autres usines alimentaient leurs soupes.

Depuis l'échec subi par lui en février, le vieux Gillotin, directeur de la Société Géliot, était à l'affût d'une occasion

qui lui permit de prendre sa revanche. L'effervescence causée dans la vallée par la grève Bluche lui sembla de nature à faciliter ses projets. Multipliant les mises à pied, les vexations de toutes sortes, il mit tout en œuvre pour provoquer un conflit dans ses propres ateliers. Mais, le Comité syndical n'entrait pas dans ce jeu. Jugeant le moment mal choisi pour une grève, il engageait à la prudence, cherchait à calmer les protestations des ouvriers. Ceux-ci n'admettaient pas cette tactique. Des murmures s'élevaient parmi eux. Ils commençaient à parler de trahison.

Gillotin, au courant de ces discordes, crut enfin le moment venu d'agir d'une façon décisive. Il changea les heures de sortie. Pour économiser l'éclairage, on travaillerait désormais, le matin, de 6 heures à 11 heures et demie, au lieu de 11, le soir, de 1 heure à 5 heures et demie, au lieu de 6. De ce fait, le temps laissé pour le repas de midi se trouvait diminué. Cela contrariait beaucoup les ouvriers, qui, presque tous, habitaient loin de l'usine où on les employait. Ceux de Saulcy réclamèrent le maintient des heures anciennes. Leurs délégués, pour toute réponse, reçurent huit jours de mise à pied. L'usine de Saulcy se mit en grève.

Cette fois, impossible de continuer la politique d'atermoiement, le Comité syndical était forcé de prendre une résolution. Il convoqua, pour le 24 septembre, une assemblée générale extraordinaire.

Cette assemblée se tint à Fraize, sous une vaste tente dressée devant la mairie. Pernot devait y défendre le comité suspecté. Mais, le même jour, avaient lieu dans la petite ville les fêtes du Comice agricole. Les deux députés nationalistes de l'arrondissement, MM. Gérard et Ancel-Seitz banquetaient à l'hôtel de ville. A peine Pernot en est-il au milieu de son discours, que les assistants du banquet quittent la maison commune et s'apprêtent à reconduire leurs invités à la gare. Deux fanfares font partie du cortège. Elles attaquent un pas redoublé qui domine la voix de Pernot. Les ouvriers, massés autour de la tente, protestent. La musique persiste. Des injures éclatent, puis des pierres volent des coups pleuvent. La réunion est suspendue durant une demi-heure par une bagarre qui finit après la fuite des musiciens.

A la reprise, Pernot fit voter un ordre du jour de confiance en faveur du Comité, que l'on chargea de rédiger, le

soir même, une liste générale de revendications. Le 28 septembre, des délégués de toutes les usines, accompagnés par les maires de Fraize et de Plainfaing, se présentèrent aux bureaux des Geliot. Ils demandaient :

1° Une augmentation de 10 p. 100 basée sur le salaire le plus élevé, existant dans le tissage comme dans la filature, concernant toutes les catégories du travail payées à la production;

2° La suppression de toutes les primes ;

3° La faculté pour l'ouvrier de vérifier les poids et mesures concernant son travail, autant de fois qu'il le jugera nécessaire, conformément à la loi;

4° La suppression des mises à pied ;

5° Les entrées et les sorties aux heures suivantes : de 6 heures du matin à 11 heures du matin, de 1 heure du soir à 6 heures du soir, dans tous les ateliers indistinctement;

6° L'augmentation de 0 fr. 25 par jour pour tous les ouvriers à la journée ; que l'ouvrier remplaçant reçoive la totalité de la somme laissée par l'ouvrier manquant (1) ;

7° La rétribution de la perte subie par l'ouvrier pour tous les chômages forcés, soit manque de chaîne ou de trame, ainsi que pour les arrêts occasionnés par le bris des métiers ou des machines, et du temps passé au nettoyage, au prorata de la journée moyenne de l'ouvrier ;

7° La fourniture par le patron des outils nécessaires au nettoyage des métiers.

9° La paye à la quinzaine (2) ;

10° L'installation de réfectoires dans toutes les usines où il n'en existe pas, pour permettre aux ouvriers trop éloignés de prendre leur repas de midi.

11° Qu'il ne soit fait aucune différence ni aucune faveur d'embauchage entre les ouvriers syndiqués ou non-syndiqués.

Gillotin refusa toute augmentation et déclara ne pas admettre l'ingérence du personnel dans les affaires de la maison. Les délégués jugèrent alors inutile la prolongation

(1) Au lieu que le patron retenait au remplaçant moitié du salaire.

(2) Au lieu de toutes les quatre, cinq ou six semaines.

de l'entretien. Ils se retirèrent. Le soir, en une nouvelle réunion, ils rendirent compte de leur insuccès. Sur 1420 votants, 1293 se prononcèrent pour la grève.

Elle commença le lendemain, 29. Des vitres ayant été brisées au cours d'une manifestation et le fil téléphonique ayant été coupé pendant la nuit, Gillotin réclama la troupe. Le 30, les chasseurs de Saint-Dié arrivaient. Quelques jours plus tard, Renard était au milieu des grévistes. Sur ses conseils, les ouvriers de Bluche déposèrent contre leur patron une plainte en violation de la loi sur le métrage. Mais M. Godard, procureur de la République, refusa d'informer, sous prétexte que le travail était suspendu. Une protestation fut adressée au ministre sans résultat (1).

La suspension du travail n'empêchait pas M. Godard de requérir contre les ouvriers coupables d'entraver la « liberté du travail ». A ceux-là, les arrestations arbitraires, les amendes, la prison, n'étaient pas épargnées. L'un d'eux, Mairot, de Saulcy, relevait de maladie au moment de son incarcération. Durant sa détention, il eut une rechute et mourut peu de temps après son retour. Ses obsèques donnèrent lieu à une imposante manifestation.

De nouveaux pourparlers avaient été engagés sans aboutir à rien. En vain les maires et le sous-préfet avaient-ils essayé de s'entremettre. Gillotin, tout en acceptant les négociations, ne cherchait qu'à les faire traîner en longueur, afin d'énerver les grévistes. Ainsi, le 4 novembre, après quatre heures de discussion, il renvoya les délégués, promettant une nouvelle entrevue pour le jour où il aurait terminé une enquête sur les prix payés par ses concurrents.

Les grévistes ne fléchissaient pas. Leur enthousiasme était entretenu par les exhortations de Renard et de Pernot et par l'affluence considérable des souscriptions venues de tous les points du département. Renard jugea bon de faire appel au parti socialiste, alors réuni en Congrès à Châlon. Il lui signala la situation des tisseurs, les actes d'arbitraire commis et demanda qu'un membre du groupe parlementaire se rendît sur le champ de grève. Le congrès adressa ses sympathies et délégua Cardet et Meslier. Ceux-ci firent une conférence, prirent part à une manifestation

---

(1) Depuis la grève, M. Godard a été déplacé.

dans la rue et s'en retournèrent. Rouanet alla solliciter des ministres le retrait des troupes. On le renvoya avec de belles paroles.

Le 13 novembre, MM. Géliot, ayant sans doute terminé leur enquête, reçurent à nouveaû les délégués. Ce fut simplement pour leur annoncer le maintien de leurs précédentes résolutions. De plus, voulant sortir de la lutte en maîtres, ils décidaient le renvoi de trente-cinq camarades.

Cette résistance intransigeante et, surtout, ces exigences nouvelles, eurent, sur une parties des grévistes, un effet moral considérable. Aussi, quand Gillotin, habile à saisir le moment psychologique, annonça, quelques jours plus tard, la réouverture des usines, les défections furent nombreuses. Sous la protection de la gendarmerie et la pression des autorités, plusieurs centaines d'ouvriers reprirent le travail. Les patrons, pour faciliter ces reprises, n'hésitèrent pas à violer la loi. Les ateliers étaient ouverts dès cinq heures du matin. Les ouvriers y demeuraient toute la journée. Même, dans une filature, de la paille fut apportée pour ceux qui voudraient y passer la nuit.

Les rentrées partielles occasionnèrent naturellement des rixes entre jaunes et rouges. Celles provoquées par les premiers furent les plus sanglantes. Tous les journaux ont parlé de l'affaire Hanzo et en ont donné des comptes rendus plus ou moins différents. La version la plus exacte doit être celle-ci :

Hanzo, délégué de Fraize au Comité, remontait le 21 novembre, à 7 heures du soir, chez ses beaux parents, habitant une ferme, à deux kilomètres du centre. Chemin faisant, il causait avec un voisin. Soudain, entendant un bruit suspect, il tourna la tête. Au même instant un coup de fusil tiré d'un buisson lui logea treize plombs dans la jambe et le flanc droits.

Un moment plus tard, un groupe d'ouvriers suivaient le même chemin. Un jaune, Mangin, en faisait partie, il avait entendu le premier coup de feu. Porteur d'un revolver et se croyant menacé, il tira sur le meurtrier qui se dissimulait. Celui-ci riposta et tua net le malheureux.

(*A suivre*)

Georges AIRELLE.

Janvier-Mars 1906.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Livres.

Le paysan des fjords de Norwège, par Paul Bureau, (*Paris, Bibliothèque de la Science Sociale, 1906*). — Dans ses premiers voyages Le Play avait été frappé des caractères si remarquables que présente la famille dans la plaine saxonne ; il avait été conduit à soutenir que l'importation de ces institutions en Angleterre, avait fait la grandeur de ce pays ; recherchant les origines de ce système, il avait cru les trouver dans les fjords norwégiens. D'après lui, la pêche du saumon avait été l'élément fondamental dans la genèse de la famille de type anglo-saxon ; cette pêche se faisant en petites barques non pentées, montées par trois ou quatre hommes seulement, l'ancien clan des pasteurs n'avait eu plus aucune raison d'être et il se serait factionné en ménages possèdant chacun leur barque (p. 7, 8, 25, 35). Les observations de M. Bureau montrent que les anciens pêcheurs norwégiens s'associaient, en sorte que la pêche aurait dû plutôt consolider le clan que le dissoudre (p, 50 et p. 152). Nous avons là un bel exemple du sérieux qu'apportait Le Play dans ses travaux ; ne connaissant pas les fjords norwégiens, il les avait façonnés suivant le gré de son imagination ! Je crois que de pareilles fantaisies sont fréquentes dans son œuvre.

Un disciple indépendant de Le Play, Henri de Tourville, pensait que la division de l'ancien peuple norwégien en ménages isolés doit être expliquée par la constitution du sol arable qui se présente en parcelles étroites et disséminées (p. 330). C'est pour vérifier cette hypothèse que la « Société internationale de Science Sociale » a envoyé M. Bureau faire un voyage d'exploration en Norwège. Le livre qu'il a rapporté de ce voyage est extrêmement riche en renseigneents; toutes les personnes qui ont lu les autres publications de l'auteur, savent qu'on peut avoir pleine confiance dans sa probité scientifique et dans sa finesse d'observation.

Au cours d'un voyage en Amérique, M. Bureau avait rencontré souvent des Norwégiens dans l'Ouest ; il avait été frappé

de leurs remarquables qualités comme pionniers d'avant-garde ; les Américains lui avaient fait le plus grand éloge de leur aptitude (p. 307-310, et p. 335). Il semblerait au premier abord qu'il y ait peu d'analogies à établir entre la vie si uniforme des paysans des fjords et les aventures du colon du Far-West ; il est remarquable que souvent le Norwégien, après avoir réussi dans une localité, vend sa ferme à des émigrents allemands ou bohémiens, qui n'auraient pas osé vivre dans un canton désert et qui viennent seulement s'établir quand le pays commence à être assez peuplé ; le Norwégien va alors tenter une nouvelle aventure (p. 310), Le Play aurait dit qu'une telle vie voyageuse est inconciliable avec la tradition norwégienne de la stabilité du foyer ; mais suivant l'école de H. de Tourville, il peut y avoir identité d'esprit et opposition dans les applications.

Pendant des siécles, la Norwège a lancé de hardis explorateurs qui ont été jusqu'en Amérique (p. 321-323) ; il est très probable que le Vikings ont même porté les légendes scandinaves dans l'Amérique centrale ; le même esprit aventureux se retrouve chez les paysans actuels. « Le Norwégien, s'il est fondamentalement traditionaliste et attaché au culte du foyer, est aussi essentiellement un particulariste, un homme ayant le besoin et la capacité de fonder sa vie personnelle sur l'indépendance et l'autonomie de son activité ; le premier élément se subordonne au second, lorsque les conditions sociales exigent une cption et que la terre plus fertile favorise le développement de la richesse et d'une vie sociale plus complète, plus mobile, mais aussi plus propice à l'ascension des capables ». En Norwège même, ou trouve la preuve que cette transformation qui rapproche le type norwégien et le type américain, se produit (p. 199). On pourrait noter aussi quelques traits de détail qui sont communs aux deux types : ; le Norwégien est d'ordinaire peu économe (p. 134) ; — « le Norwégien hait la pauvreté, spécialement dans l'habitation et il n'est pas rare de voir des pauvres, ayant une nourriture très modeste, avoir pourtant un petit salon où se tenir » (p. 273) ; — l'instruction est fort recherchée et la lecture des journaux très répandue (p. 215) ; — les jeunes filles reçoivent une éducation virile qui leur donne une allure américaine (p. 76) ; — les Norwégiens sont réfractaires à une discipline imposée du dehors et obéissent volontiers quand ils comprennent la convenance des ordres qu'ils reçoivent (p. 84, 228).

L'économie des fjords est fondée sur l'impossibilité où l'on se trouve, en général, de diviser un domaine ; la loi ne reconnait pas de droits de primogéniture, l'usage est de transmettre la terre à l'aîné ; le père devenu vieux, lui vend son bien pour une somme représentant de 35 à 40 pour 0/0 de la valeur; les cadets

émigrent et sont, en général, plus heureux que l'aîné obligé de se débattre contre l'hypothèque ; souvent les cadets sont obligés de renoncer à une partie de leurs droits (p. 59). L'hypothèque est le grand malheur du paysan norwégien ; son travail ne parvient pas toujours à assurer le remboursement de ses dettes. Ce système permet de fournir l'Amérique d'excellents colons, mais la pauvre Norwège s'épuise à élever des jeunes gens qui ne lui enverront aucun argent, si même ils n'emportent pas une partie de son maigre capital. L'émigration a eu pour effet de rendre la situation des petits propriétaires difficile par suite de la hausse des salaires et de la disparition progressiste des *husmaend*, travailleurs auxquels le paysan concédait une parcelle à charge de lui fournir de la main d'œuvre, ces *husmaend* étaient charpentiers, bûcherons ou pêcheurs (p. 136 et 140).

La pureté des mœurs norwégiennes a vivement frappé notre auteur, qui s'est beaucoup occupé de morale ; je crois devoir reproduire ici deux passages de son livre qui me semblent caractéristiques : « L'adultère est inconnu des ménages des paysans des fjords. Il en est de même du divorce. — Enfin on ne constate aucune pratique tendant à limiter le nombre des enfants : les familles qui comptent 5, 6, 7 ou 8 enfants, forment la moyenne (p. 84) — » «Si quelque mal caché devait un jour menacer la prospérité inouïe de la grande démocratie américaine, il n'aurait d'autre cause que la désorganisation de ces institutions (familiales) gravement atteintes par le triple désordre de l'adultère, du divorce et du malthusianisme ; d'autre part, toutes les études sociales tendent à reconnaître une importance capitale, souveraine, hors de pair, au maintien des bonnes mœurs privées et de foyers stables et jouissant d'une prospérité de bon aloi. Aussi est-il bon et salutaire que des hommes qui ne sont ni des fourbes, ni des arriérés, ni des incapables, maintiennent dans sa vigueur la grande institution du mariage fécond, indissoluble et monogamique, afin que l'humanité, en un jour qui ne saurait être lointain, réapprenne plus aisément le secret de la vie vraiment noble, grande et belle, en un mot de la seule vie digne d'être vécue » (p. 335).

Il me semble que la Norwège aurait bien, elle aussi, à prendre quelques leçons de morale pour réaliser cet idéal. L'auteur nous apprend que les paysans dont le domaine est trop voisin d'une ville, ne peuvent résister aux tentations d'ivrognerie et se ruinent (p. 187). Un matelot de Stavennger lui a raconté qu'à l'étranger les matelots de sa région sont connus par leurs folies (p. 316).

Je me demande s'il n'y a pas une certaine exagération dans les récits que l'auteur a recueillis sur l'extraordinaire chasteté des jeunes Norwégiens ; ce phénomène paraît d'autant plus sin-

gulier que la chasteté est rare dans les pays où l'on a un goût prononcé pour les liqueurs fortes. Il semblerait que le tempérament norwégien serait d'une frigidité anormale ; aussi ne saurait-on tirer quoi que ce soit de pratique de l'exemple d'un tel peuple.

M. Bureau, qui est un fervent catholique, a été fort surpris de voir ce qu'est le protestantisme (pp. 85-90 et pp. 267-272) ; généralement, les catholiques ne comprennent rien à la vie protestante et un missionnaire dont il a recueilli le témoignage, lui a raconté pas mal de sottises sur ce sujet (pp. 273-274). Je ne crois pas qu'aucun catholique ait autant pénétré l'âme luthérienne que notre voyageur ; cependant, je crois qu'on pourrait ajouter quelque chose à ses observations.

Il me semble que M. Bureau n'a point pris garde au caractère profondément conservateur de la Réforme, qui a maintenu quantité d'institutions et d'idées médiévales ; on peut signaler la législation sur les enfants naturels et sur les fiançailles (p. 122), l'organisation ecclésiastique de l'enseignement primaire p. 221) et surtout la thèse de « la liberté du bien ». On a fait des lois contre la vente des alcools (p. 206), on tend à établir un casier physiologique pour les enfants, pour rendre publiques les tares familiales et empêcher des unions dangereuses (p. 230). L'auteur dit qu'en général la législation norwégienne s'inspire « d'une conception de la liberté individuelle très différente de celle qui est en honneur dans les *pays latins* et même radicalement opposée. En France... nous avons professé qu'en dehors des actes notoirement mauvais dont le code pénal fournit la liste, il fallait renoncer à apprécier la nature bonne ou mauvaise des actions dont le caractère peut être variable suivant les circonstances... Les Norwégiens, comme leurs frères d'Angleterre et des Etats-Unis, constatent qu'il existe des manières d'agir qui produisent un bien social, d'autres qui engendent la souffrance sociale ; ils prohibent impitoyablement les secondes, laissant à leurs discussions stériles les amateurs de quintessence » (p. 280). Ce qu'il nomme ailleurs, « notre conception prudhommesque et latine de la liberté » (p. 230), c'est la conception laïque introduite par la Renaissance, tandis que « la liberté du bien » est une doctrine ecclésiastique conservée et entretenue par la Réforme.

Il y a encore une autre chose que M. Bureau n'a pas pu bien reconnaître, à cause de son catholicisme. Ce qu'il nomme la « formation particulariste » pourrait, tout aussi bien s'appeler « formation biblique » : c'est ce qui apparaîtra clairement à ceux qui, connaissant le sens protestant de la Bible, liront ce passage : « aptitude à la vie solitaire, en simple ménage, sur le domaine agricole, goût de la vie personnelle et indépendante, confiance en la persévérance de l'énergie individuelle, respect pour tout

être humain capable et moral, en dehors de toute considération extérieure de famille, de naissance, de richesse ou de luxe » (p 334),

Nous voyons dans son livre que les hautes écoles populaires ont exercé une grande et heureuse influence, tant en Danemark qu'en Norwège; elles ont été fondées. sous l'influence du mouvement qui remonte à un prédicateur libre, Grundtvig qui alliait à sa manière, la mythologie scandinave et le christianisme » (p. 238); on pourrait dire que cet inspiré donnait, par cette alliance, toute sa valeur à l'esprit biblique ; il fut un rénovateur religieux et nationaliste. Si vraiment le mouvement d'idées qu'il a créé, a eu pour résultat de faire triompher les paysans danois dans leur lutte contre leur roi Christian et les paysans norwégiens dans leur conflit avec le roi de Suède, on peut dire que l'on a ici une illustration remarquable de la théorie qui regarde la Bible (lue au sens protestant) comme étant le livre d'une démocratie rurale.

Le Play aurait conclu d'une étude du genre de celle-ci qu'il faut se hâter de transporter en France les institutions caractéristiques de la Norwège ; mais alors même qu'on parviendrait à réaliser une imitation parfaite des « modèles excellents » fournis par ce pays, que la terre serait chez nous soumise à l'économie des fjords, que la législation serait pleine d'esprit luthérien et que la Bible deviendrait le livre de l'éducation nationale, on n'aurait point transformé les Français en Norwégiens; peut-être cette imitation arriverait-elle à un résultat tout contraire à celui qu'on se proposait d'atteindre. M. Bureau observe que l'introduction du droit d'aînesse en France n'aurait point pour effet de « stimuler par lui-même l'énergie et l'esprit d'entreprise des cadets » ; c'est seulement chez les peuples où existe une conception de la vie semblable à celle de la Norwège, que le droit d'aînesse peut fonctionner avec utilité pour le pays (p. 60). Autre chose est de constater les caractères fondamentaux d'une société, et autre chose est de créer cette société ; l'école de Le Play n'a jamais su faire cette distinction.

Il faut reconnaître, d'autre part, que les conclusions purement morales auxquelles aboutit l'école de H. de Tourville, ne sont pas des plus satisfaisantes ; M. Bureau nous engage à nous inspirer des exemples norwégiens ; mais une morale ne peut fonctionner toute seule ; quels sont, par exemple les appuis que trouverait en France la morale familiale qu'il préconise? Le grand problème de la morale n'est pas tant de trouver des préceptes ou même des exemples, mais de mettre en action des forces capables de rendre la conduite conforme aux préceptes et aux exemples.

G. SOREL.

Les Revues socialistes allemandes.

Die Neue Zeit, nᵒˢ de février et nᵒˢ des 3 et 10 mars ; *Die Socialistische-Monatshefte*, nᵒ de mars.

Je ne reviendrai pas sur les élections anglaises, bien que *M. Berr* (*Neue Zeit* du 10 février) et *Rothstein* (*Neue Zeit* du 10 mars), nous en donnent encore le commentaire. Je disais, dans ma dernière revue, que l'entrée en ligne d'un parti ouvrier anglais n'était pas un événement tel qu'il fallût chanter victoire, qu'il n'avait d'autre signification que celle d'un transfert, sur la scène parlementaire, du philistinisme corporatif : c'est, en somme, l'avis de *Rothstein*. « Le parti ouvrier, dit-il en conclusion, est un parti corporatif qui mène la lutte économique avec des moyens politiques, rien de moins, mais aussi rien de plus. »

Il me paraît plus intéressant d'insister sur un long article de *Kautsky*, qui occupe quatre numéros de la *Neue Zeit* (nᵒˢ des 17, 25 février, 3 et 10 mars) et intitulé : *Le travailleur américain*. Déjà, les considérations générales par où Kautsky commence son étude et qui en donnent le but, l'idée directrice, sont curieuses : *Zwei Vorbilder deutcher Entwicklung* (deux modèles pour le *devenir* allemand) est-il écrit en sous-titre, et Kautsky nous explique que les Etats-Unis et la Russie sont les deux pays qui montrent à l'Allemagne son propre avenir : les Etats-Unis, son avenir capitaliste, la Russie, son avenir prolétarien. Les Etats-Unis ne sont-ils pas, en effet, le pays actuellement le plus développé au point de vue capitaliste ? Et le prolétariat russe, d'autre part, ne s'est-il pas mis à l'avant-garde du socialisme international par le rôle de tout premier plan qu'il vient de jouer au cours de la Révolution ?

Ce rapprochement de l'Allemagne de la Russie, d'une part, et des Etats-Unis, de l'autre, me semble, je l'avoue, assez étrange : au point de vue politique, c'est de la Russie, écrit Kautsky, que l'Allemagne se rapproche le plus, et au point de vue économique, des Etats-Unis ; aussi les socialistes allemands doivent-ils étudier surtout ces deux pays. Et Kautsky de donner l'exemple et de nous livrer ses réflexions sur le capitalisme russe, sur le capitalisme américain (il nous entretient aussi du capitalisme anglais et je n'ai pas bien compris pourquoi, étant donné le plan de l'article et le but défini, il en était question, — sans doute, l'Angleterre a été considérée si longtemps comme la terre classique du capitalisme qu'il n'est guère possible encore de parler d'un quelconque capitalisme sans se référer mentalement au capitalisme anglais).

Mais, sans insister tout d'abord sur l'étrangeté du rapproche-

ment, voyez comme cette social-démocratie allemande est, en somme, dépourvue d'originalité et de vie intérieure ! On nous l'a donnée longtemps comme le modèle des modèles ; et elle-même cherche partout son modèle ! Elle fouille sans cesse l'horizon social de son regard... théorique, pour y trouver le... patron à suivre ! Les révisionnistes ne jurent que par le trade-unionisme anglais ; et voici nos orthodoxes qui ne peuvent plus maintenant quitter des yeux le prolétariat russe, et qui convient la classe ouvrière allemande à acquérir, à son exemple, un peu d'héroïsme. Au demeurant, il est naturel : le peuple allemand n'a pas de passé révolutionnaire, ou — si peu que rien ; et l'on cherche à lui en créer un, artificiellement, — une sorte de passé théorique révolutionnaire — avec les exemples des autres peuples. C'est à quoi s'évertuent, tel le docteur Faust en mal d'action et de vie, nos bureaucrates intellectualistes socialistes orthodoxes allemands. Et il ne faut pas trop s'étonner si Faust, croyant faire l'expérience de l'amour, ne trouve que Gretchen, cette petite oie, et si nos orthodoxes ne peuvent. pour célébrer l'anniversaire du 22 janvier, que se promener sous les tilleuls.

Notre grande Révolution a longtemps hypnotisé le monde ; elle nous a nous-mêmes longtemps hypnotisés ; elle nous hypnotise encore ; et nos socialistes parlementaires, comme si la comédie de 1848 n'avait pas suffi, veulent nous en donner la farce : drame, comédie, opéra-bouffe, c'est l'évolution normale... démocratique ; un peuple ne peut pas rester longtemps à la hauteur de ses propres actes; souvent, il en demeure abruti pour des siècles ; c'est un lourd héritage, qu'un passé révolutionnaire ; et qui saura jamais le mal que la tradition jacobine a fait à la France et au socialisme français, en particulier ? Heureusement, le syndicalisme révolutionnaire est parvenu à rompre cette tradition et à dériver l'instinct guerrier et révolutionnaire de la classe ouvrière française sur un tout autre plan et dans une direction toute différente !

La Révolution russe est en train d'hypnotiser à son tour nos orthodoxes allemands. On ne saura jamais à quel point les grèves générales, qui ont marqué d'un caractère prolétarien cette Révolution, ont bouleversé leurs conceptions; il n'y a pas longtemps, ils n'avaient que dédain et raillerie pour l'idée de la grève générale : grève générale, ineptie générale, avait dit Auer, et les Allemands, peu habitués à cette légèreté spirituelle dans la formule, en font encore des gorges chaudes. Sur ces entrefaites, surviennent les événements d'Italie, d'abord, et puis, surtout, ceux de Russie. Etonnement général. Nos *herr doctor* commencent à s'apercevoir qu'il y a là quelque chose à... étudier : l'étonnement n'est-il pas le commencement de la science ? Du moins, c'est

Aristote, je crois, qui le dit. Donc, on étudie, on met ses lunettes pour y voir d'un peu plus près ; la citoyenne Roland-Holst, pour instruire doctement la social-démocratie allemande, publie même, de Hollande, un volume où la question est examinée, *ex cathedra*, sous toutes ses faces et toutes les *espèces* de grèves générales bien cataloguées, bien définies et rangées dans leur case : la science ne repose-t-elle pas sur des énumérations complètes, et Descartes, au début de l'ère moderne, ne l'a-t-il pas enseigné en termes exprès ? Enfin, le résultat de toutes ces études et de toutes ces méditations fut qu'au Congrès d'Iéna la social-démocratie allemande, ainsi dûment instruite, dûment documentée, et ayant suffisamment éclairé sa lanterne scientifique, vota d'enthousiasme la résolution de Bebel sur la grève générale.

Tel est le miracle opéré... en Allemagne par la Révolution russe. Faut-il s'étonner maintenant si Kautsky écrit que c'est la Russie qui montre à l'Allemagne son avenir ? Kautsky a cependant, tout de suite, un scrupule doctrinal. On pourra se demander, dit-il, comment un pays aussi arriéré économiquement que la Russie, peut avoir produit un prolétariat aussi « avancé » : n'y a-t-il pas là un accroc pour le matérialisme historique ? Eh quoi, des pays ultra-capitalistes comme l'Angleterre et les Etats-Unis ne connaissent pas la lutte de classe, et c'est la Russie, où le capitalisme est encore si peu développé, qui enfante le prolétariat le plus révolutionnaire ?

A cela Kautsky réplique que le matérialisme historique n'est pas ce qu'un vain peuple pense, qu'il est, avant tout, une méthode d'investigation et que l'objection, en conséquence, ne peut venir qu'à l'esprit de gens ignorants ou de mauvaise foi. Et je veux l'en croire sur parole : je me garderai bien d'élever des doutes sur une doctrine qui a servi à nos orthodoxes à expliquer tant de choses — y compris la danse et les origines de la croyance en Dieu ; néanmoins, mon hétérodoxie n'est pas satisfaite et éprouve une certaine peine à comprendre comment la Russie, qui en est encore à conquérir une constitution politique, pourrait devancer sur la voie socialiste des pays plus mûrs, non seulement économiquement mais politiquement. L'Allemagne a beau n'avoir avec son Reischtag qu'une ombre de parlementarisme ; la Douma — le plus clair résultat jusqu'ici de la Révolution russe — sera un Parlement plus fantomatique encore. Et si, comme nous le pensons, la réalisation du socialisme est suspendue à trois grandes conditions générales : 1° hautes formations capitalistes et passage du capitalisme de la forme commerciale à la forme industrielle ; 2° pleine expérience de la démocratie parlementaire, purgeant la conscience populaire de tout mysticisme étatique et 3° libre élévation des syndicats ouvriers à

la capacité économique et politique,— nous n'arrivons pas à comprendre, je le répète, comment la Russie, en plein enfer autocratique encore, s'essayant à de timides et incertaines formes de démocratie, à peine dotée d'un capitalisme artificiel et superficiel superposé à une immense masse rurale complètement amorphe, pourrait montrer, même à l'Allemagne, le chemin du socialisme.

Kautsky, il est vrai, nous explique que le caractère particulier du capitalisme russe procure précisément à la Russie des « avantages » spéciaux : c'est ainsi, par exemple, que « l'Intelligenz » russe est toute au service du prolétariat et qu'il n'y a nulle part ailleurs, pour « éduquer » la masse ouvrière, plus de propagandistes zélés et instruits. Et cela, pourquoi ? Parce que l'industrie russe étant une création artificielle dù capitalisme étranger, ce que Sorel a appelé « le parasitisme littéraire » ne peut se développer en Russie dans les mêmes proportions qu'en France, par exemple, ou en Angleterre : les capitalistes français ou anglais, qui commanditent les entreprises russes, ce n'est pas en Russie qu'ils consomment leurs dividendes et ce ne sont pas des intellectuels russes qu'ils « entretiennent ». Aussi, les intellectuels en Russie, au lieu d'être, comme ailleurs, à la dévotion du capital pour combattre ou pour corrompre, — ce qui est pis — la conscience de classe du prolétariat, n'ont pas d'autre ambition, au contraire, que d'éveiller chaque jour plus vive et plus profonde cette même conscience au sein de la classe ouvrière russe. Et nulle part, l'union de la « pensée » et du « travail » des « savants » et des « ouvriers » n'est plus étroitement réalisée qu'en Russie.

Il se peut ; il est même vrai. Mais nous saisissons par là les raisons intimes de l'enthousiasme de Kautsky pour la Révolution russe. C'est son « marxisme orthodoxe » qui s'y dilate et s'y épanouit. Le caractère essentiel, en effet, du marxisme orthodoxe, c'est qu'il voit dans le prolétariat une masse à grouper, à organiser, à « éduquer » pour la mener à l'assaut du Pouvoir, lequel Pouvoir, lorsqu'il sera entre les mains des ouvriers, (je veux dire entre les mains de leurs représentants intellectuels) et qu'il pourra faire passer à l'acte les décisions infaillibles de la science sociale des vieux marxistes, fera surgir du chaos capitaliste l'harmonie socialiste. Dans cette conception le prolétariat n'est pas le véritable acteur ; il joue le rôle d'agent mécanique, de bélier, de catapulte, d'arme matérielle que la Pensée utilise pour renverser les murs de la citadelle bourgeoise. La Pensée est une grande force, c'est vrai ; même nue et désarmée, elle est puissante ; mais, à elle seule, il lui serait difficile, néanmoins, de renverser le solide et formidable château-fort capitaliste. Heureusement, le bon Hercule est toujours là, sous les espèces modernes du

prolétariat, et à sa force, guidée par l'Idée, il n'est rien d'impossible.

Je sais bien que Plekhanow, marxiste orthodoxe, n'a pas trouvé assez « orthodoxe » la manière de faire du prolétariat russe ; et devant ses initiatives imprévues et hétérodoxes, pour faire une Révolution contraire à toutes les prescriptions de la science, il n'a fait que morigéner, gronder, bougonner, comme un docteur qui bousculerait son malade pour avoir l'audace de guérir malgré l'avis de la Faculté. C'est que Plekhanow est un orthodoxe raide, selon la formule ; il ne veut rien savoir ; les événements à ses yeux auront toujours tort : pauvres petits épiphénomènes, qui ne sauraient démentir les Lois éternelles et imprescriptibles de la Science. Mais il y a des orthodoxes plus souples, moins absolus, nouveau jeu, qui savent admettre des « vérités » nouvelles dans le cercle auguste des anciennes : question de tempérament. Remarquez que leurs conceptions fondamentales n'ont pas varié ; ils restent aussi « orthodoxes » que devant ; ils pourront même se dire syndicalistes révolutionnaires : ce sera *un syndicalisme orthodoxe*, où les syndicats prennent simplement la succession du parti politique.

C'est ainsi qu'on peut expliquer le revirement qui s'est produit au sein de la social-démocratie allemande au sujet de la grève générale. Il ne faudrait pas s'imaginer qu'en adoptant la résolution d'Iéna les social-démocrates allemands aient fait un pas dans la voie du syndicalisme révolutionnaire. Ce serait se tromper du tout au tout. Il s'agit de *grève générale politique*, c'est-à-dire d'une grève générale que le Parti dirigerait, conduirait, tiendrait en laisse, en vue d'obtenir un résultat politique déterminé. Le marxisme orthodoxe, en l'admettant, en le préconisant même, n'a nullement changé d'esprit : il a simplement, sous l'influence des événements russes, ajouté, comme on dit, une corde à son arc.

Nous arrivons ainsi à comprendre les raisons pour lesquelles Kautsky donne au prolétariat allemand le prolétariat russe comme modèle ; ces raisons, ce sont les... préjugés de son marxisme orthodoxe. Et si maintenant nous recherchons pourquoi le même Kautsky voit dans les Etats-Unis le pays qui montre à l'Allemagne son avenir capitaliste, nous allons voir que c'est encore en vertu des mêmes « préjugés ». C'est des Etats-Unis, affirme Kautsky, que l'Allemagne se rapproche le plus au point de vue économique. Je sais bien que l'Allemagne est, avec les Etats-Unis, le pays qui a le plus, depuis trente ans, miné l'hégémonie économique anglaise ; je veux bien aussi qu'on rapproche du protectionnisme américain le protectionnisme allemand et qu'on les considère tous deux comme *des protectionnismes de pays forts*, ainsi que Sorel les a caractérisés. Et je veux encore

que l'Allemagne soit le pays des *cartells*, comme les Etats-Unis celui des *trusts*. Mais, précisément, y a t-il entre les trusts et les cartells une simple différence de degré, ou une différence de nature ? Le cartell est-il un trust plus timide, et le trust un cartell poussé à son entier developpement ? C'est ce qu'il faudrait savoir, et la question n'est pas de mince importance, car il s'agit, précisément, de décider si le capitalisme américain représente la forme parfaite du capitalisme, la forme-type, celle que réaliseront dans un avenir plus ou moins rapproché les capitalismes européens ; ou si, plutôt, comme l'a soutenu Sorel, il n'est pas *une survivance*, une forme précapitaliste, ou, plus exactement, une forme primitive du capitalisme, la forme commerciale et usuraire qui précède la forme industrielle. Le cartell, en ce cas, ne serait pas un trust plus timide ; il y aurait, au contraire, entre le trust et le cartell une différence de nature. Le trust est une fusion brutale entre les mains d'un capitaine d'industrie, d'un *conquistadore* capitaliste, de tout un groupe d'entreprises ; le cartell n'est qu'une fédération d'industriels, où chaque entreprise garde son autonomie. Le trust participe de la piraterie, du brigandage commercial ; il rappelle les procédés de l'accumulation primitive décrits par Marx dans *le Capital* ; et un professeur de l'Institut technologique de Boston l'a dénoncé comme peu favorable au progrès purement technique des forces productives, dont il est au surplus fort peu ménager. Le capitalisme américain, dont le trust est la forme caractéristique, ne représenterait donc pas, comme on l'affirme si souvent, un capitalisme supérieur, sur les pas duquel tout le capitalisme devrait marcher. Je sais bien que les marxistes orthodoxes ont vu dans le trust une préface au socialisme, et c'est sans doute la raison pour laquelle Kautsky se plaît à voir dans les Etats-Unis le pays qui montre à l'Allemagne son avenir économique. Que le capitalisme allemand marche sur les traces du capitalisme américain, que le prolétariat allemand suive l'exemple du prolétariat russe — ce sont là les vœux de Kautsky, et la symétrie de ces espérances est admirable ! Mais si vraiment, comme Sorel a essayé de l'établir, le trust, bien loin d'être une préface au socialisme, n'est que la préface du capitalisme lui-même, nous sommes loin de compte !

Le marxisme orthodoxe nous apparaît ainsi comme doublement retardataire : économiquement, il correspond à un capitalisme dépassé, à ce que Sorel a pu appeler l'*économie du coton*, à la forme *démocratique* de la fabrique, où les ouvriers, très despécialisés, réduits à l'état de purs manœuvres, ne forment plus qu'une masse homogène, toute prête à s'emboîter mécaniquement dans les cadres d'un parti politique ; et politiquement, il n'est *qu'un blanquisme honteux et dissimulé* : il a conservé la

foi du blanquisme dans la force magique de l'Etat ; il espère faire sortir le socialisme d'une *Convention* socialiste ; il reste dans la tradition de la Révolution française, et c'est pourquoi la Révolution russe qui, en somme, n'est qu'un 89, avec des *apparences* modernes, (les mouvements tumultuaires du peuple des faubourgs de Paris étant remplacés par des grèves générales), a fait sur lui tant d'impression.

Le syndicalisme révolutionnaire correspond au contraire au capitalisme pleinement développé, où le travail qualifié a repris toute son importance : devant la valeur individuelle accrue de l'ouvrier dans un atelier perfectionné, la croyance en la puissance mystique de l'Etat et des partis doit, naturellement, baisser. Et à ce propos, je signale un article intéressant de *Otto Bauer* sur *Travail qualifié et capitalisme*, titre d'un livre où *Hans Deutch* analyse et décrit les tendances actuelles du capitalisme : les trois phases du capitalisme — la manufacture, la fabrique, le grand atelier perfectionné — y sont bien mises en lumière. (*Neue Zeit* du 10 février.)

Le commentaire des articles de Kautsky m'a entraîné... un peu loin, et je m'en excuse. Il va sans dire que tout ce qu'il dit — après Sombart — sur la psychologie du travailleur américain (l'occasion de ces articles, c'est, en effet, une étude de *Sombart* sur le développement historique du prolétariat de l'Amérique du Nord parue dans les *Archives pour les sciences sociales*) ne manque pas de justesse ; mais les raisons qui ont retardé jusqu'ici l'éveil de la conscience de classe parmi les travailleurs américains sont bien connues et il est assez inutile de s'y arrêter. Je sais bien que pour certaines personnes, les Etats-Unis sont la refutation *par le fait* du marxisme ; mais il est étonnant que des observateurs sociaux, d'ailleurs fort perspicaces, puissent méconnaître l'importance de la psychologie collective, de la psychologie ouvrière en particulier. Il n'y a pas seulement à considérer l'organisme producteur, mais aussi, comme le dit Marx dans le *Capital*, le degré de développement historique des travailleurs. C'est ce qui fait, d'ailleurs, qu'il y a des *socialismes nationaux* et qu'il ne saurait être question de proposer un peuple à l'imitation d'un autre peuple. La psychologie ouvrière — c'est ce qu'il y a de plus profond et de plus intime à une société donnée : le Japon peut bien imiter chez lui les procédés industriels européens et prendre de la civilisation européenne tout ce qui est artificiel et mécanique, canons et chemins de fer ; il ne suit nullement de là que le peuple japonais se soit intimement *européanisé*. La même chose pourrait être dite de la Russie, *mutatis mutandis*. Il n'y a que les intellectuels, les professeurs et les « marxistes orthodoxes » pour croire que l'idée se transplante mécaniquement d'un cerveau dans un autre, comme une marchandise d'un mar-

ché sur un autre : les intellectuels ont une conception *commerciale* de la vie de l'esprit, — et il n'est pas étonnant : ne sont-ils pas des marchands de pensée, des intermédiaires, qui vivent entre les pores de la société productrice ? Je prie, après cela, qu'on n'aille pas conclure de cette reconnaissance des socialismes nationaux à la justification du patriotisme : on montrerait par là, une fois de plus. qu'on ne comprend rien à l'antipatriotisme prolétarien, qui n'a rien à voir, je le répète, ni avec le cosmopolitisme bourgeois et mercantile, ni avec je ne sais quel humanitarisme intégral.

Signalons, pour terminer, dans les *Socialistische Monatshefte* un article de Bernstein sur la participation des socialistes russes à la Douma (Besnstein, naturellement, se prononce pour la participation), et quelques remarques de *Conrad Schmidt* sur la morale dans ses rapports avec le matérialisme historique, à propos de la brochure de Kautsky sur *Ethik und matèrialistische Geschichtsauffassung*.

Edouard Berth.

Index Bibliographique

G. Sorel. — Le Système historique de Renan. III : historien du christianisme (Paris, Jacques, 1906).

Babeuf. — La Doctrine des Egaux. Extraits (Paris, Société Nouvelle, 1906).

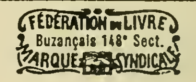
E. Claude. — L'unité du Parti socialiste à Toulon (Toulon, Mouton, 1906).

Upton Singlair. — The Jungle (New-York, 1906).

Iahresbericht des Arbeiterse Kretariats Nürnberg, 1905 (Nürnberg, 1906).

Le Gérant : Jean Rieux.

COMPOSÉ EN COMMANDITE
IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)



La Crise Socialiste

On a beaucoup parlé, depuis quelques années. de la débâcle ou de la décomposition du marxisme. Avant l'incident Bernstein, les critiques de M. P. Leroy-Beaulieu avaient été accueillies avec ironie ou indifférence par les partisans de la doctrine et on estimait qu'un savant comme M. Gustave Le Bon avait, dans sa *Psychologie du Socialisme*, l'appréciation, sinon la discussion, superficielle et hâtive, en reprenant pour son compte l'allégation d'E. de Laveleye et en voyant avec lui dans le *Capital* un casse-tête chinois. Quelques articles épars dans des revues indépendantes, particulièrement dans celle qui représente encore aujourd'hui, avec la tradition malonienne, le socialisme intégral et qui donne le ton et la mesure aux revendications décemment produites de ceux qu'on a appelés les prolétaires officiels, ces articles faisaient plutôt la joie des marxistes, car les auteurs ne discutaient pas seulement avec maladresse les doctrines du maître ; ils manifestaient un embarras visible, une indécision comique à vouloir s'affranchir de Marx en se réclamant de son génie et en lui trouvant des ancêtres dans Vidal et dans Pecqueur, dons ils revendiquaient sans hésitation l'héritage. Ce fut l'occasion de belles passes d'armes où les marxistes eurent, sinon les bénéfices, du moins les rieurs pour eux, car ils excellent dans l'art de vider les phrases de leur contenu... quand il y en a, et ils ont la réplique incisive et caustique.

Mais l'apparition du livre de Bernstein prouva la nécessité d'une révision critique des thèses sur lesquelles se fonde

le matérialisme économique, et dès lors d'aucuns décrétèrent sans plus de façon la caducité de toute une philosophie de l'histoire, rendue solidaire de quelques formules équivoques parfois, souvent mal interprétées ou mal comprises, considérées en tous cas commes des axiomes stricts n'ayant d'autre sens que celui qu'on leur donnait pour les besoins de la cause et ne pouvant plus servir, même comme règle directrice, à élucider les problèmes qui se posent dans le socialisme moderne. On ne se demandait pas si des correctifs apportés à certaines conclusions, justifiées par l'observation des faits que Marx avait en vue en écrivant *le Capital* ou *le Manifeste*, n'en légitimaient pas un nouvel usage.

L'arrivée de Millerand au pouvoir, les *capucinades*, comme disaient certains maréchaux d'Empire, de Turati, de Gabriel Deville et autres aspirants réformistes sociaux de notoriété moindre, semblèrent consacrer la déchéance. Alors M. Andler annonça un livre, qu'on attend encore, sur la décomposition du marxisme et Domela Nieuwenhuis en dénonça la débâcle au profit du socialisme d'Etat. Antonio Labriola, B. Croce, Kautsky, G. Sorel, Bernstein lui-même, d'autres encore qu'il serait trop long de citer, avaient bien mis ou mettaient bien les choses au point. On n'en avait cure, et d'une certaine inexactitude reconnue dans quelques conclusions de la doctrine marxiste et surtout d'une certaine division ou abdication dans le personnel de ses théoriciens, de ses propagandistes ou de leurs disciples, on concluait à une véritable ruine. Mais c'est plutôt de la décomposition ou de la débâcle d'une manière de socialisme qu'il faudrait parler. Si la loi d'airain des salaires a fléchi, si la petite industrie n'est pas morte, si la misère n'est pas allée croissant, si une régression politique semble plus rapprochée qu'une catastrophe sociale, il y a eu certainement aussi, au cours de ces dernières années, une réelle décomposition ou débâ-

cle du socialisme à laquelle d'ailleurs les partis de conservation se sont employés de leur mieux et, comme ils sont les détenteurs de la force, de l'argent et des privilèges, ils y ont assez bien réussi, car l'esprit est prompt et la chair est faible.

Cette décomposition ou cette débâcle est peut-être plus apparente que réelle, en ce sens que ce socialisme en déconfiture n'était qu'un socialisme de surface, dont la fameuse *crise de croissance* a mis à nu les vices internes. Du jour où Millerand a prouvé que la conquête des pouvoirs publics n'était vraiment pas sans profit pour le socialisme, beaucoup de nos révolutionnaires de la veille se sont soudain réveillés d'un long rêve avec des âmes apaisées de réformateurs attendris et pacifiques. Ils voyaient des *rayons d'or* inonder l'atelier, l'usine ou la mine ; de bons bourgeois, sensibles ou roublards venaient à eux, la main tendue, l'escarcelle ouverte ; de jeunes messieurs, avides d'action, tournaient le dos aux capitalistes intraitables et se précipitaient à l'envie dans les avenues où leur zèle de néophytes pourrait trouver large satisfaction à édifier les futures maisons du peuple ou à restaurer les anciennes. M. Gérault-Richard en devenait lyrique. De généreux donateurs faisaient ou plutôt donnaient l'offrande. La cérémonie était à peu près sans mystère, mais Urbain Gohier était à peu près sans voix. Une nouvelle aurore apparaissait. Un dans Tout, Tout dans Un ! eût dit Victor Hugo. Le socialisme avait, pour parler comme le prêtre, son « étourdissement de sève et de croissance ». Son enveloppe se déchirait de toutes parts et on s'en disputait les lambeaux.

Parallèlement à cette évolution vers la conquête des bénéfices dans le réformisme démocratique, grandissait un socialisme d'essence purement ouvrière, répudiant toute alliance et toute compromission avec les partis politiques,

de quelque étiquette qu'ils se décorent, et il n'est pas difficile de voir que nous assistons avec lui à une renaissance du marxisme et de l'Internationale rajeunis, tandis que de l'autre côté nous retournons à Louis Blanc, sinon plus en arrière.

Quand Marx, en effet, exposait la genèse et le développement du capitalisme, il montrait en même temps comment le régime de l'exploitation capitaliste engendrait sa propre négation en concentrant dans les ateliers de la production une armée grandissante de salariés de plus en plus disciplinée par le mécanisme de cette production même et par conséquent ouvrière de plus en plus autonome et indépendante de toute entreprise extérieure à elle ; il montrait aussi que cette armée, avec ses réserves, prenant conscience de ses droits dans le procès de cette production et aussi de l'injustice de ses misères, croissantes ou non, peu importe, au regard de droits historiques fondés sur la rapine, la conquête, l'expropriation et la force du travail libre, était amenée à secouer le joug de ses maitres et à déposséder à son tour les détenteurs parasitaires des instruments de la production collective. Sans doute le développement du capitalisme n'a pas suivi partout et dans toutes les directions la marche que Marx lui assignait dans la vision catastrophique de ses tendances si impitoyables à ses origines ; ce développement n'a pas réalisé ses effets avec la rapidité qu'on avait trop souvent, sinon constatée, du moins prédite, à la suite d'enquêtes où l'on ne tenait pas assez compte de luttes qui ne furent pas sans profit. En un mot, des doutes sont légitimes sur l'eschatologie de l'accumulation centralisatrice de la richesse publique et de la misère accrue ; Marx en avait peut-être, car il exprime au présent les conclusions qui lui semblent se dégager de l'observation des faits et G. Sorel a pu voir avec raison dans le chapitre XXXIII du *Capital* plutôt qu'une conclusion ferme sur l'issue fatale de l'exploi-

tation capitaliste, un procédé mythique pour représenter son avenir possible. En tous cas, il a mis en relief avec une vigueur de pénétration que personne ne conteste, les lois historiques du mouvement parallèle des forces capitalistes et des forces prolétariennes en conflit.

La lutte, engendrée au cours des âges, par les rapports sociaux qui mettent aux prises les classes dominantes et les classes dominées dans l'exploitation des moyens de production et d'échange, cettelutte, à notre époque, offre ce caractère particulier que le nombre des classes s'y réduit à deux, une classe dominante, la bourgeoisie, apparue au déclin de la société féodale, enrichie ici ou là par la suppression des petits producteurs indépendants, la spoliation des biens d'Eglise, l'aliénation frauduleuse des domaines de l'Etat, le pillage des terrains communaux, le trafic et l'exploitation des populations ouvrière et paysanne, et secondée dans ces brigandages par le progrès de la mécanique industrielle accélérant le divorce des travailleurs libres d'avec les conditions de leur travail et les livrant sans feu ni lieu aux exigences de l'entreprise capitaliste ; une classe dominée, le prolétariat, issue de ces pirateries ou de cet industrialisme, mais aussi en opposition avec le régime de la production et de l'appropriation bourgeoises, et par conséquent révolutionnaire. Que ces deux classes ne soient pas séparées radicalement comme par des cloisons étanches et qu'il y ait, pour une raison ou pour une autre, comme un brassage des individus qui les composent, c'est incontestable ; mais la disparition de quelques unités, l'ascension des uns, la décadence des autres, n'entraîne pas la disparition des effectifs tout entiers, et les cadres se reforment et réparent plus ou moins leurs brèches. Il n'y a plus guère que les manuels d'instruction morale et civique pour le nier et célébrer la grande révolution qui, en décrétant l'abolition de tous les privilèges, a créé la France une et indivisible. Ceux qui

subsistent de la classe moyenne sont plus apparentés à la bourgeoisie, même quand ils la combattent, comme l'avait remarqué Marx, qu'au prolétariat lui-même, dont pourtant c'est souvent à peine s'ils diffèrent.

Voilà ce que Marx a bien vu, et tout récemment le champion de la solidarité universelle, M. Bourgeois, en convenait en le déplorant, et les socialistes assagis ou repentis ne sauraient être plus réfractaires que lui à une vérité de fait, puisqu'ils le suivent en mainte occasion et qu'ils se réclament sans cesse de la science. Telles discussions sur des questions secondaires peuvent donc porter, qui n'ont donc rien de commun avec ce qui est la caractéristique du socialisme moderne, la lutte des classes, inaugurée en France en 1831 par l'insurrection des canuts lyonnais et en Angleterre en 1834 par la grande grève qui précéda le mouvement chartiste. Et ramener le socialisme à une espèce de démocratisme plus ou moins radical, c'est aussi bien vouloir le trouver, comme on s'y est essayé, dans les prophètes juifs, les prédicateurs chrétiens et les réformateurs de tout ordre. Mais, à ne pas remonter plus loin, la Révolution Française, comme l'a montré M. A. Lichtenberger, et malgré MM. Espinas et Aulard, la Révolution Française ne fut pas socialiste ; le gouvernement provisoire et la Commune n'eurent que des velléités réformistes. Toutefois du XVIIIe siècle, de la révolution et de 1848 nous avons reçu un héritage de croyance au despotisme éclairé, de jacobinisme ou de sentimentalisme qui a pesé lourdement sur nous et entretenu la confusion dont on se plaint souvent. La crise actuelle y prend aussi en partie ses racines.

Que tout ce qui est humain doive intéresser le socialisme, on n'en disconvient pas ; mais encore ne faut-il pas mettre au premier plan des préoccupations secondaires, faire des questions vitales de problèmes accessoires ou qui n'ont que

de vagues rapports avec le socialisme, et le transformer en un universel humanitarisme ou une immense philanthropie, où il risque fort de disparaître, comme il arrive. On peut dire que le socialisme prend vraiment date du jour où le machinisme bouleverse les conditions de la production et rejette dans l'armée active des salariés et dans ses réserves un nombre croissant de prolétaires. Et il se manifeste pleinement à l'origine, sous une forme sans doute instinctive, comme un résultat de l'économie capitaliste : les ouvriers brisent les machines. Mais, séduits par la perspective d'un problématique mieux-être sous la tutelle de la loi, beaucoup de travailleurs se sont par la suite faits les complices d'une double déviation. de la déviation politicienne et de la déviation mutualiste. De l'une et de l'autre nous voudrions dire un mot, nous réservant d'y revenir pour en étudier les vicissitudes historiques dans leur rapport avec le socialisme.

La déviation politicienne n'a guère abouti qu'à faire décréter des droits déjà conquis ou auxquels il était devenu impossible de ne pas souscrire. Il existait bon nombre de syndicats professionnels quand la loi de 1884 fut promulguée. Il est de plus à peu près sûr que Waldeck-Rousseau comptait bien par la loi tenir les associations ouvrières en tutelle. Tout socialisme d'Etat ne peut en effet qu'ajouter à l'ancien un nouveau servage. Il ne faut pas être grand clerc pour s'apercevoir que la législation du travail, à ne pas dire le législateur. s'ingénie à multiplier les réserves ou à les découvrir à l'usage dans l'intérêt des classes possédantes. et, quand le législateur n'y voit pas malice, celui dont elle entame les privilèges trouve-t-il moyen d'en parer souvent les effets ; c'est le cas par exemple pour la loi sur les accidents et l'assurance sociale ; ce serait le cas pour les fameuses retraites ouvrières, comme ce l'est pour toute espèce de retraites, si l'Etat était en mesure de faire un premier éta-

blissement de fonds, qui, par la suite, donnerait de beaux bénéfices, et, en organisant, comme on l'a dit, des retraites pour les morts, organiserait aussi pour les vivants un nouveau système de servitude capitaliste et légale. Il y a plus. Les dispositions législatives gênantes s'abrogent ou se corrigent, si les mœurs ne suffisent pas à dominer les faiseurs de lois, et, dans l'espèce, les mœurs de solidarité ouvrière ont été compromises ou affaiblies au cours de l'agitation politique, où l'alliance avec les partis bourgeois fut aussi dangereuse pour l'avenir du socialisme que la stupidité verbale. « L'affranchissement des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » La vieille devise de l'Internationale ne saurait trop être rappelée, au moment surtout où parfois on se plaint des mesures d'ostracisme qui sont prises contre telle ou telle Bourse du travail ou du retrait qui leur est fait de la subvention municipale. Ces excommunications mineures ne peuvent qu'être utiles à la classe ouvrière, si elle le veut, car, en lui montrant qu'elle n'a rien à attendre de la commune ou de l'Etat si elle ne veut accepter leur direction ou leur tutelle, elles peuvent développer en elle ses instincts de solidarité de classe et l'habituer à ne compter que sur elle-même. La meilleure éducation est celle qu'on se fait et qu'on puise dans les leçons de l'expérience. La classe ouvrière ne semble pas toujours s'en douter. Elle a le fétichisme encore facile.

On ne voit pas bien au reste une Chambre socialiste décrétant l'abolition du régime capitaliste ; il n'est pas prouvé qu'une réaction militaire n'aurait pas alors vite raison d'un régime politique plus facile à changer qu'une organisation sociale. et on n'ignore pas ce qu'est en bloc, à ces heures critiques, l'attitude des politiciens. Un ancien ministre appelait cela d'un euphémisme un peu belliqueux : changer son fusil d'épaule. Le populaire le qualifie d'une image plus pacifique et bien plus conforme à la réalité des choses. Les pires ter-

roristes devinrent les plats valets du régime impérial. Et n'a t-on pas de nos jours usé de toutes sortes de ressources casuistiques pour accommoder le socialisme aux exigences des protocoles internationaux ? Sans plus insister, on ne voit pas bien non plus la production industrielle s'opérant en toute efficacité par voie législative. C'est presque un lieu commun de l'économie politique et du socialisme révolutionnaire que l'Etat, pour n'en rien dire de plus, est mauvais employeur des forces productives. Je ne parle pas de la répartition des bénéfices. Je crois sans peine que l'opération donnerait à d'aucuns de meilleurs profits, s'ils avaient la mainmise sur les entreprises. Vous connaissez la fable du vieux La Fontaine : *La chèvre et la brebis en société avec le lion*. Remplacez le lion par tel des chacals de M. F. du Curel ; il n'y aura pas grand chose de changé dans la manière de distribuer les dividendes à chacun, sinon selon ses capacités et ses forces, du moins selon ses besoins. et je n'apprends rien en disant que les besoins croissent avec les degrés de la culture générale et souvent même avec les degrés de la culture particulière. Les économistes nous l'ont assez enseigné ; les réformateurs sociaux, qui s'en sont bien aperçus, nous en donnent fréquemment la preuve, et c'est là un de ces arguments *ad hominem* qui sont sans réplique. J'oubliais que la révolution a reconnu des droits de privilège au mérite. On ne saurait penser à tout. Et tel député qui, moyennant pots de vin, sauvegarde l'avenir de la production nationale, a bien plus de mérite que ses commettants qui l'entretiennent; il a même par surcroît l'intelligence de s'être fait élire par eux pour les garder de violences irréfléchies et extralégales. La légalité ? Il n'y a pas de doute à concevoir sur elle. Les grands révolutionnaires n'ont-ils pas éprouvé abondamment son efficacité, et sur eux-mêmes encore ? Pourtant on sait ce que Marx pensait de la charlatanerie politicienne, et comme il conseilla vite de s'y sous-

traire. On a bien des fois renouvelé ses conseils, sans parvenir à désabuser ou à retenir dans la voie de la défection plus d'un socialiste ou d'un anarchiste. Et nous avons des anarchistes de gouvernement. La grève générale, c'est le retour à la sauvagerie paresseuse! Les grands ancêtres de la bourgeoisie ne chômèrent pas, et, les chômeurs exceptionnels ou forcés, on eut vite fait de leur régler leur compte. On n'avait pas encore découvert le mutualisme. Il était réservé à notre époque d'inventer ce succédané du socialisme moderne.

De la déviation mutualiste, il y aurait beaucoup à dire, et nous nous proposons d'y revenir, car c'est en bloc une duperie qui n'a pas été d'une médiocre influence sur la décomposition du socialisme, si j'en juge par les développements qu'elle a prise depuis environ dix ans dans les milieux ouvriers. Aussi a-t-elle reçu généralement l'estampille des pouvoirs publics. Nous avions *le premier instituteur de France*. Nous avons aujourd'hui *le premier mutualiste de France* aussi. Je ne parle pas du mutualisme scolaire, qui est une amusette aussi inoffensive que les bataillons d'antan, mais de cette vaste entreprise, à formes multiples, qui draine des capitaux assez considérables pour en répartir, après exploitation, les dividendes qui seront payés on ne voit pas bien par qui. Sans doute elle n'est pas exclusive de tout avantage, comme la coopération, et ici même on en a signalé quelques-uns. Mais on peut en prévoir les effets illusoires par un exemple. Les *Prévoyants de l'Avenir*, avant que Waldeck-Rousseau ait mis un terme à leurs exploits, constituaient une fort belle entreprise de mutualité réduite... (on n'était qu'aux débuts de l'affaire, à l'époque dont je parle), et dans une conférence contradictoire donnée à Reims, il y a quinze ou vingt ans, Fortin démontrait, en usant des tables de mortalité de la façon la plus favorable à MM. Dugas et Chatelus, que l'opération abou-

tirait, au bout d'un quart de siècle environ, à créer une nouvelle oligarchie de rentiers parmi les *Prévoyants* de la première heure, dont l'immense majorité des adhérents paieraient les rentes, sans espoir d'en recevoir jamais à leur tour de semblables. Le *Socialiste* de l'époque publia *in extenso* la conférence de Fortin. Je tiens au reste de quelqu'un très au courant de l'affaire que ce mutualisme, même sur les bases nouvelles, est une pure loterie. D'autres sociétés mutuelles ont donné depuis leur mesure, et il en a été d'elles comme de certaines coopératives. Elles ont fait *fiasco*, pour ne pas en dire davantage. Un agent de société mutuelle ne me cachait pas d'ailleurs ou me cachait mal que le dessein secret des directeurs était de détourner du socialisme les sociétaires en leur donnant l'illusion de devenir de petits capitalistes intéressés à l'œuvre de la conservation sociale, et c'est en opérant dans ce sens qu'il recrutait des adeptes parmi les ouvriers des champs et des villes, et parmi les petits propriétaires paysans ou les petits patrons et boutiquiers, devant qui il agitait le *spectre rouge* de la spoliation collectiviste. Mais si certains chefs socialistes sont en partie responsables de cette déviation pour ne l'avoir pas dénoncée sans trêve, il faut bien reconnaître que les soldats qui ont déserté n'étaient pas très sûrs, puisqu'ils voyaient moins clair sans doute que leurs chefs dans la doctrine et qu'elle se réduisait toute pour eux à l'obtention d'une prébende quelconque. Et cet esprit *petit-bourgeois*, comme on l'a appelé, légion est le nombre de ceux qu'il anime ou en qui il se réveille à son heure.

Mais ce n'est pas seulement, avec l'ignorance du mouvement et du but, la perspective d'un peu plus de provende qui a produit ce désarroi parmi les troupes ; c'est aussi le spectacle auquel nous avons assisté de la curée où se sont rués les chefs eux-mêmes. Oh ! une curée maigre encore, car

tous les compétiteurs n'y ont pas trouvé leur compte. Si beaucoup désiraient être conviés, il n'y a eu jusqu'ici, tout comme au ciel catholique, que peu d'élus. Et nous avons alors vu aussi beaucoup de néo-socialistes perdre leurs illusions avec autant de prestesse qu'ils les avaient acquises, car les vivants vont vite en nos jours de communications rapides, et on ne vieillit pas à courir après des chimères. Ce spectacle a suffi pour décourager ou démoraliser bien des volontés, et avec le scepticisme la profusion de menues faveurs ou de belles promesses a fait le reste. Cela n'a généralement pas coûté bien cher. On ne fut pas très exigeant sur le prix de vente. Comme Jenny l'ouvrière, on fut en somme content de peu. Bien des chansons pleurardes nous le disent. C'est presque consolant, quand on songe aux conséquences financières parfois désastreuses de pareils marchés. Nous avions connu autrefois des trafics si ruineux ! En tous cas. ces scandales ont certainement contribué à désillusionner bon nombre de socialistes, qui avaient hérité de la confiance traditionnelle un peu béate en la vertu souveraine de l'Etat en matière de réformes de tout ordre. Mais dès lors aussi a redoublé de propagande et d'énergie combative un parti socialiste nettement distinct de tous les partis politiques et c'est en lui que s'incarne aujourd'hui la mission historique de la classe prolétarienne, l'organisation des travailleurs dans les ateliers de la production. débarrassés de leurs parasites. Ce parti se donne, en effet, comme le parti des travailleurs ; il tient ses assises dans les Bourses et les syndicats, qui sont des institutions essentiellement ouvrières, et il combat directement toutes les fractions de l'oligarchie capitaliste sur le marché du travail, c'est à-dire sur le terrain où se livre la véritable lutte de classe. Aussi, si l'on ne s'émeut plus trop des déclamations plus ou moins furibondes des socialistes parlementaires, la presse conser-

vatrice lui réserve-t-elle ses dénonciations ou ses attaques les plus venimeuses.

Son avenir, qui est celui de l'idéal socialiste, dépend de la manière dont il comprendra les obligations qui lui incombent et de la façon dont il mènera la lutte. G. Sorel donnait ici même, il y a quelques mois, d'excellents conseils. Se bornera-t-il à réclamer quelques réformes anodines par la discussion pacifique ou la compétition violente? Développera-t-il, au contraire, ses facultés professionnelles et techniques et les disciplinera-t-il en vue de l'organisation future et autonome de la production, débarrassée des maîtres parasitaires individuels ou collectifs qui l'entravent, de la tutelle onéreuse du patronat ou de sa clientèle, de l'Etat et de son armée de fonctionnaires ? Tout est là. Le socialisme en est à son heure critique. Si l'entreprise syndicaliste échouait, c'en serait fait du socialisme tel que l'entendent ceux qui se réclament encore de la vieille devise de l'Internationale, et ce ne sont pas les maquignonnages ou les périodes des politiciens qui lui rendront sa vigueur perdue et lui rouvriront l'avenir.

C. Fages.

Réflexions sur la Violence [1]

CHAPITRE V

La Grève générale politique

Les politiciens sont des gens avisés, dont les appétits voraces aiguisent singulièrement la perspicacité, et chez lesquels la chasse aux bonnes places développe des ruses d'apaches. Il ont horreur des organisations purement prolétariennes, et les discréditent autant qu'ils le peuvent ; ils en nient souvent même l'efficacité, dans l'espoir de détourner les ouvriers de groupements qui seraient sans avenir selon eux. Mais quand ils s'aperçoivent que leurs haines sont impuissantes, que les objurgations n'empêchent pas le fonctionnement des organismes détestés et que ceux-ci sont devenus forts, alors ils cherchent à faire tourner à leur profit les puissances qui se sont manifestées dans le prolétariat.

Les coopératives ont été longtemps dénoncées comme n'ayant aucune utilité pour les ouvriers ; depuis qu'elles prospèrent, plus d'un politicien fait les yeux doux à leur caisse et voudrait obtenir que le parti vécût sur les revenus de la boulangerie et de l'épicerie, comme les consistoires

---

(1) Voir nos numéros 170, 171 et 172.

israélites, dans beaucoup de pays, vivent sur les redevances de la boucherie juive (1).

Les syndicats peuvent être fort utilement employés à faire de la propagande électorale ; il faut pour les utiliser avec fruit, une certaine adresse, mais les politiciens ne manquent pas de légèreté de main. Guérard, le secrétaire du syndicat des chemins de fer, fut autrefois un des révolutionnaires les plus fougueux de France ; mais il a fini par comprendre qu'il était plus facile de faire de la politique que de préparer la grève générale ; il est aujourd'hui l'un des hommes de confiance du ministère du commerce et, en 1902, il se donna beaucoup de mal pour assurer l'élection de M. Millerand. Dans la circonscription où se présentait le *ministre socialiste*, se trouve une très grande gare, et sans l'appui de Guérard, M. Millerand serait probablement resté sur le carreau. Dans le *Socialiste* du 14 septembre 1902, un guesdiste dénonçait cette conduite qui lui semblait doublement scandaleuse : parce que le congrès des travailleurs des chemins de fer avait décidé que le syndicat ne ferait pas de politique et parce qu'un ancien député guesdiste se portait contre Millerand. L'auteur de l'article redoutait que « les groupes corporatifs ne fassent fausse route et n'en arrivent, sous prétexte d'*utiliser* la politique, à devenir les *instruments* d'une politique ». Il voyait parfaitement juste ; dans les marchés conclus entre les représentants des syndicats et les politiciens, le plus clair profit sera toujours pour ceux-ci.

Plus d'une fois, les politiciens sont intervenus dans des grèves, dans le désir de ruiner le prestige de leurs adver-

(1) En Algérie, les scandales de l'administration des consistoires, qui étaient devenus des officines de corruption électorale, ont obligé le gouvernement à les réformer ; mais la loi récente sur la séparation des Eglises et de l'Etat va probablement permettre le retour des anciens usages.

saires et capter la confiance des travailleurs. Les grèves du bassin de Longwy en 1905 eurent pour point de départ des efforts tentés par une *fédération républicaine* qui voulait organiser des syndicats qui fussent capables de servir sa politique contre celle des patrons (*Mouvement Socialiste*, décembre 1905, p. 430); les affaires ne tournèrent pas au gré des promoteurs du mouvement qui n'étaient pas assez familiers avec ce genre d'opérations. Quelques politiciens socialistes sont, au contraire, d'une habileté consommée pour combiner les instincts de révolte en une force électorale. L'idée devait donc venir à quelques personnes d'utiliser dans un but politique de grands mouvements des masses populaires.

L'histoire de l'Angleterre a montré, plus d'une fois, le gouvernement reculant lorsque de très nombreuses manifestations se produisaient contre ses projets, alors même qu'il aurait été assez fort pour repousser, par la force, tout attentat dirigé contre les institutions. Il semble que ce soit un principe admis du régime parlementaire, que la majorité ne saurait s'obstiner à suivre des plans qui soulèvent contre eux des manifestations atteignant un trop fort degré; c'est une des applications du système de compromis sur lequel est fondé ce régime; aucune loi n'est valable quand elle est regardée par une minorité comme étant assez oppressive pour motiver une résistance violente; les grandes démonstrations tumultueuses démontrent que l'on n'est pas bien loin d'avoir atteint le moment où pourrait éclater la révolte armée; devant de telles démonstrations les gouvernements respectueux des bonnes traditions cèdent (1).

(1) Le parti clérical a cru qu'il pourrait employer cette tactique pour arrêter l'application de la loi sur les congrégations; il a cru que des manifestations violentes feraient céder le ministère; celui-ci a tenu bon et on peut dire qu'un des ressorts essentiels du régime parlementaire s'est trouvé ainsi faussé.

Entre la simple promenade menaçante et l'émeute, pourrait prendre place la grève générale politique, qui serait susceptible d'un très grand nombre de variétés : elle peut être de courte durée et pacifique, ayant pour but de montrer au gouvernement qu'il fait fausse route et qu'il y a des forces capables de lui résister ; elle peut être le premier acte d'une série d'émeutes sanglantes.

Depuis quelques années, les socialistes parlementaires ont moins confiance dans une rapide conquête des pouvoirs publics et ils reconnaissent que leur autorité dans les Chambres n'est pas destinée à s'accroître. Lorsqu'il n'y a pas des circonstances exceptionnelles qui peuvent forcer un gouvernement à acheter leur appui par de grandes concessions, leur puissance parlementaire est assez réduite. Il serait donc fort utile pour eux de pouvoir exercer sur les majorités récalcitrantes une pression du dehors, qui aurait l'air de menacer les conservateurs d'un soulèvement redoutable.

S'il existait des fédérations ouvrières riches, bien centralisées et capables d'imposer à leurs membres une sévère discipline, les députés socialistes ne seraient pas très embarrassés pour imposer parfois leur direction à leurs collègues. Il leur suffirait de profiter d'une occasion favorable à un mouvement de révolte, pour arrêter une branche d'industrie pendant quelques jours. On a, plus d'une fois, proposé de mettre ainsi le gouvernement au pied du mur par un arrêt dans l'exploitation des mines (1) ou dans la marche des chemins de fer. Pour qu'une pareille tactique pût produire tous

(1) En 1890, le Congrès national du parti guesdiste vota, à Lille, une résolution par laquelle il déclarait que la seule grève générale des mineurs était actuellement possible et que la grève générale des mineurs permettrait d'obtenir tous les résultats que l'on demande en vain à un arrêt de toutes les professions.

ses effets, il faudrait que la grève pût éclater à l'improviste sur le mot d'ordre lancé par le parti et qu'elle s'arrêtât au moment où celui-ci aurait signé un pacte avec le gouvernement. C'est pourquoi les politiciens sont si partisans d'une centralisation des syndicats et parlent si souvent de discipline. On comprend assez bien qu'il s'agit d'une discipline subordonnant le prolétariat à leur commandement. Des associations très décentralisées et groupées en Bourses du Travail leur offriraient moins de garanties ; aussi regardent-ils volontiers comme des *anarchistes* tous les gens qui ne sont point partisans d'une solide concentration du prolétariat autour des chefs du parti.

La grève générale politique offre cet immense avantage qu'elle ne met pas en grand péril les vies précieuses des politiciens ; elle constitue une amélioration de l'*insurrection morale* dont usa la Montagne, au mois de mai 1793 pour forcer la Convention à expulser de son sein les Girondins ; Jaurès, qui a peur d'effrayer sa clientèle de financiers (comme les Montagnards avaient peur d'effrayer les départements) admire fort un mouvement qui ne serait pas compromis par des violences qui auraient *affligé l'humanité* (1) ; aussi n'est-il pas un ennemi de la grève générale politique.

Des événements récents ont donné une force très grande à l'idée de la grève générale politique. Les Belges obtinrent la réforme de la Constitution par une démonstration que l'on a décorée, peut-être un peu ambitieusement, du nom de grève générale. Il paraît que les choses n'avaient pas eu l'allure tragique qu'on leur a quelquefois prêtée, le ministère était

---

(1) Jaurès. *La Convention*, p. 1384 -- Dans le *Socialiste* du 24 septembre 1905, Ch. Bonnier critique fort vivement un exposé de la tactique allemande de grève générale qui avait paru dans l'*Humanité* du 23 août précédent et qui était basé sur la règle d'éviter toute violence.

bien aise de forcer la Chambre à adopter un projet de loi électorale que la majorité réprouvait ; beaucoup de patrons étaient fort opposés à cette majorité ultra-cléricale ; ce qui se produisit alors fut ainsi tout le contraire d'une grève générale prolétarienne, puisque les ouvriers servirent les fins de l'Etat et des capitalistes. Depuis ces temps déjà lointains, on a tenté une autre poussée sur le pouvoir central, en vue de l'établissement d'un mode de suffrage plus démocratique ; cette tentative échoua d'une manière complète ; cette fois, le ministère n'était point d'accord avec les promoteurs pour faire adopter une nouvelle loi électorale. Beaucoup de Belges restèrent fort ébahis de leur insuccès et ne purent comprendre que le roi n'eût pas renvoyé ses ministres pour faire plaisir aux socialistes ; il avait autrefois imposé à des ministres cléricaux leur démission en présence de manifestations libérales ; décidément ce roi ne comprenait rien à ses devoirs et, comme on le dit alors, il n'était qu'un *roi de carton*.

L'expérience belge n'est pas sans intérêt, parce qu'elle nous conduit à bien comprendre l'extrême opposition qui existe entre la grève générale prolétarienne et celle des politiciens. La Belgique est un des pays où le mouvement syndical est le plus faible ; toute l'organisation du socialisme est fondée sur la boulangerie, l'épicerie et la mercerie exploitées par des comités du parti ; l'ouvrier, habitué de longue date à une discipline cléricale, est toujours un *inférieur* qui se croit obligé de suivre la direction des gens qui lui vendent les produits dont il a besoin, avec un léger rabais et qui l'abreuvent de harangues, soit catholiques, soit socialistes. Non seulement nous trouvons l'épicerie érigée en sacerdoce, mais encore c'est de Belgique que nous vint la fameuse théorie des services publics, contre laquelle Guesde écrivit en 1883 une si violente brochure et que Deville appelait, à

la même époque, une contrefaçon belge du collectivisme (1). Tout le socialisme belge tend au développement de l'industrie d'Etat, à la constitution d'une classe de travailleurs-fonctionnaires, qui serait solidement disciplinée sous la main de fer de chefs que la démocratie accepterait (2). Il est tout naturel que dans un tel pays la grève générale soit conçue sous la forme politique ; le soulèvement populaire doit avoir, dans de telles conditions, pour but de faire passer le pouvoir d'un groupe de politiciens — à un autre groupe de politiciens — le peuple restant toujours la bonne bête qui porte le bât (3).

Les troubles tout récents de Russie ont beaucoup contribué à populariser l'idée de grève générale dans les milieux des professionnels de la politique. Beaucoup de personnes ont été surprises des résultats que les grands arrêts concertés du travail ont produit ; mais on ne sait pas très bien comment les choses se sont passées et quelles conséquences ont eues ces troubles. Des gens qui connaissent le pays estiment que M. Witte avait des relations avec beaucoup de révolutionnaires et qu'il a été fort heureux de pouvoir terrifier le tzar pour pouvoir éloigner ses ennemis et obtenir des institutions

---

(1). Deville. *Le Capital*, p. 10.

(2) Paul Leroy-Beaulieu a proposé récemment d'appeler « quatrième Etat » l'ensemble des employés du gouvernement et « cinquième Etat », ceux de l'industrie privée ; il dit que les premiers tendent à former des castes héréditaires. (*Débats*, 28 novembre 1905). Plus on ira, plus on sera amené à distinguer ces deux groupes; le premier fournit un grand appui aux politiciens socialistes, qui voudraient le plus complètement discipliner et lui subordonner les producteurs industriels.

(3) Ceci n'empêche pas Vandervelde d'assimiler le monde futur à l'abbaye de Thélème, célébrée par Rabelais, où chacun faisait ce qu'il voulait, et de dire qu'il aspire à la « communauté anarchiste ». (Destrée et Vandervelde. *Le socialisme en Belgique*, p. 289). Oh ! magie des grands mots !

qui, à son jugement, devaient rendre difficile le retour de l'ancien régime. On doit être frappé de ce que pendant assez longtemps le gouvernement a été comme paralysé et que l'anarchie était à son comble dans l'administration, tandis que le jour où M. Witte a cru nécessaire à ses intérêts personnels d'agir avec vigueur, la répression a été rapide ; ce jour est arrivé (comme l'avaient prévu quelques personnes), lorsque les financiers eurent besoin de faire remonter le crédit de la Russie. Il ne semble pas vraisemblable que les soulèvements antérieurs eussent eu jamais la puissance irrésistible qu'on leur a attribuée ; le *Petit Parisien*, qui est l'un des journaux français qui ont pris à ferme l'entretien de la gloire de M. Witte, disait que la grande grève d'octobre se termina par suite de la misère des ouvriers ; d'après lui, on l'avait même *prolongée d'un jour*, dans l'espoir que les Polonais prendraient part au mouvement et obtiendraient des concessions comme en avaient obtenu les Finlandais, et il félicitait les Polonais d'avoir été assez sages pour ne pas bouger et ne pas donner un prétexte à une intervention allemande (*Petit Parisien*, 7 novembre 1905.)

Il ne faut donc pas trop se laisser éblouir par certains récits, et Ch. Bonnier avait raison de faire des réserves dans le *Socialiste* du 18 novembre 1905 au sujet des événements de Russie ; il avait toujours été un irréductible adversaire de la grève générale et il notait qu'il n'y avait pas un seul point commun entre ce qui s'était produit en Russie et ce qu'imaginent « les purs syndicalistes en France » ; là-bas, la grève aurait été seulement, selon lui, le couronnement d'une œuvre très complexe, un moyen employé avec beaucoup d'autres, qui avait réussi en raison des circonstances exceptionnellement favorables au milieu desquelles il s'était produit.

Voilà bien un caractère très propre à distinguer deux genres de mouvements que l'on désigne par le même nom. Nous avons étudié une grève générale prolétarienne qui

est un tout indivisé ; maintenant nous avons à considérer une grève générale politique, qui combine des incidents de révolte économique avec beaucoup d'autres éléments qui dépendent de systèmes étrangers. Dans le premier cas, on ne doit considérer à part aucun détail ; dans le second, tout dépend de l'art avec lequel des détails hétérogènes sont combinés. Il faut maintenant considérer isolément les parties, en mesurer l'importance et savoir les harmoniser. Il semble qu'un pareil travail devrait être regardé comme purement utopique (ou même tout à fait absurde) par les gens qui sont habitués à opposer tant d'objections pratiques à la grève générale prolétarienne ; mais si le prolétariat abandonné à lui-même n'est bon à rien, les politiciens sont bons à tout ; n'est-ce pas un dogme de la démocratie que rien n'est au-dessus du génie des démagogues, et la grève générale politique n'est-elle pas un des moyens que peuvent employer les démagogues pour vaincre les résistances qui leur sont opposées ?

Je ne m'arrêterai pas à discuter les chances de réussite de cette tactique et je laisse aux boursicotiers qui lisent l'*Humanité* le soin de chercher les moyens d'empêcher la grève générale politique de tomber dans l'anarchie. Je vais m'occuper seulement de chercher à mettre en pleine lumière la grande différence qui existe entre les deux conceptions de grève générale.

II

Nous avons vu que la grève générale syndicaliste est une construction qui renferme tout le socialisme prolétarien ; on y trouve non seulement tous ses éléments réels, mais encore

ils sont groupés de la même manière que dans les luttes sociales et leurs mouvements sont bien ceux qui correspondent à leur essence. Nous ne pourrions pas opposer à cette construction un autre ensemble d'images aussi parfait pour représenter le socialisme des politiciens ; cependant en faisant de la grève générale politique le noyau des tactiques des socialistes à la fois révolutionnaires et parlementaires, il devient possible de se rendre un compte exact de ce qui sépare ceux-ci des syndicalistes.

A. — On reconnaît immédiatement que la grève générale politique ne suppose point qu'il y a une lutte de classe concentrée sur un champ de bataille où le prolétariat attaque la bourgeoisie ; la division de la société en deux armées antagonistes disparaît ; et ce genre de révolte peut se produire avec n'importe quelle structure sociale. Dans le passé, beaucoup de révolutions furent le résultat de coalitions entre groupes mécontents ; les écrivains socialistes ont souvent montré que les classes pauvres se firent massacrer, plus d'une fois, sans autre profit que d'assurer le pouvoir à des maîtres qui avaient su utiliser, à leur avantage et avec beaucoup d'astuce, un mécontentement passager du peuple contre les autorités anciennes.

Il semble bien que les libéraux russes eussent espéré voir se réaliser quelque chose d'analogue en 1905 ; ils étaient heureux de tant de soulèvements paysans et ouvriers ; on assure même qu'ils avaient été fort satisfaits d'apprendre les défaites de l'armée de Mandchourie ; ils croyaient que le gouvernement effrayé finirait par avoir recours à leurs lumières ; comme parmi eux il y a quantité de sociologues, la petite science aurait remporté ainsi un fort beau succès ; mais il est probable que le peuple n'aurait eu qu'à se brosser le ventre. Au moment où j'écris, la finance l'emporte sur la

sociologie et M. Witte ne paraît nullement soucieux de donner le pouvoir aux libéraux (1).

Je suppose que les capitalistes actionnaires de l'*Humanité* ne sont d'aussi ardents admirateurs de certaines grèves qu'en raison des mêmes raisonnements ; ils estiment que le prolétariat est bien commode pour déblayer le terrain et ils croient savoir, par l'expérience de l'histoire, qu'il sera toujours possible à un gouvernement socialiste de mettre à la raison les révoltés. Ne conserve-t-on pas d'ailleurs soigneusement les lois faites contre les anarchistes dans une heure d'affollement? On les stigmatise de temps en temps du nom de lois scélérates ; mais elles peuvent servir à protéger les capitalistes-socialistes (2).

B. — 1° Il ne serait plus vrai de dire que toute l'organisation du prolétariat soit contenue dans le syndicalisme révolutionnaire. Puisque la grève générale syndicaliste ne serait plus toute la révolution, il faut des organismes à côté des syndicats ; de plus, comme la grève ne saurait être qu'un détail savamment combiné avec beaucoup d'autres incidents qu'il faut savoir déchaîner à l'heure propice, les syndicats devraient recevoir l'impulsion des comités politiques, ou tout au moins marcher en parfait accord avec ces comités qui représentent l'intelligence supérieure du mouvement socia-

---

(1) Dans un Conseil des ministres M. Witte aurait même déclaré que la Russie ne pouvait retrouver sa prospérité que sous le régime autocratique. (*Petit Parisien*, 14 janvier 1906.)

(2) On se demande aussi pourquoi la réforme des Conseils de guerre n'est jamais venue à l'ordre du jour. Les nationalistes prétendent que si les anciens grands adversaires de la justice militaire ne touchent pas à la loi actuelle, c'est parce qu'ils espèrent obtenir plus facilement un verdict favorable d'un Conseil de guerre que d'un jury au cas où Dreyfus serait jugé une troisième fois. En tout cas, il y a là quelque chose de bien mystérieux.

liste. En Italie, Ferri a symbolisé cet accord d'une manière assez drôle en disant que le socialisme a besoin de deux jambes ; cette figure a été empruntée à Lessing qui ne se doutait guère qu'elle put devenir un principe de sociologie. Dans la deuxième scène de *Minna de Barnheim*, l'aubergiste dit à Just qu'on ne peut rester sur un verre d'eau-de-vie, de même qu'on ne va pas bien avec une jambe ; il ajoute encore que les bonnes choses sont tierces et qu'une corde à quatre tours n'en est que plus solide. J'ignore si la sociologie a tiré quelque parti de ces aphorismes alcooliques qui valent bien celui dont Fevri abuse quelque peu.

2° Si la grève générale syndicaliste évoque l'idée d'une ère de haut progrès économique, la grève générale politique évoque plutôt celle d'une dégénérescence. L'expérience montre que les classes en voie de décadence se laissent prendre plus facilement aux harangues fallacieuses des politiciens que les classes en voie de progrès, en sorte que la perspicacité politique des hommes semble être en rapport étroit avec les conditions qui règlent leur existence. Les classes prospères peuvent commettre souvent de très grosses imprudences, parce qu'elles ont trop confiance dans leur force, qu'elles regardent l'avenir avec trop de hardiesse et qu'elles sont dominées, pour un instant, par quelques délires de gloire. Les classes affaiblies se tournent régulièrement vers les gens qui leur promettent la protection de l'Etat, sans chercher à comprendre comment cette protection pourrait mettre d'accord leurs intérêts discordants ; elles entrent volontiers dans toute coalition qui a pour but de conquérir les faveurs gouvernementales ; elles accordent toute leur admiration aux charlatans qui parlent avec aplomb. Le socialisme a beaucoup de précautions à prendre pour ne pas tomber au rang d'un antisémitime à grandes phases et les conseils d'Engels n'ont pas été toujours suivis sur ce point.

La grève générale politique demande que des groupes sociaux, très divers, aient une égale foi dans la force magique de l'État; cette foi ne manque jamais chez les groupes en décadence et elle permet aux bavards de se donner pour des gens ayant une compétence universelle (1). Elle trouverait de très utiles auxiliaires dans la niaiserie des philanthropes ; et cette niaiserie est toujours un fruit de la dégénérescence des classes riches. Elle réussirait d'autant mieux qu'elle aurait devant elle des capitalistes lâches et découragés.

3° L'on ne saurait plus maintenant se désintéresser des plans relatifs à la société future ; ces plans que le marxisme tournait en ridicule et que la grève générale syndicaliste écartait, deviennent un élément essentiel du nouveau système. La grève générale politique ne saurait être proclamée que le jour où l'on aurait acquis la certitude qu'on a sous la main des cadres complets pour régler l'organisation future. C'est ce que Jaurès a voulu faire entendre dans ses articles de 1901, quand il a dit que la société moderne « reculera devant une entreprise aussi indéterminée et aussi creuse [que la grève syndicaliste] comme on recule devant le vide (2).»

Il ne manque pas de jeunes avocassons sans avenir qui ont rempli de gros cahiers avec leurs projets détaillés d'organi-

---

(1) Dans le cinquième *Cahier de la Quinzaine* (septième série), Péguy a donné quelques bons croquis des politiciens qui entourent Jaurès, qui découvrirent le socialisme cinquante-cinq ans après Proudhon et « se précipitèrent à la défense de la République un peu de temps après qu'ils eurent acquis l'assurance qu'elle ne courait réellement plus aucun danger. Et à leur tête le réjoui Albert Thomas, prince des incompétences. Et avec Thomas le vidame du socialisme toulousain, le célèbre, le joyeux, le faraud, l'enfariné, le bon moralisateur Gabriel Ellen-Prévot » (p. 25). Ces oracles, d'un socialisme si spécial, ne peuvent être admirés que dans des groupes en pleine dégénérescence.

(2). Jaurès *Études socialistes*, p. 107.

sation sociale. Si nous n'avons pas encore le bréviaire de la révolution que M. Lucien Herr avait annoncé il y a six ans, nous savons tout au moins, qu'il y a déjà des règlements tous préparés pour assurer le service de la comptabilité dans la société collectiviste et M. Tarbouriech a même étudié des modèles de paperasses à recommander à la bureaucratie future (1). Jaurès ne cesse de faire appel aux lumières qui sont obligées de rester sous le boisseau capitaliste et il ne doute pas que la révolution dépend bien moins des conditions auxquelles pensait Marx, que des élucubrations de génies méconnus.

C. — J'ai appelé l'attention sur ce qu'a d'effrayant la révolution conçue à la manière de Marx et des syndicalistes, et j'ai dit qu'il importe beaucoup de lui conserver son caractère de transformation absolue et irréformable, parce qu'il contribue puissamment à donner au socialisme sa haute valeur éducatrice. Cette gravité de l'œuvre poursuivie par le prolétariat ne saurait convenir à la clientèle jouisseuse de nos politiciens; ceux-ci veulent rassurer la bourgeoisie et lui promettent de ne pas laisser le peuple s'abandonner à ses instincts anarchiques. Ils lui expliquent qu'on ne songe nullement à supprimer la grande machine de l'État, que les socialistes sages désirent deux choses : s'emparer de cette machine pour en perfectionner les rouages et les faire fonctionner au mieux des intérêts de leurs amis, et rendre plus stable le gouvernement, ce qui sera fort avantageux pour tous les hommes d'affaires. Tocqueville avait observé que, depuis le commencement du XIXe siècle, les institutions administratives de la France ayant très peu changé, les révo-

(1) On trouve beaucoup de ces choses follement sérieuses dans le *Cité Future* de M. Tarbouriech.

lutions n'ont plus produit de très grands bouleversements (1). Les financiers socialistes n'ont pas lu Tocqueville, mais ils comprennent, d'instinct, que la conservation d'un État bien centralisé, bien autoritaire, bien démocratique, offre d'immenses ressources pour eux et les met à l'abri de la révolution prolétarienne. Les transformations que pourront réaliser leurs amis, les socialistes parlementaires, seront toujours assez limitées, et il sera toujours possible, grâce à l'État, de corriger les imprudences commises.

La grève générale des syndicalistes éloigne du socialisme les financiers en quête d'aventures ; la grève politique leur sourit assez, parce qu'elle serait faite dans des circonstances propices au pouvoir des politiciens (2).

Marx suppose, tout comme les syndicalistes, que la révolution sera absolue et irréformable, parce qu'elle aura pour effet de remettre les forces productrices aux mains d'*hommes libres*, c'est-à-dire d'hommes qui soient capables de se conduire dans l'atelier créé par le capitalisme, sans avoir besoin de maîtres. Cette conception ne saurait nullement convenir aux financiers et aux politiciens qu'ils soutiennent ; car les uns et les autres ne sont propres qu'à exercer la noble profession de maîtres. Aussi, dans toutes les études que l'on fait sur le *socialisme sage*, est-on amené à reconnaître que

---

(1) Tocqueville. L'*Ancien Régime et la Révolution*. p 320.

(2) Dans l'*Avant-Garde* du 29 octobre 1905, on lit un rapport de Lucien Rolland au conseil national du parti socialiste unifié sur l'élection de M. Louis Dreyfus, spéculateur en grains et *actionnaire de l'Humanité*, à Florac. « J'eus l'immense douleur, dit Rolland, d'entendre un des *rois de l'époque*, se réclamer de notre Internationale, de notre rouge drapeau, de nos principes, crier : Vive la République sociale ! » Les personnes qui ne connaîtront cette élection que par le *rapport officiel* publié dans le *Socialiste* du 28 octobre 1905, en auront une idée singulièrement fausse. Se défier des documents officiels, même socialistes.

celui-ci suppose la société divisée en deux groupes : l'un forme une élite organisée en parti politique, qui se donne pour mission de penser à la place d'une masse non pensante et qui se croit admirable parce qu'elle veut bien lui faire part de ses lumières supérieures (1) ; — l'autre est l'ensemble des producteurs. L'élite politicienne n'a pas d'autre profession que celle d'employer son intelligence ; et elle trouve très conforme aux principes de la Justice immanente (dont elle est propriétaire), que le prolétariat travaille à la nourrir et à lui faire une vie qui ne rappelle pas trop celle des ascètes.

Cette division est si évidente qu'on ne songe généralement pas à la dissimuler : les officiels du socialisme parlent constamment du parti comme d'un organisme possédant une vie propre. Au congrès international de 1900, on a mis en garde le parti contre le danger que pouvait lui faire courir une politique capable de trop le séparer du prolétariat ; il faut qu'il inspire confiance aux masses, s'il veut les avoir derrière lui au jour du grand combat. Le grand reproche que Marx

---

(1) Les *intellectuels* ne sont pas, comme le dit M. Cornély, dans le *Siècle* du 7 janvier 1906, les hommes qui pensent : ce sont les gens qui *font profession de penser* et qui prélèvent un salaire aristocratique en raison de la noblesse de cette profession.

La vanité de ces personnages dépasse toute mesure à l'heure actuelle et ne peut être comparée qu'à celle des financiers. Ils sont, les uns et les autres, distingués, fins et artistes. Dans le *Radical* du 2 janvier 1906, se trouve un portrait enthousiaste de l'un des principaux lieutenants de Jaurès; on y vante « la lumineuse intelligence, la *grâce sinueuse* de M. Léon Blum, écrivain sagace et courtois, dandy élégamment svelte, au fin visage, aux mains longues, aux gestes persuasifs, parfait homme de lettres (qui) sait être un homme d'action. » Péguy nous donne une toute autre idée du « seigneur Blum, baron déclinatoire, prince des déclanchements ». (*Cahiers de la Quinzaine*, 5e cahier de la 7e série, pp. 26-28).

adressait à ses adversaires de l'Alliance, était justement cette séparation des dirigeants et des dirigés, qui avait pour effet de restaurer l'État (1) et qui est aujourdhui si marquée en Allemagne... et ailleurs.

III

B. — Nous allons maintenant entrer plus avant dans l'analyse des idées qui se rattachent à la grève politique et tout d'abord examiner ce que devient la notion de classe.

1° Les classes ne peuvent plus être définies par la place que leurs membres occupent dans la production capitaliste; on revient à l'ancienne distinction des groupes riches et des groupes pauvres; c'est de cette manière que les classes apparurent aux anciens socialistes, qui cherchaient le moyen de reformer les iniquités de la distribution actuelle des richesses. Les catholiques sociaux se placent sur le même terrain et veulent améliorer le sort des pauvres, non seulement par la charité, mais par une foule d'institutions propres à atténuer les douleurs causées par l'économie capitaliste. Il paraît qu'encore aujourd'hui c'est à ce point de vue que les choses sont considérées dans le monde qui admire Jaurès comme un prophète; on m'a raconté que celui-ci a cherché à convertir Buisson au socialisme en faisant appel à son bon cœur et que ces deux augures eurent une discussion fort cocasse sur la manière de *corriger les fautes* de la société.

---

(1) *L'Alliance de la Démocratie socialiste et l'Association Internationale des Travailleurs*. p. 14.

La masse croit qu'elle souffre parce qu'elle subit une conséquence d'un passé qui était plein de violences, d'ignorance et de méchanceté ; elle a confiance dans le *génie de ses chefs* pour la rendre moins malheureuse ; à une hiérarchie malfaisante, elle croit que la démocratie substituerait, si elle était libre, une hiérarchie bienfaisante. — Les chefs qui entretiennent leurs hommes dans cette douce illusion, voient le monde à un tout autre point de vue ; l'organisation sociale actuelle les révolte dans la mesure où elle crée des obstacles à leur ambition ; ce sont moins les classes qui leur font horreur que les positions acquises par leurs aînés ; le jour où ils ont suffisamment pénétré dans les sanctuaires de l'Etat, dans les salons, dans les lieux de plaisir, ils cessent généralement d'être révolutionnaires et parlent savamment de l'évolution.

2° Le sentiment de révolte que l'on rencontre dans les classes pauvres se colore maintenant d'une atroce jalousie. Nos journaux démocratiques entretiennent cette passion avec beaucoup d'art, dans la pensée que c'est le meilleur moyen d'abrutir leur clientèle et de se l'attacher ; ils exploitent les scandales qui surgissent dans les classes riches ; ils entraînent leurs lecteurs à éprouver un plaisir sauvage à voir la honte pénétrer au foyer des grands de la terre. Avec une impudence qui ne laisse pas que d'étonner parfois, ils prétendent servir ainsi la cause de la morale superfine qui leur tiendrait autant à cœur, à ce qu'ils disent, que le bien-être des classes pauvres, et celle de la liberté ! Mais il est probable que leurs intérêts sont les seuls mobiles de leurs actions (1).

---

(1) Je note ici, en passant, que le *Petit Parisien*, dont l'importance est si grande comme organe de la politique de réformes sociales, s'est passionné pour les tribulations de la princesse de Saxe et du charmant précepteur Giron ; ce journal très préoccu-

La jalousie est un sentiment qui semble être surtout propre aux êtres passifs ; les chefs ont des sentiments actifs et la jalousie se transforme chez eux en une soif d'arriver, coûte que coûte, aux positions les plus enviées, en employant tous les moyens qui permettent d'écarter les gens qui gênent leur marche en avant. Dans la politique il n'y a pas plus de scrupules que dans les sports : l'expérience apprend tous les jours avec quelle impudence les concurrents dans les courses de tout genre corrigent les hasards défavorables.

3° La masse commandée n'a qu'une notion très vague et prodigieusement naïve des moyens qui pourraient servir à améliorer son sort ; les démagogues lui font croire facilement que le meilleur moyen consiste à employer la force de l'Etat à *embêter* les riches ; on passe ainsi de la jalousie à la vengeance, et on sait que la vengeance est un sentiment d'une puissance extraordinaire, surtout chez les êtres faibles. L'histoire des cités grecques et des républiques italiennes du moyen-âge est pleine de lois fiscales qui étaient fort oppressives pour les riches et qui n'ont pas médiocrement contribué à la ruine de ces gouvernements. Au xve siècle, Aenéas Sylvius (le futur Pape Pie II) notait avec étonnement l'extraordinaire prospérité des villes commerçantes d'Allemagne et la grande liberté dont y jouissaient les bourgeois, qui en Italie étaient persécutés (1). Si on regardait de près la politique sociale contemporaine, on trouverait qu'elle est, elle aussi, empreinte des idées de jalousie et de vengeance : beaucoup de réglementations ont plutôt pour but de donner des moyens d'embêter les patrons, que d'amé-

pé de moraliser le peuple, ne peut comprendre que le mari trompé s'obstine à ne pas reprendre sa femme.

(1) Janssen. L'*Allemagne et la Réforme*, trad. franç, t. I, p. 361.

liorer la situation des ouvriers ; quand les cléricaux sont les plus faibles dans un pays, ils ne manquent jamais de recommander des mesures de sévère réglementation pour se venger de patrons francs-maçons (1).

Les chefs trouvent des avantages de toutes sortes dans ces procédés ; il font peur aux riches et les exploitent à leur profit personnel ; ils crient plus fort que personne contre les privilèges de la fortune et savent se donner toutes les jouissances que procure celle-ci ; en exploitant les mauvais instincts et la sottise de leurs hommes, ils réalisent ce curieux paradoxe de faire applaudir par le peuple l'inégalité des conditions au nom de l'égalité démocratique. Il serait impossible de comprendre les succès des démagogues, depuis les temps d'Athènes jusqu'à la New-York contemporaine, si on ne tenait compte de la force extraordinaire que possède l'idée de vengeance pour oblitérer tout raisonnement.

Je ne crois pas qu'il y ait de moyens propres à faire disparaître cette influence funeste des démagogues, autres que ceux que peut employer le socialisme en propageant la notion de grève générale prolétarienne ; il éveille au fond de l'âme un sentiment du sublime en rapport avec les conditions d'une lutte gigantesque et il fait tomber au dernier rang le besoin de satisfaire la jalousie par la méchanceté ; il fait apparaître au premier rang l'orgueil de l'homme libre et ainsi met l'ouvrier à l'abri du charlatanisme des chefs ambitieux et avides de jouissances.

---

(1) L'application des lois sociales donne lieu, en France du moins, à de très singulières inégalités de traitement ; les poursuites judiciaires dépendent de conditions politiques... ou financières. On se rappelle l'aventure de ce grand couturier qui fut décoré par M. Millerand, et contre lequel avaient été dressé tant de procès-verbaux.

B.— Les grandes différences qui existent entre les deux grèves générales (ou les deux socialismes) deviennent encore plus claires quand on rapproche les luttes sociales et la guerre : celle-ci est, en effet, susceptible de donner aussi naissance à deux systèmes opposés, en sorte que l'on peut dire sur la guerre les choses les plus contradictoires, en s'appuyant également sur des faits incontestables. On peut la considérer du côté noble, c'est-à-dire comme l'ont considérée les poètes célébrant les armées qui ont été particulièrement illustres ; en procédant de cette manière, nous y trouvons :

1° L'idée que la profession des armes ne peut être comparée à aucune autre, — qu'elle met l'homme qui s'y livre dans une catégorie supérieure aux conditions communes de la vie, — que l'histoire repose tout entière sur les aventures des gens de guerre, en sorte que l'économie n'existe que pour les entretenir ;

2° Le sentiment de la gloire que Renan a si justement regardé comme une des créations les plus singulières et les plus puissantes du génie humain, et qui s'est trouvé être une valeur incomparable dans l'histoire (1) ;

3° Le désir ardent de se mesurer dans les grandes batailles, de subir l'épreuve en raison de laquelle le métier des armes revendique sa supériorité, et de conquérir la gloire au péril de ses jours.

Je n'ai pas besoin d'appeler longuement l'attention des lecteurs sur ces caractères pour leur faire comprendre le rôle que cette conception de la guerre a eu dans l'ancienne Grèce. Toute l'histoire classique est dominée par la guerre conçue héroïquement ; les institutions des républiques grecques eurent, à l'origine, pour base l'organisation d'armées

---

(1) Renan. *Histoire d'Israël*, t. IV, p. 199.

de citoyens; l'art grec atteignit son apogée dans les citadelles ; les philosophes ne concevaient d'autre éducation que celle qui peut entretenir une tradition héroïque dans la jeunesse et s'ils s'attachaient à réglementer la musique, c'est qu'ils ne voulaient pas laisser se développer des sentiments étrangers à cette discipline ; les utopies sociales furent faites en vue de maintenir un noyau de guerriers homériques dans les cités. De notre temps les guerres de la Liberté n'ont guère été moins fécondes que celles des anciens Grecs.

Il y a un autre aspect de la guerre qui n'a plus aucun caractère de noblesse et sur lequel insistent toujours les pacifistes (1). La guerre n'a plus ses fins en elle-même ; elle a pour objet de permettre aux hommes politiques de satisfaire leurs ambitions ; il faut conquérir sur l'étranger pour se procurer de grands avantages matériels et immédiats ; il faut aussi que la victoire donne au parti qui a dirigé le pays pendant les temps de succès, une telle prépondérance qu'il puisse se permettre de distribuer beaucoup de faveurs à ses adhérents ; il faut aussi que le prestige du triomphe enivre tellement les citoyens qu'ils cessent de bien apprécier les sacrifices qu'on leur demande et qu'ils se laissent aller à des conceptions enthousiastes de l'avenir. Sous l'influence de cet état d'esprit, le peuple laisse facilement son gouvernement développer son organisme d'une manière abusive, en sorte que toute conquête au dehors peut être considérée comme ayant pour corollaire une conquête à l'intérieur, faite par le parti qui détient le pouvoir.

La grève générale syndicaliste offre les plus grandes analogies avec le premier système de guerre : le prolétariat s'organise pour la bataille, en se séparant bien du corps

---

(1) La distinction des deux aspects de la guerre est la base du livre de Proudhon sur « La Guerre et la Paix ».

de la nation, en se regardant comme le grand moteur de l'histoire, en subordonnant toute considération sociale à celle du combat ; — il a le sentiment très net de la gloire qui doit s'attacher à son rôle historique et de l'héroïsme de son attitude militante ; — il aspire à l'épreuve décisive dans laquelle il donnera toute la mesure de sa valeur. Ne poursuivant point une conquête, il n'a point à faire des plans pour utiliser ses victoires : il compte expulser les capitalistes du domaine productif et reprendre ensuite sa place dans l'atelier créé par le capitalisme.

La grève générale marque, d'une manière très claire, son indifférence pour la conquête, en affirmant qu'elle se propose de supprimer l'Etat ; l'Etat a été, en effet, l'organisateur de la guerre de conquête, le dispensateur des fruits, et la raison d'être des groupes dominateurs qui profitent de toutes les entreprises dont l'ensemble de la société supporte les charges.

Les politiciens se placent à l'autre point de vue ; ils raisonnent sur les conflits sociaux exactement de la même manière que les diplomates raisonnent sur les affaires internationales ; tout l'appareil proprement guerrier des conflits ne les intéresse que médiocrement ; ils ne voient dans les combattants que des instruments. Le prolétariat est leur armée, qu'ils aiment de l'amour qu'un administrateur colonial peut avoir pour les bandes qui lui permettent de soumettre beaucoup de nègres à ses caprices ; ils s'occupent de l'entraîner parce qu'ils sont pressés de gagner bien vite les grandes batailles qui doivent leur livrer l'Etat ; ils entretiennent l'ardeur de leurs hommes comme on a toujours entretenu l'ardeur des troupes de mercenaires, par des exhortations au prochain pillage, par des appels à la haine et aussi par les menues faveurs que leur permet déjà de distribuer l'occupation de quelques places politiques. Mais

le prolétariat est pour eux de la *chair à canon* et pas autre chose, comme Marx le disait en 1873 (1).

Le renforcement de l'État est à la base de toutes leurs conceptions; dans leurs organisations actuelles les politiciens préparent déjà les cadres d'un pouvoir fort, centralisé, discipliné, qui ne sera pas troublé par les critiques d'une opposition, qui saura imposer le silence et qui étouffera toutes les difficultés sous le volume de ses papiers officiels et trompeurs (2).

C. — Il est très souvent question dans la littérature socialiste d'une future *dictature du prolétariat* sur laquelle on n'aime pas beaucoup à donner des explications ; quelquefois on perfectionne cette formule et on ajoute l'épithète *impersonnelle* au substantif *dictature*, sans que ce progrès éclaire beaucoup la question. Bernstein signalait, il y a quelques années, que cette dictature serait probablement celle « d'orateurs de clubs et de littérateurs » et il estimait que les socialistes de 1848 avaient eu en vue, en parlant de cette dictature, une imitation de 1793, « un pouvoir central dictatorial et révolutionnaire, soutenu par la dictature terrorriste des clubs révolutionnaires »; il était effrayé par cette perspective et il assurait que tous les ouvriers avec lesquels il avait eu

---

(1) *L'Alliance de la démocratie socialiste, etc.*, p. 15. Marx reprochait à ses adversaires de s'inspirer des pratiques bonapartistes.

(2) On pourrait trouver des quantités d'exemples pour montrer comment les partis savent *equivoquer* pour ne pas aborder les difficultés. Le parti socialiste ne semble pas avoir échappé à la règle dans son ordre du jour voté à la suite de la condamnation des antimilitaristes; il a flétri le jury et protesté contre l'emploi des troupes dans les grèves et fait une vague profession de foi pacifiste; mais la question était tout autre : les conscrits doivent-ils refuser le service militaire devant l'ennemi ?

occasion de s'entretenir, se méfiaient beaucoup de l'avenir (1). De là il concluait à la nécessité de baser la politique et la propagande socialistes sur une conception plus évolutionniste de la société moderne. Son analyse me semble insuffisante.

Dans la dictature du prolétariat, nous pouvons, tout d'abord, signaler un souvenir de l'Ancien Régime ; les socialistes ont, pendant très longtemps, été dominés par l'idée qu'il faut assimiler le capitalisme au régime féodal ; je ne connais guère d'idée plus fausse et plus dangereuse ; ils s'imaginaient que la féodalité nouvelle disparaîtrait sous l'influence de forces analogues à celles qui ont ruiné le régime féodal : celui-ci succomba sous les coups d'un pouvoir fort, centralisé et pénétré de la conviction qu'il avait reçu de Dieu, la mission d'employer des mesures exceptionnelles contre le mal ; les rois du « nouveau modèle » (2), qui établirent le droit monarchique moderne, furent de terribles despotes qui manquèrent totalement de scrupules ; mais les historiens les ont absous de leurs violences, parce qu'ils ont écrit en des temps où l'anarchie féodale, les mœurs barbares des anciens nobles et leur manque de culture, jointe à un défaut de respect pour les idéologues du passé (3), paraissaient des crimes contre lesquels la force royale avait eu le

(1) Bernstein. *Socialisme théorique et social-democratie pratique*, p. 298 et p. 226.

(2) Gervinus. *Introduction à l'histoire du XIXe siècle*, trad. franç. p. 27.

(3) L'histoire de la papauté embarrasse beaucoup les écrivains modernes ; quelques-uns lui sont foncièrement hostiles en raison de leur haine pour le christianisme, mais beaucoup sont entraînés à absoudre les plus grandes fautes de la politique papale au Moyen-Age, en raison de la sympathie naturelle qui les entraine à admirer toutes les tentatives faites par des idéologues pour tyranniser le monde.

devoir d'agir avec vigueur. Il est à supposer que c'est en vue de traiter avec une vigueur toute royale les chefs du capitalisme que l'on parle d'une dictature du prolétariat.

Plus tard la royauté se relâcha de son despotisme et alors intervint le gouvernement constitutionnel ; on admet que la dictature du prolétariat devra s'atténuer à la longue et disparaître pour faire place à une *société anarchique*, mais on oublie de nous expliquer comment cela pourra se produire ; le despotisme royal n'est pas tombé tout seul ou par la bonté des souverains ; il faudrait être bien naïf pour supposer que les gens qui profiteraient de la dictature démagogique, en abandonneraient facilement les avantages.

Ce que Bernstein a bien reconnu, c'est que la dictature du prolétariat correspond à une division de la société en en maîtres et en asservis ; mais il est curieux qu'il n'ait pas aperçu que l'idée de grève politique (qu'il défend aujourd'hui dans une certaine mesure) se rattache, ds la manière la plus étroite, à cette dictature des politiciens qu'il redoute. Les hommes qui auraient pu organiser le prolétariat sous la forme d'une armée toujours prête à obéir à leurs ordres, seraient les généraux qui établiraient l'état de siège dans la société conquise ; nous aurions donc au lendemain d'une révolution la dictature exercée par l'ensemble des politiciens qui ont déjà formé un groupe compact dans le monde aetuel.

J'aî déjà rappelé ce que Marx disait des gens qui restaurent l'Etat, en créant un embryon de société future de maîtres dans la société contemporaine. L'histoire de la Révolution française nous montre comment les choses se passent. Les révolutionnaires adoptent des dispositions telles que leur personnel administratif est prêt à prendre l'autorité dès que l'ancien personnel abandonne la place, de sorte qu'il n'y ait aucune solution de continuité dans la domination. Rien

n'égale l'admiration de Jaurès pour ces opérations, qu'il rencontre au cours de son « histoire socialiste », dont il ne comprend point parfaitement le sens, mais dont il devine l'analogie avec ses propres conceptions de révolution sociale. La veulerie des hommes de ce temps fut si grande que parfois la substitution du nouveau personnel à l'ancien prenait des allures bouffonnes ; nous trouvons toujours un Etat surnuméraire (un Etat *postiche*, pour employer une expression de ce temps) qui est organisé d'avance à côté de l'Etat légal, qui se regarde comme un pouvoir légitime avant de devenir un pouvoir légal, et qui est tout prêt à profiter du moindre incident pour prendre le gouvernement que lâchent les mains débiles des autorités constituées (1).

L'adoption du drapeau rouge constitue un des épisodes les plus singuliers et les plus caractéristiques de cette époque. Cet insigne était employé, en temps de troubles, pour prévenir que la loi martiale allait être appliquée ; le 10 août 1792 il devint le symbole révolutionnaire en vue de prolamer « la loi martiale du peuple contre les rebelles du

---

(1) Une des comédies cocasses de la Révolution est celle que raconte Jaurès dans *la Convention*, pp. 1386-1388. Au mois de mai 1793 s'était formé à l'Evêché un comité insurrectionnel, qui forme un Etat postiche et qui le 31 mai se rend à l'Hôtel de ville et déclare que le peuple de Paris retire les pouvoirs de toutes les autorités constituées ; le Conseil général de la Commune n'ayant aucun moyen de défense « n'avait plus qu'à céder », mais il le fit en se donnant des grands airs tragiques : discours pompeux, embrassades générales, « pour attester qu'il n'y a ni dépit d'amour propre chez les uns, ni orgueil de domination chez les autres », et puis « un serment civique fort, modéré et grave » ; enfin la bouffonnerie se termine par un arrêté réintégrant dans ses fonctions le Conseil qu'on vient de dissoudre. Jaurès a ici des mots charmants : le comité révolutionnaire « déliait (l'autorité légale) de toutes les entraves de la légalité ». Cette belle réflexion est la reproduction du fameux mot des bonapartistes : « Sortir de la légalité pour rentrer dans le droit ».

pouvoir exécutif. » Jaurès commente ce fait en ces termes : « C'est nous, le peuple, qui sommes le droit... Nous ne sommes pas des révoltés. Les révoltés sont aux Tuileries et, contre les factieux de la Cour et le modérantisme, nous retournons le drapeau des répressions légales (1) ». Ainsi les insurgés commencent par proclamer qu'ils détiennent le pouvoir légitime; ils combattent un Etat n'ayant qu'une apparence de légitimité et ils prennent le drapeau rouge pour symboliser le rétablissement de l'ordre véritable par la force ; vainqueurs, ils traiteront les vaincus de conspirateurs et demanderont qu'on punisse leurs complots. La véritable conclusion de toute cette belle idéologie devait être le massacre des prisonniers en septembre.

Tout cela est parfaitement simple et la grève générale politique se développerait en produisant de tout pareils événements. Pour que cette grève réussisse, il faut que le prolétariat soit largement entré dans des syndicats recevant l'impulsion des comités politiques, qu'il existe ainsi une organisation complète dépendant des hommes qui vont prendre le gouvernement et qu'il y ait une simple transmutation dans le personnel de l'Etat. L'organisation de l'Etat postiche devrait être plus complète qu'elle ne le fut à l'époque de la Révolution, parce que la conquête de l'Etat ne semble pas aussi facile à faire qu'autrefois ; mais le principe serait le même ; on pourrait même supposer que la transmission de l'autorité se faisant aujourd'hui avec plus de régularité, grâce aux ressources nouvelles que procure le régime parlementaire, et le prolétariat étant parfaitement encadré dans des syndicats officiels, nous verrions la révolution sociale aboutir à une merveilleuse servitude.

(1) Jaurès, *Législative*, p. 1288.

IV

L'étude de la grève politique nous conduit à mieux comprendre une distinction qui s'est déjà présentée au cours de ces recherches et qu'il faut avoir toujours présente à l'esprit quand on revient sur les questions sociales comtemporaines. Tantôt on emploie les termes *force* et *violence* en parlant des actes de l'autorité, tantôt en parlant des actes de révolte. Il est clair que les deux cas donnent lieu à des conséquences fort différentes. Je suis d'avis qu'il y aurait grand avantage à adopter une terminologie qui ne donnerait lieu à aucune ambiguité et qu'il faudrait réserver le terme *violence* pour la deuxième acception ; nous dirons donc que la force a pour objet d'imposer l'organisation d'un certain ordre social dans lequel une minorité gouverne, tandis que la violence tend à la destruction de cet ordre ; la bourgeoisie a employé la force depuis le début des temps modernes, tandis que le prolétariat réagit maintenant contre elle et contre l'Etat par la violence.

Depuis longtemps j'étais convaincu qu'il importerait beaucoup d'approfondir la théorie des puissances sociales ; mais je n'avais pu apercevoir la distinction capitale, dont il est question ici, avant d'avoir réfléchi sur la grève générale. Il ne me semble pas d'ailleurs que Marx ait jamais examiné d'autres puissances sociales que la force. Dans le *Saggi di critica del marximo*, j'avais cherché, il y a quelques années, à résumer les thèses marxistes sur l'adaptation de l'homme aux conditions du capitalisme et j'avais présenté ces thèses de la manière suivante, aux pages 38-40 :

---

(1) *Capital*, Tome I, p. 327, col. 1.

« 1° Il y a un système en quelque sorte mécanique, dans lequel l'homme semble soumis à de vraies *loi naturelles*; les économistes classiques placent à l'origine cet automatisme qui est le dernier produit du régime capitaliste. « Il se forme dit Marx (1), une classe de plus en plus nombreuse de travailleurs qui, grâce à l'éducation, la tradition, l'habitude, subissent les exigences du régime aussi spontanément que le changement des saisons. » L'intervention d'une volonté intelligente dans la coercition apparaîtrait comme une exception.

« 2° Il y a un régime d'émulation et de grande concurrence, qui entraîne les hommes à écarter les obstacles traditionnels, à chercher constamment du nouveau et à imaginer des conditions de vie qui leur semblent meilleures. C'est dans cette tâche révolutionnaire que la bourgeoisie excelle selon Marx.

« 3° Il y a le régime de la violence qui a un rôle très imporportant dans l'histoire et qui revêt plusieurs formes distinctes.

« *a*. Au plus bas degré nous avons la violence dispersée, qui ressemble à la concurrence vitale, qui agit par la médiation des forces économiques et qui opère une expropriation lente mais certaine ; une telle violence se manifeste surtout avec l'aide de régimes fiscaux (1).

« *b*. Vient ensuite la force concentrée et organisée de l'Etat qui agit directement sur le travail, pour *régler le salaire*,

---

(1) Marx fait observer qu'en Hollande, l'impôt fut employé pour faire renchérir artificiellement les objets de première nécessité ; ce fut l'application d'un principe du gouvernement : ce régime exerça une action délétère sur la classe ouvrière et ruina le paysan, l'artisan et les autres éléments de la classe moyenne ; mais il assurait une parfaite soumission de l'ouvrier au patron des manufactures. (*Capital*, Tome I, p. 338, col, 2).

c'est-à-dire pour le déprimer au niveau convenable, pour prolonger la journée du travail et maintenir le travailleur lui-même au degré de dépendance voulu ; c'est là un moment essentiel de l'accumulation capitaliste (1).

« *c.* Nous avons enfin la violence proprement dite qui occupe une si grande place dans l'histoire de l'accumulation primitive et qui constitue l'objet principal de l'histoire. »

Quelques observations complémentaires ne seront pas inutiles ici ; il faut, tout d'abord, observer que ces divers moments sont placés sur une échelle logique, en partant des états qui rappellent le plus un organisme et dans lesquels n'apparaît aucune volonté distincte, pour aller vers les états où des volontés mettent leurs plans réfléchis en évidence ; mais l'ordre historique est tout le contraire de celui-là.

A l'origine de l'accumulation capitaliste, nous trouvons des faits historiques bien distincts, qui apparaissent chacun à leurs temps, avec leurs caractères propres et dans des conditions assez marquées pour être inscrits dans les chroniques. C'est ainsi que l'on rencontre l'expropriation des paysans et la suppression de l'ancienne législation qui avait constitué « le servage et la hiérarchie industrielle ». Marx ajoute : « L'histoire de cette expropriation n'est pas matière à conjectures, elle est inscrite dans les annales de l'humanité en lettres de sang et de feu indélébiles ». (2).

Plus loin, Marx nous fait voir comment l'aurore des temps modernes fut marquée par la conquête de l'Amérique, l'esclavage des nègres et les guerres coloniales. « Les diverses méthodes d'accumulation primitive que l'ère capitaliste fit éclore, se partagent d'abord, par ordre plus ou moins chronologique, entre le Portugal, l'Espagne, la France

---

(1) *Capital,* t. I, p. 327, col. 1.
(2) *Capital*, Tome I. p. 315.

et l'Angleterre, jusqu'à ce que celle-ci les combine toutes, au dernier tiers du XVII[e] siècle, dans un ensemble systématique, embrassant à la fois le régime colonial, le crédit public, la finance moderne et le système protectionniste. Quelques unes de ces méthodes reposent sur l'emploi de la force brutale; mais toutes, sans exception, exploitent le pouvoir de l'Etat, la force concentrée et organisée de la société, afin de précipiter violemment le passage de l'ordre économique féodal à l'ordre économique capitaliste, et d'abréger les phases de transition ». C'est à cette occasion qu'il compare la force à une accoucheuse et dit qu'elle multiplie le mouvement social. (1)

Ainsi nous voyons des puissances économiques se mêler d'une manière étroite à la puissance politique et finalement le capitalisme se perfectionner à ce point qu'il n'ait plus besoin de faire un appel direct à la force publique, sauf dans des cas très exceptionnels. « Dans le cours ordinaire des choses, le travailleur peut être abandonné à l'action des *lois naturelles* de la société, c'est-à-dire à la dépendance du capital, engendrée, garantie et perpétuée par le mécanisme même de la production (2). »

Lorsqu'on est parvenu au dernier terme historique, l'action de volontés distinctes disparaît et l'ensemble de la société ressemble à un corps organisé, fonctionnant tout seul ; les observateurs peuvent alors fonder une science économique qui leur paraît aussi certaine que les sciences de la nature physique. L'erreur de beaucoup d'économistes a consisté à ne pas voir que ce régime, qui leur semblait naturel ou primitif (3), est le résultat d'une longue série de

---

(1) *Capital*, Tome I, p. 336, vol. 1.
(2) *Capital*, t. I, p 327, vol. 1.
(3) *Naturel* au sens marxiste est ce qui ressemble à un mouvement physique, ce qui s'oppose à la création d'une volonté

transformations qui auraient pu ne pas se produire et dont la combinaison reste toujours fort instable, car elle pourrait être détruite par la force, comme elle a été créée par l'intervention de celle-ci ; — la littérature économique contemporaine est, d'ailleurs, pleine de plaintes relatives aux interventions de l'Etat qui troublent les *lois naturelles*.

Aujourd'hui les économistes sont peu disposés à croire que le respect de ces *lois naturelles* s'impose en raison du respect dû à la Nature ; ils voient bien qu'on est parvenu tardivement au régime capitaliste, mais ils estiment qu'on y est parvenu par un progrès qui devrait enchanter l'âme des hommes éclairés. Ce progrès se traduit, en effet, par trois faits remarquables : il est devenu possible de constituer une science de l'économie ; — le droit peut atteindre ses formules les plus simples, les plus sûres, les plus belles, puisque le droit des obligations domine tout capitalisme avancé ; — les caprices des maîtres de l'Etat ne sont plus aussi apparents et ainsi on marche vers la liberté. Tout retour au passé leur semble être un attentat contre la science, le droit et la dignité humaine.

Le socialisme considère cette évolution comme étant une histoire de la force bourgeoise et il ne voit que des modalités là où les économistes croient découvrir des hétérogénéités : que la force se présente sous l'aspect d'actes historiques de coercition ou d'oppression fiscale, ou de conquête, ou de législation du travail, ou encore qu'elle soit tout enveloppée dans l'économie, il s'agit toujours de la force bourgeoise travaillant, avec plus ou moins d'adresse, à produire l'ordre capitaliste.

---

intelligente ; — pour les hommes du XVIII[e] siècle, *naturel* était ce qui avait été créé par Dieu et était à la fois primitif et excellent; c'est aussi le point de vue de M. de Molinari.

Marx s'est attaché, avec beaucoup de minutie, à décrire les phénomènes de cette évolution ; mais il est très sobre de détails sur l'organisation du prolétariat. Cette lacune de son œuvre a été souvent expliquée ; il trouvait en Angleterre sur l'histoire du capitalisme, une masse énorme de matériaux assez bien classés et déjà soumis à des discussions économiques ; il pouvait donc approfondir les diverses particularités de l'évolution bourgeoise ; mais il n'avait pas beaucoup d'éléments pour raisonner sur l'organisation du prolétariat ; il devait donc se contenter d'exprimer en formules très abstraites l'idée qu'il se faisait du chemin que celui-ci avait à parcourir pour atteindre l'heure de la lutte révolutionnaire. Cette insuffisance de l'œuvre de Marx a eu pour conséquence de faire dévier le marxisme de sa véritable nature.

Les gens qui se piquaient d'orthodoxie marxiste n'ont voulu ajouter rien d'essentiel à ce qu'avait écrit leur maître et ils ont cru qu'ils devaient utiliser, pour raisonner sur le prolétariat, ce qu'ils avaient appris dans l'histoire de la bourgeoisie. Ils n'ont donc pas soupçonné qu'il y avait une différence à établir entre la *force* qui marche vers l'autorité et cherche à réaliser une obéissance automatique, et la *violence* qui veut briser cette autorité. Suivant eux, le prolétariat doit acquérir la force comme la bourgeoisie l'a acquise, s'en servir comme elle s'en est servie et aboutir à un Etat socialiste remplaçant l'Etat bourgeois.

L'Etat ayant joué autrefois un rôle de premier ordre dans les révolutions qui supprimèrent l'ancienne économie, c'est encore l'Etat qui devra supprimer le capitalisme. Les travailleurs doivent donc tout sacrifier à un seul but : amener au pouvoir des hommes qui lui promettent solennellement de ruiner le capitalisme au profit du peuple ; c'est ainsi que se forme un parti socialiste parlementaire. D'anciens militants socialistes pourvus d'emplois modestes, des bourgeois

lettrés, légers et avides de bruit et des spéculateurs de la Bourse imaginent qu'un âge d'or pourrait naître pour eux à la suite d'une révolution sage, bien sage, qui ne toucherait pas gravement à l'Etat traditionnel. Ces futurs maîtres du monde rêvent tout naturellement de reproduire l'histoire de la force bourgeoise et ils s'organisent pour être en mesure de tirer le plus possible de profit de cette révolution. Un groupe considérable de clients pourrait prendre rang dans la hiérarchie nouvelle et ce que Paul Leroy-Beaulieu nomme le Quatrième Etat deviendrait vraiment une sous-bourgeoisie (1).

La grève générale politique concentre toute cette conception dans un tableau d'une intelligence facile; elle nous montre comment l'Etat ne perdrait rien de sa force, comment la transmission se ferait de privilégiés à privilégiés, comment le peuple des producteurs arriverait à changer de maîtres. Ces maîtres seraient très probablement moins habiles que ceux d'aujourd'hui; ils feraient de plus beaux discours que les capitalistes ; mais tout porte à croire qu'ils seraient beaucoup plus durs et plus insolents que leurs prédécesseurs,

La *nouvelle école* raisonne tout autrement; elle ne peut pas accepter l'idée que le prolétariat ait pour mission historique d'imiter la bourgeoisie ; elle ne conçoit pas qu'une

---

(1) M. Ferdinand Buisson, qui se pique de haute politique, écrivait dernièrement : « Aujourd'hui comme en 1789, c'est une élite qui s'affranchira la première, ouvrant la voie sur laquelle d'autres la suivront. Les syndicats sont *l'aristocratie ouvrière* qui prend d'assaut les libertés économiques, comme l'élite du Tiers-Etat conquit alors les libertés politiques » (*Radical*, 2 janvier 1906). Il y a là pas mal de galimatias, mais on comprend aisément que l'auteur conseille aux prolétaires d'aider les ouvriers des mines, des voies ferrées et des services publics (car c'est d'eux qu'il est question) à former une basse-bourgeoisie.

révolution aussi prodigieuse que celle qui supprimerait le capitalisme, puisse être tentée pour un minime et douteux résultat, pour un changement de maîtres, pour la satisfaction d'idéologues, de politiciens et spéculateurs, tous adorateurs et exploiteurs de l'Etat. Elle ne veut pas s'en tenir aux formules de Marx : si celui-ci n'a point fait d'autre théorie que celle de la force bourgeoise, ce n'est point, à ses yeux une raison pour s'en tenir rigoureusement à l'imitation de la force bourgeoise.

Au cours de sa carrière révolutionnaire, Marx n'a pas été toujours bien inspiré et trop souvent il a suivi des inspirations qui appartiennent au passé ; dans ses écrits, il lui est même arrivé de faire entrer quantité de vieilleries provenant des utopistes. La *nouvelle école* ne se croit nullement tenue d'admirer les illusions, les fautes, les erreurs de celui qui a tant fait pour élaborer les idées révolutionnaires ; elle s'efforce d'établir une séparation entre ce qui dépare l'œuvre de Marx et ce qui doit immortaliser son nom ; elle prend ainsi le contrepied des socialistes officiels qui veulent surtout admirer dans Marx ce qui n'est pas marxiste. Nous n'attacherons donc aucune importance aux textes nombreux qu'on peut nous opposer pour nous montrer que Marx a souvent compris l'histoire comme les politiciens.

Nous savons maintenant quelle est la raison de son attitude ; il ne connaissait pas la distinction qui nous apparaît aujourd'hui si claire entre la force bourgeoise et la violence prolétarienne, parce qu'il n'a point vécu dans des milieux qui eussent acquis une conception satisfaisante de la grève générale. (1) Aujourd'hui nous possédons assez d'éléments

---

(1) Les insuffisances et les erreurs que renferme l'œuvre de Marx, en tout ce qui touche à l'organisation révolutionnaire du prolétariat, peuvent être signalées comme des illustrations mé-

pour comprendre aussi bien la grève syndicaliste que la grève politique, nous savons en quoi le mouvement prolétarien se différencie des mouvements bourgeois, nous trouvons dans l'attitude des révolutionnaires en présence de l'Etat le moyen de distinguer des notions qui étaient encore bien confuses dans l'esprit de Marx.

La méthode qui nous a servi à marquer la différence qui existe entre la force bourgeoise et la violence prolétarienne, peut servir aussi à résoudre beaucoup de questions qui se présentent au cours des recherches relatives à l'organisation du prolétariat. En rapprochant les essais d'organisation de la grève syndicaliste de la grève politique, on peut souvent juger ce qui est bon et ce qui est mauvais. c'est-à-dire ce qui est spécifiquement socialiste et ce qui a des tendances bourgeoises.

L'éducation populaire, par exemple, semble être entièrement dirigée dans un esprit bourgeois ; tout l'effort historique du capitalisme a été de conduire les masses à se laisser gouverner par les conditions de l'économie capitaliste, en sorte que la société devînt un organisme ; tout l'effort révolutionnaire tend à créer des *hommes libres* ; mais les gouvernements démocratiques se donnent pour mission de réaliser l'*unité morale* de la France. Cette unité morale, c'est la discipline automatique des producteurs qui seraient heureux de travailler pour la gloire de leurs chefs intellectuels.

On peut encore dire que le grand danger qui menace le syndicalisme serait toute tentative d'imiter la démocratie ; il vaut mieux pour lui savoir se contenter, pendant un temps, d'organisations faibles et chaotiques que de tomber sous la

---

morables de cette loi de notre esprit qui nous empêche de *penser* autre chose que ce qui a des bases réelles dans le monde. Ne confondons pas la *pensée* et l'*imagination*.

domination de syndicats qui copieraient des formes politiques de la bourgeoisie. Les syndicalistes révolutionnaires ne s'y sont jamais trompés, parce que ceux qui cherchent à les diriger dans la voie simili-bourgeoise, sont des adversaires de la grève générale syndicaliste et se sont ainsi dénoncés eux-mêmes comme des ennemis.

G. SOREL.

Le Mouvement des Huit heures

I

Au moment où nous écrivons ces lignes, la campagne pour la journée de huit heures se poursuit avec une intensité imprévue. On peut dire que toutes ou presque toutes les corporations, s'inspirant des décisions du congrès de Bourges de septembre 1904, ont fait la propagande et l'agitation préconisées.

D'autres événements, tels que la grève des mineurs, la grève de la Somme, la grève des postiers et la grève des typographes, etc., venant s'ajouter au mouvement des huit heures, ont attiré l'attention des journaux bourgeois sur l'ampleur de la campagne entreprise.

Les organes de la bourgeoisie ne partagent pas, au sujet de l'agitation ouvrière actuelle, la même opinion que le citoyen Allemane, qui a l'air d'ignorer absolument ce qui se passe dans le monde ouvrier. D'après le citoyen Allemane, la revendication poursuivie n'a rien de révolutionnaire ! C'est une réforme « que depuis longtemps ont préconisée non seulement les congrès socialistes et ouvriers, mais aussi des économistes éclairés, des écrivains appartenant à la bourgeoisie, que des ministres de la République française, après ceux de la monarchique Angleterre, ont appliquée dans leur département respectif ».

Le citoyen Allemane se préoccupe beaucoup du corps électoral. Il parle de « l'intention canaille » des journaux

bien pensants qui veulent *effrayer les électeurs*, en leur montrant le spectre rouge, en évoquant des calamités prochaines. Il traite avec dédain les terrifiantes prophéties des gens de la bourgeoisie. Cet homme, qui a derrière lui un certain passé révolutionnaire, croit aujourd'hui (1) que le socialisme a pour but la conquête des pouvoirs publics, et c'est pour cette raison qu'il veut, à la veille des élections législatives, rassurer les électeurs !

Au sujet du premier mai, Jaurès proteste aussi contre les « tentatives d'affolement de la bourgeoisie ». « Ce sont les réacteurs, dit-il, qui sont les éternels factieux et les éternels bourreaux. Le socialisme, qui donnera aux travailleurs la plénitude de leurs droits, demeure la seule sauvegarde contre la force brutale » (2).

En ce moment, les socialistes parlementaires veulent ignorer ce qui se passe en dehors de leurs comités électoraux ; ils veulent ignorer la réalité. C'est pourquoi ils affirment, en toute tranquillité d'âme, que l'effervescence qui s'est produite dans le monde syndical est tout à fait négligeable. Les manifestations du premier mai n'auront aucune portée. Elles ne doivent pas retenir un seul instant l'attention !

Les préoccupations, la tactique de nos socialistes parlementaires s'expliquent parfaitement. Laissons-les donc répondre aux calomnies de l'adversaire, à la manœuvre de la dernière heure ; laissons-les supputer leurs chances. Nous aurions tort de les troubler : ils attendent, avec anxiété, le verdict du suffrage universel.

Le temps n'est plus où Jules Guesde, intervenant à la Chambre, à propos de la journée de huit heures, constatait

---

(1) *Humanité* du 11 avril 1906.
(2) *Humanité* du 16 avril 1906.

avec plaisir que la réforme allait également bénéficier au petit commerce et accroître sa prospérité.

Le temps n'est plus où l'on considérait toute mesure en faveur de la réduction des heures de travail comme une mesure de « défense républicaine », comme une bonne réclame électorale (1).

Les syndicalistes révolutionnaires — est-il besoin de l'affirmer — n'attendent pas leur libération de la conquête des pouvoirs publics. Ce qui les préoccupe surtout, ce sont les progrès de la classe ouvrière vers l'homogénéité, vers l'autonomie. Tout mouvement de masse leur importe plus que les discours de Jaurès et les programmes alléchants qu'il nous a soumis. Recherchons donc la signification du mouvement actuel.

II

Le prolétariat organisé sur le terrain économique s'est dégagé, de plus en plus, de la tutelle des partis politiques. Il ne compte plus sur l'interventionnisme de l'Etat. Il cherche à se constituer des moyens d'action propres.

Au congrès corporatif tenu à Lyon, ainsi que Emile Pouget l'a déjà rappelé ici-même, se posa le problème de l'agitation à mener en vue de la conquête de la journée de huit heures. « L'initiative en revenait au syndicat des mécaniciens de Lyon, qui avait demandé que la question fût mise à l'ordre du jour » (2).

---

(1) *Journal Officiel*, 22 décembre 1899.
(2) *Mouvement Socialiste* du 15 mars 1905.

C'est au congrès de Bourges, seulement (septembre 1904) qu'une commission de quinze membres fut nommée « moins pour étudier la question que pour la mettre au point et élucider le côté pratique de la propagande de réalisation. »

Dans son rapport, la commission déclarait que les pétitions aux pouvoirs publics, les manifestations platoniques du 1er mai n'avaient aucune portée ; qu'il fallait passer à l'action révolutionnaire ; préparer l'agitation par une propagande active, par des meetings, des manifestes, des affiches, des placards, des prospectus, etc., etc.

Comme le fait remarquer Pouget, le rapport n'insista guère que sur la tactique à employer pour conquérir la journée de huit heures.

Cependant, il est intéressant d'examiner les avantages immédiats, matériels et moraux que les syndicalistes révolutionnaires prétendent retirer de la réduction de la journée de travail.

Les militants sont d'accord pour reconnaître que les longues journées, passées dans des ateliers malsains, dans une atmosphère empoisonnée dépriment le travailleur, physiquement et intellectuellement. Ils signalent les ravages causés par la tuberculose, la pneumonie et la fièvre typhoïde. Ils montrent que le surmenage provoque les accidents. Ils se plaignent de ne pouvoir, avec le régime des longues journées, veiller à l'éducation familiale et défendre leurs intérêts de classe.

Mais, ce qui les préoccupe surtout, c'est la question du chômage. « De toutes les causes qui entraîneront fatalement la journée de huit heures, dit Niel, il n'en est pas de plus importantes, de plus directes, que les causes économiques ou sociales, dont les deux principales sont le développement incessant du machinisme et du chômage qu'il entraîne (1). »

---

(1) *La journée de huit heures*, par Louis Niel, secrétaire de la bourse du travail de Montpellier.

Aux yeux de Niel, le progrès du machinisme a créé le chômage. Or, la journée de huit heures apporte une solution au problème douloureux du chômage. Il n'y a pas d'autre solution, dit Niel. « Il faut faire travailler moins ceux qui travaillent, pour faire travailler davantage ceux qui ne travaillent pas. Voilà toute la question dans sa plus simple formule. »

Pour soutenir sa thèse, Niel essaye de prouver — et il y réussit — que les ouvriers produiront moins en huit heures qu'en dix heures. Il parle des expériences anglaises et il fait observer que ces expériences ont porté sur une journée de onze heures, par rapport à une journée de douze heures, sur une journée de dix heures par rapport à une journée de onze heures, ou sur une de neuf par rapport à une de dix. Rarement, elles ont porté sur une journée de huit heures, par rapport à une plus longue.

L'objection de Niel est sérieuse. Il y a nécessairement une limite où l'énergie ouvrière, accrue par un repos plus long, ne compense plus la perte du temps de travail, provenant de la diminution des heures de présence à l'atelier. John Rae (1) lui-même, admet que cette limite varie suivant les nations et suivant les individus, comme aussi suivant les industries.

Il faut tenir compte, en effet, des habitudes, de la formation psychologique et technique des ouvriers. Avec l'industrie progressive moderne le facteur personnel du producteur, ses qualités intellectuelles, ses facultés d'attention, d'initiative, de volonté, jouent un rôle de plus en plus grand. Dans un ouvrage récent sur la journée de huit heures, M. de Morsier a insisté avec raison sur ce point (2).

---

(1) John Rae. *La journée de huit heures*, p. 296.
(2) De Morsier. *La journée de huit heures et le prolétariat industriel.*

Mais je reviens à l'argumentation de Niel. J'admets avec lui que le régime des courtes journées augmente la production horaire. L'ouvrier travaille moins longtemps, mais il travaille plus vite. Cela ne prouve nullement d'ailleurs qu'il produise autant en huit heures qu'en dix heures. Sa production est moindre, dit Niel. En dix heures la quantité produite était dix ; en huit heures, elle est égale à neuf.

Etant admis que la journée de travail réduit la production, Niel recherche ensuite dans quelle proportion la journée de huit heures réduira le chômage.

Il se livre à des calculs et il trouve que le déficit quotidien de 5.000.000 d'heures devra être fourni par les chômeurs. D'après lui, 500.000 chômeurs, 500.000 meurt de faim de la réserve de l'armée industrielle ne se presseront plus, l'estomac vide, aux portes des usines. Place leur sera faite dans l'atelier. « La voilà, s'écrie Niel, la solution du chômage, ô philanthropes impuissants ! »

A mon avis, Niel est beaucoup trop optimiste. La journée de huit heures peut devenir le régime normal sans que la production — dans un grand nombre d'industries — soit atteinte. Niel néglige un fait d'une importance capitale. Il y a, en effet, un autre aspect de la question.

On peut affirmer, avec M. de Morsier, que la diminution des heures de travail dans l'industrie n'a pas amené la diminution du taux des salaires ni de la production et qu'elle n'a pas eu, par conséquent, de répercussion sur le chômage. L'histoire industrielle des cinquante dernières années le prouve surabondamment.

S'il est vrai que le facteur personnel du producteur, les facultés d'adaptation de l'ouvrier à son travail ont pris une importance de plus en plus grande, il est évident aussi qu'un tel développement psychologique et technique a été déterminé par les progrès de l'outillage et du machinisme. La production est déterminée, avant tout, par la technologie,

par le renouvellement et le perfectionnement des machines, par les inventions.

« Aujourd'hui que la science a permis de projeter des lumières sur les procédés suivis dans le perfectionnement et le renouvellement des machines, dit G. Sorel, un champ d'une étendue pratiquement indéfinie est ouvert à l'activité humaine et en même temps il semble que les inventions doivent se produire plus régulièrement que jadis. Les inventions, ajoute G. Sorel, sont comme des créations de la nature, qui paraissent quand les conditions sont favorables, quand les matériaux sont prêts, quand les besoins se sont fait sentir (1). Sorel reprend les exemples cités par Ure et par Marx, et il montre qu'il n'y a rien d'impossible dans la technologie moderne.

Bien loin d'abaisser le taux de la production, les grèves, la réduction des heures de travail, obligent l'industrie à perfectionner ses machines. La plupart des militants le reconnaissent bien. « Si la poussée ouvrière, pour un mieux-être toujours plus grand, ne venait pas secouér les capitalistes encroûtés de routine, ils continueraient leur exploitation surannée, sans éprouver le besoin de perfectionnements et, pour une production restreinte, ils imposeraient à leurs salariés, long travail et maigre paye (2). » Le capital a des ressources infinies. Comme le disait Ure, lorsque le capital enrôle la science, la main rebelle du travail apprend toujours à être docile. »

Je ne veux point nier les bienfaits des courtes journées ; je veux bien admettre que, dans certains cas, très peu nombreux, la réduction de la journée de travail influera sur

(1) G. Sorel : *La Ruine du Monde antique*, p. 235-236.
(2) *La journée de huit heures*, brochure éditée par la *Confédération du Travail.*

l'intensité du chômage. Mais, quoi qu'en pense Niel, le problème du chômage, problème capital, restera entier.

D'ailleurs, à ce sujet, la plupart des militants sont loin de partager l'optimisme de Niel. « La plaie hideuse du chômage, disent-ils, est inhérente au capitalisme ; elle ne disparaîtra qu'avec lui (1). »

De telles affirmations doivent être retenues. Si, en effet, de l'aveu même des militants, la conquête des huit heures doit rester sans effet (ou peut s'en faut) sur le chômage, c'est que la lutte a été engagée pour d'autres fins, c'est que l'enjeu de la lutte est autre, et tout autre le but poursuivi.

III

Non seulement le prolétariat, avec ses syndicats et ses bourses du travail a cherché à éliminer de plus en plus l'influence des partis politiques; non seulement il ne fait plus appel à l'interventionnisme de l'État, à la législation sociale, *mais encore il considère l'État comme un ennemi qu'il faut combattre, comme le représentant direct de la classe capitaliste.*

Par l'action directe, par les grèves qui se sont de plus en plus multipliées, généralisées, l'ouvrier est arrivé à prendre conscience de la réalité. Dans ce drame que constitue la grève, la vérité terrible mais bienfaisante lui a été révélée. Le décor idéologique qui masque l'antagonisme des classes

(1) Brochure éditée par la *Confédération du Travail* : *La journée de huit heures.*

est tombé. Les prolétaires ont vu qu'ils avaient, contre eux, non seulement les patrons, mais encore l'État, avec ses institutions et ses forces coercitives.

Ils ont vu que patronat et Etat ne faisaient qu'un. Ils ont compris qu'ils ne pouvaient s'émanciper qu'à la condition de précipiter la chute de l'organe représentatif de la société capitaliste.

Et la grève qui met directement aux prises les adversaires ; et la grève qui constitue véritablement le drame social — en dehors duquel tout n'est que diplomatie, procédure, chicane, marchandages et corruption — leur est apparue comme le seul moyen d'en finir avec le régime d'exploitation qu'ils subissent.

Mais, pour arriver à l'homogénéité complète, à l'unité d'action, en un mot à la capacité de la classe ouvrière, au degré de force qui lui permettra de livrer la grande bataille et de vaincre, il faut trouver des motifs d'action, agrandir le champ de la lutte, accroître les qualités d'énergie et de volonté de la masse, préparer des chocs de plus en plus décisifs, des engagements de plus en plus importants et donner aux travailleurs une représentation de plus en plus sensible de leur rôle, dans un drame grandiose dont ils doivent préparer le dénouement.

La philosophie prolétarienne, qui a trouvé son expression, qui s'est caractérisée, pour ainsi dire, dans l'action directe est une synthèse de la théorie et de la pratique, une synthèse de vie. Elle veut (comme l'exprimait Proud'hon) que l'idée qui naît de l'action revienne à l'action, pour la renforcer et la prolonger.

Or, on peut dire que pour assurer le développement de ses forces, la classe ouvrière a trouvé, avec la conquête des huit heures, un moyen absolument parfait. Il lui était impossible d'en trouver de meilleur.

Elle a tracé, en effet, un programme d'action à la portée

de toutes les intelligences ouvrières. Huit heures de travail, repos hebdomadaire, voilà une revendication qui devait, nécessairement, devenir populaire.

Mais, je veux citer, à ce sujet, quelques passages de la brochure de Niel ; ils sont, au plus haut point, suggestifs :

Le moyen préconisé par le congrès syndical de Bourges et qu'on exprime par la formule de l'*action directe* consiste à *imposer* la réforme de la journée de huit heures aux patrons, en l'obtenant d'eux de bon gré, ou en la prenant malgré eux.

Il n'y a pas de réforme ouvrière qui soit plus à la portée des travailleurs, plus facile à obtenir par la seule action directe du prolétariat, si le prolétariat veut bien avoir la volonté de faire cette action. Aucune autre réforme n'est aussi facile à *prendre* que celle-là.

Par exemple, on conçoit difficilement que la classe ouvrière puisse *prendre* la réforme de l'augmentation des salaires quand il lui plaît. Ici, la volonté de *prendre* la réforme ne suffit pas et est, en tout cas, extrêmement difficile à exercer...

Il n'en va pas de même pour la réduction de la journée de travail et, en l'occurrence, pour la réforme des huit heures. Ici, il suffit que la classe ouvrière veuille, et si elle ne veut pas, elle ne peut s'en prendre qu'à elle-même de supporter encore toutes les douleurs des longues journées de travail.

Quoi qu'en disent les journaux bourgeois auxquels la signification de la campagne des huit heures n'a pas échappé, tout ceci est d'une psychologie profonde. En posant la revendication des huit heures, les militants savaient que toutes les énergies et les volontés prolétariennes allaient tendre vers le but qu'ils fixaient. Ils prévoyaient, cela ne fait pas de doute, un mouvement d'ensemble, une mobilisation imposante des forces ouvrières.

On peut, dès maintenant, affirmer qu'ils voyaient juste. Le mouvement qu'ils ont déterminé ne fait que grandir tous les jours. On a cette impression très nette qu'il ne s'agit pas seulement d'améliorations immédiates à obtenir, mais d'une lutte de classe. Chaque organisation ouvrière agit dans la sphère qui lui est propre, mais elle sait fort bien qu'elle

participe à un mouvement d'ensemble contre l'ennemi, le patronat.

Il n'y a pas à en douter, nous assistons à une des premières démonstrations du syndicalisme révolutionnaire, à une lutte qui doit être comme l'affirmation générale, nette et catégorique de *l'action directe.*

Le fait est d'une importance capitale. Il atteste que le prolétariat français exerçant une pression directe et continue sur les possédants, pour leur imposer ses volontés, a accru sa capacité ; qu'il ne compte plus sur les partis politiques et sur la conquête des pouvoirs publics ; qu'il croit à sa force interne, au développement infini de cette force, à l'efficacité des moyens d'actions qu'il a constitués, qu'il veut pousser à fond l'antagonisme des classes, s'engager définitivement dans une guerre sans merci contre le capitalisme.

Les rapports de droit sont des rapports de force ; les triomphes et les progrès du syndicalisme révolutionnaire marquent les progrès du droit ouvrier. Ils nous éloignent de plus en plus de la paix sociale, c'est-à-dire d'un régime de parlementarisme, de diplomatie, de lâcheté générale et de corruption.

IV

Le prolétariat français s'occupe depuis fort longtemps de la question des huit heures. Les trois huit figurent depuis plus d'un demi-siècle aux programmes des congrès politiques et corporatifs. Toutefois, il ne faut pas l'oublier, ce n'est qu'au congrès de Bourges, où s'affirmèrent pour la première fois, avec éclat, les sentiments révolutionnaires de

la classe ouvrière, que fut abordé le côté pratique de la réalisation.

Mais une notion nouvelle, une idée des plus fécondes, également née de l'action prolétarienne, est venue renforcer le mouvement, lui donner une ampleur, une signification et une portée qu'il n'aurait pu acquérir sans elle. Cette notion, c'est la notion de grève générale.

Il y a près de deux ans, Hubert Lagardelle, faisant connaître les résultats de l'enquête du *Mouvement socialiste*, sur la grève générale, signalait déjà l'importance capitale de cette notion. « Le recours à la grève générale, disait-il, c'est-à-dire à la levée en masse des forces ouvrières, soit pour un avantage restreint, soit surtout pour la révolte finale, est le meilleur moyen d'éducation et le plus sûr excitant à l'organisation que rencontre le prolétariat révolutionnaire ». (1)

La grève générale est bien, comme l'écrivait Lagardelle, un excitant à l'organisation et à l'action. C'est un symbole, une image grandiose où se fixent les aspirations, les désirs, les sentiments des prolétaires. Ce n'est pas une croyance idéale sans support réel. Elle exprime, au contraire, une réalité en voie de devenir, ou pour mieux dire, un événement qui va se produire, elle ne décrit rien de net, car on ne peut ramener à l'avance les événements historiques à une série de mécanismes décrits en détail, mais elle n'en constitue pas moins une représentation capable d'engendrer l'action, de l'organiser, de la diriger dans un certain sens. « Alors même que les révolutionnaires se tromperaient du tout au tout, en se faisant un tableau fantaisiste de la grève générale, dit Sorel, ce tableau pourrait avoir été au cours

(1) *Mouvement socialiste*, juin-juillet 1904. La grève générale et le socialisme.

de la préparation à la révolution un élément de force de premier ordre, s'il a admis, d'une manière parfaite, toutes les aspirations du socialisme et s'il a donné à l'ensemble des pensées révolutionnaires une précision et une raideur que n'auraient pu leur donner d'autres manières de penser (1). »

En ce qui concerne le mouvement des huit heures, l'idée de grève générale — que les grandes grèves de ces derniers temps ont fixée dans la conscience prolétarienne — a bien joué le rôle indiqué par Lagardelle et par Sorel.

A l'heure actuelle, les ouvriers qui participent au mouvement des huit heures ont la pensée tendue vers la grève générale, vers le bouleversement final.

Quand un militant, un grève généraliste comme Niel écrit que l'agitation actuelle, « posera, d'une façon plus nette et plus précise, toute la question sociale, dont elle rapprochera d'autant la solution » ce que j'affirmais, tout à l'heure, devient évident.

Nous en trouvons encore une preuve très significative dans la brochure de la *Confédération générale du travail*, sur la journée de huit heures.

« Donc le travail doit être tout ! Un jour viendra où il en sera ainsi. Ce jour là, sachant quelle est notre force et notre puissance, nous refuserons complètement de travailler au compte du capital...

« Ce sera la grève générale ! et alors nous procéderons à l'expropriation de la classe bourgeoise, et nous réaliserons un monde nouveau établi sur des bases équitables. »

Voilà le sens du mouvement des huit heures. Il ne s'agit pas seulement de conquérir une réforme que certains capitalistes eux-mêmes admettent et que les pacifistes sociaux réclament. Mais il s'agit avant tout de dresser sur un terrain

---

(1) *Mouvement Socialiste*, 15 mars 1905, p. 261.

propre toute la classe ouvrière contre toute la classe bourgeoise, afin qu'elle ait une représentation sensible des antagonismes de classe et du but révolutionnaire qui est le sien.

Gabriel Beaubois.

Critique du Socialisme juridique

(*Fin*) (1)

Voyons, en effet, ce que pense Georges Sorel (2) des droits contractuels dans le mouvement ouvrier :

« Cherchons quels sont les aspects juridiques nouveaux sous lesquels les rapports économiques se présentent actuellement aux ouvriers. Comme Marx, nous prenons pour point de départ la société de résistance : nous devons donc nous demander si la coalition ne fait pas naître — dans l'âme ouvrière — des principes juridiques en contradiction avec ceux que la tradition a consacrés.

« Le droit, tel qu'il est formulé par les codes libéraux, ne connaît guère que l'ouvrier isolé ; chaque individu peut quitter le travail ; des travailleurs peuvent s'entendre pour abandonner ensemble l'atelier ; mais la multiplication d'un fait individuel n'en change pas le caractère ; chacun des grévistes peut reprendre sa besogne quand il le juge convenable ; le patron peut traiter avec d'autres salariés et ce contrat n'offre rien de répréhensible ni de blâmable ; telle est la théorie que les tribunaux appliquent sous le nom de *théorie de la liberté du travail*.

---

(1) Voir notre dernier numéro.

(2) Georges Sorel : *L'Avenir socialiste des syndicats*, p. 27 et 28.

« Pour les syndiqués, ces thèses sont fausses : l'ensemble des travailleurs forme un corps, les intérêts de tous sont solidaires ; nul ne peut abandonner la cause de ses camarades sans être considéré comme un traître. Ce qui caractérise la grève pour la conscience ouvrière, c'est cette solidarité, et Marx la définit très bien en disant que « *la coalition a pour but de faire cesser la concurrence* « entre les salariés. »

« La solidarité professionnelle est devenue la force de la classe ouvrière. Elle a, dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, sauvé la classe ouvrière dans la course désespérée vers l'excès du travail et la misère qui se développaient sous l'aiguillon de la faim et de la concurrence. Les ouvriers se présentaient individuellement, implorant du travail, le patron tirait de leurs bras exténués la plus grande quantité de fatigue au prix le plus minime. Maintenant, dans les grands centres industriels, ayant acquis la conscience de leur force de classe, les ouvriers se présentent de concert, unis, et au patron qui est de front avec eux, fort de ses ateliers, presque armé d'un monopole, ils opposent l'énergie digne de la solidarité, armée du nombre et de la valeur professionnelle. Ainsi est né le contrat collectif (1). »

Quand le contrat collectif, qui se présente actuellement à nous comme un *état de fait* de la classe prolétarienne en opposition avec le droit constitué par la bourgeoisie, aura sa sanction légale, alors — pense Vivante — la situation juridique des travailleurs sera de beaucoup renforcée, car elle se résoudra à son tour, au moyen d'une série de conventions de plus en plus avantageuses, en une amélioration économique de leur sort, c'est-à-dire en une somme plus grande de valeurs arrachées aux capitalistes et données à l'ouvrier.

---

(1) Bureau : *Le contrat de travail et le rôle des syndicats professionnels.*

Les juristes croient, avec le contrat collectif, remédier aux maux présents, maux qui pourront — d'après eux — sinon s'éliminer, au moins s'atténuer dans la forme aiguë qu'ils ont actuellement, et non par la disparition des capitalistes, mais par la conciliation des patrons et des ouvriers. La *participation aux bénéfices*, pratiquée partiellement par le *trade-unionisme* anglais (1), et l'échelle mobile des salaires sont les fruits de cette conciliation et de cette prétendue solidarité d'intérêts entre capitalistes et travailleurs.

Comme cela nous écarterait un peu trop des limites de notre travail, nous omettons la démonstration de l'inefficacité et de l'impuissance organique de cette réforme juridique superficielle du contrat de travail et de l'introduction de l'institution économique de la *participation aux bénéfices*, pour changer à l'avantage de la classe ouvrière la constitution sociale actuelle. Continuons notre rapide examen, en parlant du droit de famille.

V

Le droit de famille repose actuellement sur un fondement purement individualiste et sa nature est simplement *contractuelle*, comme on en infère du *contrat de mariage*, qui est le centre de toute l'organisation juridique des rapports familiaux.

Un fait qui, à première vue, révèle le caractère individualiste de ce droit si important est l'interdiction de la recherche de la paternité établie par notre Code.

---

(1) Fleury. *Le trade-unionisme en Angleterre.*

Contre ces iniquités protestent les voix unanimes des solidaristes ; ils soutiennent que l'on doit rechercher la paternité : parce que « l'homme, par le fait de la création, a des devoirs envers la femme ». Il a la « paternité alimentaire », comme l'appelle Bonzon (Bonzon. *Recherche de la paternité.*)

Le droit du fils illégitime à la recherche de la *paternité naturelle* dérive de ce principe comme conséquence naturelle, ainsi que l'équivalence des droits des fils illégitimes (qui se trouvent actuellement dans un état d'absolue infériorité et de misère) à ceux des fils légitimes.

Mais les critiques les plus efficaces sont celles qui s'adressent à l'institution du mariage. Le mariage repose, comme tout contrat, sur la libre volonté des contractants, et pour cela devrait admettre la *possibilité* d'être résolu, d'où la conséquence inévitable du divorce... car ce n'est pas un lien supérieur, d'autorité divine ni sociale, qui fait vivre la société conjugale, mais un simple lien librement posé par la volonté humaine, et que cette même volonté peut au besoin *librement* dissoudre.

Gabba observe justement (1) que « dans le mariage les conjoints ont certaines obligations réciproques, que le mariage est une œuvre de consentement exprès, fruit de la spontanéité, aussi bien dans ses origines que dans toute sa durée ; et cependant, quoiqu'on le nomme contrat, l'intérêt individuel des conjoints et celui de la société entière y ont une part égale ; car le premier n'a dans ce contrat d'autorité légitime, que parce qu'il s'harmonise et se confond avec le second. En effet, il n'est pas permis aux conjoints de se soustraire réciproquement aux devoirs de leur état, ni de façonner leur existence d'une façon différente de celle

(1) C.-F. Gabba. *Op. cit.*, *p. 145.*

qu'exigent et permettent la civilisation et la moralité de la nation, interprétées dans les lois. Si donc le mariage s'appelle un contrat, il est un contrat *sui generis*, ce qui revient à dire que cette épithète lui est appliquée d'une façon impropre. »

Anton Menger parvient à la même conclusion ; il pense que le mariage doit être considéré comme une institution essentiellement « sociale », la cellule fondamentale de l'Etat (1).

Le mariage, considéré sous le premier aspect, répond seulement aux exigences égoïstes du bien-être individuel ; sous le second il répond aux exigences plus grandes et plus impérieuses de la conservation de l'espèce : et dans le conflit entre le bien et le droit de l'individu et celui de l'espèce, ce dernier doit prévaloir, selon la loi générale du solidarisme.

La position du « socialisme juridique » en face de la question du divorce est nettement et carrément d'opposition.

Le divorce est la conséquence extrême de l'individualisme juridique, auquel le solidarisme oppose la thèse de l'indissolubilité du mariage, et de la stabilité des rapports de famille non par observance de dogmes théologiques, mais pour de hautes considérations de *justice sociale*, justice qui doit avoir raison de cette *liberté individuelle* sans bornes.

Salvioli conclut ainsi (Salvioli, *op. cit.*, p. 64) : « Du point de vue de la solidarité et du droit social, l'indissolubilité du lien conjugal devrait être maintenue, au moins dans le cas

(1) Notons que le jurisconsulte Joseph Pisanelli : compilateur du Code civil, *théoriquement* arrivait aussi à cette idée que « le mariage est *une haute institution sociale*, qui tombe sous les prescriptions de l'Etat ». Pisanelli. *Relazione sul Progetto di Codice civile.*

où des enfants seraient nés du mariage. La liberté des parents devrait être sacrifiée au droit des enfants à grandir au sein d'une famille, bien que, nous le reconnaissons, on ne puisse parler de famille et encore moins d'union, là où à l'amour éteint s'est substituée l'aversion. La question est très complexe, mais en la résolvant on doit considérer que l'élément social ne doit pas être vaincu par cet individualisme sans limites que présuppose le *divorce* (1). »

VI

De notre examen analytique, il résulte que le socialisme juridique est une *critique* de l'actuel droit *privé individuel*, et une *proposition* de réforme dans les institutions variées du droit, jointe à une reconstruction de la législation civile, qui, comme le pense Duguit, consiste *dans l'accroissement du côté social et la réduction du côté individuel des lois.*

Le droit est issu de la révolution bourgeoise individualiste ;

---

(1) Gabba écrit : « Comment peut-on réduire à un contrat les relations humaines dans lesquelles prédomine le concept d'un devoir moral, soit unilatéral, soit réciproque, soit de personne à personne, de citoyen à Etat ? Les parents, par exemple, ont des devoirs envers leurs enfants, et ceux-ci en ont envers eux, mais l'accomplissement des seconds n'est pas l'équivalent, ni la condition de l'accomplissement des premiers, ni réciproquement ; ce devoir paternel, comme tout autre devoir moral, est inconditionné et désintéressé, il est abnégation et sacrifice de soi-même pour le bien des enfants, bien qui est un des grands idéaux de la vie civilisée. Où sont, dans tout ceci, les éléments d'un contrat, et même seulement d'un contrat tacite ? Sacrifices désintéressés et contrats sont des concepts et des faits absolument contradictoires. » C.-F. Gabba, *op. cit.*, p. 144.

il s'inspira des conceptions philosophiques et éthiques des théoriciens libéraux, et répudia les concepts altruistes et humanitaires de la morale chrétienne. A l'Etat, qui absorbait totalement l'individu (comme en Grèce et à Rome), succéda l'individu qui se pose contre, et puis nie l'Etat.

Le « socialisme juridique » proclame la jonction de ces deux moments historiques, la coexistence harmonique des deux termes, afin que s'accroisse le bien individuel inséparable du bien social, selon la toute nouvelle conception de l'*Ethique sociologique*.

« L'individu et l'Etat, aujourd'hui, après avoir passé, au moyen d'une lutte et d'une expérience séculaires, à travers la double phase préparatoire : de l'Etat qui, s'affirmant absolument lui-même, nie l'individu ; et de l'individu qui, s'affirmant aussi d'une façon absolue, nie l'Etat ; l'individu et l'Etat sont entrés dans une nouvelle phase d'évolution, où, cessant de se combattre comme des éléments rivaux, ils tendent à s'affirmer l'un et l'autre comme des termes relatifs dans lesquels se matérialise et s'intègre à nouveau le concept de l'essence complète de l'humanité. Et la force de l'un ne se considère plus comme une raison de faiblesse pour l'autre, mais comme un coefficient commun de bien-être et de puissance réciproques.

« La coexistence harmonique de l'individu et de l'Etat, par laquelle, sans nier la valeur et la libre initiative de l'un, pourra s'exercer avec prévoyance l'action *modératrice*, *intégratrice* et *civilisatrice* de l'autre, constitue la caractéristique de la nouvelle forme de rapports entre l'individu et l'Etat. »

Nous sommes loin, cela éclate dans ces belles paroles d'Enrico Cimbaldi (1), qui synthétisent tout le concept du

---

(1) Enrico Cimbali, *op. cit.*, p. 214.

« socialisme juridique », aussi bien du champ de l'absolutisme despotique de l'Etat (auquel nous ramène le socialisme étatiste), que du champ de l'individualisme pur. Au Code du droit *privé individuel*, se substitue le Code du droit *privé social*. Ainsi le veut l'évolution juridique.

Salvioli (1) ajoute excellemment, synthétisant dans une formule unique et concluante toute la pensée variée et complexe du solidarisme : « Au principe antique, l'individu pour l'Etat, et au principe actuel, l'Etat pour l'individu, l'évolution substituera une période dans laquelle triomphera le principe : *l'individu et l'Etat pour le développement progressif de la personnalité humaine.* »

Après avoir montré le *contenu* intrinsèque, c'est-à-dire la finalité objective et les buts principaux qu'entend réaliser le « socialisme juridique », nous n'aurions pas mené à bonne fin notre tâche de complète exposition de sa conception, si nous ne disions rapidement quelques mots de la *forme*, c'est-à-dire des *modes* extrinsèques, par lesquels il *imposera* ses lois positives à la vie civile; distinguant précisément dans le droit « objectif » la *matière* de la *forme*, sous laquelle cette matière se réalise, et traduisant la *norme* juridique abstraite dans la norme pratique de l'action humaine, (*norma agendi*), nous sommes ainsi amenés à exposer sommairement le concept de ce que les socialistes appellent la *sanction du pouvoir social.*

La conséquence directe de l'antagonisme dont nous avons démontré l'existence entre le bien individuel et le bien public, et de la distinction entre le droit privé et le droit public, c'est la division nette de la procédure en deux branches : la procédure *civile* et la procédure *pénale*.

« Le procès civil, qui concerne les rapports de droit

---

(1) Salvioli. *Op. cit.*, p. LXXII.

privé. s'ouvre toujours à la suite d'une citation de partie ; il est de règle au contraire que les droits publics soient revendiqués par les organes de l'Etat. Ces différences, d'une si grande importance pour toute la revendication du droit, se basent sur l'antique concept de l'antagonisme entre les buts individuels et le bien public. Selon ce concept, le droit privé sert seulement au bien personnel de l'individu, et il est logique d'abandonner ses revendications à la libre volonté des ayants-droit. Le jugement qui fait considérer le droit privé comme un domaine spécial dans l'ordre juridique — presque un droit dans le droit — fut certainement adopté pour le soustraire, autant que possible, à l'influence du Gouvernement » (3).

Le « socialisme juridique » porte un jugement tout opposé à celui que nous avons analysé. Pour lui, comme par une lente évolution pacifique, le droit privé *individuel* se transforme en droit privé *social*, et le droit individuel se confond et, par une compénétration substantielle, s'absorbe dans la notion du droit public, ainsi la violation d'un droit *subjectif* se considère comme un *crime contre le droit* (Menger), *objectivement* considéré, c'est-à-dire comme une violation de l'intérêt social. D'où l'intervention du *pouvoir social* (qui représente synthétiquement la totalité organisée des intérêts individuels dans l'*unité* effective du bien collectif) avec ses *sanctions pénales*, qui iront des formes légères de la pénalité (blâme de l'opinion publique exprimé ouvertement dans la sphère de l'association, ou par écrit dans les journaux destinés à exercer une fonction caractéristique *pédagogico-sociale*) aux formes plus graves, spécialement pour les crimes contre les personnes et les familles.

D'où, comme il est manifeste, une très grande extension du

---

(1) Menger. *Op. cit.*, p. 197.

droit pénal, qui aujourd'hui est une partie du *droit public*, aux faits actuellement réglementés par la procédure civile ; et l'unification successive, prévue par Menger, des trois procédures actuelles : *civile*, *pénale*, *administrative* dans l'unique *procédure d'office*, émanation du pouvoir social (1).

VII

Le système du « socialisme juridique » étant exposé dans ses lignes principales et ses éléments les plus essentiels, quelques réflexions suffiront à prouver l'inconsistance de ses bases, et peu de considérations feront voir quelle conception (2) vaine et surpassée du mouvement social et quel principe inefficace de réforme il peut être en face du *socialisme ouvrier*, auquel nous le verrons rapidement confronté dans ses traits les plus caractéristiques.

Avant tout — répétons une idée déjà exprimée — les solidaristes partent, ou il semble qu'ils partent, par les conséquences pratiques auxquelles ils tendent, d'une conception entièrement erronée et antipositive du droit, le concevant abstraitement comme une entité « pour lui-même », une

---

(1) Voir Menger. *Il diritto civile e il proletariato*, p. 197.

(2) Il semble que la conception théorique du socialisme juridique rentre et trouve sa place adéquate dans la plus générale ou mieux universelle conception sociologique, qui part, comme l'observe justement Enrico Leone, du principe antihistorique, *métaphorique*, *analogique* du « processus progressif de l'organisme social », conception en complète antithèse avec la conception socialiste révolutionnaire réaliste, pour laquelle « le devenir social est un processus *dialectique* de lutte de classe », entendant la parole *processus* dans le vrai sens *morphologique* et non *analogique*.

réalité hypostatique, indépendante et non causalement *corrélative* à toute la série des phénomènes sociaux « plus fondamentaux » et « moins complexes » (Asturaro) (1).

Déjà, en exposant les idées des solidaristes, à diverses reprises et avec insistance, nous avons manifesté quelle est notre conception (des socialistes marxistes... s'entend) sur l'origine, la formation, le but et les transformations du droit. On sait que Marx considère le droit positivement comme un produit *historique dérivé ou médiat* (Labriola) de facteurs économiques déterminés, en conformité avec sa façon matérialiste et déterministe de concevoir et d'expliquer la genèse des phénomènes sociaux. Le droit, historiquement et non *rationnellement*, comme font les ontologistes, est considéré par lui, non comme *but en lui-même*, mais bien comme *instrument* ou *moyen* conscient dans les mains des classes dominantes pour réaliser et *établir* des fins et des rapports économiques (2).

Roberto Ardigo (3), qui a donné la notion la plus positive et la plus compréhensive contre toutes les formules unilatérales du droit, notion acceptée de presque tous les sociologues, écrit, lui aussi, que « les besoins exprès du terrain social sont les créateurs du droit ».

Dans un autre ordre de considérations, Ludovic Gumplowicz (4) affirme le concept, concept qui répugne à la

---

(1) A Asturaro : *La Sociologia* : *Il materialismo istorico e la sociologia generale.*

(2) La théorie de la *classe dominante*, servant à l'explication des origines et des fins du droit positif dans la collectivité humaine, a été amplement développée et non sans exagérations, et trop de généralisations, par Achille Loria, dans son livre : *Les Bases économiques de la constitution sociale.*

(3) Roberto Ardigo : *La Sociologia.*

(4) Ludovic Gumplowicz : *Il concepto sociologico dello stato*, p. 140.

science juridique, que force et droit ne sont pas des choses antithétiques, mais identiques, dont la première (la violence) est productive de la seconde ; ajoutant que « le droit est né de la pression et contre-pression de deux groupes sociaux (en termes marxistes de la lutte des classes), et n'est rien autre chose que la ligne momentanée de délimitations qui résulte de cette lutte. »

Toute la pensée sociologique contemporaine concourt désormais à démontrer irréfutablement que le droit n'est pas une création *ex nihilo*, n'est pas une inspiration des hommes (comme le soutenait l'école *intuitionniste*), ni un beau dessin tout fait qui se pourrait adapter indifféremment à toute constitution sociale, mais un produit causal de celle-ci, et qu'il a un « fondement économique » (Graziani) (1).

La notion marxiste, et en conséquence *socialiste* du droit étant donnée, le système du solidarisme (qui, intrinsèquement et conceptuellement considéré peut avoir quelque valeur), est entièrement absurde ; car, détachant le droit du tronc de la réalité sociale, et l'isolant dans un champ idéal, on veut ensuite le faire s'appuyer sur la vieille *économie*.

Or, nous ne pouvons concevoir un *droit nouveau* formé spontanément, pure construction idéologique, qui se pose sur la vieille structure économique ; et il est seulement possible de penser qu'à une *transformation économique* doit répondre d'une façon consécutive une *transformation juridique* correspondante et congrue. Un antimarxiste décidé, le professeur Stammler, pense de même ; pour lui le droit se transforme en regard de l'économie « pour mettre la *forme* en harmonie avec la matière ».

Le solidarisme veut réformer ce droit en vigueur : mais

---

(1) Auguste Graziani : *Il fondamento economico del diritto*.

peut-on toucher à la sphère du droit pour produire un changement substantiel, sans toucher à la sphère plus profonde des rapports économiques, qui sont à la base du système social ?

Sous une autre forme, le solidarisme, outre son projet de réforme systématique du droit positif, se propose-t-il aussi de changer les bases économiques de la constitution sociale ? Si oui, alors le système solidariste pourra avoir des imperfections de forme, qui pourront se corriger, mais répondra à une nécessité ; il est le phénomène consécutif à un phénomène antérieur ; c'est-à-dire il est le complément d'un changement économique, il est *logiquement* appréciable ; dans le cas contraire il n'est l'*effet* d'aucune cause, n'exprime aucun besoin nouveau des classes sociales en lutte, ne correspond à aucun groupe d'intérêts spécifiques ; il n'est pas une réalité, mais une métaphysique, une construction aprioristique, vide, une utopie.

Nous demandons : pourquoi ces quelques tentatives, faites en diverses nations, et ces propositions courageusement avancées dans le laboratoire où se fabriquent les lois de réforme du Code civil ont-elles toujours échoué ? La raison en est très simple : c'est le mécanisme des intérêts antagonistes et irréductibles de classe qui nous en donne l'explication positive.

Allez dire aux classes *dominantes* : Réformons le droit de propriété ; corrigeons radicalement le droit de famille ; autorisons la recherche de la paternité naturelle ; sanctionnons le contrat collectif de travail ; transformons l'organisme du contrat en assignant des limites à la liberté... bourgeoise, qui est désir effréné et morbide d'être et d'avoir toujours *davantage*... et vous aurez proclamé les raisons les plus belles de ce monde, mais vous ne réussirez à rien, par le fait que toutes les belles raisons de votre magnifique « droit idéal » comptent bien peu et se brisent misérable-

ment contre cette *odieuse force qui se fait nommer droit* et qui constitue le droit positif de l'Etat, l'instrument infernal avec lequel les classes dominantes veulent maintenir leurs privilèges, légaliser leurs vols et leurs assassinats contre les dominés.

Voilà l'impuissance organique du « socialisme juridique, » et l'échec de toute proposition de réforme faite jusqu'à maintenant est la nouvelle preuve expérimentale de notre assertion.

Jusqu'à ce que l'économie soit *révolutionnée*, c'est-à-dire tant que ne seront pas déplacés et renversés les rapports entre les classes, il sera bien inutile de proclamer l'idéal de solidarité. qui est grotesquement démenti par l'acharnement de la lutte de classe moderne. C'est pour cette raison que la classe ouvrière ne peut se convaincre de l'efficacité réformatrice et amélioratrice du solidarisme, qui, loin de sanctionner un nouvel *état de fait*, sanctionne, ni plus ni moins, l'ancien avec de superficiels et vides remaniements extérieurs.

La classe ouvrière, c'est-à-dire des opprimés actuels, ne voit qu'un seul moyen possible pour rompre définitivement le rapport séculaire de domination matérielle et pour inaugurer le règne de la liberté *intégrale* : la *révolution sociale*, ou transformation économique de la société, à laquelle correspondra un nouveau droit et une nouvelle morale. De sorte que la classe ouvrière voit seulement dans le socialisme révolutionnaire son émancipation finale et sa rédemption, dans ce socialisme qui, se basant sur la conception matérialiste de l'histoire et voyant dans leur *unité*, *correlativité* et *causalité* les phénomènes sociaux, tend à transformer en même temps l'économie et le droit, opérant sur le réel et non dans le vide et rendant par là concrètes et effectives ces fins que le solidarisme entend réaliser isolément et *ex abrupto*, presque par miracle.

Aujourd'hui la production des biens économiques, qui essentiellement a un « caractère social » (1) bien tranché, est gérée par l'*initiative privée ;* et cette contradiction choquante et cette antithèse entre le caractère économique fondamental et le caractère juridique des entreprises productives actuelles, produisent une spécification et un antagonisme d'intérêts (qui devraient justement être solidaires), auxquels correspondent les catégories économiques antithétiques de la vente, du salaire, de l'intérêt et du profit.

Or, comment peut-on baser le principe de solidarité sur ce terrain couvert d'embuches, plein d'antagonismes irréductibles, et de toutes sortes d'intérêts divergents (2).

Que soient abolies les catégories — *antiéconomiques*, disons-nous — de la rente, de l'intérêt, etc. ; qu'on unifie entre les mains des producteurs (travailleurs) la production, dans ses rapports économiques — techniques — administratifs et juridiques, qu'on en proclame « le caractère social » ; alors la solidarité des intérêts, des buts et des tendances viendra d'elle-même, automatiquement, parce qu'elle aura sa cause productive et sa condition nécessaire.

Le socialisme des classes ouvrières veut justement effectuer ce changement économique radical, et c'est aussi pour cette seule raison — à l'exclusion des autres — qu'il est une *valeur supérieure* au « socialisme juridique », en tant qu'il contient aussi virtuellement le plan de reconstruction du système juridique, tel qu'il est indiqué par les solidaristes.

Et en vérité, nous observons tout d'abord que la notion ou mieux l'*idéal* de solidarité, étant un reflet des rapports

---

(1) Enrico Leone : *L'Economia sociale in rapporto al socialismo*, chap. II.

(2) « Dans une économie socialiste persiste un simple profit *économique* comme correspondant à un effort dépensé. » Ainsi pense E. Leone, *op. cit.*, p. 95.

économiques et non une découverte de « l'esprit éthique », est un résultat historique de la vie intime de la classe ouvrière et que par un juste esprit de discernement, le socialisme juridique a fait *sienne* une *notion*, essentiellement et spécifiquement *prolétarienne*.

La division du travail, l'agglomération des ouvriers *à l'intérieur* des fabriques, opérée par les machines, et les coalitions *en dehors*, dans les « syndicats de métiers », résultant directement d'une *expérience* et d'une *représentation* économique, sont des faits empiriques qui se vérifient dans le monde ouvrier, où, par une méthode *expérimentale*, le sociologue les cueille pour les grouper et les systématiser logiquement dans un corps de doctrines nouvelles. L'idéal de solidarité, qui ne fut pas conçu par le mouvement purement mercantile et individualiste de la bourgeoisie, est le résultat historique et le reflet idéologique du *nouveau* monde prolétarien du travail qui va se développant sous nos yeux lentement et progressivement. Et s'il est vrai que le droit répond aux conditions de *fait*, dans lesquelles vivent les hommes dans une constitution sociale donnée, on s'explique pourquoi le droit bourgeois fut individualiste et pourquoi le droit prolétarien sera *solidariste* (1).

Concevons pour un moment idéalement aboli le régime bourgeois avec ses divisions de classes et son Etat ; concevons une seule et indivisible famille ouvrière, unique propriétaire des moyens de production, distribuée *techniquement* dans les syndicats professionnels respectifs. Ces syndicats, dans lesquels « les masses ouvrières arriveront à

(1) Et ceci n'est pas une induction *a priori* et une prévision fantastique : mais une induction positive fondée sur l'observation présente, immédiate expérimentale d'une *tendance objective*, immanente dans la *dynamique* du syndicat ouvrier.

avoir une seule tête et un seul cœur, pensent comme *prolétariat* et requièrent une *liberté subjective* » (1).

Ce sont les réalités élémentaires ébauchées et potentielles. les premiers noyaux vivants du socialisme, les *unités* prolétariennes de la *nouvelle* vie socialiste, les vertèbres du *nouvel* organisme économico-juridique qui va s'élaborant.

Dans ces syndicats dès maintenant nous voyons, comme pures *données* d'observation, les hommes ne vivant pas en lutte entre eux, mais associés librement et coopérant harmoniquement au processus pratique de la vie. De ce terrain voici poindre orgueilleusement — comme des fleurs vermeilles, spontanées et non artificielles — le nouvel *idéal social,* générateur et formateur du droit (Ardigo) ; et avec le principe de solidarité qui constitue cet idéal, nous voyons ainsi spontanément, par la *suggestion* des choses et par la libre collaboration collective des hommes surgir du « terrain social » et se former définitivement, le *nouveau* droit prolétarien concret et positif et n'existant pas seulement dans l'esprit des solidaristes...

Le syndicat ouvrier, l'association volontaire des travailleurs, essentiellement dynamique, se présente à nous comme le champ dans lequel s'expérimente directement, comme dans un vrai laboratoire sociologique... ce processus génétique et constructif du droit si bien analysé par Robert Ardigo et Icilio Vanni.

Dans les conceptions modernes historico-psychologiques du droit, celui-ci au lieu d'être considéré comme un produit *législatif.* exclusivement artificiel, de son organe producteur : l'Etat, est conçu comme un produit *psycho-social* de la *vie associée* des hommes sous l'influence des lois, des corréla-

(1) Georges Sorel : *Saggi critici delmarxismo ; le idee giuridiche nel marxismo.*

tions psychologiques, comme la sympathie, l'imitation, la suggestion, etc. (1).

Dans l'association et *par* l'association, par le choc continuel, le heurt, l'interférence et l'adaptation finale des opinions, des idées et des volontés collaborant, naissent d'abord ce que les juristes allemands nomment les *convictions juridiques* et que Roberto Ardigo dénomme génériquement *idéalités sociales*, qui déterminent la volonté. « Elles ne sont pas, selon Ardigo, des entités froides s'agitant dans le vide, abstraites, mais des énergies impulsives, des idées qui contiennent un commencement de mouvement (régulatrices de la conduite), des idées dotées d'une tonalité sentimentale spécifique, des *idées-forces*, comme dit Fouillée » (2).

« Et en vérité, ajoute Vanni, le droit se présente à nous comme une réalité d'expérience, seulement en tant qu'il est un phénomène psycho-social, c'est-à-dire une idée humaine qui se concrétise et *s'objective en une règle* de conduite, règle obligatoire, et dans le stade de sa formation complète rendue agissante par l'autorité sociale (3). Ce processus génétique et constructif du droit se vérifie chaque jour dans l'association des travailleurs ; ainsi le syndicat ouvrier, par la façon dont il fonctionne aujourd'hui, nous offre, comme nous l'avons dit, la démonstration expérimentale et la preuve pratique des analyses théoriques fai-

---

(1) Ces lois psychologiques ont été l'objet d'analyses subtiles et aiguës de la part de Gabriel Tarde dans plusieurs de ses ouvrages.

(2) Alexandre Groppoli. Etica : *Elementi di sociologia*.

(3) Notons que le nouveau droit prolétarien qui se forme, loin d'être un droit idéal dépourvu de *sanction*, est un droit *positif*, assuré et garanti, comme tout autre droit, par l'autorité sociale, laquelle se transfert de l'*Etat*, dans lequel elle est renfermée aujourd'hui dans les *syndicats de métiers* (Arturo Labriola. Conférence sur le syndicalisme).

tes par Ardigo, Vanni et d'autres sociologues et juristes distingués.

Le syndicat, par le fait de la vie en commun, de même qu'il développe jusqu'à aujourd'hui les « capacités ouvrières », habitue et prépare les prolétaires à accomplir les actes économiques de la production, de l'échange, de la répartition, de la consommation et de l'épargne des richesses avec la formation des organes adaptés à ces fonctions ; de même que par le moyen de l'instruction ou « éducation mentale », il détermine l'apparition d'une nouvelle *intelligence* et d'une nouvelle *psychologie* ouvrières ; de même, avec « l'éducation morale », c'est-à-dire avec le développement des sentiments sympathiques — fruit de la vie en commun, de la « psychologie des esprits associés » — fait surgir les nouvelles *notions*, comme les appelle Hubert Lagardelle, de la morale et du droit.

La notion prolétarienne du droit, comme celle qui jaillit de la communauté dans le travail et les intérêts des hommes, est proprement la notion de la solidarité, de la même solidarité que celle des juristes, mais non point comme une entité abstraite et un dessin préparé à l'avance, mais comme un *fait empirique* et palpable, résultant directement de conditions matérielles et morales données d'une existence collective.

Cette *notion*, *idée* ou *conviction* du droit, une fois formée, acquiert graduellement une toujours plus grande force d'*obligation*, de *contrainte* et de *coercition* intérieure — en langage psychologique — par le fait même de la vie en commun qui la produit, parce que les relations entre les associés sont plus que jamais *étroites*, *intimes*, *senties* spontanément plutôt que par contrainte, parce que les sentiments de sympathie — vrais protecteurs du lien et de l'ordre social — opèrent avec plus d'intensité, que tous les

impératifs légaux ainsi que les forces et les instincts de la sociabilité : répétition, imitation, habitude (1).

En dernier lieu, dans la phase décisive et concluante de l'élaboration *progressive* du nouveau droit prolétarien, la *sanction sociale* est représentée, non dans ces formes extrêmement pressantes par lesquelles s'extériorise aujourd'hui la suprême force autoritaire et encore violente de l'Etat, mais par la *force* même de l'association, force *répulsive* (de caractère surtout *moral* et presque pas, de moins en moins, *matériel*), en ce sens qu'elle se manifeste concrètement, d'une façon et dans une direction contraire aux actes qui portent atteinte aux *conditions indispensables* de l'existence collective.

Extrinsèquement, le droit prolétarien s'*imposera* — en cas de violation — par la *désapprobation*, le blâme public du groupe *entier* (2) (comme cela se pratiquait dans les collectivités *primitives* et antérieures à l'origine de l'Etat), par l'exclusion temporaire du travail et de ses jouissances, comme de tous les avantages qui peuvent dériver de la vie collective; quoi qu'il soit à prévoir que les formes de la « sanction pénale » devront, dans une association pacifique de *libres* et *d'égaux,* se réduire toujours davantage jusqu'à disparaître complètement, comme le prévoit précisément, non sans fondement, Antonio Labriola, discourant sur les nouveaux horizons du droit pénal (3).

---

(1) Il n'est pas un professeur de droit qui ne reconnaisse l'*usage* comme l'origine principale du droit positif.

(2) Ceci, qui peut sembler à première vue un retour atavique à des conditions passées de civilisation, s'explique scientifiquement, en accord avec cette loi générale de *régression apparente* qui domine la sociologie, si bien illustrée par Guillaume de Greef dans *Les Lois Sociologiques*, par Achille Loria : *Le Basi Economiche*, etc.

(3) Antonio Labriola. *Discorrendo di Socialismo e di Filosofia*, p. 105.

Nous avons lu à ce propos divers statuts des organisations ouvrières et nous y avons trouvé établies de très spéciales et très variées formes de pénalité, légères et graves, à appliquer selon les contingences, les localités et les personnes.

Quant au développement ultérieur que ces formes auront nécessairement, il est permis de penser, si l'on y réfléchit avec Vanni, que dans le processus de formation du droit, dans son aspect intrinsèque (contenu dans la règle juridique) aussi bien que dans son aspect extrinsèque (forme de la règle), les premiers éléments constitutifs et centraux de celui-ci sont les germes qui contiennent *virtuellement* le développement ultérieur et le secret des futures différenciations et intégrations.

Généralisant ce processus, Sorel affirme que « le syndicat ouvrier est le socialisme en miniature » ; d'où l'on entend par socialisme tout le complexus de la vie sociale future renouvelée dans tous ses aspects : économique, juridique, politique, éthique, artistique, religieux.

En résumé : le droit prolétarien est une *formation naturelle*, spontanée du syndicat ouvrier, auquel correspond un processus organique de développement. Son orientation est donnée par les conditions dans lesquelles se développe et grandit une ligne d'*individuation progressive* : c'est, en un mot, le *produit du syndicat*.

Et quand les ouvriers se proposent de révolutionner toute la société présente, ils veulent changer *ab imis* l'actuelle constitution économique, ils forment et élaborent, eux et eux seuls, les nouvelles notions de l'Ethique et du Droit (que les solidaristes recevaient d'abstractions...) et fixent les nouvelles *normes* de conduite nécessaires, tutélaires et garantes de la vie sociale, les revêtant, ainsi, en opposition au droit constitué par l'Etat, de formes pénales spécifiques et de sanctions sociales.

Ils n'ont pas besoin de demander « au socialisme juridique » leur émancipation et peuvent bien s'écrier : « Messieurs les juristes et solidaristes, la solidarité, qui est ce qui existe de plus beau et de plus sympathique dans ce laid et dur monde d'immoralité, d'infamie, d'égoïsme, de méchanceté, de vol, d'assassinat, nous la faisons, nous, pratiquement sans tant de bavardage philosophique et sociologique ; nous seuls aujourd'hui la faisons valoir avec nos ligues et nos grèves, vraies démonstrations de l'héroïsme moderne, explosions sublimes des vertus sacrées et neuves de sacrifice, d'abnégation et d'amour fraternel ; réponse fière et digne du saint *courage civil*, qui n'est pas violent et homicide, à nos exploiteurs et bourreaux déguisés ; nous, dans un élan suprême et une explosion de force et de puissance qu'on ne peut réfréner et qui sont l'élan et l'explosion de la nouvelle *énergie humaine* (1). Celle-là est nôtre... et nous la ferons aboutir enfin par les voies indéfinies de l'histoire que connaissent notre douleur et notre espérance, et que connaîtra notre joie, notre suprême joie, avec les moyens employés par notre force qui brise, qui broie, qui dissout et qui rénove... et non par vos bonnes raisons, par vos arguments doctoraux, dans vos abstractions, qui ne sont que de mauvaise métaphysique, sinon une nouvelle imposture... »

Voici notre conclusion :

Le « socialisme juridique ou solidarisme » est une idéologie des juristes, une *idéocratie* comme l'appellerait Blunschli, c'est-à-dire un *idéalisme politique*, qui ne répond à rien, ne réalise rien, vit en l'air.

Le « socialisme ouvrier » ou « syndicalisme révolution-

(1) Que dans le prolétariat se développent une nouvelle *aristocratie* et une nouvelle *énergie* humaine, le professeur Vilfredo Pareto l'admet aussi.

naire » s'oppose au premier ; lui et lui seul effectue *l'émancipation du travail*, brise les rapports hérités historiquement de *divisions*, de *dominations* et de *subordinations* entre les classes, — inaugurant le *novus ordo* (dans un sens non virgilien...) de la société *sans classes*, homogènement travailleuse ; il réalise, en la rendant effective et fonctionnelle, la grande *idéalité sociale* qui est l'immense âme radieuse et frémissante, l'*idée force* du *beau, fort* et *jeune* monde du travail : la *solidarité*.

(*Traduit par L. C.*)

Sergio Panunzio.

LES GRÈVES

FRANCE

Le Mouvement ouvrier dans les Vosges (1).

(*fin.*)

L'enquête menée au sujet de cette affaire n'ayant pas abouti, le meurtrier et les motifs qui le poussèrent à commettre son acte sont restés inconnus. Bien des suppositions ont été faites, toutes se ressentent de l'esprit de parti. Les jaunes ont vu dans l'attentat le crime d'un rouge, auquel l'obscurité aura fait commettre une méprise. Les autorités, tenant avant tout à calmer la surexcitation des esprits, ont prétendu qu'il devait s'agir d'une vengeance, n'ayant rien à voir avec la grève. Les rouges, avec beaucoup plus de raison selon moi, accusent les jaunes. Ceux-ci, en effet, ont donné en d'autres circonstances la mesure de leur brutalité et, dans les bagarres, ils furent toujours les seuls à se servir d'armes à feu.

Cependant, favorisées par les faux bruits et les promesses que répandaient les agents du patronat. les rentrées se faisaient de jour en jour plus nombreuses. Bientôt, la situation de la grève apparut désespérée. Un dernier effort, tenté le dimanche 26 novembre, par Pernot et Lapicque, ne put enrayer la débandade. Le Comité, à bout de forces, décida de mettre fin à la grève. Sur son instance, le sous-préfet obtint, le 28, une suprême entrevue des patrons et des délégués ouvriers. Ceux-ci cédèrent sur tous les points en

---

(1) Voir nos deux derniers numéros.

litige. Ils consentirent au renvoi des trente-cinq victimes désignées. Un accord fut signé et le travail reprit partout le 29 au matin, exactement deux mois après l'ouverture du conflit (1).

Le traité intervenu n'accordait aux ouvriers ni l'augmentation réclamée, ni la suppression des primes et des mises à pied, ni le maintien des heures anciennes d'entrée et de sortie. Les patrons consentaient toutefois à continuer l'installation des réfectoires, à fournir les outils nécessaires au nettoyage, à verser au remplaçant la totalité du salaire, et à rétribuer certains cas de chômage involontaire. Les avances de quinzaines devaient être étendues à tous ceux qui les demanderaient. Toutes facilités seraient données à l'ouvrier pour vérifier le produit de son travail. Aucune distinction ne serait faite entre syndiqués et non-syndiqués, ni pour l'embauchage ni pour la répartition de la tâche.

Mais les articles les plus importants furent ceux ayant trait à la création et au fonctionnement, dans chaque usine, d'une commission ouvrière, devant servir de « trait d'union » entre les patrons et les travailleurs. Chacune de ces commissions se composerait de cinq membres, élus au scrutin secret et à la majorité relative, par tous les ouvriers des deux sexes âgés de plus de dix-huit ans. La Société fixerait la date et le lieu du vote. Pour être éligible, il faudrait être majeur et appartenir au personnel depuis deux ans au moins. La durée des fonctions des délégués serait de quatre années, la commission étant renouvelée par moitié tous les deux ans, et tout délégué quittant l'établissement devant être remplacé dans les deux mois de son départ. Une fois par mois, le gérant ou son représentant recevrait séparément chacune de ces commissions, pour prendre connaissance de « toutes réclamations relatives au travail et de toutes observations utiles soit à la collectivité ouvrière, soit à l'un des ouvriers, suivant les cas. » La Société s'engageait en outre à ne jamais inquiéter les délégués « à raison des

---

(1) A l'usine Bluche, la moitié du personnel continua la lutte durant quarante-huit heures encore, et rentra sans avoir obtenu une seule concession.

réclamations qu'ils porteraient en cette qualité devan elle. »

La reprise du travail ne suffit pas à calmer les rancunes de Gillotin et de ses acolytes. Les jaunes, victorieux, se montrèrent plus arrogants que jamais et suscitèrent de nouvelles bagarres sanglantes. Les directeurs et les contremaîtres s'ingénièrent à violer l'accord conclu. L'élection des commissions d'usine eut lieu un mois plus tard. Elle fut abominablement faussée. Tandis que des ouvriers faisant partie du personnel n'étaient pas admis au vote, les monteurs de chaîne, les contremaîtres, les employés de bureau, et jusqu'aux concierges et garde-nuit, donnèrent leurs voix.

Malgré tout, le syndicat de Fraize-Plainfaing-Saulcy reste debout. L'échec de la grève n'a pu ni l'abattre ni le décourager. La plupart de ceux qui ont abandonné le Comité, dans les derniers jours de novembre, ont cédé à la nécessité, mais ont conservé leurs sympathies aux militants. Nul doute que la bataille perdue ne recommence quelque jour, avec plus de chances de succès. En attendant, la lutte s'est transportée sur le terrain politique : Pernot, aux actuelles élections législatives, est candidat contre l'industriel millionnaire Ancel-Seitz.

14° — *Développement de la Fédération, 1905.*

Les grèves d'Etival et de Plainfaing n'absorbaient pas complètement l'activité fédérale. Tout en soutenant énergiquement les papetiers et les tisseurs de la Meurthe, Pernot continuait son inlassable propagande. Si l'on excepte les syndicats raonnais, dont il sera question plus loin, les organisations nées à cette époque appartiennent à l'arrondissement de Remirement et à l'industrie textile. Ce sont les syndicats de Cornimont, Ventron et Le Val d'Ajol.

Dans cette dernière localité, le groupement fut la conséquence d'une grève. Les ouvriers de l'usine Georges, auxquels on avait confié un nouveau genre de travail, avaient constaté avec étonnement que leurs salaires s'en trouvaient considérablement diminués. Quelques-uns d'entre eux, pour

une quinzaine, ne touchaient que dix-sept, dix huit ou vingt francs. Ils avaient osé réclamer au bureau. On les avait envoyé promener. C'est alors qu'ils s'étaient décidés à faire appel à Pernot.

Celui-ci, dans une première réunion, jeta les bases d'un syndicat. Quelques jours plus tard, il revint en compagnie de Renard. Ils se trouvèrent en présence de Strub et de Ponthière, dépêchés par Flayelle, pour les contredire. Après une séance fort mouvementée, les deux jaunes se retirèrent confondus. Ils furent plus heureux à Saulxures et au Thillot, où leurs tentatives « d'indépendance » réussirent à contrecarrer l'action des rouges.

En août, après la grève d'Etival, la Fédération comptait déjà de huit à dix-mille membres cotisants, et la propagande engagée permettait l'espoir d'en compter bientôt davantage. Pernot jugea le moment venu de donner corps au rêve caressé par lui depuis quelque temps : céder à un autre la conduite de la fédération syndicale, afin de se consacrer entièrement à l'imprimerie, au journal et à la politique.

Dans ce but, il adressa au Conseil général une nouvelle demande de subvention. Cette demande subit naturellement le sort des précédentes, elle fut repoussée. Pernot déclara alors qu'il appartenait aux syndicats de faire le nécessaire pour mettre en application les vœux adoptés par les derniers Congrès. Il leur soumit, par la voie du journal, un projet de Bourse du Travail facile à réaliser. Chaque syndiqué verserait annuellement cinquante centimes. Cela ferait au bas mot 4.000 francs. 2.000 seraient employés au local et aux frais d'entretien. Les 2.000 autres serviraient à appointer un secrétaire permanent.

Ce projet fut accueilli favorablement par les fédérés. Aucune observation ne fut formulée à son encontre. Plusieurs syndicats, l'ayant mis en discussion dans leurs assemblées générales, l'unanimité des ouvriers s'y rallia. Mais les grèves de la Haute-Meurthe vinrent sur ces entrefaites détourner vers d'autres préoccupations l'attention des militants. La Bourse du Travail des Vosges fut remise à plus tard.

Sous l'influence des événements, la politique de *L'Ouvrier Vosgien* se modifiait sensiblement dans un sens plus socialiste. Son rédacteur le plus modéré, un bon fonctionnaire radical et patriote, aimant à manger du Prussien,

avait dû se retirer. De nouveaux collaborateurs, ouvriers pour la plupart, l'avaient remplacé. Le journal accordait maintenant beaucoup de place aux questions syndicales. Il ne ménageait plus autant les radicaux. Parfois même, il hasardait une note franchement révolutionnaire.

Quant à son concurrent, *Le Travailleur*, le pauvre canard ne volait plus que d'une aile. Plus d'une fois, il faillit cesser sa publication. Les patrons ne versaient plus que de loin en loin. Cayol avait bien du mal à leur arracher, à force d'instances, les quelques pièces de cent sous nécessaires.

Désemparé, il essayait de tous les moyens pour se tirer d'embarras et cherchait partout une issue à sa situation. Il alla jusqu'à sonder les rouges, pour voir s'il ne lui serait pas possible de se raccrocher à eux. C'est ainsi qu'à Loquier, très étonné de recevoir sa visite, il confia qu'il était anarchiste. C'est ainsi qu'à Golbey, au cours d'une conférence donnée par Sergent, du Livre, on le vit monter à la tribune, dauber sur les syndicats jaunes, faire l'éloge des rouges, chanter l'Internationale et participer à une collecte pour les grévistes d'Etival !

Fin octobre, au moment où la grève de Plainfaing battait son plein, *Le Travailleur* disparut, par la mort soudaine de son directeur. Le malheureux était dans la plus noire misère. Les patrons qui s'étaient servis de lui ayant refusé tout subside, on l'enterra aux frais de la ville. A peine une demi-douzaine de personnes suivirent son cercueil.

15° — *Les grèves de Raon, 1905-1906.*

Il me reste à parler des grèves de Raon, dont la seconde s'est terminée il y a un mois à peine. Ces grèves, par leurs péripéties, présentent une grande analogie avec celles d'Etival et de Plainfaing. Comme celles-ci, elles ont eu pour théâtre la vallée de la Meurthe.

Raon-l'Etape et La Neuveville sont deux bourgs situés à la frontière de Meurthe-et-Moselle, sur la ligne de Lunéville à Saint-Dié. Séparés l'un de l'autre par la rivière, ils forment une agglomération dépassant sept mille habitants. Il n'y a pas d'industrie textile dans ces deux localités. Mais

il y existe un commerce de bois très actif, d'importantes papeteries, une fabrique de chaussons et des carrières de trap et de granit.

Etival n'est guère éloigné de Raon, son chef-lieu de canton, que de quatre ou cinq kilomètres. La grève des ateliers Nusse et Bodet eut sa répercussion dans la petite ville. Pernot vint y donner plusieurs conférences à la suite desquelles se créèrent, au mois d'août 1905, un syndicat du bois et un syndicat des carrières.

Ces carrières sont exploitées par la Société Ramu et Cie. Les produits qu'on en retire sont employés principalement à l'empierrement des routes. En été, jusqu'à deux cent quatre-vingts ouvriers y sont occupés. Novembre venu, ce chiffre descend à cent cinquante.

Au 1er septembre, le patron, mécontent de la formation du syndicat, aggrava le règlement en vigueur sur ses chantiers et commença les persécutions contre les militants. Aux termes du règlement, le coup de sifflet d'appel, pour la demi-journée du soir, était donné à une heure moins cinq, les entrées étaient admises jusqu'à une heure cinq. Tout ouvrier arrivant passé ce délai, était frappé d'une amende, fixée par le patron lui-même et variant de un à deux francs. Ces amendes devaient être versées à une caisse de secours spéciale, administrée par des délégués patronaux et des délégués ouvriers, ces derniers choisis par leurs camarades.

Or, malgré leurs réclamations répétées, les représentants des ouvriers n'avaient jamais été convoqués. Ils ignoraient totalement le montant de la somme en caisse, somme placée dans l'entreprise et rapportant un intérêt. D'autre part, les ouvriers n'étaient pas du tout satisfaits de la disposition adoptée au sujet des entrées. Le 10 octobre, ils formulèrent leurs plaintes au patron. Celui-ci refusa de rien examiner. Les carriers se mirent donc en grève, priant en même temps le juge de paix d'essayer la conciliation. M. Ramu, devenu soudain moins intransigeant, céda. Le travail reprit après un seul jour de suspension. Un procès-verbal signé par les deux parties, accordait aux grévistes neuf revendications, savoir :

1° Le respect du syndicat ; 2° la suppression des amendes et la restitution de celles déjà versées ; 3° l'appel par deux coups de sifflet, donnés, l'un à une heure moins dix, l'autre

à une heure juste ; 4° l'égalité de cubage des grands wagons à la carrière de pierre bleue ; 5° l'égalité de prix pour les mineurs de la bigarrée et de la pierre verte ; 6° le paiement de toute mine commencée et inachevée ; 7° l'augmentation des heures supplémentaires à raison de 25 p. 100 pour tous ; 8° L'identité des heures de travail, en cas de mauvais temps, pour les casseurs et les hommes du raccordement ; 9° enfin, la promesse qu'aucun renvoi n'aurait lieu pour fait de grève.

A la suite de ce succès, le nombre des syndiqués passa de cent soixante à deux cents. Mais, bientôt, le patron viola l'accord signé, comme il avait auparavant violé le règlement établi par lui. Des camarades furent renvoyés pour délit d'opinion. Le remboursement des amendes fut une comédie. Les intéressés ne touchèrent que des sommes dérisoires, bien inférieures à cellles qu'ils avaient versées. Ainsi, l'un d'eux reçut 2 fr. 50 au lieu de 50 francs qui lui étaient dus.

Une nouvelle agitation se manifesta parmi les ouvriers. Ils se préparèrent à reprendre la lutte. Le patron était au courant de leurs menées. Apprenant que le syndicat venait d'acheter un drapeau rouge, il disait à un chef de chantier : « Méfiez-vous, Monsieur Louis, vos ouvriers doivent comploter quelque chose. Ils se sont payés un beau drapeau tout neuf, ils ne peuvent faire moins que les jeunes filles qui ont une robe neuve ! »

Cependant, le conflit n'éclata qu'en décembre, quand se fut terminée la grève de Plainfaing. Les carriers adressèrent à M. Ramu une liste fort longue, comprenant dix-neuf revendications. Ils exigeaient notamment :

La cessation de la pression antisyndicale ; l'abolition complète du règlement du 1er septembre ; le remplacement à bref délai des appareils de cassage dangereux ; la vérification, par les délégués ouvriers, du compte des amendes remboursées ; l'application de l'accord du 10 octobre en ce qui concernait le cubage des grands wagons ; la suppression des engagements ; la paie des heures de veillées forcées aux hommes travaillant à forfait ; l'établissement d'une mesure unique pour la paie des rocteurs ; diverses augmentations de tarif ; la réintégration d'un ouvrier renvoyé ; le renvoi de deux contremaîtres et d'un jaune.

En lui faisant parvenir cette liste, les ouvriers prévenaient

le patron qu'ils lui laissaient huit jours pour accepter ou refuser les satisfactions réclamées. Ce faisant, ils pensaient éviter le piège tendu aux travailleurs par la « nouvelle jurisprudence vosgienne », comme dit Pernot, jurisprudence récemment consacrée par la condamnation des tisseurs de Nomexy. M. Ramu leur répondit que les réclamations collectives n'étant pas admises sur ses chantiers, il considérait demande et pré-avis comme non avenus! Et voilà comment, en s'appuyant sur la justice républicaine, on supprime le droit de grève!

Les ouvriers firent grève quand même, au bout de huit jours, et le patron laissa chômer les tribunaux. Il se borna à faire coller sur toutes les murailles de Raon des affiches relatant les circonstances et les résultats du procès Peters et détaillant les condamnations encourues par les tisseurs de Plainfaing pour attentats à la liberté du travail. Ces placards n'eurent aucun effet sur les grévistes, qui s'occupaient d'organiser la résistance en établissant des cuisines communistes.

Les premiers temps, tout alla bien. Le syndicat avait mille francs en caisse. La paie de novembre venait d'être touchée. Les souscriptions affluaient. Ramu, pour influencer les grévistes, était réduit à embaucher des ouvriers inexpérimentés, qui, dans les chantiers, frappaient bien fort toute la journée pour faire croire à une reprise.

Le jeudi 22 décembre, dix grévistes trahirent leurs camarades. Ceux qui allaient au bois pour les soupes furent attaqués à coups de pierres par les renégats. Le même jour, au retour de la quotidienne manifestation contre les jaunes, à l'entrée des carrières, le cortège syndical rencontra, en pleine rue, le patron revenant de la gare.

M. Ramu est aussitôt entouré, conspué, quelque peu malmené. On l'oblige à embrasser le drapeau rouge! On ne le lâche qu'après la promesse formelle qu'il va télégraphier aux actionnaires pour les prier d'accorder satisfaction aux grévistes. Délivré, l'exploiteur se rendit en effet au bureau du télégraphe. Mais ce fut pourr éclamer au préfet la protection de la troupe. On se contenta de lui envoyer des gendarmes.

De nouvelles affiches apprirent alors aux carriers que la Société Ramu fermait ses chantiers et invitait ses ouvriers

à passer à la caisse pour y recevoir leur compte définitif. Après réflexion, les grévistes se présentèrent au bureau le 11 janvier. On leur remit le montant des journées dues pour décembre, mais non les sommes déposées en garanties pour les outils. Le contrat de travail ne pouvait donc être résilié de ce fait.

Le patron était parti en villégiature à Nancy. Le sous-préfet de Saint-Dié essaya une intervention. Un moment, on espéra que tout allait finir au mieux pour les travailleurs, qui consentaient à certaines concessions. Mais Ramu, revenant brusquement sur une première décision, déclara exiger le renvoi de dix-neuf grévistes, dont le Comité tout entier. Tout espoir d'entente s'écroula.

Au début de février, une cantine installée dans l'exploitation fut incendiée. Les ennemis des grévistes accusèrent ceux-ci d'avoir mis le feu. Les syndiqués protestèrent. Mais les gendarmes profitèrent de cet incident pour redoubler de brutalité. Au retour du patron, surtout, le lundi 12 février, ils se signalèrent par une charge odieuse.

Mais les souscriptions diminuaient. Les fonds recueillis dans une fête, donnée au profit de la grève avec le concours d'amateurs spinaliens et d'ouvriers italiens de Senones, avaient été rapidement épuisés. Les soupes communistes durent cesser de fonctionner. Ce fut la fin. Le mercredi 18 février. la rentrée s'opérait aux conditions patronales.

16° *Conclusion.*

En ce moment, pour la première fois depuis de longs mois, aucun conflit n'existe dans les Vosges. Le mouvement est actuellement absorbé par la politique électorale, les militants des syndicats étant en même temps ceux du parti socialiste.

Quelle sera, au 1er mai 1906, l'attitude du prolétariat vosgien ? Il serait assez difficile de le présager. En dépit du vote émis à Moyenmoutier, les organisations ne semblent pas s'en préoccuper beaucoup. Mais les patrons auraient tort de se fier à ce calme qui peut être trompeur. Tout dépendra probablement des circonstances.

Seuls les typos se préparent à la lutte. Un congrès tenu à

Belfort, les 24 et 25 décembre, réunissait quinze sections sur les dix-sept adhérentes aux deuxième et troisième groupes de la Fédération du Livre. Ce congrès a décidé l'action générale pour les neuf heures au premier mai. En conformité avec cette décision, la section d'Epinal a organisé le 17 janvier une réunion à laquelle assistaient 90 ouvriers de la corporation. Tous, syndiqués ou non, se sont affirmés prêts à marcher. Si les patrons, déjà pressentis à ce sujet, refusent d'accorder la revendication, la grève est certaine.

En attendant, les Vosges ont eu leur petite affaire antimilitariste. Loquier, après avoir subi deux perquisitions et avoir vu annuler une première procédure, est passé aux assises de mars. Son crime était d'avoir mis en vente : le *Manuel du Soldat* ; « Guerre, Patrie, Caserne » ; « Aux Conscrits » ; et quelques autres brochures. Loquier a été condamné à six mois de prison, *sans sursis*.

Pernot, dans *L'Ouvrier vosgien*, a protesté contre ces poursuites. Du reste, les idées du secrétaire fédéral ont évolué quelque peu, depuis l'époque, — pas si lointaine pourtant, — où il attaquait les décisions du Congrès de Bourges. N'écrit-il pas, dans son journal du 25 février dernier :

«... Ah oui, l'entente entre le capital et le travail ? En voilà encore une duperie capitaliste !

« Depuis longtemps déjà, la Fédération des syndicats ouvriers des Vosges a tenté de constituer une commission mixte, mais les patrons auxquels elle s'est adressée pour celà, l'ont envoyée promener.

« Ces jours derniers encore, la Fédération du Livre a fait la même démarche auprès de l'Union des maîtres imprimeurs de France, ceux-ci viennent de rejeter toute idée d'entente avec les ouvriers.

« Par ce refus, les maîtres imprimeurs viennent de donner raison à la Confédération Générale du Travail, aux partisans de l'action directe.

« En effet, au dernier Congrès national corporatif de Bourges, notre ami Keufer avait chaudement défendu la tactique évolutionniste qui était celle de la Fédération du Livre et la nôtre dans les Vosges.

« La réponse des maîtres imprimeurs français vient de nous prouver que nous avions tort et que nous ne pouvions rien espérer de l'entente entre le capital et le travail.

« D'après les patrons eux-mêmes, c'est la lutte de classe qui est la vérité. Soit, mais elle pourrait avoir pour eux des conséquences qu'ils ne semblent pas prévoir. »

Georges Airelle.

Janvier-Mars 1906.

REVUE CRITIQUE

Les « Droits Acquis » de Lassalle (1).

La traduction de cet ouvrage fait le plus grand honneur à tous ceux qui y ont collaboré et on ne saurait trop louer le zèle pour la science et le désintéressement dont a fait preuve M. Andler, en dirigeant cet énorme travail. Nous sommes maintenant en possession du plus grand monument que la fraction du socialisme allemand étrangère à la pensée de Marx ait construit pour expliquer la transformation des institutions en temps révolutionnaire.

Il est difficile d'imaginer deux esprits aussi dissemblables que ceux de Lassalle et de Marx : le premier tout préoccupé des déterminations abstraites qui remplaceront la réalité et de leur utilisation scolastique, le second fermement attaché aux réalités économiques ; le premier érudit et logicien subtil, le second historien et philosophe ; le premier voulant donner à sa pensée son entier développement, le second semblant toujours craindre de s'aventurer dans une exposition trop complète et jalonnant seulement son œuvre d'observations profondes destinées à devenir des principes de recherches futures pour ceux de ses disciples qui sauraient les entendre.

Les méthodes de Lassalle sont brillantes et séduisent tou jours les esprits habitués à nos disciplines françaises, amoureux de belles constructions symétriques et solides logiquement, désireux de tout ramener à l'unité ; mais elles sont fort dangereuses pour celui qui veut atteindre la vraie con-

(1) Théorie systématique des droits acquis. Conciliation du droit positif et de la philosophie du droit, par Ferdinand Lassalle ; traduction française par J. Bernard, J. Molitor, G. Mouillet, A. Weill, revue et accompagnée d'une préface, par Ch. Andler. (*Paris, Giard et Brière*, 1904).

naissance du réel historique et elles ont été, plus d'une fois, regardées comme sophistiques. Iehring a vivement critiqué le procédé qui consiste à essayer de déduire des vérités nouvelles d'une scolastique dont la seule justification est de donner une certaine facilité pour l'exposition de règles dans l'enseignement élémentaire. Voici ce qu'il disait des raisonnements que l'on trouve au Digeste : « Nous nous tromperions si nous voulions leur accorder autre chose qu'une valeur purement technique et de forme. Les juristes romains, autant que je puis en juger, n'ont jamais couru ce danger ; je ne me souviens pas de les avoir jamais vu tirer des conséquences pratiques d'un point de vue purement constructif ; leur tact sain les préservait de cet écueil. Leurs constructions appartiennent aux appareils gymnastiques de l'enseignement ; elles ont une destination très modeste et purement académique. » (*Du rôle de la volonté dans la possession*, trad. franç., p. 234).

Lassalle prend, au contraire, ces constructions scolastique pour la cause des développements historiques ; il croit que les choses se sont produites pour la raison qui satisfait un logicien moderne, rompu aux finessses des luttes de l'école ; il ne s'étonne pas de trouver que la Convention ait suivi des principes que lui, Lassalle, devait poser trois quarts de siècles après les événements. Iehring observe malicieusement que ces *inversions idéologiques* conduisent souvent à des conclusions qui sont en contradiction avec les faits : « Appius Claudius, dit-il, ou Corruncanius ont donc pensé comme Huschke et Lassalle. Voyons s'ils ont eu du succès auprès du peuple romain avec leurs déductions spéculatives. ... Chose étrange, *le peuple romain n'écoute point la vérité* » (p. 80), c'est-à-dire la vérité de Lassalle.

Je vais donner, tout d'abord, un exposé très sommaire des idées de Lassalle et je montrerai ensuite comment la question devrait être traitée en suivant des principes marxistes.

Lassalle avait trouvé dans l'enseignement une ancienne thèse française d'après laquelle la loi peut seulement rétroagir quand elle porte sur des dispositions d'ordre public (tome I, p. 36), et une thèse de Savigny d'après laquelle les lois ne peuvent rétroagir quand elles « concernent l'acquisition des droits, c'est-à-dire le rattachement d'une institution

juridique à un individu », mais peuvent rétroagir quand elles « concernent l'existence des droits, c'est-à-dire l'existence ou la non-existence d'une institution juridique et sa nature » (p. 30). Lassalle observe que ces règles laissent de côté le droit pénal, tandis que, d'après lui, « le principe supérieur qui doit régir la théorie de la rétroactivité, *l'idée juridique suprême*, devra pouvoir s'affirmer également dans le droit privé et dans le droit pénal ; dans les deux domaines, une même idée maîtresse doit être également appliquée » (p. 42).

Cette proposition fondamentale de Lassalle semblera éminemment contestable à toute personne habituée à la pensée marxiste : en effet, le droit privé possède un contenu économique qui manque dans le droit pénal et cette considération peut être de nature à tout modifier. Lassalle veut ignorer toute relation entre l'économie et le droit, aussi fonde-t-il ses principes sur des considérations simples empruntées à la pratique criminelle.

Les deux règles de Lassalle sont formulées de la manière suivante : « Nulle loi ne peut rétroagir si elle ne peut atteindre l'individu que par l'intermédiaire de ses actes volontaires. Toute loi peut rétroagir si elle atteint l'individu en dehors des actes de sa volonté, si, par conséquent, elle atteint immédiatement l'individu dans les qualités qu'il ne s'est pas données lui-même, qui lui sont communes avec l'humanité tout entière ou dans celles qu'il tient de la société, ou si elle l'atteint uniquement dans la mesure où elle modifie cette société dans ses institutions organiques ». Il ajoute que « le concept de rétroactivité n'est pas autre chose que celui d'un empiètement sur la liberté et la responsabilité de l'homme ». Il justifie sa thèse en supposant le discours suivant qu'un condamné adresserait à l'auteur d'une loi rétroactive : « Si à telle ou telle époque passée, la loi avait attaché à mon acte telle ou telle conséquence, je ne l'aurais pas commis. Car j'étais libre de le faire ou de ne pas le faire ». La loi ne peut faire qu'un acte accompli n'ait pas eu les motifs qui l'ont effectivement déterminé ; « une loi rétroactive attribue après coup à l'individu des intentions, des actions différentes des siennes ; une loi rétroactive supprime le vouloir de l'individu... De même que le libre arbitre, le savoir et la pensée de l'individu sont niés et supprimés par une semblable loi... La détermination personnelle la plus

libre, la pensée et le vouloir, expression de la spontanéité la plus intime de l'individu, et conséquemment l'esprit lui-même, sont transformés par la rétroactivité en choses passives, inertes, à la merci des événements extérieurs... La liberté de penser et de vouloir sont des principes intangibles sur lesquels repose tout droit en général » (pp. 67-71). Ces raisonnements dérivent évidemment, comme je l'ai dit, de notre pratique criminelle.

Ces principes n'ont pas toujours été reconnus et l'Orient ne semble pas avoir éprouvé de difficultés à admettre la rétroactivité, ce que Lassalle explique au moyen des philosophies orientales, qui ignoraient la liberté (p. 80). Il faut donc admettre que le droit naturel n'est pas immuable. « Le droit naturel est lui-même un droit historique ; c'èst une catégorie de *nature* et de *développement historique ;* et il l'est nécessairement, car l'esprit lui-même n'est qu'un *devenir dans l'histoire* » (p. 83). Lassalle croit avoir fait ainsi disparaître toute opposition entre le droit naturel et l'histoire ; quelques personnes jugeront, peut-être, qu'il a ajouté une formule vide à l'arsenal de la scolastique du droit.

Quelques exemples sont nécessaires pour bien faire entendre la pensée de Lassalle. On pourra sans injustice porter de 21 à 25 ans l'âge de la majorité ; les actes déjà accomplis par les individus retombant à l'état de mineurs, seront valables. Si une loi abolissait la règle qui accorde l'émancipation au mineur qui se marie, ceux qui se sont ainsi émancipés le resteraient, parce qu'ils ont acquis leur état par un acte de leur volonté (pp. 86-88). Une loi qui supprime le divorce n'est pas injuste, parce qu'elle s'applique seulement à des *facilités* que la législation avait accordées aux époux et ne touche pas à des actes volontaires. « La liberté humaine, le droit primordial de l'individu, qui est de connaître au préalable la nature de son action, n'est donc pas violé. Si l'on prétendait, avec Savigny, que les nouveaux motifs du divorce fussent également applicables au passé, on ferait rétroagir la loi d'une façon scandaleuse, car dans ce cas, une action volontaire de l'individu déjà accomplie recevrait après coup un autre caractère et aurait des conséquences différentes de celles qu'il connaissait en l'accomplissant » (pp. 90-91).

Par une construction scolastique, Lassalle passe aux cas où la volonté n'intervient pas d'une manière apparente. Il

y a, selon lui, dans la famille « identité substantielle entre les personnes et les volontés des personnes » ; ainsi « l'acquisition d'un héritage est le résultat d'un acte volontaire du testateur, qui apparaît comme l'acte propre de l'héritier lui-même » (p. 99). Voilà bien une théorie qui tombe sous le coup des critiques de Iehring.

L'objet principal du livre est d'arriver à expliquer l'abolition du régime féodal. A l'époque de la Révolution, la conscience juridique n'admettait plus la création de nouvelles relations féodales ; les droits anciens ne pouvaient donc être maintenus, car « un droit ne pouvait être stipulé valablement dans un contrat par l'individu que jusqu'au jour où *l'existence générale* d'un semblable droit se heurterait à la conscience de l'esprit public qui le nierait et le déclarerait impossible ». Cette abrogation ne pouvait donner lieu à aucun dédommagement, parce que cela serait revenu « à accorder à des classes ou à des individus le droit de prélever un tribut sur l'esprit public avant de lui permettre de poursuivre son évolution ; ce serait admettre que *l'esprit public* est sous la dépendance tributaire de ces classes et de ces individus » (pp. 241-242). Cette théorie du *respect de l'esprit* est un pur jeu scolastique et je ne vois pas que Lassalle ait autant amélioré qu'il le croyait, les anciennes doctrines.

Il trouve que l'argumentation de Merlin ressemble fort à des déclamations ; que disait le célèbre juriste français? « Une loi nouvelle ne rétroagit pas réellement lorsqu'elle fait revivre une loi écrite dans le cadre éternel et imprescriptible de la nature : elle efface, par sa toute puissance, les actes qui, *pendant le sommeil de celle-ci*, ont porté atteinte aux droits les plus sacrés de l'homme » (p. 233).

Je veux bien admettre que ce « ne sont pas des arguments juridiques scientifiques », mais je ne trouve pas ceux de Lassalle plus capables de rien démontrer à autrui. Pour Merlin le droit féodal est entaché de nullité, mais il a pu produire des effets jusqu'au jour où cette erreur fondamentale a éte reconnue ; — pour Lassalle ce droit est devenu nul lorsqu'une conception juridique nouvelle n'a plus accepté la formation de nouveaux actes entachés de féodalité. Pratiquement, c'est la même chose ; mais le raisonnement de Merlin, quoiqu'en dise Lassalle, a été convaincant, parce qu'il était conforme à une longue tradition des écoles ; les

canonistes avaient souvent fait appel au droit naturel pour défendre les intérêts de l'Eglise ; — le raisonnement de Lassalle, réduit en termes vulgaires mais clairs, revient à dire qu'un droit devient caduc lorsqu'il a cessé de plaire aux gens qui ont acquis le pouvoir de parler au nom de la conscience publique; cette doctrine ne doit pas nous étonner sous la plume de ce *théoricien de la force prussienne*.

Je vais maintenant reprendre sommairement ces questions. Pourquoi la rétroactivité ne blessait-elle pas les Orientaux ? Chez que chez eux, il n'y avait pas vraiment un droit, mais seulement des interventions de forces divines auxquelles il faut obéir alors même que les décisions seraient contradictoires; aucun raisonnement ne saurait prévaloir contre la volonté des dieux.

Chez les Grecs nous trouvons un pouvoir à caractère militaire ; le tyran est un général soumettant une ville à un régime d'état de siège ; l'assemblée populaire est une bande de guerriers ; aussi « la conscience grecque, dit Renan, dans les conjectures embarrassantes, est satisfaite par cette raison péremptoire : Dios d'eteleieto boulê » (*Histoire d'Israël*, t. III, p. 91) ; les abus que causèrent la tyrannie et la démocratie conduisirent les philosophes à opposer une doctrine de justice rationnelle au fait législatif, mais leur voix ne fut pas beaucoup écoutée. Lorsque le droit apparaît enfin dans tout son éclat. lorsqu'il entre dans le moment économique, l'idée de non-rétroactivité devient évidente : on ne veut pas qu'une affaire conclue d'une certaine manière puisse être modifiée par des causes extérieures.

Nous ne révenons pas à la théorie de Lassalle, relative au *respect de l'esprit* ; on trouve injuste une législation qui serait en contradiction avec la bonne marche des affaires ; ce n'est pas l'économie qui suit les théories philosophiques du droit, ce sont celles-ci qui se construisent pour le service de l'économie, suivant ce principe marxiste : « Les transactions entre les agents de la production sont justes quand elles sont les conséquences naturelles des conditions de la production. »

Le droit moderne est tout dominé par l'économie ; c'est pour cette raison qu'il a rejeté les solutions du droit canonique et qu'il a tout emprunté au droit romain ; celui-ci

doit sa supériorité à ce qu'il a été particulièrement lié à la production rurale. Le monde moderne est donc fermement attaché au principe de la non-rétroactivité.

Que faut-il maintenant entendre par cette conscience juridique que Lassalle considère scolastiquement ? Il ne peut la connaître qu'au moyen des règles du droit et raisonne sur elle comme font les évolutionnistes ; ceux-ci disent que la concurrence vitale donne la victoire aux plus aptes et les plus aptes sont ceux qui triomphent ; Lassalle assure que le droit se transforme quand la conscience juridique change et il ne connaît ce changement que par les transformations du droit qu'il devrait expliquer.

L'historien des institutions procède autrement ; il cherche à se représenter les divers types qui dominent successivement le droit : l'hoplite grec, le patricien rural de Rome, le dignitaire écclésiastique, le baron, ou le bourgeois du moyen âge, le propriétaire cultivateur de la France révolutionnaire. Les marxistes ont souvent dit que l'*homme abstrait* du XVIII[e] siècle était l'homme du Tiers-Etat ; la Déclaration des Droits exprime les garanties que désiraient tous les agronomes : plus de régime féodal, plus d'arbitraire administratif, contrôle du pays sur l'emploi de l'impôt et meilleure répartition des charges. Suivant Marx la classe dominante formule comme droit général ce qui correspond à ses propres moyens de gagner sa vie ; le Tiers-Etat ne conçoit plus que de la propriété roturière ; il annexe au domaine rural ce que la féodalité avait réservé pour l'usage des seigneurs (chasse, droits sur les eaux). Quant aux gens étrangers au Tiers-Etat, ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs droits anciens étaient regardés comme fort négligeables : Siéyès qui, en proclamant que le Tiers-Etat doit être tout, avait formulé la thèse qu'on appliquait en changeant de régime, fut scandalisé de voir supprimer les dîmes ; il déclara que le pays ne pourrait devenir libre puisqu'il ne respectait pas la justice. Le Tiers-Etat faisait descendre le clergé sur le plan de la roture ; le prêtre devait devenir un commis recevant des gages comme tous les commis.

Maintes fois, on a célébré les merveilleux résultats obtenus par la suppression du régime féodal ; il est certain que c'est en pensant à cette histoire que Marx attribua aux révolutions la mission de défendre les forces productives contre les exactions des détenteurs d'anciens titres. Même en

dehors des temps révolutionnaires, la législation n'intervient-elle pas pour défendre les forces productives, leur assurer des maîtres intelligents ou leur donner des tuteurs ? C'est ainsi qu'on admet partout le droit de l'Etat de procéder à une liquidation des *latifundia* et des biens de main-morte ; on exproprie les marais pour les faire déssécher par des concessionnaires ; on crée des syndicats d'arrosages, etc. Nos lois successorales sont fondées sur l'hypothèse que le partage des biens ruraux améliore la production ; Le Play pensait qu'on s'était trompé et il aurait voulu que les domaines restassent entiers, entre les mains d'un héritier priviligié, chargé d'assurer la conservation des efforts des générations antérieures.

En 1789, le domaine éminent du seigneur n'avait plus aucun sens dans la production ; le domaine utile avait seul un sens économique et il subissait des charges qui empêchaient le progrès de l'agriculture ; aussi le seigneur, bien que descendant des anciens propriétaires du sol, fut-il regardé comme n'ayant plus de titre de propriété ; tout au plus pouvait-il être un créancier. Dans beaucoup de pays on a considéré qu'il y avait là, en effet, des créances qui devaient être assimilées aux créances ordinaires et qui devaient être rachetées parce que leur assiette nuisait aux forces productives pour une somme bien supérieure à leur valeur marchande. En France on a regardé comme non valables tous les actes qui n'avaient pas une complète allure de contrats passés entre roturiers. Pour expliquer cette abolition révolutionnaire, il faut faire appel à de nouvelles considérations.

Toute cette histoire est dominée par les représentations qui se rattachent à la fameuse brochure de Siéyès : le Tiers-État se figurait *n'être rien* dans le gouvernement de l'Ancien Régime et il émettait la prétention de *devenir tout*. Au fur et à mesure que les luttes devinrent plus acharnées, il fut plus évident que l'on jouait la partie décisive du tout ou rien ; si l'Ancien Régime devait succomber, il succomberait tout entier, et si la nouvelle France était vaincue, une restauration des anciens abus serait complète. Les hommes engagés dans ce combat dramatisaient leur situation et se représentaient la Révolution comme le passage de l'esclavage à la liberté. L'ancienne société apparaissait donc comme une *société inégale* dans laquelle les simples citoyens n'ont

que des devoirs à remplir envers la hiérarchie sociale ; la Révolution proclamait la liberté qui donne à chacun la faculté d'aller jusqu'au bout de son droit.

On passait d'un *système de devoirs* à un *système de droits*.

Plusieurs historiens ont reproché à la Constituante de ne pas avoir parlé des devoirs, en même temps que des droits de l'homme ; je crois qu'ils ne se sont pas rendu un compte bien exact de l'état des esprits en 1789. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'un système universel et absolu de droits ne correspondait point aux conditions réelles du pays ; beaucoup de révolutionnaires pensèrent qu'il faudrait compléter la législation en universalisant la propriété et en empêchant de trop grandes inégalités de se produire (Anton Menger, *Le droit au produit intégral du travail*, trad. franç., pp. 45, 46, et p. 87). La Constitution de l'an III proclama que l'homme a des devoirs ; peut-être voulait-on atténuer le caractère trop absolu qu'on avait attribué à la conception du droit à l'origine. De nos jours les positivistes veulent tout ramener à des devoirs, puisqu'ils ne rêvent que servitude spirituelle.

Nous pouvons dire que la noblesse féodale avait vécu en dehors du droit ; elle avait imposé des devoirs aux roturiers et ceux-ci avaient abrogé leurs devoirs par leur victoire. Dans les pays qui transformèrent leur régime féodal dans des conditions plus pacifiques, les choses ne purent apparaître sous la même forme qu'en France ; les féodaux furent assimilés à des créanciers et la liquidation de leurs titres se fit sur le terrain des affaires.

Cette doctrine m'amène à présenter quelques réflexions sur l'état des choses contemporaines. Les classes supérieures font maintenant parade de leur dévouement pour les pauvres ; elles proclament bien haut qu'elles ont un *devoir social* à remplir ; se reportant aux souvenirs de 89, elles croient que la révolution prolétarienne devient ainsi impossible, puisqu'elle n'a plus pour objet de repousser un joug imposé par une dure hiérarchie. Les sectateurs du devoir social s'illusionnent.

L'histoire de la Révolution nous montre que les hommes peuvent se créer une idéologie fort différente de celle que pourraient imaginer des philosophes placés loin des événements et en mesurant exactement les aspects objectifs. En

1789, le Tiers-Etat était riche et puissant, son influence sur le gouvernement ne cessait de s'accroître ; et cependant il se persuada qu'il n'était rien. Des savants modernes peuvent disserter sur les mesures modérées qu'il aurait été bon de prendre pour liquider l'Ancien Régime et montrer que la France a acheté bien cher la gloire d'avoir opéré la liquidation brusquement ; tout cela est de la littérature ; la seule chose qui importe pour l'histoire, est la représentation que les contemporains se faisaient des choses. En dépit de ce que la science peut dire aujourd'hui, ils crurent qu'ils étaient soumis à un système de devoirs et ils voulurent entrer dans un système complet de droits.

Nous pouvons donc espérer que les capitalistes perdront leur temps et leur argent à faire tant de démonstrations en l'honneur du devoir social et que le prolétariat pourra garder intact son instinct révolutionnaire. Jadis les droits féodaux, avec leur multitude de minuties ennuyeuses, rappelaient constamment aux bourgeois qu'ils avaient des devoirs à remplir et ils servirent de base à l'idéologie que devaient formuler les thèses révolutionnaires ; aujourd'hui le *syndicat opérant dans les grèves* suffit pour maintenir la révolte dans le prolétariat.

Georges Sorel.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Livres

Scritti varii di filosofia e politica, par Antonio Labriola, publiés par Benedetto Croce (*Bari, Laterza, 1906*). — Ce volume renferme deux études inédites, appartenant à la jeunesse de l'auteur, la réédition de deux brochures importantes sur la liberté et sur la philosophie de l'histoire, écrites avant que Labriola se fût occupé de socialisme, un assez grand nombre de fragments qui étaient épars dans des journaux et revues, et quelques notes sur les cours donnés à Rome sur le matérialisme historique. M. Croce, qui a entrepris cette publication avec le soin pieux d'un ami, a surtout voulu donner aux lecteurs une idée claire de l'activité intellectuelle d'un ancien professeur qui lui était demeuré cher ; mais on ne trouve pas dans ce volume beaucoup d'éclaircissements sur les problèmes que Labriola avait soulevés.

En 1898, il avait annoncé qu'il publierait incessamment un livre dans lequel il parlerait en détail des causes lointaines et des raisons prochaines de la situation actuelle de l'Italie (*Discorrendo di socialismo e di filosofia*, p. 147) ; je me demande s'il n'a pas détruit le manuscrit, car le fragment intitulé *Da un sicolo al altro, Considerazioni retrospettive e presagi*, ne correspond que très imparfaitement à ce qu'on avait le droit d'attendre.

M. Croce estime que Labriola a beaucoup contribué à développer l'idée que le socialisme a sa raison d'être dans un mouvement ouvrier et qu'il est absurde de supposer que le socialisme, au lieu d'être fait par les ouvriers, pourrait être façonné par des lettrés et des politiciens (p. 504). Il est regrettable que la maladie ait empêché Labriola de suivre attentivement les efforts qui ont été faits en France pour réaliser cette conception purement prolétarienne du socialisme ; peut-être aurait-il été amené à voir que les doctrines de la social-démocratie allemande ne sont pas dans le vrai courant.

Son éditeur observe encore que Labriola se séparait des socialistes sur la question coloniale ; il avait regardé avec sympathie

l'expédition d'Afrique et était favorable à l'occupation de Tripoli, parce qu'il ne concevait point le socialisme sans qu'un sérieux et plein développement de la bourgeoisie se soit produit au préalable ; or en Italie il n'y a encore qu'une bourgeoisie de mendiants ! Dans une interview publiée en 1902, il avait émis l'espoir que l'Italie, à défaut de Tunis et de l'Egypte, pourrait occuper Tripoli ; il pensait que l'on pourrait trouver là des terres pour les paysans qui sont obligés d'émigrer au Brésil (p. 432-424).

Je crois utile de rappeler ici un fragment d'un discours qu'il avait prononcé en 1896 à l'Université de Rome ; il disait aux étudiants : « Vous serez, peut-être, les témoins et les acteurs d'une politique dont l'orientation sera déterminée par la conscience d'une plus grande culture et par une plus grande puissance économique, et non plus par des *alliances mendiées* et par des entreprises fantastiquement aventureuses qui se terminent par des *actes de prudence qui semblent de la lâcheté.* » (*Devenir social*, janvier 1897, p. 63). Il faisait allusion aux malheurs de la guerre d'Abyssinie.

Il me semble difficile de ne pas reconnaître que Labriola était, dans une très large mesure, sous l'influence des sentiments qui dominèrent à l'époque du *risorgimento* ; le discours prononcé le 3 juin 1888, en l'honneur de Garibaldi, devant une assemblée de ses vétérans, ne peut laisser grand doute sur ce point ; on peut encore trouver un témoignage important dans une lettre du 27 avril 1888, sur Giordano Bruno et dans un discours du 16 février 1900 prononcé en l'honneur du fameux philosophe brûlé par le Saint-Office. « La noble génération, disait-il en 1888, qui nous a rendu la patrie et avec la patrie un régime de liberté qui promet le progrès, n'a jamais compris que l'acquisition de Rome pût seulement signifier l'adjonction d'un territoire au patrimoine d'un prince et que le gouvernement du prince, rajeuni par l'autorité des plébiscites, pût jamais reprendre les voies du passé. Dans l'idée de la nation ressuscitée, le progrès indéfini des institutions, l'adaptation des lois à tous les besoins de réforme profonde, et la liberté de concience font tout un ; on ne pourrait pas sans danger porter atteinte à la foi sur laquelle cette idée se fonde (p. 329) ». Il est vrai qu'à cette époque Labriola n'était pas encore lancé en plein dans la voie socialiste ; mais l'ardeur avec laquelle en 1900 il parlait du martyre de Bruno montre que chez lui les mêmes passions subsistèrent toujours.

Il est regrettable qu'on possède si peu de chose sur l'enseignement de Labriola ; on ne voit pas très bien comment il appliquait réellement ses doctrines sur le matérialisme historique, aux recherches qu'il avait à faire. Les notes qu'il avait écrites pour faire son cours sur Bruno en 1900, ne font pas voir comment il entendait rattacher les évènements ou les doctrines aux conditions générales de l'Italie ; il semble qu'il ait songé à établir un

rapprochement entre la philosophie de Bruno et la naissance de la bourgeoisie moderne (p. 415) ; cependant il faut remarquer que cette philosophie n'a pas eu de successeurs dans les pays où le capitalisme a été très développé ; si l'idée de Labriola est exacte, il faudrait la compléter en disant que cette conception panthéiste du monde a été une vue de l'économie moderne réfractée par un prisme qui correspond à une certaine impuissance économique. Il marque, en termes très forts, la décadence de l'Italie au début du XVIIIe siècle ; mais on ne voit pas bien pour quelle raison la papauté crut devoir faire périr Bruno, d'autant qu'il semble ne pas y avoir eu de raisons juridiques sérieuses (p. 411) ; c'est peut-être parce que cette tragédie fut le résultat d'une erreur de conduite que la cour de Rome cache encore les documents ; pendant assez longtemps les catholiques ont même soutenu que Bruno fut seulement brûlé en effigie. Ce fut peut-être une autre affaire Dreyfus, dans laquelle il n'y avait rien et qu'on dût faire aboutir tragiquement pour ne pas avouer qu'on avait fait des sottises.

Les fragments du cours de 1902-1903 (pp. 229-254) sont loin d'apporter de vives lumières sur le matérialisme historique, parce que l'auteur évite toujours de montrer, par des exemples, comment ses idées peuvent s'appliquer. Il a évidemment raison quand il reproche à la sociologie de raisonner sur des abstractions et quand il dit qu'il faut partir de l'hétérogénéité qui existe dans le monde et observer les formes concrètes et complexes de la vie sociale (p. 249) ; mais on ne voit pas très bien comment il entend cela ; il n'est pas aisé non plus de connaître ce qu'il entend par conscience sociale (p. 249). Je suppose qu'il recommandait de se représenter les groupes historiques par des types construits au moyen d'éléments bien choisis : c'est ce que Le Play voulait faire par sa méthode monographique ; un de ses disciples écrivait dernièrement : « La méthode d'observation monographique est à la fois si puissante et si précise dans ses moyens d'investigation et dans son analyse qu'il suffirait d'une étude complète et détaillée d'une famille ouvrière pour connaître parfaitement tout le mécanisme de la vie sociale dans un milieu déterminé .» (P. Bureau. *Le Paysan des fjords de Norwège*, p. 93.) Condorcet dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (à la fin de la neuvième époque) engage les historiens à décomposer la société en masses dont ils observeraient l'activité. On peut donc dire que l'étude concrète de l'hétérogénéité historique a été souvent recommandée ; mais il n'est pas douteux que la réalisation peut être effectuée de bien des manières ; il n'est pas du tout certain même que Condorcet sût parfaitement ce qu'il entendait proposer ainsi. Jaurès croit que Condorcet avait formulé sa règle en vue de diriger l'esprit dans le sens que les saint-simoniens indique-

ront plus tard, dans le sens de rechercher les moyens d'améliorer le sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre (*Convention*, p. 1793). Le Play aussi avait un but de réforme des rapports actuels et ses enquêtes sont subordonnées à ce but. Labriola conçoit les choses tout autrement ; mais il ne définit pas assez clairement ses doctrines.

Ce cours se termine pas des considérations qui me semblent atténuer notablement ce que Labriola avait enseigné auparavant. Le matérialisme historique comprendrait trois éléments : 1° le notion d'une dépendance reliant le droit et la politique avec la structure économique ; 2° l'hypothèse d'après laquelle les conceptions mythologiques, religieuses et morales correspondraient à la condition sociale des hommes, en sorte que l'histoire des religions et de la morale serait une psychologie au sens large du mot ; 3° l'idée que la société a été toujours une hiérarchie, c'est-à-dire une division des collaborateurs en clans, familles et classes avec diverses formes de dépendance et d'autorité. Les deux premiers énoncés ne sont pas positivement spécifiques, à mon avis ; on pourrait retrouver des idées analogues dans beaucoup d'auteurs étrangers au marxisme; ils sont, d'ailleurs, tellement vagues qu'il est difficile d'en tirer utilement parti. Labriola semble avoir eu peur de maintenir la notion de lutte de classe ; ce terme ne se rencontre plus sous sa plume ; il parle seulement des *attriti di classe*, ce qui peut s'entendre d'une infinité de rapports renfermant de l'accord et de l'antagonisme. Le matérialisme historique semble être, pour lui, une manière de « réduire à leur plus simple expression la somme des conditions essentielles du passage d'une époque à une autre ». Il semble aussi que la fonction propre du matérialisme historique soit seulement de fournir « la clef qui permet de comprendre ce qui mérite vraiment le nom de révolution, c'est-à-dire les transformations de l'état complet de la société, desquelles dérivent les innovations du droit, les nouvelles directions politiques et les nouvelles dispositions morales » (p. 254).

Labriola ne voulait pas entendre parler de crise du marxisme ; je crois que son activité philosophique constituerait, au besoin, une excellente preuve que la crise a été très profonde ; car on ne saurait mieux prouver la crise que traverse une doctrine qu'en montrant les doutes qui amènent les chefs de l'enseignement doctrinal à atténuer leurs principes et à en *dissimuler* les parties difficiles ou paradoxales. On pourrait observer le même phénomène en Allemagne ; ce qui a rendu la situation de l'école marxiste aussi précaire, c'est que ses plus éminents représentants se sont accrochés à des formules abstraites et n'ont cherché qu'à perfectionner des mots. Ils ont été beaucoup plus idéologues que marxistes ; ou, si l'on veut, ils avaient été idéologues avant d'entrer dans le socialisme et ils n'avaient vu dans

celui-ci qu'une idéologie originale ; lorsque le cours de l'histoire est venu contrarier leurs formules, ils ont été désarmés. Tout cela se trouve, d'une manière très évidente, dans l'œuvre de Labriola ; on ne voit pas qu'il ait soupçonné par quelle voie le marxisme allait de régénérer

GEORGES SOREL.

Les Revues socialistes allemandes.

Die Neue Zeit, numéros des 17, 24 et 31 mars ; **Die Socialistische-Monatshefte**, numéro d'avril.

Un article de *Pannekoëk* sur « Anarchisme et Socialisme » au sujet du livre de M. Hamon ; des réflexions de *Bernstein*, à propos de l'entrée de Briand au ministère, de l'attitude de Ferri vis-à-vis du cabinet Sonnino et une réponse à l'explication que *Michels* a donnée ici même de l'impuissance de la socialdémocratie allemaude ; un article de *Staudinger* intitulé « Cohen und Kaustky », où l'auteur essaie de rapprocher l'un de l'autre les deux extrêmes du marxisme et du kantisme (j'entends le marxisme orthodoxe et le néo-kantisme) ; c'est tout ce que nous trouvons à glaner d'intéressant dans les revues allemandes de ce mois, sauf à signaler encore, simplement pour mémoire, un article de *Oda Olberg* sur le néo-malthusianisme (*Neue Zeit* du 17 mars) : nous ne croyons pas les destinées du socialisme assez intimement liées à cette solution du problème de la population pour nous étendre, en effet, plus longuement sur un sujet, dont l'importance ne peut sembler majeure qu'à nos femmes émancipées ; une longue « critique d'art » de *Plekhanoff* (*Neue Zeit* du 31 mars), à propos de l'exposition internationale de Venise : nos artistes, paraît-il, manquent d'inspiration prolétarienne, ou, s'ils daignent songer au monde ouvrier, ce n'est que dans un esprit de philanthropie sentimentale et bourgeoise ; ils ne travaillent que pour la bourgeoisie, cette classe en décadence, dont les sens émoussés ont besoin d'être réveillés par les excitants de l'impressionnisme ; mais si « l'être détermine la conscience, *das Sein das Bewusstsein,* et non la conscience l'être », comme le répète Plekhanoff, pourquoi s'en étonner ? Les intellectuels, qui prétendent que l'Idée mène le monde, ne sont en général que

des « suiveurs » ; et nous ne sommes plus assez naïfs pour croire que l'adhésion au socialisme d'un agrégé de philosophie, d'un peintre ou d'une comtesse constitue un éclatant triomphe pour l'idée prolétarienne.

Pannekoëk, ne veut à aucun prix qu'on puisse considérer les anarchistes comme rentrant dans la grande armée socialiste, ainsi que le fait M. Hamon. Pour lui, les anarchistes ne sont que des bourgeois utopistes, et peu importe leurs formules théoriques, si, pratiquement, ils ne font que travailler à la désorganisation du mouvement ouvrier. Pannekoëk a gardé contre les anarchistes toute l'hostilité traditionnelle du marxisme orthodoxe.

Qu'il y ait eu, qu'il y ait même encore des anarchistes, métaphysiciens individualistes, littérateurs en mal de paradoxes épateurs, dont on puisse considérer la pensée comme une forme exaspérée du bourgeoisisme — c'est incontestable ; mais un fait domine tout : c'est que tandis que les partis socialistes des divers pays s'enlisaient de plus en plus dans le bourbier de la démocratie bourgeoise. les anarchistes ont contribué, dans une large mesure, à maintenir vivant au sein des syndicats, l'esprit révolutionnaire, et à préparer, en conséquence, le mouvement syndicaliste actuel.

Et cela, pourquoi ? Laissons de côté la métaphysique anarchiste. Aussi bien serait-il facile de montrer — et nous l'avons tenté ici même (1) — que le marxisme orthodoxe et l'anarchisme traditionnel ne sont que deux aspects complémentaires d'une même pensée au fond essentiellement bourgeoise : la société bourgeoise a deux pôles, l'individu et l'Etat ; l'anarchisme exalte le premier, le marxisme orthodoxe le second ; mais la contradiction n'est que formelle et les deux systèmes rentrent dans le même genre.

Pratiquement, où anarchistes et socialistes se sont toujours heurtés violemment, c'est à propos du dogme fameux de la conquête des pouvoirs publics. Les socialistes avaient fait de ce dogme le critère essentiel du socialisme : n'était pas socialiste qui n'admettait pas la réduction de la lutte de classe à la lutte électorale.

Or, on sait ce que la lutte électorale a produit ; partout elle a abouti à la négation de la lutte de classe en agrégeant le socialisme à des « blocs » bourgeois. La protestation anarchiste s'est trouvée pleinement justifiée. Et un mouvement ouvrier est né, le syndicalisme révolutionnaire, qui réalise la lutte de classe —

(1) Voir le *Mouvement socialiste* du 1er mai 1905.

lutte politique, mais non lutte électorale — et se donne pour but. non la conquête des pouvoirs publics, mais la destruction de l'Etat par la grève générale.

Les politiciens socialistes qualifient volontiers l'idée de la grève générale d'idée « anarchiste ». La vérité, c'est que c'est une idée essentiellement prolétarienne, née de la pratique des grèves, et vraiment spontanée, par conséquent, à la classe ouvrière : ni anarchiste, ni socialiste. Si les anarchistes l'admettent plus facilement, c'est que leur haine de l'Etat les y prédispose ; les socialistes, au contraire, se sont tellement gouvernementalisés, ils ont un tel amour du pouvoir, une telle tendresse pour l'Etat, qu'ils voient dans l'idée de la grève générale comme une menace personnelle : ils sentent bien qu'avec la grève générale, c'en est fait de toute « dictature impersonnelle du prolétariat » ; c'est la classe ouvrière livrée à elle-même, abandonnée à l'anarchie de ses instincts, et ne recevant plus, pour la guider, les lumières d'un Parti.

En somme, l'opposition entre anarchistes et socialistes, c'est aujourd'hui l'opposition, entre l'antiétatisme d'un mouvement ouvrier autonome, et les tendances étatistes des partis socialistes. Et comme les marxistes orthodoxes sont, de tous, les plus férus de l'Etat, n'ayant pris du marxisme que ce qu'il contenait de survivances blanquistes, on comprend qu'ils soient, de tous, les plus farouchement opposés au syndicalisme révolutionnaire.

Mais on pourrait se demander pourquoi *Bernstein*, qui a si bien discerné dans le marxisme ces survivances blanquistes, qui conçoit la démocratie non à la manière blanquiste, mais à la manière proudhonienne, c'est-à-dire juridiquement, et dont, par conséquent, les tendances ne sont nullement étatistes, reste aussi fermé aux conceptions syndicalistes. On ne peut que l'approuver, quand il se rit de la pudibonderie ministérialiste des révolutionnaires orthodoxes : Briand, rapporteur de la loi de séparation, est réclamé hautement comme sien par le Parti ; mais, ministre et chargé d'appliquer cette même loi, ledit Parti le rejette loin de lui avec un sursaut de pudeur. Bernstein se refuse à comprendre une telle attitude ; elle lui semble entachée d'hypocrisie. Sans doute, mais il y a à cette attitude de nos orthodoxes une raison bien simple. Il ne faut pas que l'idée de l'Etat soit souillée ; il faut que l'idée magique du Pouvoir reste entière, afin que le peuple conserve toute sa foi en l'Etat futur socialiste : des occupations partielles du pouvoir ne peuvent que diminuer cette foi ; elles pourraient même amener des esprits irrévérencieux à soupçonner qu'une occupation totale serait aussi impuissante que les occupations partielles — et ce soupçon, c'est ce qu'il faut empêcher avant tout ; car, s'il naît, s'il grandit, c'est la fin de tout : il n'y a plus qu'à se faire anarchiste.

Mais si Bernstein a parfaitement raison quand il dénonce et raille l'hypocrisie de nos orthodoxes, si, avec sa probité intellectuelle et son courage moral habituels, constatant que la tactique de la social-démocratie allemande est de plus en plus parlementaire et légalitaire, il voudrait, non à tort, que l'on accordât les paroles aux actes et la théorie à la pratique, on peut se demander, je le répète, pourquoi, ayant rompu avec l'orthodoxie marxiste, et partisan, en somme, d'un mouvement ouvrier autonome, il reste prisonnier, à ce point, des préjugés démocratiques et légalitaires, et persiste à ne voir dans le syndicalisme révolutionnaire, qu'un mouvement de violence puérile, né de l'impuissance syndicale.

Sans doute, Bernstein n'a pas, pour soutenir sa pensée, l'expérience d'un véritable mouvement ouvrier, et la violence syndicaliste ne lui apparaît que comme une transposition, sur le terrain économique, de la croyance en la vertu mystique de la force et des minorités révolutionnaires, une sorte de romantisme ou mieux de blanquisme syndicaliste, les syndicats devenant des comités et des clubs terroristes selon le type 1793. Et c'est bien un peu sous cet aspect qu'elle apparaît à nos propres blanquistes, à qui il est arrivé de faire l'apologie de « l'action directe ». Mais il s'agit de tout autre chose et si *Bernstein* veut bien étudier de près, ainsi qu'il l'annonce, les articles de Sorel sur la violence, il verra que *la violence prolétarienne* est tout l'opposé de *la force bourgeoise* et n'a rien de commun avec le blanquisme.

En somme, pourquoi Bernstein ne suivrait-il pas la même évolution que nous-mêmes avons suivie ? Nous aussi, après avoir rompu avec l'orthodoxie marxiste, dont la stérilité et le pathos révolutionnaire nous écœuraient, nous avons d'abord donné dans le simple réformisme démocratique, et ce n'est qu'éclairés par l'expérience de Millerand que, constatant entre la démocratie et le socialisme un véritable antagonisme, nous sommes devenus syndicalistes.

Quand on relit le livre de Bernstein, ce livre hérétique qui scandalisa tant nos orthodoxes, on le trouve, en effet, très audacieux et très révolutionnaire... pour un social-démocrate allemand. Songez que Bernstein non seulement y tente une critique du marxisme orthodoxe, mais qu'il y réhabilite Proudhon, ce « petit-bourgeois » tant honni, et que, rejetant la dialectique hégélienne, il y préconise une sorte de retour à Kant, ce moraliste bourgeois : retourner tout ensemble à Marx, à Proudhon et à Kant, quel confusionisme, s'écrièrent nos orthodoxes ! Quelle accumulation d'hérésies ! Bernstein devenait idéaliste ; le socialisme perdait toute nécessité objective ! Toute l'orthodoxie craquait : c'était la fin d'un monde.

Mais, nous aussi, syndicalistes révolutionnaires, nous retour-

nons à Marx, à Proudhon, et, en un certain sens, à Kant. si du moins revenir à Kant signifie, au fond, rejeter la nécessité purement objective du socialisme et le dédain de toute préoccupation morale, qui en était la conséquence. Le syndicalisme révolutionnaire exalte l'énergie ouvrière; il constitue un appel incessant à l'esprit de sacrifice; et, comme le dit Sorel, *il rend héroïque la notion socialiste.* Le marxisme orthodoxe, avec son culte du Pouvoir et sa foi dans la Science, faisait du socialisme, au contraire, une sorte de quiétisme et de philosophie paresseuse; *c'était le socialisme du moindre effort*, tout l'héroïsme socialiste consistant à déposer tout les quatre ans un bulletin dans l'urne !

Staudinger, dans son article des *Socialistische-Monatshefte* sur « Cohen et Kautsky » essaie de rapprocher le néo-kantisme de l'un du marxisme orthodoxe de l'autre. D'une part, il reproche à Cohen de déduire l'idéal moral de la seule raison pure, au lieu de le rapprocher des conditions économiques. Et, d'autre part, il s'appuie sur la citation suivante de Kautsky pour affirmer que celui-ci, au fond, n'est pas loin d'admettre la nécessité d'un idéal moral. « De ce que, écrit Kautsky, le but conscient de la lutte de classe dans le socialisme scientifique, d'un idéal moral est devenu un idéal économique, il n'a rien perdu de sa grandeur. Car tout ce qui, jusqu'ici, apparaissait aux rénovateurs sociaux comme un simple idéal moral, est maintenant, pour la première fois, une possibilité économique... »

La citation nous paraît intéressante, en effet, parce qu'elle met en pleine lumière ce qu'il y avait au fond du fameux passage de l'utopie à la science. Elle montre que ce qui était simple utopie morale chez les socialistes utopistes s'est transformé chez les marxistes orthodoxes en une utopie scientifique : la lutte de classe est devenue le moyen scientifique de réaliser l'utopie morale ! Et, en ce sens, Staudinger a parfaitement raison de dire que le matérialisme de Kautsky présuppose un idéalisme.

Mais, disait Marx, « la classe ouvrière n'a pas d'utopie toute prête à réaliser » et la lutte de classe ne se donne pas pour but de faire passer dans le domaine des faits tel ou tel idéal, de forme purement morale ou d'aspect économique. *C'est de la lutte elle-même que naît et se dégage l'idéal*, c'est de l'action que sort la théorie : admettre le contraire, c'est rester intellectualiste, c'est ne rien comprendre au postulat fondamental de la philosophie marxiste du devenir social. Le primat de l'action ! Tel est ce postulat fondamental, et si l'on voulait tenter une synthèse de Marx et de Kant, c'est de ce point de vue qu'il faudrait partir. La philosophie de Kant est une philosophie « volontariste » comme on dit dans le langage des écoles ; elle pose le primat de la raison pratique et la relativité de la science.

Je n'ai pas le loisir de développer ici ces affirmations, qui demanderaient beaucoup d'éclaircissements ; mais, pour terminer en revenant à Bernstein, Bernstein n'a-t-il pas déclaré qu'à ses yeux *le mouvement* était tout et le but final... presque rien ? Cette affirmation, qui scandalisa les orthodoxes, était pleine d'esprit marxiste, et si Bernstein veut bien l'approfondir, il verra qu'elle est au cœur même du syndicalisme révolutionnaire.

Edouard Berth.

Index Bibliographique

E. Merle. — La justice dans l'impôt et l'impôt sur le revenu (Paris, Pedone, 1906.)

R. Persil et *G. Barbier.* — Les retraites ouvrières, avec une introduction par A. Millerand. (Paris, Cornély. 1906.)

J. Paul-Boncour. — Les syndicats de fonctionnaires, préface d'Anatole France. (Paris, Cornély, 1906.)

M. Dreyfus. — Empoisonneurs et empoisonnés. Les intoxications professionnelles, (broch.)

W. A. Corey. — Common Sense (Los Angeles, Cal., 1906.)

Morrisson I. Swift. — Marriage and Race Death (New-York, The Morisson I. Swift Press, 1906.)

V. Totomianz. — Fourier et la coopération, broch. (Saint-Pétersbourg, Lutch, 1906.)

Elfter Iahresbericht des Arbeitersekretariats Nürnberg 1905. (Nürnberg, 1906.)

Chronique Politique et Sociale

La Logique des partis socialistes

Après Millerand, Briand. Après le réformiste le « révolutionnaire. » C'est le second : ce ne sera pas le dernier. Ainsi le veut la logique des partis. Créés pour la conquête du pouvoir, ils ne peuvent se soustraire à leur fonction. Organes de l'Etat, rouages de la démocratie, la participation — directe ou indirecte — au gouvernement est leur destination naturelle.

Longtemps les partis socialistes ont prétendu se dérober à la règle commune. Ils se donnaient comme les instruments de la révolution sociale : ils le croyaient et la bourgeoisie le pensait avec eux. Ce temps n'est plus. Que l'on compare l'émotion produite, tant parmi les socialistes que parmi les bourgeois libéraux, par l'entrée de Millerand au pouvoir, et l'indifférence avec laquelle ces mêmes milieux ont envisagé la collaboration de Briand au ministère Sarrien. Ce changement d'attitude en face de deux faits identiques, en dit long sur l'évolution qui s'est produite.

Pourtant l'intronisation ministérielle de Briand semblait de nature à provoquer plus d'émoi que celle de Millerand. Jamais Millerand n'avait mis de faux-nez : l'inventeur du programme de Saint-Mandé, le protagoniste du « socialisme de gouvernemeut » s'était toujours affirmé comme réformiste, légalitaire, parlementaire. Nulle part il n'avait invo-

qué la lutte de classe et l'action révolutionnaire. *Rallié* au parti socialiste, il n'avait pas caché son jeu : même les moins avertis ne pouvaient voir dans sa participation au gouvernement autre chose que le résultat de son activité pratique. Et cependant les doctrinaires de la bourgeoisie le dénoncèrent alors comme l'annonciateur de la tempête, tandis que les groupes socialistes se livraient, à son propos, à ce débordement de discussions byzantines qui nous paraissent singulièrement vaines aujourd'hui.

Le « cas » Briand était tout autre. Propagateur patenté, depuis 1891, de la grève générale, quasi partisan de l'insurrection armée, hospitalisé longtemps par les milieux anarchistes, Briand n'avait pu, malgré une évolution rapide, faire oublier ce passé encore frais. Rapprochée de ses antécédents peu lointains, son accession au ministère aurait dû d'autant plus heurter les sentiments traditionnels et des partis bourgeois et du parti socialiste. Il n'en a rien été. Admirateur de son sens politique, le *Temps* a donné Briand en modèle à la bourgeoisie gouvernante. Quant au parti socialiste unifié, il s'est borné à signifier sans esclandre au ministre sorti de ses rangs cette « mise en congé », dont avant lui Millerand avait si largement usé. Mais que nous voilà loin du tumulte du « cas Millerand » ! Et comme, chez beaucoup, l'excommunication que les lèvres ont prononcée, le cœur ne l'a pas ratifiée ! Ils sont peut-être plus nombreux qu'on ne pense ceux qui reprochent uniquement à Briand de n'avoir pas pris ses garçons de bureau parmi les socialistes.

Que s'est-il donc passé, dans l'intervalle qui sépare le ministère Briand-Clémenceau du ministère Millerand Waldeck-Rousseau ? La conclusion d'une évolution normale. A l'usage, la démocratie bourgeoise a connu la valeur du socialisme parlementaire. Elle a pu aisément oublier les anciennes déclamations de Briand et le prendre pour collabora-

teur, aussi facilement qu'elle avait pris hier Millerand et qu'elle prendra demain Brousse ou Viviani.

De son côté, le parti socialiste a trop longtemps été incorporé — pratiquement sinon théoriquement — au *bloc* gouvernemental, pour pouvoir faire entendre plus que de légères récriminations. Il sait trop bien que le jeu régulier du mécanisme parlementaire lui a imposé — et lui imposera — une collaboration constante avec les ministères démocratiques. Guesde soutint autrefois avec violence le gouvernement de M. Léon Bourgeois et M. Combes n'eut pas de défenseurs plus systématiques que les députés socialistes révolutionnaires. Bien plus : la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat n'avait rien de socialiste, et cependant les socialistes en ont tiré gloire et profit. Non seulement le parti n'a pas renié Briand, pour s'être consacré tout entier à cette œuvre exclusivement démocratique, mais encore il a habilement exploité cette intervention dans sa propagande électorale. Or, l'action de Briand a-t-elle changé de nature, parce que la logique du régime parlementaire a fait du rapporteur de la loi le ministre chargé de l'appliquer ? Briand n'a pas plus trahi le socialisme dans le second cas que dans le premier, parce que le socialisme n'a rien à voir dans cette affaire.

Par là s'explique la gêne des socialistes parlementaires à parler de Briand. Les critiques qu'on lui adresse sont pleines de ménagements et d'atténuations. Elles vont surtout à l'homme qui a préféré la participation directe au pouvoir à la participation indirecte. A la vérité, cette dernière forme de la collaboration gouvernementale est la plus habile pour un parti comme le parti socialiste. Le pouvoir est corrupteur et le prestige des partis qui le conquièrent s'évanouit vite. C'est là le sens des restrictions qui sont au fond des jugements portés par les socialistes parlementaires sur le cas Briand. Mais les protestations s'arrêtent là. Comment

le parti socialiste pourrait-il, en effet, contester désormais que son rôle est avant tout démocratique et qu'il lui faut, dans la réalité, se fondre dans le *bloc* républicain ?

On peut discuter sur la question de savoir si son concours à l'action démocratique peut s'arrêter à la porte des ministères. L'exemple de Millerand et de Briand semble indiquer que non, *et il est à présumer que toutes les fois qu'il se trouvera dans ses rangs un parlementaire de quelque relief, il ne lui sera guère possible de le figer au seuil du pouvoir*. Pour l'instant, ne retenons du « cas Briand » que la confirmation de ce que proclament quotidiennement les syndicalistes révolutionnaires : c'est que les partis socialistes — comme tous les autres partis — sont des organes de collaboration de classe, non de lutte de classe.

Cette vérité se confirme dans tous les pays où l'expérience de la démocratie se poursuit pleinement. Le parallélisme du mouvement de décomposition et de recomposition du socialisme, que nous avons signalé si souvent en Italie et en France, se déroula avec une régularité automatique. Enrico Ferri, le représentant du révolutionnarisme électoral, vient enfin, à son tour, d'abattre les cartes. Avant même que le ministère Sonnino ait pris officiellement possession du pouvoir, Ferri s'en est constitué l'homme-lige : au nom des intérêts supérieurs de la démocratie, il a apporté, avant la lettre, l'appui systématique du parti socialiste italien au nouveau gouvernement de la monarchie. Où sont les imprécations révolutionnaires de Ferri, qui, deux heures durant, tombèrent, en 1900, de la tribune du Congrès socialiste international de Paris ? Où sont les luttes fantastiques soutenues contre la fraction réformiste, avec un sens supérieur de l'intrigue et de l'habileté oratoire ?...

Turati ne l'avait-il pas prédit ?

Et le Parti Ouvrier Belge, dont les *leaders* vantent le

parfait équilibre, qui le maintiendrait aussi loin de « l'illusion parlementariste » que de « l'illusion syndicaliste ? » Il est à la veille de passer des rangs de l'opposition dans ceux du *bloc* démocratique. Il lui faudra réaliser, à son tour, sa destinée de parti politique. Qu'il y ait — dans un délai plus ou moins long — un changement de gouvernement, que le ministère clérical fasse place à un ministère libéral, surtout si au roi Léopold II succède le prince Albert, et le problème de la participation gouvernementale s'imposera *forcément* à lui, indirectement sinon directement. Au sortir du Congrès d'Amsterdam de 1904, Anseele n'avait-il pas annoncé qu'il était décidé à entreprendre une campagne sans répit en faveur du ministérialisme ? Au Congrès d'avril 1905, l'ancien député. Troclet n'avait-il pas, dans sa netteté crue, défendu la thèse de la participation au pouvoir, et le silence qui lui répondit ne prouvait-il pas qu'on escomptait déjà cette éventualité prochaine ?

On s'apercevra peu à peu que les responsabilités médiates ou immédiates du pouvoir assiègent étrangement les partis, si toutefois il en est encore besoin. Nous ne disons pas que l'œuvre démocratique, à laquelle les partis socialistes sont voués, soit inutile et inféconde. Les parlements existent, les partis agissent : nul ne peut nier la réalité. Mais la question n'est pas là. Il s'agit de savoir si la lutte de classe est de leur ressort. L'expérience et le bon sens disent non. *La lutte de classe exige une opposition de toutes les heures, une guerre sans répit, que seuls les producteurs, retirés dans leurs organisations propres, n'ayant aucun contact avec la société bourgeoise, maintenus par leur situation même en état de révolte permanente, peuvent mener.*

De plus en plus, le problème se pose dans toute son ampleur : Quelles sont les institutions qui créent les idées socialistes et qui portent en elles l'avenir ? Sont-ce les institutions de la bourgeoisie *maniées par des hommes politi-*

ques socialistes ou les institutions personnelles à la classe ouvrière, qu'elle crée au fur et à mesure de son développement ? Le socialisme sort-il de la *lutte ouvrière* ou de la *lutte parlementaire*, de la *lutte de classe* ou de la *lutte de parti ?*

Ce problème, la vie le résoud, en montrant la vocation parlementaire des partis socialistes et la vertu révolutionnaire des organisations syndicalistes.

La Désorganisation de l'Etat.

Les socialistes parlementaires et les démocrates s'efforcent de conquérir l'Etat ; les syndicalistes révolutionnaires tâchent de le désorganiser pour le mieux détruire. On comprend ainsi la différence de leur action à l'égard des syndicats de fonctionnaires et des grèves d'employés ou d'ouvriers de l'Etat.

Sans doute, pour les syndicalistes, la lutte contre l'Etat-patron a aussi pour but d'améliorer la situation des ouvriers et des employés qu'il utilise. Mais ce n'est là que le côté accessoire de l'action entreprise. Ruiner la hiérarchie, briser le lien de dépendance qu'elle organise, annihiler la puissance formidable de l'instrument principal de la domination bourgeoise, voilà le sens de la guerre qui commence entre l'Etat et ses subordonnés.

La propagande antimilitariste et antipatriotique, elle aussi n'a pas d'autre sens. Ce n'est ni la peur du service militaire ni la crainte de la guerre qui en fait le fonds. Mais c'est la dislocation de l'armée que l'on poursuit et la destruction de l'idée de patrie, car l'institution de l'armée et le sentiment de la patrie sont les assises de l'Etat.

L'opposition de la démocratie et du socialisme prend ainsi des formes toujours plus concrètes. Les organes affolés de la conservation sociale ont raison : *C'est la Révolution qui vient.*

Hubert LAGARDELLE.

TABLE DES MATIÈRES

Tome V de la IIe Série
(Tome XIX de la Collection)

(Janvier-Avril 1906)

N° 170. — 15 janvier 1906.

CHRONIQUE POLITIQUE ET SOCIALE

N° 171. — 15 février 1906.

LES SYNDICATS OUVRIERS

LES GRÈVES

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

N° 172. — 15 mars 1906.

LES ORGANISATIONS SOCIALISTES

LES GRÈVES

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

N° 173. — 15 avril 1906.

LES GRÈVES

REVUE CRITIQUE

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

CHRONIQUE POLITIQUE ET SOCIALE

Le Gérant : Jean Rieux.

COMPOSÉ EN COMMANDITE
IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)

